

SOURCES CHRÉTIENNES

Directeurs-fondateurs: H. de Lubac, s.j., et J. Daniélou, s.j.
Directeur: C. Mondésert, s.j.

Nº 125

JEAN CHRYSOSTOME LA VIRGINITÉ

TEXTE ET INTRODUCTION CRITIQUES

PAR

Herbert MUSURILLO, s.j.

PROFESSEUR A FORDHAM UNIVERSITY

INTRODUCTION GÉNÉRALE TRADUCTION ET NOTES

PAR

Bernard GRILLET

MAÎTRE-ASSISTANT A L'UNIVERSITÉ DE LYON

Cet ouvrage est publié avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique

LES ÉDITIONS DU CERF, 29, Bd de Latour-Maubourg, Paris-7e 1966

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Jean Chrysostome, dans le Περὶ παρθενίας, se propose de démontrer la dignité (ἀξίωμα), l'excellence (ὑπεροχή)¹ de la virginité consacrée. Tout au long du $\mathbf{i}\mathbf{v}^{\mathbf{e}}$ siècle, traités de morale, discours, conférences², attestent l'intérêt que porte l'Orient³ chrétien à ce problème ; Grégoire de Nysse s'en fait l'écho dans les premières lignes de son Περὶ παρθενίας, écrit en 371 ; il déplore que la virginité soit devenue un thème de discours d'apparat, et qu'une vertu aussi parfaite serve trop souvent l'ambition d'orateurs assurés de trouver, avec ce sujet, un succès facile en faisant parade de leur éloquence⁴. Le traité de Jean Chrysostome, comme

- 1. Chap. XI, 2; LXXIV, 2 et chap. XIX, 2; LXXV, 3.
- 2. En particulier, sur le succès de ce thème dans la littérature, voir A.-J. Festugière, Antioche païenne et chrétienne, Libanios, Chrysostome et les moines de Syrie, Paris 1959, p. 173, 446, 476 et 482.

 Sur la pratique de la rhétorique, l'usage des conférences et l'utilisation des τόποι, cf. aussi H.-I. Marrou, Histoire de l'éducation dans l'antiquité, Paris 1965, p. 281, 297-305, 571.
- 3. Il en est de même en Occident aux environs de 380; une polémique assez vive s'éleva dans l'Église d'Occident sur la dignité de la virginité comparée à celle du mariage; elle avait pour promoteur Helvidius, puis Jovinien, qui défendaient la supériorité du mariage sur la virginité, ce qui provoqua les vives réactions de saint Jérôme (Adversus Helvidium, PL 23, 183; Contra Jovinianum, PL 23, 211).
- 4. Grégoire de Nysse, Περὶ παρθενίας, Ι, 1, PG 46, 411.

celui de saint Grégoire, s'inscrit en effet dans ce grand mouvement de ferveur ascétique, né aux premiers temps du christianisme et qui s'épanouit, au cours du 1ve siècle, avec le monachisme; il se présente essentiellement comme un long commentaire du chapitre VII de la Ire Épître aux Corinthiens, mais il permet, en outre, de mieux connaître la personnalité et la pensée de Jean à l'époque de sa vie où, délaissant le désert, il décide de se consacrer, à Antioche, à l'activité pastorale.

I. LE MILIEU HISTORIQUE

La virginité chez les Gentils et chez les Juifs Le célibat était chez les Grecs et les Romains un objet de réprobation, en dehors de certains cas de virginité qui avaient une signifi-

cation rituelle¹. La recherche d'un idéal ascétique traduisant un désir de perfection morale et spirituelle apparaît bien

1. La législation grecque frappe d'amendes l'homme qui reste dans le célibat : Platon (Lois. 721) taxe sévèrement l'homme célibataire après 35 ans (cf. R. Flacelière, La vie quotidienne en Grèce, p. 78). A Rome, dès la République, les lois caducaires réprimaient le célibat, cf. Fustel de Coulanges : « Le célibat devait être à la fois une impiété et un malheur : une impiété parce que le célibataire mettait en péril le bonheur des mânes de la famille; un malheur parce qu'il ne devait recevoir lui-même aucun culte après sa mort et ne devait pas connaître ce qui réjouit les mânes. C'était à la fois pour lui et pour ses ancêtres une sorte de damnation. » (Cité antique, p. 50). - Dans le domaine cultuel, la virginité était de rigueur pour certaines prêtresses (Athéna. Artémis), pour la Pythie, pour les Vestales, - et pour les hommes dans certains sacerdoces (la fonction de hiérophante à Éleusis, par exemple). Sur ce problème de la chasteté et de la virginité, conditions de la vie sacerdotale chez les anciens, voir E. Fehrle, Die kultische Keuschheit im Altertum, ainsi que H. Wächter, Reinheitsvorschriften im griech. Kult, RVV (Religionsgeschichte Versuche und Vorarbeiten). VI et IX.

chez Euripide dans le personnage d'Hippolyte, pour qui la σωφροσύνη (modération des désirs) a déjà le sens de « chasteté » et s'allie à la mysogynie, mais cet idéal est tout à fait étranger à la société athénienne du ve siècle et s'explique principalement par des intentions religieuses inspirées par le rituel de Trézène¹. Le stoïcisme même, s'il révèle un effort réel de spiritualité, conquiert l' « apathéia² » par une σωφροσύνη qui exige une discipline personnelle où la continence (ἐγκράτεια) est recherchée comme un des moyens d'assurer la domination de la raison sur les sens, plutôt que comme un idéal de perfection morale³; étape dans l'acheminement vers la vertu (ἀρετή), elle est un état temporaire qu'il faut dépasser, alors que la virginité consacrée, pour le chrétien, est définitive⁴. Aussi, dans le Περὶ παρθενίας, Jean peut-il affirmer que les Gentils admirent

1. Voir F. Chapoutier, Fondation Hardt, I (1954), p. 205-237: Euripide et l'accueil du divin; R.P. Winnington-Ingram, Fondation Hardt, VI (1958), p. 171-197: Hippolytus: a study in causation.

2. L'apatheia est pour le stoïcien la suppression de tout désir violent; le terme désignera, dans le christianisme, l'état de perfection dans lequel l'homme, à l'exemple de nos premiers parents au Paradis, cesse d'être soumis aux influences des passions. (Cf. Clément d'Alexandrie, Stromates IV, 5 et VI, 9 et 13.)

- 3. Les termes de continence et de chasteté sont difficiles à définir exactement (voir dans le Diet. Théol. Cath. les articles Continence, t. 3, p. 1649 et Chasteté, t. 2, p. 2319). On peut dire que la continence est entendue généralement dans un sens extérieur et qu'elle est l'abstention des plaisirs charnels (I Cor. 7, 9); la chasteté est le détachement intérieur de ces plaisirs, l'abstention de toute délectation charnelle volontaire, pour n'appartenir qu'à Dieu. Selon la morale chrétienne on peut pratiquer dans le mariage la chasteté sans pour autant pratiquer la continence. La virginité, au sens strict du terme, est l'intégrité physique; en fait, chasteté et virginité se complètent et le mot παρθενέα désigne à la fois la chasteté et la virginité. Voir Introduction, p. 49 et 50.
- 4. D'une manière plus générale, une comparaison est difficile entre la chasteté telle que la conçoivent les philosophes païens et telle que se la représente le christianisme au 1v° siècle, l'une et l'autre sont pratiquées dans un esprit différent.

et révèrent la virginité, mais la jugent inaccessible à la nature humaine¹.

L'Ancien Testament, quant à lui, est très discret sur la virginité; l'institution en est inconnue de l'ancienne Loi qui, se conformant à la prescription de la Genèse, considère le mariage comme un devoir, même pour les prêtres², et la fécondité comme une bénédiction du ciel³. Au cours du 1er siècle avant Jésus-Christ, cependant, l'idée de la supériorité du célibat sur le mariage apparaît chez certaines sectes juives qui pratiquèrent la virginité sous une forme communautaire : les Thérapeutes, anachorètes du lac Maréotis, dont l'idéal ascétique, présenté et commenté par Philon d'Alexandrie⁴, paraît correspondre assez fidèlement

1. Sur la difficulté de la pratique de la virginité dans l'antiquité, voir : De poenitentia, III, 3 (PG 49, 269) : « L'état de virginité offrait tant de difficultés que nul parmi les hommes d'autrefois n'a osé l'embrasser, tant son fardeau semblait insupportable »; Quod regulares feminae, I, 5 (PG 47, 514) : « Chez les Grecs on a vu des philosophes qui savaient mépriser les richesses et maîtriser la colère, mais la fleur de la virginité n'était rien pour eux, ils ne l'avaient pas comprise ; à cet égard ils nous ont constamment cédé le pas, avouant que cette vertu était au-dessus de la nature, étrangère même à l'humanité. »

2. Cf. infra, XII, 6. — Dans Hom. in Matth. LXXVIII, 1 (PG 58, 711) Jean rappelle que la virginité dans l'Ancien Testament n'était pas pratiquée, même par les saints hommes; cf. aussi Hom. in Matth. I, 5 (PG 57, 19) et Quod Christus sit deus, 7 (PG 48, 823): « La virginité n'était pas connue dans l'ancienne Loi, on n'en prononçait pas même le nom. » — David seul eut l'intuition de sa grandeur: « David apercevait de loin la splendeur dont elle devait être revêtue sous la Loi Nouvelle. »

- 3. La stérilité dans le mariage est un déshonneur autant qu'un malheur. Voir : Gen. 16, 1 et 23 ; 30, 1 s. ; I Rois, 1, 5 s., les regrets exprimés par Sara, Rachel, Anne, etc. ; Deutér. 25, 5-10, la loi du lévirat. Si la fille de Jephté pleure sur sa virginité (Jug. 11, 37) c'est parce qu'elle ne doit pas aboutir au mariage. L'Ancien Testament n'a pas réalisé l'idéal affirmé dans la Genèse (2, 18 s.) sur l'unité du mariage et son indissolubilité ; il montre les Hébreux pratiquant la polygamie et la répudiation.
- 4. Voir R. Arnaldez, Les Œuvres de Philon d'Alexandrie, t. I: Introduction générale. De opificio mundi, Paris 1961, p. 64 : « Ce qui semble

à la doctrine de ce philosophe qui donne à l'ascèse une véritable valeur morale; — les Esséniens surtout, en qui on a voulu voir les précurseurs des moines chrétiens¹; ainsi, la communauté de Qumrân donne l'exemple d'une vie ascétique à l'abri du monde, qui ne fut pas inconnue sans doute du collège des Apôtres à Jérusalem².

Mais c'est avec le Nouveau Testament, saint Paul, les premiers siècles

Mais c'est avec le Nouveau Testament que s'ouvre une ère nouvelle³.

Le Christ en effet a conseillé par son exemple à ceux qui en étaient capables la continence et la virginité : « Il y en a qui se sont faits eunuques eux-mêmes pour le royaume des Cieux » (Matth. 19, 12). Saint Paul, dans ses Épîtres, exalte les mérites de la virginité qui permet à l'homme de « s'attacher sans distraction au Seigneur⁴ »; il conseille la continence, mais voit dans le mariage le symbole, imparfait sans doute, de l'union du Christ et de son Église. Et quand

certain, c'est que Philon s'est inspiré, peut-être en lui donnant une portée métaphysique particulière, de leur idéal moral et ascétique. » — Pour le problème posé par le De vita contemplativa où est présenté l'idéal des Thérapeutes, voir F. Daumas, De vita contemplativa, Paris 1963, p. 26, et, sur la question du mariage et de l'έγκράτεια chez les Esséniens, p. 127, n. 6.

1. Voir: A. DUPONT-SOMMER, Les écrits esséniens découverts près de la Mer morte, Paris 1960, p. 31 s. avec les références à Philon, Josèphe, Pline, Eusèbe, et, pour les rapports avec le christianisme, p. 384; J. Daniélou, Les manuscrits de la Mer morte et les origines du christianisme, Paris 1957, p. 123; E. M. Laperrousaz, Les manuscrits de la Mer morte, Paris 1961, p. 104.

2. Voir L. BOUYER, La spiritualité du Nouveau Testament et des Pères, Paris 1960, p. 368.

3. « Depuis qu'un Dieu né d'une vierge a paru dans le monde, l'homme a connu la pratique de cette vertu » (De cruce et latrone, Hom. II, 1, PG 49, 407).

4. I Cor. 7, 35. Sur la virginité: I Cor. 7, 1; I Cor. 7, 32-38. — Sur la continence: I Cor. 7, 8. — Sur le mariage: Éphés. 5, 22-26; II Cor. 11, 2.

la communauté chrétienne de Corinthe, s'interrogeant sur l'opportunité de vivre dans le respect de la virginité, écrit à Paul pour solliciter ses conseils, l'apôtre, quoique favorable à ce dessein, nuance sa réponse : « Je n'ai pas d'ordre du Seigneur, c'est mon avis que je donne », répond-il (I Cor. 7, 25), mais il formule le souhait : « Je voudrais que tous les hommes fussent comme moi », c'est-à-dire vivant dans la continence. Les déclarations de saint Paul tendent seulement à démontrer, placées dans leur contexte, que le mariage est bon, mais que la virginité est un état supérieur¹; c'est dans cet esprit que l'Épître aux Corinthiens sera comprise et commentée au cours des premiers siècles², l'interprétation ne variant que sur le degré de valeur à accorder au mariage. Cependant assez vite l'accent est mis sur les mérites de la vie ascétique³ et,

1. « Si tu es marié, tu n'as point péché, et si la vierge s'est mariée, elle n'a point péché, mais ces personnes auront des tribulations dans leur chair et je voudrais vous les épargner » (I Cor. 7, 28); « A ceux qui ne sont pas mariés et aux veuves, je dis qu'il est bon de rester comme moi. Mais s'ils ne peuvent rester continents, qu'ils se marient, car il vaut mieux se marier que brûler » (I Cor. 7, 8); « Celui qui marie sa fille fait bien, et celui qui ne la marie pas fait mieux » (I Cor. 7, 38).

2. Au cours des premiers siècles, les commentaires de la Ire Épitre aux Corinthiens sont toujours l'occasion de sauvegarder l'orthodoxie, d'accorder un minimum de valeur au mariage, même dans un contexte qui veut exalter la virginité: Clément d'Alexandrie dans les Stromates défend le mariage et loue la virginité; Cyprien cite saint Paul sans condamner le mariage (De habitu virg. 5 et 10), de même Origène (De orat. 31, 4; Hom. Num. 6, 1; 16, 4; 23, 3; 24, 2) et Méthode, dont le chapitre III du Banquet est un long commentaire du chapitre VII de la Ire Épître aux Corinthiens; Cassien se réfère à saint Paul pour garder au mariage sa valeur, cf. Confér. 5, 11; 5, 17; 5, 20; et 21, 32. Chez les Latins, même attitude chez Tertullien (De monogamia, 3; De pudicitia, 16) et chez saint Jérôme (Advers. Jovin. I, 3; Epist. 22, 20 et le texte où il reproche à saint Paul de donner une vue du mariage qui semble un mal, Advers. Jov. 1, 9).

3. Il semble qu'au début la dépréciation du mariage s'inspirait de la certitude d'une parousie imminente (cf. I Cor. 7, 28 : « Le temps qui reste est court », Phil. 4, 5, Rom. 12, 11, citations reprises par Jean

dans la pratique, de nombreux chrétiens, sans condamner expressément le mariage, voient en lui un état indigne d'un vrai disciple du Christ¹ et décident de vivre dans le célibat.

Dès la fin du 1^{er} siècle apparaissent des ascètes et des vierges², personnes se vouant à Dieu et menant une vie chaste et exemplaire dans leur famille ou dans des demeures isolées, pour l'édification des communautés chrétiennes³. De plus, la recherche de la solitude fut bien souvent, à cette époque, la conséquence des persécutions dont étaient victimes les chrétiens, et elle était tout naturellement accompagnée des conditions d'austérité et d'ascèse qu'avait comportées la retraite de Jésus dans le désert. Toutefois les persécutions posaient des problèmes plus urgents aux

au chapitre LXXIII). Voir à ce sujet les remarques de H. Ronder, Introduction à l'étude de la Théologie du mariage, Paris 1960, p. 25. — Cette croyance cependant sera éphémère et ne se retrouve que sous la forme du millénarisme et du montanisme.

1. Voir F. Martinez, L'ascétisme chrétien pendant les trois premiers siècles de l'Église, Paris 1913, p. 197.

2. Le terme d'ascèle désigne les hommes, celui de vierge les femmes.

3. Sur le problème des ascètes et des vierges aux premiers siècles de l'Église, voir Th. CAMELOT, Virgines Christi, Paris 1944, et M. VIL-LER, La spiritualité des premiers siècles chrétiens, Paris 1930. — Dès la fin du 1er siècle, Clément (Lettre aux Corinthiens, XXXVIII, 2) fait allusion à ceux qui vivent dans la chasteté; vers 100/150, la Doctrine des Apôtres (la Διδαγή) signale en Syrie et en Palestine des ascètes voués à la diffusion de l'Évangile; IGNACE D'ANTIOCHE (vers 160) parle du groupe que forment les vierges (Lettre aux Smyrniens, XIII, 1); Justin (vers 150) décrit la pureté des mœurs chrétiennes (Apol. I, 14, 29); vers 180 Athénagore témoigne qu'il existe chez les chrétiens des hommes et des femmes qui s'abstiennent du mariage durant toute leur vie (Legatio, 33); le Pasteur d'HERMAS (vers 150?) fait mention de ces vierges ; les Lettres sur la virginité attribuées à saint Clément, mais datant sans doute du début du IIIe siècle ou de la fin du IIe (cf. infra, p. 35, n. 1), lettres destinées à des chrétiens de Syrle et de Palestine, montrent qu'alors des personnes consacrées à Dieu menaient dans des communautés chrétiennes une vie plus fervente que les autres fidèles; les lettres sont une mise en garde contre les cohabitations, mais il n'est pas fait allusion à des communautés de femmes. chrétiens, leur offrant le moyen de témoigner leur attachement au Christ en partageant par le martyre ses souffrances et sa mort; la virginité n'était pour eux qu'une préparation au martyre¹. Quand cessèrent les persécutions, ce témoignage fut recherché dans une identification avec la vie de sainteté du Christ et la virginité devint la condition nécessaire d'une conduite morale parfaite. Divers ouvrages qui lui sont consacrés montrent l'estime dans laquelle est alors tenue la virginité²; elle tend à conquérir sur le plan social autant que religieux une place importante, car il ne s'agit plus d'exemples isolés, mais d'un mouvement vaste et profond³, reposant sur une conviction doctrinale solide, alimentée par un zèle de néophytes, et qui modifie les données sociales traditionnelles.

Les excès étaient inévitables, d'autant plus qu'un courant ascétique, en dehors de l'influence de Paul, se développe depuis la fin du premier siècle dans le judéo-christianisme et tend à exalter la virginité en condamnant le mariage. Le gnosticisme donne une base dogmatique au mépris de la chair⁴, et son influence est insidieuse et durable; ainsi l'encratisme⁵ prétend imposer la continence (èyxoá-

- 1. Voir M. VILLER, La spiritualité..., p. 25-27.
- 2. Cf. supra, p. 13, n. 3. M. VILLER note qu' « au 111° et au 111° siècle, la plus grande partie de la littérature spirituelle se concentre autour de la virginité qui, immédiatement après le martyre, constitue la perfection » (p. 27).
- 3. Dès le 11° siècle la virginité est en honneur partout où il y a des chrétiens, dans tous les milieux sociaux (cf. M. VILLER, op. cit., p. 28).
- 4. Les doctrines dualistes sur la chair et l'esprit existaient au 1er siècle, saint Paul y fait allusion dans I Tim. 4, 1-3.
- 5. Les tendances encratites sont manifestes chez les Judéo-chrétiens (les Odes de Salomon, les Clémentines), chez Tatien et chez les gnostiques (Satornil, Marcion, Valentin). Cependant le courant principal du christianisme qui se réfère à saint Paul et à la 1re Épitre aux Corinthiens, n'a rien d'encratite dès que l'on quitte la Palestine et la Syrie orientale; c'est le cas pour Ignace d'Antioche, Théophile d'Antioche, Athénagore (pour la Grèce), Clément d'Alexandrie (pour

τεια) à tous les fidèles, et l'eunuchisme¹ pousse cette erreur jusque dans ses conséquences extrêmes. L'Église des premiers siècles dut veiller à ce que les paroles de saint Paul fussent fidèlement interprétées; les déviations doctrinales furent réprimées et les hérésies qui déchirèrent l'Église provoquèrent diverses mises au point, conseils et exhortations. Au concile de Gangres (vers 340)², les thèses encratites furent condamnées et Jean Chrysostome les réfute sévèrement dans le début du Περί παρθενίας.

L'ascétisme à Antioche au IV^o siècle L'ouvrage de Jean Chrysostome est lié au grand mouvement du monachisme au IV^e siècle; cette perspective permet d'éclairer le cli-

mat dans lequel baigne le traité. A Antioche en particulier l'état moral de la société, les abus de toutes sortes dénotant une grave crise des consciences³ avaient poussé bien des

l'Égypte). — Cf. Nouvelle Histoire de l'Église, par J. Daniélou et H.-I. Marrou, t. I, p. 151-155, Paris 1963.

- 1. Origène se mutila pour ne pas être exposé à perdre la chasteté; les cas de ce genre furent si nombreux que le concile de Nicée (325) interdit aux eunuques l'accès du sacerdoce.
- 2. Le concile condamne les chrétiens qui réprouvent le mariage et ne laissent aucun espoir aux gens mariés : « Si quelqu'un blâme le mariage et condamne la femme fidèle et religieuse qui dort avec son mari, affirmant qu'elle ne peut entrer dans le Royaume des Cieux, qu'il soit anathème » (Can. 1).
- 3. Dans le traité Adversus oppugnatores vitae monasticae, I, 7 et III, 8, Jean décrit les cités habitées par Satan. Sur la licence des mœurs à Antioche, voir : A.-J. Festugière (Antioche palenne..., p. 85), qui cite le jugement porté par Julien sur les mœurs à Antioche et dont les conclusions doivent être nuancées par les remarques de H.-I. Marnou, REG, 76, 1963, p. 430-436. Dans les œuvres de jeunesse, Jean, avec une généreuse indignation, flétrit une société qui, si elle s'ouvre largement au christianisme, reste encore païenne de coutumes, de mœurs et d'éducation; il invite les chrétiens à pratiquer l'ascèse loin du contact de la ville. Il tempérera plus tard sa fougue : la solution des ascètes solitaires risquait, malgré l'excellence des motifs, d'aboutir pour le christianisme à une rupture avec la société qui eût fait de

hommes et bien des femmes avides de perfection vers le désert et la vie contemplative. Jean s'était laissé griser par ces exemples édifiants; dans le traité Adversus oppugnatores vitae monasticae, presque contemporain du Περὶ παρθενίας, il condamnait avec tant de fougue la vie dans le monde qu'il ne voyait pour les jeunes de son temps qu'une solution s'ils voulaient garder leur âme pure, l'éducation dans un monastère. L'ascétisme, alors pratiqué de préférence sous la forme anachorétique, était très rigoureux, il se proposait d'anéantir la chair et d'assurer par des mortifications extraordinaires, un détachement total du monde pour que rien ne pût troubler la prière. Dans les monas-

l'Église un ghetto; en particulier, la vie en communauté a parfois mis les vierges en dehors de l'assemblée des fidèles (voir F. Martinez, L'ascétisme chrétien..., p. 76).

1. Advers. oppugn. I, 8. — On trouve même violence dans l'exhortation adressée à son ami Théodore de Mopsueste qui a renoncé à la vie d'austérité pour administrer les biens paternels et songer au mariage (I, 16). Il s'agit là d'œuvres de jeunesse; dans le traité « De la vaine gloire et comment les parents doivent éduquer leurs enfants », écrit sans doute à Constantinople, Jean confle aux parents l'éducation chrétienne de leurs enfants (voir H.-I. Marrou, Histoire de l'Éducation..., p. 475).

2. Voir: A.-J. Festugière, op. cit., p. 307: « Reclus ou hypètre (vivant en plein air), le solitaire veut vivre en communion perpétuelle avec le Seigneur. En Syrie comme en Égypte, on désignait cette vocation du nom de 'vie angélique '(άγγελική πολιτεία). Pour qui veut mener la vie angélique, le grand ennemi est le corps. Toute la spiritualité de ce temps est foncièrement dualiste... Si le corps est le mal, il faut l'exterminer. Dans l'état d'hypètre, le moine a pour but de réduire son corps à néant, ou du moins de le rendre tellement insensible que froid, pluie, neige, brûlure du soleil n'agissent pas plus sur lui que sur une pierre. » -- Sur les mortifications concernant l'usage des chaînes de fer, la nourriture, le vêtement, la vie du moine entièrement reclus (καθειργμένος) dans des cahutes, des baraques, des grottes ou des cavernes, la vie plus rude encore des hypètres (ὑπαίθριοι) qui vivent exposés à toutes les variations de température, voir : Festugière, op. cit., p. 292. La conclusion est que « les ermites syriens se distinguent par la rigueur incroyable de leurs pénitences. Elle passe l'imagination... ». Sur le problème des moines, voir A.-J. FESTUGIÈRE, Les moines d'Orient, 3 vol., Paris 1961.

tères¹, le régime était moins sévère, non exempt de tolérances adaptées au tempérament de chacun, mais l'austérité de vie réclamait cependant de grandes qualités d'endurance. Chez tous, la virginité était une obligation : consacré à Dieu, l'ascète ne pouvait se marier sans commettre un adultère². Quant à l'ascètisme citadin, il offrait à des hommes et à des femmes vertueux la possibilité, tout en faisant vœu de virginité, de rester dans le monde au service de leurs semblables et de leur apporter leur aide et leurs conseils, moralement et spirituellement³. Au rve siècle, beaucoup vivaient dans leur famille, d'autres se groupaient, les vierges dans des préfigurations de monastères⁴, les ascètes dans des communautés d'ascèse, les ἀσκητήρια⁵.

La jeunesse de Jean, attraits du monde et ascétisme

Jean Chrysostome, bien qu'élevé par sa mère⁶ dans une foi très profonde, était peu préparé à l'ascèse⁷; son éducation intellectuelle et mo-

1. Dans la région d'Antioche: le couvent d'Imma, le couvent du Mont Silpios, celui du mont Skopélos, etc. Plus loin le couvent de Gindaros, celui de Télida. Cf. L. Meyer, Jean Chrysostome, maître de perfection chrétienne, Paris 1933, p. 31; on peut consulter les ouvrages de J. Lassus, Sanctuaires chrétiens de Syrie, Paris 1947 et G. Tchalenko, Villages antiques de la Syrie du Nord, Paris 1953.

2. Cf. Ad Theod. laps. II, 3 (PG 47, 312).

3. On les appelait des μιγάδες.

4. Il semble que ces couvents de femmes aient existé assez tôt : vers 270, saint Antoine, avant sa retraite, avait confié sa sœur à une maison de vierges (S. Athanase, Vita Antonii, 3. PG 36, 843).—Sur ces couvents, voir : A.-J. Festugière, Antioche..., p. 314. Il existait un couvent de femmes dans la région d'Antioche, mentionné par Théodoret (H.R. IX, PG 82, 1385 B),— et un autre à Antioche même (H.E. III, 19, 1, PG 82, 1117 B). Théodoret parle aussi de religieuses qui mènent soit la vie cénobitique, soit la vie solitaire (H.R. XXX, PG 82, 1493 C).

5. Ainsi l'ἀσκητήριον de Diodore. Sur le problème des ἀσκητήρια, leur rôle dans la formation de la jeunesse, cf. L. Meyer, op. cit., p. 28, et A.-J. Festugière, op. cit., p. 181.

6. Son père était mort peu après sa naissance.

7. Sur l'attachement de Jean aux choses terrestres, lire le passage

rale, malgré l'empreinte chrétienne, avait été celle de la bourgeoisie païenne d'Antioche; sa vivacité et sa curiosité d'esprit en faisaient naturellement un admirateur du monde qui l'entourait, si séduisant pour un jeune homme. et il ne fut pas insensible aux plaisirs que la ville lui offrait largement: courses, jeux, spectacles1. Plaisirs parfois dangereux pour des âmes vulnérables; une courtisane de Phénicie qui « paraissait au théâtre avec un grand éclat » avait fait des ravages dans les familles et beaucoup de jeunes gens s'étaient laissé prendre à ses charmes2. Quel fut, sur le plan sexuel, le comportement de Jean dans sa jeunesse? Tout permet de penser qu'il ne s'abandonna jamais à des passions coupables, comme le fit saint Augustin, même s'il trouva quelque attrait à cette vie mondaine. Après son baptême, reçu à l'âge adulte en 369, Jean, sous l'influence de l'évêque Mélèce, puis de Flavien son successeur, s'écarta du milieu agité de la ville et se consacra à la lecture des livres saints en compagnie de son ami Basile3. Mélèce, Flavien, Diodore, qui dirigeait un ἀσκητήριον, faisaient preuve, tout en prêchant l'ascétisme, de beaucoup de modération et condamnaient toute mortification excessive. Ainsi. Jean pratiquait la vie des moines en demeurant

du De compunctione, I, 6 où il raconte non sans humour les craintes qu'il éprouva au moment de se retirer auprès des solitaires et de partager leur régime alimentaire et leurs conditions de vie : « Je me demandais avec une sorte d'anxiété comment on pouvait s'y procurer les aliments nécessaires et s'il était possible d'y manger le pain frais et du jour ; je me demandais si l'on ne m'obligerait pas à me servir de la même huile pour préparer en même temps ma lampe et ma nourriture, si l'on ne me réduirait pas au triste régime des légumes, si l'on ne m'imposerait pas quelque rude travail, par exemple de bêcher la terre, de porter du bois, de puiser de l'eau... »

- 1. Cf. De sacerdotio, I, 3: « Les sollicitations du monde et les rêves de la jeunesse retenaient mon cœur rivé à la terre », et I, 4. Voir : C. Baur, Johannes Chrysostomus, München 1930, I, p. 33.
- 2. Cf. Hom. in Matth. LXVII, 3. Cette pécheresse, autre Madeleine, fut d'ailleurs touchée par la grâce.
 - 3. De sacerdotio, I, 3.

auprès de sa mère et en participant aux réunions du groupe de Diodore¹. Cette existence n'aliénait pas ses activités et réclamait de sa part une discipline morale ferme, mais sans excès; elle semblait lui convenir, et quand son ami Basile, entré dans la vie monastique², le pressa de le rejoindre, il refusa après une émouvante intervention de sa mère³. Peut-être lui paraissait-il plus profitable, pour le service de Dieu, de rester dans le monde⁴. Brusquement, après la mort de sa mère, il quitta la ville pour se retirer dans la montagne; décision étrange⁵, mais cette âme de feu était portée aux solutions extrêmes et l'ascétisme modéré de son existence citadine, laissant son âme insatisfaite, créa sans doute chez Jean le désir du dépouillement total, à l'exemple des saints hommes dont il évoquera la vie au

- 1. BAUR, op. cit., I, p. 87, admet que Diodore, s'étant trouvé à la tête d'une école monastique, aurait été le maître de Jean Chrysostome pendant ses années de solitude. Sur cette hypothèse, voir L. MEYER, op. cit., p. 18.
- 2. De sacerdotio, I, 3.
- 3. Cf. De sacerdotio I, 5.
- 4. Dans le traité Adversus oppugnatores vitae monasticae, III, 12, Jean raconte l'histoire de ce jeune homme trop ardent pour la vie des solitaires auquel il conseilla de mettre un frein à son zèle : « Je le pressai d'habiter la ville et de se livrer à l'étude des lettres ; il rendrait ainsi le plus grand service aux jeunes gens de son âge. »
- 5. La mort de sa mère fut-elle la cause directe de sa décision? Quelle a été la véritable influence d'Anthousa sur ce fils qu'elle a gardé près d'elle jusqu'à sa mort, et qui avait pour elle une grande admiration (dans Ad viduam juniorem, 2, il rappelle avec ferveur l'éloge que Libanios fit de sa mère)? Peut-être est-ce par un réflexe de libération qu'il a recherché l'expérience totale de l'ascèse; peut-être aussi le départ de Diodore a-t-il laissé l'άσκητήριον dans un état de crise qui fut insupportable à Jean; peut-être enfin l'explication de Palladios est-elle la bonne, qui fait de la décision de Jean l'aboutissement naturel de sa crise de conscience; l'expérience de l'ascétisme citadin n'était pour lui qu'une expérience incomplète, peu loyale vis-à-vis de Dieu puisqu'elle conciliait le service de Dieu et l'attachement au monde (cf. Palladios, Dial. V, PG 47, 18 C).

désert dans le Περὶ παρθενίας1. Or, tout contribuait pour lui à faire de cette retraite un détachement complet des choses du monde, un témoignage d'abnégation et d'amour : son appartenance à un milieu aisé, sa jeunesse sans souci passée auprès d'une mère attentive, son éducation brillante. la fragilité même de sa santé qu'il s'acharnera à mettre à rude épreuve. Sous la direction d'un vieux moine syrien, il mena d'abord pendant quatre ans la vie de cénobite2; en 378-379 il se réfugia seul dans une grotte du mont Sylpios. Cette vie anachorétique fut si excessive qu'il y ruina sa santé : il consacrait du moins une grande partie de ses journées et de ses nuits à la lecture et à la méditation de l'Ancien et du Nouveau Testament. Gravement malade. il décida enfin d'interrompre cette épuisante expérience : rentré à Antioche vers la fin de l'année 380, il fut ordonné diacre au printemps 381. C'est au milieu de ses occupations diaconales que Jean a composé la plupart de ses traités d'ascétisme.

II. LA DATE DE COMPOSITION

Il n'est pas possible de déterminer avec certitude la date de composition du Περί παρθενίας. Lorsque, dans l'Homélie XIX sur la Ire Épitre aux Corinthiens, Jean Chrysostome renvoie l'auditeur à son traité sur la virginité, il fait allusion très vraisemblablement à notre ouvrage : « Si nous avons laissé de côté ce qu'il conviendrait de dire sur cette vertu, qu'on ne nous accuse pas de négligence. Nous avons composé un livre entier sur ce sujet avec autant de soin qu'il nous a été possible; aussi avons-nous cru inutile d'v revenir aujourd'hui et nous y renvoyons nos lecteurs » (XIX, fin). L'homélie ayant été prononcée en 392 à Antioche, on peut fixer ainsi à 392 le terminus ad quem1; avant 392, nous en sommes réduits à des conjectures, car aucune allusion n'est faite, dans les œuvres de cette période, à un projet de traité sur la virginité. Certaines considérations permettent cependant de faire remonter la composition, selon toute vraisemblance, à l'époque du diaconat.

1. Tillemont suggérait une autre date en se référant à une phrase du chapitre IX; Jean s'adressant à ceux qui condamnent sans restriction le mariage, déclare : « Ceux qui se rendent coupables de fornication et d'adultère, je les châtie et les chasse du corps de l'Église, mais ceux qui contractent mariage, s'ils sont chastes, je n'ai pour eux que des éloges » (IX, 3). Seul un évêque peut parler de la sorte, disait Tillemont, qui repoussait la composition de l'ouvrage à l'époque de l'épiscopat.

^{1.} LXXIX, 1-2 et LXXX, 1.

^{2.} Palladios, Dial. V, PG 47, 18, et les réflexions du De compunctione I, 6 citées plus haut, p. 17, n. 7.

Si Jean s'est toujours intéressé, en effet, au problème de la virginité, il s'en est occupé très activement surtout pendant les deux ou trois ans qui ont suivi son retour à Antioche, en 380. Alors que les œuvres plus tardives n'en parlent qu'incidemment, de nombreux traités sont consacrés à la virginité, au célibat, à l'ascétisme entre les années 380 et 382¹; ils répondent sans doute aux préoccupations que causaient à Jean ses fonctions de diacre² depuis 381 et présentent chacun l'un des problèmes particuliers que soulève la virginité. Aussi est-il logique de situer à l'époque

1. Les trois livres de l'Adversus oppugnatores consacrés à la défense de l'idéal monastique contre les campagnes de dénigrement et de persécution dont il est l'objet ont été rédigés pendant ou à la fin de la période du désert : 374-376 selon J. Dumortier (Cohabit. susp., « Les Belles Lettres », 1955, p. 15); 376 selon BAREILLE (Jean Chrusost., Œuvres complètes, I, 1864), Auf der Maur (Mönchtum und Glaubensverkündigung in den Schriften des hl. J. Chrysost., Paradosis, 14, Fribourg 1959), et C. BAUR (J. Chrysostomus, München 1930): 376-378 selon L. Meyer (J. Chrysostome, maître de perfection chrétienne); cependant le P. Festugière repousse la date de composition en 383-386 (Antioche païenne et chrétienne, p. 192). - Le deuil de la jeune veuve de Thérasios est l'occasion d'un court traité de consolation qui est un éloge de la viduité chrétienne; on en fixe la composition en 380 (Dumortier, op. cit., p. 16), 380-381 (Auf der Maur), 381-382 (MEYER). Le traité Ad Stagyrium évoque également le problème du mariage et de la virginité, il daterait de 381 (MEYER, AUF DER MAUR. DUMORTIER). Les deux lettres Ad Theodorum se situent sans doute au moment du retour de Jean à Antioche, pendant la période du diaconat (cf. éd. Dumortier, SC, 1966, p. 10). Enfin deux opuscules Contra eos qui habent apud se virgines subintroductas et Quod regulares feminae viris cohabitare non debeant, attribués généralement sur la foi de Palladios (Dial. V, PG 47, 15) à la période épiscopale, dateraient plus vraisemblablement des années 381-382 (cf. article J. Dumortier, MSR VI, p. 247, et op. cit., p. 16; cf. aussi L. Meyer, op. cit., p. xviii; C. Baur, op. cit., t. I. p. 141).

2. L'Église d'Antioche entretenait plus de 3.000 vierges et veuves, cf. In Matth., Hom. LXVI, 3 (PG 58, 630); les diacres intervenaient sans doute pour le choix ou du moins pour l'inscription sur la liste des vierges consacrées (cf. L. Meyer, op. cil., p. xvIII).

où furent écrits ces ouvrages un traité plus complet les justifiant par un éloge (ἐγκώμιον) de cette vertu.

Mais c'est surtout l'esprit dans lequel est rédigé le Περὶ παρθενίας qui nous paraît déterminant pour fixer la date de composition : l'idéal de la virginité proposé par Jean est très voisin de l'idéal défendu dans le traité Adversus oppugnatores vitae monasticae et dans les traités ascétiques; tous ces ouvrages sont animés par la fougue de la jeunesse et le souvenir de l'expérience anachorétique y est encore vivace¹. Seule, par exemple, une ardeur juvénile peut, dans le Περὶ παρθενίας, expliquer à la fois l'exaltation de la pensée, les outrances de la forme et la position adoptée par l'auteur à l'égard du mariage et des gens mariés; sa « diatribe stupéfiante² » du mariage, son portrait de la jeune vierge, contrastent singulièrement avec la spiritualité éclairée que révèlent sur ce sujet les œuvres composées à l'époque de la prêtrise³, et il est difficile d'admettre que

1. Ainsi, au chapitre IX, 1 Jean parle de ces forts qui n'ont pas besoin du mariage pour éteindre les feux de la concupiscence et qui parviennent au même résultat par les prières, les jeûnes, l'ascèse. De même, au chapitre LXXIX, il évoque la vie des prophètes au désert, dans la mortification, la prière et la contemplation.

2. Voir L. Bouyer, La spiritualité du Nouveau Testament et des Pères, p. 529. Pour le portrait de la jeune vierge, cf. chap. LXIII, 3.

3. Dans le De sacerdotio tout un passage est consacré aux vierges (III, 17); Jean y reprend quelques-unes des idées déjà développées dans le Περὶ παρθενίας; il distingue le cas des veuves, des vierges, des jeunes vierges vivant sous le toit paternel, mais il insiste sur les problèmes particuliers que pose la direction des vierges, sur les difficultés de la tâche pour l'évêque, à qui est confié le « troupeau des vierges ». Il le fait comme s'il avait eu sa part de ces responsabilités, c'est-à-dire en qualité de diacre. — Les trois homélies intitulées Περὶ γάμου qui font aussi l'exégèse des déclarations de Paul sur le mariage et la virginité (beaucoup plus tardives puisqu'elles datent de l'épiscopat) révèlent une maturation certaine de la pensée sur ce problème que l'auteur traite avec beaucoup de mesure. — La XIXe Homélie sur la Ire Épitre aux Corinthiens, prononcée en 392 dans le cours d'une série de 74 homélies, résume avec une grande fermeté de pensée et avec modération le Περὶ παρθενίας. Cf. plus loin, p. 67.

ces pages aient pu être publiées après 386, en un temps où Jean avait charge d'âmes et conciliait si heureusement son désir d'ascèse avec une charité plus immédiatement efficace¹.

En outre, la composition elle-même du traité est assez instructive sur le point qui nous occupe : la première partie, courte, forme une introduction qui est surtout une mise au point; elle s'adresse en particulier à des chrétiens hérétiques, contempteurs du mariage. Jean leur consacre quelques pages assez fermes (chap. I-XII) qui tendent à informer son lecteur sur les erreurs dogmatiques qu'il lui faudra éviter en lisant son traité. Ainsi la sévère condamnation de l'encratisme est-elle une précaution nécessaire avant l'éloge enthousiaste de la virginité, et la défense du mariage un indispensable prélude au vibrant réquisitoire qui sera dressé contre ce dernier. Sans réduire la portée du reste de l'ouvrage, ces chapitres en atténuent les outrances et réfutent par avance les objections possibles à la doctrine qui y est soutenue. Cette prudence de l'auteur n'est-elle pas imposée par les réserves qu'avaient pu susciter les positions assez tranchées des premiers traités d'ascétisme ? Si Jean a cru nécessaire de se situer exactement par rapport à l'encratisme, n'est-ce pas pour prévenir une éventuelle interprétation malveillante de son éloge de la virginité? Or, cette interprétation n'était possible qu'à l'époque des traités ascétiques, quand sa fougue pouvait le rendre suspect, elle est peu vraisemblable plus tard. En ce cas, l'ouvrage aurait été publié à une date légèrement postérieure aux propos et aux textes qui pouvaient être incriminés, soit aux alentours de 3821.

Quant aux circonstances mêmes de la publication, elles nous sont inconnues : le traité a-t-il été demandé à Jean pour être destiné à l'édification de groupes ascétiques d'Antioche ? Est-ce Jean lui-même qui, exalté par le haut idéal d'héroïsme que comporte le sujet, a éprouvé le besoin et jugé opportun de publier à Antioche un éloge de la virginité ? Nous l'ignorons².

- 1. H. Musurillo propose la date de 392: Jean aurait rédigé l'ouvrage entier au temps de ses homélies sur la *Ire Épître aux Corinthiens* et aurait précisément utilisé ces discours pour sa dernière compilation. C'est ainsi qu'il pouvait omettre ce χωρίον dans l'Homélie XIX (voir H. Musurillo, « Some textual studies », *Studia patristica* III (1961), p. 92). Selon cette théorie les dernières lignes de l'Homélie XIX sur l'Épître I aux Corinthiens, qui renvoient les lecteurs au Περί παρθενίας, auraient été ajoutées après coup. Mais cette date de 392 nous paraît contredite par le contenu du traité et l'esprit qui l'anime.
- 2. Tout ce que l'on peut admettre, c'est que l'ouvrage s'adresse à des vierges, et vraisemblablement à des femmes, si l'on en croit le genre des substantifs, des adjectifs et des participes (avec des exceptions, d'ailleurs). L'auteur ne formule pas l'intention (σκοπός) de convertir à sa thèse, d'inspirer le désir de la virginité consacrée; ses remarques semblent ne pas s'adresser à des laïcs.

^{1.} Il est significatif que le Περὶ παρθενίας, tout comme les autres traités inspirés par la virginité au cours des années 380-382, passe sous silence la mission de la vierge dans la société. La vie ascétique ne semble pas encore, dans ces traités antérieurs au diaconat, comporter cette exigence de charité au service des autres que mettent très vivement en relief les œuvres plus tardives. Voir plus loin p. 50, n. 4, et p. 67. Sur la nécessité de l'aumône et de la charité, cf. In Matth., Hom. L, 4, LXXVIII, 1, De poenitentia III, 2 (sur l'interprétation symbolique des lampes que portent les vierges), VII, 7.

III. LE PLAN

Le plan n'est pas très rigoureux, car il s'agit beaucoup moins d'une composition méthodique que d'une pensée qui se développe guidée par le texte de saint Paul (I Cor. 7); or, saint Paul entrecroise constamment les thèmes de la virginité et du mariage. On peut cependant distinguer dans le traité de Jean trois éléments: une partie polémique (1), deux parties d'exégèse de Paul (2, 4), une partie morale sur l'éloge de la virginité et les ennuis du mariage (3).

1. Chapitres I à XXIV : Remarques générales sur la virginité.

A — Contre les vierges hérétiques, contre les contempteurs du mariage. — 1. La virginité est pureté d'âme, or, la vierge hérétique obéit au diable, elle se dresse contre Dieu, elle est en état de péché. Qu'importe un extérieur modeste et respectable si l'âme est souillée ? (I à VII); 2. En outre, la vierge hérétique condamne le mariage sous prétexte que la matière est mauvaise; l'erreur manichéenne fait injure à l'œuvre de Dieu (VIII); 3. Enfin, la condamnation du mariage comme un vice dessert la virginité, puisqu'elle prive la vierge du privilège du choix et qu'elle fait de la virginité un bien seulement supérieur à un mal (XI). Ainsi sont réfutées les thèses encratites.

B — Contre les contempteurs de la virginité. — Remarques préliminaires sur les intentions de saint Paul quand il s'adressait aux Corinthiens, explication de ses réticences dans l'éloge de la virginité, de son « indulgence » à l'égard des gens mariés (XII et XIII). — Jean réfute deux objections présentées par des chrétiens : a) s'il est bon pour l'homme d'être continent, pourquoi le mariage s'est-il introduit dans la vie ? — Selon la Genèse, répond-il, la virginité a précédé le mariage et celui-ci a été créé après la faute et l'apparition de la concupiscence pour être un frein à celle-ci. b) Le genre humain pourrait-il survivre si tous les hommes et toutes les femmes restaient vierges? - L'argument est sans valeur, car si Dieu le voulait, il trouverait pour perpétuer la race un autre moyen que la conception, comme il l'a fait pour nos premiers parents, pour les anges et pour les archanges (XIX).

Dernier conseil aux chrétiens fourvoyés: on ne calomnie pas impunément la virginité, Dieu déchaîne sa colère contre les hommes qui portent atteinte au bien, comme le montrent des exemples célèbres (Élie, Élisée ont vu leurs persécuteurs punis; le Pharaon, Corê, Saphire, Aaron ont été sévèrement châtiés pour s'être dressés contre Dieu) (XXIV).

2. Chapitres XXV à L : Exégèse de Paul (I Cor. 7, 1-27).

Paul recommande la virginité mais semble tolérer le mariage; l'indulgence à l'égard du mariage n'est qu'apparente, puisque Paul fait implicitement l'éloge des âmes appelées à une plus haute vertu et qu'il revient souvent sur la tyrannie du mariage pour en détourner ses auditeurs (XXVIII). Le mariage ne peut donc être que le refuge des êtres faibles.

A — Le parallèle entre les deux états est tout à l'avantage de la vierge : le mariage ne peut prétendre qu'à éviter

au chrétien la souillure du péché de fornication, la virginité seule crée des saints (XXX):

- 1. Même si les époux observent la continence pour se livrer à la prière, le mariage offre trop d'occasions de négliger Dieu; or, pour le chrétien, tout doit être pensé en fonction de ses rapports avec Dieu, et si l'« homme non marié s'inquiète des choses de Dieu », l'homme marié, lui, « s'inquiète des choses du monde » (XXXV).
- 2. Paul se propose en exemple pour recommander la continence : a) cette vertu, dit-il, n'est pas difficile à pratiquer, comme on le croit communément; il sussit de notre bonne volonté pour entendre l'appel de Dieu, et de notre effort personnel pour faire fructisier cette grâce en notre âme; b) si Paul recommande la continence aux veuves, c'est aussi pour les conséquences désastreuses qu'entraînent les secondes noces. Et pourtant certains hommes préfèrent supporter ces désordres parce qu'ils veulent éviter par ce moyen le péché de fornication : quelle preuve de faiblesse! La vierge, elle, n'a pas fui devant ce combat, elle a résisté aux assauts de la nature, elle est demeurée pure et sainte (XXXVII); c) mais la jeune fille est-elle condamnée à renoncer au mariage, la veuve aux secondes noces ? Non : si elles n'ont pas fait vœu de virginité ou de viduité, le mariage leur est permis, mais il est le signe d'une démission devant une vertu qui leur paraît trop difficile; dans le cas où elles ont fait le vœu, le mariage est la rupture du contrat conclu avec Dieu (XXXIX); d) à plus forte raison le divorce est-il condamnable, car si on a eu la faiblesse de se marier, il faut en accepter les conséquences ; le lien conjugal est indissoluble et le divorce un adultère (XL et XLI).
- B La virginité n'est donc pas une obligation, mais un état souhaitable pour le vrai chrétien, qui cherche à être près de Dieu; cela à cause de la tyrannie des soucis temporels qui assaillent l'homme marié, en particulier ceux que lui causent ses enfants et son épouse : si Dieu a placé la

femme comme une aide auprès de l'homme, elle a de son propre mouvement perdu sa destination première. Elle peut aider son mari dans les choses mineures, mais sur le plan spirituel elle ne peut lui être utile que grâce à sa valeur morale personnelle, non par sa qualité d'épouse (XLIII à XLVII).

C — Et quelle est la récompense de la virginité ? N'estelle que la libération des soucis temporels ? Si Paul ne parle pas des récompenses célestes promises par le Christ, c'est parce qu'il veut montrer le caractère immédiat de la récompense et détruire l'opinion courante des joies du mariage (LI).

3. Chapitres LI à LXXII : Inconvénients du mariage, éloge de la virginité.

Peut-on parler en effet des joies du mariage? Les médiocres satisfactions qu'il procure sont peu de chose en comparaison des soucis qu'il traîne à sa suite!

Le mariage n'accumule-t-il pas les obstacles au bonheur? drames de la jalousie, pour l'homme, pour la femme (LIII à LV), inconvénients inhérents au mariage, depuis les fiançailles jusqu'à la mort des deux époux (LVI et LVII). D'ailleurs, même si le mariage est parfaitement heureux, tous les biens de la terre ne comptent pas aux yeux de Dieu (LVIII).

La vierge, au contraire, n'éprouve aucun besoin des biens éphémères que recherche la femme mariée (LXI), sa parure est toute spirituelle. Quant aux souffrances que lui impose la virginité, elles sont source de joie, parce qu'elles sont endurées pour le Christ (LXIV); et que sont-elles, comparées à celles de la maternité (LXV)? Enfin, Jean montre tous les ennuis du mariage dont la vierge, pour son bonheur, est débarrassée (LXVI à LXXII).

4. Chapitres LXXIII à LXXXIV : Exégèse de Paul (I Cor. 7, 28-fin).

L'approche du Jugement rend inopportun le mariage : « Le temps qui reste est court » : songeons à notre comparution devant le Juge suprême et détachons-nous des richesses, plaisirs, biens de ce monde (LXXIII). Il nous faut désormais nous soucier des choses du Seigneur et vivre avec notre femme « comme n'en ayant pas » (LXXV). Il reste bien entendu que cette conduite n'est pas une contrainte, Dieu ne nous « met pas la corde au cou » et la virginité doit être librement acceptée (LXXVI). Pour nous inquiéter des choses du Seigneur, il ne faut pas seulement nous abstenir de l'acte de chair, la chasteté de l'âme est nécessaire. Pureté du corps, pureté de l'âme : la virginité fait de nous des anges (LXXVIII). Voyez les prophètes Élie, Élisée, Jean : dans le désert ils vivaient déjà de la vie des anges, que leur assuraient la mortification et la chasteté (LXXX). — Mais, objecte-t-on, Abraham a été marié et jouit pourtant de la félicité divine. Ce n'est point au mariage qu'il doit son bonheur, mais à ses vertus exceptionnelles; tout comme les vierges folles ne doivent point leur damnation à leur chasteté, mais à leur perversité (LXXXII). Hâtons-nous : Dieu exige aujourd'hui de nous plus qu'autrefois, les récompenses promises par le Christ sont proches désormais, aussi veut-il que nous les méritions par une vertu plus parfaite; la virginité nous aide à les acquérir. Au jour du Jugement, le Seigneur accueillera les Justes à sa droite, promettant aux vierges la vie éternelle (LXXXIV).

IV. LES SOURCES

Toutes les œuvres chrétiennes de l'époque révèlent une interpénétration de deux cultures, profane et sacrée. Dans le cas du Περὶ παρθενίας, cependant, les emprunts directs à la littérature gréco-latine sont assez rares, car le sujet s'y prête mal; en revanche, Jean s'est généreusement inspiré de l'Écriture et les citations dont il enrichit son traité prouvent une grande familiarité avec les deux Testaments.

De ses lectures profanes, Jean a retenu le souvenir de quelques vers d'Euripide et de Sophocle, reprenant pour ses descriptions des ennuis et des soucis de la jeune épouse un thème bien connu de la tragédie grecque¹. L'influence des philosophes ne pouvait être que limitée sur le problème précis de la virginité²; toutefois la doctrine stoïcienne et

1. On trouve dans *Médée* (1090 s.) et dans *Alceste* (878-888) les thèmes principaux du chapitre LVII. — Quelques images du chapitre LVI se trouvent dans les *Trachiniennes*. A ce sujet, voir H. Musurillo, « The symbolism of the Trachiniae », *Trans. Am. Phil. Assoc.* 92 (1961), 377.

2. Les écrivains classiques fournissent des citations, des références, des images, sans parler de la qualité démosthénienne de certaines périodes (Libanios était à l'école des orateurs classiques); on peut relever une citation de Platon, Timée 29 a et 29 e (chap. VIII, 1), quelques images ou termes platoniciens : les ailes de l'âme (XXVI, XLIV, LXXX), les choses perceptibles (XLIX), le terme ἐπικάμ-ψαι (X), le souvenir d'une phrase du Phédon (XXX), peut-être aussi celui d'un vers de Pindare (LVIII, 1).

les thèses cynico-stoïciennes qui alimentaient la prédication populaire des premiers siècles ne sont pas absentes de notre traité, le culte de l'effort et de l'énergie qu'enseignait la sagesse païenne étant aussi familier à Jean qu'il l'était aux moralistes chrétiens des débuts du christianisme. Mais surtout Jean Chrysostome est redevable au milieu dans lequel il a vécu; la société du rve siècle reste encore prisonnière d'habitudes et de méthodes traditionnelles, et cette persistance de la mentalité et des mœurs païennes est à l'origine de préjugés implicites, par exemple sur le problème du mariage¹; tout en stigmatisant comme d'inspiration païenne certaines formes de vie contemporaine, Jean Chrysostome en est la victime inconsciente.

L'Ancien Testament est un vaste répertoire de citations, auxquelles il convient d'ajouter des allusions fréquentes à des événements et à des personnages de la Bible. L'usage qui est fait des textes scripturaires est très varié : certains sont utilisés à des fins idéologiques et servent à étayer une hypothèse, mais l'exégèse ne manque pas de hardiesse ; par exemple l'interprétation de certains passages de la Genèse ne semble pas toujours conforme à une saine herméneutique². D'autres, comme les textes relatifs à la vie exemplaire des prophètes ou aux punitions infligées par Yahweh à ceux qui persécutent les siens, ont une valeur de témoignage et sont proposés pour l'édification du lecteur ou pour son avertissement³. D'autres encore ont une valeur

historique, presque documentaire; ils permettent de se reporter au temps où les mœurs étaient plus libres, la polygamie tolérée, la répudiation d'une femme autorisée, la loi du talion en vigueur¹. La Bible illustre par les exemples qu'elle propose en ce domaine la thèse de Jean sur les fins dernières de la virginité; le silence même que garde l'ancienne Loi sur la virginité est la preuve des progrès apportés par la Loi nouvelle : rares sont les personnages de l'Ancien Testament, en avance sur leur époque, qui ont observé les vertus morales réclamées plus tard par le Christ, aussi l'austérité de la vie des prophètes est-elle saluée comme la préfiguration des exigences de l'Évangile et les Juifs sont-ils appelés des « petits enfants » (νήπιοι), tandis que le Christ, par la virginité, nous conduit vers la « plénitude de l'âge² ». Quelques citations enfin, qui illustrent des thèmes d'une grande banalité, sont dues simplement au souci d'harmonisation scripturaire3.

Empruntées aux Évangiles, et surtout à Matthieu, des citations nombreuses jalonnent le traité et lui confèrent l'autorité de la parole du Christ. Mais les textes relatifs à la virginité sont rares dans les Évangiles; Jean cite à plusieurs reprises le verset connu de saint Matthieu: « Il y a des eunuques qui se sont faits eunuques eux-mêmes à cause du royaume des cieux. Que celui qui peut comprendre comprenne! » (19, 12); suivant les usages du temps, il l'adapte avec une certaine liberté aux besoins de la démonstration⁴, pour marquer du sceau de la vérité les propos de saint Paul sur les joies réservées aux vierges. Mais le

^{1.} Préjugés dus en particulier à la condition sociale de la femme et à celle des esclaves; sur ce point encore, le traité trahit sa jeunesse, car les formules utilisées par Jean sont très conventionnelles; son expérience pastorale lui permettra de mieux comprendre ces problèmes (voir p. 294 la note 1 concernant l'attitude de Jean à l'égard des esclaves). — L'emprunt à la réalité quotidienne d'exemples et d'images est un procédé de la sophistique.

^{2.} L'interprétation du « Croissez et multipliez ». Cf. p. 57, note 2.

^{3.} La vie des prophètes au désert (LXXIX); le châtiment de Marie (XXI, 4), du Pharaon (XXIV, 2), de Saphire, d'Aaron (XXIV, 3), des persécuteurs d'Élisée (XXII, 1) et d'Élie (XXII, 3), etc.

^{1.} XV, 2; XLI, 1; XLIV, 1; LXXXIII, 1.

^{2.} XVI, 1 et LXXXIV, 1.

^{3.} XLVII, 1, la citation d'Isaïe sur « l'herbe des champs » (cf. Ad Olymp. VII, 1 c), et LXX, 2 la citation de l'Ecclésiaste sur le « sommeil du serviteur » (cf. Leltre d'exil, 8).

^{4.} Le dernier chapitre reprend le beau texte de Matthieu : «Venez, les élus de mon Père » (XXV, 34), mais la félicité éternelle réservée aux Justes est, dans le texte de Jean, accordée aux vierges.

procédé est assez illusoire, car l'interprétation que Jean propose du passage est sollicitée par un contexte habile¹.

Ouant aux textes de saint Paul, ils forment la trame du traité: le plus important est le chapitre VII de la Ire Épître aux Corinthiens, dont l'exégèse occupe les deux tiers de l'ouvrage; l'Épître aux Romains, la Ire Épître à Timothée, l'Épître aux Éphésiens, l'Épître aux Hébreux sont citées respectivement 9, 11, 3 et 3 fois. L'admiration de Jean va autant à la dialectique de saint Paul et à sa connaissance des âmes qu'à sa vie et à sa doctrine; on devine l'hommage du disciple à la sagesse (XIII, 1), la sagacité (XLI, 9; LXXVI, 2), à la méthode du maître qui lui permet toujours de trouver le chemin des cœurs (XLI, 5; XLIX, 3), à son amour pour le Christ (XII, 1), à son humilité (XII; XLII). Paul a « le Christ parlant dans son cœur » (XII, 1), il est « l'interprète de l'Évangile » (XLII), ses exhortations sont celles du Seigneur (XII, 1), mais les expressions nuancées de bienveillance que Paul emploie pour parler du mariage sont infléchies par Jean Chrysostome dans un sens plus étroit², et ses tentatives d'explication ne manquent pas de subtilité³. Jean paraît d'ailleurs souvent mal à l'aise, déchiré entre les exigences de la thèse à défendre et l'interprétation authentique de la pensée de Paul ; comme il sied à un éloge, le débat n'est pas largement ouvert et tout ce qui a trait, dans les Épîtres de Paul (ou dans l'Évangile), aux joies et aux bienfaits du mariage chrétien est laissé dans l'ombre; par exemple, aucune allusion n'est faite au texte important de saint Paul, dans l'Épître aux Éphésiens (5, 21) que Jean utilisera plus tard dans ses homélies sur le mariage.

Jean Chrysostome s'est-il inspiré d'ouvrages antérieurs? Le monachisme oriental a vu fleurir de très nombreux traités d'ascétisme : les Lettres sur la virginité, attribuées à saint Clément (11e siècle)1, le Pasteur d'Hermas (vers 150). le IIIe livre des Stromates de Clément d'Alexandrie (début IIIe siècle), le Banquet de Méthode (fin du IIIe siècle), le De vera virginitate de Basile d'Ancyre (début ive siècle), le Περί παρθενίας attribué à saint Athanase (vers 350), les poèmes de Grégoire de Nazianze sur la virginité (livre I des Poèmes)² et surtout le Περὶ παρθενίας de Grégoire de Nysse (371) qui n'a précédé celui de Jean Chrysostome que de quelques années. Que leur doit notre traité? Il est difficile de le discerner : tous, avec des nuances correspondant aux convictions intimes de leur auteur et à leur tempérament, s'inspirent de saint Paul et ils constituent un fonds d'idées, de métaphores, d'images et de symboles qui, à la fin du Ive siècle, sont devenus des lieux communs. Dans le Banquet de Méthode on trouve déjà esquissée l'exégèse de la Ire Épître aux Corinthiens (chap. VII), des procédés de style, des images et des arguments voisins de ceux du Περί παρθενίας, une conception identique de la virginité, rattachée au mystère de la création et du péché originel, l'interprétation eschatologique de l'histoire de

^{1.} Le verset de saint Matthieu est en effet interprété par Jean en fonction de sa propre interprétation de saint Paul; Jean laisse croire que saint Matthieu justifierait saint Paul, alors qu'en réalité c'est saint Paul qui explique saint Matthieu.

^{2.} Ce que montrent par exemple deux citations inexactes : βούλομαι au lieu de ἐθέλω (II, 2), et ἀγνεία au lieu de άγνότητι (XXXVI, 3).

^{3.} Ainsi les arguties interminables sur l'indulgence de saint Paul au sujet du mariage, cf. XII, XIII; XLI, XLII; XLVIII, XLIX; LXXVIII.

^{1.} Attribution et date incertaines. Voir A. Puech, Histoire de la littérature grecque chrétienne, t. II, p. 44; et Dict. Théol. Cath. (t. 3, p. 221), article de F. Nau, qui estime que ces lettres ont pu être écrites au 11° siècle. — Parmi les très nombreux écrits apocryphes relatifs à la virginité, citons les Actes de Paul (édition L. Vouaux, Paris 1913).

^{2.} Si du moins ces poèmes ont été composés avant la rédaction du traité de Jean Chrysostome, ce que nous ne savons pas (cf. P. GALLAY, Vie de Saint Grégoire de Nazianze, Lyon 1943, p. 253).

l'humanité. — Le Περὶ παρθενίας attribué à saint Athanase¹. manuel sur la pratique de la virginité, renferme des préceptes, des conseils, des exhortations qui offrent quelque ressemblance avec ceux de Jean; il se peut que ce livre. répandu dans les communautés monastiques d'Orient, ait été connu de notre auteur². — Le traité de Grégoire de Nysse, enfin, date de 371; les points communs entre les deux ouvrages ne sont pas négligeables; c'est ainsi que Grégoire utilise en particulier les mêmes τόποι sur les ennuis réservés aux gens mariés, présente lui aussi l'histoire en raccourci de l'humanité en prêtant un rôle mineur à la génération dans le développement des hommes sur la terre ; mais ces ressemblances sont avant tout formelles et dérivent sans doute d'une source commune. L'intérêt du rapprochement est ailleurs : une conception mystique du rôle de la virginité, une définition presque platonicienne du bien véritable donnent à l'ouvrage de Grégoire un caractère philosophique et abstrait que n'a pas le Περί παρθενίας de Jean; la condamnation du mariage en est rendue plus sévère et ne comporte pas les réserves dont Jean Chrysostome nuance ses critiques. Il n'est pas impossible que Jean ait subi l'influence de cette œuvre exigeante, aux pages austères, mais exaltantes, à une époque où il était très réceptif à l'idéal d'héroïsme que prônait saint Grégoire. Ce modèle l'a peut-être inspiré tout en le gênant dans l'expression de sa pensée personnelle. Ainsi

INTRODUCTION

pourraient s'expliquer en partie certaines outrances du Π ερὶ παρθενίας¹.

1. Il faut également signaler (mais Jean Chrysostome en eut-il connaissance?) les deux homélies d'Eusèbe d'Émèse (300-359) qui présentent de nombreux points communs avec le Περὶ παρθενίας, comme le montre D. Amand de Mendieta (Revue d'Histoire Ecclésiastique, 1955, p. 777 s.): mêmes τόποι sur les « molestiae nuptiarum » et les avantages négatifs de la virginité, mêmes précautions concernant la légitimité du mariage, même démesure dans la diatribe (cf. Eusèbe d'Émèse, éd. E. M. Buytaert, t. I, Louvain 1953). — On peut enfin rappeler la « curieuse homélie grecque inédite sur la virginité, adressée aux pères de famille », datant de la première moitié du rve siècle, éditée par D. Amand et M. C. Moons, dans la Revue bénédictine, 73, 1953, p. 34.

^{1.} Il existe trois traités sur la virginité, dont l'attribution à Athanase n'est pas certaine, mais généralement admise : 1) le Περὶ παρθενίας ήτοι περὶ ἀσκήσεως, λόγος σωτηρίας πρὸς τὴν παρθένον (De virginitate), texte édité par von der Goltz, Leipzig 1905; 2) un Περὶ παρθενίας dont le texte grec n'est pas conservé et que nous connaissons par une version arménienne et par une version syriaque, cette dernière publiée et traduite par M. Lebon, dans le Museon, 40, 1927, 3) une Lettre aux vierges (en copte), publiée en 1929 par Mgr Lefort, dans le Museon, 42. — Voir: M. Aubineau, «Les écrits de saint Athanase sur la virginité », RAM, 31 (1955), p. 140-173.

^{2.} Cf. A. Moulard, op. cit., p. 236.

V. LE STYLE

Bien qu'il s'agisse d'un traité et non d'une homélie, le style du Περί παρθενίας s'apparente au style oratoire. selon l'usage imposé par la seconde sophistique1. Les procédés sont ceux de la prédication populaire que Jean avait apprise à l'école des rhéteurs : antithèses, balancements (μέν ... δέ), comparaisons (οὕτως ... ὥσπερ), transitions fortes (πλην άλλά, διὰ τοῦτο), apostrophes et exclamations (τί λέγεις; τί οὖν; εἰπέ μοι), interrogations (πῶς; διὰ τί;), longues énumérations de termes abstraits2. L'influence de la diatribe se manifeste par le recours fréquent au dialogue avec un interlocuteur fictif. procédé adroit pour présenter et réfuter, souvent sous forme sarcastique, l'opinion de l'adversaire, - par le goût marqué pour les exemples empruntés à la réalité quotidienne, ou encore par l'utilisation de lieux communs (τόποι) relatifs au problème du mariage et du célibat, présentant des variations infinies sur le thème εἰ γαμητέον (faut-il se marier ?). Ces lieux communs portent aussi bien

sur les arguments avancés en faveur de la virginité (par exemple, les soucis de la jeune épouse, les ennuis causés par les enfants, la jalousie inévitable du mari, le caractère odieux de la marâtre), que sur les thèmes littéraires (allusions aux charmes de la jeune femme, description de la maison en deuil après la mort de l'époux, évocation du cadavre, du tombeau, promenade en public de la jeune femme, piques entre les époux, emprunt de la voiture et des mules, etc.)1. Tous ces procédés, artificiels sans doute, sont inévitables, car ils appartiennent à la technique même de la prédication; leur emploi est d'un effet facile, mais sûr, et Jean Chrysostome, soucieux avant tout de son rôle de pasteur, est trop attaché à l'efficacité de son éloquence pour négliger ces recettes éprouvées2; ce sont les âmes qu'il faut gagner, les esprits qu'il faut convaincre et l'art oratoire offre, avec sa rhétorique, sa dialectique et sa psychologie parfois un peu sommaire, le moyen d'y parvenir. Puisqu'il importe de se faire comprendre de tous, l'orateur ne dédaigne rien de ce qui peut accrocher l'attention, éclairer une démonstration aride, guider à son insu³ vers la vérité une âme rétive ou ignorante. Dans le Περὶ παρθενίας

^{1.} Sur la sophistique, cf. l'étude de Méridier, L'influence de la seconde sophistique sur l'œuvre de Grégoire de Nysse, 1906; T. E. Ameringer, The stylistic influence of the second sophistic on the panegirical sermons of S. John Chr. (Patristic studies, 5), Washington 1921. — Sur l'influence possible de Libanios, voir P. Petit, Les étudiants de Libanios, Paris 1956, p. 41.

^{2.} LVII, 1 et LXXI, 1.

^{1.} Pour tous ces τόποι, voir chap. LVII, 1; LVII, 4; XLVI, 1; LII; XXXVII, 3; LVII, 2; XXXVII, 2; et LXVI, 1.

^{2.} Ces lieux communs reposent d'ailleurs sur l'observation psychologique. Dans le *De Sacerdotio*, Jean insiste, tout en la déplorant, sur la nécessité d'user des moyens employés par les orateurs (V, 2).

^{3.} Les termes ἀνυπόπτως et λανθανόντως sont employés fréquemment : XIII, 3 ; XXIX, 2 ; XXXIII, 1 ; LXXVIII, 3.

^{4.} Un des soucis de Jean est de ne pas paraître imposer son point de vue, mais de laisser à l'auditeur la responsabilité du choix; ainsi distingue-t-il avec soin l'avis et le conseil (XXXIV, 7), le conseil et l'ordre (IX, 2). Sa méthode est toute de persuasion : « Voilà ce que fait le conseiller, il ne tranche pas lui-même en faveur de sa thèse, mais en appelle, en définitive, au jugement de son auditoire » (XLII, 3). Il a recours à des aphorismes, à des maximes, à des réflexions pleines de bon sens qui « prédisposent les oreilles de ses auditeurs, aplanissent le chemin de leur pensée » (XLI, 5), « ôtent à son propos tout caractère fâcheux, le rendent agréable »

même, Jean définit le but que se proposait son éloquence : « Un orateur qui ne compose son discours de bout en bout que de pensées austères indispose son auditeur et bien souvent contraint l'âme à regimber (μετασχιρτῆσαι), incapable de porter le poids de ses paroles. Mais l'auteur qui introduit de la variété dans ses propos et combine un mélange où le facile a plus de place que le déplaisant dissimule ce poids à l'auditeur et, en détendant son esprit, le convainc et se le concilie plus aisément » (XXVII, 3). Médecin des âmes, il compare maintes fois son éloquence à la médecine qui, pour donner au corps la santé, utilise des remèdes adaptés à la fois au tempérament du malade et à l'affection dont il souffre¹.

INTRODUCTION

D'ailleurs, les qualités de styliste de Jean atténuent le caractère conventionnel du discours et en rendent la lecture souvent agréable; ainsi, l'emploi d'images empruntées à la vie courante ressortit sans doute à l'art de la sophistique, mais Jean Chrysostome sait utiliser habilement ce procédé sans en être l'esclave, et le style, loin d'en être rendu artificiel et affecté, prend un tour familier et vivant. Ces images sont nombreuses et variées², empruntées soit aux paysages de la nature ou aux scènes de la vie animale³,

(XLI, 8) et font ainsi « qu'on accueille plus favorablement sa thèse » (XLVIII, 2). Ces remarques ont trait à la nécessité d'adapter sa conduite à ses paroles (XXXV, 1), à l'importance de l'imagination dans le plaisir ou la souffrance (XXXIV, 3; XLIX, 5; LVII, 1; LXXVI, 1), à la force de l'opinion publique (XX, 1; XXXVII, 1), etc.

- 1. XVII, 3; XLVIII, 4.
- 2. Certaines, il est vrai, sont assez banales : les mauvaises paroles comparées au poison délétère (VI, 1), les flots agités, la tempête des affaires publiques (XLIV, 2), la chaîne et les liens du mariage (XLVII, 5), l'homme visité par un songe (LVIII, 2).
- 3. La pureté du ciel en plein midi (X, 3), les oiseaux au nid (XVII, 1), le plongeon de l'étoile filante dans la mer (LII, 6), les ronces qui accrochent les vêtements (LII, 8), la tempête et les vagues de la mer (LII, 2).

soit à la guerre et au vocabulaire militaire1. soit à l'enfance et aux enfants2, à leurs jeux ou à leurs études, soit à la médecine et aux médecins3, soit au théâtre et aux acteurs4, soit surtout aux jeux du cirque et du stade5. Ces comparaisons sont quelquefois à l'origine de véritables tableaux, brossés avec un sens très sûr de l'effet : ainsi la prise d'assaut du navire par les pirates en haute mer, l'envol des petits oiseaux abandonnant le nid maternel, le combat de l'athlète dans le stade, et deux scènes inspirées par le Nouveau et l'Ancien Testament, l'évocation du Jugement dernier et le séjour d'Adam et d'Ève dans le Paradis6. L'originalité de Jean réside dans le choix de ces images7 et leur rigoureuse adaptation à sa pensée; discrètement distribuées tout au long de l'œuvre, comme des fleurs le long d'un chemin, à peine esquissées, parfois suggérées par un terme faisant image⁸, elles sont en ce cas autant de touches

- 1. Le soldat en détresse en dehors des remparts (XXXIV, 3), le soldat s'enivrant dans les tavernes (LXXVII, 1), la débandade de l'armée privée de son chef (XIV, 1; X, 2), les murs de la forteresse (XXXVII, 2).
- 2. Les enfants nourris au lait (XVII, 5), la fillette veillant sur son univers enfantin (LXXIII, 1), les enfants qui grandissent (LXXXIV, 1).
- 3. L'ordonnance du médecin, adaptée au mal et au malade (XVII, 3), la technique du médecin pour faire absorber ses remèdes (XLVII, 4), médecine et passions humaines (XVII, 4).
 - 4, XXXVII, 2.
- 5. Emploi constant des termes ἀγών, ἄθλον, τρόπαιον, ἔπαθλον; deux termes techniques: γραμμή (LVII, 2) et σκάμμα (LXXXIII, 1). Pour les images: l'exhibition de l'athlète dans le stade (XXXVIII, 2), le combat de l'athlète robuste et de son adversaire galeux (LXII, 2). Sur les images sportives dans l'œuvre de Jean Chrysostome, voir Sawhill, The use of athletic metaphors in the biblical homelies of S. John Chrysostom, Princeton 1928.
 - 6. XXXIV, 1; XVII, 1; XXXVIII, 2; LXXXIV, 3; XIV.
- 7. Celle de la fillette rangeant ses jouets dans son coffre paraît assez originale au milieu des banalités de la rhétorique traditionnelle (LXXIII, 1).
- 8. Par exemple : la mort en fait sa pâture (ἐπινεμομένου, XIV, 1),

légères apportant une note de pittoresque et de couleur dans le discours.

écorner et mettre en pièces (ὑποτεμνόμενος, διασύρων, XXI, 3), les pensées sur le pied de guerre (ὑπλισμένους τοὺς λογισμούς, XXVII, 2), l'âme qui regimbe (μετασκιρτῆσαι, XXVII, 3), ce sujet il le portait en lui et avait hâte d'en répandre la semence, il le produit au jour (ιδινε, κατασπεῖραι, ἀπέτεκε, XLI, 4), une conduite parfaite sait nourrir les fruits de la virginité (τρέφειν τοὺς τῆς παρθενίας καρπούς, LXXX, 2). Mais ces images sont-elles personnelles à Jean ? Certaines, sans doute, sont empruntées à des répertoires d'images, de métaphores ou de citations (διασύρων se trouve chez Démosthène XIII, 12 et XVIII, 180; μετασκιρτῆσαι, ὡπλισμένοι sont des termes utilisés par Philon, etc...).

VI. LA DOCTRINE

En proposant aux époux comme idéal l'union à la fois virginale et féconde qui existe entre le Christ et l'Église, saint Paul donnait au mariage une dignité dont il n'avait jamais encore été revêtu¹. Or, le zèle que les premières générations chrétiennes ont manifesté pour l'ascétisme et pour la virginité s'est assorti, nous l'avons vu, d'une dépréciation du mariage². Si, dans le Περί παρθενίας, l'interprétation proposée des textes de saint Paul est assez hostile au mariage, l'un des aspects intéressants de l'ouvrage consiste dans la volonté maintes fois exprimée de justifier cette sévérité : les Épîtres de saint Paul s'adressaient, dit Jean, à des communautés dont les préoccupations au sein d'une société encore païenne réclamaient des réponses assez nuancées, susceptibles d'être acceptées par tous sans provoquer d'étonnement ni de découragement, aussi l'excellence de la virginité ne pouvait-elle être enseignée qu'avec prudence. Mais au 1ve siècle, les progrès de la grâce dans les esprits, l'approfondissement d'une religion purifiée ont rendu les âmes plus exigeantes; familiarisées avec ce sujet,

^{1.} Voir H. Rondet, op. cit., p. 23: « Pour rendre au mariage sa dignité, pour le hausser au-dessus du stade très imparfait où il se trouvait, le christianisme a proclamé les louanges de la continence et de la virginité » (cf. J. Fischer, Ehe und Jungfräulichkeit im N.T., 1919).

^{2.} Voir plus haut, p. 12.

elles peuvent accéder plus facilement à une doctrine dont l'austérité est exaltante¹. Cette perspective permet de mieux comprendre l'esprit qui inspire Jean Chrysostome, aussi bien dans son éloge de la virginité que dans sa critique du mariage.

1. La virginité.

Dès les premiers mots du Περὶ παρθενίας Jean Chrysostome rappelle que la virginité vient de la Croix, du Christ « né d'une vierge² »; le traité s'achève sur la vision des vierges que le Christ reçoit en qualité de Justes, au seuil de la vie éternelle. Cet éloge de la virginité consacrée, Jean le reprendra tout au long de son œuvre, affirmant sa conviction que seule la virginité permet à des « êtres pétris de chair » d'accéder à la condition des anges et de jouir de l' « intimité » de Dieu³. La XIXe Homélie sur la Ire Épitre aux Corinthiens, prononcée en 392, enseigne la nécessité de la chasteté : « La chasteté est toujours nécessaire, il faut l'avoir toujours devant les yeux, autrement nous ne verrons pas le Seigneur. » Mais quelles sont les intentions de Jean Chrysostome dans le Περὶ παρθενίας ?

1. Chap. XLIX, 3; LXXVIII, 3; LXXXIII, 1; LXXXIV, 1.

2. Chap. I, 1. Cf. De cruce et latrone, Hom. II, 1 (PG 49, 407): « Grâce à la Croix, la nature humaine le dispute à la condition angélique; grâce à la Croix, la virginité habite sur terre car, depuis qu'un Dieu né d'une vierge a paru dans le monde, l'homme a connu la pratique de cette vertu. » Mais l'argument d'après lequel la virginité a son origine dans l'exemple donné par le Christ lui-même d'une vie chaste n'est utilisé par Jean Chrysostome qu'avec discrétion; voir A. Moulard, op. cit., p. 185.

3. L'όμιλία; c'est de cette ὁμιλία que jouissaient Adam et Ève; elle leur permettait de s'entretenir avec Dieu familièrement comme avec un ami (cf. III Hom. dicta praesente imperatore, I, PG 63, 473). Cette familiarité est supérieure à celle dont bénéficiaient les anges qu'on nous présente tremblants de respect devant le Seigneur.

Les intentions de Jean dans le Περὶ παρθενίας L'ouvrage est beaucoup plus qu'un simple exercice littéraire, l'esprit qui l'anime le montre suffisamment. Sur le plan pratique ses

ambitions sont assez précises; adressé sans doute primitivement à des vierges¹, il ne cherche pas à en accélérer le recrutement, puisque le désert se peuplait de moines et d'anachorètes et que les vierges d'Antioche étaient fort nombreuses. Il répond plutôt à un souci apologétique, au besoin de rappeler aux hérétiques, aux chrétiens détracteurs prisonniers de vieux préjugés2, les impératifs d'une virginité chrétienne et sa « haute valeur » (ἀξίωμα); puis aux vierges mêmes les exigences d'une virginité vouée au Christ. Pour les vierges, hommes et femmes, le danger existait toujours de s'installer dans une habitude, c'est-à-dire de se relâcher de leur discipline morale, de perdre de vue le vrai sens de leur vertu. S'il est heureux de cette floraison de vierges, Jean redoute, avec d'autres, que les servitudes du célibat ne pèsent sur quelques âmes moins bien trempées au point de les faire succomber à des faiblesses trop humaines3; sans parler de ces vierges qui rompent leurs vœux pour rentrer dans le monde⁴. Au chapitre XXVI, il exprime sa méfiance à l'égard de ceux qu'entraîne vers une

1. Voir plus haut, p. 25, n. 2.

2. Jean s'indigne que certains chrétiens jugent la virginité déshonorante pour une jeune fille; il commente longuement le texte de saint Paul: « Si quelqu'un croit manquer aux convenances à propos de sa fille vierge, en lui laissant passer l'âge, et s'il est obligatoire que les choses se fassent, qu'il agisse comme il l'entend, il ne pèche pas, qu'on se marie! » (chap. LXXVIII).

3. Cf. J.-M. Besse, Les Moines d'Orient, Paris 1900, p. 64.

4. Une allusion aux vierges «tombées » se trouve au chapitre XXII, 2. Ces renoncements, suivis du retour à la vie mondaine, devaient être fréquents à Antioche. Eusèbe d'Émèse en parle dans son Homélie VII (De Virginibus) et considère « les vierges qui ont failli comme des adultères » (VII, 26, édition Buytaert, I, p. 193). Cf. RHE, 1955, p. 806. On sait que Jean fut bouleversé par l'infidélité de Théodore à ses vœux.

vie de virginité un enthousiasme que ne viennent étayer ni l'expérience ni la réflexion¹. Par exemple, le problème des cohabitations se posait avec acuité en 382, malgré les prescriptions sévères, et les unions mystiques, les mariages spirituels étaient sources de scandales dont on trouve l'écho dans les opuscules contemporains². D'autre part, Jean Chrysostome juge bon de prévenir ses lecteurs que toute virginité n'est pas agréable à Dieu: pratiquer l'ascèse en dehors de l'Église est une erreur de l'esprit, et ce crime est aussi grave que la fornication³. La virginité des hérétiques en effet est une insulte à Dieu, puisque l'intention fondamentale qui les guide, fausse et perverse, rend mauvaises toutes leurs actions⁴; aussi le châtiment suprême les attend-il dans le Ciel⁵. Cette admonestation et ces réserves.

1. « Ces gens animés de cette ardeur ignorent ce qu'est la virginité, mais moi, l'expérience et la pratique que j'ai déjà de cette bataille me rendent plus circonspect pour la conseiller à d'autres » (XXVI, 1).

2. En particulier les deux opuscules de Jean Chrysostome, sans doute contemporains (cf. plus haut, p. 22, n. 1): Contra eos qui apud se habent virgines subintroductas et Quod regulares feminae viris cohabitare non debeant. Ce problème était déjà évoqué dans les Lettres sur la virginité attribuées à Clément. Une allusion est faite au chapitre XLVII, 2 à l'interdiction de ces cohabitations.

3. V, 1: « Oui, la chasteté des hérétiques est pire que tout dévergondage. Celui-ci limite aux hommes le préjudice qu'il cause, mais leur chasteté lutte contre Dieu et fait injure à son infinie sagesse... Comment peut-elle être vierge celle qui s'est détournée de la Foi, celle qui prête l'oreille aux esprits trompeurs, qui obéit aux démons et honore le mensonge? »

4. La virginité des hérétiques est une fausse vertu car elle n'est pas au service de la vraie foi : « Vous, vous pratiquez cette vertu en livrant bataille à Dieu et en calomniant ses œuvres » (IV, 2), et : « La virginité des hérétiques est une invention de la malice du diable » (V, 1). — Même idée chez saint Augustin, In Ps. XLIV, 30-32, PL 36, 512-513.

5. L'ascèse des païens, dont l'effort moral n'est pas sanctifié par l'esprit de Dieu, est jugé moins sévèrement, car leur erreur est due à l'ignorance où ils sont du vrai Dieu, et non à leur malice : « Les Grecs, pour prix du jeûne et de la virginité ne recevront de récom-

dictées d'ailleurs par des raisons de prudence très personnelles¹, ont leur origine dans des problèmes d'orientation et de vocation qui exigeaient une certaine vigilance à une époque de grande ferveur mystique. Ces considérations expliquent le caractère concret de nombreux développements, ainsi que la portée philosophique assez mince de l'ouvrage; Jean Chrysostome s'adresse à ses lecteurs comme un pasteur plus que comme un théologien. — Mais le Π erè π α rorevéa α est plus que cela ; sur le plan idéologique, il est une profession de foi vibrante en faveur de la virginité.

Éloge de la virginité

L'objection qu'on oppose à la virginité est sa pratique difficile et son inutilité². Jean reconnaît les difficultés de cet état³, il évoque les tentations charnelles qui assaillent les vierges, leurs rudes combats à soutenir contre le diable; mais ces épreuves, dit-il, sont méritoires pour celui qui les accepte de grand cœur, et elles lui sont profitables puisqu'elles tendent son énergie vers le bien et le service du Christ. En tout état de cause, elles sont surmontables⁴, si on les

penses ni ne subiront de châtiment... » (IV, 1), et : « Pour eux une telle vertu est stérile, ils en écartent d'eux la récompense, parce qu'ils la pratiquent sans être inspirés par la crainte de Dieu, ... leur châtiment se limitera à ne recevoir aucun avantage » (IV, 2).

1. Voir plus haut, p. 24; dans les premiers chapitres du Π eol $\pi\alpha\rho\theta$ eviac Jean Chrysostome s'est sans doute défendu contre des interprétations malveillantes suscitées par ses précédents traités d'ascétisme.

2. C'était l'objection présentée par les adversaires de la vie monastique.

3. XXVII, 1: « Je sais la difficulté de l'entreprise, je sais la rigueur de ces combats, je sais le lourd fardeau de cette guerre. Il y faut une âme combative et fougueuse, prête à lutter jusqu'au désespoir contre les passions. »

4. XLIX, 8: « Il ne faut pas croire cette vertu inaccessible mais facile entre toutes... Je prétends, moi, qu'il faut embrasser cet état précisément parce qu'il est d'une telle facilité qu'i procure des ennuis beaucoup moins graves que le mariage. »

LA DOCTRINE

compare à celles du mariage, car la vierge est soutenue par l'esprit de Dieu et dans les larmes que lui coûtent ces tourments, il y a plus de joie que n'en peuvent procurer les éclats de rire de ce monde¹. Non seulement la virginité est une vertu très accessible, mais elle recueille dès ici-bas. contrairement aux autres vertus, sa récompense; elle met désormais à l'abri des soucis quotidiens, de ce que saint Paul appelle la « nécessité présente² »; la sérénité règne en l'âme de la jeune vierge³, car dans un monde où tout est source de distraction et de dissipation, la virginité seule peut assurer au chrétien désireux de prier un recueillement propice à l'accès de Dieu dans son âme : et la félicité qu'il éprouve ne peut se comparer à aucun bonheur humain. De plus, la vierge partagera dans le Ciel le sort des élus ; si Paul ne parle pas des récompenses qui attendent les vierges4. le Christ lui-même, dit Jean, a fait la promesse du royaume des cieux à « ceux qui se sont faits eunuques eux-mêmes⁵ ». L'imminence de la Parousie doit nous inciter, d'ailleurs,

- 1. Chap. LXIV. 1.
- 2. XLÎII, 1 : « Quelle est cette nécessité ? L'action pervertissante des choses du monde : tel est le désordre, telle est la tyrannie des soucis, telle est la multitude des difficultés qui nous assaillent que l'homme marié est souvent, même contre son gré, contraint au péché et à l'erreur. »
- 3. LXVIII, 1: « La vierge n'a rien de tel à supporter : point de trouble dans sa modeste demeure, tous cris sont bannis de sa présence ; comme en un havre de paix le silence règne en son cœur et, plus parfaite encore que le silence, la sérénité en son âme, car elle n'applique son activité à aucune chose humaine, mais ne cesse de s'entretenir avec Dieu, de fixer sur lui ses regards. Qui pourrait donner la mesure de cette félicité? Quel langage pourrait exprimer le bonheur dont jouit une âme ainsi disposée? » Cf. aussi XXX, 2: « Celui qui désire prier comme il se doit, et jeûner, il lui faut rejeter tout désir terrestre, tout souci, toute cause de dissipation, se retirer de tout et se recueillir parfaitement en lui-même pour se présenter devant Dieu. »
 - 4. Jean en explique longuement les raisons, XLIX, 1-6.
- 5. XLIX, 7. Les mêmes arguments se retrouvent dans Exposit. in Psalm. XLIV, 12 (PG 55, 202).

à délaisser les préoccupations terrestres et à découvrir dans la virginité la voie la plus sûre pour notre salut : « Si le temps présent touche à son terme¹, si le jour de la résurrection est à notre porte, ce n'est pas le temps de songer au mariage ni aux biens de ce monde, mais à notre indigence et à tous les autres éléments de sagesse qui nous seront utiles dans l'autre vie. » Voilà les raisons qui justifient, sur le plan individuel du moins, le choix de l'état de virginité.

Définition de la virginité mons aujourd'hui au sens d'intégrité physique traduit assez mal le terme de « parthénia », qui a un sens plus large et désigne plutôt l'esprit de virginité, c'est-à-dire à la fois la virginité et la chasteté. Aussi Jean Chrysostome définit-il la « parthénia » sous un triple aspect : l'intégrité du corps, la chasteté de l'âme, la consécration au Christ². Réduite en effet à l'intégrité physique, la virginité est insuffisante pour sauver ceux qui la pratiquent³; en ce cas, elle ne diffère pas de l'eunuchisme, car la sup-

- 1. LXXIII, 1. Au début du christianisme, c'est surtout la certitude de la parousie imminente qui provoqua la dépréciation du mariage; cette croyance est à l'origine du millénarisme qui enseignait que le Christ devait bientôt descendre sur la terre pour un règne de mille ans avec les justes et que ce règne serait suivi de la résurrection générale. Cette erreur a été assez répandue dans les premiers siècles de l'Église; si l'on en croît Eusèbe de Césarée, l'instigateur en serait Papias, évêque de Hiérapolis (début du 11° siècle); saint Irénée, Justin, Lactance crurent aussi au règne terrestre du Christ. Les mots δ παρών καιρός ne sont pas pris chez Jean Chrysostome au sens où l'entend le millénarisme.
- 2. Pour MÉTHODE, la virginité est à la fois intégrité du corps et pureté de l'âme (Banquet, XI, 1) et permet de se consacrer entièrement à Dieu (V, 4).
- 3. « La vierge ne doit pas seulement être pure dans son corps, mais dans son âme, pour être prête à recevoir le divin Époux » (V, 1). « La virginité se définit par la sainteté de corps et d'esprit » (VI, 1). —

pression de la concupiscence par une mutilation physique ne donne pas l'esprit de virginité au chrétien, dont le devoir n'est pas d'ôter la concupiscence, mais de la vaincre. La volonté de la vierge et son énergie morale sont requises pour une abstention volontaire de tout ce qui peut être pour elle cause éventuelle d'impureté¹; une mauvaise intention, même si elle n'est pas suivie d'effet, est une souillure pour l'âme; le seul désir impur est un péché aussi grave, si la vierge s'y complaît, que l'acte de chair interdit². On veillera donc à ne pas juger la vierge sur son extérieur modeste, ses larmes, son vêtement grossier, ses mortifications même, mais sur ses « dispositions profondes³ », car ce sont les cœurs qu'il faut sonder. La vierge, débarrassée de toutes préoccupations temporelles⁴, devra renoncer à tout

« Chose admirable certes et digne de nombreuses couronnes que de réprimer la nature en folie; mais ce n'est chose réellement admirable que lorsqu'on y joint pareille vie (celle des saints prophètes au désert), tandis que réduite à elle-même la virginité n'est que faiblesse et ne suffit pas pour sauver ceux qui la possèdent » (LXXX, 1). — Cet aspect de la virginité est si important que Jean Chrysostome, dans une homélie tardive (403), ira jusqu'à situer dans la vie de perfection que suppose la virginité, et non dans l'intégrité physique, la condition première de la virginité chrétienne : « Gardez-vous une âme sans tache ? Vous êtes vierge, bien que vous ayez un époux; oui, vous l'êtes et de cette virginité que je proclame vraie et admirable » (Epist. ad Hebr. XII, Hom. XXVIII, 7, PG 63, 202). Cf. plus loin p. 67.

1. Cf. X. 3.

2. Cf. LXXXIII, 2: « Un regard coupable jeté sur une femme n'est pas soustrait au châtiment. » — Au chapitre VI, 1, Jean parle du « regard intérieur » de la vierge (τὸ ἔνδον ὅμμα).

3. Cf. VII, 1 et le mot : ἔξις.

4. « Que dit-il là ? Quand la vierge est chargée, elle aussi, d'occupations et qu'elle a des soucis temporels — à Dieu ne plaise! — il la soustrait donc au chœur des vierges? — C'est qu'il ne suffit pas de n'être point mariée pour être vierge, il faut encore la chasteté de l'âme; j'entends par chasteté non pas seulement d'être exempte d'un désir mauvais et honteux, de parures et de soins superflus, mais d'être pure de tout souci temporel. Sans cela, à quoi bon la pureté du corps? » (LXXVII, 1). — La virginité ainsi définie tend à replier

ce qui « l'attire vers la terre¹ ». — Cette pureté morale, enfin, qui se traduit par une conduite parfaite (ἀρίστη πολιτεία), a pour origine et pour fin une pureté spirituelle : chez le païen, l'ascèse a une fin humaine, celle de dominer les sens par la raison; chez l'hérétique, elle est un acte d'orgueil puisque la vierge se donne en esprit à Satan², mais la virginité chrétienne a sa source dans la Foi au Christ. Le traité Adversus oppugnatores vitae monasticae démontrait déjà que la Foi était la racine nourricière de la vie ascétique3, les chapitres XII-XIX du Περὶ παρθενίας ne sont qu'un commentaire de cette vérité. La vierge puise dans son amour pour le Christ et son désir de lui ressembler le principe de sa chasteté : loin de se glorifier de l'état qu'elle a choisi, elle met sa joie à être l'humble servante du Seigneur⁴. La virginité est Charité⁵ : inspirée par le Christ, offerte au Christ.

Est-ce une vertu? est-ce un don de Dieu? Dans ce domaine de la grâce, l'attitude de Jean Chrysostome est prudente; les combats et les récompenses de la virginité, affirme-t-il, sont proposés par Dieu au chrétien, mais il lui laisse la liberté du choix, de sorte que l'esprit de virginité est dû au travail fécond dans notre âme de la grâce divine

la vierge sur elle-même et sur le souci de son salut personnel, en la séparant du reste des fidèles. Plus tard, Jean sera plus attentif à la mission de la vierge dans la société, aux vertus de charité et d'amour du prochain; cette activité dans le monde, qu'il exigera de la vierge, cause des soucis et prend sur le temps de la prière, mais elle est pourtant plus nécessaire que la chasteté (cf. plus loin, p. 67, et la note 1).

2. I, 1; II, 1; IV, 2.

3. Advers. oppugn. II, 2.

Cf. Οἱ κατωφερεῖς, les êtres portés vers les choses de la terre,
 XXXIV, 6; XLVII, 5; cf. aussi XLIV, 2 ἐλκόμενος κάτω.

^{4. «} Comme les anges, la vierge se tient en présence et au service de Dieu » (XI, 1).

^{5.} Le mot charité est pris ici au sens d'amour de Dieu (caritas, ἀγάπη).

et de notre effort personnel¹. Pour nous élever à ce haut degré de vertu, la grâce est d'abord nécessaire2, Dieu la donne à tous les chrétiens par le baptême et notre premier mérite consiste à faire bon accueil au don qui nous est octroyé, car le concours surnaturel de Dieu (δοπή) ne supprime pas notre libre arbitre et cet acte de bonne volonté suppose la pleine responsabilité de l'homme dans son choix. Ainsi l'hérétique, qui fait reposer toute sa conduite sur la conviction préalable que le mariage est chose mauvaise, mutile son âme comme est mutilé le corps des eunuques et n'en retire aucun mérite, car nul ne songe à louer les eunuques de ce qu'ils ne se marient pas3. Il appartient ensuite à notre vigilance et à notre zèle de préserver cette faveur divine et de participer à son épanouissement en nous. Notre effort personnel en effet, pour être efficace. doit être accompagné du secours d'En-Haut : si le Seigneur ne garde pas la maison, c'est en vain que veillent ceux qui la gardent4; et il nous faut mériter le secours permanent

1. Le chapitre XXXVI précise les rapports qui existent entre la grâce divine et la volonté humaine dans le choix et la pratique de la virginité. Le chapitre XXVII définit ce que doit être notre contribution personnelle pour la sauvegarde de cette vertu. — Sur le problème de la liberté et de la grâce chez Jean Chrysostome, voir E. Boularand, « La venue de l'homme à la Foi, d'après Jean Chrysostome », dans Analecta gregoriana, XVIII, Rome 1939, en particulier p. 175 s.; et L. Meyer, op. cit., p. 113-129.

2. Au chapitre XXXVI, 1, Jean Chrysostome rappelle la phrase de saint Paul : « Plus qu'eux tous j'ai travaillé, non pas moi, mais la grâce de Dieu qui est en moi » (I Cor. 15, 10).

3. Cf. VIII, 4: « Personne ne songerait à louer les eunuques, sous le rapport de la virginité, parce qu'ils ne se marient pas; de même pour vous. Ce qui leur est en effet contrainte naturelle est pour vous préjugé d'une conscience pervertie; et comme la mutilation physique prive les eunuques de la gloire attachée à la continence, de même pour vous le diable, bien que votre nature reste intacte, mutile vos saines pensées et, en vous contraignant ainsi au célibat, il vous en impose les peines mais vous en refuse les honneurs. »

4. Cf. XXVII, 2.

de Dieu par les prières, les jeûnes, les veilles, l'humilité¹. C'est ainsi, grâce à la mansuétude divine, grâce à notre énergie vigilante, que nous parvenons à cette « intimité » avec Dieu, voisine de celle des anges ou de nos premiers parents au Paradis.

Virginité et eschatologie Car l'efficience de cette vertu, sa finalité, est de nous rapprocher de Dieu. Tout comme l'érémitisme et

le monachisme, la virginité fait de son adepte un « religieux » dans le monde. Elle accomplit dans l'âme un travail miraculeux, secouant sa torpeur et la mettant dans les conditions les plus favorables à la prière. Détachant du charnel, elle se répand dans tous nos sens par une sorte d'osmose divine²; vertu chrétienne par excellence³, elle est le levain

1. Cf. LXXXIII, 3. - Cette définition de la virginité est traditionnelle. Pour Origène, « la pureté du corps prépare et facilite celle de l'âme, permettant d'être tout à Dieu » (Hom. XXIV, 2 In Num.), et : « Celui qui vit dans la chasteté a consacré son corps au Seigneur » (ibid.). — Méthode est plus explicite encore ; dans le Banquet (VIII, 1) il rapproche dans une étymologie fantaisiste παρθενία de παρ-θεία (conformité à Dieu) : « Par la seule substitution d'une lettre à deux autres, virginité devient divinité, comme rendant seule semblable à Dieu celui qui la possède et qui a été initié à ses mystères d'incorruption. » La chasteté, pour Méthode, s'entend de tous les sens : « Il faut, si l'on veut être sans péché dans l'exercice de la pureté, garder intacts tous ses organes et verrouillés tous ses sens - comme les gens qui ont à piloter des embarcations colmatent les joints afin de barrer au péché toute voie d'infiltration vers l'intérieur » (XI, trad. V.-H. Debidour, SC 95, 1963, p. 307). - Cf. aussi Clément d'Alexandrie, Strom. III, 3, 24.

2. LXIII, 2, où la virginité est comparée à un parfum qui imprègne l'air de sa suave odeur : « le doux parfum de l'âme de la vierge pénètre elle aussi les activités des sens et révèle la vertu cachée à l'intérieur ».

3. Dans le Περὶ παρθενίας la mission de la vierge dans la société n'est pas évoquée (aumône, charité); cf. p. 50, n. 4, p. 51, n. 5 et plus loin, p. 67, n. 1. De nombreux auteurs insistaient sur cet aspect: Clément d'Alexandrie, Strom. III, 12; Origène, In Num., Hom. V, 3 (PG 12, 605), Hom. XXV, 4 (PG 12, 767).

de toutes les vertus¹, dispose à accéder à la « philosophie² ». c'est-à-dire à la science et à la sagesse selon le Christ. Aussi la vertu de virginité est-elle l'objet de la sollicitude du Christ, et Jean Chrysostome tend même à la confondre, sous ce terme, avec le christianisme. Elle a une place de choix dans le plan divin de Rédemption : Dieu, faconnant Adam à son image, a créé la virginité la première³, symbole d'éternité dans le Paradis; chassé du divin séjour, Adam a entraîné dans sa chute le genre humain, plongé désormais dans la corruption et incapable d'observer la chasteté. Cependant l'humanité s'élève par étapes, de l'inceste à la polygamie, de la polygamie à la monogamie⁴; enfin la charité du Christ et le baptême, rendant à l'homme ce qu'Adam avait perdu, lui permettent par la virginité de recouvrer sa pureté originelle⁵ et de devenir membre du corps mystique du Christ. Ceux qui pratiquent la virginité sont semblables à des anges (ἰσάγγελοι), ils leur sont même supérieurs, car l'ange n'est pas exposé aux tentations du monde, tandis que l'homme a le mérite de vaincre une nature rebelle⁶: la vierge a le merveilleux privilège, quoiqu'encore emprisonnée dans la chair, d'être fiancée au

- 1. Dans le Banquet, Méthode disait déjà: « Voyez comment le Verbe a considéré la chasteté, comme le couronnement de plénitude des vertus que nous avons énumérées (foi, amour, justice) » (IX, 4, p. 279).
- 2. Sur le sens de ce mot, voir A.-M. Malingrey, « Philosophia », Étude d'un groupe de mots, des Présocratiques au IVe siècle après J.-C., Paris 1961, p. 275.
 - 3. Cf. XVII, 5.
- 4. Les Juifs étaient polygames, mais l'Ancien Testament condamne l'adultère (Gen. 20, 3; 26, 10; Ex. 20, 14.17; Lév. 18, 20; 20, 10; Deut. 5, 18, etc.) et l'inceste (Lév. 18, 6-18; 20, 11; 20, 18-19). Voir le commentaire de Jean sur les mœurs de l'Ancien Testament, XII, 6. Les Grecs et les Romains ignoraient la polygamie.
- 5. Cf. XXVII, 2. C'est la thèse longuement développée par MÉTHODE, Banquet I, 2, 3, 4.
- 6. Cf. X, 3. Ainsi le paradis reconquis sera-t-il plus beau que le paradis perdu. Voir, sur ce sujet, la pénétrante étude de Dom Garcia Colombas, Paradis et vie angélique, Paris 1961, p. 60.

Christ et de « recevoir dès cette vie le Maître des cieux en personne¹ », d'acquérir une nature toute spirituelle, une ἀπάθεια² qui communique à son âme la pureté du ciel. Ainsi seront réalisées sur la terre les conditions de vie (πολιτεία) du Paradis : « Voilà des anges sur la terre, dit Jean en parlant des chastes et saints prophètes du désert, voilà la puissance de la virginité! Ces êtres pétris de chair et de sang, marchant sur le sol, assujettis aux exigences de la nature mortelle, la virginité les rendait aptes à agir en toutes choses comme s'ils n'avaient point de corps, comme si déjà le ciel leur était échu, comme s'ils avaient obtenu déjà l'immortalité³. »

2. Le mariage.

En opposition avec cet éloge de la virginité, le mariage est traité sans ménagements; sa dignité est considérée comme un postulat nécessaire à la démonstration de la thèse⁴, mais le mariage n'est jamais loué pour lui-même⁵, le principal argument en sa faveur étant qu'il rehausse par comparaison l'éclat de la virginité.

- 1. Cf. XI, 1 et 2. Le symbolisme des « flançailles » est rappelé dès le premier chapitre du traité; Jean cite les textes de saint Paul, II Cor. 11, 2; Éphés. 5, 25: « Je vous ai fiancés à un époux unique pour vous présenter au Christ comme une vierge chaste. »
- 2. Sur l'« apatheia », voir p. 9, n. 2. L'homme parviendra à se « vêtir de l'apatheia des anges s'il se garde exempt de colère, pur de toute envie, libre du joug des vices, affranchi des faiblesses humaines » ($In\ Ep.\ I\ ad\ Cor.$, Hom. XXXIII, 4:PG 61, 281).
 - 3. LXXIX, 2.
- 4. Cf. X, 1 : « Celui qui dénigre le mariage amoindrit du même coup la gloire de la virginité ; en faire l'éloge, c'est rehausser l'admiration qui est due à la virginité et en accroître l'éclat. »
- 5. Cette remarque, Jean la fait à propos de saint Paul : « Tu le vois ? Jamais le mariage n'est loué pour lui-même » (XXXIX, 4).

Données traditionnelles sur les inconvénients du mariage Il convient cependant de faire la part des lieux communs et des clichés traditionnels. La liste des inconvénients du mariage, par exemple, de rigueur dans un « éloge » de

la virginité, est dressée non sans verve, mais avec un humour assez conventionnel. Après avoir écarté l'erreur si répandue des joies du mariage (XLIX), Jean Chrysostome en passe en revue les misères : incompatibilité d'humeur, ialousie qui peut aller jusqu'au crime (LII), conflits que créent l'inégalité des fortunes et les unions mal assorties (LII à LV), inquiétudes constantes causées par la crainte des maladies et de la mort (LVI). A ces causes accidentelles s'ajoutent d'autres causes plus graves encore parce qu'inhérentes à la condition de marié, et auxquelles nul ne peut se soustraire : angoisses de la jeune fille à la veille d'épouser un homme qu'elle connaît mal et dont elle ne sait pas encore s'il lui procurera le bonheur, frictions avec la famille au sujet de la dot, anxiété pour les enfants à venir et, une fois qu'ils sont nés, pour leur santé et leur éducation (LVII); sans parler des brouilles, des fâcheries qui sont, à l'en croire, le pain quotidien des ménages. En sorte que, dans les liens du mariage, ni l'homme ni la femme ne sont plus à eux-mêmes, à leur âme, mais tracassés par mille soucis : le mariage dès lors est pour la femme un obstacle à son enrichissement spirituel, car « elle s'inquiète des choses du monde »; quant au mari, la seule présence de son épouse lui est une gêne : ses exigences de femme, ses caprices, ses besoins, les enfants, les soucis domestiques, la nécessité de gagner la vie de la famille contribuent à détourner l'homme de la contemplation, de la prière ou d'une activité consacrée à Dieu¹. Et quand bien même le mariage réunirait ici-bas toutes les félicités imaginables, quel profit les époux retireront-ils par delà le tombeau de ces

1. XLVI, 2 et XLVI, 5.

avantages de la terre, auprès du Souverain Juge (LVIII)?

Si ce réquisitoire est violent, sa portée évidemment est très limitée : d'abord les arguments avancés ne sont pas sans fondement et Jean ne fait que s'inspirer, avec un peu de complaisance sans doute, de la réalité quotidienne et des exemples nombreux que lui fournissent aussi bien la société d'Antioche que les souvenirs livresques. De plus, les servitudes du genre, l'utilisation de lieux communs $(\tau \delta \pi \sigma \iota)$ ne permettent pas de considérer la pensée de l'auteur comme sérieusement engagée dans des passages qui rappellent sous cette forme directe et satirique le ton de la comédie. Aussi ne peut-on guère accorder à cette éloquence indignée ou mordante la valeur assurée d'un témoignage sur les intentions profondes de Jean.

La doctrine du mariage dans le Περὶ παρθενίας

Cependant la critique du mariage ne se borne pas à l'énumération conventionnelle de ses misères; elle concerne des aspects beaucoup plus importants.

L'origine même du mariage est entachée de corruption, selon l'interprétation que Jean Chrysostome donne du récit de la Genèse : Adam et Ève vivaient dans la chasteté, à l'abri de la concupiscence, de la conception, de toutes formes de corruption, dans un état voisin de l'état angélique¹. La formule « Croissez et multipliez-vous », qui se situe dans la *Genèse* (1, 28) immédiatement après la création de l'homme et établit le caractère divin de l'institution du mariage, ne doit pas être prise à la lettre, mais comme une sorte de prophétie, de préfiguration de l'avenir². Cette invi-

^{1.} XIV. 3.

^{2.} La thèse est développée au cours des chapitres XIV et XV (cf. p. 142, n. 3; et p. 144, n. 3). Dans Expos. in Psalm. XIII, 3, Jean place cette parole après la faute d'Adam et non pas après la création (par inadvertance?). — De toute façon la thèse est surprenante; le commentaire de la Genèse, en 386, confirme la théorie esquissée dans

tation divine est toute symbolique : puisque Adam et Ève jouissaient de l'immortalité dans le Paradis, il était inutile en effet de perpétuer le genre humain par la procréation. D'ailleurs si Dieu avait voulu multiplier les hommes, s'il le voulait encore aujourd'hui, pourquoi faire appel à l'union sexuelle ? Il eût certainement trouvé dans sa sagesse un autre moven, témoins ces légions d'anges qui lui font escorte, témoin Abraham, vieux et incapable de procréer, à qui Dieu donna la joie de la paternité. Ainsi, dans le Περί παρθενίας, est réfutée cette objection des défenseurs du mariage qui le prétendent nécessaire à la survie de l'humanité¹. Le mariage n'est donc que la conséquence de la faute², il ne répond pas à une intention divine. Après la faute est apparue la concupiscence, l'homme est devenu mortel et. afin d'éviter d'une part l'extinction de la race désormais et de prévenir d'autre part l'incontinence, Dieu a accepté le mariage qui est ainsi le « résultat de la désobéissance, de la malédiction et de la mort³ ».

La critique de la femme dépasse de ce fait les limites d'une mysogynie traditionnelle. Créée pour être une aide, la femme s'est détournée par sa faute de la voie tracée par son Créateur; si, par le baptême, Dieu a effacé la malédiction qui pèse sur elle⁴, la femme n'en reste pas moins Ève, symbole de la désobéissance et de la malice⁵, qui entraîne encore le conjoint à désobéir au Seigneur, comme

le Περl παρθενίας. Jean expliquera de la même façon tendancieuse les mots : « Ils seront deux dans une même chair. »

- 1. XIV, 4.
- 2. Voir aussi In cap. IV Genes., Hom. XVIII, 4 (PG 53, 153), Hom. XX, 1 (PG 53, 167); et In Genes. Sermo IV, 1 (PG 54, 594).
- 3. Dans In illud: Propter fornic. I, 3, Jean reprendra cette idée que le mariage a sa source dans le péché d'Adam et d'Ève: « C'est du jour où s'est introduite la concupiscence que s'est introduit le mariage, qui coupe court à l'incontinence. »
- 4. Cf. LXV, 1 : « Le Christ par le baptême a effacé la malédiction qui pesait sur la femme. »
 - Cf. XLVI, 1, où la femme est appelée ἐπίβουλος.

elle a fait perdre à l'homme le bonheur du Paradis, comme elle a été la cause du Déluge, de la mort de Samson, de la destruction du peuple juif¹. Aussi ne peut-elle être l'égale de son mari ; le principe de la subordination de la femme à l'homme dans le mariage est naturel et conforme aux intentions divines. Le rôle prêté à la femme dans le Π epì π ap θ evíaç laisserait même supposer que pour la femme la libération par le baptême de la tare originelle² a été elle aussi, sinon symbolique, du moins réservée pour un avenir encore lointain, après un long cheminement dont le baptême est le premier pas.

Cela étant, la corruption originelle du mariage ôte à ce dernier toute valeur spirituelle. La parole de saint Paul: « Qui sait, femme, si tu sauveras ton mari? » suggérant le secours mutuel que le mariage peut proposer aux deux époux, est interprétée dans un sens restrictif et tendancieux, celui d'une improbabilité³. Et Jean Chrysostome conclut que la femme est utile pour la procréation des enfants et pour les choses du ménage, mais que sa présence est vaine et même nuisible dans toutes les activités morales et spirituelles⁴. Dans ce domaine, l'épouse chrétienne ne peut pas amener son époux à la « juste philosophie » en vertu du mariage; si elle peut avoir parfois sur son mari une influence heureuse, elle puise sa force de conviction dans ses qualités personnelles⁵, non dans la sanctification

- 1, XLVI, 2.
- 2. La thèse de Jean au sujet de la femme est qu'avant la chute, l'homme et la femme jouissaient d'avantages égaux (ὁμοτιμία), car la femme avait comme l'homme été créée à la ressemblance de Dieu; mais par la chute elle a perdu cette dignité, est tombée dans la sujétion et est devenue un danger pour l'homme attaché à elle par la concupiscence : « Dès l'origine, Dieu orna la femme de ce pouvoir, sachant qu'elle serait méprisée si elle n'exerçait pas cet empire » (Contra eos qui habent apud se virgines sub., 5).
 - 3. I Cor. 7, 16; chap. XLVII, 1.
 - 4. XLVI, 5.
- 5. Comme Priscilla, par exemple, qui « s'empara de l'esprit d'Apollos et le conduisit sur le chemin de la vérité » (XLVII, 2).

que le sacrement de mariage accorde aux époux¹. Bien plus, elle doit faire abstraction des exigences de son sexe, se désincarner en éteignant en elle les feux de la concupiscence et en écartant tout ce qui peut éveiller la convoitise. La définition du mariage dans le Περὶ παρθενίας est dominée par la nostalgie de la virginité, par la hantise du péché de chair². Si grande est la faiblesse humaine, dit Jean Chrysostome, que le mariage suppose presque toujours l'abandon à la concupiscence; le danger qu'il comporte est de créer une habitude, c'est-à-dire, par l'accomplissement légitime et régulier de l'acte sexuel, de détourner les époux des choses du ciel et d'en faire des charnels; à ce moment le mariage n'est qu'une fornication déguisée³. Il faut une

- 1. Ce sera la position, entre autres, de saint Jérôme, pour qui le mariage ne fait pas de saints; s'il en existe parmi les gens mariés, c'est parce qu'ils ont dans le mariage imité la vie des vierges (Advers. Helvid. XXI; PG 23, 204); à rapprocher de la phrase : «faire des saints est au pouvoir non du mariage, mais de la virginité » (XXX, 2).
- 2. Cf. Περί γάμου, 2 : « Fuyons l'impureté, que nous sovons mariés ou non », et aux premiers il rappelle que le mariage est un port contre le dérèglement des passions et qu'en aucun cas la légitimité des rapports conjugaux ne peut autoriser l'abandon au désir charnel : « Le mariage est bon, il peut être pour nous un port, tout comme l'écueil où nous ferons naufrage; de sa nature il est bon, il ne devient mauvais que par le mauvais usage qu'on en fait » (ibid., II, 1; PG 51, 217). - Dans le traité Adversus oppugn. vitae monast. III, 17, Jean signalait déjà la torpeur et l'indifférence où nous jettent les ennuis du mariage ; ainsi, le jeûne est beau parce qu'il « secoue la torpeur qui submerge notre esprit » (XXX, 2). — Dans le Περί παρθενίας Jean reprend à son compte le mot de l'apôtre : « Ne vous refusez pas l'un à l'autre, si ce n'est d'un consentement réciproque, puis reprenez la vie commune » (chap. XXIX), mais le rapproche de cet autre : « Il est bon pour l'homme de vivre dans la continence »; il voit, sous la forme négative du premier conseil, une invitation à la continence. Pour élever les gens mariés à la vertu et leur donner l'essor vers le ciel (LXXX, 2), il faut les purifier par l'exercice de la mortification et de la continence (LXXIII).
- 3. XXXIV, 6: « C'est de l'incontinence que de ne pouvoir éviter la fornication qu'en recourant tout le temps à sa femme et aux plaisirs

volonté forte pour refuser de céder à la tentation, d'exceptionnelles conditions d'entente entre mari et femme; autant de difficultés redoutables¹. Si Jean prétend ne prohiber que la fornication et l'adultère, le soupçon ne le quitte pas que cette institution n'est trop souvent qu'un moyen de tricher avec le péché. Cette hantise se manifeste d'ailleurs par le souci de préserver l'indissolubilité du lien conjugal une fois qu'il a été contracté : condamnation sans réserve du divorce, jugement sévère porté sur les secondes noces, l'un et l'autre pouvant être interprétés comme une capitulation devant les exigences de la chair.

Le divorce n'est en aucun cas autorisé, car le mariage enchaîne à jamais les époux; la femme ne peut donc avoir qu'un seul mari, l'homme qu'une épouse. En cas d'incompatibilité d'humeur, la femme devra supporter le joug, qu'elle a d'ailleurs accepté, et elle n'aura de liberté qu'à la mort de son maître (XL)². Le cas des veufs et des veuves

de l'union conjugale. » — Sur cette idée, voir Tertullien, Ad Marc. IV, 23 (PL 2, 417).

- 1. Il y a dans la thèse de Jean une contradiction: les âmes « faibles » vont au mariage, dit-il, les âmes « fortes » acceptent d'affronter les épreuves de la virginité. Or, après avoir énuméré les inconvénients du mariage et avoir souligné la difficulté de « s'avancer sur le chemin du ciel qui réclame des pieds libres d'entraves et légers, une âme dispose et alerte, s'il est écrasé (l'homme marié) par tant de tracas, si tant de liens lui enserrent les chevilles... » (XLIV, 1), Jean pose la question: « N'y a-t-il pas plus grand mérite à résister au milieu de tant de difficultés ? » Non, répond-il aussitôt, car « si alors qu'on est libre de ne pas passer sous le joug du mariage, spontanément, sans aucune contrainte, on consent à s'environner de toutes ces difficultés afin d'en rendre plus pesant le combat pour la vertu, cela ne concerne en rien l'Agonothète (le Christ) » (XLV, 1). De la sorte les efforts des époux n'ont pas la même valeur aux yeux de Dieu que ceux de la vierge.
- 2. Condamnation sans ambiguïté du divorce : « S'il était permis, quand le premier mari vit encore, de le quitter pour passer à un autre, et puis encore d'aller du second à un troisième, à quoi servirait alors le mariage, les maris s'empruntant les uns aux autres indistinctement leurs épouses, dans une promiscuité vraiment générale ? Oui, le Seigneur a eu raison d'appeler cette conduite un adultère » (XL, 4).

est abordé au chapitre XXXVII; saint Paul avait posé le principe que la viduité est préférable, mais que la femme après la mort de son mari peut sans commettre d'adultère se remarier à condition qu'elle n'ait pas fait vœu de viduité1. Ce point de vue a été l'objet, dès les premiers siècles, de prises de position très tranchées; Jean Chrysostome, qui traitera de ce problème plus largement dans le Περί μονανδρίας², formule ici un jugement sévère et déplore que le remariage soit toléré. L'homme qui se remarie peut être considéré comme un parjure, reniant son passé, son épouse et le bonheur qu'elle lui a donné; en outre, les secondes noces mettent les enfants du premier lit dans une situation pitoyable, puisqu'ils sont abandonnés aux caprices d'une belle-mère jalouse du souvenir de la première femme et qui fait retomber sur les enfants ses ressentiments imaginaires, cela avec la lâche complicité du père. De toute façon, elles sont la preuve d'une grande faiblesse morale.

En bref, le seul bienfait concédé au mariage est qu'il évite la fornication, qu'il réglemente les rapports charnels, les droits et les devoirs relatifs à la vie en commun. « Môle sur lequel viennent se briser les vagues de la concupiscence³ », c'est le refuge naturel des êtres faibles et sans volonté⁴. Sous cet aspect négatif, le mariage ne s'assortit d'aucun caractère sacramentel⁵. L'amour n'est pas distinct

du désir et c'est de manière très fugitive, dans le Π epì π ap- θ evíac, que sont évoqués les liens affectifs entre mari et femme¹; les deux époux ne « communient pas dans cet amour mutuel que le Saint-Esprit leur recommande en l'Écriture² », leur spiritualité est tournée vers Dieu, certes, mais ils doivent l'honorer par l'exercice régulier de la mortification et de la continence afin de purifier la nature du lien qui les unit³. Dans l'exercice de la vie conjugale, l'union des sexes est dénuée de tout caractère mystique⁴; les

1. Le terme φιλία pour désigner ce lien affectif n'est cité que deux fois (XXXVII, 1 et LIX, 1), le terme ἕρως n'est jamais employé; il n'est question que de concupiscence, de convoitise, des feux du désir (ἐπιθυμία, πόθος, προσπάθεια, πυρά). — Dans le paganisme non plus la passion amoureuse n'occupait guère de place dans le mariage, envisagé presque exclusivement du point de vue social (fondation de la famille, base de la société), du moins à l'époque classique (cf. R. Flacellère, L'amour en Grèce, Paris 1960, p. 107 et 125; D. Babut, « Les stoïciens et l'amour », REG, 76, 1963, p. 55).

2. Saint François de Sales, Introduction à la vie dévote. Cité par R. Flacelière, Amour humain, parole divine, p. 26.

3. L'Homélie d'Eusèbe d'Émèse fait allusion aux époux qui exhortent les autres époux à briser leurs liens conjugaux et à mettre leur zèle à pratiquer la virginité (E. M. Buytaert, op. cit., t. I, p. 181). Des époux chrétiens renonçaient donc, de leur propre volonté, à toutes relations sexuelles pour vivre comme frère et sœur (cf. RHE, 1955, p. 798).

4. Chap. LXXIV et LXXV. Les premiers siècles chrétiens ont-ils mécomu la valeur de l'amour conjugal? Sur ce sujet de la valeur mystique de l'amour, voir : Anders Nygren, Erôs et Agapé, La notion chrétienne de l'amour et ses transformations, Paris 1944; C. Spicq, Agapé dans le Nouveau Testament, Paris 1960 (3 vol.); R. Flacelière, L'Amour en Grèce, Paris 1960, chapitre vi, où sont étudiées les différentes conceptions de l'amour, en particulier celles de Platon et de Plutarque : « En Grèce, il faut attendre Plutarque et les romanciers, à l'époque romaine, pour trouver une ' mystique ' de l'amour conjugal comparable à celle que Platon avait conçue pour l'amour des garçons. Cela est vrai, mais combien de siècles a-t-il fallu aux chrétiens, qui disposaient pourtant des textes de l'Évangile et de saint Paul, où l'union des époux est exaltée jusqu'au plan divin, pour prendre pleinement conscience de la valeur religieuse de cet amour, sanctionné par le sacrement de mariage? » (p. 219).

^{1.} I Cor. 7, 8-9; 7, 39-40; I Tim. 5, 14. — Sur les secondes noces et la position des Pères sur ce point, voir la brève synthèse de H. Rondet, Introduction à l'étude de la théologie du mariage, p. 20 et les références.

^{2.} Dans le Περὶ μονανδρίας, le cas des secondes noces par rapport à la viduité est traité comme celui du mariage par rapport à la virginité : « Notre intention n'est pas de ranger les secondes noces au nombre des choses interdites... nous affirmons sculement qu'elles sont de beaucoup inférieures aux premières » (chap. I).

^{3.} IX, 1.

^{4.} XXV. 1.

^{5.} Sur le caractère sacramentel du mariage, voir H. Rondet, op. cit., p. 146 s. avec les références concernant ce sujet.

conjoints sont invités à oublier leur condition d'époux, le mari doit « vivre, en ayant une femme, comme n'en ayant pas », la femme comme une vierge plutôt que comme une épouse¹. Quant aux fins sociales du mariage — la procréation et l'éducation des enfants —, le Π epì $\pi \alpha \rho \theta e \nu i \alpha c$ les ignore ; une brève allusion faite à la procréation précise que cette « fin » du mariage est secondaire², en revanche, les souffrances horribles de l'enfantement sont rappelées à plusieurs reprises³.

Tel apparaît dans le Περὶ παρθενίας le diptyque virginité-mariage; Jean considère ces deux états sous le rapport de la perfection que doit atteindre l'âme du chrétien pour parvenir au ciel; dans ce cas la virginité est un état privilégié puisqu'elle permet à la vierge de s'unir à Dieu et de vivre avec lui dans la plus étroite intimité, alors que le mariage est un « vêtement servile⁴ », à l'usage des médiocres qui, effrayés par la perspective d'une continence rigoureuse, voient dans le mariage le meilleur moyen de concilier leurs exigences physiques et leur salut.

- 1. Chap. LXXIV et LXXV.
- 2. Chap. XIX, 1 et, au chapitre XXXIX, 3, cette parenthèse : « Nulle part il n'est question des enfants à naître ce bel et noble motif du mariage. » Le chapitre XIV démontre que le problème de la procréation, qui assure le développement de l'humanité, est un faux problème.
 - 3. Cf. LVII, 1; LVII, 4; LXV, 1.
 - 4. XIV, 5. Sur l'δμιλία, cf. plus haut, p. 44, n. 3.

VII. LA PLACE DU TRAITÉ DANS L'ŒUVRE DE JEAN CHRYSOSTOME

Le lecteur moderne est sensible à certaines naïvetés, à des artifices de style trop voyants, aux outrances de la pensée concernant le mariage, la femme et son rôle, la conception trop individualiste en apparence des fins de la virginité. Mais il convient de ne pas juger l'ouvrage sur son contenu seulement, l'intérêt principal concerne plutôt sa place dans l'œuvre de Jean Chrysostome. Le Περὶ παρθενίας marque le terme des traités d'ascétisme, c'est-à-dire des opuscules de jeunesse où se dessinait, issue de l'expérience solitaire, une doctrine morale. Il apparaît, à la lumière des œuvres plus tardives, que tout ce qu'il y a d'excessif dans la doctrine du mariage, dans l'éloge de la virginité, correspond à des impératifs littéraires, à des circonstances historiques ou psychologiques déterminées.

Virginité et mariage dans l'œuvre postérieure de Jean Chrysostome

La pensée de Jean sur ce problème a été développée et enseignée, tout au long de son œuvre pastorale, dans les termes les moins ambigus; elle révèle une fidèle interpréta-

tion de la doctrine de saint Paul, résumée en ces mots de la Ire Épître aux Corinthiens : « Celui qui marie sa fille fait bien, celui qui ne la marie pas fait mieux¹ », formule

^{1.} I Cor. 7, 38.

66

reprise par Jean: « Le mariage est une bonne chose, la virginité vaut mieux, il ne s'ensuit pas que le mariage soit mauvais, il est inférieur, mais bon encore¹. » L'œuvre de Jean illustre cette modération; plus qu'aucun des Pères de l'Église, en effet, il a cherché à concilier le service de Dieu et les exigences de la vie en société; ses préoccupations de pasteur, la pratique du ministère, le souci des âmes l'ont rendu circonspect à l'égard d'un dualisme étroit opposant la chair et l'esprit; il se fera au contraire le défenseur d'un équilibre fécond entre la chair et l'esprit².

1. In illud: Vidi Dominum, Hom. III, 3 (PG 56, 116).

2. Sur cette recherche de l'équilibre entre πνεύμα et σάρξ et l'interprétation sidèle que Jean donne de saint Paul au sujet du mot σάρξ, voir In cap. V Epist. ad Gal., 4 et 5 (PG 61, 669 et 671): « Paul appelle chair les pensées terrestres, négligentes, insouciantes. Ce n'est pas condamnation du corps, mais procès de l'âme négligente. La chair est un instrument, personne ne rejette avec horreur et ne déteste l'instrument, mais celui qui s'en sert mal. Ce n'est pas le fer, mais l'assassin que nous détestons et que nous punissons. » Ainsi, le corps est soumis à l'âme, mais lui est nécessaire : « Je ne les vois pas opposés mais tout à fait accordés et se prêtant dans l'action un mutuel appui » (ibid.). Jean a utilisé de nombreuses images pour faire comprendre cette union nécessaire du corps et de l'âme : « De même que le cheval beau et fort ne montre pas ses qualités sans un cocher, de même la chair ne sera belle que si nous réprimons ses écarts. Un cocher n'est rien non plus sans la science de conduire les chevaux, ou plutôt sans la science, il est cause des pires accidents... Le corps n'est beau que par l'union, il n'est beau que par la soumission puisque, par lui-même, il n'est ni bon ni mauvais, il peut servir au bien et au mal... Si le corps est beau, cependant il l'est bien moins que l'âme. Comme le plomb est inférieur à l'or, cependant on en a besoin pour souder, ainsi l'âme a besoin du corps » (Ve Hom. sur l'Épître aux Éphés., 4, PG 62, 41). Et encore : « La chair est inférieure à l'esprit, mais elle ne lui est pas opposée, hostile, mauvaise; comme la cithare au cithariste, le bateau au pilote, ainsi elle est soumise à l'esprit. Ces objets ne s'opposent pas à ceux qui les guident et qui s'en servent, mais il y a entre eux parfaite convenance, sans qu'on ait droit cependant à autant de considération que celui qui les manie. Quand on dit que l'art ne réside pas dans la cithare ni dans le bateau, mais dans le pilote et dans le cithariste, on ne critique pas les objets mais on montre la distance qu'il y a entre

La virginité est pour le chrétien, dit-il, un état préférable au mariage, puisqu'elle permet d'approcher au plus près de Dieu en faisant de nous des anges sur la terre, mais l'hommage qui lui est rendu n'entraîne la condamnation ni du monde ni du mariage. Au cours des années de prêtrise. l'attitude de Jean sur ce point s'assouplit, sa pensée s'enrichit; il devient beaucoup plus attentif tant à la mission de la vierge dans la société qu'à la valeur sociale du mariage. C'est ainsi que l'aumône, l'amour du prochain, les œuvres de miséricorde et de charité sont considérés comme faisant partie intégrante de la virginité¹ ; le « témoignage » que porte une âme éprise de vertus chrétiennes est un tel signe de pureté que l'intégrité physique n'est même plus nécessaire pour assurer l'esprit de virginité. En 404. Jean admettra, pour prix de ses grandes vertus, la veuve Olympias dans le chœur des vierges², et, dans une homélie de 403, il

cux et le spécialiste de l'art... C'est ce que Paul montre ici en établissant la supériorité de l'âme. En divisant l'homme en deux parties, âme et corps, il dit que la chair est déraisonnable et qu'elle est privée d'intelligence en ce qui touche les actes, mais non ceux qui agissent » (XIIº Hom. sur l'Épître aux Rom., 2, PG 60, 509).

1. « La virginité, le jeûne, les austérités n'intéressent que celui qui les pratique et n'opèrent le salut de personne d'autre; l'aumône s'étend à tous » (VIe H. sur Tite, 2). Jean revient à plusieurs reprises sur le devoir de charité et d'aumône, rappelant que la virginité n'est rien sans la charité (In Hellam et viduam, 1, PG 51, 338). Dans le De poenitentia (Hom. VII, 7): « Voyez ce qui est étonnant : Jésus ne fait mention d'aucune autre vertu que de la charité. Il pouvait dire : Venez, les bénis de mon Père, parce que vous avez été tempérants, parce que vous avez été vierges, parce que vous avez mené une vie tout angélique; il passe ces bonnes œuvres sous silence, non qu'elles soient indignes d'un souvenir, mais parce qu'elles ne viennent qu'au second rang, après la bienfaisance » (PG 49, 334).

2. Dans la VIIIe lettre à Olympias, écrite fin 404, Jean explique le symbole des vierges sages et des vierges folles, revenant sur l'importance de la charité par rapport à la virginité : « Vous m'avez souvent entendu dire, lorsque j'exposais quelle est la définition de la virginité, qu'on ne saurait jamais vous empêcher d'être comptée parmi le chœur des vierges, bien plus, que vous les dépassiez de beaucoup, vous

accordera à des époux chrétiens exemplaires, le titre de vierges : « Gardez-vous une âme sans tache? Vous êtes vierge, bien que vous avez un époux, oui, vous l'êtes et de cette virginité que je proclame vraie et admirable¹. » Quant au mariage, il est célébré non comme un simple pis-aller, mais comme un état louable : son origine est entachée de corruption, mais le mariage lui-même n'est pas un péché2; il n'est pas saint lui-même, mais il nous permet de préserver notre pureté par le respect de la fidélité conjugale3; dans la mesure même où il contribue à réprimer les mauvais désirs, il sauvegarde en nous le spirituel et peut tout aussi bien que la virginité nous ouvrir la voie du ciel⁴. En particulier la chasteté, par le dévouement et l'abnégation qu'elle suppose, confère au mariage une dignité presque inconnue du paganisme. Jean décrira avec délicatesse non seulement les douceurs de la vie au foyer, mais le rôle admirable de la femme chrétienne, l'aide spirituelle et

qui sur les autres points avez montré une grande sagesse. C'est pour cela que Paul, ayant défini la virginité, a appelé « vierge » non pas celle qui ne connaît pas le mariage et qui s'est tenue loin du commerce d'un homme, mais celle qui fait des choses du Seigneur l'objet de sa sollicitude. Le Christ lui-même ayant montré combien est supérieure à la virginité la charité dont vous tenez vous-même le sceptre, a exclu de ce chœur la moitié des vierges parce qu'elles sont venues sans elle » (trad. A.-M. Malingrey, SC 13, p. 121).

- 1. In Epist, ad Hebr. cap XII, Hom. XXVIII, 7 (PG 63, 202).
- 2. Cf. In Epist. I ad Cor., Hom XIX, 6 (PG 61, 160). Pour tout ce qui concerne la défense du mariage chez Jean Chrysostome, se reporter à l'ouvrage de Moulard, op. cit., toute la première partie; et à l'article de D. Gorce, « Mariage et perfection chrétienne d'après Jean Chrys. », Revue des Études carmélitaines, 1936.
 - 3. Voir sur ce point A. Moulard, op. cit., p. 149.
- 4. Le Seigneur en effet nous a proposé plusieurs voies pour notre salut, sinon nous serions découragés, cf. Expos. in Psalm. CXXVII, 2 (PG 55, 367). Jean déclare dans In illud: Vidi Dominum, Hom. IV, 3 (PG 56, 123) que les gens mariés seront sauvés: « Je me porte garant de votre salut, quand bien même vous auriez une femme », cf. In Epist. ad Philip. cap. I, Hom. II, 3 (PG 68, 194); Hom. XII, 3 (PG 62, 274); In Epist. ad Hebr., cap. IV, Hom. VII, 4 (PG 63, 67).

l'enrichissement que peuvent s'apporter mutuellement les époux chrétiens¹.

Certes, le Περὶ παρθενίας est L'interprétation du loin de révéler pareille sérénité. Περί παρθενίας L'utilité du mariage est surtout d'éviter la fornication; son contenu spirituel et sa valeur sociale — fondement de la famille, il assure la conservation du genre humain — sont trop rarement évoqués. Mais ces réserves et ces lacunes n'entraînent pas de condamnation, et par quelques phrases sans équivoque dans les premiers chapitres Jean écarte de lui tout soupcon d'encratisme : « La fornication et l'adultère, dit-il, voilà ce que je prohibe, mais le mariage, jamais...; ceux qui contractent mariage, s'ils sont chastes, je n'ai pour eux que des éloges². » Ainsi, le mariage est un bien, et sont hérétiques ceux qui prétendent le contraire; condamner le mariage comme un mal, c'est attirer sur soi supplice et châtiment3. Le mariage sans doute ne fait pas des saints4, mais il évite « au temple saint d'être profané et souillé⁵ »; le mariage dresse de nombreux obstacles sur la voie du salut, mais Abraham a été sauvé, bien qu'il fût marié, car ses « vertus morales ont assuré sa gloire6». Les éléments essentiels de sa doctrine sur le mariage, très mesurée, se trouvent donc déjà dans le Περὶ παρθενίας. Jean formule même dans l'introduction des réserves qui, sans rien enlever à la sincérité de l'éloge de la virginité, nous invitent à un jugement nuancé : « Il y a loin, dit-il en

^{1.} Voir les textes sur le mariage recueillis par R. Flacelière, Amour humain, parole divine, p. 160 s.; cf. IIIe Hom. sur le mariage, 3; Hom. sur la Genèse, XXXVIII, 7; In Johan., Hom. LXI, 3 (PG 59, 340); In illud: Vidi Dominum, Hom. IV, 2-3.

^{2.} IX, 3. Sur la chasteté dans le mariage, cf. p. 9, n. 3.

^{3.} Cf. VIII, 5.

^{4.} XXX, 2.

^{5.} XXV, 1.

^{6.} LXXII, 3.

reprenant saint Paul, du conseil au précepte : pour les vierges, je n'ai pas d'ordre du Seigneur, c'est mon avis que je donne¹. » Tout a sa valeur aux yeux du Christ : « Celui qui marie sa fille agit bien, celui qui ne la marie pas agit mieux² », et Jean a toujours distinctement senti l'éloge que fait saint Paul des deux états et la différence qu'il instaure entre eux; seule a varié l'évaluation de cette différence³.

Au reste, cette démesure dans l'éloge comme dans la diatribe, que déplore tout lecteur moderne, a des raisons bien précises. Sur le problème du mariage le traité de Jean rejoint apparemment les vues assez étroites de ses contemporains: l'engouement du IVe siècle pour la vie monastique n'a pas favorisé une prise de conscience des vertus spirituelles de ce sacrement⁴. Dans le Περὶ παρθενίας, Jean est guidé par le souci de la perfection du chrétien que le mariage, signe du charnel, ne peut favoriser, et les longues méditations solitaires, dans un esprit de dépouillement et d'oubli du corps, ont rendu Jean plus sensible encore aux « turpitudes » du monde. De plus, l'ouvrage est un ἐγκώmov. et l'auteur se plie aux usages littéraires de son temps. L'éloge de la virginité supposait la dépréciation de son contraire : ce procédé choque un esprit soucieux d'objectivité, mais à l'époque il était familier au lecteur, comme une arme de bonne guerre. Ce sont les exigences de l'èyxóμιον qui poussent Jean à faire un choix parmi les citations
de saint Paul, à laisser dans l'ombre celles qui sont favorables au mariage, à en infléchir d'autres dans un sens qui
lui est hostile, à dresser un tableau trop sévère des ennuis
du mariage. Et Jean respecte d'autant plus cette tradition
que sa préférence pour la virginité répond à une conviction
profonde et que son traité, plus qu'une œuvre littéraire
gratuite, est l'homélie d'un pasteur s'adressant à des
vierges : il est naturel de louer le choix de vie qu'elles ont
fait, le plus digne d'un chrétien; il est habituel aussi, à cette
époque, de dresser en antithèse la liste des tracas auxquels
la virginité leur a permis d'échapper.

Mais c'est surtout à l'expérience solitaire de Jean qu'il convient d'attribuer l'outrance de la forme et des idées; la fréquentation de l'άσκητήριον de Diodore, la lecture des livres saints, les exemples de renoncement qui l'entouraient sur les collines d'Antioche, les macérations courageusement endurées, tout cela a cristallisé les élans généreux de Jean autour des vertus de l'ascèse. Au long de sa retraite au désert Jean est resté un « ascète crispé1 », entraîné vers des excès par une fougue juvénile; au moment du retour à Antioche, il s'y est ajouté peut-être un certain durcissement de l'attitude causé par la déception de l'expérience interrompue. Mais il ne faut pas se méprendre sur les fins véritables de cette ascèse; elle n'a pas été seulement une mystique acheminant l'âme vers une contemplation plus parfaite de Dieu. Les mortifications, les souffrances acceptées pour le Christ sont bien davantage une forme d'action, un engagement. Nous sommes des « serviteurs du

^{1,} IX, 2, et I Cor. 7, 25.

^{2,} I Cor. 7, 38.

^{3.} Dans le Περὶ παρθενίας, X, 3, Jean Chrysostome exprime cette différence en ces termes : « Cette supériorité est celle du ciel sur la terre, celle des anges sur les hommes et, si je puis m'exprimer plus hardiment, elle est plus grande encore. »

^{4.} Sur ce sujet, on lira l'intéressante mise au point de H. Rondet dans son petit livre sur le mariage, p. 27-30. — Voir R. Flacelière, Chronique sociale de France, 1939, l'article sur l'interprétation rigoriste que la tradition patristique et médiévale donne du mariage (et aussi l'introduction de : Amour humain, parole divine). — Rappelons que l'Église n'a pris que lentement conscience de la valeur sacramentelle du mariage. C'est le Concile de Trente (xvi° siècle) qui a affirmé que le mariage est un sacrement de la Loi nouvelle, institué par le Christ.

^{1.} L. Bouyer, La spiritualité du Nouveau Testament et des Pères, p. 532. — Sévère pour le Περί παρθενίας, L. Bouyer reconnaît cependant que, sur le problème du mariage, Jean Chrysostome saura, dès que le souvenir du désert se sera estompé, devenir « le précurseur d'une spiritualité pour les laïcs, pleine non seulement de compréhension, mais de sympathie ».

Christ¹ », et l'ascèse est l'expression la plus parfaite de notre dévouement au Seigneur; par le goût de l'effort, par la recherche de la maîtrise de soi, par cet héroïsme physique et moral, le chrétien prépare sa vie au combat qu'il doit mener non pour sa propre gloire, mais pour celle de Dieu². Notre traité rappelle à des vierges l'inanité de tout effort qui n'est pas inspiré par le Christ, accompli pour le Christ. Bien qu'elle semble animée par le souci du salut personnel, l'ascèse n'a d'autre but, aux yeux de Jean, que de faire mieux participer le chrétien à la réalisation du plan divin que propose le sacrifice de la Croix. La virginité, en nous détachant du charnel, secoue notre torpeur et notre indifférence, par elle nous devenons « plus assidus auprès du Seigneur », non pour le contempler, mais pour le mieux servir. Elle n'est pas incompatible avec l'apostolat dans le monde, car la discipline intérieure qu'elle exige favorise dans les âmes un état de disponibilité constante, et les travaux de la vie active apparaissent, bien au contraire, comme le prolongement naturel de l'ascèse. Pendant la période décisive du diaconat, Jean prendra plus nettement conscience de la nécessité de mettre son zèle au service d'un idéal plus altruiste et plus actif en faisant de la charité et du dévouement la véritable fin de l'ascèse. Ses responsabilités pastorales estomperont, au fil des années, ses préoccupations d'ascète et, quand il sera plus engagé dans le siècle, il humanisera sa doctrine de l'ascèse sans renier un idéal défini comme étant le plus digne d'un chrétien.

VIII. BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Il n'existe pas de traduction française récente du Περὶ παρθενίας; la moins ancienne est celle de J. Bareille, Œuvres complètes de saint Jean Chrysostome, Paris (1864-1872), t. I.

- ALLO E. B., S. Paul, La 1^{re} Épître aux Corinthiens, Paris 1935.
- Amand de Mendietta, « La virginité chez Eusèbe d'Émèse et l'ascétisme familial dans la première moitié du ive siècle », Revue d'Histoire ecclésiastique, 1955, p. 777-820.
- Ameringer T. E., The stylistic influence of the second sophistic on the panegyrical sermons of S. John Chrysost. (Patristic studies, 5), Washington 1921.
- BAUR C., Johannes Chrysostomus, 2 vol., München 1930.
- Bouyer L., La spiritualité du Nouveau Testament et des Pères, Paris 1960.
- CAMELOT P. Th., Virgines Christi, Paris 1944.
- Dumortier J., « Le mariage dans les milieux chrétiens d'Antioche et de Byzance d'après Jean Chrysostome », Lettres d'Humanité, t. VI, 1947, p. 102-166.
- Festugière A. J., Antioche païenne et chrétienne. Libanios, Chrysostome et les moines de Syrie, Paris 1959.

^{1.} Cf. Rom. 1, 1; Gal. 1, 10; Éphés. 6, 6; Phil. 1, 1; Tite 1, 1.

^{2.} Les mots du chapitre XXVII, 1 : « Il faut pour affronter cette bataille une âme combative et fougueuse, luttant jusqu'au désespoir contre les passions » traduisent bien l'idéal chevaleresque de combat pour l'honneur de Dieu qui anime à cette époque Jean Chrysostome. Cet idéal était celui du monachisme, qui a médité les paroles de Paul aux Éphésiens : « Revêtez-vous de toutes les armes de Dieu, afin de pouyoir tenir ferme contre les ruses du diable » (5, 11).

- FLACELIÈRE R., Amour humain, parole divine, recueil de textes des Pères de l'Église sur le mariage, avec une introduction, Paris 1947.
- GARCIA COLOMBAS, Paradis et vie angélique, Paris 1961.
- Gorce Denys, « Mariage et perfection chrétienne chez Jean Chrysostome », dans Études carmélitaines, 1936.
- Malingrey A. M., « Philosophia », Étude d'un groupe de mots des Présocratiques au IVe siècle après J.-C., Paris 1961.
- Martinez F., L'ascétisme chrétien pendant les trois premiers siècles de l'Église, Paris 1913.
- MAUR (Auf der), Mönchtum und Glaubensverkündigung in den Schriften des hl. J. Chrysostomus, dans « Paradosis » 14, Fribourg 1959.
- MEYER L., Jean Chrysostome, maître de perfection chrétienne, Paris 1933.
- Moulard A., Saint Jean Chrysostome, le défenseur du mariage et l'apôtre de la virginité, Paris 1923.
- Puech A., Saint Jean Chrysostome et les mœurs de son temps, Paris 1891.
- Rondet H., Introduction à l'étude de la théologie du mariage, Paris 1960.
- Sawhill, The use of athletic metaphors in the biblical homelies of S. John Chrys., Princeton 1928.
- VILLER M., La spiritualité des premiers siècles chrétiens, Paris 1930.
- Vizmanos F., Las virgenes cristianas de la Iglesia primitiva, Madrid 1949.

Ce travail a été présenté comme thèse de 3° cycle soutenue en 1966 devant la Faculté des Lettres de Lyon. J'exprime ici ma gratitude à M. Jean Pouilloux, Professeur à la Faculté des Lettres et des Sciences humaines de Lyon et au R.P. Cl. Mondésert, dont la science, l'amitié et le

dévouement m'ont été d'un grand secours dans la réalisation de cet ouvrage; — à M¹¹e A. M. Malingrey, Professeur à la Faculté des Lettres et des Sciences humaines de Lille, qui m'a fait bénéficier, avec toute son amicale bienveillance, de ses précieux conseils et de sa profonde connaissance de Jean Chrysostome. Je remercie également le R.P. H. Rondet et M¹¹e M. L. Guillaumin pour les précisions qu'ils m'ont aimablement fournies sur des problèmes particuliers de l'introduction.

B. GRILLET.

INTRODUCTION AU TEXTE GREC

I. LE TEXTE GREC

Dans leur ensemble, les manuscrits du De virginitate de Jean Chrysostome se divisent en deux grandes classes: la première, comportant les manuscrits G, P et R, qui présente assez souvent un texte plus court, et parfois presque expurgé; et la seconde, qui comprend la majorité des manuscrits subsistants, sous la dépendance de X, A, et M. Cette seconde classe offre un texte plus long et plus acceptable, qui est actuellement le texte contenu en très grande partie dans l'édition de Henry Savile et, avec quelques modifications, la vulgate de Montfaucon et de Migne. Nous verrons plus loin comment Montfaucon et Savile, en partant d'hypothèses différentes, sont tous deux arrivés à un texte qui était, en substance, le meilleur qu'on puisse tirer d'une tradition vraiment embrouillée.

A — La tradition théologique.

e Le plus important manuscrit de ce groupe est le Vaticanus Graecus 1797, représenté ici par le sigle G, d'une écriture élégante sur parchemin, du x1° ou x11° siècle (ff. 21-119). G, bien que parfois isolé dans ses lectures, est étroitement apparenté à deux manuscrits qui sont malheureusement mutilés, R et P.

Le plus ancien de ces deux manuscrits appartient à la Bibliothèque Nationale de Paris, ancien fonds grec 764 (Mazarin-Reginensis 1974), parchemin, du xe siècle, contenant notre traité aux folios 344-441. C'est le manuscrit (je l'appelle R) dont se servit Montfaucon pour corriger l'édition qu'il fit de cet ouvrage. R s'interrompt avant la fin du dernier chapitre (LXXXIV, 14) sur le mot ἀνθρωπίνην.

Cependant la tradition qu'il représente est étroitement apparentée au Codex Patmiaeus 184, parchemin, du x1º siècle, du monastère d'Hagiou Potamou dans l'île de Patmos; il contient notre traité aux folios 189-231v, mais il est malheureusement resté inachevé au milieu du chapitre LXVII. Mouillé et brûlé (comme s'il était rescapé d'un incendie), ses restes sont tout noircis, et le manuscrit est devenu très difficile à déchiffrer; ainsi, je ne l'ai utilisé que pour la première partie du traité.

Stavronikita

Un autre manuscrit se rattache à la même tradition que GPR; c'est le codex Athous Stavronikita 25, parchemin, du x11e siècle (ff. 2-64v), et j'ai pu l'étudier sur le microfilm que m'a procuré M. l'abbé Marcel Richard, de l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, à Paris. Ce manuscrit commence avec le premier chapitre de notre traité (à partir de I, 54), et il suit la tradition de GPR assez étroitement, bien que ses leçons marginales reflètent l'autre famille, dont on parlera plus tard, AMX, que suit Migne. Par exemple, à VII, 8, il lit : γλαμύδος avec GPR. Mais il semble plus proche de G que de PR: par exemple à LII, 73, il lit : δόξαν avec G, et il a écrit de la même main dans la marge τάξιν, leçon de PR et de tous les autres manuscrits. Encore, à LII, 61, Stavronikita lit λοιδορίας avec G, en opposition avec δυστροπίας P, βδελυρίας M v. Mais, à cause de cette tradition contaminée, je ne m'en suis pas servi dans mon édition; en vérité, ce codex n'a que peu de chose à offrir qui vienne d'un texte original.

* *

Les relations entre GPR (avec Stavronikita) et le groupe AMX (avec le récent L) sont claires si l'on prend quelques exemples. La tradition GPR tend à substituer des mots plus familiers, par exemple, à X, 12 λώβην AMXL v : βλάβην GPRS; XXII, 20-21, παραμυθίας AMXL v : βοη-Osíac GPRS. Parfois le groupe GPRS atténue des expressions qui touchent à la religion ; ainsi, par exemple, à propos des prêtres simoniaques nous lisons, XXIV, 24 ήρπασαν AMXL v : ἤρξαν GPRS. Dans XI, 3 ἐκείνων : ἀγγέλων GPRS. De plus, la tradition de GPRS tend à réduire la valeur de l'optatif potentiel (avec &v) à celle d'un simple indicatif. Oue R. en tout cas, soit à part, c'est assez clair d'après une lecon comme celle de XXXVIII, 30, où R suit GPAX en lisant τρίζοντος, mais en ajoutant τούς δδόντας. Bien que R soit souvent contaminé par des erreurs qui proviennent de la tradition G, en règle générale R est plus proche de P que de G: cf. par exemple: ΧΧΥΙΙ. 11 τοίνων GM: τείνων ΑΧ θριγκών RP v. II faut noter encore des lecons singulières comme XLI, 108, μέσον post ἀπειλημμένος add R; XXXII, 29-30, καταμαλάξασθαι Μ ν έχμειλίξασθαι R. J'ai pensé qu'il serait judicieux, en tout cas, d'omettre R dans l'apparat comme un double inutile. Les principales variantes de R sont bien connues par les notes de Montfaucon, qui a été le premier à utiliser ce manuscrit pour le texte.



Deux autres manuscrits, qui appartiennent à la tradition théologique représentée par GPR, sont les petits fragments homilétiques de Patmos et de Moscou. Le premier et, semble-t-il, le plus ancien, c'est *Patmos* 163, daté du x1º ou x11º siècle, qui contient sur les folios 317-330 les

Barocci

chapitres XXXIV-XLV complets de notre ouvrage. L'autre est le manuscrit du Musée d'histoire. Bibliothèque synodale 109 (autrefois Vladimir 171), daté du xie ou xiie siècle, mais, plus probablement, à mon avis, d'une époque plus tardive, peut-être du xiiie siècle. Sur les folios 352v-361v de ce parchemin misérablement écrit, on trouve les chapitres XXXIV-XLII (ce dernier incomplet). c'est-à-dire, jusqu'à καλὸν ὑπάογειν (XLII, 28). C'est un manuscrit copié sans soin sur un manuscrit très proche de Bibl. Sun. 109. Ses deux fragments se situent près de GPR; voir, par exemple: XXXIV, 3, δ μακάριος Παυλος post δέδοικεν add GP Mosc Palm; XXXVI, 12 θανάτους καθημερινούς : καθημερινούς κινδύνους GPR Mosc Patm; XL, 30, ὑπόθεσιν GPR Mosc Patm: ὑπόσγεσιν M v: et plusieurs encore. Mais les quelques nouvelles lecons qu'ils offrent semblent dues à l'incompréhension du copiste ou à un changement arbitraire: quelques autres sont le résultat d'une contamination par une autre tradition. Malgré le peu d'intérêt qu'ils présentent pour notre texte, ces fragments démontrent l'existence d'une tradition ancienne d'extraits homilétiques de Chrysostome, tirés de son Traité de la Virginité, extraits qui, avec d'autres, circulaient dans les monastères du Proche-Orient. J'ai été alerté sur l'existence de ces deux fragments par M. l'abbé Marcel Richard qui. au prix de grands efforts, m'en a procuré de bonnes photographies en microfilm. Deux de mes étudiants de Fordham University, M^{1le} Margaret Schatkin et le R.P. Neil Tobin, ont bien voulu en assurer la collation.

* *

Un manuscrit postérieur qui, bien que contaminé, est en rapports plus étroits que le S (Stravronikita) avec la tradition de GPR, se trouve à la Bodléienne, à Oxford: c'est le Baroccianus 108, in-4°, écrit sur papier en l'année 1570 (ff. 172-242). En fait, ce manuscrit est plus proche de G que

de R; mais en même temps il insère régulièrement dans ses marges des variantes de la tradition de ALX. Par exemple, à I, 30, δεινόν GPRS Barocci: κακόν AMX Laur Roe Ath; VII, 17 κατιόντας GPRS Barocci; X, 12 λώβην: βλάβην GPR Barocci; XIII, 43 ἐτόλμων MAX Roe v: ἐτόλμησα GPR Barocci; et XXXVIII, 30 τρίζοντος GPS Barocci contre la leçon de R. Il est difficile de classer Barocci, mais il est peut-être quelque part dans le champ de G, avec des leçons contaminées provenant de divers témoins. J'ai eu l'occasion d'étudier ces manuscrits Barocci et Roe dans la Bibliothèque Bodléienne d'Oxford, mais il est mieux néanmoins de les éliminer de l'apparat.

Avant d'en venir au second groupe des manuscrits, que je mentionne sous le nom de tradition de la vulgate (ALMX Roe Ath et Laur), il semble nécessaire de souligner:

- a) que l'examen des titres de chapitres ne donne pas d'indication claire pour grouper les leçons;
- b) et que l'un et l'autre groupe, la famille « théologique » et celui de la vulgate, dérivent du même archétype.

En premier lieu nous avons:

- 1) des manuscrits dont les titres de chapitres ont été écrits comme des lemmes à l'intérieur du texte : GP Stavronikita Barocci, aussi bien que AX Laur Roe Ath;
- 2) et parmi ces manuscrits, deux seulement, X et Barocci, qui ne donnent pas la liste des titres de chapitres avant le commencement du texte actuel;
- 3) et ceux qui n'ont pas de liste avant le texte, et insèrent des titres au hasard, dans les marges : ainsi M Lavra (L) et R. En d'autres termes, il apparaît que la transmission a été ici contaminée et que la division établie par les titres de chapitres ne nous met pas sur la voie du stemma généalogique des manuscrits existants.

D'autre part, on peut regarder comme évident que l'un et l'autre groupe dérivent du même archétype;

LXVIII, 6-7 μεταχειρίζουσα (nom.) codd.: corr. Savile. Voir aussi: IV, 20 <ούκ > supplevi; XX, 3 νῦν scripsi: μὲν codd.; XXXIV, 49 μαχομένη correxi; XLVII, 37, ἄν supplevi; cf. encore XIV, 56, ἐγένοντο scripsi; et XXVI, 16 τὰ addidi.

B — La tradition de la vulgate.

Le manuscrit qui, dans ce groupe, représente la tradition la plus ancienne est le codex Marcianus graecus 111, de la Marcienne à Venise; parchemin, xie siècle, il contient notre traité aux folios 200-235. C'est une copie qui manque de soins, avec la plupart — mais pas tous — des titres de chapitres insérés sans ordre au sommet, au bas des pages ou dans les marges extérieures. Sauf les omissions dues à des « homoeoteleuton », ce manuscrit a fourni la base du textus receptus de notre ouvrage, en donnant un texte qui est pour l'essentiel le fondement de celui de Savile et de Montfaucon.

Très proche de M est le fragment malheureusement mutilé du Mont Athos, Lavra Γ 106, parchemin, du xive siècle (ou peut-être, à mon avis, un peu plus tôt), contenant seulement les chapitres LX à la fin, sur les folios 1-16. Il confirme régulièrement les leçons de M, présente quelques fautes qui lui sont propres, et est probablement une copie d'un jumeau de M. Voir, par exemple : LXXVIII, 76, ἕτερος om ML v; LXXIX, 21, καθίστη ML v; LXXXIV, 55, οὐ ... ἐξιλάσασθαι : μόνον οὐδενὸς ἡμᾶς ἐξαιτήσασθαι ML v; etc.

Il y a un manuscrit tardif, en rapport avec la tradition de M: c'est le Bodleianus Roe XIX, de la Bodleienne, écrit sur papier au xve siècle, contenant notre traité aux folios 357-408v. Cf. par exemple, II, 23 ὁ σωτὴρ om MR et Roe; XII, 18 τέθεικεν: τίθησιν M Roe v; XXIV, 17-24: διὰ ... αὐτοῦ om M et Roe; cependant, parfois, il suit R

contre M, comme par exemple XXXII, 29-30, μειλίξασθαι GPXA et *Barocci*: καταμαλάξασθαι M v ἐκμειλίξασθαι R et *Roe*. C'est un beau manuscrit d'une écriture élégante, mais gravement contaminé par deux traditions, bien qu'il soit surtout dans la tradition de M.

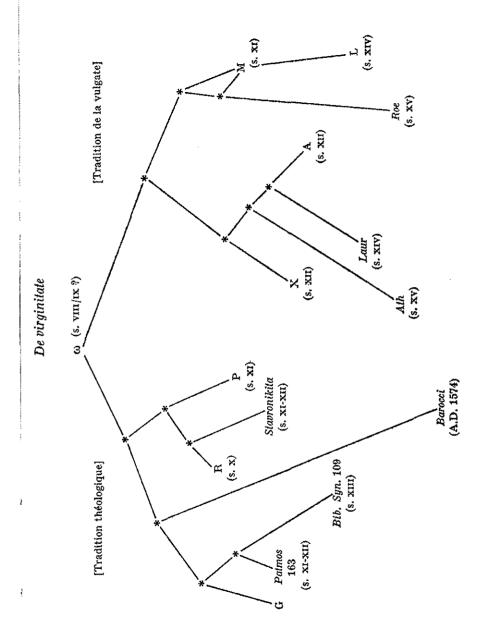
Quatre autres manuscrits, plus étroitement liés à la tradition de XAM qu'à celle de GPR, constituent malgré cela un groupe distinct à l'intérieur de la tradition vulx gate, X, A, Laur et Athen. Le codex Athous Xeropotamou 124, d'une belle écriture, sur parchemin (ff. 179v-241), du xiie siècle (ou mieux, à mon avis, de la fin du xie), conserve quelques lecons originales et ne reproduit aucune des corrections théologiques du groupe GPR. Un manuscrit A étroitement lié à X est celui de Vienne, codex theologicus graecus 89, sur parchemin, écrit en l'année 1129 (ff. 59v-127), conservé dans la Bibliothèque Nationale. Il n'a pas été transcrit avec le même soin que X et contient quelques grosses erreurs d'orthographe; mais, dans la plupart des variantes, il est très proche de Laur et de X, tout en présentant parfois exceptionnellement une affinité avec la tradition de M.

Il y a encore un excellent manuscrit à la Laurentienne de Florence, c'est le codex Laurentianus plut. VIII, 17, sur parchemin, du xive siècle. Son texte est en relation étroite avec celui de A; cf. par exemple, XII, 68-69, δ γάμος ἀμφίβολος GPR Barocci: τὸ πρᾶγμα κατάδηλον ΧΑ Laur τὸ πρᾶγμα ἀμφίβολον Μ Roe v; V, 18 τὴν συνείδησει: τῆ συνείδήσει ALX Laur; XLVI, 60, συμβαλέσθαι: συλλαμβάνεσθαι Laur A συλλαμβάνειν Μ v; XLVII, 44-45 δι' ὀλίγου: δι' ὅλου Laur A. Mais, comme pratiquement toutes les variantes de Laur se trouvent aussi soit dans A soit dans X, il aurait été inutile de faire entrer Laur dans mon apparat. Un autre manuscrit tardif, qui est intimement lié à ce groupe, est celui de la Bibliothèque Nationale d'Athènes, le codex Atheniensis 461, qui est écrit sur papier du xye siècle, et contient notre œuvre aux folios 423-613;

i'ai eu l'occasion de l'étudier de près pendant un séjour à Athènes. Malheureusement, comme la plupart des codices recentiores, il ne révèle aucune leçon intéressante, et suit la tradition de LAXM, et surtout XA Laur. Voir, par exemple: I, 30, δεινόν GPR: κακόν XAM Laur Ath v: II, 23, δ σωτήρ AX Laur Ath v: δ Χριστός GPR om M; VII, 17. καθέντας ΧΑ Laur Ath: κατιόντας GPR καθιέντας M v; X, 20, ἐκβάλης XA GR Laur Ath : ἐκβάλλης PM v; XI, 15 πῶς XAR Laur Ath v: om GPM; LXXXIV, 53, ἀποδύσασθαι ΧΑG Laur Ath : ἀπεκλύσασθαι ML v. Le codex Atheniensis n'est, en tout cas, autant qu'on puisse s'en rendre compte, la copie d'aucun des manuscrits qui nous sont connus. D'autre part, il n'était d'aucune utilité pour la construction de notre texte. De même, nous avons décidé d'éliminer le codex tardif de la Deutsche Staatsbibliothek gr. 36 écrit sur papier du xvie siècle, qui contient notre ouvrage aux folios 4-65.

En somme, si nous considérons le problème de la classification des manuscrits et les fragments homilétiques, nous pouvons provisoirement tracer le stemma ci-joint des manuscrits aujourd'hui existants, en réservant toujours une certaine marge pour la contamination d'un groupe à l'autre. (Voir notre stemma ci-contre.)

En conclusion, on peut dire que les deux branches de la transmission ont beaucoup de ressemblance et que les détails du texte (y compris l'orthographe de $\text{o\'et} \tau \omega(\varsigma)$ et l'élision des voyelles finales, etc.) ont été sévèrement normalisés à l'époque de l'archétype, qui peut remonter au viire ou au ixe siècle. Sans que nous puissions en avoir la certitude, il est possible que ce soit aux environs de ce temps-là qu'ont été ajoutés ces titres de chapitres si embarrassants. Dans deux des plus anciens manuscrits, R (xe siècle) et M (xie siècle), dont le texte représente chacune des branches de la transmission, ces titres se rencontrent encore sous la forme d'additions marginales, mais sont aussi quelque-fois omis ; d'autre part, au temps du manuscrit de Patmos



(xie siècle), les titres de chapitres sont déjà soigneusement insérés dans le texte, et réunis tous ensemble en un sommaire placé avant le premier chapitre. En particulier, dans la première partie de l'ouvrage (que j'ai distinguée sous le titre de Ire partie, §§ 1-24), les titres de chapitres paraissent souligner de facon très nette l'aspect polémique de cette partie du traité, spécialement l'attaque qui vise les vierges païennes ou hérétiques, mais il ne m'a pas été possible de déterminer leur origine ou leur tradition théologique. De toute facon, le Chanoine J. Dumortier peut avoir raison quand, dans le Journal of theological Studies, 6, 1955, 19-20, il suppose un « corpus asceticum », datant du 1xº siècle et peut-être constitué sous l'inspiration de Nicéphore de Constantinople, qui se servit des œuvres de Chrysostome pour s'aider dans la conduite du double monastère de moines et de nonnes, placé sous sa juridiction. En tout cas, si nous ne pouvons pas reconnaître Chrysostome comme l'auteur des titres des chapitres, on peut bien conjecturer qu'ils ont été ajoutés au temps de l'archétype byzantin, c'est-à-dire aux environs du viiie ou du ixe siècle.

II. LES ÉDITIONS IMPRIMÉES

Le texte moderne de Chrysostome renvoie à l'ouvrage du laborieux jésuite Fronton du Duc, dont les éditions, avec des traductions de diverses mains (12 vol., Paris 1609-1633), ont été bien vite dépassées par celle du grand scholar d'Oxford, Henry Savile (8 vol., Eton 1612). La compétition entre ces deux anciennes éditions de Chrysostome aurait été celle du délai de parution pour un volume, surtout si l'on en croit toutes les anecdotes qui concernent les espions du texte, courant dans un sens et dans l'autre, entre l'Angleterre et le Continent, porteurs de nouvelles sur le progrès de ces deux œuvres rivales. Savile avait pris comme base de son texte du De virginitate (VI, 244-296; avec Notes, VIII, 795-796) l'édition de Plantin, publiée par Jean Livineius, à Gand, en 1575, qui avait été elle-même établie d'après le codex appartenant au Cardinal Sirlet. Mais Savile utilisait aussi, d'après ce qu'il nous dit (Notes, VIII, 795-796), deux manuscrits « impériaux », l'un sur parchemin et l'autre sur papier, en plus du codex Augustanus qu'il décrit comme un abrégé du texte. Fronton du Duc, dans son édition, nous dit que le manuscrit du De virginitate dont il se servait appartenait au Cardinal du Perron, et qu'on l'appelait le codex Ruthenensis. D'après les citations de Fronton du Duc (que nous reproduisons dans notre apparat), ce manuscrit apparaît comme tardif, contaminé et présentant un groupe de leçons qui ne pourrait venir que de corrections préméditées.

^{1.} Voir aussi, à propos de notre texte, son édition des deux traités Les cohabitations suspectes ;Comment observer la virginité (Paris 1955), p. 14 s.

Bernard de Montfaucon utilise les deux éditions susmentionnées pour son propre travail (13 vol., Paris 1718-1738), et corrige aussi son texte d'après le *Reginensis* (notre R), bien que, la plupart du temps, il n'ait voulu imprimer les variantes de R que dans les notes du bas des pages.

C'est l'édition du De virginitate de Montfaucon qui a été finalement adoptée par l'abbé Migne (PG 48, Paris 1859). Quoique la méthode moderne de critique des textes soit autre que celle du temps de Montfaucon et de Savile, cependant notre texte ne sera pas notablement différent du textus receptus, qui ressemble, pour l'essentiel, à la tradition de M, mais il comportera parfois des corrections inspirées par le texte de l'autre branche.

Notre traité n'a malheureusement pas été étudié avec rigueur dans les temps modernes. Jean Chrysostome Mitterrutzner en a publié ce qui paraît être la première traduction en une langue moderne, dans un volume de la Bibliothek der Kirchenväter, I (Kempten 1869), 154-282. C'est une traduction excellente, faite sur le texte de Montfaucon. En fait, cette traduction allemande semble avoir servi de base pour la traduction espagnole de Francisco de B. Vizmanos, S.J., dans Las virgenes cristianas de la Iglesia primitiva (Madrid 1949), p. 1175-1272, travail qui a également utilisé la traduction non publiée de B. M. Bejarano, S.J. Il va sans dire que j'ai trouvé ces deux traductions — de Mitterrutzner et Vizmanos — très utiles pour déterminer le sens de certains passages difficiles.

J'exprime ma reconnaissance avant tout à M. l'abbé Marcel Richard et à M¹le Gilberte Morize, de l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, qui m'ont procuré les photographies des manuscrits; aux PP. John Canavan, S.J., et Robert Carter, S.J., qui m'avaient fait connaître l'existence de plusieurs de ces manuscrits; et à M¹le Margaret

Schatkin, étudiante de Fordham University, qui a bien voulu discuter avec moi maintes difficultés du texte grec et en relire les épreuves.

Enfin, je veux adresser mes plus vifs remerciements à M. Bernard Grillet, pour l'aide qu'il a apportée à l'édition de ce traité, non seulement par son élégante traduction, mais aussi par ses suggestions variées et pertinentes, qui ont contribué maintes fois à l'amélioration du texte grec.

H. Musurillo.

Sigles utilisés dans l'apparat critique

G Vaticanus graecus 1797 xıe-xııe siècle
P Patmiacus 184 xıe siècle
A Vindobonensis, B.N., theol. gr. 1129
M Marcianus graecus 111 xıe siècle
X Athous Xeropotamou 124 xıe-xııe siècle

v édition de Migne

TEXTE ET TRADUCTION

ΤΟΥ ΧΡΥΣΟΣΤΟΜΟΥ ΠΕΡΙ ΠΑΡΘΕΝΙΑΣ

α' "Ότι των αίρετικών ή παρθενία μισθόν οὐκ ἔχει.

33 Μ. 1. Τὸ τῆς παρθενίας καλὸν ἀποστρέφονται μὲν Ἰουδαῖοι, καὶ θαυμαστὸν οὐδέν, ὅπου γε καὶ αὐτὸν τὸν ἐκ παρθένου Κριστὸν ἡτίμασαν. Θαυμάζουσι δὲ "Ελληνες καὶ καταπλήττονται, ζηλοῖ δὲ μόνη ἡ ἐκκλησία τοῦ Θεοῦ. Τὰς γὰρ τῶν αἰρετικῶν οὐκ ἀν εἴποιμί ποτε παρθένους ἐγώ· πρῶτον μὲν ὅτι οὐκ εἰσὶν ἀγναί. Οὐ γάρ εἰσιν ἡρμοσμέναι ἑνὶ ἀνδρὶ καθὼς ὁ μακάριος τοῦ Χριστοῦ βούλεται νυμφαγωγὸς λέγων· « Ἡρμοσάμην ὑμᾶς ἐνὶ ἀνδρὶ παρθένον ἀγνὴν παραστῆσαι τῷ Χριστῷ. » Εἰ γὰρ καὶ περὶ παντὸς τοῦτο τοῦ πληρώματος εἴρηται τῆς Ἐκκλησίας ἀλλ' ὅμως κἀκείνας περιλαμβάνει τὸ λεχθέν. Αἱ τοίνυν τὸν ἕνα ἄνδρα μὴ στέργουσαι ἀλλ' ἔτερον αὐτῷ τὸν οὐκ ὄντα ἐπεισάγουσαι Θεόν, πῶς ἀν εἶεν άγναί; 2. Πρῶτον μὲν οῦν κατὰ τοῦτον τὸν λόγον οὐκ ἄν

Titulus omnes codd et v

I, 2 capitulum hic om GPX infra (15) tamen posito iam κεφαλ α΄ ante titulum scr X et in margine α΄ præbent GP \parallel 5 ἢτίμασαν Χριστόν GP \parallel 11-13 εί... λεχθέν ut intrusum suspicatus sum \parallel 14 ἀν om M \parallel 15 capitulum ὅτι ...οὐκ ἔχει (uti supra) hic ut lemma ante πρῶτον præbet cum β΄ in margine GPX \parallel μèν eras habet G om P

(JEAN) CHRYSOSTOME LA VIRGINITÉ

La virginité des hérétiques ne comporte pas de récompense.

1. La beauté de la virginité, les Juifs la dédaignent, et ce n'est pas étonnant puisqu'ils ont traité avec ignominie le Christ lui-même, né d'une vierge1. Les Grecs l'admirent et la révèrent², mais la seule à lui vouer son zèle est l'Église de Dieu. Car les vierges hérétiques, jamais je ne pourrais, quant à moi, les appeler des vierges ; d'abord parce qu'elles ne sont pas chastes : elles ne sont pas fiancées en effet à un époux unique, comme le veut le bienheureux paranymphe du Christ quand il dit : « Je vous ai fiancés à un époux unique pour vous présenter au Christ comme une vierge chaste³. » Bien que cette parole ait été dite de toute la plénitude de l'Église, cependant l'expression concerne aussi les vierges; ces femmes donc, qui ne se contentent pas de cet époux unique, mais en introduisent un autre qui n'est pas Dieu, comment pourraient-elles être chastes? 2. C'est la première raison pour laquelle elles ne peuvent

pour désigner l'amour de Yaweh pour son peuple (Is. 62, 5; Os. 2, 21, etc.). Dans le Nouveau Testament, c'est le Christ qui devient le flancé de son Église (Éphés. 5, 25) dont il sera l'époux au moment de la parousie (Αρος. 19, 7). L'expression s'entend toujours de l'Église dans sa plénitude (πλήρωμα); Paul a joué le rôle de νυμφαγωγός (le νυμφαγωγός est celui qui conduit la flancée à son époux), c'est-à-dire qu'il a été par sa prédication l'instigateur des flançailles entre les chrétiens et le Christ.

^{1.} Sur l'Ancien Testament et la virginité, cf. Introduction, p. 10 et les références de la note 2, p. 10.

^{2.} Sur la virginité chez les Gentils, cf. Introduction, p. 8 et les références de la note 1, p. 8 et de la note 1, p. 10.

^{3.} II Cor. 11, 2. - L'image est utilisée dans l'Ancien Testament

εἶεν παρθένοι. Δεύτερον δὲ ὅτι τὸν γάμον ἀτιμάσασαι οὕτως ἤλθον ἐπὶ τὸ ἀποσχέσθαι τοῦ γάμου. Τῷ γὰρ νομοθετῆσαι πονηρὸν εἶναι τὸ πρᾶγμα προλαβοῦσαι τὰ τῆς παρθενίας ἑαυτῶν ἀφείλοντο ἔπαθλα. Τοὺς γὰρ τῶν φαύλων ἀπεχομέ
20 νους οὐ στεφανοῦσθαι ἀλλὰ μὴ κολάζεσθαι δίκαιον ἄν εἴη μόνον. Καὶ ταῦτα ἴδοι τις ἄν οὐκ ἐν τοῖς ἡμετέροις μόνον ἀλλὰ καὶ ἐν τοῖς ἔξωθεν οὕτω διατεταγμένα νόμοις. Ὁ φονεύων ἀναιρείσθω, φησίν· οὐκέτι δὲ πρόσκειται, ὁ δὲ μὴ φονεύων τιμάσθω. Ὁ κλέπτης κολαζέσθω· οὐκέτι δὲ καὶ τὸν μὴ λυμαι
25 νόμενον τοῖς ἀλλοτρίοις δωρεὰν λαμβάνειν ἐκέλευσαν. Καὶ τὸν μοιχὸν ἀποκτιννύντες τὸν μὴ διορύττοντα τοὺς ἐτέρων γάμους οὐδεμιᾶς ἤξίωσαν τιμῆς. Καὶ μάλα εἰκότως. Τὸ γὰρ

534 Μ. ἐπαινεῖσθαι καὶ θαυμάζεσθαι τῶν τὰ ἀγαθὰ κατορθούντων οὐ τῶν τὰ κακὰ φευγόντων ἐστίν· ἀποχρῶσα γὰρ ἐκείνοις τιμὴ τὸ μηδὲν πάσχειν δεινόν.

3. Διὰ τοῦτο καὶ ὁ κύριος ἡμῶν, ἄν μέν τις εἰκῆ καὶ μάτην πρὸς τὸν ἀδελφὸν ὀργισθῆ τὸν αύτοῦ καὶ μῶρον ἀποκαλέση, τὴν γέενναν ἡπείλησεν. Οὐκέτι δὲ καὶ τὴν τῶν οὐρανῶν βασιλείαν τοῖς μὴ μάτην ὀργιζομένοις καὶ λοιδορίας ἐκτρεπο
ξήτησεν εἰπών « ᾿Αγαπᾶτε τοὺς ἐχθροὺς ὑμῶν. » Καὶ δεῖξαι βουλόμενος πῶς σφόδρα μικρὸν καὶ εὐτελὲς καὶ οὐδεμιᾶς τιμῆς ἄξιον τὸ μὴ τοῖς ἀδελφοῖς ἀπεχθάνεσθαι, τὸ τούτου πολλῷ πλέον θεὶς τὸ ἀγαπᾶν αὐτοὺς καὶ φιλεῖν, οὐδὲ τοῦτο ἔφησεν ἡμῖν ἀρκεῖν πρὸς τό τινος ἀξιωθῆναι τιμῆς. Πῶς γὰρ ὅταν τῶν ἐθνικῶν μηδὲν κατὰ τοῦτο πλέον ἔχωμεν; "Ωστε ἑτέρας ἡμῖν ταύτης πολλῷ μείζονος προσθήκης δεῖ εἴ γε μέλλοιμεν μισθὸν ἀπαιτεῖν. Μὴ γὰρ ἐπειδὴ σέ, φησίν, οὐ

19 ἀφείλαντο X || 30 δεινόν GP : κακόν ΧΑΜ v

être des vierges; et voici la seconde : c'est parce qu'elles flétrissent le mariage qu'elles en viennent à s'abstenir du mariage et, en posant comme principe que cet état est mauvais, elles se privent à l'avance des trophées de la virginité¹, car s'abstenir du mal ne peut donner droit à une couronne, mais exempte seulement du châtiment. Ces dispositions, on peut les trouver non seulement dans nos lois. mais aussi dans les lois des païens : « Celui qui a commis un meurtre, dit la loi, qu'il soit mis à mort », mais il n'est pas, de plus, ajouté : « Que celui qui n'a pas commis de meurtre soit honoré »; « Que le voleur soit châtié », mais on ne prescrit pas, de plus, d'accorder une faveur à qui ne lèse pas le bien d'autrui. Si l'on punit de mort l'adultère, ne pas ruiner le mariage d'autrui ne donne droit à aucun privilège particulier. Ce qui est tout à fait légitime : la louange et l'admiration vont à ceux qui accomplissent le bien, non à ceux qui fuient le mal; pour ces derniers, c'est un privilège suffisant que de ne subir aucun dommage.

3. Voilà pourquoi, également, Notre Seigneur a menacé de la géhenne l'homme qui, sans raison et à la légère, se met en colère contre son frère et le traite de fou² : mais il n'a pas promis, en outre, le royaume des cieux à ceux dont la colère est fondée ou qui s'abstiennent d'insultes : il exige encore quelque chose de plus et de plus important quand il dit : « Aimez vos ennemis3. » Voulant montrer combien c'est peu de chose de ne pas haïr nos frères, le peu de prix de cette conduite, indigne du moindre privilège, il propose ce qui est beaucoup plus que cela : de les aimer et de les chérir : et cela même, déclare-t-il, ne suffit pas pour être jugé digne d'un privilège. Comment serait-ce un titre suffisant puisque, en ce cas, nous ne sommes pas supérieurs aux Gentils4? Aussi faut-il de notre part une condition supplémentaire beaucoup plus importante que la précédente, pour que nous puissions réclamer une récompense. Ne crois pas en effet,

4. Cf. Matth. 5, 47.

^{1.} Sur les images sportives dans le Περὶ παρθενίας, cf. Introduction, p. 41, n. 5; de nombreux termes dans ce chapitre sont empruntés au vocabulaire du stade et des jeux : ἔπαθλον, ἀγών, στεφανοῦσθαι, ἄθλησις, νομοθέτης.

^{2.} Cf. Matth. 5, 22.

^{3.} Matth. 5, 44 et Lc 6, 27.

κατακρίνω τῆ γεέννη λοιδορίας καὶ ὀργῆς ἀπεχόμενον τῆς πρὸς τὸν ἀδελφὸν ήδη διὰ τοῦτο καὶ στεφάνων ἀξίου σαυτόν. Οὐ γὰρ τοσοῦτον ἀπαιτῶ μόνον φιλοφροσύνης μέτρον ἐγώ, ἀλλὰ κᾶν πρὸς τῷ μὴ λοιδορεῖσθαι καὶ φιλεῖν αὐτὸν λέγης, ἔτι κάτω που στρέφη καὶ παρὰ τοὺς τελώνας τάττεις σαυτόν. ᾿Αλλ᾽ εἰ βούλει τέλειος εἶναι καὶ τῶν οὐρανῶν ἄξιος, μὴ στῆς μεχρὶ τούτου μόνον ἀλλ᾽ ἀνάβηθι προσωτέρω καὶ τῆς φύσεως αὐτῆς μείζονα λαβὲ λογισμόν. Τοῦτο δέ ἐστι τοὺς ἐχθροὺς ἀγαπᾶν.

4. Έπει οὖν πάντοθεν ἡμῖν τοῦτο συνωμολόγηται, παυσάσθωσαν μάτην οἱ ἀπὸ τῶν αἰρέσεων κόπτοντες ἑαυτούς. οὐδένα γὰρ λήψονται μισθόν. Οὐκ ἐπειδὴ ὁ κύριος ἄδικος – ἄπαγε –, ἀλλ' ἐπειδὴ αὐτοὶ ἀγνώμονες καὶ πονηροί. Πῶς; 'Αποδέδεικται τοίνυν μηδεμίαν κεῖσθαι δωρεὰν μόνη τῆ τῶν φαύλων φυγή. Τὸν δὲ γάμον αὐτοὶ φαῦλον νομίσαντες οὕτως έφυγον. Πῶς οὖν ὑπὲρ τῆς τῶν φαύλων ἀναχωρήσεως δυνή-60 σονται μισθόν ἀπαιτεῖν ; "Ωσπερ γὰρ ἡμεῖς ὑπὲρ τοῦ μὴ μοιγεύειν στεφανούσθαι ούκ άξιώσομεν, ούτως ούδε ύπερ τοῦ μή γαμεῖν ἐκεῖνοι. Ἐρεῖ γὰρ πρὸς αὐτούς ὁ κατ' ἐκείνην κρίνων την ημέραν. Έγω τὰς τιμάς ού τοῖς τῶν πονηρῶν άπεσχημένοις τέθεικα μόνον — μικρόν γάρ παρ' έμοὶ τοῦτο τό 65 μέρος —, άλλὰ τοὺς ἄπασαν ἐπελθόντας ἀρετὴν τούτους εἰς τὴν άγήρω τῶν οὐρανῶν εἰσάγω κληρονομίαν. Πῶς οὖν ὑμεῖς πράγμα ἀχάθαρτον καὶ ἐναγὲς εἶναι τὸν γάμον νομίσαντες τῆς τῶν ἐναγῶν ἀπαλλαγῆς τὰ κείμενα τοῖς ἐργάταις τῶν ἀγαθῶν άπαιτεῖτε ἔπαθλα :

5. Διὰ τοῦτο γὰρ καὶ τὰ πρόβατα ἐκ δεξιῶν ἴστησιν ὁ Χριστὸς καὶ εὐλογεῖ καὶ εἰς τὴν βασιλείαν εἰσάγει, οὐχ ὅτι

47 πρὸς om GP τῷ : τὸ G \parallel 48 -ς in τάττεις in ras ser M \parallel 51 δέ GP v : γάρ XAM \parallel 54 οί om XAM \parallel ἀπὸ τῶν αἰρέσεων GP : αἰρετικοὶ XAM v \parallel 56 πῶς om P \parallel 57 τοίνυν om XAM v \parallel 61 οἰχ ἀξ. στεφανοῦσθαι GP \parallel 63 τὴν ἡμέραν χρίνων XAM v \parallel ἡμᾶς ante ἐγὼ add AM v $\,$ ἡμῖν in ras add X \parallel 64 ἀπησχημένος G ἀπισχόμενος P \parallel 67-68 τῆ τῶν ἐναγῶν ἀπαλλαγῆ GP \parallel 70 τὰ πρόβατα : τοὺς ἄρνας XAM v \parallel 71 ὁ Χριστὸς GPX : om AM v

nous dit le Seigneur, parce que je ne te condamne pas à la géhenne quand tu t'abstiens d'insulter ton frère et de t'irriter contre lui, que te voilà pour autant digne encore d'une couronne! Je ne réclame pas seulement une aussi faible dose de générosité; non, même si loin de l'insulter, tu prétends l'aimer, tu te trouves encore bien bas et te places au rang des publicains¹. Veux-tu être parfait et digne du Ciel? ne t'arrête pas là seulement, monte plus haut et conçois des pensées qui dépassent la nature même, c'est-à-dire, aime² tes ennemis.

4. Puisque nous voilà bien d'accord sur ce point, que les hérétiques cessent de se mortifier inutilement, ils ne recevront aucune récompense. Ce n'est pas que le Seigneur soit injuste — loin de moi la pensée! —, c'est qu'ils sont euxmêmes stupides et méchants. Comment cela ? Eh bien! il a été montré qu'aucune faveur n'est réservée à la simple fuite du vice; or, c'est parce qu'ils regardent le mariage comme un vice qu'ils le fuient. Alors, comment pourrontils réclamer une récompense pour s'être dérobés au vice? De même que nous ne croirons pas mériter une couronne parce que nous ne sommes pas adultères, eux non plus ne le pourront pas sous prétexte qu'ils ne sont pas mariés. Car voici ce que leur dira celui qui juge, au jour suprême : « Les honneurs, je ne les ai pas institués seulement pour ceux qui se sont abstenus du vice — c'est là bien peu de chose à mes yeux -, mais ceux qui ont toujours attaché leurs pas à la vertu, ceux-là je les fais participer à l'héritage éternel des Cieux. » Comment donc, si vous considérez le mariage comme impureté et souillure, pouvez-vous réclamer, pour avoir éloigné de vous la souillure, les trophées réservés aux artisans de belles actions?

5. Si le Christ en effet place les brebis à sa droite, s'il fait leur éloge et les introduit dans son royaume³, ce n'est

^{1.} Cf. Matth. 5, 46.

^{2. &#}x27;Αγαπῶν désigne un amour de charité. Voir C. Spico, Agapê dans le N. Testament, Paris 1958, I, p. 11.

^{3.} Cf. Matth. 25, 32,

οὐχ ἥρπασαν τὰ ἀλλότρια ἀλλ' ὅτι καὶ τὰ αὐτῶν ἑτέροις διένειμαν. Καὶ τὸν τὰ πέντε τάλαντα δὲ ἐγχειρισθέντα ἀποδέχεται, οὐχ ὅτι οὐκ ἐμείωσεν ἀλλ' ὅτι ἐπλεόνασε τὸ δοθέν, καὶ διπλῆν τὴν παρακαταθήκην ἀπέδωκεν. Μέχρι τίνος οὖν οὐ στήσεσθε τρέχοντες εἰς κενὸν καὶ κοπιῶντες μάτην καὶ εἰκῆ πυκτεύοντες καὶ τὸν ἀέρα δέροντες; Καὶ εἴθε μόνον εἰκῆ. Καίτοι οὐδὲ τοῦτο μικρὸν εἰς κολάσεως λόγον, τὸ πολλὰ καμόντας καὶ μείζονα τῶν πόνων προσδοκήσαντας ἔπαθλα κατὰ τὸν καιρὸν τῆς τιμῆς ἐν τοῖς ἀτίμοις τετάχθαι.

β΄ "Οτι καὶ κολάζονται οἱ αἰρετικοὶ διὰ τὸ παρθενεῦσαι.

Έστιν δὲ νῦν οὐ τοῦτο μόνον τὸ δεινὸν οὐδὲ μέχρι τοῦ μὴ κερδᾶναι τὰ τῆς ζημίας αὐτοῖς ἀλλ' ἔτερα πολλῷ τούτων ἐκδέξεται χαλεπώτερα· τὸ πῦρ τὸ ἄσβεστον, ὁ σκώληξ ὁ ἀτελεύτητος, τὸ σκότος τὸ ἐξώτερον, ἡ θλῖψις, ἡ στενοχωρία. "Ωστε μυρίων ἡμῖν δεῖ στομάτων καὶ τῆς ἀγγέλων δυνάμεως ἵνα δυνηθῶμεν τῆς εἰς ἡμᾶς κηδεμονίας εὐχαριστίαν ἀποδοῦναι τῷ Θεῷ τὴν ἀξίαν. Μᾶλλον δὲ οὐδὲ οὕτω δυνατόν. Πῶς γάρ; 'Ο μὲν γὰρ πόνος ὑπὲρ τῆς παρθενίας ἡμῖν καὶ τοῖς αἰρετικοῖς ἴσος, τάχα δὲ καὶ πολλῷ πλείων ἐκείνοις. 'Ο δὲ καρπὸς τῶν πόνων οὐκ ἴσος, ἀλλ' ἐκείνοις μὲν δεσμὰ καὶ δάκρυα καὶ οἰμωγαὶ καὶ τὸ κολάζεσθαι ἀθάνατα, ἡμῖν δὲ αὶ τῶν ἀγγέλων λήξεις καὶ αὶ φαιδραὶ λαμπάδες καὶ τὸ πάντων κεφάλαιον τῶν ἀγαθῶν, ἡ μετὰ τοῦ νυμφίου ¹δ διαγωγή.

2. Τί δήποτ' οὖν ἐναντία τῶν αὐτῶν πόνων τὰ ἐπίγειρα ;

73 δὲ om GP | 80 κατά ΧΑΜ v : ἐνστάντα GP

II, 1 παρθενεύειν M \parallel 2 νῦν om GP \parallel 4 ἐκδέχεται GP \parallel 8 τὴν ἀξίαν : τῆς δόξης GP \parallel 9 γὰρ² om XAM v \parallel 16 δήποτε XAM v \parallel ἐναντία post πόνων coll XAM v

point parce qu'elles n'ont pas dérobé le bien d'autrui, c'est parce qu'elles ont distribué le leur aux autres. Et il reçoit le serviteur auquel il avait confié cinq talents¹, non parce qu'il n'a pas touché à la somme remise, mais parce qu'il l'a fait fructifier et qu'il rend à son maître le double du dépôt confié. Quand donc vous arrêterez-vous de courir à l'aventure, de vous épuiser inutilement, de boxer dans le vide, de battre l'air²? Et encore, si ce n'était qu'inutile l Or, ce n'est pas non plus chose négligeable, sur le plan du châtiment, que de s'être beaucoup dépensé, d'avoir escompté des trophées payant bien au delà des épreuves subies et, le jour venu qu'on espérait glorieux, de se voir rangés parmi les déshérités de la gloire!

II. Les hérétiques sont même châtiés pour leur pratique de la virginité.

1. Mais ce n'est pas là le seul malheur à redouter, et leur punition ne se limite pas aux gains qu'ils ne font pas; d'autres maux beaucoup plus terribles encore les attendent : le feu inextinguible, le ver qui ne meurt pas, les ténèbres extérieures, les angoisses, les gémissements³. Aussi avonsnous besoin de milliers de bouches et de la vertu des anges pour que nous puissions rendre à Dieu les actions de grâces que mérite sa sollicitude à notre égard; ou plutôt, même ainsi, ce n'est pas possible. Comment le serait-ce ? Car l'effort qu'impose la virginité est identique pour nous et pour les hérétiques, peut-être même est-il beaucoup plus grand pour eux, mais le fruit de ces efforts n'est pas le même : pour eux, les chaînes, les larmes, les gémissements, les châtiments éternels; pour nous, la destinée des anges, les flambeaux étincelants et, comble de tous les biens, l'intimité du divin époux.

2. Mais pourquoi donc, des mêmes efforts, les prix

^{1.} Cf. Matth. 25, 15.

^{2.} Souvenir de I Cor. 9, 26 et de Phil. 2, 16.

^{3.} Cf. Mc 9, 48, citant Is. 66, 24. Pour les ténèbres extérieures, cf. Matth. 8, 12.

101

"Οτι ἐκεῖνοι μὲν ἵνα ἀντινομοθετήσωσι τῷ Θεῷ τὴν παρθενίαν είλοντο, ήμεῖς δὲ ἴνα ἀνύσωμεν αὐτοῦ τὸ θέλημα τοῦτο πράττομεν. "Οτι γάρ ὁ Θεὸς βούλεται πάντας άνθρώπους άπέγεσθαι γάμου, μάρτυς ὁ τὸν Χριστὸν ἔγων ἐν ἑαυτῶ λαλοῦντα: « Βούλομαι γάρ, φησίν, πάντας ἀνθρώπους είναι ώς καὶ ἐμαυτὸν » ἐν ἐγκρατεία δηλονότι. Φειδόμενος δὲ ήμῶν ὁ σωτήρ καὶ είδως ὅτι « Τὸ μὲν πνεῦμα πρόθυμον, ἡ δὲ σὰρξ ἀσθενής », οὐκ εἰς ἐντολῆς ἀνάγκην τὸ πρᾶγμα κατέ-25 κλεισεν άλλ' ἐπέτρεψεν αὐτοῦ τὴν αἴρεσιν ταῖς ἡμετέραις ψυγαῖς. Εἰ γὰρ ἢν ἐπίταγμα καὶ νόμος, οὐκ ἂν οἱ κατορθώσαντες τιμής ἀπήλαυσαν, άλλ' ήκουσαν άν' « "Ο ώφείλατε 536 Μ. ποιήσαι πεποιήκατε », ούτε οί διαμαρτάνοντες συγγνώμης έτυγον άλλά την των παρανομούντων αν ύπέστησαν δίκην. 30 Νῦν δὲ εἰπών· « 'Ο δυνάμενος γωρείν γωρείτω », τούς μέν μή δυναμένους οὐ κατέκρινε, τῶν δὲ δυναμένων πολύν καὶ ύπέρογκον τὸν ἀγῶνα ἀπέδειξε. Διὰ τοῦτο καὶ ὁ Παῦλος κατ' ίγνος βαίνων τοῦ διδασκάλου, « Ἐπιταγήν κυρίου », φησίν, « ούκ έχω, γνώμην δε δίδωμι. »

LA VIRGINITÉ

γ' "Ότι σατανικής ἀπανθρωπίας τὸ βδελύττεσθαι γάμον.

'Αλλ' οὐδὲ Μαρχίων οὐδὲ Οὐαλεντῖνος οὐδὲ Μάνης ταύτης ήνέσχοντο τῆς συμμετρίας. Οὐ γὰρ εἶχον ἐν ἑαυτοῖς λαλοῦντα

22 δηλογότι om ΧΑΜ v | 23 δ σωτήρ ΧΑ v : δ Χριστός GP om Μ | 27 ἀπέλαυσαν Ρ | δ : ά Μ ν | ώφείλατε ΧΑοΜαο : ώφείλετε PAscMc v δωείλετε G | 29 ύπέστησαν : ὑπέμειναν P | 32 ὁ ante Παῦλος om M | 33 περί δὲ τῶν παρθένων ante ἐπιταγὴν add GP v

ΙΙΙ, 3 ἡνέσχοντο : ἡνέσχετο ν

sont-ils contraires? En voici la raison : les hérétiques ont choisi la virginité pour s'opposer à la loi de Dieu, tandis que nous, nous agissons ainsi pour nous soumettre à sa volonté. Car Dieu veut que tous les hommes s'abstiennent du mariage; en témoigne celui qui porte le Christ parlant dans son cœur : « Je veux, dit-il, que tous les hommes soient comme je suis1 », c'est-à-dire dans la continence. Mais le Sauveur cherche à nous épargner et il sait que l'esprit est vif, mais la chair faible2, aussi ne donne-t-il pas à la continence le caractère obligatoire d'un précepte, il en laisse le choix à nos âmes. S'il s'agissait d'un ordre et d'une loi. ceux qui l'auraient observée n'en pourraient attendre de privilège, mais ils s'entendraient dire : « Vous avez fait ce que vous deviez faire3 »; et ceux qui l'auraient transgressée ne pourraient obtenir de pardon, ils subiraient le châtiment des contrevenants à la loi. Mais en fait, quand il dit : « Que celui qui peut comprendre comprenne4 », il ne condamne pas ceux qui ne peuvent comprendre, et à ceux qui le peuvent, il révèle l'importance et la majesté de ce combat. C'est pour cette raison que Paul, lui aussi, marchant sur les traces du Maître, déclare : « Je n'ai pas d'ordre du Seigneur, c'est mon avis que je donne⁵. »

III. L'horreur du mariage est la marque d'une inhumanité diabolique.

Mais ni Marcion, ni Valentin, ni Manès⁶ n'ont admis cette modération; car en eux parlait non le Christ qui ménage

^{1.} I Cor. 7, 7, mais le texte porte θέλω. Cf. Allo, La Ire Épitre aux Corinthiens, p. 158. — Le terme βούλομαι donne à la phrase une nuance plus autoritaire : je veux, alors que θέλω peut être rendu par : je voudrais bien.

^{2.} Matth. 26, 41.

^{3.} Cf. Lc 17, 10.

^{4.} Matth. 19, 12. Le même commentaire, avec les mêmes termes. de cette citation se retrouve dans Contra eos qui habent subintroductas. 5.

^{5.} I Cor. 7, 25.

^{6.} Mani (ou Manès) est le fondateur du manichéisme (215-vers 273). Il s'appelait lui-même le « messager de Dieu au pays de Babylone » et se donnait comme un envoyé de Jésus, « apôtre de Jésus-Christ par

τὸν Χριστὸν τὸν τῶν ἰδίων προβάτων φειδόμενον καὶ τὴν ⁵ ψυχὴν αὐτοῦ τιθέντα ὑπὲρ αὐτῶν ἀλλὰ τὸν ἀνθρωποκτόνον τὸν τοῦ ψεύδους πατέρα. Διά τοι τοῦτο καὶ τοὺς πειθομένους αὐτοῖς πάντας ἀπώλεσαν ἐνταῦθα μὲν αὐτοὺς ἀνονήτοις καὶ ἀφορήτοις βαρύνοντες πόνοις, ἐκεῖ δὲ εἰς τὸ ἡτοιμασμένον ἐκείνοις πῦρ συγκατασπάσαντες ἑαυτοῖς.

δ΄ "Οτι καὶ Ἑλλήνων ἀθλιώτεροι κατὰ τὴν παρθενίαν οἱ αἰρετικοί.

1. *Ω καὶ 'Ελλήνων ὑμεῖς ἀθλιώτεροι. "Ελληνας μὲν γὰρ εἰ καὶ τὰ τῆς γεέννης ἐκδέχεται δεινά, ἀλλ' ὅμως τὸ γοῦν ⁵ ἐνταῦθα καρποῦνται ἡδὸ γάμοις ὁμιλοῦντες καὶ χρημάτων ἀπολαύοντες καὶ τῆς ἄλλης ἀνέσεως τῆς βιωτικῆς. 'Υμῖν δὲ τὸ βασανίζεσθαι καὶ ταλαιπωρεῖσθαι ἑκατέρωθεν, ἐνταῦθα μὲν ἑκοῦσιν, ἐκεῖ δὲ μὴ βουλομένοις. Καὶ "Ελλησι μὲν ὑπὲρ νηστείας καὶ παρθενίας οὔτε μισθὸν δώσει τις οὔτε κόλασις

6 tot om GP

IV, 3 όμῖν : όμεῖς P et (-εις in ras) G

la providence de Dieu le Père ». Il prétendait avoir reçu ses révélations d'un ange nommé Eltawan. Il prêcha sa doctrine en Perse et à Babylone et fut crucifié par un monarque Sassanide aux environs de l'année 273. La doctrine dualiste de Manès se répandit très vite en Orient; ses liens avec le gnosticisme sont très étroits. Sur Manès et le manichéisme, voir en particulier H.-Ch. Puech, Le manichéisme, son fondateur, sa doctrine, Paris 1949. - Marcion, dont le caractère gnostique de la doctrine a été mis en doute, est arrivé en Italie vers 140; il aurait rompu avec l'Église et suivi les enseignements gnostiques d'un certain Cerdon. Le dogme essentiel de sa doctrine est l'opposition du Dieu de l'Ancien Testament et du Dieu apparu en Jésus-Christ. Le premier, Dieu créateur, auteur de la Loi, est le Dieu juste, terrible et redoutable : le deuxième, Dieu Rédempteur, est le Dieu bon. Jésus n'est pas le réalisateur des prophéties messianiques mais il est porteur d'un message nouveau. Le monde n'est pas l'œuvre du Dieu bon, Cette doctrine s'accompagnait, pour Marcion, d'un ascétisme rigoureux. Le marcionisme se développa, grâce à des

les brebis de son troupeau et qui donne sa vie pour elles, mais le père du mensonge, destructeur du genre humain. Assurément, s'ils causent la perte de tous leurs fidèles, c'est parce qu'ici-bas, ils les accablent de stériles et insupportables épreuves, et que dans l'autre monde, ils les entraînent à leur suite dans le feu préparé pour eux¹.

IV. Les hérétiques observant la virginité sont plus infortunés que les Grecs.

1. Comme vous êtes plus infortunés encore que les Grecs l Les Grecs en effet, même si les horreurs de la géhenne les attendent, jouissent du moins de l'agrément de la vie : ils se marient, éprouvent les joies de la fortune et de toutes les douceurs² de l'existence. Mais pour vous, ce sont tourments et souffrances des deux côtés, dans ce monde volontairement, dans l'autre malgré vous. Les Grecs, pour prix du jeûne et de la virginité, ne recevront de récompense ni ne subiront de châtiment; vous au contraire, pour cet acte

hérétiques comme Apelle, avec un tel succès qu'à la fin du rve siècle il y avait des marcionistes en Italie, en Palestine, en Syrie, en Égypte, peut-être même en Perse. Voir : article Marcion, dans le Sup. au Diction. de la Bible (G. Bardy); et dans le Diction. de Théologie (E. Amann). — Valentin a fait ses études à Alexandrie où il commença à enseigner; il vint à Rome en 136. Il est considéré comme le plus philosophe des gnostiques. Il serait l'auteur d'un Évangile de vérilé, édité récemment par Puech, Quispel et Malinine, Zurich 1956. Voir : article Valentin, Diction. de Théologie (G. Bardy).

- 1. Cf. Jn 10, 15; 10, 11 et 8, 44. La sévère argumentation des chapitres suivants révèle l'inutilité des efforts des hérétiques qui ne gagnent rien à s'imposer des rigueurs ascétiques parce que leur cœur n'est pas dévoué au Christ; à la fermeté du ton se mêlera la pitié (chap. VI, 2) car ces sectateurs de Manès, Valentin et Marcion ne sont que les victimes de ces mauvais conseillers, c'est-à-dire, en fin de compte, du Diable qui les inspire.
- 2. 'Ανέσεως: ce terme évoque ici le relâchement moral que procure une vie trop facile (cf. chap. XLIX, p. 285, n. 2).

10 αποκείσεται. ύμεῖς δὲ ύπὲρ ὧν μυρίους προσεδοκήσατε έπαίνους, ύπερ τούτων την έσγατην δώσετε δικήν, καὶ μετά τῶν ἄλλων ἀκούσεσθε « ᾿Απέλθετε ἀπ᾽ ἐμοῦ εἰς τὸ πῦρ τὸ ήτοιμασμένον τῶ διαβόλω καὶ τοῖς ἀγγέλοις αὐτοῦ » ὅτι ένηστεύσατε, ότι έπαρθενεύσατε. 2. ή γάρ νηστεία καὶ ή 15 παρθενία ούτε καλὸν καθ' έαυτὸ ούτε κακόν, άλλ' άπὸ τῆς τῶν μετιόντων προαιρέσεως ἐκάτερον γίνεται. Καὶ "Ελλησι μέν ἄκαρπος ή τοιαύτη ἀρετή ἀπέχουσι γὰρ αύτῶν τὸν μισθόν ότι μη διά τὸν τοῦ Θεοῦ φόβον μετήλθον αὐτήν. Υμεῖς δὲ ὅτι τῷ Θεῷ μαγόμενοι καὶ διαβάλλοντες αὐτοῦ τὰ 20 κτίσματα οὐ μόνον <οὐκ> ἀπέχετε τὸν μισθὸν ὑμῶν ἀλλὰ καὶ κολασθήσεσθε. Καὶ δογμάτων μὲν ἕνεκεν μετ' ἐκείνων τετάξεσθε ὅτι ὁμοίως αὐτοῖς τὸν ὄντα Θεὸν άθετήσαντες πολυθείαν είσηγάγετε. Τῆς δὲ πολιτείας ἕνεχεν ἄμεινον ὑμῶν έκεινοι πράξουσιν. Τοίς μεν γάρ ή ζημία μέγρι τοῦ μηδέν 25 λαβεῖν ἀγαθόν, ὑμῖν δὲ καὶ τοῦ κακὰ προσλαβεῖν. Καὶ τοῖς μὲν κατά τὸν παρόντα βίον ἀπολαῦσαι πάντων ὑπῆρξεν. ύμεῖς δὲ ἀμφοτέρων στερήσεσθε. 3. Αρά τίς ἐστι ταύτης κόλασις χαλεπωτέρα πόνων καὶ ίδρώτων τιμωρίας ἀπολαμβάνειν τὰς ἀμοιβάς: 'Ο μοιγός καὶ πλεονέκτης καὶ ὁ τοῖς άλλοτρίοις έντρυφων και τὰ τοῦ πλησίον άρπάζων ἔγουσί τινα παραμυθίαν, βραχεῖαν μέν, ἔχουσι δὲ ὅμως τὸ ὑπὲρ τούτων κολάζεσθαι ύπερ ὧν ένταῦθα ἀπέλαυσαν. Ὁ δὲ πενίαν μεν έχούσιον ύποστάς ίνα έχει πλουτή, και τούς τής παρθενίας πόνους ίνα έχει μετ' άγγέλων χορεύη, είτα έξαίφνης και παρά πᾶσαν προσδοκίαν ὑπὲρ τούτων κολαζόμενος ὑπὲρ ὧν μυρίων ήλπισεν ἀπολαύσεσθαι καλῶν, οὐδὲ ἔστιν εἰπεῖν ὅσην ὑφίστα-

11 δώσετε : δώσετ α G δώσεσθε editio Plantin $\|$ 15 άλλὰ XAM v $\|$ 17 αὐτῶν scripsi : αὐτῶν v $\|$ 20 < οὐχ > scripsi : οm codd et v $\|$ 22 τετάξεσθε : τάξεσθε A $\|$ 25 κακὰ in ras (loco καλὰ ut vid) G $\|$ 27 στερήσεσθε GPX : ἐστέρησθε AM v $\|$ 28 ante καὶ ras duarum litt A $\|$ 34 post καὶ repetit praeviam sententiam sed postea corr M

dont vous attendiez des louanges infinies, vous endurerez le châtiment suprême et, mêlés aux autres, vous entendrez ces mots : « Éloignez-vous de moi, au feu éternel qui a été préparé pour le diable et pour ses anges¹ », parce que vous avez observé le jeûne et la virginité. 2. Car le jeûne et la virginité ne sont pas un bien ou un mal en eux-mêmes. ils le deviennent l'un et l'autre par l'intention de ceux qui les pratiquent. Pour les Grecs, une telle vertu est stérile : ils en écartent d'eux la récompense parce qu'ils la pratiquent sans être inspirés par la crainte de Dieu. Mais vous, c'est en livrant bataille à Dieu et en calomniant ses œuvres : aussi, non seulement vous ne recueillerez pas votre récompense², mais encore vous serez châtiés. Pour la doctrine, vous serez rangés aux côtés des païens, puisqu'à leur exemple vous avez rejeté le vrai Dieu et admis plusieurs dieux; pour la réalité de la vie, leur sort sera préférable au vôtre : pour eux en effet le châtiment se limitera à ne recevoir aucun avantage, vous, vous aurez en plus des maux à subir; et s'ils ont eu le loisir, eux, de jouir de tout pendant cette vie, vous, vous serez privés de ces biens comme des autres. 3. Est-il châtiment plus terrible que de n'avoir pour prix de ses travaux et de ses sueurs, que des tourments ? L'adultère, le cupide, le profiteur du bien d'autrui, le voleur de son prochain éprouvent au moins une certaine consolation, bien courte en vérité, mais ils l'éprouvent : ils seront punis pour des fautes dont ils ont profité ici-bas. Mais l'homme qui a embrassé volontairement la pauvreté pour être riche dans l'autre monde, les épreuves de la virginité pour prendre part là-haut aux chœurs des anges, cet homme qui, soudain et contre toute attente, se voit châtié pour cette conduite dont il espérait la jouissance de biens innombrables, il est impossible d'exprimer la souf-

^{1.} Matth. 25, 41. — Μετὰ τῶν ἄλλων: avec les réprouvés. On peut comprendre aussi ἄλλων comme un neutre : entre autres paroles.

^{2.} Οὐκ ἀπέχετε: cf. ligne 17: ἀπέχουσι. Le verbe ἀπέχειν signifie: 1) écarter; 2) recevoir comme son dû. Certains manuscrits (cf. apparat critique) portent: ἀπέχετε: vous écartez de vous la récompense.

ται την άλγηδόνα τῷ παρ' ἐλπίδας ταῦτα παθεῖν. Ἐγὼ γὰρ ἐξ ἴσης τοῦ πυρὸς ὑπὸ τοῦ συνείδοτος οἴμαι μαστίζεσθαι αὐτόν, ὅταν ἐννοήση τοὺς μὲν τὰ αὐτὰ αὐτῷ πεπονηκότας τῷ Χριστῷ συνόντας, αὐτὸν δὲ ὑπὲρ ὧν ἐκεῖνοι τῶν ἀπορρήτων ἀπολαύουσιν ἀγαθῶν, ὑπὲρ τούτων τὴν ἐσχάτην τίνοντα δίκην καὶ τῶν ἀκολάστων καὶ λάγνων τὸν ἐν σεμνότητι διάγοντα χαλεπώτερα πάσχοντα.

537 M.

ε' "Ότι καὶ μοιχείας ἀκαθαρτοτέρα ή τῶν αἰρετικῶν παρθενία.

Καὶ γὰρ ἀσελγείας ἀπάσης ἡ τῶν αἰρετικῶν σωφροσύνη χείρων ἐστίν. Ἐκείνη μὲν γὰρ μέχρις ἀνθρώπων ἵστησι τὴν ἀδικίαν, αὕτη δὲ τῷ Θεῷ μάχεται καὶ τὴν ἄπειρον ὑβρίζει σοφίαν. Τοιαύτας τοῖς αὐτὸν θεραπεύουσιν ὁ διάβολος ἵστησι τὰς πάγας. "Οτι γὰρ τῆς ἐκείνου πονηρίας ἐστὶν ἀκριβῶς εὕρημα ἡ τῶν αἰρετικῶν παρθενία, οὐκ ἐμὸς ὁ λόγος ἀλλὰ τοῦ τὰ νοἡματα αὐτοῦ οὐκ ἀγνοοῦντος. 2. Τί οὖν οὖτός φησιν;
 « Τὸ πνεῦμα ῥητῶς λέγει ὅτι ἐν ὑστέροις καιροῖς ἀποστήσονταί τινες τῆς πίστεως, προσέχοντες πνεύμασι πλάνοις καὶ διδασκαλίαις δαιμονίων ἐν ὑποκρίσει ψευδολόγων κεκαυτηριασμένων τὴν ἰδίαν συνείδησιν, κωλυόντων γαμεῖν, ἀπέχεσθαι βρωμάτων ὰ ὁ Θεὸς ἔκτισεν εἰς μετάληψιν. » Πῶς οὖν

38 μαστίξεσθαι ν \parallel 39 αύτον G : αύτούς P om XAM ν \parallel 42 διαγαγόντα XAM ν

V, 8 εὕρημα ν \parallel τοῦ supra ser G \parallel 11 πλάνοις : πλανῆς GP (at cf infra 15-16 πλάνοις ... καὶ τοῖς δαίμοσι)

france qu'il endure à subir ce sort contraire à ses espérances. Autant que le feu, je crois, sa conscience le tourmente, quand il réalise que ceux qui ont supporté des épreuves semblables aux siennes sont aux côtés du Christ, tandis qu'il subit le châtiment suprême pour des actes qui sont pour eux source de biens ineffables, et qu'une vie d'austérité réserve un sort plus rigoureux que celui dévolu aux débauchés et aux fornicateurs.

V. La virginité des hérétiques est plus impure même que l'adultère.

1. Oui, la chasteté des hérétiques est pire que tout dévergondage¹. Celui-ci limite aux hommes le préjudice qu'il cause, mais leur chasteté lutte contre Dieu² et fait injure à son infinie sagesse; tels sont les pièges que tend le diable à ses adorateurs. Que la virginité des hérétiques soit très précisément une invention de sa malice, ce n'est pas moi qui le prétends, mais celui qui n'ignore pas ses desseins. 2. Et que dit-il? « L'Esprit dit formellement que dans les derniers temps certains abandonneront la foi, s'attachant à des esprits trompeurs, à des doctrines de démons, hypocrites menteurs, à la conscience marquée au fer rouge, qui proscriront le mariage et l'abstinence des aliments que Dieu a créés pour être partagés³. » Comment

consiste à imiter les œuvres de Dieu; le crime des vierges hérétiques n'est donc pas dans la pratique de la virginité, mais dans l'intention qui les guide; leur erreur est essentiellement dogmatique: puisqu'elles sont inspirées par le Démon, leur virginité est une révolte contre Dieu.

3. I Tim. 4, 1. Au sujet des aliments et de l'interdiction du mariage, cf. Col. 2, 16; Rom. 14, 1; I Cor. 8, 1. Paul condamnait déjà, semblet-il, des tendances dualistes assez accentuées, que l'on retrouve chez les Esséniens et que l'on constate chez Philon. Jean Chrysostome adapte la citation à son époque : le manichéisme condamnait la matière, les préceptes de la morale manichéenne se répartissant en

^{1.} Cf. S. Augustin, De bono conjugali VIII, 8 (PL 40, 379), pour qui la virginité d'une païenne est comme une fornication devant Dieu : « ad hoc sunt virgines impiae, ut a vero Deo fornicentur ». Une formule voisine se trouve au chapitre VIII, ligne 14 : παρθενίαν εδροῦσαι πορνείας μιαρωτέραν.

^{2.} L'expression est utilisée dans l'Ancien Testament (II Macc. 7, 19) et dans le Nouveau Testament (Act. 5, 39). La malice du Démon

15 παρθένος ἡ τῆς πίστεως ἀποστᾶσα, ἡ τοῖς πλάνοις προσέχουσα καὶ τοῖς δαίμοσι πειθομένη καὶ τιμῶσα τὸ ψεῦδος; Πῶς παρθένος ἡ κεκαυτηριασμένη τὴν συνείδησιν; Τὴν γὰρ παρθένον οὐ τῷ σώματι μόνον καθαρὰν εἶναι δεῖ ἀλλὰ καὶ τῆ ψυχῆ, εἴ γε μέλλοι τὸν ἄγιον ὑποδέχεσθαι νυμφίον. Αὕτη δὲ μετὰ τοσούτων καυτήρων πῶς ἀν εἴη καθαρά; Εἰ γὰρ καὶ φροντίδας βιωτικὰς ἀπελαύνειν τούτου χρὴ τοῦ νυμφῶνος ὡς οὐκ ἐνὸν μετ' ἐκείνων εὐσχήμονα εἶναι, πῶς φρονήματος ἀσεβοῦς ἔνδον στρεφομένου τὸ τῆς παρθενίας διασωθῆναι δυνήσεται κάλλος;

S' "Οτι οἱ αἰρετικοὶ παρθενεύοντες οὐχὶ τὰς ψυχὰς μόνον ἀλλὰ καὶ τὰ σώματα μιαίνουσιν.

1. Εἰ γὰρ καὶ τὸ σῶμα αὐτῆς ἀκέραιον μένοι, ἀλλ' ὅμως τὸ κρεῖττον διέφθαρται τῆς ψυχῆς τὰ νοήματα. Τί οὖν ὅφελος ὁ ἀφανισθέντος τοῦ ναοῦ τοὺς περιβόλους ἑστάναι; ἢ ποῖον τὸ κέρδος τοῦ θρόνου μολυνθέντος καθαρὸν εἶναι τοῦ θρόνου τὸν τόπον; Μᾶλλον δὲ οὐδὲ οὕτως τοῦ ἄγους ἀπήλλακται. 'Η γὰρ βλασφημία καὶ τὰ φαῦλα ῥήματα τίκτεται μὲν ἔνδον, οὐ μένει δὲ ἔνδον ἐν τῆ ψυχῆ, ἀλλὰ μιαίνει μὲν γλῶτταν διὰ στόματος

15 τοῖς πλάνοις : τῆ πλανῆ GP \parallel 16 δαίμοσι : δαιμονίοις GP \parallel 17 τῆ συνειδήσει XA \parallel 22 ἐνὸν sc ἔνεστι sed textus alicubi corruptior videtur \parallel 24 κάλλος : καλόν GP

VI, 3 μένοι GXA : μένει PM v | 7 αὐτοῦ GP | 8 δήματα : μέγιστα GP

donc peut-elle être vierge, celle qui s'est détournée de la Foi, celle qui prête l'oreille aux esprits trompeurs, qui obéit aux démons et honore le mensonge? Vierge, celle dont la conscience est marquée au fer rouge? Car la vierge ne doit pas seulement être pure dans son corps, mais dans son âme, pour être prête à recevoir le divin époux. L'hérétique, avec de tels stigmates, comment pourrait-elle être pure¹? S'il faut chasser les soucis temporels de cette demeure nuptiale puisqu'il lui est impossible avec eux d' « être dignement parée² », comment, avec une pensée sacrilège entretenue dans son cœur, pourra-t-elle préserver la beauté de la virginité?

VI. Les hérétiques qui pratiquent la virginité souillent non seulement leur âme mais leur corps.

1. Quand bien même, en effet, son corps resterait intact, le meilleur de son âme est corrompu : ses pensées. Et qu'importe, quand le temple est anéanti, que l'enceinte reste debout ? à quoi bon, si le trône est souillé, que le lieu où il se dresse soit immaculé³? Disons mieux : même ainsi, le corps n'est pas débarrassé de la souillure. Lorsque le blasphème et les paroles mauvaises prennent naissance en nous, ils ne demeurent pas en nous, à l'intérieur de l'âme, mais ils souillent la langue par la bouche qui les profère, ils

trois groupes selon S. Augustin (De moribus manich. 19): le disciple de Mani est marqué de trois sceaux, celui de la bouche qui interdit l'usage du vin, de la chair des animaux, des paroles impures; celui de la main, qui interdit le contact des objets impures; celui du sein qui réprouve les rapports sexuels, même dans le mariage. Les manichéens ordonnaient la pratique de la virginité, considérant la génération comme mauvaise en soi: ainsi, on encourt des responsabilités plus graves, quand on veut avoir des enfants, que lorsqu'on ne cherche que le plaisir.

^{1.} On notera que Jean Chrysostome ne condamne pas l'ascétisme manichéen, auquel il ne reproche que l'erreur de l'esprit. S. Augustin qui fut manichéen pendant neuf ans n'accuse les manichéens d'aucune turpitude, du moins en ce qui concerne les élus.

^{2.} Pour le mot εὐσχήμων, cf. I Cor. 7, 35 : πρὸς τὸ εὕσχημον. Cf. chap. LXXVI, p. 366, n. 1.

^{3.} La phrase semble avoir une portée générale et ne se référer à aucun événement précis. Pour le *trône*, peut-être souvenir de *Matth.* 23, 2 : « Les scribes et les Pharisiens sont assis sur le trône de Moïse. »

προφερόμενα, μιαίνει δὲ τὴν δεγομένην ἀκοήν, καὶ καθάπερ δηλητήρια φάρμακα εἰς αὐτὴν ἐμπίπτοντα τὴν ψυγὴν παντός σητός γαλεπώτερον διατρώγει την ρίζαν καὶ μετ' έκείνης καὶ τὸ λοιπὸν ἄπαν ἀπόλλυσι σῶμα. Εἰ τοίνυν παρθενίας ὅρος τὸ καὶ σώματι καὶ πνεύματι εἶναι άγίαν, αὕτη δὲ ἐξ ἑκατέρων 15 τῶν μερῶν ἐστι βέβηλος καὶ ἐναγής, πῶς ἂν δύναιτο εἶναι παρθένος; 'Αλλά πρόσωπόν μοι δείκνυσιν ώχρον καὶ κατισγνωμένα μέλη καὶ στολήν εὐτελῆ καὶ βλέμμα ήμερον. Καὶ τί τὸ ὄφελος ὅταν τὸ ἔνδον ὅμμα ἰταμὸν ἢ; Τί γὰρ ἂν γένοιτο τοῦ βλέμματος ἰταμώτερον ἐκείνου τοῦ καὶ τοὺς ἔξωθεν πείθοντος δφθαλμούς ώς πονηροίς προσέχειν τοίς του Θεού κτίσμασι : 2. « Πᾶσα ἡ δόξα τῆς θυγατρὸς τοῦ βασιλέως έσωθεν. » Αύτη δὲ τοῦ λόγου τὴν ἀκολουθίαν ἀνέστρεψε, την μέν δόξαν έξωθεν περικειμένη, την δὲ ἀτιμίαν ἄπασαν ένδον έγουσα. Τοῦτο γάρ έστι τὸ δεινὸν ὅτι πρὸς μὲν ἀνθρώ-25 πους ἐπιείχειαν ἐνδείχνυται πολλήν, πρὸς δὲ τὸν κτίσαντα αὐτὴν Θεὸν πολλη κέγρηται τη μανία, καὶ ἡ μηδὲ πρὸς άνδρα άντιβλέψαι άνεχομένη — εἴ γέ τινές εἰσιν ἐν αὐταῖς τοιαύται - πρός τον των άνθρώπων δεσπότην άναισχύντοις όφθαλμοῖς όρᾶ καὶ ἀδικίαν εἰς τὸ ύψος λαλεῖ. Πύξινον αὐταῖς 30 τὸ πρόσωπόν ἐστι καὶ νεκρῷ προσεοικός. Διὰ γὰρ τοῦτο δακρύων άξιαι καὶ θρήνων πολλών, ότι οὐκ εἰκῆ μόνον άλλὰ καὶ ἐπ' ὀλέθρω καὶ κατὰ τῆς ἑαυτῶν κεφαλῆς τοσαύτην άνεδέξαντο ταλαιπωρίαν.

10 προφερόμενον Χ | 12 σητός : νοσήματος GP

souillent l'oreille qui les recoit : c'est comme un poison délétère versé dans notre âme et qui la ronge plus gravement qu'un ver ne ronge une racine¹, détruisant avec elle aussi tout le reste du corps. Si donc la virginité se définit par la sainteté de corps et d'esprit, et si la femme est impie et souillée dans ces deux éléments à la fois, comment pourraitelle être vierge²? — Mais elle me montre un visage pâle, des membres amaigris, des vêtements grossiers, un regard modeste? — Ou'importe, si l'œil intérieur est effronté? Et quoi de plus effronté que ce regard qui pousse même les yeux de chair à considérer comme mauvaises les œuvres de Dieu ? 2. « Toute la gloire de la fille du roi vient du dedans³ ». Or, la vierge hérétique prend le contrepied de cette parole : revêtue de gloire au-dehors, elle n'est qu'infamie au-dedans. C'est bien là le crime, de manifester une grande réserve à l'égard des hommes, et envers Dieu, son créateur, de faire preuve d'une grande folie; cette femme qui n'ose pas même regarder un homme en face — si du moins de telles femmes existent parmi les hérétiques — jette ses regards impudents sur le Maître des hommes et porte sa faute aux nues. — Leur visage est de buis, on dirait un cadavre. - Précisément, elles ont droit de notre part à bien des larmes et à bien des gémissements, parce que la condition si misérable qu'elles ont acceptée n'est pas seulement inutile, elle leur est funeste et se retourne contre leur propre tête4.

^{1.} Mot à mot : ils rongent sa racine plus gravement que n'importe quel ver.

^{2.} Cf. Hermas: « Si tu souilles la chair, tu souilleras en même temps le Saint-Esprit; ils sont tous deux si étroitement unis que l'un ne peut être souillé sans que l'autre le soit » (Simil. V, 7, 4). Cf. aussi Méthode, Banquet XI, 1: « Il faut absolument, si l'on veut être sans péché dans l'exercice de la pureté, garder intacts tous ses organes et verrouillés tous ses sens afin de barrer au péché toute voie d'infiltration vers l'intérieur » (trad. Debidour, SC 95).

^{3.} Ps. 44, 14. Le texte hébreu, surchargé et mal coupé, donne une version différente de la version des Septante : « Toute glorieuse, la fille du roi est à l'intérieur » : il s'agit du cortège qui pénètre à l'intérieur du palais (voir : Dhorme, La Bible, Paris 1959, p. 991). Même interprétation dans Méthode, Banquet VII, 2.

^{4.} Les procédés de la diatribe sont utilisés de façon constante par les orateurs chrétiens, en particulier le dialogue avec un interlocuteur fictif. Voir *Introduction*, p. 38.

ζ' "Ότι τὴν παρθενίαν οὐκ ἀπὸ ἱματίων ἀλλ' ἀπὸ ψυχῆς δοκιμάζειν χρή.

1. Εὐτελής ἡ στολή. 'Αλλ' οὐκ ἐν τοῖς ἱματίοις οὐδὲ ἐν τοῖς γρώμασιν ἡ παρθενία, ἀλλ' ἐν τῆ ψυχῆ καὶ τῷ σώματι. 5 Πως γάρ ούκ άτοπον εί τον μεν φιλόσοφον ούκ άπο τῆς κόμης οὐδὲ ἀπὸ τῆς βακτηρίας οὐδὲ ἀπὸ τῆς ἐξωμίδος 538 Μ. δοκιμάσομεν άλλ' άπὸ τῶν τρόπων καὶ τῆς ψυγῆς, καὶ τὸν στρατιώτην ούχ ἀπὸ τῆς γλανίδος ούδὲ ἀπὸ τῆς ζώνης ἀλλ' άπὸ τῆς ῥώμης καὶ τῆς ἀνδρείας, τὴν δὲ παρθένον πρᾶγμα 10 ούτω θαυμαστόν καὶ πάντα ύπερβαῖνον τὰ ἐν ἀνθρώποις διὰ τὸν τῶν τριγῶν αὐγμὸν καὶ τὴν τοῦ προσώπου κατήφειαν καὶ τὸ φαιὸν ἱμάτιον ἀπλῶς οὕτως καὶ παρέργως εἰς τὴν τοῦ πράγματος καταλέξομεν άρετήν, ούκ ἀποδύσαντες αὐτῆς τὴν ψυγήν καὶ τὴν έξιν αὐτῆς ἐντεῦθεν καταμαθόντες ἀκριβῶς; 15 2. 'Αλλ' οὐκ ἀφίησιν ὁ τοὺς τῆς ἀθλήσεως ταύτης νόμους διαταξάμενος. Οὐ γὰρ ἀπὸ τῶν ἱματίων τοὺς εἰς τοῦτον καθέντας έαυτούς τον άγωνα δοκιμάζειν κελεύει άλλ' άπο τῶν δογμάτων καὶ τῆς ψυχῆς. « Ὁ γὰρ ἀγωνιζόμενος, φησί,

VII, 4 ἐν σώματι καὶ ψυχῆ XAM v \parallel 8 χλανίδος : χλαμύδος GP \parallel 9 post ἀνδρείας add μᾶλλον δὲ καὶ τῆς ἀνδρείας A at del $A^2 \parallel 12$ φαιὸν : φαιδρὸν $R \parallel 17$ καθέντας XA : καθιέντας M v κατιόντας GP

VII. Il faut juger la virginité non d'après les vêtements mais d'après l'âme.

1. « Grossier est le vêtement » : mais la virginité ne tient pas à l'habit ni au teint de la peau¹, mais elle est dans l'âme et le corps. Car enfin, n'est-ce pas absurde? Le philosophe, nous ne le jugerons pas à sa chevelure, ni à son bâton, ni à sa besace2, mais à sa conduite et à son âme : le soldat, non à son manteau, ni à son baudrier, mais à sa force et à son courage. Tandis que la jeune fille - objet si admirable, surpassant tout ce qu'il y a d'humain —, c'est pour ses cheveux négligés, ses yeux baissés, ses vêtements sombres, c'est pour ces raisons superficielles et accessoires que nous lui attribuerons la qualité de vierge? au lieu de mettre à nu son âme et d'y rechercher soigneusement ses dispositions profondes³ ? 2. Mais celui qui a posé les lois de cette compétition ne le permet pas; il ne veut pas que ceux qui s'engagent dans ce combat soient jugés sur leurs vêtements, mais sur leurs convictions et sur leur âme. « Celui qui concourt⁴, est-il dit, s'impose toute espèce

3. "Exic en opposition avec l'apparence signifie l'attitude fondamentale, les dispositions profondes de l'âme. Le terme est aristotélicien.

^{1.} Χρώματα: cf. plus haut: le visage pâle » et « le visage de buis », c'est-à-dire non coloré par l'usage des fards et des maquillages (cf. chap. LXXV, p. 362, n. 2) et amaigri par l'ascèse et les mortifications.

^{2.} Ce sont les signes distinctifs du philosophe païen; cf. Homélie XVII sur les statues (PG 62, 694), où les signes particuliers des « philosophes païens » (οἱ τῶν ἔξωθεν φιλόσοφοι) sont le pallium, la barbe épaisse et le bâton (τοὺς τρίβωνας, βαθὺ γένειον καὶ ῥόπαλα). Cf. aussi l'Homélie V sur Tite, PG 62, 694 (cf. Catéchèses baptismales, VIII, 6; SC 50, p. 249).

^{4. &#}x27;Ο ἀγωνιζόμενος : allusion à l'entraînement des concurrents avant l'épreuve sportive, entraînement sévère comportant, entre autres choses, la continence ; cf. Platon, Rép. III, 404 d. Dans les Lois VIII, 839, Platon cite quelques champions célèbres qui observaient une continence rigoureuse pendant l'entraînement : « Pour être vainqueur au concours olympique, Iccos de Tarente, lui qui possédait en son âme et la technique et la force avec la tempérance, ne toucha jamais, on nous l'atteste, ni à une femme ni à un jeune garçon, tant qu'il fut dans le feu de son entraînement ; et pour Crison, Astyle, Diopompe et beaucoup d'autres, on nous raconte la même chose » (trad. E. des Places). Cf. aussi Clément d'Alexandrie, Strom. III, 6 (PG 8, 1153). — 'Ο τούς τῆς ἀθλήσεως νόμους διαταξάμενος est appelé plus loin le « nomothète ».

πάντα έγκρατεύεται », πάντα τὰ διενοχλοῦντα τὴν τῆς ψυχῆς
το ὑγίειαν, καὶ « Οὐδεὶς στεφανοῦται ἐὰν μὴ νομίμως ἀθλήση. »
Τίνες οὖν οἱ τῆς ἀθλήσεως ταύτης νόμοι; "Ακουε πάλιν
αὐτοῦ λέγοντος, μᾶλλον δὲ αὐτοῦ τοῦ τὸν ἀγῶνα θέντος
Χριστοῦ· « Ἡ δὲ παρθένος ἵνα ἀγία τῷ σώματι καὶ τῷ
πνεύματι· » καὶ πάλιν· « Τίμιος ὁ γάμος καὶ ἡ κοίτη
Δε ἀμίαντος. »

η' Ότι βλάξη τῆ παρθένω τὸ τετυφωσθαι κατὰ των γαμουμένων.

Τί οὖν πρὸς ἐμὲ τοῦτο, φησί, τὴν πολλὰ χαίρειν εἰποῦσαν τῷ γάμῳ ; Τοῦτο γὰρ σέ, ὧ ταλαίπωρε, τοῦτο ἀπολώλεκεν ὅτι μηδὲν οἴη σοι κοινὸν εἶναι πρὸς τοῦτο τὸ δόγμα. Διὰ τοῦτο ὑπεροψία ἀμέτρῳ κατὰ τοῦ πράγματος χρησαμένη εἰς τὴν τοῦ Θεοῦ σοφίαν ἐξύβρισας καὶ τὴν κτίσιν διέβαλες ἄπασαν. Εἰ γὰρ ἀκάθαρτον ὁ γάμος, ἀκάθαρτα μὲν ἄπαντα τὰ δι' αὐτοῦ τικτόμενα ζῷα, ἀκάθαρτοι δὲ καὶ ὑμεῖς, οὐ γὰρ ἄν εἴποιμι τὴν τῶν ἀνθρώπων φύσιν. Πῶς οὖν παρθένος ἡ ἀκάθαρτος ; Οὖτος γὰρ δεύτερος, μᾶλλον δὲ καὶ τρίτος ὑμῖν μολυσμῶν καὶ ἀκαθαρσίας ἐπινενόηται τρόπος· καὶ αἱ τὸν γάμον ὡς ἐναγὲς φεύγουσαι αὐτῷ τούτῳ τῷ φεύγειν πάντων γεγόνατε ἐναγέστεραι, παρθενίαν εὐροῦσαι πορνείας μιαρωτέραν.
 Τοίνυν ὑμᾶς τάξομεν ; Μετὰ τῶν 'Ιουδαίων ; 'Αλλ' οὐκ

21 πάλιν : Παύλου cod Ruthen apud Ducaeum $\|$ 23-24 ή δέ ... πάλιν om M v $\|$ 24 post γάμος add έν πᾶσι GP

VIII, 3 οὖν : οὐ Αο ut vid \parallel 5 οἵη : οἴει ΧΑΜ v \parallel 10 η : εἶ R \parallel 12 ἐναγῆ Μαο v \parallel 13 αὐτῷ ... τῷ : αὐτὸ τὸ Gαο αὐτῷ τῷ (om τούτῳ) P et Go ut vid

d'abstinence¹ », de tout ce qui peut altérer la santé de son âme; et aussi : « Nul n'obtient la couronne s'il n'a lutté selon les règles². » Eh bien, quelles sont les règles de cette compétition? Écoute encore ses paroles, ou plutôt le Christ lui-même qui a institué ce combat : « La vierge, pour être sainte de corps et d'esprit³ », et encore : « Le mariage est estimable et le lit nuptial exempt de souillure⁴. »

VIII. Il est préjudiciable à la vierge de manifester du dédain pour les gens mariés.

1. — En quoi cela me regarde-t-il, objecte-t-on, puisque j'ai dit adieu au mariage? — Mais voilà, malheureuse, voilà ce qui t'a perdue, de te figurer n'être en rien concernée par la doctrine du mariage. Ainsi, en traitant le mariage avec un extrême mépris, tu as outragé la sagesse de Dieu et tu as calomnié toute la création. Si le mariage est chose impure, tous les êtres auxquels il donne naissance sont impurs — et vous aussi vous êtes impurs, pour ne pas dire la nature humaine. Comment donc peut-elle être vierge, celle qui est impure ? Car c'est là une deuxième ou plutôt une troisième sorte de corruption et d'impureté que vous avez imaginée : vous qui fuyez le mariage comme une souillure, par le fait même que vous le fuvez, vous devenez les êtres les plus souillés du monde et vous rendez la virginité plus abominable que la fornication⁵. 2. Quelle place donc vais-je vous assigner? aux côtés des Juifs? Ils ne le

les impudiques et les adultères. » Ces deux citations ont pour but de rappeler la définition de la vraie virginité (corps et âme) et de répondre aux hérétiques qui prétendent que le mariage est chose impure.

^{1.} I Cor. 9, 25.

^{2.} II Tim. 2, 5.

^{3.} I Cor. 7, 34.

^{4.} Héb. 13, 4; la citation exacte est : « Que le mariage soit honoré de tous et le lit conjugal exempt de souillure, car Dieu condamnera

^{5.} Jean veut dire que fuir de la sorte le mariage, c'est le condamner comme un mal et outrager dans ses créations la sagesse de Dieu; c'est la pire des souillures. Il dira plus loin que la vierge hérétique est inférieure au diable et à ses anges, qui reconnaissent la bonté de Dieu (ligne 28).

άνέγονται ἐκεῖνοι· καὶ γὰρ τὸν γάμον τιμῶσι καὶ τοῦ Θεοῦ την δημιουργίαν θαυμάζουσιν. 'Αλλά μεθ' ήμῶν ; 'Αλλ' οὐ θέλετε ακούσαι του Χριστού λέγοντος διά του Παύλου. « Τίμιος ὁ γάμος ἐν πᾶσι καὶ ἡ κοίτη ἀμίαντος. » Λείπεται δή μετά τῶν Ἑλλήνων ὑμᾶς στῆναι λοιπόν. ᾿Αλλὰ κάκεῖνοι παρώσονται πάλιν ύμᾶς ώς ἀσεβεστέρους. Πλάτων μέν γάρ φησιν « ότι άγαθὸς ἦν ὁ τόδε τὸ πᾶν συστησάμενος », καὶ « ότι άγαθῶ οὐδεὶς περὶ οὐδενὸς ἐγγίνεται φθόνος. » Σὐ δὲ αὐτὸν πονηρὸν καλεῖς καὶ πονηρῶν ἔργων δημιουργόν. 25 'Αλλά μὴ δείσης' έχεις τοῦ δόγματος κοινωνούς τὸν διάβολον, τούς άγγέλους τούς έχείνου - μάλλον δε ούδε έχείνους μη γάρ έπειδή σε τοιαύτα άνέπεισαν μαίνεσθαι καὶ αὐτούς ούτως διακεῖσθαι νόμιζε. "Οτι γὰρ ἴσασι τὸν Θεὸν ἀγαθόν, ἄκουσον βοώντων αὐτῶν, νῦν μὲν « Οἴδαμεν ὅστις εἶ, ὁ ἄγιος τοῦ Θεοῦ », νῦν δὲ « Οὖτοι οἱ ἄνθρωποι δοῦλοι τοῦ Θεοῦ τοῦ ύψίστου εἰσίν, οἴτινες καταγγέλλουσιν ἡμιιν όδὸν σωτηρίας.» 3. "Ετ' οὖν παρθενίας μνησθήσεσθε καὶ ἐπὶ τῷ πράγματι φιλοτιμήσεσθε άλλ' ούκ άπελθόντες κλαύσετε έαυτούς καὶ θρηνήσετε της άνοίας δι' ής ύμας ὁ διάβολος ώσπερ αίγμαλώ-35 τους δήσας είς τὸ τῆς γεέννης εἴλκυσε πῦρ ; Οὐγ ώμιλήσας γάμοις ; 'Αλλ' οὐδέπω τούτω παρθένος. Τὴν γὰρ κυρίαν τοῦ γαμηθηναι γενομένην, είτα ούχ έλομένην ταύτην αν είποιμι 539 Μ. παρθένον έγώ. 'Όταν δὲ τῶν κεκωλυμένων τὸ πρᾶγμα εἶναι φης, οὐκέτι της σης προαιρέσεως τὸ κατόρθωμα γίνεται άλλά 40 τῆς ἀνάγκης τοῦ νόμου. Διὰ τοῦτο Πέρσας μὲν μὴ μητρογαμοῦντας θαυμάζομεν, 'Ρωμαίους δὲ οὐκέτι. 'Ενταῦθα μὲν γάρ άπασιν ἐφεξῆς τὸ πρᾶγμα βδελυρὸν εἶναι δοκεῖ, ἐκεῖ δὲ ἡ των ταυτα τολμώντων άδεια τούς των τοιούτων άπεγομένους

17-18 οὐκ ἐθέλετε XA v \parallel 19 ἐν πᾶσι (cf. VII, 24 supra) om XAM v \parallel 23 οὐδεὶς : οὐδενὶ XAM v \parallel περὶ οὐδενὸς om G sed in margine add $G^a\parallel$ ἐγγίνεται : ἀν γένοιτο $GP\parallel$ 25 post διάβολον add καὶ v \parallel 32 ἔτ' : ἔτι $GP\parallel$ 33-34 κλαύσητε ... θρηνήσητε $GP\parallel$ 35 εἴλκυσε : εἰσήγαγε $GP\parallel$ 36 τούτ ω ego scripsi : τοὕτο codd et v \parallel 37 γαμηθήναι : ὁμιλῆσαι GP

tolèrent pas, car ils honorent le mariage et admirent la création divine. Vous admettrai-je dans nos rangs? mais vous refusez d'écouter la parole du Christ par la bouche de Paul : « Le mariage est honoré de tous et le lit nuptial exempt de souillure1. » Il ne reste plus qu'à vous placer alors avec les Grecs? mais aux aussi vous rejetteront comme plus impies qu'eux-mêmes. Platon, par exemple, déclare « que celui qui a fait cet univers était bon2 », et « en ce qui est bon nulle envie ne naît jamais à nul sujet »; toi, tu le dis mauvais et auteur d'œuvres mauvaises3. Mais n'aie crainte : tu as pour partager cette doctrine le diable et ses anges, ou plutôt non, même pas ses anges, car, s'ils t'ont inspiré semblable folie, ne crois pas qu'ils éprouvent eux aussi de tels sentiments. Ils savent bien que Dieu est bon : écoute-les s'écrier, ici : « Nous savons qui tu es, le saint de Dieu4 », et là : « Ces hommes sont des serviteurs du Dieu très haut, qui nous annoncent la voie du salut.» 3. Allezvous continuer à nous parler de virginité, à en faire un sujet de gloire? Ne vous éloignez-vous pas plutôt pour pleurer sur vous-mêmes et gémir sur la folie qui a permis au diable de vous enchaîner comme des captifs et de vous traîner dans le feu de la géhenne? Tu n'es pas mariée? ce n'est pas suffisant pour être vierge. Pour ma part j'appelle vierge celle qui, ayant toute liberté de se marier5, s'y est refusée. Or, si tu fais du mariage une chose interdite, ta belle action n'est plus un choix de ta part, mais l'obéissance forcée à la loi. Ainsi, nous admirons les Perses de ne pas commettre l'inceste, mais non les Romains; à Rome. en esset, cet acte paraît unanimement une chose infâme, tandis qu'en Perse l'impunité accordée à ceux qui l'osent vaut des éloges si l'on s'abstient de semblables unions.

^{1.} Héb. 13, 4. Cf. supra, p. 114, ligne 24, où les mots èv $\pi \tilde{\alpha}$ ot sont supprimés par Chrysostome, ce qui modifie légèrement, vu le contexte, le sens de $\tau \ell \mu \iota \iota \iota \iota$ (cf. p. 121, ligne 4).

^{2.} Platon, Timée 29 a, et 29 e.

^{3.} Sur le manichéisme, cf. supra, p. 101, n. 6.

^{4.} Mc 1, 24; Act. 16, 17.

^{5.} $\text{Kupl}\alpha$: c'est-à-dire la femme qui considère le mariage comme légitime.

μίζεων ἐπαινεῖσθαι πεποίηκεν. 4. Κατὰ τὸν αὐτὸν δὴ λόγον 45 καὶ ἐπὶ τοῦ γάμου τὴν ἐξέτασιν ποιήσασθαι χρή. Ἡμεῖς μὲν γὰο ἐπειδή τὸ πρᾶγμα πᾶσιν ἐφεῖται παρ' ἡμῖν, εἰκότως τοὺς μή γαμούντας θαυμάζομεν. Υμεῖς δὲ εἰς τὴν τῶν χειρόνων αὐτὸ τάξιν ὤσαντες, οὐκέτ' ἂν δύναισθε τῶν ἀπὸ τοῦ πράγματος αντιποιεῖσθαι ἐπαίνων. Τὸ γὰρ τῶν ἀπηγορευμένων 50 ἀπέγεσθαι οὔπω γενναίας καὶ νεανικής ψυγής. Τελείας γὰρ άρετης ού τὸ ταῦτα μη πράττειν ἃ πράξαντες παρὰ πᾶσιν είναι δόξομεν κακοί, άλλά τὸ ἐν τούτοις είναι λαμπρούς. ά μήτε τούς μη έλομένους άφίησι διά τοῦτο κακίζεσθαι, τούς τε έλομένους και κατορθώσαντας οὐ μόνον τῆς τῶν φαύλων 55 ἀπαλλάττει δόξης άλλὰ καὶ εἰς τὴν τῶν ἀγαθῶν ἐγκρίνει τάξιν. 5. "Ωσπερ γὰρ τούς εὐνούχους οὐδείς ἂν ἐπαινέσειεν είς παρθενίας λόγον ότι μή γαμούσιν, ούτως ούδε ύμας. "Ο γάρ ἐκείνοις ἡ τῆς φύσεως ἀνάγκη, τοῦτο ὑμῖν ἡ τῆς πονηρᾶς συνειδήσεως πρόληψις γέγονε. Καὶ καθάπερ τούς εὐνούχους ή τοῦ σώματος πήρωσις τῆς ἐπὶ τῷ πράγματι φιλοτιμίας ἐξέβαλεν, ούτως ύμᾶς ὁ διάβολος, τῆς φύσεως ύμιν άκεραίου μενούσης, τούς όρθούς περικόψας λογισμούς καὶ οὕτως εἰς τὴν ἀνάγκην τοῦ μὴ γαμεῖν καταστήσας, κατατείνει μέν τοῖς πόνοις, τιμᾶσθαι δὲ οὐκ ἀφίησιν. Κωλύεις γαμεῖν ; Διὰ τοῦτο τοῦ μὴ γαμεῖν οὐ κείσεταί σοι μισθός άλλὰ καὶ τιμωρία καὶ κόλασις.

48 δύναισθε v: δύνησθε codd \parallel 52 δόξωμεν $XA\parallel$ 53 μήτε $XAM\ v$: καὶ P om $G\parallel$ 58 ὑμῖν GP: μὲν $XAM\ v\parallel$ 60 πείρωσις $M\parallel$ 61 post διάβολος vestigia sex litteras A

4. C'est d'après le même raisonnement qu'il faut examiner aussi le problème du mariage¹. Puisque cette union chez nous est permise à tous, nous avons raison, nous, d'admirer ceux qui ne se marient pas; mais vous, qui reléguez le mariage au rang des plus grands péchés, vous ne sauriez prétendre à des éloges pour votre continence. S'abstenir de ce qui est défendu n'est pas encore la marque d'une âme généreuse et ardente; la vertu parfaite ne consiste pas à éviter les actes qui nous vaudront la réprobation universelle, elle consiste à se distinguer par une conduite dont on peut s'abstenir sans pour cela s'exposer à une flétrissure, et qui ne se limite pas à préserver ceux qui l'ont choisie et l'ont mise en pratique d'une mauvaise réputation, mais les fait admettre au rang des gens de bien. 5. Personne ne songerait à louer les eunuques, sous le rapport de la virginité, parce qu'ils ne se marient pas2; de même pour vous. Ce qui leur est en effet contrainte naturelle est pour vous préjugé d'une conscience pervertie; et comme la mutilation physique prive les eunuques de la gloire attachée à la continence, de même pour vous le diable, bien que votre nature reste intacte, mutile vos saines pensées et, en vous contraignant ainsi au célibat, il vous en impose les peines, mais vous en refuse les honneurs. Tu interdis le mariage? alors point de récompense pour n'être pas mariée, mais supplice et châtiment.

(Matth. 19, 12) que s'appuyaient Basilide et les Gnostiques pour conseiller l'abstention du mariage (cf. Clément, Stromates, III, 1-3); Origène se mutila pour éviter de succomber aux tentations. Jean Chrysostome n'évoque pas ici la dernière des trois catégories d'eunuques énumérées par le Christ, celle qui, ayant librement choisi son sort, est seule récompensée, il prend le mot dans son sens de mutilation involontaire : « Il y a des eunuques qui le sont dès le ventre de leur mère ; il y en a qui le sont devenus par le fait des hommes. »

^{1.} Le raisonnement pèche par excès, car un acte ne cesse pas d'être méritoire parce qu'il est obligatoire. Obéir aux préceptes de Dieu auxquels on ne peut se soustraire n'a pas seulement une valeur négative.

^{2.} C'est en particulier sur les paroles du Christ : « Il y a des eunuques qui se sont faits eunuques eux-mêmes à cause du royaume des cieux »

θ' "Ότι παραινείν παρθενεύειν ούχὶ κωλύοντός έστι γαμείν.

1. Σύ δέ, φησίν, οὐ κωλύεις ; "Απαγε' μή ποτε τὰ αὐτά σοι μανείην. Πώς οδν, φησί, παρακαλείς μή γαμείν; "Ότι πείθομαι πολλώ τιμιωτέραν είναι του γάμου την παρθενίαν. 5 οὐ μὴν διὰ τοῦτο ἐν τοῖς πονηροῖς τὸν γάμον τίθεμαι, ἀλλὰ καὶ λίαν αὐτὸν ἐπαινῶ. Λιμήν γάρ ἐστι σωφροσύνης τοῖς βουλομένοις αὐτῷ χρῆσθαι καλῶς, οὐκ ἀφιεὶς ἀγριαίνειν τὴν φύσιν. 'Αντί γάρ προβόλων προστήσας την έννομον μίξιν καί ταύτη τὰ τῆς ἐπιθυμίας δεγόμενος κύματα ἐν γαλήνη πολλῆ καθίστησιν ήμᾶς καὶ διατηρεῖ. 'Αλλ' εἰσί τινες οἱ μὴ δεόμενοι ταύτης της άσφαλείας άλλ' άντί ταύτης νηστείαις, άγρυπνίαις, γαμευνίαις, τη λοιπή σκληραγωγία τιθασσεύουσι την της φύσεως μανίαν. Τούτοις παραινώ μη γαμείν, ού κωλύων γαμείν. 2. Πολύ δὲ τούτου κάκείνου τὸ μέσον, καὶ τοσοῦτον 15 όσον ἀνάγκης καὶ προαιρέσεως τὸ διάφορον. Ὁ μὲν γὰρ συμβουλεύων ἀφίησι τὸν ἀκούοντα κύριον εἶναι τῆς τῶν πραγμάτων αίρέσεως ύπερ ων ποιείται την συμβουλήν ό δε κωλύων παραιρείται ταύτης της έξουσίας αὐτόν. Πρός τούτοις έγω μεν παραινών ού κακίζω το πράγμα ούδε του μή πεισθέντος κατηγορώ. Σύ δὲ διαβάλλων αὐτό καὶ φαῦλον είναι λέγων και την τοῦ νομοθετοῦντος άλλ' οὐ την τοῦ συμβουλεύοντος τάξιν άρπάζων, είκότως τούς μή πειθομένους μισεῖς. 'Αλλ' οὐκ ἐγώ, ἀλλὰ θαυμάζω μέν τούς εἰς τοῦτον ἀπογραψαμένους τὸν ἀγῶνα, οὐ κατηγορῶ δὲ τῶν έξω τῆς ἀθλήσεως μενόντων. 3. Κατηγορία γὰρ τότε ἂν

IX, 7 ante βουλομένοις eras μὴ praebet $G \parallel 18$ ταύτης ... αὐτόν GP : καὶ αὐτὴν τὴν ἐξουσίαν αὐτοῦ (-όν XA) XAM ν τὴν ἐξουσίαν ταύτην Laur

IX. Faire l'éloge de la virginité n'est pas interdire le mariage.

1. — Et toi, me dit-on, tu n'interdis pas le mariage? — A Dieu ne plaise! puissé-je ne jamais partager ta folie! — Pour quoi donc, alors, nous exhorter au célibat ? — Parce que je crois la virginité bien plus estimable que le mariage. Non que je mette pour autant le mariage au nombre des choses mauvaises; au contraire, j'en fais un vif éloge: il est, pour ceux qui veulent en bien user, un havre de chasteté, il contient la bestialité de la nature. Comme une digue il dresse devant nous l'union légitime ou se brisent les lames de la concupiscence, il nous procure ainsi la bonace et nous met en sûreté¹. Mais il en est qui n'ont nul besoin de cette protection; à sa place ils font appel aux jeûnes, aux veilles, aux macérations et autres formes d'austérités pour dompter leur nature en folie. Ceux-là, je les exhorte à ne pas se marier, mais sans leur interdire le mariage. 2. Il v a loin d'une chose à l'autre, autant que de l'obligation au choix. Conseiller, en effet, c'est laisser son auditeur maître de sa décision sur ce qui fait l'objet du conseil ; interdire, c'est le priver de cette liberté. En outre, quand j'exhorte, moi, je ne flétris pas le mariage, et je ne fais pas un crime de ne m'avoir pas écouté. Mais toi, qui calomnies le mariage. le déprécies et t'arroges le rôle de législateur et non celui de conseiller, il est normal que tu haïsses ceux qui ne veulent pas t'écouter. Ce n'est pas mon cas : j'admire ceux qui s'enrôlent pour ce combat, mais sans incriminer ceux qui restent en dehors de la compétition². 3. L'accusation serait

dans ce dernier état, le désir est ensiammé par la privation, alors que les époux peuvent légitimement calmer le désir qui s'est éveillé en eux; ainsi le mérite de celui qui pratique la virginité n'en est-il que plus grand.

^{1.} Sur l'image, cf. Méthode, Banquet IV, 2, 96. C'est la raison d'être du mariage, créé pour mettre un frein à la concupiscence (cf. Introduction, p. 62). Au chapitre XXXIV, l'auteur prétend même que le mariage est un refuge plus sûr que la virginité contre la concupiscence:

^{2.} Jean Chrysostome paraît ici sur la défensive, comme s'il voulait

γένοιτο δικαίως ὅταν τις πρὸς τὸ ὡμολογημένον ῥέψη κακόν. Ὁ δὲ τὸ ἔλαττον μὲν ἔχων ἀγαθόν, τοῦ μείζονος δὲ οὐκ ἐφικνούμενος τοῦ μὲν ἐπαινεῖσθαι μετ' ἐκείνου καὶ θαυμά-ζεσθαι ἀπεστέρηται, κατηγορεῖσθαι δὲ οὐκ ἄν εἴη δίκαιος.

30 Πῶς οὖν κωλύω γαμεῖν τῶν γαμούντων μὴ κατηγορῶν;
540 Μ. Πορνεύειν κωλύω καὶ μοιχεύειν, γαμεῖν δὲ οὐδέποτε. Καὶ τοὺς μὲν ἐκεῖνα τολμῶντας κολάζω καὶ τοῦ πληρώματος ἀπελαύνω τῆς ἐκκλησίας, τοὺς δὲ τοῦτο ποιοῦντας, εἰ σωφρονοῦσι, καὶ ἐπαινῶν διατελῶ. Οὕτω γὰρ δύο γίνεται τὰ κέρδη· ἐν μὲν τὸ μὴ διαβάλλειν τὴν τοῦ Θεοῦ δημιουργίαν, δεύτερον δὲ τὸ μὴ καθαιρεῖν τὸ τῆς παρθενίας ἀξίωμα ἀλλὰ πολλῷ σεμνοτέραν ἀποφαίνειν αὐτήν.

ι' "Οτι ὁ τὸν γάμον κακίζων τὴν παρθενίαν ἀδικεῖ.

'Ο μὲν γὰρ τὸν γάμον κακίζων καὶ τὴν τῆς παρθενίας ὑποτέμνεται δόξαν' ὁ δὲ τοῦτον ἐπαινῶν μᾶλλον ἐκείνης ἐπαίρει τὸ θαῦμα καὶ λαμπρότερον ποιεῖ. Τὸ μὲν γὰρ τῆ πρὸς τὸ χεῖρον παραθέσει φαινόμενον καλὸν οὐκ ἄν εἴη σφόδρα καλόν τὸ δὲ τῶν ὁμολογουμένων ἀγαθῶν ἄμεινον, τοῦτό ἐστι τὸ μεθ' ὑπερβολῆς καλόν, ὅπερ τὴν παρθενίαν ἀποδείκνυμεν οὖσαν ἡμεῖς. "Ωσπερ οὖν οἱ τὸν γάμον κακίζοντες τοῖς ταύτης ἐγκωμίοις λυμαίνονται, οὕτως ὁ διαβολῆς ἀπαλλάττων αὐτὸν οὐ τοῦτον μᾶλλον ἢ τὴν παρθενίαν ἐπήνεσε. Καὶ γὰρ ἐπὶ τῶν σωμάτων οὐχ ὅσα τῶν πεπηρωμένων ἀλλ' ὅσα

34 τὰ om M

Χ, 4 λαμπρότερον : λαμπρόν GPM

éviter le reproche d'être trop rigoriste et de soutenir sur la virginité une thèse teintée d'encratisme. Tout au long de ce chapitre, il défend sans ambiguïté la valeur du mariage. Voir Introduction, p. 69. — Dans I ad Tim. 4, Hom. 12, 2 (PG 62, 560) et dans In Matth., Hom. 7, 7 (PG 57, 81), il revient sur la distinction entre l'obligation et le conseil.

1. Voir Introduction, p. 21, n. 1.

2. Les époux doivent observer le plus possible la chasteté (σωφρο-

de rigueur contre qui s'engage dans une voie incontestablement mauvaise, mais posséder, de deux biens, le moins élevé sans atteindre au plus parfait, c'est se priver sans doute de l'éloge et de l'admiration attachés à ce dernier, mais il ne serait pas juste de se le voir reprocher. Comment puis-je prohiber le mariage, puisque je n'incrimine pas les gens qui se marient? La fornication et l'adultère, voilà ce que je prohibe, mais le mariage, jamais. Et ceux qui se rendent coupables de ces vices, je les châtie et les chasse du corps de l'Église¹; mais ceux qui contractent mariage, s'ils sont chastes², je n'ai pour eux que des éloges. Il en résulte un double avantage : d'abord nous ne calomnions pas l'œuvre de Dieu, ensuite, loin de détruire la dignité de la virginité, nous rendons celle-ci beaucoup plus vénérable.

X. Celui qui dénigre le mariage fait du tort à la virginité.

1. Dénigrer le mariage en effet, c'est amoindrir du même coup la gloire de la virginité; en faire l'éloge, c'est rehausser l'admiration qui est due à la virginité et en accroître l'éclat. Car enfin, ce qui ne paraît un bien que par comparaison avec un mal ne peut être vraiment un bien, mais ce qui est mieux encore que des biens incontestés est le bien par excellence; voilà sous quel jour nous montrons la virnigité. Aussi, de même que dénigrer le mariage, c'est porter atteinte aux éloges dus à la virginité, de même, le débarrasser de la calomnie, c'est, plus que son éloge, faire aussi celui de la virginité. Quand il s'agit par exemple des corps humains, auxquels attribuons-nous la beauté? à ceux qui

σύνη), c'est-à-dire savoir refréner leurs désirs sexuels, sinon, comme le disait Tertullien (Ad Marc. 4, 23; PL 2, 417), le mariage n'est qu'une fornication déguisée. Cf. Clément d'Alexandrie, Strom. III, 10 (PG 8, 1170): ol σωφρόνως γήμαντες. Voir Introduction, p. 9, n. 3 sur les mots chastelé et continence.

τῶν ἀρτίων καὶ μηδεμίαν λώβην ἐχόντων ἐστὶν ἀμείνω, ταῦτα ὡραῖά φαμεν εἶναι. 2. Καλὸν ὁ γάμος ; Οὐκοῦν διὰ τοῦτο ἡ παρθενία θαυμαστὸν ὅτι καλοῦ κρείττων ἐστὶ καὶ τοσούτω κρείττων ὅσω τῶν ναυτῶν ὁ κυβερνήτης καὶ τῶν στρατιωτῶν ὁ στρατηγός. ᾿Αλλ᾽ ὥσπερ ἐπὶ τοῦ πλοίου τοὺς ἐρέττοντας ἄν ἀφέλης τὸ σκάφος κατέδυσας, καὶ ἐπὶ τοῦ πολέμου τοὺς στρατιώτας ἄν ἀποστήσης παρέδωκας δεδεμένον τοῖς πολεμίοις τὸν στρατηγόν, οὕτω καὶ ἐνταῦθα ἄν τῆς ἀρίστης τάξεως ἐκβάλης τὸν γάμον, τῆς παρθενίας τὴν δόξαν προύδωκας καὶ εἰς ἔσχατον ἤγαγες κακόν.

3. Καλὸν ἡ παρθενία; Σύμφημι κάγώ. 'Αλλά τοῦ γάμου κρείττων; Καὶ τοῦτο συνομολογῶ· εἰ βούλει, καὶ τὸ ὅσον κρείττων προτίθημι ὅσον γῆς ὁ οὐρανός, ὅσον τῶν ἀνθρώπων οἱ ἄγγελοι, εἰ δὲ χρή τι καὶ βιασάμενον εἰπεῖν, καὶ πλέον. "Αγγελοι μὲν γὰρ εἰ καὶ μὴ γαμοῦσιν μηδὲ γαμίζονται, ἀλλ' οὐκ εἰσὶ συμπεπλεγμένοι σαρκὶ καὶ αἵματι οὐδὲ ἐπὶ τῆς γῆς ἔχουσι τὰς διατριβὰς οὐδὲ ὅχλον ἐπιθυμιῶν ἀνέχονται, οὐδὲ σίτου δέονται καὶ ποτοῦ οὐδὲ μέλος αὐτοὺς ἡδὺ μαλάξαι δύναται οὐδὲ ὅψις ἐπικάμψαι λαμπρὰ οὐδὲ ἄλλο τῶν τοιούτων οὐδὲν ἀλλὰ καθάπερ τὸν οὐρανὸν ἐν μεσημβρία σταθερᾶ μηδενὸς ἐνοχλοῦντος νέφους ἔστιν ἰδεῖν καθαρόν, οὕτω καὶ τὰς ἐκείνων φύσεις οὐδεμιᾶς ἐνοχλούσης ἐπιθυμίας μένειν ἀνάγκη διαυγεῖς καὶ λαμπράς.

12 λώβην : βλάβην GP \parallel 13 εἶναί φαμεν G v \parallel οὐκοῦν : καὶ GM \parallel 15 τῶν αὐτῶν G ante corr \parallel 16 ἀλλ' ιδσπερ : ιδσπερ γὰρ GP \parallel 18 δεδεμένον om GP \parallel 20 ἐκβάλλης PM v \parallel 22-23 interrog sigla post παρθενία et κρείττων ego posui \parallel 24 τῶν suprascr P \parallel 25 τι χρη GP \parallel 26 γὰρ om P \parallel 29 αὐτοὺς (sc μαλάξαι) PXAM v : αὐτοῖς G \parallel δύναται P : δύνανται G δύναιτ' ἀν XAM v fortasse recte \parallel 32 οὕτως XAM v

sont supérieurs non pas à des corps mutilés, mais à des corps bien faits et sans défauts. 2. Le mariage est un bien ? aussi la virginité est-elle admirable, puisqu'elle l'emporte sur un bien, et qu'elle l'emporte autant que le pilote sur le matelot et le général sur les soldats. Mais, de même que sur le bateau enlever les rameurs, c'est faire sombrer le navire, ou encore, en pleine guerre, lui retirer ses soldats, c'est livrer le général pieds et poings liés aux ennemis, de même ici, chasser le mariage de la place d'honneur c'est trahir la gloire de la virginité et la mettre en très grand péril¹.

3. La virginité est un bien ? C'est aussi mon avis. Mais supérieur au mariage? Là aussi je suis d'accord avec toi. Si tu veux même, voici l'idée que je me fais de cette supériorité : celle du ciel sur la terre, celle des anges sur les hommes; et, si je puis m'exprimer plus hardiment, elle est plus grande encore. Sans doute, en effet, les anges n'épousent ni ne sont épousés², mais ils ne sont pas un combiné de chair et de sang, ils ne passent pas leur vie sur la terre, ils n'ont pas à endurer une foule de passions, ils n'ont besoin ni de boire ni de manger, une douce musique ne peut les amollir, ni un beau visage faire impression sur eux, ni quelque autre chose de cette sorte. Comme on peut voir en plein midi, sans l'écran du moindre nuage. la pureté du ciel, ainsi la nature des anges, sans l'écran d'une seule passion, demeure nécessairement transparente et limpide.

^{1.} L'emploi des images empruntées à la réalité est un procédé de la sophistique, voir *Introd.*, p. 40. L'expression εἰς ἔσχατον κακόν, poursuivant l'image du général et celle du navire, souligne la situation périlleuse de la virginité si on refuse de faire l'éloge du mariage.

^{2.} Matth. 22, 30 et Lc 20, 36. — Sur cette évaluation des mérites respectifs de la virginité et du mariage, cf. Paul, I Cor. 7, 38 : « Celui qui marie sa fille agit bien, celui qui ne la marie pas agit mieux. » Voir chap. XXXVI, 3 et chap. LXXVIII, 6, ainsi que l'Introduction, p. 70. — Le stoïcisme lui aussi place, dans une certaine mesure, le sage plus haut encore que Dieu; car Dieu, par sa nature, est en dehors du mal, alors que le sage, malgré sa faiblesse, s'est élevé au-dessus du mal (cf. Sénèque, Epist. 53, 11-12).

ια' "Ότι ή παρθενία τοὺς ὄντως αὐτὴν μετιόντας ἀγγέλους έξ ἀνθρώπων ποιεί.

Τὸ δὲ τῶν ἀνθρώπων γένος τῶν μακαρίων ἐκείνων τῆ φύσει λειπόμενον βιάζεται τὴν οἰκείαν ἰσχύν καὶ φιλονεικεῖ διὰ τῆς σπουδῆς κατὰ δύναμιν ἐξισωθῆναι ἐκείνοις. Πῶς οὖν ; Οὐ γαμοῦσιν οὐδὲ γαμίζονται ἄγγελοι, ἀλλ' οὐδὲ ἡ παρθένος. Παρεστήκασιν διὰ παντὸς καὶ λειτουργοῦσιν τῷ Θεῷ τοῦτο καὶ ἡ παρθένος. Διὸ καὶ Παῦλος αὐτὰς πάντων ἀπέστησε τῶν φροντίδων διὰ τὸ εὐπρόσεδρον καὶ ἀπερίσπαστον. Εἰ δὲ μὴ δύνανται εἰς τὸν οὐρανὸν ἀναβῆναι τέως καθάπερ ἐκεῖνοι, τῆς σαρκὸς καθελκούσης αὐτάς, ἀλλὰ καὶ ἐν τούτῳ πολλὴν ἔχουσι τὴν παραμυθίαν αὐτὸν τὸν τῶν οὐρανῶν ὑποδεχόμεναι δεσπότην ἂν ὧσιν ἄγιαι τῷ σώματι καὶ τῷ πνεύματι.

2. Εἴδες τῆς παρθενίας τὸ ἀξίωμα; Πῶς τοὺς ἐπὶ τῆς γῆς διατρίβοντας τοῖς ἐν οὐρανοῖς διαιτωμένοις ὁμοίως πολιτεύεσθαι ποιεῖ; Τοὺς σῶμα περιχειμένους τῶν ἀσωμάτων οὐκ ἀφίησι λείπεσθαι δυνάμεων, ἀνθρώπους ὅντας εἰς τὸν αὐτὸν τῶν ἀγγέλων ἄγει ζῆλον. ᾿Αλλ᾽ οὐδὲν τούτων πρὸς ὑμᾶς τοὺς τοσοῦτον πρᾶγμα λυμαινομένους καὶ τὸν δεσπότην διαβάλλοντας καὶ πονηρὸν ἀποκαλοῦντας. Ἡ γὰρ τοῦ πονηροῦ δούλου κόλασις ὑμᾶς ἐκδέξεται· ταῖς δὲ τῆς ἐκκλησίας παρθένοις ἀπαντήσεται τὰ πολλὰ καὶ μεγάλα ἀγαθά, καὶ ὀφθαλμὸν καὶ

XI, 1 ή om A παρθενία : παρθένος M \parallel 3 έχείνων XAM v : άγγέλων GP \parallel 4 οἰκείαν : ἰδίαν P \parallel 6 οὖν om X \parallel οἱ άγγελοι XA \parallel 8 ὁ Παῦλος XA \parallel 10 δύνανται GP : δύναιντο XAM v \parallel 15 πῶς om GPM \parallel 22 ἐχδέχεται GP

XI. La virginité transforme d'hommes en anges tous ceux qui l'embrassent sincèrement.

- 1. Mais le genre humain, lui, inférieur par sa nature à ces esprits bienheureux, fait violence à ses propres facultés et déploie toute l'ardeur possible pour s'élever à leur niveau. Comment cela? Les anges n'épousent pas, ne sont pas épousés¹: la vierge non plus. Sans cesse ils se tiennent en présence et au service de Dieu: la vierge aussi. Voilà pourquoi Paul veut les vierges éloignées de tous les soucis du monde, «pour les porter à être assidues, sans distraction, (auprès du Seigneur)² ». Si elles ne peuvent encore monter au ciel comme les anges, car la chair les retient, du moins ont-elles dès ici-bas³ la grande consolation de recevoir le Maître des cieux en personne, quand elles sont saintes de corps et d'esprit.
- 2. Vois-tu la haute valeur de la virginité? comme elle donne à ceux qui vivent sur la terre les mêmes conditions d'existence qu'aux habitants des cieux? Elle ne veut pas que les êtres revêtus d'un corps soient inférieurs aux puissances incorporelles et, tout hommes qu'ils sont, elle en fait les émules des anges. Mais tout cela n'a pas de sens pour vous, qui dégradez une si belle chose, qui calomniez le Seigneur et l'appelez mauvais. Oui, le châtiment du mauvais serviteur vous est réservé⁴, tandis qu'aux vierges de l'Église des biens magnifiques s'offriront en foule,

nibus III, 3, 24 (PL 16, 221); S. Augustin, De sancta virginitate, 8 (PL 40, 400).

^{1.} Matth. 22, 30. La virginité est l'union à Dieu; cf. Origène, In Numeros, Hom. 24, 2 (PG 12, 760), pour qui l'homme qui vit dans la chasteté voue son corps à Dieu. Cf. S. Ambroise, De virgi-

^{2.} I Cor. 7, 35. Cf. chap. LXXVI, p. 366, n. 1.

^{3.} Ἐν τούτφ: ἐν τούτφ (τῷ τόπφ) désigne sans doute le bas monde, par opposition à εἰς τὸν οὐρανόν. Cf. Ευσέβε μ'Émèse: « La virginité leur fait transcender la nature, monter au ciel et vivre dès ici-bas en compagnie des anges. » (Homélie VII, 5).

^{4.} Cf. Matth. 18, 32.

άχολν και διάνοιαν ύπερβαίνοντα την άνθρωπίνην. Διόπερ έχείνους ἀφέντες - καί γὰρ τῶν πρὸς αὐτούς εἰρημένων άλις — τοῖς τέχνοις τῆς ἐχχλησίας διαλεξώμεθα λοιπόν.

LA VIRGINITÉ

ιβ΄ "Ότι Παῦλος εἰπὼν Τοῖς δὲ λοιποῖς λέγω οὐχ ὁ κύριος, οὐκ ἀνθρωπίνην ἔδειξεν τὴν συμβουλήν.

1. Πόθεν οὖν ἄρξασθαι τοῦ λόγου καλόν ; ἀπ' αὐτῶν τοῦ κυρίου δημάτων, ων δια του μακαρίου φθέγγεται Παύλου. 5 Τὴν γὰρ τούτου παραίνεσιν τοῦ χυρίου παραίνεσιν εἶναι πιστεύειν χρή. Καὶ γὰρ ὅταν λέγη· « Τοῖς δὲ γεγαμηκόσι παραγγέλλω οὐκ ἐγὼ ἀλλ' ὁ κύριος: » καὶ πάλιν: « Τοῖς δὲ λοιποῖς ἐγὼ λέγω οὐγ ὁ χύριος, » οὐγ ὡς ἐτέρων μὲν ὅντων τῶν αὐτοῦ, ἐτέρων δὲ τῶν τοῦ κυρίου ταῦτά φησιν. Ὁ γὰρ 10 τον Χριστον έγων εν έαυτῷ λαλούντα, ὁ μηδὲ ζῆν σπουδάζων ώστε τὸν Χριστὸν ἐν ἑαυτῷ ζῆν, ὁ καὶ βασιλείαν καὶ ζωὴν καὶ άγγέλους καὶ δυνάμεις καὶ κτίσιν έτέραν καὶ πάντα άπλως δεύτερα της άγάπης αὐτοῦ τιθέμενος, πως αν η φθέγξασθαι ή καὶ ἐννοῆσαί τι τῶν οὐ δοκούντων ἡνέσχετο τῷ 15 Χριστῷ καὶ ταῦτα νομοθετῶν ; 2. Τί ποτ' οὖν ἐστιν δ λέγει, « Έγω » καὶ « Οὐκ ἐγω »; Των νόμων καὶ των δογμάτων τούς μέν δι' έαυτοῦ, τούς δὲ διὰ τῶν ἀποστόλων ἔδωκεν ἡμῖν ό Χριστός. "Οτι γάρ οὐ πάντας αὐτὸς δι' ἑαυτοῦ τέθεικεν, άκουσον τί φησι· « Πολλά ἔχω λέγειν ὑμῖν, ἀλλ' οὐ δύνασθε βαστάζειν άρτι. » Περί μεν οῦν τοῦ « γυναῖκα ἀπὸ ἀνδρὸς μή χωρίζεσθαι, » προλαβών αὐτὸς ἐνομοθέτησεν ἡνίκα ἐν

ΧΙΙ, 14 οὐ δοκούντων : οὐκ όντων Ρ | 18 τέθεικεν : τίθησιν Μ ν

inaccessibles à l'oreille, à l'œil, à l'entendement humain. Aussi, laissons là les hérétiques — nous leur en avons assez dit -, il faut maintenant nous adresser aux enfants de l'Église.

XII. Paul, quand il dit : « Quant aux autres. je leur dis, moi, non le Seigneur ». n'exprime pas un conseil qui vient de l'homme.

1. Par où vaut-il mieux commencer notre discours ? par les paroles mêmes du Seigneur, qu'il prononce par la bouche du bienheureux Paul; car les exhortations de l'apôtre sont les exhortations du Seigneur, soyons-en convaincus. Quand Paul nous dit : « A ceux qui sont mariés, je prescris, non pas moi, mais le Seigneur¹ », et puis encore : « Ouant aux autres, c'est moi qui leur dis, non le Seigneur », il ne prétend pas que ses paroles ont un sens et celles du Seigneur un autre. Car l'apôtre qui portait le Christ parlant dans son cœur, qui ne se souciait même pas de vivre afin que le Christ vécût en lui², pour qui la royauté, la vie, les anges, les puissances, toute autre créature, tout en un mot passait après son amour pour le Seigneur, comment l'apôtre auraitil accepté d'énoncer ou même de penser une chose que le Christ n'eût pas approuvée, et surtout quand il en faisait un précepte ? 2. Que signifient donc ces expressions : « Moi », et « Non pas moi » ? Les lois, les dogmes, le Christ nous les a donnés tantôt par lui-même, tantôt par ses apôtres. Il ne les a pas tous établis lui-même : prête en effet l'oreille à ce qu'il déclare : « J'ai beaucoup de choses à vous dire, mais vous ne pouvez les porter à présent3. » Ainsi, la loi « que la femme ne se sépare pas de son mari », il l'avait déjà promulguée en personne lorsqu'il était sur cette terre4,

129

^{1.} I Cor. 7, 10 et I Cor. 7, 12 : le premier terme désigne les chrétiens qui, n'ayant pu garder la continence, se sont mariés; le deuxième terme (τοῖς λοιποῖς) désigne, semble-t-il, ceux qui sont devenus chrétiens après s'être mariés, le conjoint restant incroyant.

^{2.} Souvenir de Gal. 2, 20 : « Il n'était point vivant, mais le Christ vivait en lui ».

^{3.} Jn 16, 12.

^{4.} Cf. Matth. 5, 32 : « Moi je vous dis que celui qui répudie sa femme sauf pour cause d'infidélité, l'expose à devenir adultère. »

σαρκὶ ἐπὶ τῆς γῆς ἦν. Καὶ διὰ τοῦτο Παῦλός φησι· « Τοῖς δὲ γεγαμηκόσι παραγγέλλω οὐκ ἐγώ ἀλλ' ὁ κύριος. » Τῶν δὲ άπίστων ένεχεν αὐτὸς μὲν ἡμῖν οὐδὲν εἶπε δι' ἑαυτοῦ, τὴν δὲ 25 τοῦ Παύλου πρός τοῦτο κινήσας ψυγήν ἐνομοθέτει λέγων. « Εἴ τις ἔγει γυναῖκα ἄπιστον καὶ αὐτὴ συνευδοκεῖ οἰκεῖν μετ' αὐτοῦ, μὴ ἀφιέτω αὐτήν, καὶ γυνὴ ἥτις ἔχει ἄνδρα άπιστον καὶ οὖτος συνευδοκεῖ οἰκεῖν μετ' αὐτῆς, μὴ ἀφιέτω αὐτόν. » 3. Διὰ τοῦτο οὖν ἔλεγεν' « Οὐχ ὁ κύριος, ἀλλ' 30 έγω », οὐ τοῦτο δεῖξαι βουλόμενος ὅτι ἀνθρώπινον ἦν τὸ λεγόμενον — πῶς γάρ; — ἀλλ' ὅτι τὴν ἐντολὴν ταύτην οὐχ ήνίκα παρήν τοῖς μαθηταῖς αὐτὴν δέδωκεν, ἀλλὰ νῦν δί αὐτοῦ. "Ωσπερ οὖν τὸ « 'Ο κύριος, οὐκ ἐγώ » οὐκ ἔστιν έναντιουμένου τῶ προστάγματι τοῦ Χριστοῦ, οὕτως τὸ 85 « Έγώ, οὐχ ὁ κύριος » οὐκ ἴδιόν τι παρὰ τὸ τῷ Θεῷ δοκοῦν λέγοντος άλλά τοῦτο μόνον δεικνύντος δι' αὐτοῦ νῦν διδομένην την έντολήν.

4. Καὶ γάρ περὶ τῆς ἐν χηρεία διαλεγόμενος, « Μακαριωτέρα δέ ἐστι, φησίν, ἐὰν οὕτω μείνη, κατὰ τὴν ἐμὴν γνώμην. »

Εἶτα ἴνα μὴ « τὴν ἐμὴν γνώμην » ἀκούσας ἀνθρώπινον εἴναι νομίσης τὸν λογισμόν, τῆ προσθήκη τὴν ὑποψίαν ἐξέκοψεν εἰπών « Δοκῶ δὲ κἀγὼ πνεῦμα Θεοῦ ἔχειν. » "Ωσπερ οῦν τὰ τοῦ πνεύματος φθεγγόμενος ἑαυτοῦ λέγει γνώμην εἰναι καὶ οὐ διὰ τοῦτο φήσομεν ἀνθρωπίνην εἰναι τὴν άπόφασιν, οὕτω καὶ νῦν ὅταν εἴπη· « Ἐγὰ λέγω, οὐχ ὁ κύριος », μὴ διὰ τοῦτο Παύλου νομίσης εἶναι τὸν λόγον. Τὸν γὰρ Χριστὸν εἶχεν ἐν ἑαυτῷ λαλοῦντα καὶ οὐκ ἄν ἐτόλμησεν ἐν ἀποφάσει δόγμα θεῖναι τοσοῦτον, εἰ μὴ τὸν νόμον ἡμῖν ἐκεῖθεν ἔφερεν. 5. Εἶπε γὰρ ἄν τις πρὸς αὐτόν· οὐκ ἀνέχομαι δον εἶναι μετὰ τῆς ἀπίστου πιστὸς ὢν αὐτός, μετὰ τῆς ἐναγοῦς

22 Παῦλος om XAM v \parallel 25 λέγων GP : καὶ διὰ τοῦτο ἔλεγεν XAM v \parallel 26-29 Εἴ τις ... ἔλεγεν om hom causa M v \parallel 38 ἐν χηρεία : χήρας XAM v \parallel 43 ἑαυτοῦ : αὐτοῦ M v

revêtu de chair: et c'est pourquoi Paul dit: « A ceux qui sont mariés, je prescris, non pas moi, mais le Seigneur. » Mais en ce qui concerne les incroyants, le Seigneur n'avait rien prononcé de sa bouche, c'est en inspirant dans ce sens l'âme de Paul qu'il légiférait, disant : « Si quelqu'un a une femme incroyante et qu'elle consente à habiter avec lui, qu'il ne la répudie pas ; et si une femme a un mari incroyant et qu'il consente à habiter avec elle, qu'elle ne le répudie pas¹. » 3. C'est pour cela que Paul déclarait : « Non le Seigneur, mais moi »; il ne voulait pas signifier que sa parole était d'origine humaine — évidemment! — mais que ce précepte, s'il ne l'avait pas donné à ses disciples quand il était au milieu d'eux, le Seigneur le donnait maintenant par sa bouche à lui. Ainsi, tout comme ces mots : « Le Seigneur, non pas moi », ne manifestent pas une opposition au commandement du Christ, de même ces mots : « Moi, non le Seigneur » n'expriment pas une opinion personnelle en contradiction avec la divine volonté, mais montrent simplement que c'est maintenant par son intermédiaire que le précepte est donné.

4. En effet, quand il parle de la veuve, l'apôtre dit : « Elle est plus heureuse dans le Seigneur si elle reste comme elle est, selon mon avis² »; puis, de peur que l'expression « mon avis » ne fasse croire à une réflexion qui vient de l'homme, il ajoute, pour couper court à cette supposition : « Je crois avoir, moi aussi, l'esprit de Dieu. » Ainsi donc, ce qu'il énonce au nom de l'Esprit, l'apôtre l'appelle son avis, sans que nous puissions prétendre pour autant que sa déclaration vient de l'homme; de même dans notre passage, quand il dit: « C'est moi qui dis, non le Seigneur », il ne faut pas en inférer que c'est la parole de Paul. Car il portait le Christ parlant dans son cœur, et jamais il n'aurait osé, dans une déclaration, formuler une telle doctrine, s'il ne nous donnait cette loi sous son inspiration, 5. On aurait pu en effet lui tenir ce langage : « Je ne peux supporter, moi croyant, de vivre avec une femme incroyante;

^{1.} I Cor. 7, 12.

^{2.} I Cor, 7, 40.

ό καθαρός. Αὐτὸς προλαβών εἶπες ὅτι σύ ταῦτα λέγεις, οὐχ δ κύριος. Πόθεν οὖν μοι τὸ ἀσφαλὲς καὶ τὸ βέβαιον ; 'Αλλ' είπεν αν πρός αύτον ο Παῦλος, μη δείσης, διά γάρ τοῦτο 542 Μ. εἶπον ὅτι τὸν Χριστὸν ἔγω λαλοῦντα ἐν ἐμαυτῶ καὶ ὅτι ‹‹ Δοκῶ 55 πνεύμα έγειν Θεού » ίνα μηδέν άνθρώπινον ύποπτεύσης είναι τῶν λεγομένων. Εἰ γὰρ μὴ τοῦτο ῆν, οὐκ ἄν τοσαύτην έδωκα τοῖς ἐμοῖς λογισμοῖς τὴν ἐξουσίαν. Λογισμοὶ γὰρ θνητών δειλοί και ἐπισφαλεῖς αἱ ἐπίνοιαι αὐτών. Δείκνυσι δὲ καὶ ἡ πανταγοῦ τῆς οἰκουμένης ἐκκλησία τοῦ νόμου τὴν ίσγυν μετά της άκριβείας αυτόν φυλάττουσα, ούκ αν φυλάξασα, εί μη πέπειστο άχριβῶς εἶναι Χριστοῦ πρόσταγμα τὸ λεχθέν. 6. Τί οὖν ὁ Παΰλος ἐνηχούμενος ὑπὸ τοῦ κυρίου φησί ; « Περί δὲ ὧν ἐγράψατέ μοι, καλὸν ἀνθρώπω γυναικός μή ἄπτεσθαι. » 'Αποδέξαιτο ἄν τις ἐνταῦθα τοὺς Κορινθίους 65 ότι μηδεμίαν ποτέ παρά τοῦ διδασκάλου δεξάμενοι συμβουλήν περί παρθενίας, αὐτοὶ φθάσαντες έρωτῶσιν αὐτόν, έντεῦθεν ήδη δειχνύντες την άπο της χάριτος ἐπίδοσιν γενομένην αὐτοῖς. ᾿Απὸ γὰρ τῆς παλαιᾶς διαθήκης οὐκ ῆν ὁ γάμος άμφίβολος οὐ γὰρ μόνον οἱ λοιποὶ πάντες άλλὰ καὶ Λευΐται 70 καὶ άργιερεῖς καὶ αὐτὸς ὁ μέγας άργιερεύς πολλὴν ἐποιεῖτο τοῦ γάμου σπουδήν.

ιγ΄ Διὰ τί ἔγραψαν αὐτῷ Κορίνθιοι περὶ παρθενίας, αὐτὸς δὲ αὐτοῖς πρὸ τούτου οὐ παρήνεσεν.

1. Πόθεν οὖν ἦλθον ἐπὶ τὴν ἐρώτησιν ; Εἶδον τοῦτο ὀξέως ἐκεῖνοι καὶ καλῶς ὅτι μείζονος αὐτοῖς ἔδει τῆς ἀρετῆς,

52-53 άλλ' ... Παῦλος om M \parallel 53 ὁ Παῦλος om XAM ante μὴ add άλλὰ M \parallel 55 θεοῦ ἔχειν GP \parallel 58 θνητῶν : ἀνθρώπων XAM v \parallel 67 δεικνύντες : δείκνυσι M v \parallel 68-69 ὁ γάμος ἀμφίβολος GP : τὸ πρᾶγμα κατάδηλον XA τὸ πρᾶγμα ἀμφίβολον M v

XIII, 2 oò om per haplog M

moi qui suis pur, de vivre avec une femme impure. Toimême tu as déià déclaré que c'est toi qui le disais1, non le Seigneur. Quelle garantie puis-je avoir, quelle certitude ? »; Paul aurait répliqué : « Sois sans crainte. Si j'ai déclaré : j'ai le Christ parlant en mon cœur, et : je crois posséder l'esprit de Dieu, c'est pour que tu ne soupçonnes rien d'humain dans les paroles que je prononce. Sinon, je n'aurais pas attribué à mes propres pensées une telle autorité: Les pensées des mortels sont timides, en effet, et leurs desseins hasardés². ' » D'ailleurs l'Église universelle aussi montre la force de cette loi, puisqu'elle l'observe avec rigueur; ce qu'elle n'aurait pas fait si elle n'était rigoureusement convaincue que ces paroles sont un commandement du Christ, 6. Eh bien! que déclare Paul, inspiré par le Seigneur? « Quant aux choses que vous m'avez écrites, il est bon pour l'homme de ne pas toucher à la femme³. » On peut ici féliciter les Corinthiens : sans avoir jamais recu aucune instruction de leur maître concernant la virginité, ils le devancent en l'interrogeant d'eux-mêmes, montrant ainsi le progrès déjà accompli en eux par la grâce. Car dans l'Ancien Testament il n'y avait aucun doute à l'égard du mariage : non seulement tout le peuple, mais les Lévites, les Prêtres et le Grand Prêtre lui-même faisaient grand cas du mariage.

XIII. Pourquoi les Corinthiens ont écrit à Paul sur la virginité et pourquoi Paul ne leur avait pas adressé d'exhortations auparavant.

1. Comment donc les Corinthiens en sont-ils venus à poser cette question? Ils ont compris, avec autant de perspicacité que de justesse, qu'il leur fallait atteindre un

de Paul, bien qu'elle paraisse étrange à un chrétien, et si ce commandement est celui d'un homme ou de Dieu.

^{1.} C'est-à-dire de rester avec la femme incroyante (I Cor. 7, 12); l'interlocuteur veut savoir s'il doit se fler aveuglément à la parole

^{2.} Sag. 9, 14.

^{3.} I Cor. 7, 1.

έπειδη καὶ μείζονος ηξιώθησαν τῆς δωρεᾶς. "Αξιον δὲ ἐξετάσαι κἀκεῖνο διὰ τί μηδέποτε αὐτοῖς ταύτην εἰσηγήσατο τὴν συμβουλήν. Οὐ γὰρ ἄν, εἴ γε ήκουσάν τι τοιοῦτον, πάλιν ἄν ἔγραψαν ὑπὲρ τῶν τοιοὑτων αῦθις ἐρωτῶντες. Καὶ γὰρ καὶ ἐνταῦθα τὸ βάθος τῆς σοφίας ἔστι τοῦ Παύλου κατανοῆσαι.
Οὐ γὰρ ἀπλῶς οὐδὲ εἰκῆ παρῆκε πράγματος τοσούτου παραίνεσιν, ἀλλ' ἀνέμενε πρώτους αὐτοὺς εἰς ἐπιθυμίαν ἐλθεῖν καὶ ἔννοιάν τινα περὶ τοῦ πράγματος τούτου λαβεῖν, ἴν' ἀκειωμένας αὐτῶν ήδη τῆ παρθενία λαβὼν τὰς ψυχὰς χρησίμως τοὺς περὶ τούτων κατασπείρη λόγους, τῆς τῶν τῆς παραινέσεως ὑποδοχὴν παρεχούσης' καὶ ἄλλως δὲ τὸ τοῦ πράγματος δείκνυσι μέγεθος καὶ τὸν ὅγκον πολύν.

2. Οὐδὲ γὰρ ἄν, εἰ μὴ τοῦτο ἦν, τὴν ἐκείνων ἂν περιέμενε προθυμίαν, άλλά προλαβών αύτὸς ᾶν εἰσηγήσατο, εἰ καὶ μὴ ώς ἐπίταγμα, μηδὲ ώς ἐντολὴν ἀλλ' ώς παραίνεσιν καὶ συμβουλήν. 'Ο δὲ μηδὲ τοῦτο ἀνασχόμενος ποιῆσαι πρῶτος φανερόν ήμιν κατέστησεν ότι πολλών ίδρώτων και μεγάλης ή παρθενία δεΐται τῆς ἀγωνίας. Καὶ ἐνταῦθα δὲ τὸν χοινὸν ήμῶν δεσπότην μιμούμενος ούτως ἐποίησεν. Καὶ γὰρ ἐκεῖνος τότε διελέγθη περί της παρθενίας ότε αύτὸν οι μαθηταί ήροντο. 3. Εἰπόντων γὰρ « Εἰ οὕτως ἐστὶν ἡ αἰτία τοῦ άνθρώπου μετά της γυναικός, συμφέρει μη γαμήσαι », τότε έφησεν « Είσιν εύνουχοι οίτινες εύνούχισαν έαυτούς διά την βασιλείαν τῶν οὐρανῶν. » "Όταν γὰρ μέγα ἢ τὸ κατορθούμενον καὶ διὰ τοῦτο μηδὲ εἰς ἐντολῆς ἀνάγκην κατακλείηται, τότε τῶν μελλόντων κατορθοῦν τὴν προθυμίαν ἀναμένειν χρὴ έτέρω τινί τρόπω και άνυπόπτως το θελήσαι και βουληθήναι κατασκευάζοντας έν αὐτοῖς. ώσπερ οὖν καὶ ὁ Χριστὸς ἐποίησεν.

5 ἐξέτασε A sed -αι suprascr A² \parallel 13 οἰκειωμένας GXAM \parallel 18 περιέμεινε XAM \parallel 20 ἐπιτάγματα ante corr M \parallel 26 εἰπὸν G

plus haut degré de vertu, puisqu'ils avaient été gratifiés d'un plus grand don. Il vaut la peine aussi de se demander pourquoi l'apôtre ne leur avait encore jamais proposé ce conseil. S'ils avaient en effet déjà entendu semblables propos, ils ne lui auraient pas écrit de nouveau pour lui reposer la question à ce sujet. En vérité, ici encore, nous pouvons mesurer la profonde sagesse de Paul. Ce n'est pas par hasard ni sans raison qu'il a omis d'exhorter à un si bel état, il attendait qu'ils en eussent les premiers le désir, qu'ils prissent quelque notion de ce problème; s'adressant à des âmes familiarisées avec l'idée de la virginité, il pourrait alors utilement jeter en elles sur ce sujet la semence de ses paroles, les bonnes dispositions de ses auditeurs pour la chose donnant à son exhortation beaucoup plus de chance d'être entendue. Et, par ailleurs, l'apôtre veut montrer la grandeur et la majesté de l'entreprise.

2. Dans le cas contraire, il n'aurait pas attendu leur généreux mouvement, mais il aurait pris lui-même les devants, sinon sous la forme d'un ordre et d'un précepte, du moins d'une exhortation et d'un conseil. Tandis qu'en refusant d'en prendre l'initiative, il nous a montré clairement que la virginité exige nombre d'efforts épuisants et un rude combat. Et, ici encore, par cette façon de faire, il imite notre Maître à tous. Car le Seigneur n'a parlé de la virginité que lorsque ses disciples l'interrogeaient. 3. Quand ils ont dit : « Si telle est la condition de l'homme avec la femme, mieux vaut ne pas se marier », il répond : « Il y a des eunuques qui se sont faits eunuques eux-mêmes à cause du royaume des Cieux1. » Quand il s'agit en effet d'un bel acte vertueux qui, de ce fait, ne présente pas le caractère obligatoire d'un précepte, il faut attendre les bonnes dispositions de ceux qui vont l'accomplir et, par une autre voie2, sans qu'ils s'en doutent, les préparer à le vouloir dans leur esprit et dans leur cœur. Telle fut précisément la conduite du Christ; ce n'est pas en leur parlant

^{1.} Matth. 19, 10 et Matth. 19, 12.

^{2.} C'est-à-dire sans en faire un précepte.

Ού γὰρ ἀπὸ τῶν περὶ παρθενίας λόγων εἰς τὴν τῆς παρ-85 θενίας αὐτοὺς ἐπιθυμίαν ἐνέβαλεν, ἀλλὰ περὶ τοῦ γάμου μόνον διαλεγθείς καὶ τὸ βάρος τοῦ πράγματος δείξας καὶ μέγρι τούτου στήσας τὸν λόγον οὕτως σοφῶς ώχονόμησεν ώς τοὺς μηδέν περί τοῦ μή γαμεῖν ἀκούσαντας αὐτοὺς ἀφ' ἑαυτῶν είπεῖν ὅτι « Συμφέρει μὴ γαμεῖν. » 4. Διὰ τοῦτο γὰρ ὁ 40 Παῦλος ἔλεγεν ὁ τοῦ Χριστοῦ μιμητής « Περὶ δὲ ὧν ἐγράψατέ μοι », μόνον ούκ ἀπολογούμενος αὐτοῖς διὰ τούτων καὶ 543 Μ. λέγων ότι έγὼ μὲν ἐπὶ τὴν ὑψηλὴν ταύτην κορυφὴν οὐκ ετόλμων ύμας άγαγειν διά τὸ τοῦ πράγματος δυσκατόρθωτον. έπειδή δὲ αὐτοὶ φθάσαντες ἐγράψατέ μοι, μετὰ τοῦ θαρρεῖν 45 ποιούμαι την συμβουλήν ότι καλόν άνθρώπω γυναικός μή άπτεσθαι. Διὰ τί γὰρ ὑπὲρ πολλῶν γραψάντων ἐκείνων οὐδαμοῦ τοῦτο προσέθηκε : Δι' οὐδὲν ἕτερον ἢ διὰ τοῦτο ὅπερ εἴπον νῦν τνα γὰρ μή τις δυσχεραίνη τὴν παραίνεσιν, τῶν γραμμάτων αὐτούς ὧν ἔπεμψαν ὑπομιμνήσκει. Καὶ οὐδὲ ούτως μετά σφοδρότητος κέχρηται τῆ παραινέσει καὶ ταῦτα τοσαύτην λαβών άφορμήν, άλλα και άγαν ύφειμένως κάν τούτω μιμούμενος τον Χριστόν. Καὶ γὰρ ὁ σωτήρ μετά τὸ πληρώσαι τὸν περί παρθενίας λόγον προσέθηκεν· « 'Ο δυνάμενος γωρείν γωρείτω. » Τί οδν φησι ; « Περὶ δὲ ὧν ἐγράψατέ μοι, καλόν ἀνθρώπω γυναικός μή ἄπτεσθαι.»

ιδ΄ 'Αντίθεσις των την παρθενίαν ἐκβαλλόντων καὶ λύσις.

1. 'Αλλ' ἴσως εἴποι τις ἄν' καὶ εἰ καλὸν γυναικὸς μὴ ἄπτεσθαι, τίνος ἕνεκεν γάμος ἐπεισῆλθε τῷ βίῳ ; Ποῦ δὲ

41 supra μόνον οὐκ scr μονονουχὶ ἀπὸ G manu rec et repet cum glossa in marg ὡσανεί \parallel 43 ἐτόλμησα GP \parallel 45-46 ὅτι ... ἄπτεσθαι om M v \parallel 49 γραμμάτον ... ὧν XAM v : προσταγμάτων ὡς αὐτοῦ ἀφ᾽ ὧν GP quod vix intelligi possit \parallel 53 περὶ om A at suprascr A^2

ΧΙΥ, 1 ἐκβαλόντων Μ

de la virginité qu'il leur inspire l'amour de la virginité. il ne s'entretient que du mariage, leur montre les difficultés de cet état, et n'en dit pas plus long. Méthode si pleine de sagesse que, sans avoir rien entendu sur l'abstention du mariage, les disciples de leur propre chef lui disent : il est bon de ne pas se marier. 4. C'est pour cela que Paul, à son tour, imitant le Christ, disait : « Quant aux choses que vous m'avez écrites1 »; c'est une façon de se justifier à leurs yeux et de leur dire : je n'osais pas, quant à moi, vous appeler à ce haut sommet de vertu, car il est difficile à atteindre : mais puisque vous m'en avez parlé les premiers dans votre lettre, je n'hésite plus à vous donner ce conseil : il est bon pour un homme de ne pas toucher à la femme, Pourquoi, en effet, alors que les Corinthiens lui avaient écrit sur de nombreux sujets, pourquoi n'a-t-il nulle part ailleurs ajouté cette remarque² ? Pour la raison que je viens de dire, tout simplement; pour éviter que son exhortation ne fût mal accueillie, il leur remet en mémoire les lettres qu'ils lui avaient adressées. Et même alors, aucune véhémence dans cette exhortation, et cela malgré la belle occasion qui s'offre à lui : au contraire, il procède avec une extrême réserve, imitant encore sur ce point le Christ. Car le Sauveur, quand il en a terminé sur le sujet de la virginité, ajoute : « Que celui qui peut comprendre comprenne3. » Et l'apôtre, que dit-il? « Quant aux choses que vous m'avez écrites, il est bon pour l'homme de ne pas toucher à la femme. »

XIV. Objection de ceux qui rejettent la virginité et réfutation.

1. On objectera peut-être : mais s'il est bon de ne pas toucher à la femme, pourquoi le mariage s'est-il introduit

^{1.} I Cor. 7, 1.

^{2.} C'est-à-dire les mots : quant aux choses que vous m'avez écrites.

^{3.} Matth. 19, 12.

λοιπόν χρησόμεθα τῆ γυναικὶ μήτε εἰς γάμον μήτε εἰς παιδοποιταν ἡμῖν χρησιμευούση; Τί δὲ κωλύσει τὸ τῶν ἀνθρώπων ἄπαν ἀφανισθῆναι γένος, τοῦ μὲν θανάτου καθ' ἐκάστην αὐτὸ τὴν ἡμέραν ἐπινεμομένου καὶ κόπτοντος, τοῦ δὲ λόγου τούτου οὐκ ἐῶντος ἀντὶ τῶν πιπτόντων ἐτέρους ἀνίστασθαι; Εἰ γὰρ τὸ καλὸν τοῦτο ζηλώσαιμεν ἄπαντες καὶ μὴ ἀψαίμεθα γυναι10 κός, πάντα οἰχήσεται καὶ πόλεις καὶ οἰκίαι καὶ ἀγροὶ καὶ τέχναι καὶ ζῷα καὶ φυτά. Καθάπερ γὰρ τοῦ στρατηγοῦ πεσόντος πᾶσα ἀνάγκη τοῦ στρατεύματος διασπασθῆναι τὴν εὐταξίαν, οὕτω τοῦ πάντων τῶν ἐπὶ γῆς βασιλεύοντος ἀνθρώπου διὰ τοῦ μὴ γαμεῖν ἀφανισθέντος οὐδὲν τῶν λοιπῶν τοῦτο παράγγελμα μυρίων ἐμπλήσει τὴν οἰκουμένην κακῶν.

2. Έγω δέ, εἰ μὲν τῶν ἐχθρῶν καὶ ἀπίστων ἢν ταῦτα μόνον τὰ ῥήματα, βραχὺν ἄν αὐτῶν ἐποιησάμην λόγον. Ἐπειδὴ δὲ καὶ τῶν εἰς τὴν ἐκκλησίαν δοκούντων συντελεῖν πολλοὶ ταῦτα φθέγγονται, δι' ἀσθένειαν μὲν προαιρέσεως ἀπολειφθέντες τῶν ὑπὲρ τῆς παρθενίας ἱδρώτων, τῷ δὲ τὸ πρᾶγμα κακίζειν καὶ περιττὸν ἀποφαίνειν βουλόμενοι συσκιάζειν τὴν ἑαυτῶν ῥαθυμίαν, ἵνα μὴ δοκῶσι δι' ὀλιγωρίαν, ἀλλὰ διὰ κρίσιν ὀρθὴν λογισμῶν τῶν ἀγώνων ὑστερηκέναι τούτων, φέρε τοὺς ἐχθροὺς ἀφέντες — « Ψυχικὸς γὰρ ἄνθρωπος οὐ δέχεται τὰ τοῦ πνεύματος μωρία γὰρ αὐτῷ ἐστι » — τοὺς προσποιουμένους εἶναι μεθ' ἡμῶν, διδάξωμεν ἀμφότερα, ὡς

5 κωλύσει M v \parallel 6 ἄπαν ante τὸ coll GP \parallel ἀφανισθήναι post κωλύει coll P \parallel 9-10 γυναικών GM v \parallel 14 ἀφανισθέντος om G \parallel ούδὲν : ούδὲ P et G (sed corr in marg G²) \parallel 18 μόνον om sed in marg add P \parallel 19 ἐπειδὴ : ἐπεὶ GP \parallel 21 τῷ δὲ τὸ : τὸ δὲ GP

dans la vie? Quel sera le rôle de la femme désormais, si elle n'est utile ni au mariage, ni à la procréation des enfants? Qu'est-ce qui empêchera la destruction totale du genre humain, puisque chaque jour la mort en fait sa pâture et sa victime, et qu'avec ce raisonnement il n'est pas possible de remplacer les êtres qui disparaissent? Supposons en effet que nous mettions tous notre zèle à pratiquer cette vertu et que nous n'ayons pas de rapport avec une femme, tout disparaîtra: villes, maisons, champs, métiers, êtres vivants, plantes. Ainsi, quand le général est tué, c'est inévitablement la débandade dans son armée; de même, si le roi de tout ce qui est sur la terre, si l'homme¹ vient à disparaître par l'extinction du mariage, rien de ce qui reste ne pourra conserver la même sécurité et le même ordre², de sorte que ce beau conseil remplira le monde de calamités infinies.

2. Pour moi, si ce langage était tenu par nos adversaires et des incroyants, j'en ferais peu de cas. Mais en fait, dans le nombre de ceux qui passent pour appartenir à l'Église, bien des gens s'expriment de la sorte; ils refusent, par faiblesse de volonté, les efforts qu'exige la virginité, ils la dénigrent, la déclarent inutile pour dissimuler leur propre nonchalance et donner l'impression d'avoir esquivé ces combats non par couardise, mais par une juste appréciation des raisons. Aussi, sans plus nous occuper de nos adversaires — « car l'homme psychique ne reçoit pas les choses de l'esprit, pour lui elles sont ineptie³ » —, à ces gens qui prétendent être des nôtres, nous apprendrons deux choses : d'abord

partie le mariage) sont eux aussi rigoureusement observés. — Sur l'objection que le mariage est nécessaire pour assurer la continuité du genre humain, cf. le dialogue entre Épictète et Épicure (*Entretiens*, III, 7, 19).

^{1.} Cf. Gen. 1, 26.

^{2.} Sur cet argument, cf. les réflexions, contemporaines, de S. Ambrose, $De\ virginitate\ VII$, $37\ (PL\ 16,275)$: il n'y a pas de rapport entre la population d'un pays et la pratique de la virginité, dit-il ; les pays où il y a le plus de vierges sont ceux où se produisent le plus de naissances, ce qui signifie que les pays où les principes chrétiens (dont la virginité fait partie) sont en honneur, les devoirs sociaux (dont fait

^{3.} I Cor., 2, 14. L'homme psychique, par rapport au spirituel (πνευματικός) est celui qui est animé seulement du souffie de vie (ψυχή) et ne croit qu'à la raison naturelle, ignorant les connaissances que fournit l'Esprit de Dieu. Jean Chrysostome oppose l'infidèle (ἄπιστος) et le chrétien hérétique (τούς προσποιουμένους είναι μεθ' ἡμῶν).

ούτε τὸ πρᾶγμα περιττόν, ἀλλὰ καὶ σφόδρα γρήσιμον καὶ άναγκαϊόν έστιν ούτε αὐτοῖς άζήμιος ἡ τοιαύτη κατηγορία. άλλὰ τοσοῦτον αὐτοῖς οἴσει τὸν χίνδυνον ὅσον τοῖς κατορθοῦσι τὸν μισθὸν καὶ τὸν ἔπαινον. 3. Ἐπειδή γὰρ ὁ σύμπας οὖτος κόσμος ἀπήρτιστο καὶ πάντα ηὐτρέπιστο τὰ πρὸς ἀνάπαυσιν καὶ γρῆσιν τὴν ἡμετέραν, ἔπλασε τὸν ἄνθρωπον ὁ Θεὸς δι' δν καὶ τὸν κόσμον ἐποίησε. Πλασθείς δὲ ἐκεῖνος ἔμεινεν ἐν παραδείσω καὶ γάμου λόγος οὐδεὶς ἢν. Ἐδέησεν αὐτῶ γενέσθαι καὶ βοηθόν, καὶ ἐγένετο, καὶ οὐδὲ οὕτως ὁ γάμος άναγκαῖος εἶναι ἐδόκει. 'Αλλ' οὐδὲ ἐφαίνετό που. άλλ' έμενον ἐκεῖνοι τούτου χωρὶς καθάπερ ἐν οὐρανῷ τῷ παραδείσω διαιτώμενοι καὶ έντρυφώντες τῆ πρὸς Θεὸν όμιλία. 40 Μίξεως δὲ ἐπιθυμία καὶ σύλληψις καὶ ἀδῖνες καὶ τόκοι καὶ πᾶν είδος φθορᾶς ἐξώριστο τῆς ἐκείνων ψυχῆς. "Ωσπερ δὲ ρεϊθρον διειδές έκ καθαρᾶς πηγής προϊόν, ούτως ήσαν έν 544 Μ. ἐκείνω τῷ χωρίω τῆ παρθενία κοσμούμενοι. 4. Καὶ πᾶσα τότε ή γη έρημος ην ανθρώπων, τοῦτο ὁ νῦν δεδοίκασιν οὖτοι 45 οί τῆς οἰκουμένης μεριμνηταί, οἱ τὰ μὲν ἐτέρων σπουδαίως μεριμνώντες, τὰ δὲ ἐαυτών οὐδὲ ἐννοεῖν ἀνεγόμενοι καὶ ὑπὲρ μέν τοῦ κοινοῦ τῶν ἀνθρώπων δεδοικότες γένους μή ποτε ἐπιλείπη, τῆς δὲ ἰδίας ἕκαστος ὡς ἀλλοτρίας οὕτως ἀμελοῦντες ψυγής καὶ ταῦτα μέλλοντες ὑπὲρ μὲν ταύτης καὶ τῶν μικρο-50 τάτων ένεκεν άκριβεῖς ἀπαιτεῖσθαι τὰς εὐθύνας, ὑπὲρ δὲ τῆς τῶν ἀνθρώπων ὀλιγότητος οὐδὲ τὸν τυγόντα λόγον ὑφέξειν.

5. Οὐκ ἤσαν τότε πόλεις οὐδὲ τέχναι οὐδὲ οἰκίαι καὶ γὰρ καὶ τούτων ὑμῖν οὐχ ὡς ἔτυχε μέλει, ἀλλ' οὐκ ἤν τότε ταῦτα καὶ ὅμως τὴν μακαρίαν ἐκείνην ζωὴν καὶ πολλῷ ταύτης ἀμείνω οὐδὲν οὔτε ἐνεπόδιζεν οὔτε ἐνέκοπτεν. Ἐπειδὴ δὲ

28 καὶ om XAM v || 32 ἀπήρτισται G || 37 που : πω XM v || 38 ἐν om GP || 44 τότε post γῆ transp GP || 48 ἐπιλιπῆ P

la virginité, loin d'être superflue, est tout à fait utile et nécessaire : ensuite, une telle mise en accusation de la virginité ne peut rester impunie, elle attirera sur les détracteurs autant de périls que la virginité assurera de récompenses et d'éloges à ceux qui la pratiquent. 3. En effet, lorsque la totalité de notre univers eut été créée et que tout eut été mis en place pour notre repos et notre service. Dieu faconna l'homme pour qui il avait fait le monde¹. Façonné par Dieu, l'homme vécut dans le Paradis et il n'était nullement question de mariage. Il eut besoin d'une aide et elle lui fut donnée : même alors le mariage ne semblait pas nécessaire. De fait, on n'en voyait pas trace, ils s'en passaient tous deux, vivant dans le séjour du Paradis comme dans le Ciel et jouissant de la familiarité divine. Désir de l'union charnelle, conception, douleurs, parturition, toute forme de corruption étaient absentes de leur âme. Comme un ruisseau transparent coulant d'une source limpide, leur vie s'écoulait en ce lieu, parée des ornements de la virginité. 4. Et la terre entière alors était vide d'habitants : c'est ce que redoutent aujourd'hui ces gens pleins de sollicitude pour le monde, toujours prêts à s'inquiéter des affaires d'autrui mais ne supportant pas d'accorder même une pensée aux leurs; ils redoutent que le genre humain tout entier ne vienne un jour à disparaître, mais ils traitent chacun leur âme en étrangère, ils la négligent, et cela quand pour cette âme ils auront à rendre des comptes sévères, même à cause d'insignifiantes peccadilles, mais, pour la diminution du genre humain, pas l'ombre d'une raison à fournir.

5. Il n'y avait alors ni cités, ni métiers, ni maisons — c'est encore là pour vous un souci peu ordinaire²: non, tout cela n'existait pas alors et pourtant rien ne venait entraver ni entamer cette existence bienheureuse et de beaucoup

la terre, la vie humaine (§ 4), puis les activités humaines qui conditionnent la vie sur la terre.

^{1.} Cf. Gen. 1, 3-25.

L'expression οὐχ ὡς ἔτυχε: d'une façon peu ordinaire, est souvent employée par Jean Chrysostome. Cf. LX, 2; cf. οὐχ ὁ τυχών, LXI, 1. — Le souci des hommes concerne d'abord les habitants de

παρήκουσαν τοῦ Θεοῦ καὶ ἐγένοντο γῆ καὶ σποδός, ἀπώλεσαν μετά τῆς μακαρίας ἐκείνης διαγωγῆς καὶ τὸ τῆς παρθενίας κάλλος, καὶ μετὰ τοῦ Θεοῦ καὶ αὐτὴ καταλιποῦσα αὐτοὺς άνεγώρησεν. "Εως μὲν γὰρ ἦσαν ἀνάλωτοι τῷ διαβόλω καὶ δεσπότην ήδοῦντο τὸν αύτῶν, παρέμενε καὶ ἡ παρθενία κοσμούσα αύτους μάλλον ή τους βασιλεῖς τὸ διάδημα καὶ τὰ ἱμάτια τὰ γουσᾶ. Ἐπειδή δὲ αἰγμάλωτοι γενόμενοι τὴν βασιλικήν ταύτην ἀπεδύσαντο στολήν και τον οὐοάνιον ἀπέθεντο κόσμον, έδέξαντο δὲ τὴν ἀπὸ τοῦ θανάτου φθοράν καὶ τὴν 65 άραν και την όδύνην και τον ἐπίπονον βίον, τότε και ὁ γάμος έπεισέργεται μετά τούτων τὸ θνητὸν τοῦτο καὶ δουλικὸν ίμάτιον. 6. « 'Ο γὰρ γαμήσας, φησί, μεριμνᾶ τὰ τοῦ κόσμου. » 'Ορᾶς πόθεν ἔσγε τὴν ἀρχὴν ὁ γάμος; Πόθεν ἀναγκαῖος έδοξεν είναι ; 'Από τῆς παραχοῆς, ἀπό τῆς ἀρᾶς, ἀπό τοῦ 70 θανάτου. "Όπου γὰρ θάνατος, ἐκεῖ γάμος τούτου δὲ οὐκ όντος οὐδὲ αὐτὸς ἕπεται. 'Αλλ' οὐχ ἡ παρθενία ταύτην ἔγει την ακολουθίαν αλλ' αεί γρησιμον, αεί καλόν και μακάριον καί πρό τοῦ θανάτου καὶ μετά τὸν θάνατον καὶ πρό τοῦ γάμου καὶ μετά τὸν γάμον. Ποῖος γάρ, εἰπέ μοι, γάμος ἀπέτεκε ᾿Αδάμ; Ποΐαι την Εύαν ωδίνες; Ούκ αν έγοις είπειν. Τί οδν δέδοικας είκη καὶ τρέμεις μὴ παυσαμένου τοῦ γάμου καὶ τὸ τῶν ἀνθρώπων παύσεται γένος; Μύριαι μυριάδες ἀγγέλων λειτουργοῦσι τῷ Θεῷ, χίλιαι χιλιάδες ἀρχαγγέλων παρεστᾶσιν

56 ἐγένοντο scripsi : ἐγένετο (sc ή ζωὴ ?) codd et v \parallel 58 κάλλος : καλόν XM v \parallel 60 αὐτῶν scripsi : αὐτῶν v \parallel 65 καλ om M v \parallel 74 post γάρ vestigia erasa (forsan φησί in compendio) M

supérieure à la nôtre. Mais quand ils eurent désobéi à Dieu et qu'ils furent devenus terre et cendre¹, ils perdirent avec cette existence bienheureuse la beauté de la virginité qui, en même temps que Dieu, les a laissés et s'en est allée. Tant qu'ils étaient insensibles aux séductions du diable et qu'ils révéraient leur Maître, la virginité aussi les accompagnait, plus riche ornement pour eux que pour les rois le diadème et les vêtements d'or2. Mais lorsque, tombés dans l'esclavage, ils eurent dépouillé ce vêtement royal et déposé leur parure céleste, quand ils furent sujets à la corruption de la mort, à la malédiction, à la souffrance, aux peines de la vie, c'est alors qu'avec ce cortège survint le mariage, ce vêtement mortel et servile3. 6. Car «l'homme marié, dit Paul, s'inquiète des choses du monde⁴ ». Vois-tu quelle fut l'origine du mariage? pourquoi il parut nécessaire? il est la conséquence de la désobéissance, de la malédiction, de la mort. Où est la mort, là est le mariage; ôtez l'un, l'autre disparaît. Tandis que la virginité n'a pas cette escorte : elle est chose toujours utile, toujours belle, toujours bienheureuse, avant la mort, après la mort, avant le mariage, après le mariage. De quel mariage, s'il te plaît, est né Adam? A quel enfantement douloureux Eve doit-elle la vie? Tu ne saurais répondre. Pourquoi cette crainte, cette peur sans raison que la fin du mariage n'amène aussi la fin de la race humaine? Des millions d'anges sont au service de Dieu, des milliers de milliers d'archanges se tiennent à ses côtés⁵ et

^{1.} Gen. 18, 27.

^{2.} Cf. Job 29, 14.

^{3.} Ainsi, l'union charnelle n'existait pas à l'origine entre Adam et Ève, qui ignoraient la concupiscence. Cf. aussi In cap. II Gen., Hom. 15, 4 (PG 53, 123), et In cap. IV Gen., Hom. 18, 4 (PG 53, 153). Jean interprète ainsi de façon allégorique les paroles d'Adam: ils seront deux dans une même chair; si l'on voit en général dans ces mots l'établissement du mariage par Dieu, Jean n'y voit qu'une préfiguration du mariage après la chute. Cf. Introduction, p. 57. Sur cette idée que le mariage a suivi la chute, cf. In cap. IV Gen. Hom. 18,

^{4 (}PG 53, 153-154), 20, 1 (PG 53, 167); In illud: Propter fornic. 1, 3 (PG 51, 213). On opposera à cette thèse celle de S. Augustin enseignant que dans le Paradis Terrestre Adam et Ève étaient soumis aux besoins physiques. Cf. De nupt. et concup. I, 9, 24 (PL 44, 418-419, 427-428); De Genesi ad lit. IX, 6, 8, 14, 16, 18 (PL 34, 395, 396, 398, 400).

^{4.} I Cor. 7, 33.

^{5.} Sur les anges qui se tiennent aux côtés de Dieu, cf. Isaïe 6, 2: « Des Séraphins se tenaient devant lui ; ils avaient chacun six ailes... » Jean donne un commentaire de ce passage dans Sur l'incompr. de Dieu, III (SC 28, p. 175).

XIV, 79 - XV, 15

αὐτῷ, καὶ οὐδεὶς τούτων γέγονεν ἐκ διαδοχῆς, οὐδεἰς ἐκ ⁸⁰ τόκων καὶ ἀδίνων καὶ συλλήψεως. Οὔκουν πολλῷ μᾶλλον ἀνθρώπους ἐποίησεν ἂν γάμου χωρίς; "Ωσπερ οὖν καὶ ἐποίησε τοὺς πρώτους ὅθεν ἄπαντες ἄνθρωποι.

ιε' "Ότι ούχ ὁ γάμος αὔξει τὸ ἡμέτερον γένος.

1. Καὶ νῦν δὲ οὐχ ἡ τοῦ γάμου δύναμις τὸ γένος συγκροτεῖ τὸ ἡμέτερον ἀλλ' ὁ τοῦ χυρίου λόγος ὁ παρὰ τὴν ἀρχὴν εἰπών· « Αὐξάνεσθαι καὶ πληθύνεσθαι καὶ πληρώσατε τὴν ὁ γῆν. » Τί γάρ, εἰπέ μοι, τὸν 'Αβραὰμ εἰς παιδοποιταν τὸ πρᾶγμα ὤνησεν; Οὐκ ἐπὶ τοσούτοις αὐτῷ χρησάμενος ἔτεσι ταύτην ὕστερον ἀφῆκε τὴν φωνήν· « Δέσποτα, τί μοι δώσεις; 'Εγὰ δὲ ἀπολύομαι ἄτεκνος; » "Ωσπερ οὖν τότε ἀπὸ νεκρῶν σωμάτων τοσαύταις μυριάσι δέδωκεν ὑπόθεσιν καὶ ρίζαν ὁ Θεός, οὕτω καὶ παρὰ τὴν ἀρχὴν εἰ τοῖς προστάγμασιν αὐτοῦ πεισθέντες οἱ περὶ τὸν 'Αδὰμ τῆς ἡδονῆς ἐκράτησαν τοῦ ξύλου, οὐκ ἀν ἡπόρησεν ὁδοῦ δι' ῆς τὸ τῶν ἀνθρώπων γένος αὐξήσει. Οὕτε γὰρ ὁ γάμος μὴ βουλομένου Θεοῦ δυνήσεται ποιῆσαι πολλοὺς τοὺς ὄντας ἀνθρώπους οὐδὲ ἡ παρθενία, 15 βουλομένου πολλοὺς εἶναι, λυμανεῖται τὸ πλῆθος. 'Αλλ'

80 οὔκουν scripsi et post χωρίς (81) interpunxi : οὖκοῦν ν \parallel 82 πάντες Laur

XV, 4 πληθύνεσθαι καὶ om G at suppl $G^2 \parallel$ 7 ἀφεῖκε ut vid ante corr M \parallel 10 ούτως ante corr G

aucun d'eux ne doit la vie à la génération, aucun ne la doit à la parturition, aux douleurs, à la conception. N'eût-il pas été beaucoup plus facile à Dieu de créer des hommes en dehors du mariage? Tout comme il a créé, aussi, nos premiers parents, d'où descend toute l'humanité.

XV. Ce n'est pas le mariage qui accroîtra le genre humain.

1. Et aujourd'hui même ce n'est pas à la vertu du mariage qu'est due la croissance de notre race, mais à la parole du Seigneur qui a déclaré au commencement : « Croissez et multipliez et remplissez la terre¹. » En quoi. s'il te plaît, cette institution a-t-elle aidé Abraham à avoir des enfants ? N'est-ce pas après tant d'années de mariage qu'il finit par exprimer cette plainte : « Seigneur, que me donneras-tu? Je m'en vais sans enfants2. » De même qu'alors Dieu a voulu que des corps épuisés fussent le principe et la racine de tant de myriades d'êtres, de même au commencement, si Adam et Ève avaient obéi à ses ordres et maîtrisé leur désir de l'arbre interdit, il n'aurait pas été en peine d'un moyen pour propager la race humaine3. Car le mariage, sans la volonté de Dieu, ne pourra multiplier les hommes sur la terre, pas plus que la virginité, si Dieu veut les multiplier, n'en pourra affecter le nombre. Mais il

tant d'hommes qui ont usé du mariage et ne sont pas devenus pères. » Jean évoque aussi (chap. XIV) l'exemple des anges. Ainsi, sans la chute qui amena la concupiscence, puis le mariage pour la refréner, Dieu aurait trouvé un autre moyen pour perpétuer la race, celui des créations successives. La parole : « Croissez et multipliez » est donc une prophétie, non un ordre, Adam et Ève, immortels, n'ayant pas besoin de postérité. D'ailleurs, dans Expos. Psalm. XIII, 5 (PG 55, 312), Jean place cette parole après la chute : Ἐπειδή ἐκ τῆς ἀμαρτίας εἰσῆλθεν δ θάνατος, παραμυθούμενος τὸ γένος ὁ Θεὸς καὶ δεικνὸς ὅτι οὐ μόνον οὕτ' ἀναλώσει οὕτε πανωλεθρία παραδώσει, ἀλλὰ καὶ πολλῆ πλείους ἔσονται τοῦ προτέρου, φησίν' Αὐξάνεσθε καὶ πληθύνεσθε.

^{1.} Gen. 1, 28.

^{2.} Gen. 15, 2.

^{3.} L'interprétation de la parole de Dieu est, ici encore, allégorique : selon Jean, si Dieu promet à l'homme une postérité nombreuse, il ne juge pas le mariage utile pour pareille œuvre, la coopération d'Adam et d'Ève n'étant pas nécessaire; c'est ce que prouve l'exemple d'Abraham qui, vieux, n'avait pas d'enfants et en eut par la seule volonté de Dieu. Cf. In illud: Propter fornic. uxorem 1, 3 (PG 51, 213): « Pour la procréation, ce n'est point tant l'effet du mariage que de la parole de Dieu : croissez et multipliez et remplissez la terre. Témoin

οὕτως ἐβουλήθη, φησί, δι' ἡμᾶς καὶ διὰ τὴν ἀπείθειαν τὴν ἡμετέραν. 2. Διὰ τί γὰρ μὴ πρὸ τῆς ἀπάτης ὁ γάμος ἐφάνη; Διὰ τί μὴ ἐν παραδείσω ἡ μίξις; Διὰ τί μὴ πρὸ τῆς ἀρᾶς 545 Μ. ἀδῖνες; "Οτι τότε μὲν ταῦτα περιττά, ὕστερον δὲ γέγονεν ἀναγκαῖα διὰ τὴν ἡμετέραν ἀσθένειαν καὶ ταῦτα καὶ τὰ ἀλλὰ ἄπαντα, αὶ πόλεις, αὶ τέχναι, ἡ τῶν ἱματίων περιβολή, ὁ λοιπὸς τῶν χρειῶν ὅχλος. Ταῦτα γὰρ ἄπαντα ἐπισυρόμενος εἰσήλασεν ὁ θάνατος μεθ' ἑαυτοῦ. Μὴ τοίνυν ὁ διὰ τὴν ἀσθένειαν συνεχωρήθη τὴν σήν, τοῦτο τῆς παρθενίας προτίμα, μᾶλλον δὲ μηδὲ ἐν ἴσω τίθεσο, ἐπεὶ κατὰ τοῦτον προἴων τὸν λόγον καὶ τὸ δύο γυναῖκας ἔχειν τοῦ μιᾳ ἀρκεῖσθαι μόνον ἄμεινον εἶναι φήσεις, ἐπειδὴ καὶ τοῦτο συγκεχώρητο ἐν τῷ νόμω Μωϋσέως, καὶ τὸν πλοῦτον δὲ οὕτως τῆς ἑκουσίου προτιμήσεις πενίας καὶ τὴν τρυφὴν τῆς σώφρονος διαίτης καὶ τὸ ἀμύνεσθαι τοῦ φέρειν τὸν ἀδικοῦντα γενναίως.

ις' "Οτι συγκαταβάσεως ὁ γάμος.

Σὐ δὲ αὐτὰ κακίζεις, φησί. Κακίζω μὲν οὐδαμῶς. Θεὸς γὰρ αὐτὰ συνεχώρησε καὶ γέγονεν ἐν καιρῷ χρήσιμα. Μικρὰ δὲ αὐτὰ εἴναί φημι, καὶ παίδων κατορθώματα μᾶλλον ἢ δἀνδρῶν. Καὶ διὰ τοῦτο ἡμᾶς τελείους ὁ Χριστὸς δημιουργῆσαι βουλόμενος ἐκεῖνα μὲν ἀποθέσθαι ἐκέλευσεν, ὥσπερ ἱμάτια παιδικὰ καὶ οὐ δυνάμενα περιβάλλειν τὸν ἄνδρα τὸν τέλειον οὐδὲ τὸ μέτρον κοσμῆσαι τῆς ἡλικίας τοῦ πληρώματος τοῦ Χριστοῦ, τὰ δὲ ἐκείνων εὐπρεπέστερα καὶ τελειότερα περι-

18 post παραδείσ ω add έγένετο G \parallel 19 τότε μèν ταῦτα GP : ταῦτα μèν (οm τότε) XAM v

XVI, 1 χάριν ante δ γάμος add GA \parallel 3 χρήσιμα τῷ καιρῷ G \parallel 9 καὶ τελειότερα om sed in margine add P

l'a voulu ainsi, dit l'Écriture, à cause de nous et de notre désobéissance¹. 2. Pourquoi en effet le mariage n'est-il pas apparu avant la faute ? Pourquoi n'y avait-il pas de relations sexuelles dans le Paradis ? Pourquoi n'y avait-il pas les douleurs de l'enfantement avant la malédiction ? Parce que ces choses, alors, étaient supersiues et ne devinrent nécessaires que plus tard, à cause de notre infirmité — elles, et tout le reste : cités, métiers, vêtements, avec toute la multitude de nos besoins. Traînant à sa suite toute cette cohorte, la mort l'a introduite ici-bas avec elle. Aussi, je t'en prie, ce qui n'est qu'une concession à ta faiblesse, ne le préfère pas à la virginité — ou plutôt, ne le place même pas à égalité! En procédant d'après ce raisonnement², tu iras prétendre qu'il vaut mieux avoir deux femmes que de se contenter d'une — puisque c'était même chose permise dans la Loi de Moïse — ; et tu préféreras aussi, en ce cas, la richesse à la pauvreté volontaire, les plaisirs à la vie de continence et la vengeance à la généreuse patience devant l'injure.

XVI. Le mariage est une condescendance.

1. — Mais c'est toi maintenant qui dénigres tout cela, m'objecte-t-on. — Je ne le dénigre nullement. C'est Dieu qui l'a permis et tout a eu son utilité à son heure. Mais je prétends que c'est peu de chose, vertu d'enfants, plutôt que d'hommes. Et c'est pourquoi le Christ, voulant nous rendre notre perfection³, nous a ordonné de nous en dépouiller comme de vêtements d'enfants qui ne peuvent vêtir l'homme parfait, ni convenir à la force de l'âge qui réalise la plénitude du Christ⁴, et il nous a ordonné d'en vêtir de plus appropriés et de plus parfaits que ceux-là; il n'était pas

^{1.} Cf. Gen. 3, 14-17.

^{2.} C'est-à-dire en prétendant que le mariage est nécessaire à l'accroissement du genre humain.

^{3.} Nous créer parfaits, comme si le message évangélique avait pour conséquence une seconde création de l'homme.

^{4.} Éphés. 4, 13.

10 θέσθαι ἐκέλευσεν, οὐκ ἀντινομοθετῶν ἑαυτῷ ἀλλὰ καὶ σφόδοα ἀκολουθῶν. 2. Εἰ γὰρ καὶ τὰ προστάγματα ταῦτα έκείνων μείζω, άλλά τοῦ νομοθέτου σκοπός ὁ αὐτός. Τίς οὖν έστιν ούτος : Περικόψαι την κακίαν της ημετέρας ψυγής καὶ πρός την τελείαν αύτην άγαγεῖν άρετην. Εἰ τοίνυν τοῦτο 15 έσπουδάκει, ού τὸ μείζονα ἐπιτάξαι τῶν προτέρων ἀλλὰ τὸ έν τοῖς αὐτοῖς ἀφεῖναι διὰ παντὸς καὶ μηδέποτε τῆς εὐτελείας άπαλλάξαι έχείνης, τοῦτο έναντιουμένου σφόδρα ην έαυτω. "Ωσπερ γὰρ εἰ παρὰ τὴν ἀργήν, ὅτε νηπιωδέστερον τὸ τῶν άνθρώπων διέχειτο γένος, την ἐπιτεταμένην ταύτην ἐνομο-20 θέτησε πολιτείαν ούδ' αν την σύμμετρον έδεξάμεθά ποτε, άλλὰ πάντα τὰ τῆς σωτηρίας ἡμῖν ὑπὸ ταύτης ἂν τῆς ἀμετρίας διέφθαρτο. Ούτως εί μετά τὸν πολύν χρόνον ἐκεῖνον καὶ τὴν άπὸ τοῦ νόμου παιδαγωγίαν, τοῦ καιροῦ ἐπὶ τὴν οὐράνιον ταύτην καλούντος φιλοσοφίαν, είασε μένειν ἐπὶ τῆς γῆς, οὐδὲν αν μέγα ἐκ τῆς συγκαταβάσεως ἐκαρπωσάμεθα, ἐκείνης της τελειότητος δι' ην η συγκατάβασις γέγονε μή παραγενομένης ήμιν.

15 οὖκ ἐν τῷ ἐπιτάξαι μείζονα $G \parallel 16$ αὐτοῖς om sed in margine add $P \parallel 24$ ante εἴασε addere ἡμᾶς vellem sed βίον forte intellegendum $\parallel 25$ ἐκ : ἀπὸ G

en contradiction mais en parfait accord avec lui-même. 2. Car si ces nouvelles prescriptions sont supérieures aux anciennes, du moins le but du législateur n'a-t-il pas changé. Quel est-il ? retrancher le péché de notre âme et la conduire à la vertu parfaite. Si donc il avait cherché, non pas à nous imposer des obligations supérieures aux précédentes, mais à laisser les choses éternellement dans le même état sans jamais délivrer l'homme de sa médiocrité, c'est alors qu'il eût été en pleine contradiction avec lui-même. Si au commencement en effet, quand le genre humain se trouvait encore dans sa petite enfance, Dieu avait fait une règle de ce mode de vie rigoureux, nous ne serions jamais parvenus à cette juste mesure et tout notre salut aurait été compromis par cette démesure¹. De même, après une si longue période d'apprentissage sous l'ancienne Loi, quand les temps nous appelaient à cette céleste philosophie, si Dieu nous avait laissés attachés à la terre², nous n'aurions tiré aucun profit sérieux de sa condescendance³, puisque cette vie de perfection qu'avait en vue sa condescendance n'aurait jamais été notre partage.

Testament, dans la pratique du mariage. Aujourd'hui, après la venue du Christ, Il poursuit la réalisation de son dessein en nous ouvrant la voie du Ciel par la virginité, qui fait de nous des anges.

^{1. &#}x27;Αμετρία: l'opposition ἀμετρία/σύμμετρον se trouve dans Platon, Timée 87 d. Toutefois, le mot σύμμετρον est ici à rapprocher de μέτρον, la mesure à laquelle nous sommes parvenus et que nous n'aurions jamais atteinte si Dieu nous avait imposé dès le début un mode de vie dépassant nos capacités d'alors. — Dans tout ce passage, Jean Chrysostome justifie le plan divin de rédemption : après la faute d'Adam et d'Ève, Dieu voulut, par amour pour les hommes, les élever à nouveau à la vertu parfaite et les réintroduire dans le Paradis. Comme ils étaient des « petits enfants », leur imposer la virginité eût été aggraver la chute, puisque leur faiblesse ne leur eût pas permis d'observer cette vertu, et l'homme ne serait jamais parvenu à l' « âge mûr ». Dieu lui a donc accordé le long apprentissage de l'Ancien

^{2.} Le sujet de μένειν est sans doute ἡμᾶς, le sens de la phrase étant : si Dieu nous avait laissé demeurer sur la terre, sans nous faire accéder par la Révélation à la perfection céleste. On peut comprendre aussi que le sujet de μένειν est la manière de vivre sous l'ancienne Loi : s'il avait laissé subsister sur la terre ce genre de vie, alors que le monde s'éveillait par le Christ à la philosophie céleste. Le terme φιλοσοφία désigne, après le temps de la Loi, la révélation du christianisme, la sagesse selon le Christ (cf. A.-M. Malingrey, « Philosophia », Étude d'un groupe de mots, des Présocratiques au IVe siècle après J.-C., Paris 1961. Cf. aussi P. Camelot, « Clément d'Alexandrie et l'utilisation de la philosophie grecque », dans RSH, 21 (1931), p. 541).

^{3.} Συγκατάβασις: sur le sens de ce mot, d'un emploi fréquent, voir Sur l'incompr. de Dieu, SC 28, p. 55.

ιζ΄ Περὶ συγκαταβάσεως τοῦ Θεοῦ.

1. Νῦν δὲ παρόμοιον γέγονεν οἶον ἐπὶ τῶν νεοττῶν. Καὶ γὰρ ἐκείνους ὅταν ἐκθρέψη ἡ μήτηρ, προάγει μὲν τῆς καλιᾶς. "Αν δὲ ἀσθενοῦντας ἴδη καὶ καταπίπτοντας καὶ δεομένους ἔτι 5 της ένδον μονης, αφίησιν έτι πλείους ήμέρας ούχ ίνα διά παντός ένδον μένωσιν άλλ' ένα παγέντων αὐτοῖς καλῶς τῶν πτερών καὶ τῆς ἰσγύος προσγενομένης ἀπάσης μετὰ ἀσφαλείας λοιπόν της πτήσεως έχωνται. Ούτω καὶ ὁ κύριος ἡμῶν έξ άργης μέν είλκεν έπὶ τὸν οὐρανὸν καὶ τὴν έκεῖ φέρουσαν 10 όδον έδείχνυ οὐκ άγνοῶν μὲν άλλὰ καὶ σφόδρα εἰδώς ὅτι οὐκ άρκέσομεν πρός την πτησιν έκείνην, δείξαι δε ήμιν βουλόμενος ότι οὐ παρά την αὐτοῦ βούλησιν άλλά παρά την ήμετέραν ἀσθένειαν τὸ πτῶμα γίνεται. Ἐπειδή δὲ ἔδειξεν, οὕτω λοιπὸν ἀφίησιν ὥσπερ ἐν καλιᾶ τῷ κόσμῳ τούτῳ καὶ τῷ γάμω τρέφεσθαι χρόνον πολύν. 2. Ως δὲ ἡμῖν ἐν τῷ πολλῷ γρόνω τὰ τῆς ἀρετῆς ἔφυ πτερά, τότε ἠρέμα καὶ κατὰ μικρὸν έλθων έξήγαγε της ένταῦθα μονής διδάσκων ύψηλότερα πέτασθαι. Οἱ μὲν οὖν ἔτι νωθρότερον διακείμενοι καὶ τὸν βαθύν ύπνον καθεύδοντες ἐμφιλογωροῦσιν ἔτι τῆ καλιᾶ τοῖς τοῦ κόσμου προσηλωμένοι πράγμασιν. Οἱ δὲ ὄντως γενναῖοι καὶ τοῦ φωτὸς ἐρασταὶ μετὰ πολλῆς εὐκολίας ἀφέντες αὐτὴν 546 Μ. πρὸς τὰ μετέωρα πέτανται καὶ τῶν οὐρανῶν ἔχονται, πάντα τὰ ἐπὶ τῆς γῆς καταλείψαντες, τὸν γάμον, τὰ χρήματα, τὰς φροντίδας, τὰ ἄλλα πάντα ὅσα πρὸς τὴν Υῆν ἡμᾶς καθέλκειν εἴωθε.

3. Μὴ τοίνυν τὴν ἐξ ἀρχῆς γενομένην ἐπιτροπὴν τοῦ γάμου, ταύτην ἀνάγκην εἰς τὸ ἑξῆς εἶναι νομίζωμεν κωλύουσαν

XVII, 1 ιζ' ... θεοῦ capitulum om GXA \parallel 8 ἔχονται G \parallel 23 τὰ om XAM v \parallel τῆς ante γῆς om P

XVII. Sur la divine condescendance.

1. Aujourd'hui, il en est de nous comme des petits oiseaux : lorsque leur mère les a nourris, elle les pousse au bord du nid. Si elle les voit faibles et chancelants, ayant encore besoin de rester à l'intérieur, elle les y laisse quelques jours de plus, non pour qu'ils demeurent dans le nid toute leur existence, mais pour que leurs ailes soient bien assurées, qu'ils acquièrent toute leur vigueur et qu'ils puissent ainsi désormais déployer leur vol en toute sécurité. De même notre Divin Maître, dès le commencement, nous attirait vers le Ciel, nous montrait la voie qui y conduit, n'ignorant pas ou plutôt sachant parfaitement — que nous serions encore incapables d'un tel vol, mais voulant nous montrer que notre chute avait pour cause non sa volonté, mais notre faiblesse. Et, cette leçon donnée, il laisse désormais l'espèce humaine croître dans le nid de ce bas monde et du mariage. pendant un long temps. 2. Puis, lorsque, au bout de ce long temps, les ailes de la vertu nous ont poussé1, doucement alors et peu à peu, il est venu nous faire sortir de ce gîte terrestre, en nous apprenant à voler plus haut. Sans doute ceux qui sont encore un peu nonchalants ou plongés dans un lourd sommeil se plaisent encore à rester dans le nid, attachés qu'ils sont aux choses du monde. Mais les vrais généreux, les amoureux de la lumière quittent le nid avec une parfaite aisance, volent vers les hauteurs et touchent aux Cieux, ayant tout abandonné ici-bas, mariage, fortune, soucis et tout ce qui, d'ordinaire, nous attire vers la terre.

3. Cependant, n'allons pas croire que cette permission du mariage, accordée au commencement, soit pour la suite des temps une obligation qui nous empêche de nous abstenir

par Jean: De statuis II, 3, PG 49, 50; Sur l'incompr. de Dieu III, 4, PG 48, 722; Lettre d'exil, 15, 23.

^{1.} L'image, platonicienne (cf. Phaedr. 249 c), est souvent utilisée

άναγωρεῖν τοῦ γάμου. "Ότι γὰρ ἡμᾶς αὐτὸν ἀφεῖναι βούλεται. άκουσον τί φησιν: « 'Ο δυνάμενος χωρείν χωρείτω. » Εί δὲ μή παρά την άργην τοῦτο ἐπέταξε, μή θαυμάσης. Οὐδὲ γὰρ ίατρὸς πάντα ὑφ' ἐν τοῖς κάμνουσι καὶ κατὰ τὸν αὐτὸν καιρὸν προστάττει, άλλ' όταν μεν ύπο τοῦ πυρετοῦ κατέχωνται, τῆς στερεᾶς αὐτούς ἀπείργει τροφῆς, ὅταν δὲ ἀποθῶνται ἐκεῖνο τὸ πῦρ καὶ τὴν ἀπ' αὐτοῦ τῷ σώματι προσγενομένην ἀσθένειαν, 35 τότε λοιπόν ἀπαλλάξας αὐτούς τῶν δυσαρέστων σιτίων ἐπὶ τὴν συνήθη φέρει δίαιταν. "Ωσπερ δὲ ἐν τοῖς σώμασι τὰ στοιχεῖα πρὸς ἄλληλα στασιάζοντα κατὰ τὸ πλέον ἢ ἔλαττον την νόσον ἐργάζεται, ούτω καὶ ἐπὶ τῆς ψυγῆς αἱ τῶν παθῶν άμετρίαι διαφθείρουσι την ύγίειαν αὐτης. Καὶ δεῖ μάλιστα έπὶ καιροῦ τοῦ καταλλήλως τοῖς ὑποκειμένοις πάθεσιν ἔγειν τὸ πρόσταγμα, ώς τούτων ἄνευ ἀμφοτέρων οὐκ ἂν ἀρκέσειε νόμος καθ' έαυτὸν διορθῶσαι τὴν ἐν τῇ ψυχῇ γενομένην διαστροφήν. "Ωσπερ οὖν οὐδὲ ἡ τῶν φαρμάχων φύσις αὐτὴ καθ' έαυτην δύναιτ' αν έλκος αφανίσαι ποτέ, όπερ γαρ έπὶ τῶν τραυμάτων τὰ φάρμακα, τοῦτο ἐπὶ τῶν ἁμαρτημάτων οἱ νόμοι. 4. Σύ δὲ ἰατρὸν νῦν μὲν τέμνοντα, νῦν δὲ καίοντα, νῦν δὲ οὐδέτερον τούτων ποιοῦντα ἐπὶ τῶν αὐτῶν πολλάκις τραυμάτων ού πολυπραγμονεῖς, καὶ ταῦτα πολλάκις ἀποσφαλέντα τοῦ τέλους, τὸν δὲ Θεὸν ἄνθρωπος ὢν τὸν οὐδαμοῦ μὲν

29 ἄχουσον : ἄχουε ΧΑ || 40 ἐπὶ addidi : om codd et v || καιροῦ om G καὶ post καιροῦ addi voluit Livineius apud Ducaeum καταλλήλου G || 41 γὰρ post ἄν add G

du mariage. Car il veut que nous y renoncions : prête l'oreille à ces paroles : « Que celui qui peut comprendre, comprenne¹. » Qu'il n'ait pas donné cet ordre au commencement, rien d'étonnant. Un médecin, par exemple, ne prescrit pas à ses malades toutes ses ordonnances à la fois. ni au même moment; quand ils sont pris par la fièvre, il leur défend la nourriture solide, mais quand la fièvre les a quittés et la faiblesse physique qui s'ensuivait, il leur supprime désormais les aliments désagréables pour rétablir leur régime habituel. De même que les éléments qui sont en conflit entre eux à l'intérieur du corps, par excès ou par défaut, provoquent la maladie2, de même pour l'âme le dérèglement des passions ruine sa santé. Aussi devons-nous posséder juste au moment opportun l'ordonnance appropriée aux passions en cause ; faute de ces deux conditions, la loi par elle-même serait impuissante à corriger le désordre de l'âme. Il en est donc comme pour les médicaments dont la vertu ne peut à elle seule guérir une blessure, car ce que les remèdes sont aux blessures, les lois le sont aux péchés3. 4. Or toi, que fais-tu? Quand le médecin souvent pour la même blessure a recours tantôt au bistouri, tantôt au feu, tantôt n'utilise ni l'un ni l'autre, tu ne l'importunes pas de questions indiscrètes, et encore combien de fois son traitement est-il inefficace! Mais Dieu, toi qui n'es qu'un homme, Dieu qui ne commet jamais d'erreur, qui dirige

le reste » (Нірроскать, Nature de l'homme, 4). A ce sujet, cf. Festugière, Introduction à Hippocrate, de l'Ancienne médecine, Klincksieck, p. 23-28. Dans sa comparaison, Jean veut-il faire entendre que les passions sont en conflit entre elles (comme c'est le cas des humeurs ou des éléments) ? Il semble plutôt qu'il songe aux conflits des passions avec la raison, c'est-à-dire à leur dérèglement.

3. Il y a opposition entre le général auquel se réfère la loi (νόμος) et le particulier auquel se réfère l'ordonnance (πρόσταγμα), tout comme entre la médecine et le remède approprié à la maladie; la guérison requiert à la fois (ἀμφοτέρων) le remède approprié, et donné en temps opportun.

^{1.} Matth. 19, 12,

^{2.} La médecine antique connaissait la théorie des qualités élémentaires (chaud, froid, humide, sec) correspondant aux quatre éléments (feu, air, eau, terre), et la théorie des quatre substances ou humeurs (sang, pituite, bile jaune, bile noire); pour les deux théories le principe reste le même, c'est l'harmonie entre les divers éléments ou humeurs qui crée la santé: « Il y a santé quand ces principes sont dans un juste rapport de mélange, de force et de quantité et que le mélange en est parfait; il y a maladie quand un des principes est soit en défaut soit en excès ou, s'isolant dans le corps, n'est pas combiné avec tout

διαμαρτάνοντα, πάντα δὲ ἀξίως τῆς οἰκείας οἰκονομοῦντα σοφίας περιεργάση καὶ τῶν προσταγμάτων εὐθύνας ἀπαιτήσεις καὶ οὐ παραχωρήσεις τῷ τῆς σοφίας ἀπείρῳ; Καὶ πῶς οὐκ ἐσχάτης ταῦτα παραπληξίας; Εἶπεν· « Αὐξάνεσθε καὶ πληθύνεσθε. » Τοῦτο γὰρ ὁ καιρὸς ἀπήτει τῆς φύσεως μαινομένης καὶ τὸν τῶν παθῶν οἶστρον μὴ δυναμένης ἐνεγκεῖν οὐδὲ ἐχούσης εἰς ἕτερόν τινα λιμένα καταφυγεῖν ἐν ἐκείνη τῆ ζάλη.

5. 'Αλλά τί κελεύειν έχρην ; 'Εν έγκρατεία καὶ παρθενία διάγειν ; 'Αλλά τοῦτο μεῖζον ἂν τὸ πτῶμα εἰργάσατο καὶ τὴν φλόγα σφοδροτέραν ἐποίησε. Καὶ γὰρ τοὺς γάλακτος μόνου δεομένους παΐδας αν εί τις έχείνης άπαγαγών της τροφής της άνδράσι προσηχούσης άναγκάζη μεταλαμβάνειν, οὐδὲν τὸ κωλύον αὐτούς ἀπολέσθαι εὐθέως τοσοῦτον ἡ ἀκαιρία κακόν. Διὰ ταῦτα ἐξ ἀρχῆς οὐκ ἐδόθη ἡ παρθενία, μᾶλλον δὲ ἡ παρθενία μεν έξ άρχης και τοῦ γάμου προτέρα ημίν έφάνη. Διὰ ταῦτα δὲ ἐπεισῆλθεν ὕστερον ὁ γάμος καὶ πρᾶγμα ἀναγκαΐον ἐνομίζετο εἶναι, ώς εἴ γε ἔμεινεν ὑπακούων ὁ ᾿Αδάμ, ούκ αν έδέησε τούτου. Καὶ πῶς ἄν, φησίν, αἱ τοσαῦται μυριάδες εγένοντο; Έγω δε σε πάλιν έρωτω, επειδή σε σφόδρα παρέμεινε κατασείων ούτος ὁ φόβος πῶς ὁ ᾿Αδάμ, πῶς δὲ ἡ Εὐα μὴ μεσιτεύοντος γάμου; Τί οὖν; Οὕτως, φησίν, ἔμελλον ἄπαντες ἄνθρωποι γίνεσθαι; Εἴτε οὕτως εἴτε έτέρως οὐκ ἔχω λέγειν. Τὸ γὰρ ζητούμενον νῦν ὅτι γάμου οὐκ ἔδει τῷ Θεῷ πρὸς τὸ πολλούς ποιῆσαι τούς ἐπὶ τῆς γῆς 75 ἀνθρώπους.

60 μόνους G sed corr G* $\|$ 61 ἐκείνης om sed in margine add P $\|$ 67 ἔμενεν GP

toute chose d'une manière digne de sa sagesse, tu veux te mêler de ses affaires, lui demander raison de ses préceptes¹, au lieu de te soumettre à son infinie sagesse! N'est-ce pas de la dernière démence? Il a dit : « Croissez et multipliez », parce que les temps l'exigeaient, les temps où la nature humaine était en folie, incapable de contenir la virulence des passions, et qu'elle n'avait pas d'autre port où se réfugier au milieu de cette tempête!

5. Alors, que devait-il ordonner aux hommes? de vivre dans la continence et la virginité? Mais cela n'eût fait que rendre la chute plus grave et la flamme du désir plus violente. Voyez les enfants qui n'ont besoin que de lait : supprimez-leur cette nourriture et forcez-les à prendre à la place celle qui convient à l'homme, rien n'y fera, ils mourront très vite: tant il est mauvais d'agir à contretemps². C'est pour cette raison que la virginité n'a pas été donnée dès le commencement - ou plutôt si, la virginité est apparue dès le commencement³ et antérieurement au mariage, mais c'est pour la raison indiquée que le mariage s'est introduit, plus tard, et qu'il fut considéré comme une chose nécessaire4, alors que, si Adam était resté dans l'obéissance, il n'en aurait pas eu besoin. — Mais alors, m'objectez-vous, comment seraient nés tant de millions d'hommes? — Et moi, je renouvelle ma question, puisque cette crainte continue à te bouleverser si fort : comment Adam, comment Ève sont-ils nés, alors qu'ils ne disposaient pas du mariage? — Mais quoi, toute l'humanité devait-elle naître de cette façon ? - De cette manière ou d'une autre, je n'en sais rien. Le point qui nous intéresse pour l'instant est que Dieu n'avait pas besoin du mariage pour multiplier les hommes sur la terre.

^{1.} Πολυπραγμονεῖν, περιεργάζεσθαι: le rapprochement de ces deux termes est fréquent chez Jean Chrysostome, cf. Sur l'Incompréhensibilité de Dieu (SC 28, 1951, p. 139). La comparaison avec le médecin se retrouve, presque dans les mêmes termes, au chapitre VIII, 13 du traité Sur la Providence.

^{2.} Cf. I Cor. 3, 2 : « C'est de lait que je vous ai abreuvés, ce n'était pas de nourriture solide, vous ne pouvez pas encore la supporter. »

^{3.} Cf. In cap. IV Gen., Hom. 18, 4 (PG 53, 153).

^{4.} L'homme a été créé vierge, mais après la Chute la virginité ne lui a pas été accordée et il a été soumis à la concupiscence ; le mariage a paru alors l'état normal.

ιη' "Ότι οὐχ ἡ παρθενία τὸ γένος ἡμῶν ἐλαττοῖ ἀλλ' ἡ ἁμαρτία.

"Ότι δὲ οὐχ ἡ παρθενία ποιεῖ τὸ τῶν ἀνθρώπων γένος ἐπιλείπειν ἀλλ' ἡ ἀμαρτία καὶ αἱ ἄτοποι μίξεις ἔδειξεν ὁ κατὰ τὸν Νῶε γενόμενος ἀφανισμὸς καὶ ἀνθρώπων καὶ κτηνῶν καὶ πάντων ἀπλῶς τῶν ἐμπνεόντων ἐπὶ τῆς γῆς. Εἰ γὰρ ἔστησαν πρὸς τὴν ἄτοπον τότε ἐπιθυμίαν ἐκείνην οἱ υἱοὶ τοῦ Θεοῦ καὶ τὴν παρθενίαν ἐτίμησαν, εἰ μὴ εἶδον ἀδίκοις ὅμμασι τὰς θυγατέρας τῶν ἀνθρώπων, οὐκ ἂν αὐτοὺς ὁ τοσοῦτος κατέλαβεν ὅλεθρος. Καὶ μἡ μέ τις οἰέσθω τῆς ἀπωλείας αὐτῶν αἰτιᾶσθαι τὸν γάμον· οὐ γὰρ τοῦτό φημι νῦν, ἀλλ' ὅτι τὸ ἀπολλῦναι καὶ διαφθείρειν τὸ γένος τὸ ἡμέτερον οὐ τῆς παρθενίας ἀλλὰ τῆς ἁμαρτίας ἐστίν.

ιθ΄ "Ότι πάλαι μὲν τῷ γάμῳ δύο προφάσεις, νῦν δὲ μία.

Έδόθη μὲν οὖν καὶ παιδοποιτας ἔνεκεν ὁ γάμος πολλῷ δὲ πλέον ὑπὲρ τοῦ σβέσαι τὴν τῆς φύσεως πύρωσιν. Καὶ μάρτυς ὁ Παῦλος λέγων· « Διὰ δὲ τὰς πορνείας ἕκαστος τὴν ἔπὶ τὸ αὐτὸ συνέρχεσθαι κελεύει οὐχ ἵνα πατέρες γένωνται παίδων πολλῶν, ἀλλὰ τί; « "Ινα μὴ πειράζη ὑμᾶς ὁ σατανᾶς », φησί. Καὶ προελθών δὲ οὐκ εἴπεν· εἰ δὲ ἐπιθυμοῦσι παίδων, ἀλλὰ τί; « Εἰ δὲ μὴ ἐγκρατεύονται, γαμησάτωσαν. »
 Παρὰ μὲν γὰρ τὴν ἀρχήν, ὅπερ ἔφην, δύο ταύτας εἶχε τὰς

XVIII, 4 έπιλιπεῖν XM v \parallel 13 άλλά ... ἐστίν om M XIX, 9 παίδων : τέχνων G

XVIII. Ce n'est pas la virginité qui diminue le genre humain, mais le péché.

Ce n'est pas la virginité qui peut causer l'extinction du genre humain, mais le péché et les unions dénaturées, comme le prouve bien l'extermination qui eut lieu, au temps de Noé, des hommes, des bêtes, en un mot de tout ce qui respirait sur la terre¹. Si les fils de Dieu avaient alors résisté à ce désir dénaturé et s'ils avaient honoré la virginité, s'ils n'avaient pas jeté des regards coupables sur les filles de l'homme², une telle catastrophe ne les aurait pas frappés. Qu'on ne s'imagine pas que je rends le mariage responsable de leur anéantissement, ce n'est pas ce que je prétends ici, je veux dire que la ruine et la destruction du genre humain sont imputables non à la virginité, mais au péché.

XIX. Autrefois le mariage avait deux causes, il n'en a qu'une à présent.

1. Ainsi, le mariage a certes été donné en vue de la procréation, mais beaucoup plus encore pour apaiser le feu du désir inhérent à notre nature. Paul l'atteste quand il dit : «Pour éviter la fornication, que chacun ait sa femme³», il ne dit pas : pour faire des enfants. Et quand il invite (mari et femme) à reprendre la vie commune, ce n'est pas pour qu'ils aient nombreuse descendance, mais pourquoi? «Pour que Satan ne vous tente pas », dit-il. Et un peu plus loin, il ne dit pas : « S'ils désirent des enfants », mais : « S'ils ne peuvent être continents, qu'ils se marient. » Au commencement en effet, je le disais, le mariage avait ce double

^{1.} Cf. Gen. 6, 7. — Déjà Jean répondait à l'objection dans Adversus oppugnatores III, 9 (PG 47, 363).

^{2.} Cf. Gen. 6, 2.

^{3.} I Cor. 7, 2; puis I Cor. 7, 5, et I Cor. 7, 9.

ύποθέσεις ύστερον δὲ πληρωθείσης καὶ τῆς γῆς καὶ τῆς θαλάττης καὶ τῆς οἰκουμένης πάσης μία λείπεται πρόφασις αὐτοῦ μόνη, ἡ τῆς ἀκολασίας καὶ ἡ τῆς ἀσελγείας ἀναίρεσις.

2. Τοὺς γὰρ ἔτι καὶ νῦν ἐν τούτοις κυλινδουμένους τοῖς πάθεσι καὶ χοίρων βίον ἐπιθυμοῦντας ζῆν καὶ ἐν χαμαιτυπείοις φθείρεσθαι οὐ μικρὸν ὀνίνησι τῆς ἀκαθαρσίας καὶ τῆς ἀνάγκης ἀπαλλάττων ἐκείνης καὶ ἐν ἀγιασμῷ καὶ σεμνότητι διατηρῶν. ᾿Αλλὰ γὰρ μέχρι τίνος οὐ παύσομαι σκιαμαχῶν ; Καὶ γὰρ ὑμεῖς οἱ ταῦτα λέγοντες ἡμῶν οὐχ ἦττον ἴστε τὴν τῆς παρθενίας ὑπεροχὴν καὶ πάντα ἄπερ ὑμῖν εἴρηται σκήψεις καὶ προφάσεις εἰσὶ καὶ ἀκρασίας προκαλύμματα.

κ΄ "Ότι εἰ καὶ μηδεὶς κίνδυνος τοῖς ἐξουθενοῦσι τὴν παρθενίαν οὐδὲ οὕτως ἀσφαλὲς τὸ ἐξουθενεῖν.

'Αλλ' εἰ μὲν ἀκινδύνως ἐνῆν ταῦτα λέγειν, ἔδει νῦν καὶ οὕτω παύεσθαι τῆς διαβολῆς. 'Ο γὰρ πρὸς τὰ καλὰ τῶν τραγμάτων ἀπ' ἐναντίας διακείμενος τῆς γνώμης μετὰ τῆς ἄλλης βλάβης καὶ μαρτύριον οὐ μικρὸν παρὰ πᾶσι τῆς οἰκείας ἐκφέρει μοχθηρίας τὴν οὕτω διεστραμμένην καὶ ἄδικον ψῆφον. "Ωστε εἰ καὶ μηδενὸς ἕνεκεν ἄλλου, τοῦ γοῦν μὴ προστρίψασθαι δόξαν οὕτω πονηρὰν ἐπέχειν τὴν γλῶτταν ἐχρῆν, ἐνθυμουμένους ὅτι ὁ μὲν θαυμάζων τοὺς ἐν τοῖς μεγίστοις διαλάμποντας ἄθλοις, κὰν μὴ δύνηται τῶν αὐτῶν

XX, 3 νῦν ego scripsi : μèν codd et ν (forte ex praevlo repet) $\|$ 7 διεστραμμένην : διεφθαρμένην GP $\|$ 8 ώστε in ras M

motif, mais plus tard, une fois peuplés la terre, la mer et le monde entier, il ne resta plus qu'une seule raison : la suppression de la débauche et du dévergondage¹. 2. Car pour ceux qui maintenant encore se vautrent dans ces passions, recherchent la vie des pourceaux et la perdition dans les lupanars, l'utilité du mariage est considérable : il les délivre de cette impureté, de cette tyrannie et leur assure la protection de la chasteté et de la sainteté. Mais en voilà assez : jusques à quand poursuivre un combat contre des ombres ? Car vous qui me faites ces objections, vous savez aussi bien que moi l'excellence de la virginité et tout ce que vous avez dit n'est que faux-fuyants, prétextes pour jeter un voile sur l'incontinence.

XX. N'y aurait-il aucun danger à faire fi de la virginité, une telle attitude n'est pas néanmoins sans risques.

Et même s'il n'y avait aucun danger à tenir ce langage, vous devriez néanmoins aujourd'hui mettre un terme à la calomnie. Car celui qui, en présence des belles choses, exprime sa désapprobation, entre autres préjudices donne publiquement un témoignage sérieux de sa propre malice en émettant ce jugement aussi dépravé et peu fondé. En sorte que, même en l'absence d'autre motif, la seule crainte de vous voir gratifier d'une aussi méchante réputation devrait vous retenir la langue; réfléchissez: le spectateur qui applaudit les grands champions, même s'il ne peut obtenir des résultats identiques, pourra bénéficier du moins

en vue du plaisir, les concubines pour nous fournir les soins journaliers, les épouses pour qu'elles nous donnent des enfants légitimes » (Ps.-Démosthène, Contre Néère, 55). Les Pères de l'Église ont, eux aussi, proclamé l'importance de la génération dans le mariage : cf. S. Ambroise, De virginit. VI, 34 (PL 16, 274); S. Augustin, De bono conjug. V (PL 40, 376).

^{1.} Cette dernière raison, empruntée à S. Paul, développée à plusieurs reprises par Jean, est en fait, à ses yeux, la raison majeure du mariage actuellement (cf. Introduction, p. 62); Jean note que S. Paul, qui a avancé les deux raisons, laisse de côté la première pour ne voir que le remède à l'incontinence. Cf. In illud: Propter fornic. uxorem I, 3 (PG 51, 213). Dans l'Antiquité la procréation était considérée dans le mariage comme une nécessité sociale, morale, politique et religieuse; ainsi le suggère la boutade: « Nous avons les courtisanes

έφικέσθαι, συγγνώμης γοῦν δυνήσεται παρὰ πάντων τυχεῖν ό δὲ πρὸς τῷ μὴ μετιέναι καὶ κακίζων τὰ πολλῶν ἄξια στεφάνων δικαίως ἄν παρὰ πάντων μισοῖτο ὡς ἐχθρὸς καὶ πολέμιος τῆς ἀρετῆς καὶ τῶν μαινομένων ἀθλιώτερον διακείμενος. Οἱ μὲν γὰρ οὐκ ἴσασιν ἃ ποιοῦσιν οὐδὲ ἑκόντες ἃ πάσχουσιν ὑπομένουσι. Διὸ καὶ τοὺς ἐν δυναστείαις ὄντας ὑβρίζοντες οὐ μόνον οὐ κολάζονται ἀλλὰ καὶ ἐλεοῦνται παρὰ τῶν ὑβρισθέντων αὐτῶν. Εἰ δέ τις ἑκὼν ταῦτα τολμήσειεν ἄπερ ἄκοντες ἐκεῖνοι ποιοῦσι, δικαίως ἄν ταῖς ἀπάντων καταδικάζοιτο ψήφοις ὡς τῆς φύσεως τῆς ἡμετέρας ἐχθρός.

κα' "Ότι ὁ κίνδυνος μέγας τοῖς ἐξουθενοῦσι τὴν παρθενίαν.

1. Έχρῆν μὲν οὖν, ὅπερ ἔφην, εἰ καὶ ἀκίνδυνος ἦν ἡ τοιαύτη κατηγορία τῶν γοῦν εἰρημένων ἕνεκεν αὐτῆς ἀπέχεσθαι. Νῦν δὲ καὶ κίνδυνος τῷ πράγματι κεῖται μέγας.

δο ἀγὰρ ὁ καθήμενος καὶ κατὰ τοῦ ἀδελφοῦ καταλαλῶν καὶ κατὰ τοῦ υἰοῦ τῆς μητρὸς τιθεὶς σκάνδαλον κολασθήσεται μόνος ἀλλὰ καὶ ὁ πράγματα διαβάλλειν ἐπιχειρῶν Θεῷ δοκοῦντα εἶναι καλά. "Ακουσον γοῦν τί φησιν ἔτερος προφήτης περὶ αὐτοῦ τούτου διαλεγόμενος. « Οὐαὶ ὁ λέγων τὸ πονηρὸν καλὸν καὶ τὸ καλὸν πονηρόν, ὁ τιθεὶς τὸ φῶς σκότος καὶ τὸ σκότος φῶς, ὁ τιθεὶς τὸ γλυκύ πικρὸν καὶ τὸ πικρὸν γλυκύ. » Τί γὰρ τῆς παρθενίας ἤδιον, τί κάλλιον, τί φωτεινότερον;

548 Μ. Καὶ γὰρ αὐτῶν τῶν ἡλιακῶν ἀκτίνων φαιδροτέρας ἀφίησι τὰς μαρμαρυγάς, πάντων μὲν ἡμᾶς ἀφιστῶσα τῶν βιωτικῶν καθαροῖς δὲ ὁφθαλμοῖς εἰς τὸν τῆς δικαιοσύνης ἥλιον ἀτενὲς

12 γοῦν om M sed hic litt eras habet $\|$ 19 τις : τινες G $\|$ έκὼν om G $\|$ τολμήσαιεν G $\|$ 21 έχθροὶ G

XXI, 3 τοιαύτη GPXA : τοιάδε M v \parallel 5 κατὰ om G \parallel 8 τί φησιν post προφήτης coll GP \parallel 10 τὸ alt suprascr P \parallel 14 τῶν om v

de l'indulgence générale; mais celui qui, sans y participer, dénigrerait en outre des exploits dignes de nombreuses couronnes, serait justiciable de la réprobation universelle, comme ennemi et adversaire du mérite et il serait plus misérable que les déments. Car les fous ne savent pas ce qu'ils font, ils n'endurent pas volontairement leur sort—c'est pourquoi, quand ils outragent les puissants du jour, loin de les châtier, leurs victimes même en ont pitié—; mais quiconque oserait, en connaissance de cause, commettre ce qu'ils font, eux, par ignorance, serait à juste titre condamné à l'unanimité comme ennemi de la nature humaine.

XXI. Le danger est grand pour ceux qui font fi de la virginité.

1. Il faudrait donc, comme je le disais, même si pareille accusation ne présentait aucun danger, nous en abstenir au moins pour les raisons exprimées plus haut. Mais en fait, la chose comporte un grave danger; ce n'est pas seulement « Celui qui s'assied et parle contre son frère et diffame le fils de sa mère1 » qui sera puni, mais aussi l'homme qui entreprend de calomnier des œuvres belles aux yeux de Dieu. Écoute plutôt ce que dit un autre prophète traitant précisément ce sujet : « Malheur à celui qui appelle le mal bien et le bien mal, qui fait des ténèbres la lumière et de la lumière les ténèbres, qui fait ce qui est doux amer et ce qui est amer doux². » Quoi de plus agréable que la virginité, de plus beau, de plus lumineux? Elle lance en effet des éclats plus étincelants que les rayons du soleil, nous détourne de toutes les choses de la terre et nous dispose à contempler sans ciller3, avec des yeux purs, le soleil de

^{1.} Ps. 49, 20; cf. Matth. 5, 22.

^{2.} Is. 5, 20.

^{3.} Cf. Jn 1, 18: « Personne n'a jamais vu Dieu », et le commentaire de Jean dans Sur l'Incompr. de Dieu, IV (SC 28, p. 221).

παρασκευάζουσα ἐνορᾶν. Καὶ ταῦτα μὲν ὁ 'Ησαΐας περὶ τῶν ἐν αὐτοῖς τὰς διεστραμμένας κρίσεις ἐχόντων ἐβόα. 2. "Ακουσον δὲ καὶ περὶ τῶν εἰς ἐτέρους ἐκφερόντων τὰ λοιμικὰ ταῦτα ρήματα τί φησιν ἄλλος προφήτης ἀπὸ τοῦ αὐτοῦ πάλιν ἐπιφθέγματος ποιούμενος τὴν ἀρχήν « Οὐαὶ ὁ ποτίζων τὸν πλησίον αὐτοῦ ἀνατροπὴν θολεράν. » Τὸ δὲ « οὐαί » οὐ ρῆμα ψιλόν ἐστιν ἀλλ' ἀπειλή τις ἄφατον ἡμῖν καὶ ἀσύγγνωστον προαναφωνοῦσα τὴν τιμωρίαν ἐπὶ γὰρ τῶν οὐκέτι δυναμένων διαφυγεῖν τὴν μέλλουσαν κόλασιν τοῦτο τὸ ἐπίρρημα κεῖται ἐν ταῖς γραφαῖς.

3. Καὶ πάλιν ἔτερος προφήτης ἐγκαλῶν τοῖς Ἰουδαίοις ἔλεγεν· «Ἐποτίσατε τοὺς ἡγιασμένους οἶνον. » Εἰ δὲ τοὺς Ναζιραίους οἶνον ποτίζων τοσαύτην ὑποστήσεται τιμωρίαν, ὁ τὴν θολερὰν ἀνατροπὴν ἐκχέων εἰς τὰς τῶν ἀφελεστέρων ψυχὰς τίνος οὐκ ἔσται κολάσεως ἄξιος ; Εἰ μέρος μικρὸν τῆς κατὰ νόμον ἀσκήσεως ὑποτεμνόμενός τις ἀπαραίτητον ἔχει τὴν κόλασιν, ὁ τὴν ἀγιωσύνην αὐτὴν ὁλόκληρον διασύρων, τίνα ὑφέξει δίκην ; « Ἐάν τις σκανδαλίση, φησίν, ἕνα τῶν μικρῶν τούτων, συμφέρει αὐτῷ ἵνα μύλος ὀνικὸς κρεμασθῆ περὶ τὸν τράχηλον αὐτοῦ καὶ καταποντισθῆ εἰς τὴν θάλασσαν. » Τί οὖν λέξουσιν οἱ διὰ τῶν ἡημάτων τούτων οὐχ ἕνα μικρὸν ἀλλὰ πολλοὺς σκανδαλίζοντες ; "Οπου γὰρ ὁ τὸν ἀδελφὸν καλῶν μωρὸν ὀρθὴν ἐπὶ τὸ τῆς γεέννης ἀπαχθήσεται πῦρ, ὁ τὴν ἰσάγγελον ταύτην διαβάλλων πολιτείαν πόσην ὀργὴν ἐπισπάσεται κατὰ τῆς ἑαυτοῦ κεφαλῆς ;

4. Κατελέλασέ ποτε τοῦ Μωϋσέως ἡ Μαριὰμ οὐχ οὕτως

18 λυμικά $G \parallel 22$ ἄφατος $GP \parallel$ καὶ om $GP \parallel$ ἡμῖν post ἀσόγγνωστον coil $GP \parallel 28$ Ναζωραίους $v \parallel 33$ σκανδαλίζη $M v \parallel 35$ περὶ XAM v : ἐπὶ P παρὰ $G \parallel 38$ ὀρθὴν GM v : om XA ὅρθιος $P \parallel$ τὸ om $R \parallel 41$ κατελάλησέ : κατεγέλασέ $XAM v \parallel$ Μαριὰμ v : Μαρία codd (sed cf xxii, 2)

la Justice. Voilà ce qu'Isaïe proclamait à l'adresse de ceux qui portent en eux des jugements dépravés. 2. Écoute encore ce que dit un autre prophète à l'adresse des gens qui profèrent contre autrui ces paroles pestiférées; il commence par la même exclamation: « Malheur à celui qui fait boire son prochain en lui versant du poison¹!» Le mot « malheur » n'est pas une simple façon de parler, mais une menace qui annonce pour nous un supplice indicible et impitoyable; car c'est à propos de ceux qui ne peuvent plus détourner de leur tête le châtiment imminent que cette expression est employée dans les Écritures.

3. Et un autre prophète a dit encore, en s'en prenant aux Juiss: « Vous avez fait boire du vin aux hommes consacrés². » Si faire boire du vin aux Naziréens entraîne un tel supplice, quel châtiment méritera celui qui verse le poison dans les âmes des simples ? Si, pour écorner à peine l'observance de la Loi, on subit un châtiment inexorable, à quelle sanction doit-il s'attendre, celui qui met en pièces intégralement la sainteté elle-même? « Celui qui scandalisera un de ces petits, nous est-il dit, mieux vaudrait pour lui qu'on lui suspendît une meule à âne autour du cou et qu'on le précipitât dans la mer³!» Que diront alors ceux qui par les propos en question scandalisent non un seul de ces petits, mais un grand nombre? Si traiter son frère d'insensé doit conduire tout droit au feu de la géhenne, l'homme qui calomnie cette règle de vie égale à celle des anges, quelle colère va-t-il attirer sur sa tête?

4. Un jour, Miryam parla contre Moïse4, non comme vous

pas se couper les cheveux, de ne pas boire de liqueur fermentée, de ne pas contracter d'impuretés légales; d'autres étaient voués à un naziréat permanent, comme Samson (Jud. 13, 5-7), Samuel (I Sam. 1, 11), Jean-Baptiste (Lc 1, 15). Cf. Act. 18, 18, et 21, 23.

3. Matth. 18, 6.

4. L'épisode de la jalousie de Miryam et d'Aaron est conté au chapitre 12, 1 des *Nombres*; Yahweh punit sévèrement Miryam pour ses paroles, elle devint lépreuse et fut séquestrée sept jours hors du camp.

^{1.} Hab. 2, 15, du moins selon la leçon des LXX; le texte hébreu porte: « Malheur à qui fait boire ses voisins, à qui verse son poison jusqu'à les enivrer, afin de jeter un regard sur leur nudité. »

^{2.} Amos 2, 12. Les Naziréens étaient des ascètes pratiquant un genre de vie austère; certains faisaient vœu, pour un temps, de ne

ώς τῆς παρθενίας νῦν ὑμεῖς ἀλλὰ πολλῷ ἔλαττον καὶ ἐπιεικέστερον. Οὐ γὰρ διέσυρε τὸν ἄνδρα οὐδὲ ἐχλεύασε τὴν ἀρετὴν τὴν τοῦ μακαρίου τότε ἐκείνου, ἀλλὰ καὶ ἐθαύμασε σφόδρα τοσοῦτον δὲ εἶπε μόνον ὅτι καὶ αὐτὴ τῶν αὐτῶν ἀπέλαυσεν ὥσπερ ἐκεῖνος. 'Αλλ' ὅμως οὕτως ἐξεκαλέσατο τοῦ Θεοῦ τὴν ὀργὴν ὡς οὐδὲ αὐτοῦ ἐκείνου τοῦ δοκοῦντος ὑβρίσθαι πολλὰ παρακαλοῦντος γενέσθαι τι πλέον ἀλλὰ καὶ περαιτέρω τῆς ἐκείνου γνώμης ἐπιταθῆναι τὴν τιμωρίαν αὐτῆ.

κβ΄ "Ότι χρησίμως οἱ ἐπὶ Ἐλισσαίου παίδες ἀπώλοντο.

1. Καὶ τί λέγω Μαριάμ; Οἱ γὰρ παῖδες ἐκεῖνοι οἱ περὶ τὴν Βηθλεὲμ παίζοντες ἵνα πρὸς τὸν Ἐλισσαῖον τοῦτο μόνον εἴπωσιν' « ᾿Ανάβαινε, φαλακρέ », οὕτω παρώξυναν τὸν Θεὸν ὡς ἄμα τῷ λόγῳ τοὑτῳ ἄρκους αὐτῶν ἐπαφεῖναι τῷ πλήθει καὶ γὰρ τεσσαράκοντα δύο ῆσαν, καὶ πάντες ἄρδην ὑπὸ τῶν θηρίων ἐσπαράττοντο τότε ἐκείνων. Καὶ οὕτε ἡλικία οὕτε τὸ πλῆθος οὕτε τὸ γελῶντας εἰπεῖν προέστη τῶν μειρακίων, καὶ μάλα εἰκότως. Εἰ γὰρ μέλλοιεν οἱ τοὺς τοσούτους ἀναδεχόμενοι πόνους καὶ παρὰ παίδων καὶ παρὰ ἀνδρῶν διασύρεσθαι, τίς τῶν ἀσθενεστέρων αἰρήσεται πόνους ἀναδέξασθαι γέλωτας ἔχοντας καὶ χλευασίαν; Τίς δὲ τῶν πολλῶν ζηλώσει τὴν ἀρετὴν οὕτω καταγέλαστον αὐτὴν οὖσαν ὁρῶν; 2. Εἰ γὰρ νῦν πάντων αὐτὴν πανταχοῦ θαυμαζόντων όρῶν ; τῶν μετιόντων μόνον ἀλλὰ καὶ τῶν ἐκπεπτωκότων αὐτῆς ὅμως ὁκνοῦσι καὶ ἀναδύονται πρὸς τοὺς ἱδρῶτας ἐκείνους

44-45 σφόδρα έθαύμασε GPM v

XXII, 5 άρκτους v (at recte άρκους forma in LXX usitata) \parallel 7 έκείνων GPXA : έκεῖνοι M v \parallel 14 θαυμαζόντων πανταχοῦ ante corr P

le faites à présent de la virginité, mais en termes beaucoup moins graves et plus modérés. Loin de se moquer de Moïse et de railler la vertu de ce bienheureux, elle avait pour lui une vive admiration; elle lui dit seulement qu'elle aussi jouissait des mêmes privilèges que lui. Et cependant elle attira sur elle la colère de Dieu au point que même les prières ferventes de celui qu'on jugeait offensé ne purent rien obtenir en sa faveur, mais que le châtiment de Miryam se prolongea bien au delà de ce qu'il attendait.

XXII. La destruction des enfants du temps d'Élisée a été utile.

1. Pourquoi parler de Miryam ? Ces enfants qui jouaient aux portes de Bethléem, pour avoir dit simplement à Élisée « Monte, chauve ! », excitèrent la colère de Dieu, au point qu'il lâcha, au moment même où ils parlaient, des ours sur leur groupe — ils étaient quarante-deux — et tous jusqu'au dernier furent mis en pièces par ces animaux2. Ni leur jeunesse, ni leur nombre, ni le fait qu'ils plaisantaient ne protégèrent ces jeunes gens, et c'était tout à fait mérité. Car si les hommes qui se chargent de si grandes entreprises devaient servir de cible aux enfants et aux hommes, quelle âme moins bien trempée choisira de se charger d'entreprises pavées de rires et de moqueries ? Quel chrétien ordinaire mettra son zèle à promouvoir la vertu, s'il la voit ainsi tournée en ridicule ? 2. Aujourd'hui en effet, alors que le monde entier admire la virginité, non seulement ceux qui la pratiquent, mais ceux qui sont déchus de cet état3, si beaucoup d'hommes hésitent cependant et reculent à la pensée de ces efforts épuisants qu'elle exige, qui donc

deux lettres après sa chute, c'est-à-dire à la suite de son renoncement à la vie ascétique. — Sur les vierges « tombées », voir Introduction, p. 45, n. 4.

^{1.} Cf. Nombr. 12, 2 : « Est-ce seulement par Moïse que Yahweh a parlé ? N'a-t-il pas parlé aussi par nous ? »

^{2.} II Rois 2, 23.

^{3.} Sans doute est-il fait ici allusion à Théodore, à qui Jean a adressé

πολλοί, τίς ἂν αὐτῆς ἐπιλαβέσθαι ταχέως ἠθέλησεν εἰ πρὸς τῷ μὴ θαυμάζεσθαι καὶ διαβαλλομένην ἑώρα παρὰ πάντων ἀνθρώπων; Οἱ μὲν γὰρ ἰσχυροὶ λίαν καὶ πρὸς τὸν οὐρανὸν ἤδη μεταστάντες οὐδὲν δέονται τῆς ἀπὸ τῶν πολλῶν παρα-549 Μ. μυθίας ἀλλ' ἀρκεῖ πρὸς πᾶσαν παραμυθίαν αὐτοῖς ὁ παρὰ τοῦ Θεοῦ ἔπαινος. Οἱ δὲ ἀσθενέστερον διακείμενοι καὶ ἄρτι πρὸς τὸ πρᾶγμα χειραγωγούμενοι οὐ μικρὰν καὶ ἀπὸ τῆς τῶν πολλῶν δόξης δυνάμεως προσθήκην λαμβάνουσιν, ἕως ἂν δεῖσθαι ταύτης τῆς χειραγωγίας καταστήσωσιν ἑαυτούς.
3. Οὐκ ἐκείνων δὲ μόνων ἔνεκεν ἀλλὰ καὶ τῆς τῶν χλευαζόντων αὐτῶν σωτηρίας τοῦτο γίνεται ὥστε μὴ περαιτέρω προελθεῖν τῆς κακίας αὐτούς τῷ μηδεμίαν ὑπὲρ τῶν προτέρων δοῦναι δίκην.

'Αλλά μεταξύ με ταῦτα λέγοντα καὶ ἡ τῶν κατὰ τὸν 'Ηλίαν γενομένων εἰσῆλθε μνήμη. "Οπερ γὰρ οἱ παῖδες παρὰ τῶν ἄρκων ἔπασχον διὰ τὸν 'Ελισσαῖον, τοῦτο διὰ τὸν τούτου διδάσκαλον ὑπὸ πυρὸς ἄνωθεν ἀφθέντος δὶς πεντήκοντα ἄνδρες ἄμα τοῖς προεστῶσιν αὐτῶν ὑπέμενον. 'Επειδὴ γὰρ κἀκεῖνοι μετὰ πολλῆς τῆς εἰρωνείας προσελθόντες ἐκάλουν τὸν δίκαιον καὶ καταβαίνειν ἐκέλευον πρὸς αὐτούς, ἀντ' ἐκείνου πῦρ κατελθὸν ἄπαντας αὐτούς κατέφαγε τῶν θηρίων οὐχ ἦττον ἐκείνων.

4. Ταῦτ' οὖν ἐννοήσαντες, ἄπαντες ὑμεῖς οἱ τῆς παρθενίας ἐχθροί, ἐπίθεσθέ ποτε τῷ στόματι ὑμῶν θύραν καὶ μοχλὸν ἴνα μὴ καὶ ὑμεῖς ἄρξησθε λέγειν κατὰ τὴν ἡμέραν τῆς κρίσεως τοὺς ἀπὸ τῆς παρθενίας ἐκεῖ λάμποντας ὁρῶντες· « Οὖτοι ἤσαν οὖς εἴχομέν ποτε εἰς γέλωτα καὶ εἰς παραβολὴν ὀνειδισμοῦ· ἡμεῖς οἱ ἄφρονες τὸν βίον αὐτῶν ἐλογισάμεθα μανίαν καὶ τὴν τελευτὴν αὐτῶν ἄτιμον. Πῶς κατελογίσθησαν ἐν υἱοῖς Θεοῦ καὶ ἐν ἀγίοις ὁ κλῆρος αὐτῶν ἐστιν; "Αρα ἐπλανή-

20-21 παραμυθίας : βοηθείας GP παραμυθίας in ras X \parallel 26 έαυτούς : αὐτούς v \parallel 32 παρὰ : ὑπὸ XAM v \parallel 33 ἄρχτων v (cf xxii, 5) \parallel 36 τῆς om P v et ante corr G (sed corr G^2) \parallel 39 οὐχ ἤττον post ἐχείνων coll XAM v \parallel 40 ταῦτα GPA \parallel ὑμεῖς $\{\bar{\gamma}\}$ suprascr) P \parallel 47 ἐστιν om GP

consentirait sans peine à l'embrasser si, loin d'être un objet d'admiration, on la voyait en butte aux calomnies universelles ? Les hommes assez forts, qui déjà se sont transportés dans les cieux, n'ont pas besoin de l'encouragement de la multitude, il leur suffit, pour tout encouragement, de la louange de Dieu; mais les êtres plus faibles, qui viennent juste d'être introduits dans cet état de vie, trouvent dans l'opinion publique un puissant adjuvant, jusqu'à ce qu'une instruction complète leur permette peu à peu de se passer de cette assistance. 3. Et ce n'est pas seulement à cause de ces faibles, mais aussi pour le salut des contempteurs de la virginité que de tels événements se produisent: ils ne pourront ainsi s'avancer plus loin dans la voie du mal en se fondant sur l'impunité de leurs premières fautes.

Mais, au moment où je prononce ces mots, me revient aussi en mémoire l'histoire d'Élie. Le sort que les ours firent subir aux enfants à cause d'Élisée, ce sort fut infligé, à cause de son maître Élie, par le feu du ciel, à deux troupes de cinquante hommes ainsi qu'à leurs chefs. Ces hommes, avec une grande insolence, étaient venus trouver Élie et, interpellant le Juste, lui avaient intimé l'ordre de descendre vers eux; au lieu de cela le feu du Ciel fondit sur eux et les dévora tous, comme les bêtes sauvages l'avaient fait des enfants¹.

4. Réfléchissez à cela, vous tous, les ennemis de la virginité, placez une porte et une barre à votre bouche², de peur que vous aussi vous ne vous mettiez à dire, au jour du Jugement, en portant vos regards sur ceux que la virginité rend là-haut resplendissants de lumière : « Voilà donc ceux qui autrefois étaient l'objet de nos moqueries et le but de nos outrages! Insensés! Nous regardions leur vie comme une folie et leur fin comme une honte. Comment ont-ils été comptés parmi les fils de Dieu? Comment partagent-ils le

^{1.} II Rois 1, 9.

^{2.} L'expression se rencontre plusieurs fois avec des variantes dans l'Ancien Testament, cf. Sag. Sir. 22, 25; Ps. 140, 3.

θημεν ἀπό όδοῦ ἀληθείας καὶ τὸ τῆς δικαιοσύνης φῶς οὐκ ἐπέλαμψεν ἡμῖν. » ᾿Αλλὰ τί κέρδος τῶν ῥημάτων τούτων τῆς μετανοίας ἐκνενευρισμένης ὑπὸ τοῦ καιροῦ τότε ;

κγ΄ Διὰ τί οἱ τὰ αὐτὰ ἁμαρτάνοντες οὐ τὰ αὐτὰ κολάζονται.

'Αλλ' ἴσως ἐρεῖ τις ὑμῶν· οὐδεὶς οὖν μετ' ἐκείνους τοὺς καιροὺς ἐκακηγόρησεν ἀγίους ἄνδρας; Πολλοὶ καὶ πολλαχοῦ γῆς. Πῶς οὖν τὴν αὐτὴν δίκην οὐκ ἔδοσαν; φησίν. "Εδοσαν μὲν καὶ τοὑτων ἴσμεν πολλούς. Εἰ δὲ ἔνιοι καὶ διέφυγον ἀλλ' οὐκ εἰς τέλος διαφεύξονται. Κατὰ γὰρ τὸν μακάριον Παῦλον, « Τινῶν αὶ ἀμαρτίαι πρόδηλοί εἰσι προάγουσαι εἰς κρίσιν, τισὶ δὲ καὶ ἐπακολουθοῦσι. » Καὶ καθάπερ οἱ νομοθέται τῶν ἀδικούντων τὰς τιμωρίας ἐν γράμμασι θέντες ἀφῆκαν, οὕτω καὶ ὁ κύριος ἡμῶν Ἰησοῦς Χριστὸς ἔνα καὶ δεύτερον τῶν ἡμαρτηκότων κολάσας καὶ ὥσπερ ἐν στήλη χαλκῆ καὶ γράμμασι τὰς ἐκείνων καταθέμενος τιμωρίας διὰ τῶν ἐκείνοις συμβάντων ἄπασι διαλέγεται λέγων ὅτι κᾶν ἐν τῷ παρόντι καιρῷ τιμωρίαν μὴ δῶσι τὴν αὐτὴν οἱ τὰ αὐτὰ τολμῶντες τοῖς δεδωκόσι κατὰ τὸν μέλλοντα καιρὸν χαλεπωτέραν ὑποστήσονται κόλασιν.

κδ΄ "Ότι τοὺς ἁμαρτάνοντας καὶ μὴ κολαζομένους οὐχὶ θαρρεῖν ἀλλὰ δεδοικέναι διὰ τοῦτο μᾶλλον χρή.

1. "Ωστε όταν άμετρα άμαρτάνοντες μηδέν πάσχωμεν κακόν, μὴ θαρρῶμεν ἀλλὰ διὰ τοῦτο μᾶλλον φοβώμεθα. Κἂν

XXIII, 3 ἄνδρας ἀγίους GP \parallel 4 ἕδωσαν (bis) G \parallel 9 ούτως GP \parallel 10 καὶ om GP

XXIV, 2 διὰ τοῦτο GPX : τοῦτο Α καὶ Μ \parallel 3 ἄμετρα : πολλὰ GPXA

sort des saints? Nous avons donc erré, loin du chemin de vérité et la lumière de la justice n'a pas brillé pour nous¹. » Mais à quoi bon ces mots, puisque le repentir aura perdu, alors, dans ces circonstances, toute son efficacité?

XXIII. Pourquoi les mêmes fautes n'attirent pas les mêmes châtiments.

Mais l'un de vous dira peut-être : personne donc, après ces temps-là n'a insulté de saints personnages ? - Beaucoup l'ont fait et en plusieurs points de la terre. - Pourquoi n'ont-ils pas subi le même châtiment? -- Ils l'ont subi et nous en connaissons un bon nombre. Si quelques-uns v ont échappé, ils ne l'éviteront pas toujours. Comme le dit en effet le bienheureux Paul : « Il est des gens dont les fautes sont manifestes, même avant le Jugement, mais pour d'autres aussi elles ne se découvrent qu'après2. » De même que les législateurs ont laissé consignées par écrit les punitions frappant les coupables, de même aussi Notre Seigneur Jésus-Christ, en châtiant un ou deux pécheurs, grave pour ainsi dire avec des lettres sur une stèle de bronze³ leurs supplices et, par l'exemple de leur malheur, s'adresse à tous les hommes; même si pour le présent, leur dit-il, des coupables échappent au supplice qui, ailleurs, sanctionne la même faute, dans le temps à venir, plus rigoureux sera leur châtiment.

XXIV. Les pécheurs, même s'ils demeurent impunis, ne doivent pas pour autant éprouver de l'assurance, mais plutôt en ressentir de la crainte.

1. Aussi, lorsque des péchés extrêmement graves ne nous attirent aucun dommage, n'y puisons pas de l'assurance, mais plutôt un sujet de crainte. Car si nous ne sommes pas

^{1.} Cf. Sag. 5, 4.

^{2.} I Tim. 5, 24.

^{3.} Allusion aux lois consignées dans l'Antiquité sur des stèles.

5 γὰρ ἐνταῦθα μὴ κριθῶμεν ὑπὸ τοῦ Θεοῦ, ἐκεῖ σύν τῷ κόσμῳ κατακριθησόμεθα. Καὶ αὕτη πάλιν οὐκ ἐμὴ ἡ ἀπόφασις ἀλλὰ τοῦ λαλοῦντος ἐν τῷ Παύλω Χριστοῦ. Τοῖς γὰρ τῷν μυστηρίων άναξίως μεταλαμβάνουσι διαλεγόμενός φησι « Διά τοῦτο ἐν ὑμῖν πολλοὶ ἀσθενεῖς καὶ ἄρρωστοι καὶ κοιμῶνται ίκανοί. Εί γαο έαυτούς διεκρίνομεν, ούκ αν έκρινόμεθα νῦν δὲ κρινόμενοι ὑπὸ χυρίου παιδευόμεθα, ἴνα μὴ σύν τῷ κόσμῳ κατακριθώμεν. » Είσὶ μὲν γὰρ οἱ τῆς ἐνταῦθα μόνον ἐπιτιμήσεως δεόμενοι, όταν αὐτῶν σύμμετρα ἢ τὰ ἁμαρτήματα καὶ κολασθέντες μηκέτι πάλιν πρός τὰ πρότερα άνατρέχωσι τὸν 15 ἐπὶ τὸν ἔμετον ἐπιστρέψαντα κύνα μιμούμενοι. Εἰσὶ δὲ οἱ διὰ τὴν ὑπερβολὴν τῆς κακίας καὶ ἐνταῦθα καὶ ἐκεῖ τιννύντες 550 Μ. δίκην έτεροι δὲ μόνον ἐκεῖ τὴν τιμωρίαν ὑποστήσονται διὰ τὸ πάντων γαλεπώτερα είργάσθαι μή άξιωθέντες μετά άνθρώπων μαστιγωθήναι. « Καὶ μετὰ ἀνθρώπων », γάρ φησιν, « οὐ μαστιγωθήσονται » ώς τηρούμενοι μετά δαιμόνων κολάζεσθαι. « Πορεύεσθε », γάρ φησιν, « ἀπ' ἐμοῦ εἰς τὸ σκότος τὸ ἐξώτερον τὸ ἡτοιμασμένον τῷ διαβόλῳ καὶ τοῖς ἀγγέλοις αύτοῦ. »

2. Πολλοὶ τὴν ἱερωσύνην ἥρπασαν χρήμασιν ἀλλ' οὐκ ²⁵ ἔσχον τὸν ἐλέγχοντα οὐδὲ ἤκουσαν ἃ Σίμων ἤκουσε παρὰ τοῦ Πέτρου τότε. 'Αλλ' οὐ διὰ τοῦτο διέφυγον ἀλλὰ πολλῷ χαλεπωτέραν ὑποστήσονται δίκην τῆς ἐνθάδε ὀφειλομένης ὅτι

8 ἀναξίως ante τῶν μυστηρίων coll GP \parallel 16 καὶ ἐκεῖ : κάκεῖ G \parallel 17 μόνον : πᾶσαν GP \parallel 17-22 διὰ τὸ ... ἀγγέλοις αὐτοῦ om M et Roe \parallel 19 οὐ om X \parallel 21 πορεύεσθε : ἀπέλθετε P \parallel 24 ἤρπασαν XAM v : ἤρξαν GP \parallel 25 ἀ : ὅπερ ὁ μάγος XAM v

jugés par Dieu ici-bas, nous serons condamnés là-haut avec le monde. Et là encore ce n'est pas moi qui l'affirme, mais le Christ qui parle par la bouche de Paul; s'adressant à ceux qui prennent part aux sacrements sans en être dignes, il dit : « C'est pour cela que beaucoup parmi vous sont débiles et malades, et qu'un bon nombre sont endormis dans la mort. Si nous nous discernions nous-mêmes, nous ne serions pas jugés; mais quand nous sommes jugés, nous sommes corrigés par le Seigneur afin de n'être pas condamnés avec ce monde¹. » Il est des hommes qui n'ont besoin de sanction qu'ici-bas, lorsque leurs péchés restent dans des limites raisonnables et qu'après le châtiment ils ne retombent plus dans leurs premières fautes, en imitant le chien qui retourne à son vomissement². Il en est aussi dont la méchanceté dépasse à ce point les bornes qu'ils en sont punis dans ce monde et dans l'autre; d'autres encore ne subiront que là-haut le châtiment, car ils ont commis les plus graves des fautes et ne sont point jugés dignes d'être frappés avec les hommes. « Ils ne seront point frappés avec les hommes³ », dit le prophète, car ils sont réservés à partager le châtiment des démons. « Allez-vous-en loin de moi, dit le Seigneur, dans les ténèbres extérieures qui ont été préparées pour le diable et pour ses anges. »

2. Beaucoup ont ravi le sacerdoce à prix d'argent sans que personne le leur reprochât, sans entendre les paroles que Simon (le Magicien) entendit alors de la bouche de Pierre⁴. Mais ils n'ont pas pour autant échappé au châtiment; au contraire, ils en subiront un bien plus sévère que celui qu'ils auraient dû affronter en ce monde, parce que l'exemple

^{1.} I Cor. 11, 30. Les μυστήρια sont les sacrements et, plus particulièrement, l'eucharistie ; il s'agit des chrétiens qui « mangent le pain et boivent le calice du Seigneur sans en être dignes ». Paul recommande de ne participer à l'Eucharistie qu'en état de bonne conscience. — L'interprétation du mot παιδευόμεθα, que Jean Chrysostome semble prendre ici dans le sens de τιμωρούμεθα (nous sommes châtiés), est peu exacte ; il s'agit en fait des corrections infligées à l'enfant pour son éducation et destinées à le redresser.

^{2.} II Pierre 2, 22. Sur les images dans les Épîtres de Pierre, cf. H. Musurillo, Symbolism and the christian imagination, Baltimore 1962, p. 26.

^{3.} Ps. 72, 5. Pour les « ténèbres extérieures », cf. Matth. 8, 12 et 25, 41.

^{4.} Act. 8, 20 : « Pierre lui dit : Périsse ton argent avec toi, puisque tu as pensé acquérir le don de Dieu à prix d'argent. »

μηδε έχ τοῦ παραδείγματος ἐσωφρονίσθησαν. Πολλοὶ τὰ τοῦ Κορὲ ἐτόλμησαν ἀλλ' οὐκ ἔπαθον τὰ τοῦ Κορέ, ἀλλὰ πείσονται ύστερον ἐπὶ μείζονι τῆ ζημία. Πολλοί τὴν τοῦ Φαραώ ζηλώσαντες ἀσέβειαν οὐ κατεποντίσθησαν ώσπερ ἐκεῖνος, ἀλλὰ μένει τὸ τῆς γεέννης αὐτούς πέλαγος. Οὐδὲ γὰρ οἱ τούς άδελφούς ἀποκαλούντες μωρούς ήδη την δίκην έδωκαν έκεῖ γάρ αὐτοῖς ἡ κόλασις τεταμίευται. 3. Μὴ τοίνυν τὰς ἀποφάσεις τοῦ Θεοῦ ρήματα εἶναι νομίζετε μόνον. Διὰ τοῦτο γὰρ καὶ ένίας αὐτῶν ἐπὶ τὸ ἔργον προήγαγεν, οἶον ἐπὶ τῆς Σαπφείρας. έπὶ τοῦ ταύτης ἀνδρός, ἐπὶ τοῦ Χαρμί, ἐπὶ τοῦ ᾿Ααρών, καὶ έφ' έτέρων δὲ πολλῶν, ἵνα οἱ τοῖς λόγοις ἀπιστοῦντες αὐτοῦ την ἀπὸ τῶν πραγμάτων πίστιν δυσωπηθέντες παύσωνται 40 λοιπόν απατώντες έαυτούς ώς ού δώσοντες δίκην καὶ μαθώσιν ότι τοῦ Θεοῦ τὸ γρηστὸν ἐν τῷ διδόναι προθεσμίαν τοῖς άμαρτάνουσιν, ούκ εν τῷ μηδ' ὅλως κολάζειν τοὺς ἐπιμένοντας τοῖς ἁμαρτήμασίν ἐστιν.

4. Ένῆν μὲν οὖν καὶ πλείονα λέγειν δεικνύντας ὅσον
έαυτοῖς συνάγουσι πῦρ οἱ τὸ τῆς παρθενίας ἐξευτελίζοντες
καλόν. ᾿Αλλὰ τοῖς μὲν σωφρονοῦσιν ἀρκεῖ καὶ ταῦτα, τοὺς δὲ
ἀδιορθώτως ἔχοντας καὶ μαινομένους οὐδὲ πολλῷ τούτων
πλείονα τῆς μανίας αὐτοὺς ἀποστῆσαι δυνήσεται. Διὸ τοῦτο
τὸ μέρος ἀφέντες τοῦ λόγου πρὸς τοὺς σωφρονοῦντας αὐτὸν
ὅπαντα τρέψωμεν, πάλιν ἐπὶ τὸν μακάριον Παῦλον ἐπανελθόντες. «Περὶ δὲ ὧν ἐγράψατέ μοι », φησί, « καλὸν ἀνθρώπω
γυναικὸς μὴ ἄπτεσθαι. » Αἰσχυνέσθωσαν ἀμφότεροι νῦν καὶ

37 ἐπὶ τοῦ ταύτης ἀνδρός om XAM v \parallel 44 ἐνῆν om et punctum ante ἐστιν posuit G

même ne les a pas instruits. Beaucoup ont égalé l'audace de Koré¹ et n'ont pas eu le sort de Koré, mais ils le subiront plus tard et leur peine sera plus grave. Beaucoup ont imité l'impiété du Pharaon² et n'ont pas été submergés comme lui, mais l'océan de la géhenne les attend. Ceux-là non plus qui traitent leurs frères d'insensés n'ont pas encore été punis : c'est dans l'autre monde que le châtiment leur est réservé. 3. Aussi, ne croyez pas que les sentences de Dieu ne sont que des mots. C'est pour cela qu'il en a mis quelques-unes à exécution — par exemple dans le cas de Sapphire³, de son mari, dans le cas de Charmi, d'Aaron et de tant d'autres — : pour que ceux qui ne croiraient pas à sa parole y ajoutent foi, confondus par les faits, cessant désormais de se leurrer eux-mêmes et de s'imaginer à l'abri du châtiment; c'est aussi pour qu'ils apprennent que la bonté de Dieu consiste à donner aux pécheurs un délai4 et non à accorder l'impunité totale à l'obstination dans la faute.

4. Il nous serait possible, bien sûr, de montrer plus longuement encore quel feu se préparent ceux qui méprisent la beauté de la virginité. Mais pour les hommes raisonnables j'en ai assez dit; quant aux incorrigibles et aux insensés, même de plus longs discours ne pourront les détourner de leur folie. Aussi terminerons-nous ici cette partie de notre traité, que nous allons adresser désormais tout entier aux hommes raisonnables, reprenant une fois de plus le mot du bienheureux Paul: « Quant aux choses que vous m'avez écrites, dit-il, il est bon pour l'homme de ne pas toucher à la femme⁵.» Que rougissent de honte maintenant tout à la fois

^{1.} Sur la révolte de Koré, cf. Nombr. 16, 1, et sur son châtiment, cf. Nombr. 16, 31 : « Le sol se fendit, la terre ouvrit sa bouche et les engloutit eux et leur famille avec tous les gens de Koré et tous leurs biens. »

^{2.} Sur le Pharaon, ses crimes et son châtiment, cf. Ex. 14, 28.

^{3.} L'épisode de Sapphire et de son mari Ananie punis de mort pour

leur mensonge est conté dans Act. 5, 1-11. — Pour Charmi, cf. Jos. 7, 18. — Pour Aaron, peut-être s'agit-il de la jalousie d'Aaron, cf. Nombr. 12, 1-8.

^{4.} C'est-à-dire pour leur donner le temps de s'amender ou de se repentir.

^{5.} I Cor. 7, 1.

οί τὸν γάμον κακίζοντες καὶ οἱ παρὰ τὴν ἀξίαν αὐτὸν ἐπαίροντες. ᾿Αμφοτέρους γὰρ ὁ μακάριος ἐπιστομίζει Παῦλος καὶ ⁵⁵ διὰ τούτων καὶ διὰ τῶν ἐφεξῆς κειμένων.

κε' "Ότι τοῖς ἀσθενοῦσιν ἀναγκαῖον ὁ γάμος.

Καλὸν ὁ γάμος ὅτι ἐν σωφροσύνη τὸν ἄνδρα διατηρεῖ καὶ οὐκ ἀφίησιν εἰς πορνείαν κατακυλισθέντα ἀποθανεῖν. Μὴ τοίνυν αὐτὸν διαβάλης. Πολὺ γὰρ ἔχει τὸ κέρδος οὐκ ἐῶν τὰ μέλη τοῦ Χριστοῦ μέλη γενέσθαι πόρνης, οὐ συγχωρῶν τὸν ἄγιον ναὸν γίνεσθαι βέβηλον καὶ ἀκάθαρτον. Διὰ τοῦτο καλὸν ὅτι βαστάζει καὶ ἀνορθοῖ τὸν καταπίπτειν μέλλοντα. ᾿Αλλὰ τί τοῦτο πρὸς τὸν ἑστῶτα, πρὸς τὸν οὐ δεόμενον τῆς ἀπ᾽ αὐτοῦ βοηθείας; Ἐνταῦθα γὰρ οὐκέτι χρήσιμον τὸ πρᾶγμα οὐδὲ ἀναγκαῖόν ἐστιν ἀλλὰ καὶ ἐμπόδιον ἀρετῆς οὐ μόνον τῷ πολλὰ τιθέναι κωλύματα ἀλλὰ καὶ τῷ τὸ πλέον τῶν ἐγκωμίων ὑποτέμνεσθαι μέρος.

κς' "Ότι τὰ μέγιστα ἀδικεῖ ἐαυτὸν ὁ δυνάμενος παρθενεύειν καὶ γαμῶν.

Τον γάρ δυνάμενον γυμνόν μάχεσθαι καὶ νικᾶν ὁ περιφράττων ὅπλοις οὐ μόνον οὐκ ὤνησεν ἀλλὰ καὶ τὴν ἐσχάτην ⁵ ἀδικίαν ἡδίκησε τοῦ θαύματος ἀποστερήσας αὐτὸν καὶ τῶν λαμπρῶν στεφάνων. Οὐ γὰρ εἴασεν αὐτοῦ ἄπασαν φανῆναι τὴν ἰσχύν οὐδὲ σφόδρα περιβόητον αὐτοῦ γενέσθαι τὸ τρόπαιον. Ἐπὶ δὲ τοῦ γάμου καὶ μείζων ἡ ζημία οὐ γὰρ

ΧΧV, 1 ἀναγκαῖος Μ

XXVI, 6 απασαν αὐτοῦ GP

ceux qui dénigrent le mariage et ceux qui l'exaltent plus qu'il ne le mérite, car à tous deux le bienheureux Paul impose silence par ces paroles et aussi par celles qui suivent.

XXV. Le mariage est nécessaire aux faibles.

Le mariage est beau, parce qu'il maintient l'homme dans la chasteté et l'empêche de rouler dans l'abîme de la fornication et d'y périr. Il ne faut donc pas en dire du mal : grande est son utilité, car il ne laisse pas les membres du Christ devenir les membres d'une prostituée¹, et ne permet pas que le temple saint² soit profané et souillé. Il est beau, parce qu'il soutient et redresse celui qui est sur le point de tomber. Mais en quoi cela concerne-t-il celui qui est debout, celui qui n'a pas besoin de son aide ? En ce cas, en effet, il cesse d'être utile et nécessaire; au contraire, il est même une gêne pour la vertu, car non seulement il lui suscite nombre d'obstacles, mais encore il lui dérobe la majeure partie des éloges qu'elle mérite.

XXVI. Il se fait le plus grand tort celui qui, capable d'observer la virginité, se marie.

Couvrir d'armes l'homme qui peut combattre et vaincre le corps nu³ n'est pas lui rendre service, mais lui causer le plus grave des préjudices en le privant de l'admiration et des brillantes couronnes qu'il eût méritées. Car on ne permet pas à sa vigueur de se révéler tout entière et son trophée perd son plus bel éclat. Dans le cas du mariage

^{1.} I Cor. 6-15.

^{2.} L'expression ναὸς ἄγιος est dans S. Paul, I Cor. 3, 17; 6, 19

Éphés. 2, 21, etc...: « Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint-Esprit qui est en vous ? » (I Cor. 6, 19).

^{3.} La comparaison, empruntée aux exercices athlétiques, se poursuit tout au long du paragraphe.

δόξης μόνον τῆς παρὰ τῶν πολλῶν ἀλλὰ καὶ μισθῶν ἀποστερεῖ τῶν τῆ παρθένω κειμένων. Διὰ ταῦτα « Καλὸν ἀνθρώπω γυναικὸς μὴ ἄπτεσθαι.» Τί οὖν ἄπτεσθαι συγχωρεῖς; « Διὰ δὲ τὰς πορνείας ἔκαστος τὴν ἑαυτοῦ γυναῖκα ἐχέτω. » Φοβοῦμαί σε, φησίν, εἰς τὸ τῆς παρθενίας ὕψος ἀναγαγεῖν μὴ καταπέσης εἰς τὸ τῆς πορνείας βάραθρον. Οὕπω σοι κοῦφον γέγονε τὸ πτερὸν ἵνα πρὸς ἐκείνην ἐπάρω σε τὴν κορυφήν. Καίτοι γε αὐτοὶ τὰ τῶν ἄθλων εἴλοντο καὶ τῷ τῆς παρθενίας ἐπεπήδησαν καλῷ. Τί τοίνυν φοβῆ καὶ τρέμεις, ὧ μακάριε Παῦλε; "Οτι οὖτοι μέν, ἴσως ἀν εἶπε, τὸ πρᾶγμα ἀγνοοῦντες ταύτην ἔχουσι τὴν προθυμίαν, ἐμὲ δὲ ἡ πεῖρα καὶ τὸ ήδη ταύτης ἡφθαι τῆς μάχης καὶ πρὸς τὸ συμβουλεύειν ἐτέροις ὀκνηρότερον ποιεῖ.

κζ΄ "Ότι μέγα ή παρθενία καὶ μεγάλων πρόξενος άγαθών.

 Οίδα τὴν βίαν τοῦ πράγματος, οίδα τῶν ἀγωνισμάτων τούτων τὸν τόνον, οίδα τοῦ πολέμου τὸ βαρύ. Φιλονείκου τινὸς καὶ βιαίας καὶ ἀπονενοημένης κατὰ τῶν ἐπιθυμιῶν δεῖ ὑψχῆς. Ἐπὶ γὰρ ἀνθράκων δεῖ περιπατεῖν καὶ μὴ κατακαί-

10 τη παρθένω: τη παρθενία $G \parallel$ διὰ ταῦτα GPM v: διὰ τοῦτο $XA \parallel$ 11 δὲ om M v \parallel 12 ἕκαστος ... ἐχέτω om M v \parallel post ἐχέτω add βούλομαί σε εἰς τὸ τῆς παρθενίας ὕψος ἀγαγεῖν $GP \parallel$ 13 φησίν om GPM v \parallel εἰς ... ἀναγαγεῖν om GP \parallel 16 τὰ ego addidi sed sententia perobscura manet \parallel 17 φοβης ante corr G

XXVII, 1 μέγας XAM μέγαν G \parallel 2 άγωνισμάτων : πνευμάτων AM παρθένων hic coni Morel et Plantin

plus grave est encore le dommage, car il prive non seulement de la gloire du monde, mais des récompenses réservées à la vierge. De là ces mots : « Il est bon pour un homme de ne pas toucher à la femme¹. » — Pourquoi, alors, le lui permettre? — « Mais pour éviter la fornication, que chacun ait sa femme. » Je n'ose pas, dit l'apôtre, t'élever jusqu'à la hauteur de la virginité, dans la crainte que tu ne tombes dans l'abîme de la fornication. Ton aile n'est pas encore assez légère pour que je puisse te hausser jusqu'à ce sommet. - Pourtant ils ont, eux, choisi, les risques de la compétition² et se sont élancés vers la beauté de la virginité. Pourquoi donc tes craintes, tes tremblements, bienheureux Paul? — Parce que ces gens animés de cette ardeur, aurait-il répliqué sans doute, ignorent ce qu'est la virginité, tandis que moi, l'expérience et la pratique que j'ai déjà de cette bataille me rendent plus circonspect pour la conseiller à d'autres.

XXVII. La virginité est un grand bien et dispensatrice de grands biens.

1. Je sais la difficulté de l'entreprise, je sais la rigueur de ces combats, je sais le lourd fardeau de cette guerre³. Il y faut une âme combative et fougueuse, luttant jusqu'au désespoir contre les passions. Car il faut marcher sur des charbons (ardents) sans être brûlé⁴, avancer sur une épée

du mariage. Une branche de manuscrits a essayé d'adoucir le langage de Jean Chrysostome, voir apparat critique [H. M.].

^{1.} I Cor. 7, 1 et I Cor. 7, 2.

^{2.} Τὰ τῶν ἄθλων: la formule est obscure; peut-être l'expression équivaut-elle à τὸν ἄθλον: le combat; voir apparat critique. Il est encore fait allusion ici aux combats du stade (γυμνόν, στεφάνων, ἴσχυν, τρόπαιον), la beauté de la virginité étant le trophée (ἔπαθλον) pour lequel les coureurs s'élancent dans le stade.

^{3.} Jean Chrysostome reconnaît ici les difficultés qu'entraîne la pratique de la virginité; en général il souligne plutôt les difficultés

^{4.} Prov. 6, 28. Cf. GRÉGOIRE DE NYSSE, De vita Moysis (PG 45, 424), éd. H. Musurillo, Leiden 1964, p. 137.26. Pour la « marche sur des charbons ardents », voir H. Musurillo, Trans. Amer. Phil. Assoc. 94 (1963), p. 167-175. — Pour la pratique des « anastenaria » (cérémonie avec danse sur le feu), voir L. Robert, dans A. Dupont-Sommer et L. Robert, La Déesse d'Hiérapolis-Castabala, Paris 1964, p. 55-59.

εσθαι, ἐπὶ ξίφους βαδίζειν καὶ μὴ πλήττεσθαι. Τοσαύτη γὰρ τῆς ἐπιθυμίας ἡ ἰσχὺς ὅση καὶ πυρὸς καὶ σιδήρου. Κἂν μὴ οὕτω τύχη παρεσκευασμένη ψυχὴ μηδὲ ἐπιστρέφεσθαι πρὸς τὰς ἐκείνης ἀλγηδόνας, ταχέως ἑαυτὴν ἀπολεῖ. Δεῖ τοίνυν ἡμῖν ἀδαμαντίνης διανοίας, μηδέποτε καθεύδοντος ὀφθαλμοῦ, καρτερίας πολλῆς, τειχῶν ἰσχυρῶν, τοίχων ἔξωθεν καὶ μοχλῶν, φυλάκων ἐγρηγορότων καὶ γενναίων, καὶ πρὸ τούτων ἀπάντων τῆς ἄνωθεν ῥοπῆς. « Ἐἀν » γὰρ « μὴ κύριος φυλάξη πόλιν, εἰς μάτην ἡγρύπνησαν οἱ φυλάσσοντες αὐτήν. »

2. Πῶς οὖν τὴν ῥοπὴν ἐπισπασόμεθα ταύτην ; "Όταν τὰ παρ' έαυτῶν ἄπαντα εἰσενέγκωμεν, λογισμὸν ὑγιῆ, νηστείας καὶ άγρυπνίας πολλήν την ἐπίτασιν, νομοθεσίας ἀκρίβειαν, έντολῶν φυλακήν καὶ τὸ πάντων κεφάλαιον τὸ μὴ θαρρεῖν έαυτοῖς. Κὰν γὰρ μεγάλα κατωρθωκότες τύχωμεν, ἐκεῖνο 20 λέγειν άναγκαῖον πρὸς έαυτοὺς διὰ παντός « Έὰν μὴ κύριος οίχον οίχοδομήση, είς μάτην έχοπίασαν οι οίχοδομοῦντες αὐτόν, » « Οὐ » γάρ « ἐστιν ἡμῖν ἡ πάλη πρὸς αἴμα καὶ σάρκα, άλλὰ πρὸς ἀργάς, πρὸς τὰς ἐξουσίας, πρὸς τοὺς κοσμοκράτορας τοῦ σκότους τοῦ αἰῶνος τούτου, πρὸς τὰ πνευματικά 25 της πονηρίας έν τοῖς ἐπουρανίοις. » Καὶ δεῖ νύκτωρ καὶ μεθ' ἡμέραν ώπλισμένους ἡμᾶς ἐστάναι τούς λογισμούς καὶ φοβερούς είναι ταῖς ἀναισχύντοις ἐπιθυμίαις. 'Ως ἂν μικρὸν ένδωσιν, έστηκεν ο διάβολος πύρ έχων μετά χείρας ώστε έναφεῖναι καὶ καταφλέξαι τοῦ Θεοῦ τὸν ναόν. Πάντοθεν οὖν 30 ήμᾶς ώχυρῶσθαι χρή. Πρὸς γὰρ φύσεως ἀνάγκην ἡμῖν ἡ μάχη, πρός άγγέλων πολιτείαν ὁ ζῆλος, μετὰ ἀσωμάτων δυνάμεων ὁ δρόμος. Ἡ γη καὶ ὁ σποδὸς τοῖς ἐν οὐρανῷ

9 ἀπολεῖ : ἀπόλλυσι GP \parallel 11 τοίχων GM : τείχων XA θριγκῶν P v \parallel 19 γὰρ om A sed suprascr $A^a \parallel$ 25 δεῖ in ras M \parallel 26 ἡμᾶς : ἡμῖν M v \parallel τοῖς λογισμοῖς GP

et n'être pas blessé; la force de la concupiscence en effet est semblable à celle du feu et de l'acier. Et si l'âme n'a pas été entraînée jusqu'à rester indifférente à ses tourments, elle ne tardera pas à périr. Il nous faut donc un cœur de diamant, un œil toujours ouvert, une patience à toute épreuve, des murailles robustes, des murs extérieurs et des verrous, des gardiens vigilants et courageux et, avant tout cela, l'intervention d'En-Haut. Car « si le Seigneur ne garde pas la cité, c'est en vain que veillent ceux qui la gardent¹».

2. Comment obtiendrons-nous cette intervention? Quand nous aurons apporté en contribution tout ce qui dépend de nous : saines pensées, constance inébranlable dans le jeûne et les veilles, scrupuleuse observance de la Loi, respect des préceptes et, point essentiel, défiance vis-à-vis de nous-mêmes. Si d'aventure nous avons accompli de grandes choses, nous devons nous répéter sans cesse à nousmêmes : « Si le Seigneur ne bâtit pas la maison, c'est en vain que travaillent ceux qui la bâtissent2. » Car « nous n'avons pas à lutter contre le sang et la chair, mais contre les Dominations, contre les Puissances, contre les Princes de ce monde de ténèbres, contre les Esprits du Mal répandus dans les espaces célestes³ ». Et nous devons nuit et jour tenir nos pensées sur le pied de guerre, pour effrayer ces passions impudentes. Qu'elles se relâchent un tant soit peu et le diable est là, le feu dans les mains, prêt à le lancer et à embraser le temple de Dieu. De toutes parts il nous faut nous trouver fortifiés; car nous sommes aux prises avec les exigences de la nature, la vie des anges est l'objet de notre zèle, nous courons dans la lice aux côtés des Puissances Incorporelles4, la « terre et la

^{1.} Ps. 126, 1. — Ces conditions requises pour la pratique de la virginité montrent que la doctrine de Jean Chrysostome sur ce point tient compte aussi bien de l' « intervention d'En Haut » que de la « volonté humaine ». Cf. chap. XXXVI et, sur ce problème, Introd., p. 52.

^{2.} Ibid.

^{3.} Éphés. 6, 12,

^{4.} Les images du chapitre XXVII sont empruntées à la guerre (πόλεμος, τειχῶν, μοχλῶν, φυλάκων, etc.), mais ici l'image est sportive à nouveau. Pour la « terre et la cendre », cf. Gen. 18, 27. Pour les mots « corruption » et « incorruptibilité », cf. Μέτηορε, Le Banquet, III, 768,

διατρίβουσιν έξισοῦσθαι φιλονεικεῖ καὶ ἡ φθορὰ πρὸς τὴν ἀφθαρσίαν τὴν ἄμιλλαν έθετο.

3. "Ετ' οὖν γάμον καὶ ἡδονὴν τοσούτω πράγματι παραβαλεῖν τολμήσει τις, εἰπέ μοι : Καὶ πῶς οὐκ εὕηθες λίαν ; Ταῦτα ἄπαντα ὁ Παῦλος συνειδώς ἔλεγεν « "Εκαστος τὴν έαυτοῦ γυναῖκα ἐγέτω. » Διὰ ταῦτα ἀνεδύετο, διὰ ταῦτα οὐκ έθάρρει διαλεγθήναι έξ άρχης περί παρθενίας αὐτοῖς, άλλὰ 40 τοῖς περὶ τοῦ γάμου λόγοις ἐνδιατρίβει κατὰ μικρὸν ἀποστῆσαι τοῦ γάμου βουλόμενος αὐτούς, καὶ τούς περὶ τῆς ἐγκρατείας λόγους βραχεῖς ποιησάμενος ἐχείνοις πολλοῖς οὖσιν αὐτούς 552 Μ. ἐγκατέμιζεν, οὐκ ἀφιεὶς πληγῆναι τὴν ἀκοὴν τῷ τῆς παραινέσεως αύστηρω. 'Ο γάρ δλον δι' δλου διά των βαρυτέρων 45 πλέκων τὸν λόγον ἐπαγθής τέ ἐστι τῷ ἀκούοντι καὶ πολλάκις άναγκάζει μετασκιρτήσαι την ψυχην μη φέρουσαν τῶν λεγομένων τὸ βάρος. 'Ο δὲ ποικίλλων αὐτὸν καὶ πλείονα ἀπὸ τῶν ράστων ή τῶν δυσκόλων τιθείς τὴν μίξιν, τὸ τοῦ πράγματος κλέπτει βαρύ καὶ διαναπαύσας τον ακροατήν ούτω πείθει καὶ προσάγεται μᾶλλον, ὅπερ οὖν καὶ ὁ μακάριος Παῦλος ἐποίησεν. 4. Είπων γάρ: « Καλόν ανθρώπω γυναικός μή απτεσθαι », ἀπεπήδησεν ἐπὶ τὸν γάμον εὐθέως, « "Εκαστος τὴν έαυτοῦ γυναϊκα έγέτω » λέγων· καὶ τὸ μὲν μακαρίσας μόνον άφῆκε· « Καλόν », γάρ φησιν. « άνθρώπω γυναικός μὴ ἄπτε-55 σθαι. » Περί δὲ τοῦ γάμου καὶ συμβουλεύει καὶ ἐπιτάττει καὶ αἰτίαν προστίθησι « Διὰ γὰρ τὰς πορνείας », φησί. Καὶ δοχει μέν αιτιολογείν του γάμου την συγχώρησιν. Τὸ δὲ άληθες λανθανόντως έν ταῖς περί τοῦ γάμου προφάσεσιν έπαίρει τὸ τῆς ἐγκρατείας ἐγκώμιον, οὐ φανερῶς ἐκκαλύπτων 60 τῶ λόγω ἀλλὰ τῷ συνειδότι τῶν ἀκουόντων καταλιμπάνων αὐτό. Ὁ γὰρ μαθών ὅτι παραινεῖται γαμεῖν, οὐκ ἐπειδή τὸ

35 ξτ' οὖν X et (ἔτι) M v : εἰ οὖν A εἰ τὸν GP \parallel 43 ἀφεὶς GP \parallel 46 τὴν ψυχὴν ante μετασχιρτῆσαι coll GP \parallel 48 τὴν μίξιν XAM v : τοιαύτη τῆ μίξει GP \parallel 51 γὰρ om GP \parallel 53 τὸ : τὸν GP \parallel 56 γὰρ : δὲ GP \parallel 57-58 τὸ ... ἀληθὲς GP : τῆ ... ἀληθεία XA τῷ ἀληθεῖ M v

cendre » que nous sommes ambitionne d'égaler ceux qui vivent dans le ciel, et la corruption livre bataille à l'incorruptibilité.

3. Osera-t-on encore, dis-moi, comparer le plaisir du mariage avec un tel état? N'est-ce pas le comble de la sottise? C'est de tout cela que Paul avait conscience quand il disait : « Que chacun ait sa femme, » Voilà pourquoi il se dérobait, voilà pourquoi il n'osait pas les entretenir dès l'abord de la virginité : il s'emploie quelque temps à parler du mariage avec l'intention de les en détourner peu à peu, puis consacrant quelques mots brefs à la continence, il les intercale dans son long développement sur le mariage, car il veut éviter de choquer les oreilles par la sévérité de son exhortation. Un orateur qui ne compose son discours de bout en bout que de pensées austères indispose son auditeur et bien souvent contraint l'âme à regimber, incapable de porter le poids de ses paroles : mais l'auteur qui introduit de la variété dans ses propos et combine un mélange où le facile a plus de place que le déplaisant, dérobe ce poids à l'auditeur et, en détendant son esprit, le convainc et se le concilie plus aisément. C'est précisément ce qu'a fait le bienheureux Paul. 4. Il dit d'abord : « Il est bon pour l'homme de ne pas toucher à la femme¹ », puis il saute aussitôt à la question du mariage : « Que chacun ait sa propre femme », dit-il; bienheureuse la virginité, se contente-t-il de dire : « Il est bon pour l'homme, dit-il en effet, de ne pas toucher à la femme »; mais pour le mariage, il le conseille, le prescrit, y joint un motif : « A cause de la fornication ». dit-il. Ainsi il semble justifier son autorisation du mariage; en réalité, les raisons qu'il avance concernant le mariage rehaussent implicitement l'éloge de la continence : il ne le dévoile pas en termes clairs, mais il l'abandonne à la conscience de ses auditeurs. Car celui qui comprend qu'on l'exhorte au mariage non parce que le mariage est le comble

et S. Paul, I Cor. 15, 54: « Il faut que ce corps corruptible revête l'incorruptibilité. » Expressions voisines dans Ad Olymp. VIII, 6 d.

^{1.} I Cor. 7, 1; puis I Cor. 7, 2.

κράτιστον τῆς ἀρετῆς ὁ γάμος ἀλλ' ἐπειδὴ τοσαύτην αὐτοῦ κατέγνω λαγνείαν ὁ Παῦλος ὡς ἄνευ γάμου μὴ δυναμένου λαγνείας ἀπέχεσθαι, ἐρυθριάσας καὶ αἰσχυνθεὶς σπουδάσει ταχέως ἐπιλαβέσθαι τῆς παρθενίας καὶ τὴν τοσαύτην ἀποκρούσασθαι δόξαν.

κη' "Ότι τὰ περὶ γάμου λεγόμενα παρθενίας ἐστὶ προτρεπτικά.

1. Τί δη μετά ταῦτά φησιν ; « Τῆ γυναικὶ ὁ ἀνηρ τὴν όφειλομένην εύνοιαν αποδιδότω, όμοίως δε και ή γυνή τω 5 άνδρί. » Είτα έρμηνεύων αὐτὸ καὶ σαφέστερον ποιῶν ἐπάγει· « Ἡ γυνὴ τοῦ ἰδίου σώματος οὐκ ἐξουσιάζει, ἀλλ' ὁ ἀνήρ· όμοίως δὲ καὶ ὁ ἀνὴρ τοῦ ἰδίου σώματος οὐκ ἐξουσιάζει, ἀλλ' ή γυνή. » Καὶ ταῦτα δοκεῖ μέν ὑπὲρ τοῦ γάμου λέγεσθαι. Τὸ δὲ ἀληθὲς ὥσπερ ἄγκιστρον τῆ συνήθει περιστείλας τροφῆ, 10 ούτως είς τὰς τῶν μαθητῶν ἐνίησιν ἀκοάς, αὐτοῖς τοῖς περί τοῦ γάμου λόγοις ἐξαγαγεῖν αὐτούς τοῦ γάμου βουλόμενος. Ο γάρ ακούσας ότι μετά τὸν γάμον οὐκ ἔσται κύριος ἑαυτοῦ άλλ' έν τη της γυναικός κείσεται γνώμη ταγέως απαλλαγήναι σπουδάσει της πικροτάτης δουλείας, μαλλον δὲ μηδὲ τὴν άρχὴν τὸν ζυγὸν ὑπελθεῖν, ἐπειδὴ εἰσελθόντα ἄπαξ δουλεύειν άνάγκη λοιπόν έως αν τῆ γυναικὶ τοῦτο δοκῆ. 2. Καὶ ὅτι οὐχ άπλῶς καταστοχαζόμενος λέγω τῆς τοῦ Παύλου γνώμης ἀπὸ τῶν μαθητῶν ῥάδιον τοῦτο καταμαθεῖν. Οὐδὲ γὰρ ἐκεῖνοι πρότερον φορτικόν είναι καὶ ἐπαγθὲς τὸν γάμον ἐνόμισαν. άλλ' ότε ήκουσαν τοῦ κυρίου εἰς ταύτην αὐτούς κατακλείοντος

63 supra laguelau scr τ' τῆς πρυς' (= τὴν τῆς πορνείας?) G $\|$ 66 δόξαν GP : ἀδοξίαν ΧΑΜ ν

XXVIII, 3 δη : δὲ XAM v \parallel 4-6 όμοίως ... ἀλλ' ὁ ἀνηρ per hom om M \parallel 19 ἐπαχθὲς : ἐπαχθῆ XAM v

de la vertu, mais parce que Paul lui reproche une dose de sensualité telle que seul le mariage, à l'en croire, lui permet de s'en défaire, celui-là, rougissant et confus, s'efforcera d'embrasser au plus vite la virginité pour éloigner de lui pareille réputation.

XXVIII. Ce que Paul dit du mariage est un encouragement à la virginité.

1. Et que dit-il ensuite ? « Que le mari rende à sa femme l'affection qui lui est due et que la femme agisse de même avec son mari¹. » Puis il explicite sa pensée et la rend plus claire en poursuivant : « La femme n'a pas pouvoir sur son propre corps, mais le mari ; pareillement, le mari lui non plus n'a pas pouvoir sur son propre corps, mais la femme², » Tout cela semble dit en faveur du mariage, mais en réalité, comme un hameçon dissimulé sous l'appât habituel, Paul fait pénétrer ses propos dans les oreilles de ses disciples avec l'intention, par les paroles mêmes qu'il prononce sur le mariage, de les détourner du mariage. Celui qui apprend qu'il ne sera plus, après le mariage, son propre maître, mais qu'il sera à la discrétion de sa femme, s'efforcera de se libérer bien vite de cette amère servitude, ou plutôt même de ne pas du tout passer sous le joug, puisqu'une fois engagé, il lui faut être esclave aussi longtemps que cela plaît à sa femme. 2. Et ce n'est pas une simple conjecture sur la pensée de Paul que je formule ; il est facile de nous en rendre compte d'après les disciples. Eux non plus, tout d'abord, n'avaient pas considéré le mariage comme un fardeau importun, jusqu'au jour où ils entendirent le Maître leur

l'hommage dû) se rencontre dans quelques manuscrits, c'est un euphémisme pour désigner l'acte conjugal, chose due que chaque époux peut réclamer à l'autre. Voir Allo, S. Paul, Ire Épitre aux Corinth., p. 157.

- 1

^{1.} I Cor. 7, 3. Le texte grec porte τὴν ὀφειλήν, la dette qui lui est due. L'expression τὴν ὀφειλομένην εἴνοιαν (ου: τὴν ὀφειλομένην τιμήν,

^{2.} I Cor. 7, 4.

į

την ανάγκην είς ην και τούς Κορινθίους ὁ Παῦλος τότε. Τὸ γάρ « "Ος αν απολύση την γυναϊκα αύτοῦ παρεκτός λόγου πορνείας ποιεῖ αὐτὴν μοιγᾶσθαι », καὶ τὸ « Ὁ ἀνὴρ τοῦ ἰδίου σώματος οὐκ ἐξουσιάζει », δήμασι μὲν ἐτέροις, γνώμη δὲ είρηται τη αὐτη. 3. Εί δέ τις άχριβέστερον καταμάθοι τὸ τοῦ Παύλου, μᾶλλον ἐπιτείνει τὴν τυραννίδα καὶ φορτικωτέραν έργάζεται την δουλείαν. Ο μέν γάρ κύριος ούκ άφίησι τὸν άνδρα έκ τῆς οἰκείας ἐκβαλεῖν τὴν γυναῖκα. Ὁ δὲ Παῦλος καὶ την του οίκείου σώματος έξουσίαν παραιρείται, πάσαν αύτου την άργην τη γυναικί παραδιδούς και άργυρωνήτου μάλλον ύποτάξας οίκέτου. Τούτω μέν γάρ έξεστι πολλάκις καὶ παντελούς έλευθερίας τυχείν, εί δυνηθείη ποτέ εύπορήσας άργυρίου καταθείναι την τιμην τῷ δεσπότη. Ο δὲ ἀνηρ κὰν την άπάντων άργαλεωτέραν έχη γυναϊκα, στέργειν άναγκά-35 ζεται την δουλείαν και λύσιν ούδεμίαν ούδε διέξοδον ταύτης δύναται της δεσποτείας εύρεῖν.

553 M.

κθ' "Οτι τὸ μὴ ἀποστερεῖτε ἀλλήλους εἰς παρθενίαν ἐστὶν ἐνάγοντος.

1. Εἰπῶν τοίνυν· « Ἡ γυνὴ τοῦ ἰδίου σώματος οὐκ ἐξουσιάζει », ἐπάγει· « Μὴ ἀποστερεῖτε ἀλλήλους εἰ μή τι τὰ ἐκ συμφώνου πρὸς καιρὸν ἵνα σχολάσητε τῆ προσευχῆ καὶ τῆ νηστεία, καὶ πάλιν ἐπὶ τὸ αὐτὸ συνέρχεσθε. » Πολλούς

27 τῆ δουλεία Α \parallel δ μὲν γὰρ : ὅτι μὲν G ὅτι δ μὲν P \parallel 27-28 τὸν ἄνδρα ... τὴν γυναῖκα GP : κύριον εἶναι τοῦ τῆς οἰκείας ἐκβαλεῖν Μ \parallel κύριον εἶναι τὸν ἄνδρα τοῦ τῆς οἰκείας ἐκβαλεῖν αὐτήν XA v \parallel 29 παραιρεῖται : αὐτὴν ἔχειν, τουτέστιν GP \parallel 30 παραδούς GP

XXIX, 1 άποστερήτε GXA \parallel 2 εἰς τὴν παρθενίαν Μ \parallel ἀνάγοντος GP \parallel 4 ἀποστερήτε (η supra ει ras) G

imposer l'obligation que Paul imposa alors aux Corinthiens. Car le mot : « Celui qui répudie sa femme, hors le cas d'impudicité, la jette dans l'adultère1 », et celui-ci : « L'homme n'a pas pouvoir sur son propre corps », en des termes différents expriment la même pensée. 3. Et si l'on v regarde de plus près, le mot de Paul accroît la tyrannie du mariage et rend la servitude plus lourde à supporter. Car si le Seigneur ne permet pas au mari de chasser sa femme de la maison, Paul lui enlève jusqu'au pouvoir sur son propre corps, confère à sa femme toute autorité sur lui et le rabaisse au-dessous de l'esclave qu'on achète. Car à l'esclave il est possible souvent d'obtenir jusqu'à sa liberté complète, s'il parvient un jour à être assez riche pour payer sa rançon à son maître. Tandis que le mari — aurait-il la femme la plus acariâtre — est forcé de supporter sa servitude, et il ne peut trouver aucun moyen de se libérer, aucun moyen d'échapper à cette domination qu'il subit.

XXIX. La règle « Ne vous refusez pas l'un à l'autre » est une exhortation à la virginité.

1. Et après avoir dit : « La femme n'a pas pouvoir sur son propre corps », Paul poursuit : « Ne vous refusez pas l'un à l'autre, si ce n'est d'un commun accord, au temps qu'il faut, afin de vaquer au jeûne et à la prière, puis reprenez la vie commune². » Beaucoup, ici, parmi ceux qui ont

^{1.} Matth. 5, 32. — Sur l'interprétation à donner à ce texte (ainsi que de Matth. 19, 9), et le sens de παρεκτός et de πορνεία, cf. Suppl. au Diction. de la Bible, V, p. 934.

^{2.} I Cor. 7, 5. — Πρός καιρόν est traduit en général par « pour un temps », mais il signifie plutôt « selon qu'il convient à la circonstance, au temps qu'il faut », cf. Allo, S. Paul, Ire Épitre aux Corinthiens, p. 157. — Paul reconnaît les droits légitimes du mariage, il ne veut pas priver les deux époux des bienfaits de la mortification, mais il spécifie que cette continence dans le mariage doit être temporaire et décidée d'un commun accord. Jean Chrysostome reprend la formule mais en modifie l'esprit, soulignant de façon quelque peu tendancieuse le conseil de continence.

ένταῦθα τῶν τὴν παρθενίαν ἐπανηρημένων οἶμαι καὶ ἐρυθριᾶν καὶ αἰσχύνεσθαι ἐπὶ τῆ πολλῆ συγκαταβάσει τοῦ Παύλου. ᾿Αλλὰ μὴ δείσητε μηδὲ ἀβέλτερόν τι πάθητε. Δοκεῖ μὲν γὰρ καὶ ταῦτα εἶναι χαριζομένου τοῖς γεγαμηκόσιν, εἰ δέ τις αὐτὰ ἀκριβῶς διασκέψαιτο τῆς αὐτῆς ὄντα τοῖς προτέροις εὐρήσει γνώμης. Εἰ μὲν γάρ τις αὐτὰ ἀπλῶς ἐπιέναι βούλοιτο τῆς προκειμένης ἀποκόπτων αἰτίας, δόξει νυμφευτρίας εἶναι μᾶλλον ἢ ἀποστόλου τὰ ῥήματα. Εἰ δὲ τὸν σκόπον ἄπαντα το ἀναπτύξειε καὶ ταύτην καιρίαν εὐρήσει τῆς ἀποστολικῆς ἀξίας τὴν παραίνεσιν.

Διὰ τί γὰρ μακρότερον ἐπέξεισι τούτω τῷ λόγω; Οὐ γὰρ ἤρκει διὰ τῶν ἀνωτέρω τοῦτο σεμνότερον ἐνδειξάμενον μέχρις ἐκείνου στῆσαι τὴν παραίνεσιν; Τί γὰρ ἔχει πλεῖον τοῦ « Τῆ γυναικὶ ὁ ἀνὴρ τὴν ὀφειλομένην εὔνοιαν ἀποδιδότω » καὶ « Ὁ ἀνὴρ τοῦ ἰδίου σώματος οὐκ ἐξουσιάζει », τὸ « Μὴ ἀποστερεῖτε ἀλλήλους, εἰ μή τι ἀν ἐκ συμφώνου πρὸς καιρόν »; πλέον μὲν οὐδέν. Τὸ δὲ ἐν βραχεῖ καὶ ἀμυδρῶς εἰρημένον ἐκεῖ διὰ πλειόνων ἐνταῦθα σαφέστερον ἐξειργάσατο. 2. Ποιεῖ δὲ τοῦτο μιμούμενος τὸν ἄγιον τοῦ Θεοῦ Σαμουήλ. Καθάπερ γὰρ ἐκεῖνος μετὰ πάσης ἀκριβείας τοὺς περὶ τῆς βασιλείας ἐξηγεῖται νόμους τοῖς ἰδιώταις, οὐχ ἵνα δέξωνται ἀλλ' ἵνα μὴ δέξωνται, καὶ δοκεῖ μὲν διδασκαλίας τὸ πρᾶγμα εἶναι, τὸ δὲ ἀληθὲς ἀποτροπή τις ῆν τῆς ἐπιθυμίας αὐτῶν τῆς ἀκαίρου, οὕτω καὶ ὁ Παῦλος τοῦ γάμου τὴν τυραννίδα συνεχέστερον

13 ἀποκόπτων : ἀπαλλάττων XAM v \parallel 15 καιρίαν M v : ἀξίαν XA om GP \parallel 20 εύνοιαν om at in margine add P \parallel 22 ἀποστερῆτε (η supra ει ras) G \parallel 28 διδασκαλία AM v et post corr X \parallel είναι τὸ πρᾶγμα GP \parallel 29 ἀποτροτροπή (sic) ante corr M

embrassé la virginité, rougissent, je suppose, gênés par la grande indulgence de Paul. Mais n'ayez crainte, et point de sottise! A première vue, sans doute, il s'agit d'une faveur accordée aux gens mariés, mais un examen attentif montrera que cette parole est de la même inspiration que les mots qui précèdent. A les parcourir simplement séparés de leur contexte, ces mots paraîtront mieux convenir à une marieuse¹ qu'à un apôtre, mais si l'on veut bien dégager le sens de tout le passage, on s'apercevra que même cette exhortation est conforme à la dignité de l'apôtre.

Pourquoi en effet Paul revient-il plus longuement sur ce sujet? N'était-ce pas suffisant d'avoir, par les mots précédents, indiqué sa pensée avec beaucoup de dignité2, et de borner à cela son exhortation ? Qu'est-ce qu'ajoutent de plus à la formule : « Que l'homme rende à sa femme l'affection qui lui est due », ou encore : « L'homme n'a pas pouvoir sur son propre corps », qu'est-ce qu'ajoutent ces mots: « Ne vous refusez pas l'un à l'autre, si ce n'est d'un commun accord, au temps qu'il faut³? » rien sans doute; mais ce qui avait été dit là d'une manière brève et voilée, il le développe ici et l'explicite. 2. En agissant ainsi, il imite le saint de Dieu, Samuel4. Ce dernier, avec une rigoureuse précision, expose devant le peuple la charte de la royauté, non pour que celui-ci l'accepte, mais pour qu'il la refuse. Apparemment il s'agit d'une instruction, en réalité c'est un moyen de le détourner de son désir inopportun : de même Paul, avec une assiduité et une netteté toutes particulières, nous rebat les oreilles de la tyrannie du mariage,

^{1.} Νυμφευτρία: la femme qui assistait la fiancée et la conseillait dans les formalités du mariage. Cf. P. Roussel, « La famille athénienne », Lettres d'humanité, IX, 1950, p. 10.

^{2.} Il paraît préférable de prendre σεμνότερον pour un adverbe (et non pour un adjectif, en sous-entendant ὄν). Jean veut dire que les termes des deux premières citations sont plus réservés que ceux de la troisième; ils rendent l'esprit du conseil, alors que la dernière citation a une portée uniquement pratique.

^{3.} I Cor. 7, 3, et I Cor. 7, 5.

^{4.} I Sam. 10, 25. Après avoir reproché au peuple d'avoir voulu un roi, Samuel développe devant les tribus d'Israël la charte de la royauté qui réglait les devoirs et les droits du roi vis-à-vis du peuple et vis-à-vis de Yaweh. Cette attitude de Samuel lui a été dictée par Yaweh qui lui a dit : « Écoute la voix du peuple, mais dépose témoignage contre eux. »

στρέφει καὶ σαφέστερον, τούτους αὐτούς τοῖς ῥήμασιν έκειθεν έξελκύσαι βουλόμενος. Είπων γάρ « ή γυνή τοῦ ίδίου σώματος οὐκ ἐξουσιάζει », ἐπάγει « Μὴ ἀποστερεῖτε άλλήλους εί μή τι αν έκ συμφώνου, ΐνα σγολάσητε τη νηστεία καὶ τῆ προσευχῆ. » 'Ορᾶς πῶς ἀνυπόπτως καὶ ἀνεπανθῶς τούς έν τῷ γάμφ μένοντας εἰς τὴν τῆς ἐγχρατείας γυμνασίαν ένήγαγε; Παρά μέν γάρ την άργην άπλως τὸ πράγμα έπήνεσεν είπών « Καλὸν ἀνθρώπω γυναικὸς μὴ ἄπτεσθαι. » 'Ενταῦθα δὲ καὶ παραίνεσιν προσέθηκεν εἰπών' « Μὴ ἀποστερεῖτε ἀλλήλους εἰ μή τι ἂν ἐκ συμφώνου. » 3. Διὰ τί δὲ καὶ έν παραινέσει όπερ θεῖναι ἡβούλετο εἰσήγαγεν ἀλλ' οὐκ ἐν έπιτάγματος σγήματι: Ού γὰρ εἶπεν ἀποστερεῖτε μὲν ἀλλήλους, συμφώνως δέ, ίνα σχολάσητε τῆ προσευχῆ, ἀλλὰ τί; « Μή ἀποστερεῖτε ἀλλήλους εἰ μή τι ἂν ἐκ συμφώνου. » "Οτι 45 ούτος προσηνέστερος ὁ λόγος ἐγένετο, τοῦ διδασκάλου την γνώμην δεικνύς ού μετά σφοδρότητος τοῦτο ἀπαιτοῦσαν, ὅτε μάλιστα καί μετὰ πολλής της εὐγνωμοσύνης ἡ ἔκτισις γίνεται. Οὐ τούτω δὲ μόνον παραμυθεῖται τὸν ἀκροατὴν ἀλλὰ καὶ τῷ τὸ μὲν τραχύ βραχέσι συστεῖλαι ῥήμασι, πρὶν ἢ δὲ ἀλγῆσαι τὸν ἀκούοντα ἐπὶ τὰ ἡδύτερα μεταπηδῆσαι καὶ τούτοις ένδιατρῖψαι μᾶλλον.

λ' Διὰ τί εἰ τίμιος ὁ γάμος τοῖς νηστεύουσι παραινεῖ ὁ ἀπόστολος συνουσίας ἀπέχεσθαι.

1. "Αξιον δὲ ἐξετάσαι κἀκεῖνο, τί δήποτε, εἴπερ τίμιος ὁ γάμος καὶ ἡ κοίτη ἀμίαντος, οὐκ ἀφίησιν αὐτὸν χώραν ἔχειν

33 et sim 39, 44 ἀποστερῆτε (η supra ει ras) G \parallel 38 εἰπών om GP \parallel 45 οὕτος GPX : οὕτω A ν οὕτως M \parallel 46 ὅτε : οὕτω γὰρ GP \parallel 47 ἔκτισις : κτῆσις GP

se proposant par ses paroles d'v soustraire précisément ses auditeurs. Quand il a dit : « La femme n'a pas pouvoir sur son propre corps », il ajoute : « Ne vous refusez pas l'un à l'autre, si ce n'est d'un commun accord, pour vaquer au ieûne et à la prière1. » Tu vois comme à leur insu et sans les importuner, il amène les personnes qui vivent dans le mariage à l'exercice de la continence ? Pour commencer, il a fait simplement l'éloge de la chose, en disant : « Il est bon pour l'homme de ne pas toucher à la femme », ici, il y joint une exhortation par ces mots: « Ne vous refusez pas l'un à l'autre, si ce n'est d'un commun accord². » 3. Et pourquoi aussi est-ce à la façon d'une exhortation qu'il propose ce qu'il voulait instituer, et non pas sous la forme d'un ordre? Car il n'a pas dit : « Refusez-vous l'un à l'autre, mais d'un commun accord, pour vaquer à la prière », mais : « Ne vous refusez pas l'un à l'autre, si ce n'est d'un commun accord. » Parce que cette façon de s'exprimer est moins pressante, elle révèle bien la pensée du maître, qui n'est pas de réclamer avec rigueur cette conduite, étant donné surtout que l'accomplissement de ce conseil demande un grand esprit de générosité. Et ce n'est pas de cette manière seulement qu'il encourage son auditoire, mais aussi parce qu'il traite brièvement ce qui est austère et, avant que l'auditeur en soit indisposé, revient au sujet plus agréable et s'y attarde davantage.

XXX. Pourquoi, si le mariage est estimable, l'apôtre recommande-t-il à ceux qui jeûnent d'être continents?

1. Il est bon d'examiner aussi ce point : pourquoi donc, si « le mariage est estimable et le lit conjugal exempt de souillure³ », pourquoi Paul ne l'autorise-t-il pas durant le

^{1.} I Cor. 7, 5.

^{2.} Paul invite les époux à se mettre d'accord pour se refuser l'un à l'autre et vaquer ainsi à la prière; telle semble être l'interprétation de Jean.

^{3.} Héb. 13. 4.

5 ἐν τῷ τῆς νηστείας καὶ τῆς προσευχῆς καιρῷ. "Οτι τῶν σφόδρα ἀτόπων ῆν 'Ιουδαίους μέν — οἰς ἄπαντα τὰ σωματικὰ διατετύπωτο, οἰς καὶ δύο γυναῖκας ἔχειν ἠφεῖτο καὶ τὰς μὲν ἐκβάλλειν, τὰς δὲ ἀντεισάγειν — τοσαύτην ποιεῖσθαι τοῦ πράγματος πρόνοιαν ὡς μέλλοντας θείων ἀκούειν λόγων ἀποστῆναι καὶ τῆς κατὰ νόμον μίξεως καὶ ταῦτα οὐ μίαν οὐδὲ δύο μόνον ἡμέρας ἀλλὰ καὶ πλείους, ἡμᾶς δὲ τοὺς τοσαύτης ἀπολαύοντας χάριτος, τοὺς πνεῦμα λαβόντας, τοὺς νεκρωθέντας, τοὺς συνταφέντας τῷ Χριστῷ, τοὺς υἰοθεσίας ἀξιωθέντας, τοὺς εἰς τοσαύτην ἀναχθέντας τιμὴν μετὰ τοσαῦτα καὶ τηλικαῦτα ἀγαθὰ μηδὲ εἰς τὴν αὐτὴν ἀφικέσθαι τοῖς νηπίοις ἐκείνοις σπουδήν.

2. Εἰ δὲ ἐπιμένοι τις πάλιν ζητῶν, αὐτὸς δὲ ὁ Μωϋσῆς διὰ τί τοὺς Ἰουδαίους τῆς ὁμιλίας ταύτης ἀπήγαγεν, ἐκεῖνο ἀν εἴποιμι ὅτι εἰ καὶ τίμιος ὁ γάμος ἀλλὰ μέχρι τοσούτου φθάσαι δύναιτ' ἄν ὥστε μὴ μολῦναι τὸν χρώμενον, τὸ δὲ καὶ ἀγίους ²ο ἀποφαίνειν, οὐκέτι τῆς ἐκείνου δυνάμεως ἀλλὰ τῆς παρθενίας ἐστίν. "Ότι δὲ οὐ Μωϋσῆς μόνον οὐδὲ Παῦλος ταῦτα παρήγγελον, ἄκουσον τί φησιν ὁ Ἰωήλ· « 'Αγιάσατε νηστείαν, κηρύξατε θεραπείαν, συναγάγετε ἐκκλησίαν, συναγάγετε πρεσβυτέρους. » 'Αλλ' ἐκεῖνο ἴσως ζητεῖς, ποῦ γυναικὸς ἀπέχεσθαι ἐκέλευσεν ; « 'Εξελθέτω », φησί, « νυμφίος ἐκ τοῦ κοιτῶνος αὐτοῦ καὶ νύμφη ἐκ τοῦ παστοῦ αὐτῆς. » Τοῦτο γὰρ καὶ Μωσαϊκοῦ μεῖζόν ἐστιν ἐπιτάγματος. Εἰ γὰρ νυμφίον καὶ νύμφην, οἰς ἀκμάζει τὰ τῆς ἐπιθυμίας, οἰς ἡ νεότης σφριγῷ, οἶς ὁ πόθος ἀκάθεκτος, οὐ χρὴ συνιέναι κατὰ τὸν τῆς νηστείας

XXX, 6-7 τετύπωτο GP \parallel 12 πνα (= πνεῦμα) GPXA et v: πνεύματα M et cod Ruthen apud Ducaeum τὰ πνευματικά coni Livineius apud Ducaeum \parallel 25 ἐκέλευσεν ἀπέχεσθαι GP \parallel ἐκέλευσεν : ἐβούλευσεν M v

temps du jeûne et de la prière ? Parce qu'il serait tout à fait absurde que les Juifs — chez qui tous les besoins corporels étaient profondément imprimés, qui avaient même la liberté de posséder deux femmes, de les chasser et de les remplacer — aient eu un tel souci de la continence qu'au moment d'entendre les paroles divines, ils s'abstenaient de rapports même légitimes et cela non pas seulement un jour ou deux, mais plusieurs jours¹, alors que nous, comblés comme nous le sommes de la grâce divine, ayant reçu l'Esprit-Saint, nous qui sommes morts et ensevelis avec le Christ², qui avons été jugés dignes de l'adoption divine, qui avons été élevés à une telle dignité, après tant de faveurs, et quelles faveurs! nous ne parviendrions pas au même zèle que ces petits enfants!

2. Et si l'on insistait en cherchant encore à savoir pourquoi Moïse lui-même a détourné les Juifs de ces rapports charnels, je répondrais : même si le mariage est estimable, il ne peut avoir d'autre ambition que d'éviter la souillure à l'homme qui le contracte; faire des saints est au pouvoir non du mariage, mais de la virginité. Et Moïse n'est pas seul, avec Paul, à prêcher cette doctrine, écoute ce que dit Joël: « Publiez un jeûne, prêchez la guérison, convoquez une assemblée, rassemblez les vieillards³, » Mais peut-être veuxtu savoir où il a ordonné de n'approcher aucune femme? « Que l'époux sorte de sa couche, dit-il, que l'épousée sorte de sa chambre. » Et cette parole va plus loin encore que l'ordre de Moïse. Si en effet l'époux et l'épousée, dans toute l'ardeur de la passion charnelle, dont la jeunesse est pleine de sève4, le désir amoureux irrésistible, ne doivent pas avoir de rapports pendant le temps du jeûne et de la prière,

^{1.} Ex. 19, 15. Yahweh a chargé Moïse de dire au peuple les conditions de son alliance, et le peuple les a acceptées; il annonce alors à Moïse qu'il lui parlera sur le Sinaï et que trois jours de sanctification sont nécessaires. « Moïse alors sanctifia le peuple, ils lavèrent leurs vêtements, puis Moïse dit au peuple: Soyez prêts dans trois jours, ne vous approchez d'aucune femme. »

^{2.} Rom. 6, 7.

^{3.} Joël 2, 16.

^{4.} Métaphore courante à l'époque classique (Euripide, Andr. 196; Aristophane, Nuées 799, Lys. 80; Platon, Lois 840 b), et chez Jean, Contra eos qui habent subintroductas, 3.

καιρὸν καὶ τῆς προσευχῆς, πόσφ μᾶλλον τοὺς λοιποὺς τοὺς οὐκ ἔχοντας τοσαύτην μίξεως ἀνάγκην; Τὸν γὰρ εὐχόμενον ὡς χρὴ καὶ νηστεύοντα πάντα ἀπορρῖψαι δεῖ πόθον βιωτικόν, πᾶσαν φροντίδα καὶ διάχυσιν καὶ πανταχόθεν ἑαυτὸν συναγαγόντα καλῶς οὕτω προσιέναι τῷ Θεῷ. Διὰ τοῦτο καὶ ἡ νηστεία καλὸν ὅτι περικόπτει τὰς τῆς ψυχῆς φροντίδας καὶ τὴν περιρρέουσαν τὸν νοῦν ὀλιγωρίαν ἀναστέλλουσα ὅλην πρὸς ἑαυτὴν ἐπιστρέφει τὴν διάνοιαν. Τοῦτο καὶ ὁ Παῦλος αἰνιττόμενος ἀπάγει τῆς μίξεως καὶ τῆ λέξει σφόδρα καιρίως κέχρηται. Οὐ γὰρ εἶπεν ἵνα μὴ μολυνθῆτε, ἀλλ' « ἵΙνα σχολάζητε τῆ νηστεία καὶ τῆ προσευχῆ », ὡς τῆς πρὸς γυναῖκα ὁμιλίας οὐκ εἰς ἀκαθαρσίαν ἀλλ' εἰς ἀσχολίαν ἀγούσης.

λα΄ "Ότι ἀναγκαίως ἀπέστησε συνουσίας τοὺς μέλλοντας σχολάζειν εὐχῆ.

"Όπου γάρ νῦν μετὰ τὴν τοσαύτην ἀσφάλειαν πειρᾶται ἐμποδίζειν ἡμῖν κατὰ τὸν τῆς προσευχῆς καιρὸν ὁ διάβολος, ἀν διακεχυμένην λάβη ψυχὴν καὶ ὑπὸ τῆς πρὸς τὴν γυναῖκα συμπαθείας μεμαλαγμένην, τί οὖν ἐργάσεται τῆδε κἀκεῖσε τοὺς τῆς διανοίας ἀναρριπίζων ὀφθαλμούς; "Όπερ ἵνα μὴ πάθωμεν μηδὲ ὅτε μάλιστα ἵλεω σπουδάζομεν ἡμῖν καταστῆσαι τὸν Θεόν, τότε αὐτῷ προσκρούωμεν διὰ τῆς οὕτω ματαίας εὐχῆς, κελεύει τῆς κοίτης ἀπηλλάχθαι τότε.

31 τοσαύτην om GP \parallel 31-32 τον γάρ νηστεύοντα καὶ εὐχόμενον ώς δεῖ πάντα ἀπορρῖψαι χρή β ιωτικόν πόθον GP

XXXI, 4-5 ἐὰν κεχυμένην GP

combien plus impérieuse est l'obligation pour tous les autres qui ne subissent pas autant qu'eux la contrainte de l'union charnelle? Celui qui désire prier comme il se doit, et jeûner, il lui faut rejeter tout désir terrestre, tout souci, toute cause de dissipation, se retirer de tout et se recueillir parfaitement en lui-même¹ pour se présenter devant Dieu. C'est pourquoi le jeûne est beau : il retranche les soucis de l'âme, il secoue la torpeur qui submerge notre esprit et concentre notre pensée tout entière sur elle-même. C'est ce que Paul donne à entendre quand il détourne de l'union charnelle, utilisant une expression tout à fait adéquate. Il ne dit pas en effet : « Pour que vous ne soyez pas souillés », mais : « pour que vous vaquiez au jeûne et à la prière », comme si les rapports avec une femme n'étaient pas cause de souillure mais de temps perdu².

XXXI. Paul était obligé de détourner des relations sexuelles ceux qui veulent consacrer leur temps à la prière.

Puisque aujourd'hui en effet, malgré toute la sécurité dont nous jouissons, le diable essaie de nous susciter des obstacles pendant le temps de la prière³, s'il trouve une âme dissipée et amollie par la passion d'une femme, que sera-t-il capable de faire en dispersant dans tel ou tel sens les yeux de l'esprit? Aussi, pour qu'une telle éventualité nous soit épargnée, pour que nous évitions d'irriter Dieu par une prière aussi inefficace au moment même où nous nous efforçons de nous le rendre propice, Paul nous recommande de nous abstenir de rapports charnels à ce moment-lâ.

^{1.} Cf. Platon, Phédon 67 c : ἐθίσαι τὴν ψυχὴν αὐτὴν καθ' ἑαυτὴν πανταγόθεν ἐκ τοῦ σώματος συναγείοεσθαι.

^{2.} Σχολή est le temps dont on dispose pour s'occuper de quelque chose; les rapports sexuels nous font perdre le temps (ἀσχολία) que nous devrions consacrer à la prière.

^{3.} Jean se fait ici l'écho des Pères du désert et des Apophtegmata Patrum: le démon est considéré comme un obstacle réel qui empêche le chrétien fervent de s'unir à Dieu dans la prière.

λβ΄ "Ότι ἡαθύμως εὐχόμενοι οὐ μόνον οὐκ ἐξιλεούμεθα ἀλλὰ καὶ παροξύνομεν τὸν Θεόν.

1. Εἰ γὰρ οἱ τοῖς βασιλεῦσι προσιόντες — τί λέγω βασιλεῦσιν; — ἐσχάτοις μὲν οὖν ἄρχουσι καὶ δεσπόταις δοῦλοι ἐντυγχάνοντες, ἄν τε ὑρ' ἐτέρων ἠδικημένοι τοῦτο ποιῶσιν ἄν τε αὐτοὶ δεόμενοι παθεῖν εὖ ἄν τε ὀργήν τινα καθ' ἑαυτῶν ἐγηγερμένην κοιμίσαι σπεύδοντες καὶ τοὺς ὀφθαλμοὺς καὶ τὴν διάνοιαν ἄπασαν ἐπιστρέψαντες πρὸς ἐκείνους, οὕτω ποιοῦνται τὴν ἐντυχίαν, κᾶν μικρὸν ἀπορραθυμήσωσιν, οὐ μόνον οὐ κατώρθωσαν ὑπὲρ ὧν ἐδέοντο ἀλλὰ καὶ κακόν τι προσλαβόντες ἀπώσθησαν. Εἰ οἱ θυμὸν ἀνθρώπων παῦσαι βουλόμενοι, τοσαύτη κέχρηνται τῆ σπουδῆ, τί πεισόμεθα ἡμεῖς οἱ δείλαιοι, μετὰ τοσαύτης ραθυμίας τῷ πάντων δεσπότη προσιόντες Θεῷ καὶ ταῦτα πολλῷ μείζονος ὀργῆς ὄντες ὑπεύθυνοι;

2. Καὶ τοῦτο ἐμφαίνων ὁ Χριστὸς τὰ μὲν εἰς τὸν πλησίον ἀμαρτήματα ἑκατὸν ἐκάλει δηνάρια, τὰ δὲ εἰς τὸν Θεὸν 555 Μ. μύρια τάλαντα. Ἐπεὶ οὖν τοσαύτην ἐν ταῖς εὐχαῖς πρόσιμεν σβέσοντες ὀργὴν καὶ δν οὕτω καθ' ἑκάστην ἐκπολεμοῦμεν τὴν ἡμέραν καταλλάξοντες, εἰκότως ἡμᾶς ἀπάγει τῆς ἡδονῆς ἐκείνης μονονουχὶ λέγων περὶ ψυχῆς ἡμῖν ὁ λόγος, ἀγαπητοί, ὑπὲρ τῶν ἐσχάτων ὁ κίνδυνος τρέμειν δεῖ καὶ δεδοικέναι καὶ ὑπὲρ τῶν ἐσχάτων ἀ κίνδυνος πρόρερῷ πολλὰ παρ' ὑμῶν δὸρισμένῳ μεγάλα ἡμῖν ἔχοντι καὶ ὑπὲρ μεγάλων ἐγκαλεῖν.

XXXII, 2 καὶ om P \parallel 6 κατ' αὐτῶν GP \parallel 7 σπουδάζοντες GP \parallel 11 ἀπώσθησαν : ἀπῆλθον XAM v \parallel 19, 24 προσίεμεν at postea corr M \parallel 23 δεῖ : χρὴ GP

XXXII. Par une prière négligente, non seulement nous ne nous rendons pas Dieu propice, mais nous l'irritons.

- 1. Ceux qui se présentent devant les rois que dis-je, les rois? — devant les plus humbles des magistrats, les esclaves qui viennent solliciter leurs maîtres soit parce qu'on leur a fait du tort, soit pour quémander une faveur, soit parce qu'ils cherchent à calmer une colère qu'ils ont suscitée contre eux, tournent leurs regards et toutes leurs pensées vers ces personnages avant d'adresser leur supplique; s'ils font preuve de la moindre négligence, bien loin d'obtenir ce qu'ils demandaient, ils sont chassés non sans quelque dommage supplémentaire. S'il faut déployer tant de zèle quand on veut calmer le courroux des hommes, quel sera notre sort à nous, misérables créatures, qui nous présentons avec une telle nonchalance devant Dieu, le Maître de toutes choses, et cela quand nous sommes l'objet d'une colère bien plus terrible! Car aucun serviteur ne saurait irriter son maître, aucun sujet son souverain, autant que nous, chaque jour, nous irritons Dieu.
- 2. C'est cela que le Christ voulait nous faire comprendre quand il appelait les péchés envers le prochain une dette de cent deniers et les péchés envers Dieu une dette de dix mille talents¹. Aussi, au moment où nous nous adressons à Dieu dans nos prières pour apaiser une telle colère et nous concilier celui que nous provoquons ainsi chaque jour, l'apôtre a raison de nous détourner de ces plaisirs; il nous dit, en quelque sorte : c'est de notre âme qu'il est question, mes bien-aimés, nous courons le danger suprême; il nous faut trembler, être saisis de crainte et de terreur; nous nous adressons à un maître redoutable que nous avons souvent outragé, un maître qui a de graves reproches à nous faire et pour de graves fautes. Ce n'est pas ici le temps des

^{1.} Matth. 18, 24.

Οὐ περιπλοκῶν οὖτος ὁ καιρὸς οὕτε ἡδονῶν ἀλλὰ δακρύων καὶ στεναγμών πικρών, προσπτώσεως, έξομολογήσεως άκριβούς, λιτανείας συντεταμένης, ίκετηρίας πολλής. 'Αγαπητόν γάρ καὶ μετὰ τοσαύτης προσελθόντα σπουδής δυνηθήναι μειλίξασθαι την όργην έκείνην, ούκ ότι άπηνης ούδ' ότι ώμος ό δεσπότης ήμῶν — καὶ γὰρ σφόδρα ἐστὶν ήμερος καὶ φιλάνθρωπος - άλλ' ή τῶν ἀμαρτημάτων τῶν ἡμετέρων ὑπερβολή ούδὲ τὸν χρηστὸν καὶ ἐπιεικῆ καὶ πολυέλεον ἀφίησιν ἡμῖν συγγνώναι ταγέως. 3. Διό φησιν « "Ινα σγολάζητε τη νηστεία καὶ προσευγή. » Τί οὖν ἂν είη τῆς δουλείας ταύτης πικρότερον ; Βούλει, φησίν, ἐπιδοῦναι πρὸς ἀρετήν, ἀναπτῆναι πρός οὐρανόν, νηστείαις καὶ εὐγαῖς συνεγῶς προσκαρτερῶν άποσμήξαι τον ρύπον τής ψυχής; Είτα αν μή βούληται έκείνη ταύτη ἐπινεῦσαι τῆ γνώμη, ἀνάγκη δουλεύειν αὐτῆς τῆ 40 λαγνεία. Διὰ τοῦτο γὰρ ἀργόμενος ἔλεγε: « Καλὸν ἀνθρώπω γυναικός μη άπτεσθαι. » Διὰ τοῦτο καὶ οἱ μαθηταὶ πρὸς τὸν κύριον είπον· «Εἰ ούτως ἐστὶν ἡ αἰτία τοῦ ἀνθρώπου μετὰ τῆς γυναικός, ού συμφέρει γαμήσαι. » Λογισάμενοι γάρ ὅτι πολλή άνάγκη θατέρω τῷ μέρει γενέσθαι τὴν ἐπήρειαν καὶ στενογωρηθέντες ύπο των λογισμών ταύτην άφηκαν την φωνήν.

λγ΄ "Ότι τὸ δεύτερον εἰπεῖν περὶ τῶν αὐτῶν τὸν Χριστόν ἐστι μιμουμένων.

Διὰ τοῦτο καὶ ὁ Παῦλος συνεχῶς αὐτὸ στρέφει ἴνα εἰς τοῦτον τὸν λογισμὸν ἐμβαλῆ τοὺς Κορινθίους « "Εκαστος τὴν ἑαυτοῦ γυναϊκα ἐχέτω, τῆ γυναϊκὶ ὁ ἀνὴρ τὴν ὀφειλομένην

29 προσελθόντα : προσπίπτοντα M v \parallel δυνηθήναι : δυνηθείη XA \parallel προσπόντα post δυνηθήναι add M v \parallel 29-30 μειλίξασθαι : καταμαλάξασθαι M v έκμειλίξασθαι R et Roe \parallel 34 ταχέως συγγνώναι GP \parallel 36 βούλει, φησίν : βούλομαι XAM v \parallel 38 μ $\dot{\eta}$: οὐ G \parallel 39 ἀνάγκη : ἀναγκάζομαι XAM v

XXXIII, 2 αὐτὸν post αὐτῶν add P | μιμουμένου XAM

caresses ni des voluptés, mais des larmes, des gémissements amers, des prosternements, de la confession scrupuleuse, de la supplication fervente, de la prière assidue¹. Estimonsnous heureux si, même en nous présentant devant lui avec un tel zèle, nous pouvons apaiser cette colère, non que notre maître soit cruel et intraitable — en vérité il est la douceur et la bienveillance même —, mais l'énormité de nos fautes ne lui permet pas, lui si bon, doux et miséricordieux, de nous pardonner aisément. 3. C'est pourquoi l'apôtre dit : « Pour que vous puissiez vaquer au jeûne et à la prière, » Quoi de plus cruel assurément que cet esclavage? Tu veux, leur dit-il, avancer sur le chemin de la vertu, prendre ton essor vers le Ciel, en t'efforçant par des prières et des jeûnes continuels d'extirper la souillure de ton âme? Mais si ta femme ne veut pas acquiescer à ton dessein? Tu es bien obligé d'être l'esclave de sa sensualité. C'est pour cela qu'il disait en commençant : « Il est bon pour l'homme de ne pas toucher à la femme »; c'est pour cela aussi que les disciples disent au Seigneur : « Si telle est la condition de l'homme avec la femme, il n'est pas avantageux de se marier2. » Ils réfléchissaient aux inconvénients inévitables dans l'un ou l'autre cas³ et la conclusion où les enfermaient ces réflexions leur faisait pousser ce cri.

XXXIII. Se répéter sur le même sujet, c'est imiter le Christ.

Voilà pourquoi Paul revient continuellement sur ce point, pour amener les Corinthiens précisément à cette réflexion : « Que chacun ait sa femme, dit-il, ... que l'homme rende

^{1.} Énumération des actes exécutés par les pénitents publics.

^{2.} Matth. 19, 10 : Jésus vient de rappeler à ses disciples l'impossibilité de répudier sa femme.

^{3.} C'est-à-dire: si l'on se marie ou si l'on ne se marie pas; et les paroles du Christ leur font prendre conscience des désavantages plus grands que comporte le mariage.

εύνοιαν ἀποδιδότω, ἡ γυνὴ τοῦ ἰδίου σώματος οὐκ ἐξουσιάζει, μὴ ἀποστερεῖτε ἀλλήλους, ἐπὶ τὸ αὐτὸ συνέρχεσθε. » Οὐδὲ γὰρ οἱ μακάριοι τότε ἐκεῖνοι ἐκ πρώτης εὐθέως τοῦτο ἔπαθον τῆς φωνῆς, ἀλλ' ὅτε ἐκ δευτέρου ταῦτα ἤκουσαν, τότε συνεῖδον τῆς ἐντολῆς τὴν ἀνάγκην. Καὶ γὰρ ὅτε ἐκάθητο ἐπὶ τοῦ ὅρους ὁ Χριστός, διελέχθη περὶ τούτου καὶ μεθ' ἔτερα πολλὰ πάλιν· οὕτως αὐτοὺς εἰσήγαγεν εἰς τὸν τῆς ἐγκρατείας ἔρωτα. Οὕτω συνεχῶς τὰ αὐτὰ λεγόμενα πλείονα ἔχει τὴν ἐνεργείαν. Κάνταῦθα οῦν τὸν διδάσκαλον μιμούμενος ὁ μαθητὴς συνεχῶς περὶ τῶν αὐτῶν διαλέγεται· καὶ οὐδαμοῦ τὴν συγχώρησιν ἀπλῶς τίθησιν ἀλλὰ μετὰ αἰτίας, « διὰ τὰς πορνείας » λέγων « καὶ τοὺς πειρασμοὺς σατανικοὺς καὶ τὴν ἀκρασίαν » καὶ ἀνυπόπτως τὸ τῆς παρθενίας ἐγκώμιον ἐργαζόμενος ἐν τοῖς περὶ τοῦ γάμου λόγοις.

λδ΄ "Ότι θαυμαστόν καὶ πολλών ἄξιον στεφάνων ή παρθενία.

1. Εἰ γὰρ τοὺς ἐν τῷ γάμῳ διατρίβοντας δέδοικεν ἀποστῆσαι ἐπιπολὺ μή τινα παρείσδυσιν ὁ διάβολος εὕρη, πόσων ἀν εἶεν ἄξιαι στεφάνων αἱ μηδὲ παρὰ τὴν ἀρχὴν ταύτης δεηθεῖσαι τῆς παραμυθίας καὶ μέχρι τέλους ἀχείρωτοι διαμείνασαι ; Καίτοι οὐδὲ τὰ παρὰ τοῦ διαβόλου μηχανήματα ἐξ ἴσης ἀμφοτέροις προσάγεται. Τοῖς μὲν γὰρ οὕτε ἐνοχλεῖν αὐτὸν οἰμαι εἰδότα ὅτι πλησίον αὐτοῖς ἡ καταφυγή, κἄν τινος αἴσθωνται σφοδροτέρας προσβολῆς, ἔξεστιν εὐθέως ἐπὶ τὸν λιμένα καταφυγεῖν. Οὐδὲ γὰρ ἀφίησιν αὐτοὺς ὁ μακάριος

7 ἀποστερεῖτε : -ῆτε suprascr G \parallel 10 ἐχάθητο post ὄρους coll GP \parallel 12 οὕτως at postea corr M \parallel 14 ἐνταῦθα GP

XXXIV, 1 θαυμαστὸν καὶ om M \parallel 3 δ μακάριος Παῦλος ante ἀποστῆσαι add GP \parallel 10 καταφεύγειν XAM v

à la femme l'affection qui lui est due, ... la femme n'a pas pouvoir sur son propre corps, ... ne vous refusez pas l'un à l'autre, ... reprenez la vie commune¹. » Car les bienheureux auditeurs de l'époque ne furent pas touchés dès le premier son de sa voix, mais quand ils l'eurent entendu une seconde fois, ils prirent conscience du caractère impératif de ce précepte. Quand il était assis sur la montagne, le Christ en effet avait traité de ce sujet et, après bien d'autres choses, y était revenu; c'est ainsi qu'il avait amené ses auditeurs à l'amour de la continence², tant il est vrai que les mots continuellement répétés ont plus d'efficacité. Dans notre texte aussi, le disciple, imitant le Maître, traite continuellement du même sujet ; et nulle part il ne donne simplement la permission du mariage, toujours il y joint une raison : « A cause de la fornication, dit-il, à cause des tentations du diable, de l'intempérance », et à notre insu il réalise, en parlant du mariage, l'éloge de la virginité.

XXXIV. La virginité est chose admirable et mérite de nombreuses couronnes.

1. Si Paul redoute en effet de séparer pour longtemps les êtres vivant dans le mariage, de peur que le diable ne trouve accès dans leur âme, combien de couronnes mériteraient les femmes qui depuis toujours n'ont même pas eu besoin de cet encouragement et, jusqu'à la fin, sont restées invincibles? Et pourtant le diable n'a pas, à l'égard des uns et des autres, recours aux mêmes manœuvres. Les premiers, il ne les harcèle pas, sans doute parce qu'il sait qu'ils ont un refuge tout proche et que, s'ils entrevoient une attaque trop violente, ils peuvent aussitôt se réfugier dans le port³: car le bienheureux Paul ne les laisse pas

utilisées par les orateurs chrétiens pour évoquer les difficultés de la vie morale et religieuse. Chez Jean, cf. XXXIV, l. 23; LII, l. 36; LVI, l. 29; LVII, l. 26; Lettre d'exil, 7; Ad Olymp. VII, 1 a; VII, 6 d; XI, 1 b; XII, 1 c.

^{1.} I Cor. 7, 2-5.

^{2.} Matth, 5, 28 et 31.

^{3.} Stoïcienne est la métaphore du bateau de l'âme porté sur les vagues des passions, cf. Marc-Aurèle, V, 23; Maxime de Tyr, Diss. XL, 5. — Les images du port, de la tempête sont souvent

Παύλος πορρωτέρω πλείν άλλ' ύποστρέφειν ήνίκα αν κάμωσι καὶ παραινεῖ πάλιν ἐπιτρέπων ἐπὶ τὸ αὐτὸ συνέρχεσθαι. Ἡ δὲ παρθένος δι' όλου θαλαττεύειν άναγκάζεται καὶ πέλαγος πλεῖν ἀλίμενον, κᾶν ὁ χαλεπώτατος διεγερθη χειμών, οὐδὲ 556 Μ. 15 ούτω θέμις δρμίσαι τὸ σκάφος αὐτῆ καὶ ἀναπαύσασθαι. 2. "Ωσπερ οὖν οἱ κατὰ τὴν θάλατταν κακοῦργοι, ἔνθα μὲν ἂν ή πόλις ή ἐπίνειον ή λιμήν, οὐκ ἐπιτίθενται τοῖς πλέουσι: τοῦτο γὰρ μάτην κινδυνεύειν ἐστίν. "Αν δὲ ἐν μέσφ τῷ πελάγει τὸ σκάφος ἀπολάβωσι, τὴν ἐρημίαν τῶν βοηθησόντων τῆς 20 τόλμης ἐφόδιον ἔχοντες, πάντα κινοῦσι καὶ στρέφουσι καὶ οὐ πρότερον ἀφίστανται ἕως ἂν ἢ καταδύσωσι τοὺς ἐμπλέοντας η τούτο πάθωσιν αύτοί. Ούτω καὶ ὁ δεινὸς ούτος πειρατής τῆ παρθένω πολύν ἐπάγει τὸν χειμῶνα καὶ χαλεπὴν τὴν ζάλην καὶ άφορήτους τὰς τρικυμίας, πάντα ἄνω καὶ κάτω κυκῶν, ὥστε 25 τῆ βία καὶ τῆ ρύμη περιτρέψαι τὸ σκάφος. "Ηκουσε γὰρ ὅτι τὸ έπὶ τὸ αὐτὸ συνέρχεσθαι ἡ παρθένος οὐκ ἔχει, ἀλλ' ἀνάγκη δι' όλου παλαίειν αὐτήν, δι' όλου μάχεσθαι πρὸς τὰ πνευματικά της πονηρίας, έως αν είς τὸν εύδιον άληθῶς καταπλεύση λιμένα. 3. Καθάπερ γὰρ στρατιώτην γενναῖον ἔξω τειγῶν 30 άποκλείσας την παρθένον ὁ Παῦλος, οὐκ ἀφίησιν ἀνοιγῆναι τάς πύλας αὐτῆ, κᾶν σφόδρα ὁ πολέμιος ἀγριαίνη πρὸς αὐτήν, χὰν αὐτῷ τούτῳ σφοδρότερος γίνηται, τῷ τὸν ἀντίπαλον μηδεμίαν έξουσίαν έχειν άνακωχῆς. Ούχ ὁ διάβολος δὲ μόνον άλλα και αὐτὸς ὁ τῆς ἐπιθυμίας οἶστρος μειζόνως τοῖς μὴ 35 γεγαμημόσιν ένοχλεῖ. Καὶ τοῦτο παντί που δῆλόν ἐστιν. Δν μέν γάρ την ἀπόλαυσιν ἔχομεν, οὐ ταχέως ὑπὸ τῆς ἐπιθυμίας άλισκόμεθα, της άδείας τη ψυχη ραθυμείν συγχωρούσης. Καί τοῦτο καὶ παροιμία τις ἡμῖν μαρτυρεῖ, δημώδης μέν, σφόδρα δὲ ἀληθής. Τὸ γὰρ ἐν ἐξουσία, φησίν, ἔτοιμον οὐκ εἶναι πρὸς 40 ἐπιθυμίαν σφοδρόν. "Αν δέ ποτε κωλυθώμεν ὧν πάλαι ἡμεν

12 καὶ om PXAM v \parallel 14 καν : καὶ όταν G \parallel 15 δρμήσαι G \parallel 16 αν om GP \parallel 18 ἐάν GP \parallel 28 ἀληθῶς om XAM v \parallel 31 πρὸς αὐτὴν om GP \parallel 32 αὐτῷ τούτ \wp : αὐτὸ τοῦτο GP \parallel γίνεται G γίγνηται M v \parallel τῷ : τὸ P om GX \parallel τὸν : τὸ G \parallel 33 post ἀνακωχῆς add καὶ περὶ τῆς παρθένου ταῦτα τούτοις δὲ GP \parallel δὲ μόνον : μόνος GP \parallel 34 μειζόν \wp ς $\mathring{\eta}$ A \parallel μ $\mathring{\eta}$ M v : om GPXA

naviguer trop loin, il les exhorte même à faire demi-tour dès qu'ils se sentent fatigués, en les invitant à reprendre la vie commune. Mais la vierge, elle, est contrainte à rester toujours en mer et à sillonner un océan qui n'a pas de port; même si la tempête la plus terrible s'élève, il ne lui est pas permis de mettre au mouillage et de goûter le repos. 2. Ainsi, il en est comme des pirates de la mer : là où se trouvent une ville, une rade ou un port, ils n'attaquent pas les navigateurs — c'est courir un risque inutile —, mais s'ils interceptent le bâtiment en haute mer, l'impossibilité de tout secours est pour eux un aliment à leur audace, ils mettent tout à sac et n'ont de cesse qu'ils n'aient englouti l'équipage ou qu'ils n'aient eux-mêmes subi ce sort. De même, ce redoutable pirate amasse contre la vierge une tempête énorme, un ouragan terrible, des montagnes de vagues insurmontables, mettant tout sens dessus dessous pour submerger le vaisseau par sa violence et son impétuosité. Car il sait que la vierge ne dispose pas du « reprenez la vie commune », et que force lui est de lutter sans relâche, de livrer bataille sans relâche aux esprits du Mal, jusqu'à ce qu'elle puisse aborder au véritable port de paix. 3. La vierge est comme le soldat valeureux laissé en dehors des remparts : Paul refuse qu'on lui ouvre les portes, même si l'ennemi se déchaîne furieusement contre elle, même s'il devient plus acharné du fait précisément que son adversaire n'a aucune possibilité de trêve. Et ce n'est pas seulement le diable, mais l'aiguillon du désir qui importune davantage ceux qui ne sont pas mariés. C'est l'évidence même : les plaisirs que nous pouvons assouvir ne nous rendent pas immédiatement prisonniers de notre désir, car le sentiment de la sécurité permet à l'âme la nonchalance. C'est ce que nous confirme un adage, populaire, mais très exact : « Ce qui est en notre pouvoir n'excite pas de désir violent1. » Mais si l'on nous retire ce dont nous disposions depuis longtemps,

1. Origine inconnue.

χύριοι, τοὐναντίον γίνεται καὶ τὰ δι' ἐξουσίαν παρ' ἡμῶν καταφρονούμενα ταῦτα όταν τὸ κῦρος ἡμῶν ἐκφύγη σφοδρότερον ήμων την επιθυμίαν διήγειρε. 4. Πρώτον μεν οδν ταύτη μείζων παρά τοῖς γεγαμηχόσιν ή γαλήνη δεύτερον δὲ 45 ότι κᾶν εἰς ύψος ἀρθῆναι φιλονεικήση ποτὲ ἡ φλόξ, καταστέλλει ταγέως αὐτὴν ἐπελθοῦσα ἡ μίξις. Ἡ δὲ παρθένος οὐκ έγουσα ότω σβέσει τὸ πῦρ, ὁρᾶ μὲν αὐτὸ κορυφούμενον καὶ είς ύψος αἰρόμενον, σβέσαι δὲ οὐκ ἰσχύουσα ένὸς γίνεται μόνου τοῦ μὴ φλεγθήναι μαγομένη πυρί. Αρα ἔστι τι τούτου παρα-50 δοζότερον, πᾶσαν ένδον βαστάζειν την πυράν καὶ μη καίεσθαι; Συστρέφειν μεν έν τοῖς τῆς ψυχῆς ταμιείοις τὴν φλόγα, άνέπαφον δὲ τὴν διάνοιαν διατηρεῖν; Οὐδείς γὰρ αὐτῆ συγγωρεί τούς άνθρακας τούτους έξω κενώσαι, άλλ' όπερ ό παροιμιαστής άδύνατον είναι φησιν έπὶ τῆς τῶν σωμάτων φύσεως, τοῦτο ὑπομένειν αὐτὴ καταναγκάζεται ἐπὶ τῆς ψυγής. Τί δὲ ἐκεῖνός φησι ; « Περιπατήσει τις ἐπ' ἀνθράκων πυρός, τούς δὲ πόδας οὐ κατακαύσει: » 'Αλλ' ίδού αύτη περιπατεί καὶ φέρει την βάσανον. « 'Αποδήσει τις πῦρ ἐν κόλπω, τὰ δὲ ἰμάτια οὐ κατακαύσει : » Αύτη δὲ οὐκ ἐν ἰματίοις άλλ' ένδον έχουσα το πῦρ ἀγριαῖνον καὶ ἡχοῦν, ἀνέχεται καὶ στέγει τὴν ολόγα. 5. "Ετ' οὖν τολμήσει τις, εἰπέ μοι, τῆ παρθενία τὸν γάμον παραβαλεῖν; 'Αντιβλέψαι δὲ ὅλως; 'Αλλ' οὐκ ἀφίησιν ὁ μακάριος Παῦλος πολύ τὸ μέσον ἑκατέρου τοῦ πράγματος θείς. Ἡ μὲν γὰρ τὰ τοῦ κυρίου, φησίν, ή δὲ τὰ τοῦ κόσμου μεριμνᾶ. Συναγαγών τοίνυν εἰς ταὐτὸν

41 δι' ἐξουσίαν : διὰ τὴν ἐξουσίαν Μ ν \parallel 42 καταφρονούμεθα G \parallel 45 δ φλόξ Μ ν \parallel 47 ὅτω : ὅπως ΑΜ ν \parallel σβέση ΧΑ \parallel 49 μαχομένην scripsi : μαχομένην codd et ν \parallel ἔστι scripsi : ἐστί ν \parallel τι suprascr X om GP \parallel 51 συστρέφει (ν suprascr) G \parallel 57 τοὺς δὲ : καὶ τοὺς GP \parallel 61 στέγει ΑΜ ν : στέργει GPX \parallel ἔτ' οὄν : εἶτ' οὄν GP \parallel 62 παραβάλλειν Μ ν \parallel 65 συνάγων GP

le contraire se produit, et ce que nous méprisions parce que nous en avions le libre usage éveille en nous un désir plus violent quand la jouissance nous en est ravie. 4. Voilà la première raison pour laquelle les gens mariés bénéficient d'une plus grande sérénité, et voici la seconde : si parfois même la flamme du désir prétend s'élever très haut. l'union charnelle survient, qui ne tarde pas à la maîtriser. Tandis que la vierge n'a pas de quoi éteindre ce feu, elle le voit s'allonger et s'élever, mais comme elle n'a pas le pouvoir de l'éteindre, sa seule ressource est de combattre le feu sans se laisser brûler. Est-il rien de plus extraordinaire que de porter en soi cet immense foyer et ne pas être brûlée? d'entretenir la flamme dans le tréfonds de son âme et conserver intacte sa pensée ? Car personne ne permet à la vierge de rejeter ces charbons ardents et ce que l'auteur des Proverbes déclare intolérable physiquement, elle est contrainte de l'endurer moralement. Que dit-il? « Un homme marchera-t-il sur des charbons ardents sans que ses pieds soient brûlés1? » Eh bien, regarde : la vierge marche et supporte cette épreuve! « Quelqu'un mettrat-il du feu dans son sein sans que ses vêtements s'enflamment? » Elle, ce n'est pas dans ses vêtements, c'est à l'intérieur d'elle-même qu'elle possède le feu qui se déchaîne et qui gronde, pourtant elle supporte et contient la flamme. 5. Osera-t-on encore, je te prie, à la virginité comparer le mariage? ou même simplement le regarder en face²? Non, le bienheureux Paul ne le permet pas, qui souligne la grande distance qui les sépare : « Celle-ci, dit-il, s'inquiète des choses du Seigneur, celle-là s'inquiète des choses du monde³. » Aussi, une fois qu'il a « remis

est plus vraisemblable de comprendre : regarder en face le mariage, dont il était dit plus haut (chap. XVI) qu'il ne fallait pas le mettre à égalité avec la virginité. On ne doit donc pas lui accorder de valeur religieuse. L'interprétation : ou même regarder en face la virginité (car elle brille d'un éclat insoutenable), est moins plausible.

^{1.} Prov. 6, 27 et 28. Cf. S. GRÉGOIRE DE NYSSE, De vita Moysis II, éd. Musurillo, p. 137.26 ff. (Leiden 1964).

^{2.} Il n'y a pas de complément à ἀντιβλέψαι ; d'après le contexte, il

^{3.} I Cor. 7, 32.

τούς γεγαμηκότας καὶ ταύτη χαρισάμενος, ἄκουσον πῶς αὐτοῖς ὀνειδίζει πάλιν· « Ἐπὶ τὸ αὐτό », γάρ φησι, « συνέρχεσθε ἵνα μὴ πειράζη ὑμᾶς ὁ Σατανᾶς. » Καὶ δεῖξαι βουλόμενος ὅτι οὐ τῆς ἐκείνου πείρας τὸ πᾶν ἐστιν ἀλλὰ τῆς ἡμετέρας νωθείας τὸ πλέον τὴν κυριωτέραν αἰτίαν ἐπήγαγε « διὰ τὴν ἀκρασίαν ὑμῶν » εἰπών.

557 M.

6. Τίς οὖν οὐκ ἂν ἐρυθριάσειε ταῦτα ἀκούων; Τίς οὐκ ἂν σπουδάσειεν έκφυγεῖν τῆς ἀκρασίας τὸν ψόγον ; Οὐδὲ γὰρ πρός πάντας ή παραίνεσις αύτη άλλα πρός τούς σφόδρα κατωφερείς. "Αν ούτως ής δούλος των ήδονων, φησίν, αν ούτω χαῦνος ώς διὰ παντὸς ἐκκεγύσθαι πρὸς τὴν μίζιν καὶ κεγηνέναι, συνέρχου τη γυναικί. Ούκ άρα ἀποδεγομένου ούδὲ έπαινούντος ή συγχώρησις άλλὰ σκώπτοντος καὶ καταγινώσχοντος. Οὐδὲ γὰρ ἂν εί μὴ σφόδρα ἡθέλησε καθάψασθαι τῆς τῶν φιληδόνων ψυχής, τὴν τῆς ἀκρασίας ἔθηκε λέξιν, ἐμφατικωτέραν οὖσαν καὶ πολύν ἔγουσαν τὸν ψόγον. Διὰ τί γὰρ οὐκ εἶπε διὰ τὴν ἀσθένειαν ύμῶν; "Οτι ἐκεῖνο μᾶλλον συγγινώσκοντος ήν, τὸ δὲ τῆς ἀκρασίας εἰπεῖν δεικνύντος τῆς ῥαθυμίας την ύπερβολήν. Οὐκοῦν ἀκρασίας τὸ μη δύνασθαι πορνείας ἀπέχεσθαι, εἰ μὴ διὰ παντός τις ἔχοιτο τῆς γυναικός καὶ τῆς μίξεως ἀπολαύοι. 7. Τί οδν ἂν εἴποιεν ἐνταῦθα οἱ τὴν παρθενίαν περιττόν εἶναι τιθέμενοι ; Αύτη μὲν γὰρ ὅσω ἄν έπιταθή τοσούτω μείζον έχει τὸ έγκωμιον. Ο δέ γάμος όταν αὐτῷ τις κατακόρως κεχρημένος ἢ, τότε μάλιστα ἐπαίνου παντὸς ἀπεστέρηται. « Τοῦτο », γάρ φησι, « λέγω κατά συγγνώμην οὐ κατ' ἐπιτάγην. » "Ενθα δὲ ἂν ἢ συγγνώμη,

67 πάλιν om GP \parallel 75 των ἡδονων δοῦλος GP \parallel 79 οὐδὲ : οὐ GP \parallel καθάψασθαι ἡθέλησε GP \parallel 83 τὸ δὲ εἰπεῖν ἀκρασίαν GP εἰπεῖν οιπ M v \parallel 85 ἔχοιτό τις GP \parallel 86 τἱ οὖν ἀν : τἱ ἀν GP τἱ ἀν οὖν XA \parallel 87 γὰρ om M v \parallel 89 ὅταν : ὅσον GP

ensemble » les gens mariés et leur a accordé cette faveur¹, écoute comme il les gourmande à nouveau : « Reprenez la vie commune, dit-il en effet, pour que Satan ne vous tente pas². » Et voulant bien montrer que le problème ne réside pas tout entier dans la tentation du diable, mais davantage dans notre faiblesse, il présente la raison primordiale par ces mots : « A cause de votre incontinence³. »

6. Qui ne rougirait en écoutant ces paroles? Qui ne mettrait tout en œuvre pour échapper au blâme d'incontinence? Car cette exhortation n'est pas destinée à tout le monde, mais aux êtres entièrement portés vers les choses de la terre4: « Si tu es, nous dit-il, l'esclave des plaisirs, si tu es veule au point de toujours céder au plaisir charnel et de ne rêver qu'à lui, remets-toi avec ta femme, » La permission, tu le vois, n'a rien d'une approbation ni d'un éloge, elle sent le sarcasme et la réprobation. S'il n'avait eu le ferme dessein de s'en prendre à l'âme des voluptueux, Paul n'aurait pas employé le terme d'incontinence, qui est très expressif et implique un blâme sévère. Pourquoi en effet n'a-t-il pas dit : « Par suite de votre faiblesse » ? Parce que ce terme est plutôt celui de l'indulgence, tandis que le mot d'incontinence désigne le comble du relâchement moral. Ainsi donc, c'est de l'incontinence que de ne pouvoir éviter la fornication qu'en recourant tout le temps à sa femme et aux plaisirs de l'union conjugale. 7. Que répondront maintenant ceux qui proclament que la virginité est chose superflue? Car plus on s'y applique, plus elle mérite d'éloge, tandis que le mariage, en user jusqu'à satiété, c'est le plus sûr moyen de lui rétirer toute louange, « Ce que je dis là, déclare Paul, est concession, ce n'est pas un ordre⁵, »

^{1.} Τωύτη: de cette façon, c'est-à-dire en leur accordant la faveur du συνέρχεσθε (cf. XXXIV, 2). L'expression χαριζομένου est reprise de XXIX, 1: χαριζομένου τοῖς γεγαμηκόσιν, se rapportant à ἐπὶ τὸ αὐτὸ συνέρχεσθε.

^{2.} I Cor. 7, 5.

^{3.} Ibid.

^{4.} Κατωφερεῖς, par opposition à ceux qui sont portés vers les réalités d'En Haut (cf. même expression XLVII, 5; κάτω καταβῆναι, XXXIV, 7; ἐλκόμενος κάτω, XLIV, 2).

^{5.} I Cor. 7, 6. Touto désigne ce que Paul vient de conseiller, le

γώραν ἔπαινος οὐκ ἂν ἔγοι. 'Αλλὰ καὶ περὶ τῶν παρθένων διαλεγόμενός φησιν. « Έπιταγήν κυρίου ούκ έγω, γνώμην δέ δίδωμι. » Μήποτε οὖν ἄρα τὸ πρᾶγμα ἐξέωσεν ; "Απαγε. Ἐπὶ μέν γάρ τῆς παρθένου γνώμην δίδωσιν, ἐνταῦθα δὲ συγγνώμην. Έπιτάττει δε οὐδέτερον οὐ διὰ τὴν αὐτὴν αἰτίαν, άλλ' ένταῦθα μὲν ἴνα μή τις ἀναβῆναι ἀπὸ τῆς ἀκρασίας βουλόπελος κωγρώται φε εμιταλίπατος αλάλκύ θεθείπελος. εκεί θε ίνα μή τις ἀναβῆναι πρὸς τὴν παρθενίαν ἀδυνατῶν κατακρίνηται ως προστάγματος παρακούων. Οὐκ ἐπιτάττω παρθενεύειν, φησί δέδοικα γὰρ τοῦ πράγματος τὸ δυσκατόρθωτον. Ούκ ἐπιτάττω συνεγῶς συνέργεσθαι τῆ γυναικί ἀκρασίας γάρ ού βούλομαι είναι νομοθέτης. Είπον, συνέργεσθε, κάτω καταβήναι κωλύων, οὐ τὴν προσωτέρω προθυμίαν ἐμπο-105 δίζων. 8. Ούκ ἄρα αὐτοῦ βούλημα προηγούμενόν ἐστι τὸ γρησθαι διά παντός γυναικί, άλλ' ή των ραθυμοτέρων τοῦτο ένομοθέτησεν άκρασία. Έπεὶ εἰ τὸ Παύλου βούλημα θέλεις μαθείν, άκουσον ποίόν έστι « Θέλω », φησί, « πάντας άνθρώπους είναι ώς καὶ έμαυτὸν » ἐν ἐγκρατεία. Οὐκοῦν εἰ 110 πάντας θέλεις ἐν ἐγκρατεία εἶναι, οὐδένα θέλεις εἶναι ἐν γάμω. Οὐδὲ γὰρ οὐ μὴν διὰ τοῦτο κωλύω τοῖς βουλομένοις ούδε αἰτιῶμαι άλλ' εύχομαι μεν καὶ ποθῶ πάντας εἶναι ὡς

92 τῶν om M v \parallel 93-94 γνώμην δὲ δίδωμι om AM v \parallel ὑμῖν post δίδωμι add P \parallel 94 ἐξέωσεν : ἐξίσωσε M v \parallel 102 συνεχῶς post συνέρχεσθε XA \parallel 102-103 τῆ γυναικί ... συνέρχεσθε per hom om M \parallel 106 χρήσασθαι GP \parallel 107 ἐνομοθέτησεν : ἐγέννησεν P \parallel 109 ἐν ἐγκρατεία om GP \parallel 111 οὖ μὴν : γαμεῖν XA

mariage avec la possibilité d'observer la continence pour un temps. Jean Chrysostome rappelle que même l'état de mariage sous cette forme privilégiée n'est qu'une concession; il envisage ainsi trois états: la virginité, le mariage assorti de σωφροσύνη et le mariage refuge des faibles, qu'il ne serait pas loin de considérer comme une forme hypocrite de fornication.

1. I Cor. 7, 25. Jeu de mots sur γνώμη et συγγνώμη, l'avis et la concession. La référence à cette citation ne condamne pas la virginité, au contraire, car la nuance établit la hiérarchie entre les deux états. S'il est vrai que, dans les deux cas, il n'y a pas d'ordre (πρόσταγμα), les raisons sont très différentes et en faveur de la virginité; d'autre

Or, là où il y a concession, pas de place pour l'éloge. Oui, mais il dit aussi, en parlant des vierges : « Je n'ai pas d'ordre du Seigneur, c'est un avis que je donne¹. » N'est-ce pas, alors, tout remettre en question² ? Pas du tout : sur la virginité il donne un avis, là il s'agit de concession. Et il n'ordonne ni l'un ni l'autre, mais pour des raisons différentes : ici, afin que l'homme voulant s'élever au-dessus de l'incontinence n'en soit pas empêché puisqu'il serait prisonnier d'un ordre l'y contraignant³; là, pour que l'homme incapable de s'élever jusqu'à la virginité ne soit pas condamné pour avoir transgressé un commandement. Je n'ordonne pas, dit-il, de rester vierges, car je redoute la difficulté de l'entreprise; je n'ordonne pas d'avoir continuellement des rapports avec sa femme, je ne veux pas être le législateur de l'incontinence. J'ai dit : « Reprenez la vie commune » pour vous empêcher de descendre plus bas, non pour freiner votre ardeur à vous élever. 8. Ce n'est donc pas obéir à la volonté profonde de Paul que de jouir à tout instant de sa femme; l'incontinence des êtres faibles, seule, en a fait une règle. Veux-tu en effet connaître la volonté de Paul ? Écoute ses paroles: « Je voudrais, dit-il, que tous les hommes fussent comme moi4 », vivant dans la continence. — Par conséquent, si tu veux que tous vivent dans la continence, tu voudrais que personne ne se marie. — Pas du tout, je n'interdis pas pour autant le mariage à ceux qui le veulent et ne leur adresse aucun reproche; je forme des vœux simplement,

part, si dans les deux cas il y a une réserve, elle s'exprime sous la forme d'un conseil personnel pour la virginité, d'une concession seulement pour le mariage; elle est donc favorable à la virginité et restrictive à l'égard du mariage. Dans ces conditions on ne saurait mettre les deux états sur le même plan. Un raisonnement identique se trouvait déjà chez Méthode, Banquet, III, 12.

^{2.} On peut aussi comprendre : rejeter l'état de virginité.

^{3.} Il n'aurait en effet aucun mérite à obéir à un ordre auquel il lui serait impossible de se soustraire: cf. à ce sujet chap. VIII, p. 117, lignes 39 s.

^{4.} I Cor. 7, 7.

καὶ ἐμαυτόν, συγχωρῶ δὲ κάκεῖνο διὰ τὰς πορνείας. Διὰ τοῦτο καὶ ἀρχόμενος εἶπον· « Καλὸν ἀνθρώπφ γυναικὸς μὴ ¹¹⁵ ἄπτεσθαι. »

λε΄ "Ότι ἀναγκαίως ἔθηκεν εἰς τὸ τῆς ἐγκρατείας ὑπόδειγμα.

1. Τίνος δὲ ἕνεκεν ἐνταῦθα ἑαυτοῦ μέμνηται λέγων « Θέλω δὲ πάντας ἀνθρώπους εἶναι ὡς καὶ ἐμαυτόν ; » Καίτοι εί μή τοῦτο προσέκειτο· « 'Αλλ' έκαστος ίδιον έχει χάρισμα », την περιαυτολογίαν ἐξέφυγεν ἄν. Τίνος οὖν ἕνεκεν προσέθηκεν « 'Ως καὶ ἐμαυτόν ; » Οὐκ ἐπαίρων ἑαυτόν. οὖτος γάρ ἐστιν ὁ πλεονεκτήσας μὲν τῶν ἀποστόλων ἐν τοῖς ύπερ τοῦ κηρύγματος πόνοις, ἀνάξιον δε καὶ τῆς προσηγορίας άποστολικής έαυτον είναι νομίζων. Είπων γάρ ότι « Έγω είμι ὁ ἐλάγιστος τῶν ἀποστόλων », ὥσπερ τι τῆς ἀξίας αὐτοῦ μεῖζον φθεγξάμενος ἐπιλαμβάνεται ταχέως ἑαυτοῦ λέγων « "Ος ούκ είμὶ ἱκανὸς καλεῖσθαι ἀπόστολος. » Τίνος οὖν ἔνεκεν ἐνταῦθα τῆ παραινέσει πρόσκειται; Οὐχ ἀπλῶς ούδε ώς έτυχεν, άλλ' ήδει τούς μαθητάς τότε μάλιστα είς τον 558 Μ. 15 τῶν καλῶν ἐναγομένους ζῆλον, ὅταν παρὰ τῶν διδασκάλων έχωσι τὰ παραδείγματα. "Ωσπερ οὖν ὁ γωρίς ἔργων ἐν τοῖς λόγοις μόνοις φιλοσοφών ούδεν όνίνησι μέγα τὸν ἀκροατήν. ούτως ό παρ' έαυτοῦ πρώτου κατορθωθεῖσαν έχων δεῖξαι τὴν συμβουλήν, ταύτη μάλιστα πάντων ἐπάγεται τὸν ἀκούοντα. 20 Πρός δὲ τούτοις καὶ φθόνου καὶ τύφου καθαρεύοντα δείκνυσιν έαυτόν τὸ γὰρ ἐξαίρετον τοῦτο κοινὸν είναι βούλεται τῶν μαθητῶν, οὐδὲν αὐτῶν πλέον ἔχειν ζητῶν ἀλλ' ἐν ἄπασιν χύτους έξισοῦν έαυτῶ θέλων.

XXXV, 4-5 άλλ' ... χάρισμα om XAM v \parallel 5 περιαυτολογίαν : περιττολογίαν GP \parallel 7 πλεονεχτήσας XA v : πλεονεχτήσάμενος GP πλεονέχτης M \parallel μèν om GP \parallel τῶν ἀποστόλων : τοὺς ἀποστόλους GP \parallel 17 μόνοις : μόνον M v \parallel μέγα ὀνίνησι GP \parallel 22 ἔχειν om GP \parallel 23 θέλων om M v

je désire ardemment que tous soient comme moi, mais je permets néanmoins l'autre état à cause de la fornication. Voilà pourquoi je disais en commençant : « Il est bon pour l'homme de ne pas toucher à la femme. »

XXXV. Paul était obligé de se proposer comme exemple de continence.

1. Pourquoi en cet endroit Paul fait-il mention de luimême en disant : « Je voudrais que tous les hommes fussent comme moi » ? Eh bien! même s'il n'avait pas ajouté ces mots: « Mais chacun recoit une faveur particulière1 », on n'aurait pu le taxer de jactance. Pourquoi donc, en effet, a-t-il ajouté : « comme moi-même » ? Non pour se faire valoir, car c'est l'homme qui, ayant surpassé les apôtres dans les travaux de la prédication, se jugeait indigne même du nom d'apôtre ! Après avoir dit : « Je suis le moindre des apôtres² », comme s'il avait proféré un mot qui dépassât encore ses mérites, il se reprend bien vite et il dit : « Moi qui ne suis pas digne d'être appelé apôtre. » Pourquoi donc. dans notre texte, joint-il son exemple à son exhortation? Ce n'est pas sans intention ni par hasard : il savait que, pour des disciples, le meilleur stimulant au bien est l'exemple qu'ils reçoivent de leurs maîtres. Ainsi, l'homme qui se contente de philosopher en paroles, sans actes à l'appui, n'a pas grande influence sur son auditeur: en revanche, celui qui peut montrer qu'il est le premier à mettre en pratique ses conseils a, par ce moyen, les meilleures chances d'entraîner son auditoire. En outre, Paul se montre exempt d'envie et d'orgueil, car ce privilège, il veut le partager avec ses disciples, il ne cherche pas à avoir plus qu'eux, mais en toute chose il les désire ses égaux.

^{1.} I Cor. 7, 7. Sur le sens de χάρισμα, cf. Allo, Ire Épitre aux Corinthiens, p. 160.

^{2.} I Cor. 15, 9.

2. "Έγω καὶ τρίτην αἰτίαν εἰπεῖν. Ποίαν δὴ ταύτην; Δύσκολον είναι το πράγμα έδόκει καὶ οὐ κατά τὴν τῶν πολλῶν εὐκολίαν. Βουλόμενος οὖν αὐτὸ δεῖξαι ῥᾶστον, τὸν ἡνυκότα εἰς μέσον τίθησιν, ίνα μή σφόδρα ἐπίπονον είναι αὐτὸ νομίζωσιν άλλά πρός τὸν ἡγησάμενον ἰδόντες μετά τοῦ θαρρεῖν καὶ αὐτοὶ τῆς αὐτῆς ἐπιβαίνωσιν όδοῦ. Τοῦτο καὶ ἀλλαγοῦ ποιεῖ. Τοῖς Γαλάταις γὰρ διαλεγόμενος καὶ τὸν ἀπὸ τοῦ νόμου φόβον έκλυσαι σπεύδων, δι' δν έπὶ τὴν παλαίαν κατεφέροντο συνήθειαν πολλά τῶν ἐκεῖ φυλάττοντες, τί φησί : « Γίνεσθε ὡς έγώ, ὅτι κάγὼ ὡς ὑμεῖς. » Ο δὲ λέγει τοιοῦτόν ἐστιν· οὐκ ἂν έχοιτε, φησίν, είπεῖν ὅτι ἐξ ἐθνῶν ἐπιστρέψας νῦν καὶ τὸν ἐκ της του νόμου παραβάσεως ούκ είδως φόβον, άκινδύνως άπαντα ταῦτα φιλοσοφεῖς πρὸς ἡμᾶς. Καὶ γὰρ ἐγώ, φησίν, ὡς ύμεις έδούλευσα ταύτην την δουλείαν ποτέ έγενόμην ύπο τοις έπιτάγμασι τοῦ νόμου ἐφύλαξα τῶν ἐντολῶν τὰς παρατηρήσεις άλλά της χάριτος ἐπιφανείσης όλον ἐμαυτὸν ἀπ' ἐκείνου 40 πρὸς ταύτην μετέθηκα. Οὐκέτι γὰρ τὸ πρᾶγμα παράβασίς έστιν « ανδρί γενομένων ήμων έτέρω ». ώστε ούδείς αν έγοι τούτο λέγειν ότι έτερα πράττων έτερα παραινώ οὐδὲ ότι τὸ έμαυτοῦ σκοπήσας ἀσφαλὲς ὑμᾶς εἰς κίνδυνον ἐνέβαλον. Εἰ γάρ κίνδυνος τὸ πρᾶγμα ἦν, οὐκ ἂν ἐμαυτὸν προὔδωκα οὐδ' 45 αν τῆς οἰκείας ἡμέλησα σωτηρίας. "Ωσπερ οὖν ἐκεῖ τὸ παράδειγμα παρ' έαυτοῦ θείς τὸν φόβον ἐξέλυσεν, οὕτω καὶ ένταῦθα τὴν ἀγωνίαν ἐκβάλλει μέσον ἑαυτὸν ἐμβαλών.

25 δοκεῖ GP \parallel 27 αὐτὸ εἶναι GP \parallel 34 εἰπεῖν : λέγειν GP \parallel 36 ἄπαντα ταῦτα : κατὰ πάντα GP \parallel 39 ἐπιφανείσης : ἐλθούσης GP \parallel 42 ἔτερα παραινῶ om sed postea add G \parallel 47 ἐμβάλλων M v

2. Je peux donner aussi une troisième raison, et la voici : cette vertu paraissait rébarbative et ne souriait guère au commun des mortels. Voulant donc montrer qu'elle était très facile, il propose en exemple un homme qui l'a pratiquée, pour qu'on ne la regarde pas comme très ardue, mais qu'en jetant les yeux sur leur guide, les disciples s'engagent avec confiance eux aussi sur le même chemin. Paul agit de même en un autre circonstance : s'adressant aux Galates qu'il cherche à affranchir de la crainte de la Loi, crainte qui les entraînait vers leurs anciennes coutumes par le respect de mille observances qui s'y trouvaient, que dit-il ? « Devenez comme moi, puisque moi aussi je suis comme vous¹. » Ce qui signifie: vous ne pouvez pas m'objecter: tu te convertis aujourd'hui, venant du paganisme et ne connaissant pas la crainte qu'inspire la transgression de la Loi; aussi ne risques-tu rien à développer devant nous cette doctrine. Moi aussi, dit-il, j'ai comme vous subi autrefois cette servitude, j'ai été soumis au commandement de la Loi, j'ai soigneusement observé ses préceptes, mais dès que la grâce de Dieu s'est manifestée, je me suis porté tout entier de l'ancienne Loi à la nouvelle — car ce n'est plus là une transgression, puisque « nous sommes devenus les sujets d'un autre homme² » —; aussi, personne ne saurait prétendre que je fais une chose et en conseille une autre, ou que que je vous expose à un danger après avoir assuré ma propre sécurité. S'il y avait là un danger, en effet, je ne m'y serais pas risqué moi-même, compromettant ainsi mon salut personnel. Ainsi donc, tout comme dans cette épître Paul propose son exemple afin de libérer de la crainte, de même ici, pour chasser l'inquiétude des esprits, il se donne en modèle.

^{1.} Gal. 4, 12. Il s'agit ici du commentaire par Jean Chrysostome des paroles de Paul sur l'abrogation des observances rituelles de la Loi (Gal. 4, 8-31). Sur le sens de γίγνεσθε ὡς ἐγώ dans l'Épître de Paul, voir les interprétations diverses rassemblées dans La Sainte Bible, Cramer-Pirot, Paris 1951, p. 457.

^{2.} Souvenir de $J\acute{e}r$. 3, 1. Jean veut dire qu'il n'y a pas transgression de la Loi puisqu'à l'obéissance à Yahweh succède l'obéissance au Christ dans la nouvelle Loi.

λς' "Οτι μετριάζων ὁ ἀπόστολος τὴν παρθενίαν χάρισμα καλεῖ.

1. « 'Αλλ' ἕκαστος ἴδιον χάρισμα ἔχει », φησίν, « ὁ μὲν οὕτως, ὁ δὲ οὕτως. » Θέα τῆς ἀποστολικῆς ταπεινοφροσύνης οὐδαμοῦ τὸν χαρακτῆρα παραπολλύμενον ἀλλ' ἀκριβῶς πανταχοῦ διαλάμποντα. Χάρισμα Θεοῦ καλεῖ τὸ ἑαυτοῦ κατόρθωμα, καὶ ἕνθα πολὺν ἴδρωσεν ἱδρῶτα, τοῦτο ὅλον ἀνατίθησι τῷ δεσπότη. Καὶ τί θαυμαστὸν εἰ ἐπὶ τῆς ἐγκρατείας τοῦτο ποιεῖ, ὅπου γε καὶ περὶ τοῦ κηρύγματος διαλεγόμενος τῷ αὐτῷ κέχρηται τρόπῳ, περὶ τοῦ κηρύγματος ὑπὲρ οὖ μυρίους ἤνεγκε πόνους, θλίψεις συνεχεῖς, ταλαιπωρίας ἀφάτους, θανάτους καθημερινούς; Τί οὖν περὶ τούτου φησί; « Πλέον αὐτῶν πάντων ἐκοπίασα, οὐκ ἐγὰ δέ, ἀλλ' ἡ χάρις τοῦ Θεοῦ ἡ σὺν ἐμοί. » Οὐ τὸ μὲν αὐτοῦ, τὸ δὲ τοῦ Θεοῦ φησιν ἀλλ' ὅλον τοῦ Θεοῦ. Τοῦτο εὐγνώμονος οἰκέτου μηδὲν ἴδιον νομίζειν ἀλλὰ πάντα δεσποτικά, μηδὲν ἴδιον ἡγεῖσθαι αὐτοῦ ἀλλὰ πάντα τοῦ κυρίου.

2. Τοῦτο καὶ ἐτέρωθι ποιεῖ. Εἰπὼν γὰρ « "Εχοντες χαρίσματα κατὰ τὴν χάριν τὴν δοθεῖσαν ἡμῖν διάφορα », προϊὼν προστασίας καὶ ἐλεημοσύνας καὶ μεταδόσεις ἐν τούτοις ἡρίθμησεν. "Οτι δὲ κατορθώματα ταῦτα καὶ οὐ χαρίσματα παντί που δῆλόν ἐστιν. Ταῦτα δὲ εἶπον ἵν' ὅταν ἀκούσης αὐτοῦ λέγοντος « "Εκαστος ἴδιον χάρισμα ἔχει », μὴ ἀναπέσης

XXXVI, 3-4 δ ... δ GP : δς ... δ XA δς ... δς M v \parallel 6 τδ έαυτοῦ : αὐτοῦ XAM v \parallel 9-10 διαλεγόμενος ... κηρύγματος per hom om A \parallel 10 περὶ τοῦ κηρύγματος om M v \parallel 12 θανάτους om GP \parallel κινδύνους post καθημερίνους add GP \parallel 14 σὺν : ἐν G \parallel 15 τοῦτο : τοῦ et ras duarum litt G \parallel ἴδιον om GP \parallel 23 ἔχει χάρισμα GP

XXXVI. C'est par esprit de modestie que l'apôtre appelle la virginité une faveur (divine).

- 1. « Mais chacun, dit l'apôtre, reçoit une faveur particulière, celui-ci d'une manière, celui-là d'une autre1. » Vois : les traits de l'humilité apostolique nulle part ne s'effacent. mais brillent partout d'un vif éclat. Faveur divine, c'est ainsi qu'il appelle sa propre conduite vertueuse, et le fruit de tout le mal qu'il s'est donné, il l'attribue tout entier à son Maître. Faut-il s'étonner s'il agit ainsi dans le cas de la continence, quand il procède aussi de la même facon en parlant de la prédication, de cette prédication pour laquelle il a souffert mille épreuves, continuelles afflictions. indicibles souffrances, morts quotidiennes? Que prétend-il en effet à ce sujet ? « Plus qu'eux tous j'ai travaillé, non pas moi à la vérité, mais la grâce de Dieu qui est avec moi2, » Il ne dit pas : ceci est mon œuvre, cela l'œuvre de Dieu ; tout est l'œuvre de Dieu. Le propre d'un bon serviteur c'est de ne rien considérer comme à lui, mais tout à son maître. de ne rien s'imaginer comme à lui, mais tout au Seigneur.
- 2. Il agit de même encore en un autre passage; après avoir dit: « Nous recevons des faveurs différentes selon la grâce qui nous a été donnée³ », il poursuit en mettant au nombre de ces faveurs les charges, les œuvres de charité, les distributions d'aumônes. Et pourtant il s'agit d'actes vertueux, non pas de faveurs, c'est bien évident. Si j'ai rappelé cela, c'est pour qu'en entendant la parole de Paul: « Chacun reçoit une faveur particulière », tu ne te décourages

grâce qui nous a été accordée: soit de prophétie, soyons en règle avec notre foi; soit de ministère, attachons-nous à notre ministère; que celui qui enseigne s'attache à son enseignement; que celui qui exhorte, à l'exhortation; un autre fait l'aumône, qu'il s'en acquitte avec simplicité; un autre a des charges, qu'il les accomplisse avec zèle; un autre exerce la miséricorde, qu'il s'y livre en souriant. »

^{1.} I Cor. 7, 7.

^{2.} I Cor. 15, 10.

^{3.} Rom. 12, 6. « Nous recevons des faveurs différentes selon la

μηδε είπης πρός έαυτόν ου δείται το πράγμα της έμης σπου-25 δης γάρισμα αὐτὸ ὁ Παῦλος ἐκάλεσε. Μετριάζων γάρ, οὐκ εἰς την των γαρισμάτων τάξιν καταλέξαι την έγκρατειαν βουλό-559 Μ. μενος τοῦτό φησιν. Οὐκ ἂν γὰρ οὕτως ἡναντιώθη καὶ ἑαυτῷ καὶ τῷ Χριστῷ, τῷ μὲν Χριστῷ λέγοντι « Εἰσὶν εὐνοῦγοι οξτινές εύνούγισαν έαυτούς διά την βασιλείαν των ούρανων», και επαγαγόντι. « 'Ο δυνάμενος χωρείν χωρείτω ». έαυτῷ δὲ καταδικάζοντι τὰς χηρείαν μὲν έλομένας οὐ βουληθείσας δὲ έπιμεϊναι τη προθέσει. Εί γάρ γάρισμά έστι, τίνος ένεκεν αὐταῖς ἀπειλεῖς λέγων ὅτι « "Εχουσι κρίμα ὅτι τὴν πρώτην πίστιν ήθέτησαν: » Ούδαμοῦ γάρ τούς ούκ ἔχοντας χαρίσματα ὁ Χριστὸς ἐκόλασεν ἀλλὰ πανταγοῦ τοὺς βίον οὐκ έπιδειχνυμένους όρθόν καὶ τοῦτό ἐστι τὸ μάλιστα ἐπιζητούμενον παρ' αὐτῷ πολιτεία ἀρίστη καὶ ἔργα ἄληπτα. Τῶν δὲ γαρισμάτων ή διανομή ούκ έν τῆ τοῦ λαμβάνοντος κεῖται προαιρέσει άλλ' έν τη τοῦ παρέχοντος κρίσει. Διὰ τοῦτο 40 ούδαμοῦ τοὺς τὰ θαύματα ἐργαζομένους ὁ Χριστὸς ἐπαινεῖ άλλα καὶ τούς μαθητάς ἐπὶ τούτω μέγα φρονοῦντας ἀπάγει της τοιαύτης ήδονης λέγων « Μή χαίρετε ότι τὰ δαιμόνια ύμιν ύπακούει. » Οί γὰο μακαριζόμενοι πανταγού οἱ ἐλεήμονές είσιν, οἱ ταπεινοί, οἱ ἐπιεικεῖς, οἱ τῆ καρδία καθαροί, οἱ 45 είρηνοποιοί, οἱ ταῦτα πάντα καὶ τὰ τούτοις ὅμοια πράττοντες.

3. Καὶ αὐτὸς δὲ ὁ Παῦλος τὰ κατορθώματα ἀριθμῶν τὰ ἑαυτοῦ ἐν τούτοις καὶ τῆς ἐγκρατείας ἐμνημόνευσεν. Εἰπὼν γάρ· « Ἐν ὑπομονῆ πολλῆ, ἐν θλίψεσιν, ἐν ἀνάγκαις, ἐν διωγμοῖς, ἐν στενοχωρίαις, ἐν πληγαῖς, ἐν φυλακαῖς, ἐν κόποις, ἐν ἀκαταστασίαις, ἐν ἀγρυπνίαις, ἐν νηστείαις », ἐπήγαγεν « ἐν ἀγνεία », οὐκ ἀν τοῦτο ποιήσας εἰ χάρισμα τὸ

26 την pr in ras G \parallel 27 γαρ om M v \parallel 28 μεν ante λέγοντι coil GP \parallel 31 καταδικάζοντι : καταδικάζων PA \parallel 33 απειλεῖς om GP \parallel λέγων : λέγει GP \parallel 34 οὐκ : μη GP \parallel 35 οὐκ (sc οὐ) ante βίον coll XAM v \parallel 48-49 ἐν διωγμοῖς GP : om XAM v

pas en te disant à toi-même : nul besoin ici de mon effort personnel, Paul a parlé de faveur divine. En fait, c'est la modestie et non le désir de mettre la continence au rang des faveurs (divines) qui l'incite à s'exprimer de la sorte. Car il n'aurait pas commis une telle contradiction avec lui-même, avec le Christ : le Christ qui dit : « Il v a des eunuques qui se sont faits eunuques à cause du royaume des Cieux », et qui ajoute : « Que celui qui peut comprendre comprenne¹ l »; lui-même, quand il condamne les femmes qui ont choisi le veuvage et n'ont pas voulu persévérer dans leur dessein. Si c'est une faveur, pourquoi les menacer en ces termes : « Elles sont condamnées pour avoir rompu la foi première² » ? Nulle part en effet le Christ n'a châtié les hommes qui n'ont pas reçu de faveurs divines, mais toujours ceux qui ne laissent pas voir une vie honnête; ce qu'il réclame par-dessus tout, c'est un mode de vie parfait et des actions irréprochables. La distribution des faveurs ne dépend pas de l'intention du bénéficiaire mais de la décision du donateur. C'est pour cela que nulle part le Christ n'adresse d'éloges à ceux qui font des miracles, et même quand ses disciples y voient un titre de gloire, il les détourne de cette joie en leur disant : « Ne vous réjouissez pas de ce que les démons vous obéissent3. » Les bienheureux ce sont toujours les miséricordieux, les humbles, les doux, les cœurs purs, les pacifiques, ceux qui font preuve de toutes ces vertus et d'autres semblables.

3. D'ailleurs Paul lui-même, énumérant ses propres actes de vertu, ne manque pas d'y faire figurer aussi la continence. Après avoir dit : « Par une grande constance dans les tribulations, dans les nécessités, dans les blessures, dans les prisons, dans les travaux, dans les émeutes, dans les veilles, dans les jeûnes⁴ », il ajoute : « dans la pureté »,

^{1.} Matth, 19, 12.

^{2.} I Tim. 5, 12.

^{3.} Le 10, 20. La phrase suivante est inspirée du Sermon sur la Montagne, Matth. 5, 6.

^{4.} II Cor. 6, 4, et II Cor. 6, 6; cf. aussi II Cor. 11, 27. — Tel est

πράγμα ήν. Τί δέ : Καὶ σκώπτει τους ούκ έχοντας αὐτὴν άκρατεῖς αὐτούς καλῶν. Διὰ τί δὲ καὶ ὁ μὴ ἐκγαμίζων τὴν έαυτοῦ παρθένον κρεῖττον ποιεῖ ; Τίνος δὲ ἕνεκεν μακαριωτέρα ή χήρα ἐὰν οὕτως μείνη : "Όπερ γὰρ ἔφθην εἰπών, οὐ θαυμάτων άλλὰ ἔργων οἱ μακαρισμοὶ ὥσπερ οὖν καὶ κολάσεις. Πῶς δὲ καὶ ἐπιμένει πάλιν παραινῶν ὑπὲρ τῶν αὐτῶν εἰ μὴ ήμιν τὸ πράγμα ήν καὶ μετά την τοῦ Θεοῦ ὁοπην καὶ τῆς παο' ήμων έδειτο σπουδής; Είπων γάρ « Θέλω πάντας άνθρώπους είναι ώς και έμαυτὸν » έν έγκρατεία, πάλιν φησί· « Λέγω δὲ τοῖς ἀγάμοις καὶ ταῖς γήραις, καλὸν αὐτοῖς ἐστιν ἐὰν μείνωσιν ώς κάγώ. » Πάλιν οὖν ἑαυτὸν τίθησι διὰ τὴν αὐτὴν αἰτίαν. Τὸ γάρ παράδειγμα έγγύθεν έγοντες καὶ οἰκεῖον μειζόνως ἂν τῶν τῆς παρθενίας κατετόλμησαν πόνων. Εἰ δὲ καὶ ἀνωτέρω 65 λέγων· « Θέλω πάντας είναι ώς καὶ ἐμαυτόν », καὶ ἐνταῦθα· « Καλὸν αὐτοῖς ἐὰν μείνωσιν ὡς κάγώ », οὐδαμοῦ τὴν αἰτίαν προστίθησι, μή θαυμάσης. Οὐ γὰρ ἀπαυθαδιζόμενος τοῦτο ποιεῖ ἀλλ' ἱκανὴν εἶναι νομίζων αἰτίαν τὴν αὑτοῦ γνώμην μεθ' ής τὸ πρᾶγμα κατώρθωσεν.

52 τί δέ; ita interpunxi || 53 γαμίζων GP || 62 οὖν om XAM v || 63 οἰχείως GP || 69 τὸ πρᾶγμα : ταΰτα P

le contexte : « Nous évitons de donner un sujet de scandale, nous recommandant nous-même, en toutes circonstances, comme ministre de Dieu, par beaucoup de constance dans les tribulations... etc. » Il semble que dans le texte de Paul le mot άγνότητι (et non άγνεία) signifle pureté non au sens de chasteté, mais d'intégrité de vie, de pureté morale.

ce qu'il n'aurait pas fait si la pureté était une faveur divine. Autre exemple : il se raille aussi de ceux qui ne possèdent pas cette vertu et les appelle des in-continents¹. Et pourquoi, encore, « le père qui ne marie pas sa fille fait-il mieux² »? Pourquoi la veuve est-elle plus heureuse dans le Seigneur quand elle demeure dans cet état? Parce que - ie l'ai déjà dit - ce ne sont pas les miracles, mais les actes qui nous valent les béatitudes célestes ; de même aussi pour les châtiments. Et pourquoi multiplier ce genre d'exhortations, si la chose ne dépendait pas de nous, si, après l'intervention de Dieu3, il n'était plus besoin, en outre, de notre effort personnel ? Après les mots : « Je voudrais que tous les hommes fussent comme moi » dans la continence, il ajoute : « Je dis aux personnes qui ne sont pas mariées et aux veuves : il est bon pour elles de rester dans l'état où je suis moi-même4. » Ici encore, il se met en avant, pour le même motif; avec cet exemple les touchant de près et les concernant, ses auditeurs auraient plus de cœur, pensait-il, à affronter les épreuves de la virginité. Et si. lorsqu'il dit un peu plus haut : « Je voudrais que tous fussent comme moi », et ici : « Il est bon pour eux de rester en l'état où je suis moi-même », si nulle part il n'en donne le motif, il ne faut pas t'en étonner. Il n'agit pas en effet par vantardise, mais il juge motif suffisant la conviction personnelle qui l'a guidé dans la pratique de cette vertu.

mot ὁοπή signifie l' « impulsion de la balance »; cette impulsion divine précède (μετὰ τὴν ὁοπήν) l'action humaine. Jean Chrysostome, tout en insistant sur la part de la volonté humaine, n'avait rien qui annonçât le pélagianisme. Cf. chap. XXVII, p. 178, n. 1.

^{1. &#}x27;Ακρατής, contraire de ἐγκρατής, celui qui garde la maîtrise de ses sens. Le mot ἀκρατεῖς, ici, suggère l'idée d'une incapacité, dans laquelle intervient l'absence de volonté.

^{2.} I Cor. 7, 38,

^{3.} Les exemples qui précèdent montrent la nécessité du choix et situent l'importance de la volonté et du zèle ($\sigma\piou\delta\eta$), par rapport au don divin que nous recevons directement (χάρισμα). — Le

^{4.} I Cor. 7, 7, et I Cor. 7, 8.

λζ΄ "Ότι πολλαὶ ἐν τοῖς δευτέροις γάμοις αἱ ἀηδίαι.

1. Εἰ δέ τις καὶ λογισμῶν ἀκοῦσαι ἐθέλοι, πρῶτον μὲν τὴν παρὰ πάντων τῶν ἀνθρώπων ἐξεταζέτω δόξαν, ἔπειτα καὶ τὰ περὶ τὸ πρᾶγμα συμβαίνοντα. Τῶν γὰρ νομοθετῶν τοὺς τοιού-τους οὐ κολαζόντων γάμους ἀλλ' ἐπιτρεπόντων καὶ συγχωρούντων, πολλοὶ καὶ παρὰ πολλῶν ἔν τε οἰκίαις καὶ κατὰ τὴν ἀγορὰν κατ' αὐτῶν γίνονται λόγοι σκωπτόντων, μεμφομένων, ἀποστρεφομένων. Τῶν γὰρ τοὺς ὅρκους παραβαινόντων οὐχ ῆττον τοὺς τοιούτους ἄπαντες ἐκτρέπονται, ὡς εἰπεῖν, οὕτε φίλους ποιήσασθαι θαρροῦντες οὕτε συνθήκας θέσθαι πρὸς αὐτοὺς οὕτε ἄλλο πιστεῦσαι οὐδέν. "Όταν γὰρ ἴδωσιν αὐτοὺς συνηθείας τοσαύτης καὶ φιλίας καὶ ὁμιλίας καὶ κοινωνίας τὴν μνήμην οὕτως εἰκόλως ἀπὸ τῆς αὐτῶν ψυχῆς ἐκβάλλοντας, νάρκη τις αὐτοῖς ἀπὸ τούτων καταχεῖται τῶν λογισμῶν καὶ οὐκ ἄν αὐτοὺς μετὰ πάσης προσίοιντο γνησιότητος ὡς εὐκόλους καὶ ἀλλοπροσάλλους. Οὐ διὰ ταῦτα δὲ μόνον αὐτοὺς

XXXVII, 3 πάντων om GPX et cod Ruthen apud Ducaeum \parallel 6 τε om GP \parallel ταῖς ante οἰκίαις add GP \parallel 9 ἐκτρέπονται : ἀποστρέφονται GP \parallel 11 ἄλλο : ἀλλήλους XAM v \parallel 13 ψυχῆς post ἐκβάλλοντας coll GP \parallel 16 ἄλλο πρὸς ἄλλους scr M ἄλλοτε πρὸς ἄλλους A

XXXVII. Un second mariage cause beaucoup d'ennuis.

1. Et si vous désirez aussi des raisons¹, tout d'abord, interrogez l'opinion publique, et ensuite les données de l'expérience². Sans doute les législateurs ne condamnent-ils pas de tels mariages3, ils les permettent même et les autorisent, cependant nombreuses sont les réflexions au'ils provoquent, de la bouche d'une foule de gens, soit en privé, soit en public : brocards, blâmes, réprobation. Comme à des pariures, tout le monde tourne le dos, c'est le mot, à ces gens-là, personne n'ose s'en faire des amis, ni traiter des affaires avec eux, ni leur accorder la moindre confiance. Quand vous les voyez rejeter si facilement de leur âme le souvenir de leur existence commune, de leur affection, de leur vie familiale et intime, vous voilà paralysés, en quelque sorte, à cette pensée, et vous ne pouvez les aborder d'un cœur tout à fait sincère, car ils sont pour vous l'image de l'inconstance et de la versatilité. Et on ne les réprouve

sur ce sujet : certains le condamnent plus ou moins formellement (Tertullien, pour qui les secondes noces sont « un adultère déguisé »; S. Jérôme, S. Ambroise); d'autres sans condamner les secondes noces les déplorent (S. Basile, S. Grégoire de Nazianze) ; d'autres les déclarent légitimes, avec des réserves (Clément d'Alexandrie, Origène, S. Augustin). JEAN leur consacre deux traités : Ad viduam juniorem. adressé à la femme de Thérasius restée veuve après cinq ans de mariage et De non iterando conjugio (Περί μονανδρίας) οù le problème est traité avec beaucoup plus d'ampleur. Enfin l'Homélie In illud: Vidua eligatur est un commentaire de I Tim. 5, 9. L'opinion de Jean est celle de S. Paul; il la développe ici dans le Περί παρθενίας, toutefois il fait preuve de plus de sévérité et dissimule assez mal, par une sollicitation des textes, sa préférence pour une attitude de sévérité : les deuxièmes noces sont une preuve de faiblesse morale. Sa pensée est assez bien exprimée par la phrase : « S'il vaut mieux ne point se marier, il vaut évidemment mieux ne se marier qu'une fois que plusieurs. » In epist. II ad Tim. III, Hom. 7, 4 (PG 62, 641).

^{1.} Pour ceux qui estimeraient insuffisant le motif invoqué (la conduite personnelle de Paul), Chrysostome va donner des justifications de ce qu'il avance au sujet de l'incontinence.

^{2.} Jean Chrysostome suit ici la méthode d'Aristote (topiques) : arguments extrinsèques au sujet, arguments intrinsèques. Méthode utilisée spécialement par les stoïciens et étudiée dans les *Topiques* de Cicéron [H. M.].

^{3.} Le cas des secondes noces a été évoqué plus haut : « Je le dis aux personnes qui ne sont pas mariées et aux veuves. » Ce problème a été l'objet de nombreux traités s'inspirant de la doctrine de Paul exprimée dans I Cor. 7, 39; I Tim. 1, 6; Rom. 7, 1; I Tim. 5, 15: la viduité est préférable et conseillée mais le remariage n'est pas un péché, il peut même dans certains cas être souhaitable. Les Pères sont divisés

άποστρέφονται άλλά καὶ δι' αὐτὴν τῶν γινομένων τὴν ἀηδίαν.

2. Τί γὰρ ἀτερπέστερον, εἰπέ μοι, ἢ ὅταν μετὰ τὸν πολύν κωκυτόν καὶ τὰς οἰμωγάς καὶ τὰ δάκρυα καὶ τὴν αὐγμηρὰν 560 Μ. 20 κόμην καὶ τὴν μέλαιναν στολὴν ἐξαίφνης κρότοι καὶ παστάδες γαμήλιοι καὶ θόρυβος ἀπ' ἐναντίας τῷ προτέρω, ὥσπερ ύποκριτών έν σκηνή παιζόντων καὶ νῦν μὲν τοῦτο, νῦν δὲ έκεῖνο γινομένων ; Καὶ γὰρ έκεῖ τὸν αὐτὸν ἴδοις ἂν ποτὲ μὲν βασιλέα, ποτὲ δὲ πάντων πενέστερον. Κάνταῦθα ὁ πρώην περὶ τὸν τάφον ἐγκαλινδούμενος νυμφίος ἐξαίφνης, ὁ τὰς τρίχας τίλλων, στέφανον ἐπὶ τῆς αὐτῆς πάλιν φέρει κεφαλῆς, ὁ κατηφής καὶ στυγνός καὶ πολλά πολλάκις μετά δακρύων πρός τούς παρακαλούντας έγκώμια τῆς ἀπελθούσης διελθών καὶ τὸν βίον άβίωτον είναι φήσας αὐτῷ, καὶ πρὸς τοὺς ἀπάγοντας 30 αὐτὸν τοῦ θρηνοῦ δυσγεράνας, πολλάκις μεταξύ τούτων αὐτῶν ώραίζεται καὶ καλλωπίζεται πάλιν καὶ τοῖς πρώην δεδακρυμένοις δωθαλμοῖς, τούτοις μετά γέλωτος εἰς τούς αὐτούς ένορα καὶ τῷ στόματι τούτω φιλοφρονεῖται καὶ ἀσπάζεται πάντας δι' οδ πρώην ταῦτα πάντα έξώμνυτο.

3. Τὸ δὲ πάντων ἐλεεινότερον ὁ τοῖς παισὶν ἐπεισαγόμενος πόλεμος, ἡ ταῖς θυγατράσιν συνοικιζομένη λέαινα τοῦτο γὰρ ἡ μητρυιὰ πανταχοῦ. Ἐντεῦθεν ἡ καθημερινὴ στάσις καὶ μάχη, ἐντεῦθεν ὁ ξένος ἐκεῖνος καὶ καινότερος ζῆλος πρὸς τὴν οὐκ ἐνοχλοῦσαν γινόμενος. Οἱ μὲν γὰρ ζῶντες καὶ βάλλουσι τῷ φθόνῳ καὶ βάλλονται, πρὸς δὲ τοὺς τετελευτηκότας καὶ οἱ

21 τῷ προτέρῳ : τῷν προτέρων GP \parallel 34 πρώην : πονηρῷς GP \parallel 35 τὸ δὲ : καὶ τὸ GP \parallel 39 ἐνοχλοῦσαν : ἔτ' οὖσαν GP et R sed perperam (cf. XXXVII, 51)

pas seulement pour ce motif, mais pour le caractère fort déplaisant des conséquences pratiques.

2. Quoi de plus choquant en effet, je te prie, que de voir, au plus profond chagrin, aux gémissements, aux larmes, aux cheveux en désordre, aux sombres vêtements, succéder soudain applaudissements, apprêts de la chambre nuptiale, vacarme tout contraire à ce qui précédait? Ne dirait-on pas des comédiens jouant sur une scène et devenant tantôt ceci, tantôt cela? Au théâtre en effet on peut voir le même acteur tantôt roi, tantôt le dernier des gueux ; de même ici, l'homme qui naguère se roulait au pied du tombeau de sa femme, le voilà soudain fiancé; celui qui s'arrachait les cheveux, c'est une couronne à présent qu'il porte sur cette même tête; cet homme abattu et sombre qui, à tout moment, les larmes aux yeux, devant les amis qui le réconfortaient, ne tarissait pas d'éloges sur l'épouse en allée, cet homme qui déclarait la vie intolérable désormais pour lui et s'irritait contre ceux qui voulaient le distraire de son chagrin, souvent au milieu même de son deuil1 il recommence à se pomponner, à se faire beau; ces yeux naguère encore gonflés de larmes, sourient pour regarder ces mêmes amis, cette bouche adresse à chacun des mots de bienvenue et d'affection, cette bouche qui naguère n'avait pas assez d'anathèmes pour tout cela.

3. Mais le plus pitoyable de tout est la guerre qu'on suscite à ses enfants, la lionne qu'on installe auprès de ses filles : car voilà ce qu'est toujours une marâtre². De ces unions naissent ces discordes et ces conflits quotidiens, cette étrange et insolite animosité à l'égard de cette femme qui ne fait de mal à personne³. Entre vivants on se poursuit de jalousies réciproques, mais avec les morts leurs ennemis

noces et complète l'argumentation (Π. μονανδ. 2, 4, 6). On peut enfin voir dans l'évocation de la marâtre des souvenirs d'Euripide et d'Eschyle (Agamemnon). Cf. Introduction, p. 31.

^{1.} Μεταξύ τούτων: je comprends τούτων comme un neutre, et représentant les manifestations de chagrin qui s'adressent encore à la femme disparue, alors que le veuf commence à préparer son second mariage. On peut prendre aussi τούτων pour un masculin: au milieu même de ces amis; cependant la présence de τούς αὐτούς un peu plus loin rend la première interprétation plus plausible. — 'Ωραΐζεται, καλλωπίζεται sont des termes empruntés par mépris à la toilette féminine.

^{2.} Le développement qui concerne la marâtre se retrouve en termes très voisins dans In illud : Vidua eligatur, 5 (PG 51, 325). Le traité Π ept μ ovav δ pla ϵ traite aussi ce problème particulier aux secondes

^{3.} La morte ; le texte de Migne porte simplement : τὴν οὐκέτ' οὖσαν (voir apparat critique).

πολέμιοι σπένδονται. 'Αλλ' οὐκ ἐνταῦθα ἀλλὰ ζηλοτυπεῖται ἡ κόνις καὶ ἡ τέφρα καὶ μῖσος πρὸς τὴν κατορωρυγμένην ἄφατον καὶ λοιδορίαι καὶ σκώμματα καὶ κατηγορίαι πρὸς τὴν διαλυθεῖσαν εἰς γῆν· ἔχθρα ἄσπονδος πρὸς τὴν λελυπηκυῖαν οὐδέν. Τί ταύτης γένοιτ' ἀν τῆς ἀλογίας χεῖρον, τί τῆς ὡμότητος; Οὐδὲν παρὰ τῆς ἀπελθούσης ἡδικημένη — τί λέγω ἡδικημένη; Τοὺς πόνους μὲν αὐτῆς καρπουμένη καὶ τοῖς ἀγαθοῖς ἐντρυφῶσα τοῖς ἐκείνης οὐ παύεται σκιαμαχοῦσα πρὸς αὐτήν· καὶ τὴν οὐδὲν λελυπηκυῖαν, πολλάκις δὲ οὐδὲ οφθεῖσαν αὐτῆ ποτε, μυρίοις καθ' ἑκάστην ἡμέραν βάλλει σκώμμασι καὶ διὰ τῶν ἐκείνης ἐγγόνων τὴν οὐκέτ' οῦσαν ἀμύνεται καὶ τὸν ἄνδρα πολλάκις ὁπλίζει κατ' αὐτῶν, ὅταν αὐτὴ μηδὲν ἀνύη. 'Αλλ' ὅμως ἄπαντα ταῦτα ῥᾶστα καὶ φορητὰ τοῖς ἀνθρώποις ἔδοξεν εἴναι, μόνον ἴνα μὴ τὴν ἀπὸ τῆς ἐπιθυμίας φέρειν ἀναγκάζωνται τυραννίδα.

4. 'Αλλ' οὐχ ἡ παρθένος πρός ταύτην ἰλιγγίασε τὴν παράταξιν οὐδὲ ἔφυγε τὴν συμβολὴν τὴν οὕτως ἀφόρητον τοῖς πολλοῖς εἶναι δοκοῦσαν ἀλλ' ἔστη γενναίως καὶ τὴν ἀπὸ τῆς φύσεως ἀνεδέξατο μάχην. Πῶς οὖν ἄν τις αὐτὴν κατ' ἀξίαν θαυμάσειεν ὅταν οἱ μὲν ἄλλοι καὶ δευτέρων δέωνται γάμων ἵνα μὴ κατακαίωνται, αὕτη δὲ μηδὲ ἔνος άψαμένη διὰ παντός ἐστιν ἀγία καὶ ἄτρωτος ; Διὰ ταῦτα καὶ πρὸ τούτων διὰ τοὺς ἀποκειμένους ἐν τοῖς οὐρανοῖς τῆ χηρεία μισθοὺς ὁ τὸν Χριστὸν ἔχων ἐν ἑαυτῷ λαλοῦντα ἔλεγε· « Καλὸν αὐτοῖς ἐστιν ἐὰν μείνωσιν ὡς κάγώ. » Οὐκ ἴσχυσας εἰς τὴν ἀνωτάτω κορυφὴν ἀναβῆναι ; Τῆς γοῦν μετ' ἐκείνην μὴ ἀποπέσης· τοσοῦτον ἡ παρθένος σου ἐχέτω πλέον ὅσον τὴν μὲν οὐδὲ ἄπαξ ἐπιθυμία κατεπάλαισε, σὲ δὲ κρατήσασα πρότερον οὐκ ἴσχυσε διὰ παντὸς κατασχεῖν. Καὶ σὺ μὲν μετὰ τὴν

41 πολέμιοι : πολεμιώτατοι GP \parallel άλλ' : τοῦτο δὲ GP \parallel 42 καὶ pr om GP \parallel κατωρυγμένην X \parallel 51 ἐκγόνων M v \parallel 53 ἀνύη : εὕρη GP \parallel 59 ἐδέξατο GP \parallel οῦν om GP \parallel 62 ἐστιν om GP \parallel post ἄτρωτος add μένη GP \parallel διὰ alt om M \parallel 63 χηρεία : χήρα GP \parallel 67 πλέον ἐχέτω GP \parallel 68 κατεπάλαισε : κατέπασεν GP

eux-mêmes font la paix. Pas ici cependant, l'envie s'attaque à la poussière et à la cendre¹, c'est une haine indicible à l'égard de la pauvre femme au tombeau, des insultes, des sarcasmes, des accusations contre celle qui a été réduite en poussière2, une hostilité implacable pour cette femme qui ne lui a rien fait. Quoi de pire que cette démence, que cette cruauté? Une femme qui n'a rien à reprocher à la disparue! que dis-je, reprocher! elle recueille les fruits de ses labeurs, elle profite de ses biens... et ne cesse de lutter avec son ombre! Et cette malheureuse qui ne lui a rien fait, que souvent même elle n'a jamais vue, elle la crible chaque jour de milliers de sarcasmes, à travers ses enfants elle se venge de celle qui n'est plus, et bien souvent elle arme son mari contre eux quand ses propres efforts sont vains. Et pourtant les hommes regardent tout cela comme très facile à supporter, simplement pour n'avoir pas à endurer la tyrannie de la concupiscence!

4. La vierge, elle, n'a éprouvé aucun vertige devant ce combat, elle n'a pas esquivé le choc qui paraît si intolérable au commun des mortels; elle a tenu bon, courageusement, et a accepté la bataille que lui imposait la nature. Comment pourrait-on l'admirer comme elle le mérite? Les autres ont besoin même d'un second mariage pour ne pas être consumés, mais elle, sans même en avoir connu un, reste continuellement sainte et indemne. C'est pour cette raison et plus encore à cause des récompenses réservées au veuvage dans les Cieux que celui qui porte le Christ parlant en son cœur disait : « Il est bon pour eux de rester en l'état où je suis moi-même3. » Tu n'as pas eu la force de t'élever jusqu'au plus haut sommet ? du moins ne tombe pas du sommet suivant. Que la vierge n'ait sur toi qu'un seul avantage : elle, pas une seule fois la concupiscence ne l'a terrassée; toi, elle t'a d'abord vaincue mais n'a pas eu assez de force pour te garder toujours. Toi, c'est après une

^{1.} Souvenir de Gen. 18, 27.

^{2.} Ibid.

⁷⁰ ἢτταν ἐνίκησας, ἐκείνη δὲ καθαρὰν ἥττης ἄπάσης ἔχει τὴν νίκην καὶ τῷ τέλει συναπτομένη σοι κατὰ τὴν ἀρχὴν ὑπερέχει μόνον.

λη' Διὰ τί τοῖς μὲν γεγαμηκόσι πολλὴν δίδωσι τὴν παραμυθίαν, τὴν δὲ παρθένον οὐκ ἀναπαύει τῶν πόνων.

1. Πῶς οὖν; Τοῖς μὲν γεγαμηκόσι πολλὴν δίδωσι τὴν παραμυθίαν ώς μηδέ άκοντος θατέρου άποστερείν αὐτούς 5 άλλήλων μήτε την έκ συμφωνίας γινομένην στέρησιν έπὶ πολύ προάγειν. Καὶ δεύτερον πάλιν ἐπέτρεψε γάμον, ἐὰν βούλωνται, ύπὲρ τοῦ μὴ πυροῦσθαι. Τοῖς δὲ παρθενεύουσιν οὐδεμίαν 561 Μ. τοιαύτην δέδωκε παραμυθίαν, άλλα τούς μεν επί τοσοῦτον άναπαύσας πάλιν άνίησι, την δὲ οὐδὲ μικρὸν άναπνέουσαν άλλὰ 10 δι' όλου μαγομένην ἀφίησιν ἐστάναι διηνεκῶς καὶ βάλλεσθαι ύπὸ τῶν ἐπιθυμιῶν καὶ οὐδὲ μικρᾶς αὐτὴν λαβέσθαι δίδωσιν άνακωγῆς. Διὰ τί γὰρ οὐκ εἶπε καὶ πρὸς αὐτήν « Εἰ δὲ οὐκ έγκρατεύεται, γαμησάτω »; "Οτι οὐδὲ πρὸς τὸν ἀθλητὴν είποι τις αν μετά τὸ ρεψαι τὸ ἱμάτιον καὶ ἀλείψασθαι καὶ εἰς 15 τὸ στάδιον εἰσελθεῖν καὶ καταπάσασθαι τὴν κόνιν· ἀπόστηθι καὶ φύγε τὸν ἀνταγωνιστήν: ἀλλ' ἀνάγκη λοιπὸν δυοῖν θάτερον η στεφανωθέντα η πεσόντα και καταισχυνθέντα άπελθεῖν. Έν παιδοτρίβω μέν γάρ καὶ παλαίστρα ὅπου πρὸς τούς οἰκείους ή γυμνασία καὶ τοῖς φίλοις ὡς ἐναντίοις συμπλέκεται καὶ τοῦ πονείν καὶ τοῦ μὴ πονείν αὐτός ἐστι κύριος. "Όταν δὲ ἀπο-

XXXVIII, 3 πῶς οὖν P: om GXAM v \parallel 3-4 πολλὴν δίδωσι τὴν παραμυθίαν XAM v: τοσαύτην ἀσφάλειαν παρασχών GP \parallel 4 ἄκοντος : ἑκόντος XAM v \parallel 5 γιγνομένην XAM v \parallel 8 ἔδωκε XAM v \parallel άλλὰ τοὺς : ἀλλ' ἐκείνους GP \parallel 11 μικρὸν αὐταῖς GP \parallel 15 εἰσελθεῖν : ἐλθεῖν GP \parallel καταπάσσασθαι XM καταπάσσεσθαι A v \parallel 19-20 καὶ τοῦ πονεῖν ... πονεῖν om GP \parallel 20 post ἐστι add ἑαυτοῦ GP

défaite que tu as remporté la victoire, sa victoire à elle est pure de toute défaite; touchant le but en même temps que toi, elle ne t'est supérieure qu'au départ¹.

XXXVIII. Pourquoi Paul traite avec beaucoup de ménagements les gens mariés et pourquoi il ne fait pas cesser les épreuves de la vierge.

1. Mais quoi ? les gens mariés, Paul les traite avec beaucoup de ménagements : pas de privation sans consentement mutuel, et encore cette privation acceptée d'un commun accord ne doit-elle pas se prolonger; et il autorise même un second mariage, s'ils le désirent, « pour ne pas brûler² »! Mais à l'égard des vierges, il ne fait preuve d'aucune complaisance de ce genre : aux époux, après un aussi bref répit, il accorde toute liberté à nouveau3, mais la vierge n'a pas le plus petit instant pour souffler, il la laisse perpétuellement sur la brèche, debout toujours, criblée par les flèches du désir, il lui refuse même une courte trêve. Pourquoi ne lui dit-il pas, à elle aussi : si elle ne peut se contenir, qu'elle se marie? Parce qu'on ne pourrait non plus dire à l'athlète, quand il a dépouillé ses vêtements, qu'il s'est frotté d'huile, qu'il a pénétré dans le stade et qu'il s'est couvert de poussière : Retire-toi, fuis devant ton adversaire. Désormais pour lui de deux choses l'une : il quittera le stade ou bien ceint de la couronne ou bien après avoir mordu la poussière et la honte au front. Dans le gymnase et dans la palestre, où l'exercice ne met aux prises que des familiers, où l'on se mesure à des amis comme adversaires, l'athlète est libre de se donner ou non du mal; mais quand

^{1.} Mêmes termes repris dans Π . μ ov α v δ ., 2.

^{2.} I Cor. 7, 9.

^{3.} Paul laisse aux époux la possibilité de satisfaire leurs instincts sexuels, il leur demande seulement de se « refuser l'un à l'autre pour le temps de la prière » (ἀναπαύσας ἐπὶ τοσοῦτον).

γράψηται καὶ συλλέγηται θέατρον καὶ ὁ ἀγωνοθέτης παρῆ καὶ οἱ θεαταὶ καθέζωνται καὶ εἰσάγηται ὁ ἀνταγωνιστὴς καὶ ἀντιπαρατάττηται, τὴν ἐξουσίαν αὐτῶν ὁ τῶν ἀγώνων παρήρηται νόμος.

2. Καὶ τῆ παρθένω τοίνυν, ἔως ἂν μὲν βουλεύοιτο πρότερον δέοι γαμεῖν ἢ μὴ γαμεῖν, ἀχίνδυνος ὁ γάμος. Ἐπειδὰν δὲ έληται καὶ ἀπογράψηται, εἰσήγαγεν έαυτὴν εἰς τὸ στάδιον. Τίς οὖν τολμήσει, τοῦ θεάτρου συγκροτουμένου καὶ θεωρούντων μέν άνωθεν άγγέλων, άγωνοθετοῦντος δὲ τοῦ Χριστοῦ, μαινομένου δὲ τοῦ διαβόλου καὶ τρίζοντος καὶ συμπλεκομένου πρός την πάλην και μέσου κατεγομένου παρελθών είς μέσον είπεῖν φύγε τὸν ἐχθρόν, ἔνδος τοῖς πόνοις, ἀπόστηθι της λαβης, μη καταβάλης, μηδε ύποσκελίσης τον άνταγωνιστήν άλλα παραγώρει της νίκης αὐτῷ; 3. Καὶ τί λέγω πρὸς 35 τὰς παρθένους ; Πρὸς τὰς γήρας οὐκ ἄν τις τολμήσειε ταύτην δηξαι την φωνην άλλ' άντι ταύτης έκείνην την φοβεράν ότι « Έαν καταστοηνιάσωσι τοῦ Χριστοῦ καὶ γαμήσαι θελήσωσι, κρίμα έξουσιν ότι την πρώτην πίστιν ήθέτησαν. » Καὶ μην αὐτός φησιν ότι « Λέγω τοῖς ἀγάμοις καὶ ταῖς χήραις, καλὸν αὐτοῖς ἐὰν μείνωσιν ὡς κάγώ εἰ δὲ οὐκ ἐγκρατεύονται, γαμησάτωσαν. » Καὶ πάλιν « 'Εὰν κοιμηθή ὁ ἀνὴρ αὐτῆς έλευθέρα έστιν ὧ θέλει γαμηθήναι, μόνον έν χυρίω.»

21 συλλέγηται : συλλεγῆ τὸ XAM v \parallel 22 καθέζωνται : κάθηνται M v \parallel εἰσάγηται ... καὶ per hom om M v εἰσάγεται XA \parallel 23 αὐτῶν : αὐτὸν XAM v \parallel 24 παρηρεῖται G παραιρεῖται P \parallel 25 μὲν ἄν XAM v \parallel πρότερον εἰ M v \parallel 30 τρίζοντος (dentes frendere) GPXA : τρύζοντος (murmurari) M quem seq Montfaucon et v \parallel τοὺς ὁδόντας post τρίζοντος add R \parallel 32 ἔνδος τοῖς πόνοις om G \parallel 38 post ἡθέτησαν novum capitulum $\lambda\theta'$ inc v

il est inscrit sur la liste, quand le théâtre est assemblé, que l'agonothète est là, que les spectateurs sont assis, que l'adversaire est introduit et qu'il prend position face à lui, le règlement des jeux ne lui laisse plus le choix.

2. Eh bien! pour la vierge aussi, tant qu'elle en est à se demander s'il lui faut ou non se marier, le mariage n'offre pas de danger; mais lorsqu'elle a choisi et qu'elle est inscrite au rôle, elle s'est introduite dans le stade. Qui osera, quand le théâtre grouille de monde, quand les anges regardent du haut des cieux, que le Christ est l'agonothète, que le diable est fou de rage, grince des dents, qu'il est empoigné pour la lutte1 et saisi à bras-le-corps, qui donc osera s'avancer et s'écrier : Fuis devant ton adversaire, renonce aux épreuves, lâche prise, ne renverse pas, ne terrasse pas ton rival, cède-lui la victoire ? 3. Et que dis-je, à des vierges ? A des veuves même on n'oserait tenir ce langage, mais plutôt celui-ci, terrible : « Si le désir sensuel les a détachées du Christ et qu'elles désirent se remarier, elles seront jugées pour avoir rompu la foi première². » — Et pourtant l'apôtre déclare : « Je le dis à ceux qui ne sont pas mariés et aux veuves, il est bon pour eux de rester comme je suis, mais s'ils ne peuvent être continents, qu'ils se remarient³. » Et encore : « Si le mari vient à mourir, elle est libre d'épouser qui elle voudra, pourvu que ce soit dans le Seigneur. »

de l'épaule; les prises de bras, du cou, du corps étaient permises mais non les prises de jambes. Sur les images sportives chez S. Jean Chrysostome, cf. O. A. Sawhill, The use of athletics metaphors in the biblical homelies of J. Chrysostome, Princeton 1928. — Pour le combat de la vierge avec le diable, mêmes expressions dans Huit Catéchèses baptismales III, 8 (SC 50, p. 154).

^{1.} Expressions empruntées à la lutte (πάλη): la lutte debout (δρθη πάλη) avait pour but de projeter à terre l'adversaire sans tomber soi-même : il devait toucher la terre du dos, de la hanche ou

^{2.} I Tim. 5, 11.

^{3.} I Cor. 7, 8; et I Cor. 7, 39. Il s'agit d'une objection, aussi me paraît-il plus logique de faire débuter ici le chapitre XXXIX qui commente l'apparente indulgence de Paul (voir apparat critique).

λθ' Ποία χήρα καὶ ποία παρθένω ἐπιτρέπει γαμεῖσθαι ὁ Παῦλος.

1. Πῶς οὖν ἣν ἀφίησιν ἐλευθέραν πάλιν κολάζει καὶ δν ἐν χυρίω φησίν είναι γάμον τοῦτον ώς παρανόμως γινόμενον 5 κατακρίνει; Μή δείσης ού τὸν αὐτὸν άλλ' ἔτερον. "Ωσπερ γὰρ λέγων « Ἐὰν γάμη ἡ παρθένος οὐν ήμαρτεν », οὐ περὶ της ἀποτεταγμένης τῷ γάμω φησί δηλον γὰρ ἄπασιν ὅτι αὐτὴ ήμαρτε καὶ άμαρτίαν ἀφόρητον. 'Αλλὰ περὶ τῆς ἀπειρογάμου μέν ἔτι, ούπω δὲ οὐδὲ τοῦτο οὐδὲ ἐκεῖνο ψηφισαμένης 10 άλλ' ἐν μεταιχμίω τούτων ἐκατέρων μενούσης τῶν λογισμῶν. Ούτω και χήραν ένταῦθα μέν τὴν άπλῶς οὐκ ἔχουσαν ἄνδρα φησίν, οὔπω δὲ καὶ τἢ τῆς οἰκείας προαιρέσεως ψήφω προσδεδεμένην άλλ' έλευθέραν ούσαν καὶ τοῦτο έλέσθαι κάκεῖνο έκεῖ δὲ τὴν οὐκέτι κυρίαν οὖσαν ἐτέρω πάλιν ὁμιλῆ-15 σαι νυμφίω, άλλ' εἰς τούς τῆς ἐγκρατείας ἐμβεβηκυῖαν άγῶνας. 2. "Εστι γὰρ καὶ γήραν εἶναι καὶ μὴ καταλέγεσθαι είς τὸ τῶν χηρῶν ἀξίωμα, ὅταν μηδέπω ἢ τοῦτο καταδεξαμένη. Διὸ καὶ αὐτός φησι: « Χήρα καταλεγέσθω μὴ ἔλαττον έτων έξήκοντα γεγονυΐα, ένὸς ἀνδρὸς γυνή. » Τὴν μὲν γὰρ 20 άπλῶς γήραν ἀφίησι γαμεῖν εἰ βούλοιτο, τὴν δὲ ἐπαγγειλαμένην τῷ Θεῷ χηρεύειν διὰ παντός, εἶτα γαμηθεῖσαν,

XXXIX, 5 post έτερον add φησίν GP \parallel 7 ἀποτεταγμένης : ἀποταξαμένης M v \parallel 13 ἀλλὰ GP \parallel 15 νυμφίφ : γάμφ GP \parallel 16 καταλέγεσθαι : κατατάττεσθαι AM v \parallel 19 ένὸς ... γυνή om XAM v \parallel 20-21 ἐπηγγελμένην G

XXXIX. A quelle veuve, à quelle vierge Paul autorise le mariage.

1. Comment peut-il châtier une femme qu'il laisse « libre », condamner comme illégitime un mariage qu'il dit « dans le Seigneur »? — N'aie crainte, il ne s'agit pas du même mariage. Par exemple, quand il dit : « Si la vierge se marie, elle ne pèche pas¹ », il ne parle pas de la jeune fille qui a renoncé au mariage — il est bien évident que celle-là commet un péché et un péché intolérable —, mais de la jeune fille qui ne connaît pas encore le mariage, qui n'a pas encore opté pour cette solution ou pour l'autre et reste hésitante entre ces deux partis. De même pour la veuve : là, il veut parler de celle qui se trouve simplement sans mari, qui n'est pas encore ligotée par sa décision sur l'orientation de sa vie2, mais qui est libre de choisir cette voie ou l'autre ; ici, il parle de la veuve qui n'a plus le pouvoir de se remarier, mais s'est engagée dans les épreuves de la continence. 2. Il est possible en effet qu'une femme soit veuve sans être admise au titre de veuve, lorsqu'elle n'a pas encore accepté de le rester³. De là le mot de Paul : « Pour être admise au rang des veuves, qu'elle soit âgée d'au moins soixante ans et qu'elle ait été l'épouse d'un seul mari4. » La simple veuve, il l'autorise à se marier si elle le désire, mais celle qui a fait vœu au Seigneur de viduité perpétuelle et qui néanmoins

^{1.} I Cor. 7, 28.

^{2.} Ce terme (προαίρεσις), souvent employé, implique l'idée d'un engagement : c'est le choix réfléchi d'un genre de vie et la détermination de rester fidèle à ce choix. Même raisonnement dans Π. γάμου, Π. 4.

^{3.} Le mot τοῦτο représente la « situation de veuve », que la femme n'a pas encore acceptée.

^{4.} I Tim. 5, 9. Le verbe καταλέγειν est un terme technique qui signifie « inscrire au catalogue »; les veuves formaient en effet une catégorie sociale à part dans les communautés chrétiennes. On distinguait trois catégories de veuves : celles que l'Église n'assiste pas, car elles ont une famille; celles que l'Église assiste, parce qu'elles sont seules au monde; celles qui remplissaient des fonctions officielles à condition de satisfaire à des exigences sévères. C'est à ces dernières que fait allusion Jean Chrysostome quand il parle de la veuve qui n'a pas accédé au titre de veuve.

230

καταδικάζει σφοδρῶς ὅτι τὰς πρὸς τὸν Θεὸν συνθήκας ἐπά-562 M. τησεν. Οὐ ταύταις οὖν ἀλλ' ἐκείναις φησίν· « Εἰ δὲ οὐκ έγκρατεύονται, γαμησάτωσαν κρεΐττον γάρ έστι γαμήσαι ή 25 πυροῦσθαι. » 'Ορᾶς οὐδαμοῦ τὸν γάμον καθ' ἐαυτὸν θαυμαζόμενον άλλά διά τὰς πορνείας, διά τούς πειρασμούς, διά τὴν άκρασίαν: "Ανω μέν γάρ ταῦτα άπαντα τίθησιν, ένταῦθα δὲ έπειδή σφόδρα αὐτῶν καθήψατο τοῖς ὀνείδεσι, ῥήμασιν εύφημοτέροις πάλιν τὸ αὐτὸ πρᾶγμα καλεῖ, ἐμπρησμὸν αὐτὸ 30 καὶ πύρωσιν ὀνομάζων. 3. Καὶ οὐδὲ ἐνταῦθα ἡνέσγετο μὴ πλήξας τὸν ἀκροατὴν παρελθεῖν. Οὐ γὰρ εἶπεν εἰ δὲ βίαν τινὰ πάσγουσιν ύπὸ τῆς ἐπιθυμίας, εἰ δὲ περιτρέπονται, εἰ δὲ μὴ δύνανται. Οὐδὲν τοιοῦτον δ τῶν πασγόντων ἐστὶ καὶ συγγνώμης άξίων. 'Αλλά τί ; « Εἰ δὲ οὐκ ἐγκρατεύονται », δ τῶν 35 ούκ έθελόντων έστιν ένεργεῖν διὰ τὴν ῥαθυμίαν. Δείκνυσι γὰρ ότι κύριοι όντες τοῦ πράγματος παρά το μή βούλεσθαι πονεῖν ούκ ανύουσιν. 'Αλλ' όμως ούδὲ ούτως αὐτούς κολάζει ούδὲ τιμωρίας ύπευθύνους ποιεῖ, ἀλλ' ἐπαίνων ἀποστερήσας μόνον μέγρι τοῦ διὰ τῶν ὁημάτων ψόγου την σφοδρότητα ἐπιδείχνυται, παιδοποιίας μέν ούδαμοῦ μεμνημένος τῆς εὐπροσώπου καὶ σεμνῆς αἰτίας τοῦ γάμου, πυρώσεως δὲ καὶ ἀκρασίας καὶ πορνείας καὶ πείρας σατανικής καὶ ὑπὲρ τοῦ ταῦτα μὴ γίνεσθαι τὸ πρᾶγμα συγχωρών.

4. Καὶ τί τοῦτο ; φησίν τως γὰρ ᾶν αὐτὸ τιμωρίας ἀπαλ
Δάττη, πᾶσαν κατάγνωσιν καὶ πάντα ὀνείδη εὐκόλως οἴσομεν
μόνον ἐξέστω τρυφᾶν καὶ συνεχῶς ἀπολαύειν ἐπιθυμίας. Τί
οῦν, ὧ βέλτιστε, ἄν μηδὲ τρυφᾶν ἐξῆ, ὀνειδισμὸν καρπωσόμεθα μόνον ; Καὶ πῶς, φησίν, οὐκ ἔξεστι τρυφᾶν τοῦ Παύλου

22-23 ἐπάτησεν : ἠθέτησεν $GP \parallel 24$ κρεῖσσον $GP \parallel γαμῆσαι$: γαμεῖσθαι GR et cod Ruthen apud Ducaeum $\parallel 29$ εὐφημοτέρως $GP \parallel 34$ ἀλλὰ τί om $GP \parallel 36$ ὅντες post πράγματος coll $GP \parallel 42$ καὶ ante ὑπὲρ om GP sed suprascr ut vid $G^2 \parallel 43$ γενέσθαι $GP \parallel 44$ τί om $G \parallel φασίν <math>G \parallel 45$ οἴσωμεν $G \parallel 46$ ἐπιθυμιῶν GP

se marie, il la condamne avec rigueur parce qu'elle a foulé aux pieds le pacte conclu avec Dieu1. Ce n'est donc pas à celle-ci, mais aux premières qu'il dit : « Si elles ne peuvent garder la continence, qu'elles se marient, car il vaut mieux se marier que brûler2. » Tu le vois ? jamais le mariage n'est loué pour lui-même, mais à cause de la fornication, des tentations et de l'incontinence3. Plus haut en effet il emploie tous ces termes; ici, comme il avait adressé de violents reproches, il a recours à des expressions plus voilées pour désigner à nouveau le même objet, lui donnant le nom d'embrasement et de feux. 3. Même ici, d'ailleurs, il ne s'est pas retenu au passage de porter un coup à son auditeur. Car il n'a pas dit : si le désir leur fait violence, s'ils sont entraînés, s'ils n'en peuvent mais. Non, rien de pareil, c'est le fait de victimes qui ont droit à l'indulgence. Que dit-il? « Si elles ne peuvent garder la continence », ce qui s'applique à des caractères qui, par mollesse, refusent l'effort. Il veut dire en effet par là qu'ayant tout ce qu'il faut pour réussir. ils échouent faute de vouloir se donner du mal. Et pourtant, même ainsi, il ne les châtie pas, il ne les voue pas au supplice, il se borne à les priver d'éloges et la véhémence dont il fait preuve ne dépasse pas le blâme verbal; nulle part il n'est question des enfants à naître, ce bel et noble motif du mariage, mais de feux, d'incontinence, de fornication et de tentation du diable, et c'est pour éviter ces désordres qu'il concède le mariage.

4. — Et qu'importe, me dira-t-on? Tant que le mariage nous soustrait au supplice, nous supporterons d'un cœur léger toutes les condamnations et tous les blâmes, pourvu qu'il nous soit possible seulement de céder aux plaisirs des sens et d'assouvir toutes les fois notre désir! — Eh quoi! mon cher, si ces plaisirs nous sont même interdits, le blâme sera tout notre profit? — Mais comment peuvent-ils être interdits, ces plaisirs, puisque Paul nous dit: « Si elles ne

^{1.} Le crime de la veuve infidèle à son vœu est « plus grave que celui de la vierge coupable, qu'excuse jusqu'à un certain point son inexpérience » (Περὶ μονανδρίας, 3).

^{2.} I Cor. 7, 9.

λέγοντος «Εἰ δὲ οὐκ ἐγκρατεύονται, γαμησατώσαν; » 5. 'Αλλ' ἄκουε καὶ τὰ προσκείμενα τούτφ. "Εμαθες ὅτι κρεῖττον τὸ γαμῆσαι ἢ πυροῦσθαι ἀπεδέξω τὸ ἡδύ, ἐπήνεσας τὴν συγχώρησιν, ἐθαύμασας τῆς συγκαταβάσεως τὸν ἀπόστολον ἀλλὰ μὴ στῆς μέχρι τούτου, δέχου καὶ τὰ μετὰ ταῦτα τοῦ γὰρ αὐτοῦ ἀμφότερα τὰ παραγγέλματα. Τί οὖν μετὰ ἀλλ' ὁ κύριος, γυναῖκα ἀπὸ ἀνδρὸς μὴ χωρισθῆναι ἐὰν δὲ καὶ ἄνδρα γυναῖκα μὴ ἀφιέναι. »

μ' "Ότι πολλή ή τοῦ γάμου δουλεία καὶ ἀπαραίτητος.

1. Τί οῦν ἐὰν μὲν ὁ ἀνὴρ ἐπιεικὴς ῆ, ἡ δὲ γυνὴ μοχθηρά, λοίδορος, λάλος, πολυτελής, τὸ κοινὸν τοῦτο πασῶν αὐτῶν νόσημα, ἑτέρων πλειόνων γέμουσα κακῶν, πῶς οἴσει τὴν καθημερινὴν ταύτην ἀηδίαν ἐκεῖνος ὁ δείλαιος, τὸν τῦφον, τὴν ἀναισχυντίαν; Τί δαί, ἀν τοὐναντίον αὐτὴ μὲν ῆ κοσμία καὶ ἡσυχος, ἐκεῖνος δὲ θρασύς, ὑπεροπτικός, ὀργίλος, πολὺν μὲν ἀπὸ τῶν χρημάτων, πολὺν δὲ ἀπὸ τῆς δυναστείας ὅγκον περιβεβλημένος, καὶ τὴν ἐλευθέραν ὡς δούλην ἔχει καὶ τῶν θεραπαινίδων μηδὲν ἄμεινον πρὸς αὐτὴν διάκειται, πῶς οἴσει τὴν τοσαύτην ἀνάγκην καὶ βίαν; Τί δαί, ἀν συνεχῶς αὐτὴν ἀποστρέφηται καὶ διὰ παντὸς μένη τοῦτο ποιῶν; Καρτέρει, φησίν, πᾶσαν ταύτην τὴν δουλείαν ὅταν γὰρ ἀποθάνη, τότε ἐλευθέρα ἔση μόνον, ζῶντος δὲ δυοῖν θάτερον ¹⁵ ἀνάγκη, ἢ παιδαγωγεῖν αὐτὸν μετὰ πολλῆς τῆς σπουδῆς καὶ

50 supra προσκείμενα del scr (πρὸ) ς ἐπέκεινα G \parallel τούτων G \parallel 51 γαμεῖν GP \parallel 57 μένειν ἄγαμον ... καταλλαγῆναι GP

XL, 2 ἀν ὁ μὲν GP $\|$ 6 δαί : δέ P $\|$ 9 ἔχει : ἔχη PM ν $\|$ 10 διακέηται ν et (-η- in ras scr) M $\|$ 11 δαί : δέ P $\|$ 14-15 ἀνάγχη θάτερον GP

peuvent garder la continence, qu'elles se marient¹ »? — 5. Oui, mais écoute aussi la suite. Tu as appris qu'il était préférable de se marier que de brûler, tu as approuvé ce qui t'est agréable, tu as loué la permission accordée, tu as admiré l'apôtre pour sa condescendance? eh bien, ne t'arrête pas là, admets également ce qui suit, les deux prescriptions sont du même maître. Qu'ajoute-t-il donc? « Aux gens mariés, je prescris, non pas moi, mais le Seigneur, que la femme ne se sépare pas de son mari; si toutefois elle s'en est séparée, qu'elle reste sans se marier ou qu'elle se réconcilie avec son mari; de son côté que le mari ne répudie point sa femme². »

XL. Grande est la servitude du mariage, et inévitable.

1. — Mais quoi ? si le mari est plein de mesure, et la femme mauvaise, médisante, bavarde, prodigue — maladie commune à toutes les femmes —, chargée de mille autres défauts, comment fera-t-il, le pauvre homme, pour supporter tous les jours ce méchant caractère, cet orgueil, cette impudence? Et que se passera-t-il si, au contraire, c'est elle qui est modeste et douce, et s'il est, lui, brutal, dédaigneux, coléreux, le cœur enflé par la fortune ou la puissance, s'il traite sa femme libre comme une esclave, s'il n'est pas mieux disposé envers elle qu'envers les servantes : comment supportera-t-elle une telle contrainte, une telle violence? oui, que se passera-t-il s'il ne cesse de la négliger3 et s'il ne démord pas de cette attitude ? — Supporte, lui dit l'apôtre, cette servitude; lorsqu'il mourra, alors seulement tu seras libre, mais lui vivant, de deux choses l'une : ou bien mets tout ton zèle à l'éduquer et à le rendre meilleur, ou bien

^{1.} I Cor. 7, 9.

^{2.} I Cor. 7, 10.

^{3.} En tant que femme et en tant qu'épouse.

βελτίω ποιεῖν ή, εἰ τοῦτο ἀδύνατον, φέρειν γενναίως τὸν ἀκήρυκτον πόλεμον καὶ τὴν ἄσπονδον μάχην.

2. Καὶ ἀνωτέρω μὲν ἔλεγε « Μὴ ἀποστερεῖτε ἀλλήλους εἰ μή τι αν έκ συμφώνου. » Ένταῦθα δὲ γωρισθεῖσαν αὐτὴν καὶ 20 άκουσαν έγκρατεύεσθαι κελεύει λοιπόν « Μενέτω », γάρ φησιν, « άγαμος ή τῶ ἀνδρὶ καταλλαγήτω. » 'Ορᾶς αὐτὴν έν μέσω δυοῖν ἀπειλημμένην πολέμων ; "Η γὰρ την ἀπό τῆς 563 Μ. ἐπιθυμίας βίαν γρη καρτερεῖν ἢ τοῦτο μὴ βουλομένην κολακεύειν τὸν ὑβριστὴν καὶ παρέγειν ἑαυτὴν ἐκείνω πρὸς ὅπερ ἂν ²⁵ βούληται, εἴτε πληγάς ἐντείνοι εἴτε λοιδορίαις πλύνοι, εἴτε οίκετῶν ὑπεροψία παραδοῦναι εἴτε ἔτερόν τι τοιοῦτον. 3. Πολλαὶ γὰρ όδοὶ τοῖς ἀνδράσιν ἐπινενόηνται ὅταν κολάζειν βούλωνται τὰς ἑαυτῶν γυναῖκας. Εί δὲ ταῦτα μὴ φέροι, τὴν έγκράτειαν άσκεῖν χρή την άκαρπον την άκαρπον δὲ λέγω έπειδή μή την αὐτη προσήκουσαν ὑπόθεσιν ἔγει οὐ γὰρ δι' άγιωσύνης ἐπιθυμίαν άλλὰ διὰ τὴν πρὸς τὸν ἄνδρα ὀργὴν γίνεται. « Μενέτω », γάρ φησιν, « άγαμος ἢ τῷ ἀνδρὶ καταλλαγήτω. » Τί οὖν, ἂν μηδέποτε βούληται καταλλαγῆναι; φησίν. "Έγεις δευτέραν λύσιν καὶ ἀπαλλαγήν. Τίνα ταύτην; 35 'Ανάμενε τον ἐκείνου θάνατον. 4. "Ωσπερ γὰρ τῆ παρθένω γαμεῖν οὐδέποτε ἔξεστι, οὕτως οὐδὲ ταύταις εἶναι, ὅταν ὁ άνηρ ἀποθάνη. Εἰ γὰρ ἐξῆν καὶ ζῶντος ἀπὸ τούτου πρὸς έτερον καὶ πάλιν, ἀπ' ἐκείνου πρὸς ἄλλον μεταπηδᾶν, τί γάμων έδει λοιπόν, ταῖς ἀλλήλων γυναιξίν ἀδιακρίτως τῶν ἀνδρῶν 40 κεγρημένων καὶ πάσαις άπλῶς ἀναμεμιγμένων άπάντων ; Πῶς δὲ οὐκ ἂν καὶ πρὸς τοὺς συνοικοῦντας διεφθάρη ἡ διάθε-

18 ἀποστερῆτε $G \parallel 25$ ἐντεῖναι $M \lor \parallel$ πλῦναι $M \lor \parallel 27-28$ ταῖς ἑαυτῶν βούλοιντο $GP \parallel 29$ δὲ suprascr $X \parallel 30$ αὐτῆ om $GP \parallel$ ὑπόθεσιν : ὑπόσχεσιν $M \lor \parallel 35$ ἐκείνου : τούτου $M \lor \parallel 36$ γαμεῖν : γαμεῖσθαι $M \lor \parallel$ οὕτως ... εἶναι om quorum loco add διὰ τὸ ζῆν αὐτῆς ἀεὶ τὸν νύμφιον καὶ ἀθάνατον εἶναι, οὕτω τῆ γεγαμημένη τότε μόνον ἔξεστι $M \lor U$

si c'est impossible, soutiens valeureusement cette guerre implacable et ce combat sans trêve.

2. Et si, un peu plus haut, il disait : « Ne vous refusez pas l'un à l'autre, si ce n'est d'un commun accord1 », ici, quand il s'agit de la femme séparée, Paul l'invite dorénavant à la continence, même contre son gré : « Qu'elle reste, dit-il, sans se remarier ou qu'elle se réconcilie avec son mari. » Tu la vois, prise entre deux feux ? ou bien il lui faut maîtriser la violence du désir, ou bien si elle s'y refuse, il lui faut aduler son tyran, s'abandonner à tous ses caprices, qu'il la roue de coups, l'abreuve d'injures, qu'il veuille l'exposer au mépris des domestiques, ou autre chose du même genre. 3. Les hommes ont inventé tant de moyens pour punir leurs femmes! Et si elle ne peut supporter cette situation, il lui faut observer la continence, une continence stérile; je dis stérile car elle est privée de son principe essentiel : elle n'est pas acceptée par désir de la sainteté mais par ressentiment à l'égard d'un mari. « Qu'elle reste sans se marier, dit l'apôtre, ou qu'elle se réconcilie avec son mari. » Oui, mais s'il refuse absolument toute réconciliation? Il est pour toi une autre solution, un autre expédient: attends sa mort. 4. S'il n'est jamais permis à la vierge de contracter mariage, il n'en est pas de même pour les femmes mariées... lorsque leur mari est décédé². S'il était permis en effet, quand le premier vit encore, de le quitter pour passer à un autre, et puis encore d'aller du second à un troisième, à quoi servirait alors le mariage, les maris s'empruntant les uns aux autres indistinctement leurs épouses, dans une promiscuité vraiment générale3. Comment nos sentiments envers nos compagnons ne

καὶ ἀθάνατον εἶναι, οὕτω τῆ γεγαμημένη τότε μόνον ἔξεστι : « parce que son époux (le Christ) est toujours vivant et immortel, de même la femme mariée n'a ce droit qu'au moment où... » (voir apparat critique).

^{1.} I Cor. 7, 5; puis I Cor. 7, 11.

^{2.} Dans certains manuscrits, à la place de ούτως οὐδὲ ταύταις είναι (il n'en est pas ainsi pour elles), on lit : διὰ τὸ ζῆν αὐτῆς ἀεὶ τὸν νυμφίον

^{3.} Cf. Περὶ γάμου, 2: « Les serviteurs peuvent quitter leur maître pendant leur vie, les femmes ne peuvent, sans commettre un adultère, quitter leur mari qu'après sa mort. »

σις, τήμερον μὲν τούτου, αὔριον δὲ ἐκείνου, καὶ πάλιν ἄλλων τἢ αὐτἢ συζώντων γυναικί ; Δικαίως οὖν ὁ κύριος αὐτὸ μοιχείαν ἐκάλεσεν.

μα' Διὰ τί τοῖς Ἰουδαίοις συνεχώρησε ἀπόστασιν διδόναι ὁ Θεός.

1. Πῶς οὖν Ἰουδαίοις τοῦτο συνεγώρησεν : Δηλονότι διὰ τὴν σκληροκαρδίαν, ἴνα μὴ συγγενικῶν αἰμάτων τὰς έαυτῶν 5 πληρῶσιν οἰκίας. Τί γὰρ ἦν ἄμεινον, εἰπέ μοι, τὴν μισηθεῖσαν έκβληθηναι έξω η σφαγηναι ένδον; Τοῦτο γὰρ αν ἐποίησαν, εί γε μη έξην αὐτοῖς ἐκβάλλειν. Διὰ τοῦτό φησιν « Εἰ μισεῖς, ἐξαπόστειλον. » "Οταν δὲ τοῖς ἐπιεικέσι διαλέγηται καὶ οἶς μηδὲ ὁργίζεσθαι συγγωρεῖ, τί λέγει : « Ἐὰν δὲ γωρισθη, μενέτω άγαμος. » Όρᾶς την ανάγκην καὶ την απαραίτητον δουλείαν, τὸν έκατέρους περιβάλλοντα δεσμόν : Δεσμός γάρ ὄντως ὁ γάμος, οὐ διὰ τὸν τῶν φροντίδων ὄγλον μόνον οὐδὲ διά τὰς λύπας τὰς καθημερινάς ἀλλ' ὅτι παντὸς οἰκέτου γαλεπώτερον άλλήλοις ύποκεῖσθαι τούς γεγαμηκότας καταναγκά-15 ζει. 2. « Κρατείτω », φησίν, « δ άνὴρ τῆς γυναικός. » Καὶ τί τῆς δεσποτείας ταύτης τὸ κέρδος; Πάλιν γὰρ αὐτὸν δοῦλον της κρατουμένης ποιεί, καινήν τινα και παράδοξον δουλείας έπινοήσας άντίδοσιν και καθάπερ ύπο δεσποτών φυγάδες οίκεται καθ' έαυτούς δεδεμένοι και πάλιν άλληλοις συνδεδεμένοι, διά τινος άλύσεως μικρᾶς έξ έκατέρας άρχης ταῖς

42 σήμερον GP \parallel 42-43 άλλων τη αύτη PXA : άλλων ... αὐτῶν G άλλου ... αὐτῶν M v

XLI, 1-2 διδόναι ἀπόστασιν Μ \parallel 3 in margine ἔγρα (ψε) εἰς τὰ πεπραγμένα τῶν Ἰουδαίων ut vid R \parallel 3-4 δηλονότι ... σκληροκαρδίαν om M v \parallel 9 λέγει : φησίν M v \parallel 10 καὶ om M v \parallel 12 ὁ γάμος : οὐ γάμος G \parallel 14 ἀλλήλους G \parallel 14-15 ἀναγκάζει X \parallel 15 τῆς γ. ὁ ἀνήρ GP \parallel 17 κεκρατημένης GP \parallel 18-19 ὑπὸ δεσποτῶν φυγάδες οἰκέται : οἱ πόδες τῶν φυγάδων, οἱ καὶ M v

seraient-ils pas détruits si aujourd'hui celui-ci, demain celui-là et puis d'autres encore vivaient avec la même femme ? Oui, le Seigneur a eu raison d'appeler cette conduite un adultère.

XLI. Pourquoi Dieu a autorisé les Juifs à répudier leur femme.

1. Mais pourquoi a-t-il accordé cette permission aux Juifs ? Évidemment à cause de leur dureté de cœur², pour éviter que le sang d'un parent n'inondât leurs maisons. Que valait-il mieux, s'il te plaît? Que la femme détestée fût chassée hors de la maison ou qu'elle fût égorgée dedans? C'est ce qu'ils auraient fait, s'ils n'avaient eu le droit de la chasser. C'est pourquoi il est dit : « Si tu la détestes, renvoie-la3. » Mais lorsqu'il s'adresse à des gens pleins de mesure, auxquels il interdit même la colère4, que dit l'apôtre ? « Si elle s'en est séparée, qu'elle reste sans se remarier. » Tu vois la contrainte, la servitude inévitable, la chaîne qui les rive l'un à l'autre ? Oui, le mariage est réellement une chaîne, non seulement par la multitude des soucis et par les tracas quotidiens qu'il entraîne, mais aussi parce qu'il oblige les époux à une soumission réciproque, plus pénible que toute forme de domesticité. 2. « Que l'homme, est-il dit, ait autorité sur la femme⁵ », mais quel est l'avantage de cette suprématie? Car, en retour, Dieu le rend esclave de celle qu'il a sous ses ordres : quel étrange, extraordinaire échange de servitude il a imaginé! Tout comme des esclaves fugitifs que leur maître a chacun couverts de chaînes puis enchaînés ensemble, leurs pieds rivés deux

^{1.} Cf. Matth. 19, 9.

^{2.} Cf. Matth. 19, 8.

^{3.} Deut. 24, 1 et I Cor. 7, 11. — Le même exemple est cité dans Π eol γ á μ ov. 2.

^{4.} Cf. Éphés. 4, 31.

^{5.} Gen. 3, 16.

πέδαις προσηλωμένοι, οὐκ ἄν δύναιντο μετ' ἐξουσίας βαδίζειν τῷ τὸν ἔτερον ἀναγκάζεσθαι ἔπεσθαι θατέρῳ. Οὕτω καὶ αἱ τῶν γεγαμηκότων ψυχαὶ ἔχουσι μὲν καὶ ἰδίας φροντίδας, ἔχουσι δὲ καὶ ἑτέραν ἀνάγκην τὴν ἐκ τοῦ πρὸς ἀλλήλους συνδέσμου, πάσης ἀλύσεως χαλεπώτερον ἄγχουσαν καὶ τὴν ἀμφοτέρων ἐλευθερίαν ἀφαιρουμένην τῷ μὴ καθάπαξ ἐνὶ παραδοῦναι τὴν ἀρχὴν ἀλλ' εἰς ἑκατέρους αὐτῆς διανεῖμαι τὴν ἐξουσίαν. Ποῦ τοίνυν εἰσὶν οἱ διὰ τὴν ἐκ τῆς ἡδονῆς παραμυθίαν πᾶσαν ἕτοιμοι κατάγνωσιν ἐνεγκεῖν;

3. Οὐδὲ γὰρ μικρὸν ὑποτέμνεται τῆς ἡδονῆς μέρος ἐν ταῖς πρὸς ἀλλήλους ὀργαῖς καὶ ἀπεχθείαις πολλάκις ἀναλισκομένου χρόνου μακροῦ. Καὶ ἡ δουλεία δὲ αὕτη τῷ τὴν ἑτέρου μοχθηρίαν ἀναγκάζεσθαι καὶ ἄκοντα θάτερον φέρειν ἄπασαν ἱκανὴ συσκιάσαι τρυφήν. Διὰ τοῦτο ὁ μακάριος ἐκεῖνος πρῶτον μὲν δι' ἐντρεπτικῶν ῥημάτων ἀνέστελλε τὴν πρὸς τὴν ἐπιθυμίαν φοράν, διὰ τὰς πορνείας λέγων καὶ ἀκρασίας καὶ πυρώσεις. Ἐπειδὴ δὲ συνεῖδε βραχύν ὅντα τοῖς πολλοῖς τὸν τῆς καταγνώσεως λόγον, τὸ τούτου πάλιν ἰσχυρότερον πρὸς ἀποτροπὴν τίθησι, διὸ καὶ οἱ μαθηταὶ εἰπεῖν ἡναγκάσθησαν.

40 Οὐ συμφέρει γαμῆσαι. » Τοῦτο δέ ἐστι τὸ μηδένα ἑαυτοῦ κύριον εἶναι τῶν γεγαμηκότων. Καὶ οὐκέτι τοῦτο ἐν παραινέσεως τάξει καὶ συμβουλῆς εἰσηγεῖται ἀλλ' ἐν ἐπιτάγματος καὶ ἐντολῆς ἀνάγκη. Τὸ μὲν γαμεῖν ἢ μὴ γαμεῖν ἐφ' ἡμῖν. τὸ δὲ μὴ ἐκόντας ἀλλ' ἄκοντας φέρειν τὴν δουλείαν, οὐκ ἐφ' ἡμῖν.

21 προσηλωμέναις GP \parallel 29 ἕτοιμον G \parallel 32 τῷ : τὸ PM v \parallel 37 τὸν om GP \parallel 42 ἐν om GPX \parallel 43 ἢ μὴ γαμεῖν om A \parallel 43-44 τὸ δὲ ... ἐφ' ἡμῖν : τὰ δὲ μετὰ τὸν γάμον οὐχέτι ἐφ' ἡμῖν, ἀλλὰ καὶ ἑκόντας καὶ ἄκοντας φέρειν χρὴ τὴν δουλείαν M v

par deux au moyen d'une courte entrave, ne pourraient marcher librement, puisqu'ils sont obligés de se suivre les uns les autres, ainsi les âmes des gens mariés, en plus de leurs soucis personnels, subissent une autre contrainte que leur impose le lien qui les enchaîne l'un à l'autre; elle les serre comme la plus cruelle de toutes les entraves, leur enlève leur liberté à tous deux, parce qu'elle n'accorde pas toute l'autorité exclusivement à l'un, mais qu'elle en partage entre eux la libre disposition. Où sont-ils donc maintenant ceux qui, pour la satisfaction que donne le plaisir, sont prêts à supporter toutes les condamnations ?

3. Car elle est passablement réduite, la part du plaisir, au milieu des colères et des haines mutuelles qui souvent n'en finissent pas; et puis cette servitude, parce qu'elle oblige l'un des partenaires à supporter, malgré lui, la méchanceté de l'autre¹, est suffisante pour effacer tous les plaisirs. C'est pour cette raison que le bienheureux Paul, d'abord, se sert de termes énergiques pour réprimer l'emportement des sens : « à cause de la fornication, dit-il, de l'intempérance, des feux du désir² », mais quand il s'est rendu compte que cette forme de condamnation avait peu de prise sur la masse des gens, il avance l'argument qui est beaucoup plus efficace pour les dissuader; argument qui avait contraint les disciples à dire : « Il n'est pas bon de se marier⁸ », et c'est qu' « aucun des époux n'a pouvoir sur soi ». Et Paul ne présente plus cette idée sous la forme d'exhortation ou de conseil, mais comme un ordre et un précepte impératifs. Nous marier, ne pas nous marier, cela dépend de nous⁴ : mais la servitude que nous supportons non pas volontiers, mais malgré nous, nous n'y pouvons rien.

que nous avons choisi le mariage en connaissance de cause, en acceptant d'avance les conséquences qu'il entraîne. — La construction est un peu rude ; l'édition de Migne (voir apparat critique) porte : τὰ δὲ μετὰ τὸν γάμον οὐκέτι ἐφ' ἡμῖν ἀλλὰ καὶ ἐκόντας καὶ ἄκοντας φέρειν χρὴ τὴν δουλείαν : quant à ce qui suit le mariage, ce n'est pas notre affaire et, bon gré mal gré, il nous faut subir notre servitude.

^{1.} La μοχθηρία est plus que la πονηρία, c'est une méchanceté foncière, incorrigible, cf. Απιστοτε, Eth. Nicom. 1150 b 29.

^{2.} Citations empruntées à I Cor. 7, 2; 7, 5; 7, 9.

^{3.} Matth. 19, 10, puis I Cor. 7, 4. — Cf. chap. XXVIII.

^{4.} Τό... ἐφ' ἡμῖν: la soumission réciproque des époux n'est plus un conseil, mais un commandement; le joug est pesant, sans doute, mais il nous faut le subir quoi qu'il nous en coûte, d'autant plus

4. Τί δήποτε: "Ότι οὐκ ἀγνοοῦντες ταύτην είλόμεθα τὴν άρχην άλλά και σφόδρα αὐτῆς ἐπιστάμενοι τὰ δικαιώματα καὶ τούς νόμους, έκόντες έαυτούς ύποβάλλομεν τῶ ζυγῶ. Μετὰ δὲ ταῦτα περὶ τῶν ταῖς ἀπίστοις συνοικούντων διαλεγθεὶς καὶ πᾶσιν ἀκριβῶς τοῖς περὶ τοῦ γάμου νόμοις ὑπεξελθών καὶ τὸν 50 περί τῶν οἰκετῶν λόγον παρεμβαλών καὶ παραμυθησάμενος αύτους ίκανῶς μη ἐλαττοῦσθαι τῆ δουλεία ταύτη την εὐγένειαν αὐτοῖς τὴν πνευματικήν, μέτεισι λοιπὸν ἐπὶ τὸν τῆς παρθενίας λόγον δν πάλαι μέν ώδινε και κατασπείραι έσπευδεν. ἀπέτεκε δὲ νῦν. οὐδὲ ἐν τοῖς περὶ τοῦ γάμου λόγοις 55 ἀποσιωπῆσαι καρτερήσας αὐτόν. 5. Έν βραχεῖ μὲν γὰρ καὶ διεσπαρμένως, ενύφηνε δε αὐτὸν όμως κάκείνη τη παραινέσει. καὶ τῆ καλλίστη ταύτη μεθόδω προγυμνάσας αὐτῶν τὰς άχοάς, καὶ τὴν διάνοιαν προλεάνας, εἴσοδον ἀρίστην τῷ λόγῳ παρασκευάζει. Μετά γοῦν τὴν πρὸς τοὺς οἰκέτας παραίνεσιν 60 — « Τιμής », γάρ φησιν, « ήγοράσθητε, μή γίνεσθε δοῦλοι άνθρώπων » —, της δεσποτικής ήμας άναμνήσας εὐεργεσίας καὶ τούτω πάντων τὰς διανοίας ἀναστήσας καὶ πρὸς τὸν οὐρανὸν ἄρας, οὕτω τοὺς περὶ τῆς παρθενίας ἐμβάλλει λόγους, ταῦτα λέγων τὰ δήματα. « Περὶ δὲ τῶν παρθένων ἐπιταγὴν χυρίου 65 ούκ έγω, γνώμην δὲ δίδωμι ὡς ἡλεημένος ὑπὸ κυρίου πιστὸς είναι. » Καίτοι γε καὶ ἐπὶ τῶν πιστῶν τῶν ταῖς ἀπίστοις συνεζευγμένων ούκ έχων έπιταγήν, μετά πολλής τής έξουσίας ένομοθέτεις, ούτωσὶ γράφων « Τοῖς δὲ λοιποῖς ἐγὼ λέγω, ούκ ό κύριος εἴ τις άδελφὸς γυναῖκα ἔχει ἄπιστον καὶ αὐτὴ 70 συνευδοχεῖ οἰχεῖν μετ' αὐτοῦ, μὴ ἀφιέτω αὐτήν. » 6. Τί οὖν ούχὶ καὶ ἐπὶ τῶν παρθένων τὸ αὐτὸ ποιεῖς ἀποφαινόμενος;

47 ὑπεβάλομεν GP \parallel 49 ὑπεξελθών : ἐπεξελθών PM v \parallel 51 παρελαττοῦσθαι M v \parallel 57 αὐτῶν : ἡμῶν M v \parallel 68 ἐνομοθέτησεν v \parallel λέγω : γράφω M v

4. Pourquoi cela? du moment que nous l'avons choisie, dès le début¹, en pleine connaissance de cause, et en sachant exactement ses droits et ses lois, c'est de notre plein gré que nous nous sommes engagés sous ce joug. Ensuite, après avoir parlé de ceux qui vivent avec des épouses incroyantes, après avoir minutieusement exposé toutes les lois du mariage et avoir intercalé son propos sur les serviteurs2, qu'il réconforte de manière pertinente en leur disant que l'esclavage dont ils souffrent n'amoindrit pas leur noblesse spirituelle, il en arrive enfin à son exposé sur la virginité : il le portait en lui depuis longtemps et il avait hâte d'en répandre la semence, il le produit au jour maintenant, quoiqu'il n'ait pas eu la force de s'en taire même en traitant du mariage³. 5. Par touches légères et rares sans doute, il en avait agrémenté son exhortation au mariage; méthode excellente pour prédisposer les oreilles de ses auditeurs, aplanir le chemin de leur pensée et réaliser une parfaite introduction à son sujet. Après son exhortation aux serviteurs, donc - « Vous avez été achetés votre prix, ne vous rendez pas esclaves des hommes⁴ » —, quand il nous a rappelé le bienfait du Seigneur, qu'il a, de la sorte, fait dresser tous les esprits et les a élevés vers le ciel, il aborde enfin le problème de la virginité avec ces mots : « Pour les vierges, je n'ai pas d'ordre du Seigneur, c'est mon avis que je donne, en homme qui doit à la miséricorde du Seigneur d'être fidèle⁵. » Or, pour le mariage des fidèles avec des infidèles, tu n'avais pas non plus d'ordre du Seigneur, mais avec une grande autorité tu légiférais en écrivant : « Quant aux autres, c'est moi qui leur dis, non le Seigneur : si un frère a une femme infidèle et qu'elle consente à habiter avec lui, qu'il ne la renvoie point. » 6. Pourquoi donc au sujet des vierges ne pas t'exprimer aussi nettement ? Parce

^{1.} Τὴν ἀρχήν, adverbe; ταύτην représente δουλείαν: nous avons choisi cette servitude au début, c'est-à-dire au moment même de nous engager dans les liens du mariage.

^{2.} Cf. I Cor. 7, 21.

^{3.} Cf. chap. XXVIII,

^{4.} I Cor. 7, 23.

^{5.} I Cor. 7, 25, et I Cor. 7, 12. Pour l'interprétation de $\pi \iota \sigma \tau \delta \varsigma$ cf. p. 245, n. 2.

"Ότι περὶ τούτου φανερῶς ὁ Χριστὸς διετάξατο, κωλύων εἰς ἐπιτάγματος ἀνάγκην τὸ πρᾶγμα ἐλθεῖν. Τὸ γὰρ « Ὁ δυνάμενος χωρεῖν χωρείτω », κύριον τὸν ἀκροάτην τῆς αἰρέσεως ποιοῦντός ἐστι. Περὶ μὲν οὖν τῆς ἐγκρατείας διαλεγόμενος, « Θέλω », φησί, « πάντας ἀνθρώπους εἶναι ὡς καὶ ἐμαυτὸν » ἐν ἐγκρατεία. Καὶ πάλιν· « Λέγω δὲ τοῖς ἀγάμοις καὶ ταῖς χήραις, ὅτι καλὸν αὐτοῖς ἐὰν μείνωσιν ὡς κάγώ. » Ἐν δὲ τοῖς περὶ τῆς παρθενίας λόγοις οὐδαμοῦ παρήγαγεν ἑαυτόν. Διὰ τοῦτο καὶ σφόδρα ὑφειμένως καὶ μετὰ πολλῆς ὑποστολῆς διαλέγεται· οὐ γὰρ αὐτῷ τὸ πρᾶγμα κατώρθωτο· « Ἐπιταγὴν οὐκ ἔχω », φησίν.

7. Πρῶτον τὴν αἴρεσιν θεὶς καὶ τὸν ἀκροάτην εἰγνώμονα καταστήσας, οὕτως ἐπάγει τὴν συμβουλήν. Ἐπειδὴ γὰρ τὸ τῆς παρθενίας ὄνομα πολὺν εὐθέως ἐμφαίνει τὸν πόνον λεχθέν, διὰ τοῦτο οὐκ εὐθέως ἐπὶ τὴν παραίνεσιν ἔδραμεν ἀλλὰ θεραπεύσας πρότερον τῆ τῆς ἐπιταγῆς αἰρέσει τὸν μαθητὴν εὐήνιόν τε καὶ τιθασὸν αὐτοῦ κατασκευάσας τὴν ψυχήν, οὕτω ποιεῖται τὴν εἰσήγησιν. "Ηκουσας παρθενίαν, ὄνομα πολλῶν πόνων καὶ ἰδρώτων. Μὴ δείσης οὐκ ἔστι τὸ πρᾶγμα ἐπίταγμα, οὐδὲ ἐντολῆς ἀνάγκην ἐπάγεται ἀλλὰ τοὺς μὲν ἐκόντας καὶ μετὰ προαιρέσεως δεχομένους αὐτὴν τοῖς οἰκείοις ἀμείβεται καλοῖς, τὸν φαιδρὸν καὶ εὐανθῆ στέφανον περιτιθεῖσα αὐτῶν τῆ κεφαλῆ, τοὺς δὲ παραιτουμένους αὐτὴν καὶ οὐκ ἐθέλοντας προσίεσθαι οὕτε κολάζει οὕτε ἄκοντας ἀναγκάζει τοῦτο ποιεῖν. 8. Οὐ ταύτη δὲ μόνον ἀνεπαχθῆ τὸν λόγον εἰργάσατο

73 ἐλθεῖν τὸ πρᾶγμα M v $\|$ 74 αἰρέσεως : προαιρέσεως R $\|$ 77 λέγω om A $\|$ 78 ὅτι om M v $\|$ 79 post οὐδα[μοῦ] deficit X usque ad xlii, 24 $\|$ 87 τῆς ἐπιταγῆς om AM v $\|$ 88 τιθασσὸν M $\|$ 91 ἑχόντι M v $\|$ 93 περιθείς G $\|$ 95 προσίεσθαι : προσθέσθαι M v

que, sur ce point, le Christ a clairement signifié sa volonté, refusant de donner à la chose le caractère obligatoire d'un précepte. Car les mots : « Que celui qui peut comprendre comprenne¹ », impliquent pour l'auditeur la liberté du choix. Aussi, quand il parle de la continence : « Je voudrais, dit l'apôtre, que tous les hommes fussent comme moi », vivant dans la continence², et encore : « Je dis à ceux qui ne sont pas mariés et aux veuves qu'il leur est bon de rester comme moi-même », mais quand il traite de la virginité, nulle part il ne se donne en exemple, il s'exprime avec beaucoup de réserve et une grande circonspection, car lui-même n'a pas toujours observé cette vertu³ : « Je n'ai pas d'ordre⁴ », dit-il.

7. En laissant d'abord le choix à son auditeur, il se concilie sa bienveillance et alors seulement il formule son conseil. En effet, comme le mot de virginité suggère, sitôt prononcé, l'idée de rudes épreuves, il ne se hâte pas d'y exhorter; il commence par flatter son disciple en lui offrant la possibilité d'y voir un ordre, rend ainsi son âme docile et souple, puis découvre alors sa pensée. Tu as entendu le mot de virginité, mot qui présage bien des peines et des sueurs; n'aie crainte, il ne s'agit pas d'un ordre, il n'est pas question d'un précepte impératif, non : ceux qui embrassent cette vertu volontairement et par choix reçoivent certes en échange les biens qui lui sont propres, elle place sur leur front sa couronne brillante et fleurie; mais ceux qui la repoussent et refusent de l'accueillir, il ne les châtie pas, ne les contraint nullement à le faire contre leur gré. 8. Au reste ce n'est pas seulement par ce moyen qu'il ôte à son propos tout caractère fâcheux et le rend agréable, mais

marié à une seule femme demeurer ensuite seul, comme lui-même s'y est astreint » (III, 12, 83). — Sur ce veuvage de Paul, cf. Eusèbe, Histoire Ecclésiastique, III, 30, qui cite Clément d'Alexandrie (Stromales, III, 52): « Paul n'hésite pas dans une épître à saluer sa femme (Phil. 4, 3), qu'il n'avait pas emmenée avec lui pour la commodité de son ministère (I Cor. 9, 5-12) » (trad. Bardy, SC 31, 1952).

^{1.} Matth. 19, 12.

^{2.} I Cor. 7, 7, et I Cor. 7, 8.

^{3.} Cf. MÉTHODE, Le Banquet III, 12, où on trouve une allusion à un possible veuvage de Paul : « Il s'est lui-même donné comme exemple insigne pour inviter ceux qui l'écoutent à se faire ses émules dans cet état de vie, en leur enseignant qu'il vaut mieux pour celui qui a été

^{4.} I Cor. 7, 25.

καὶ ἡδὺν ἀλλὰ καὶ τῷ τὴν χάριν τοῦ πράγματος οὐκ αὐτοῦ φάναι εἶναι ἀλλὰ τοῦ Χριστοῦ. Οὐ γὰρ εἶπε· περὶ δὲ τῶν παρθένων οὐκ ἐπιτάσσω, ἀλλ' « Ἐπιταγὴν οὐκ ἔχω », ὡς ἂν εἰ ἔλεγεν, εἰ μὲν ἐξ ἀνθρωπίνων λογισμῶν ἐγὼ κινούμενος ταῦτα παρήνουν, οὐκ ἔδει θαρρεῖν· ἐπειδὴ δὲ τῷ Θεῷ τοῦτο ἔδοξεν, ἀσφαλὲς τὸ τῆς ἀδείας ἐνέχυρον. Τὴν μὲν ἐξουσίαν τοῦ τὰ τοιαῦτα ἐπιτάττειν παρήρημαι, εἰ δὲ βούλεσθε ἀκούειν ὡς ὁμοδούλου, « Γνώμην δίδωμι », φησίν, « ὡς ἡλεημένος ὑπὸ κυρίου πιστὸς εἶναι ».

9. "Αξιον δὲ ἐνταῦθα θαυμάσαι τοῦ μακαρίου τὴν πολλὴν εὐμηχανίαν καὶ τὴν σύνεσιν καὶ πῶς δύο ἀναγκαίων καὶ ἐναντίων ἀπειλημμένος, τοῦ τε συστῆσαι τὸ ἑαυτοῦ πρόσωπον ώστε εὐπαράδεκτον γενέσθαι τὴν συμβουλὴν καὶ τοῦ μηδὲν μέγα φθέγξασθαι περὶ ἑαυτοῦ διὰ τὸ τῆς ἀρετῆς ταύτης γεγονέναι ἐκτὸς ἀμφότερα ἐν βραχεῖ κατεσκεύασεν. Τῷ μὲν γὰρ εἰπεῖν « 'Ως ἡλεημένος », συνίστησί πως ἑαυτόν, τῷ δὲ μὴ ἀπὸ τοῦ λαμπροτέρου τοῦτο ποιῆσαι μέρους ταπεινοῖ καὶ συστέλλει πάλιν.

μβ΄ Περὶ τῆς τοῦ Παύλου ταπεινοφροσύνης.

1. Οὐ γὰρ εἶπε· δίδωμι γνώμην ὡς πιστευθεὶς τὸ εὐαγγέλιον, ὡς ἀξιωθεὶς εἶναι κῆρυξ τῶν ἐθνῶν, ὡς προστασίαν τὴν ὑμετέραν ἐγχειρισθείς, ὡς διδάσκαλος καὶ καθηγητής, ἀλλὰ τί; « ʿΩς ἠλεημένος », φησίν, « ὑπὸ κυρίου πιστὸς εἶναι »

101 δè suprascr G \parallel 103 in παρήρημαι suprascr alt -ρη- G \parallel 107 post πῶς add ἐν μέσφ AM v \parallel δύο : δύοιν M v \parallel 108 μέσον post ἀπειλημμένος add R

XLII, 4-5 άλλὰ πῶς M v || 5 ὑπὸ ... εἶναι om M v

parce qu'il déclare que cette faveur est imputable non à lui, mais au Christ. Il ne dit pas en effet : « Pour les vierges, je n'ordonne pas », mais : « Je n'ai pas d'ordre. » C'est une façon de dire : si, en adressant cette exhortation, j'étais mû par des raisons humaines, il ne faudrait pas avoir confiance ; mais puisque telle est la volonté de Dieu, certain est le gage de liberté. Je suis privé du pouvoir de vous donner un tel ordre, mais si vous voulez m'écouter en tant que votre compagnon au service (du Christ)¹, « je vous donne un avis, dit-il, en homme qui doit à la miséricorde du Seigneur d'être fidèle² ».

9. Et il convient ici d'admirer la grande habileté, la sagacité du bienheureux apôtre; comment, pris entre deux nécessités contraires — faire bonne figure pour que son conseil ait chance d'être entendu, et ne pas se vanter puisqu'il a été étranger à cette vertu³ — il obtient rapidement ce double résultat. Par les mots : « En homme qui doit à la miséricorde du Seigneur », il se fait valoir en quelque sorte, mais en n'y mettant pas plus d'ostentation, il s'abaisse en revanche et s'humilie.

XLII. Sur l'humilité de Paul.

- 1. Il ne dit pas en effet : « Je vous donne un avis en homme à qui a été confié le message évangélique, qui a été jugé digne d'être le prédicateur des Nations, qui a été chargé de votre direction, qui est votre docteur et votre guide. » Non, que dit-il? « En homme qui doit à la miséri-
- 2. I Cor. 7, 25. Le sens est « fidèle à la parole du Christ, représentant fidèlement la parole du Christ », plutôt que « digne de confiance », comme c'est vraisemblablement le sens chez Paul. Le terme πιστός est en effet clairement explicité plus loin (τὸ πιστεῦσαι, XLII, 1; et τῆς πίστεως, XLIII, 1). Cf. Allo, Ire Épître aux Corinthiens, p. 176 (qui donne la référence à ce passage).
 - 3. Cf, p. 242, n. 3.

^{1.} Le mot δοῦλος est fréquemment employé, suivi de Χριστοῦ, au sens de « serviteur du Christ », cf. Phil. 1, 1; Gal. 1, 10; Éphés. 6, 6. — Le mot ὁμόδουλος signifie donc plutôt « compagnon au service du Christ », que « compagnon d'esclavage ».

καὶ τὸ ἔλαττον θείς. "Ελαττον γὰρ τοῦ διδάσκαλον εἶναι τῶν πιστῶν τὸ μόνον εἶναι πιστόν. Καὶ ἐτέραν ἐπινοεῖ πάλιν ταπείνωσιν. Ποίαν δε ταύτην; Ούκ είπεν ώς γενόμενος πιστός, άλλ' « 'Ως ήλεημένος είναι πιστός. » Μή γάο την 10 άποστολήν καὶ τὸ κήρυγμα καὶ τὴν διδασκαλίαν μόνον νομίσης της δωρεάς είναι τοῦ Θεοῦ· καὶ γάρ αὐτὸ τὸ πιστεῦσαι άπὸ τοῦ ἐλέους μοι γέγονεν ἐκείνου. Οὐ γὰρ ἐπειδή ἄξιος ήμην, φησί, κατηξιώθην της πίστεως άλλ' έπειδη ηλεήθην μόνον ὁ δὲ ἔλεος γάριτός ἐστιν, οὐ τοῦ κατ' ἀξίαν. 2. "Ωστε 15 εί μὴ ἦν σφόδρα εὔσπλαγγνος ὁ Θεός, οὐ μόνον ἀπόστολος άλλ' ούτε πιστός ήδυνήθην αν γενέσθαι ποτέ. Είδες εύγνωμοσύνην οἰκέτου καὶ συντετριμμένην καρδίαν; Πῶς οὐδὲν πλέον έαυτῷ δίδωσι τῶν λοιπῶν ἀλλὰ καὶ τοῦτο ὁ κοινὸν αὐτῷ καὶ τοῖς μαθηταῖς ἦν, τὸ τῆς πίστεως οὐκ αὐτοῦ φησιν εἶναι ἀλλὰ τοῦ ἐλέους καὶ τῆς γάριτος τοῦ Θεοῦ, ταὐτὸν ἐμφαίνων διὰ των δημάτων τούτων, οίόνως έλεγε μη απαξιώσητε συμβουλην δέξασθαι παρ' έμου. ούδε γάρ ο Θεός άπηξίωσε με του έλέους τοῦ παρ' αὐτοῦ. "Αλλως τε ὅτι καὶ γνώμη τὸ πρᾶγμά έστιν, ούχ ἐπίταγμα συμβουλεύω γάρ, ού νομοθετώ. Τὸ δὲ τὰ παραστάντα ἐκάστω συμφέροντα φέρειν εἰς μέσον καὶ

11 νομίσης : νομίσητε M v \parallel 13 καταξιωθήναι GP \parallel 15 σφόδρα ήν GP \parallel 17 post καρδίαν ego interpunxi \parallel 21 οιόνως : οίον M v \parallel 23 δτι om M v \parallel a 24 [νομο]θετώ prosequitur X

corde du Seigneur d'être fidèle¹ », invoquant ainsi une raison moins importante. Car n'être que fidèle est de moindre importance qu'être le Docteur des Fidèles. Et il songe même à s'abaisser d'une autre façon. Laquelle ? Il ne dit pas : « En homme fidèle », mais « en homme qui doit à sa miséricorde d'être fidèle ». Ne considère pas seulement l'apostolat. la prédication, et l'enseignement comme un effet de la munificence divine : la Foi elle-même m'a été accordée par la miséricorde du Seigneur². Ce n'est pas parce que j'en étais digne que j'ai été gratifié de la Foi, je ne la dois qu'à sa miséricorde; or, la miséricorde est fille de la grâce, le mérite n'y est pour rien3. 2. Ainsi donc, si Dieu n'avait pas des entrailles de tendresse⁴, non seulement je ne serais pas apôtre, mais je n'aurais pu même être fidèle. Tu vois les bons sentiments du serviteur et son humilité de cœur ? Tu vois comme il ne s'attribue rien de plus que les autres ? Et même, ce qu'il a de commun avec ses disciples, la Foi, il n'en fait pas son œuvre, mais l'œuvre de la miséricorde et de la grâce divines ; c'est à peu près, par ces paroles, comme s'il déclarait : Ne dédaignez pas de recevoir de moi un conseil, puisque Dieu même n'a pas dédaigné de m'accorder sa miséricorde. D'autant plus qu'ici, il s'agit d'un avis, non d'un ordre; je conseille, je ne légifère pas. Or, faire connaître et proposer les pensées utiles qui viennent à l'es-

suffit pas si nous ne bénéficions pas de l'impulsion divine ($\delta o\pi \dot{\eta}$); en revanche, nous ne tirons aucun profit de l'impulsion divine si l'élan personnel fait défaut » (In Matth. Hom. LXXXII, 4; PG 58, 742). Sur ce problème de la grâce divine, cf. Meyer, S. Jean C., Maître de perfection chrétienne, 1933, p. 123.

^{1.} I Cor. 7, 25.

^{2.} La conversion de Paul, qui persécutait les chrétiens, est en effet miraculeuse et apparaît comme un don de la miséricorde divine : « Ce n'est pas lui qui le premier vint trouver le Seigneur, mais, appelé, il répondit à sa voix ; ce n'est pas lui qui chercha et trouva, mais il a été trouvé quand il errait ; il ne regarda pas le premier la lumière, mais la lumière projeta ses rayons dans ses yeux et l'ayant aveuglé extérieurement, elle lui ouvrit des yeux intérieurs » (Paulus voc. et de mutat. nomin. IV, 4 ; PG 51, 150). Jean Chrysostome a souvent rappelé l'antériorité de l'appel divin, de l'impulsion ($\dot{\rho}o\pi\dot{\eta}$) divine par rapport à l'effort ($\sigma\piou\partial\dot{\eta}$) et à l'élan ($\pi\rhoo\theta\nu\mu\dot{\alpha}$) personnels ; cependant il cherche toujours à les concilier, en montrant que si l'appel divin est préalable à tout effort, du moins la liberté du choix nous appartient et rien n'est possible sans elle : « L'élan de l'homme ne

^{3.} Formule voisine à propos de l' « appel divin » dans In Matth. Hom. LXXXII, 2 (PG 58, 650) : « Τὸ κληθῆναι οὐκ ἀπὸ τῆς ἀξίας γέγονεν, ἀλλ' ἀπὸ τῆς χάριτος : l'appel (de Dieu) ne doit rien au mérite, mais tout à la grâce.

^{4.} Le terme εὔσπλαγχνος est employé dans le Nouveau Testament : Éphés. 4, 32 ; I Pierre 3, 8. Sur la bonté de Dieu à l'égard des hommes, lire le traité De la Providence de Dieu (SC 79), en particulier le chapitre VI.

προτιθέναι ούδεὶς κωλύσειεν ἂν νόμος καὶ μάλιστα ὅταν ἐξ αἰτήσεως τοῦτο γίνηται τῶν ἀκροατῶν καθάπερ καὶ ἐφ' ὑμῶν. « Νομίζω », οὖν φησι, « τοῦτο καλὸν ὑπάρχειν. » 'Ορᾶς πάλιν ύφειμένον τὸν λόγον καὶ πάσης ἔρημον ἐξουσίας; Καίτοι γε ένην ούτως είπειν έπειδη ό κύριος ούκ έπέταξε παρθενίαν, διὰ τοῦτο οὐδὲ ἐγώ. Συμβουλεύω δὲ ὑμῖν καὶ παραινῶ τοῦτο ζηλοῦν, καὶ γὰρ ἀπόστολος ὑμῶν εἰμι. 3. Καθάπερ καὶ μετά ταῦτα διαλεγόμενος αὐτοῖς ἔλεγεν' « Εἰ ἄλλοις οὐκ εἰμὶ ἀπόστολος, άλλά γε ύμιν είμι. » 'Αλλ' ένταῦθα οὐδὲν τούτων φθέγγεται άλλά μετά πολλής φειδούς τοῖς δήμασι κέχρηται, άντι μεν τοῦ συμβουλεύω « Γνώμην δίδωμι » λέγων, άντι δε τοῦ ώς διδάσκαλος « 'Ως ήλεημένος ύπο κυρίου πιστός είναι. » Καὶ ώσπερ οὐδὲ τούτων ἀρκούντων πρὸς τὸ συνεσταλμένον 566 Μ. ποιήσαι τὸν λόγον ἀρχόμενος τῆς συμβουλῆς ὑποτέμνεται πάλιν την έξουσίαν ούγ άπλῶς ἀποφαινόμενος ἀλλὰ καὶ αἰτίαν προστιθείς. « Νομίζω » γάρ « τοῦτο καλὸν ὑπάρχειν », φησί, « διά την ἐνεστῶσαν ἀνάγκην. » Καίτοι γε ὅτε περὶ ἐγκρατείας διελέγετο ούτε τὸ νομίζω τέθειχεν ούτε αἰτίαν τινὰ ἀλλ' άπλως «Καλόν ἐστιν αὐτοῖς ἐὰν μείνωσιν ὡς κάγώ·» ἐνταῦθα 45 δὲ « Νομίζω οὖν τοῦτο εἶναι καλὸν διὰ την ἐνεστῶσαν άνάγκην. » Τοῦτο δὲ ποιεῖ οὐκ ἀμφιβάλλων περὶ τοῦ πράγματος - άπαγε - άλλὰ τῆ τῶν ἀκουόντων κρίσει τὸ πᾶν έπιτρέψαι βουλόμενος. Τοιούτον γάρ ὁ σύμβουλος ούκ αὐτὸς τοῖς λεγομένοις ψηφίζεται άλλὰ τὸ πᾶν ὑπὸ τὴν κρίσιν ἀφίησι κεῖσθαι τῶν ἀκροατῶν.

27 γίνεται $M \ v \parallel 28$ νομίζω : ἐνόμιζον $GP \parallel$ φησί om $GP \parallel 29$ post ἐξουσίας ego interpunxi \parallel 31 οὐδὲ : οὐκ $M \ v \parallel$ 34 ἀλλ' om $GP \parallel$ δὲ post ἐνταῦθα add $GP \parallel$ 36 συμβουλεύων $GP \parallel$ 37 πιστὸς εἶναι om $GP \parallel$ 41 γὰρ : δὲ $GP \parallel$ φησί om $GP \parallel$ 44 αὐτοῖς ἐστιν $M \ v \parallel$ 45 οὖν τοῦτο om $M \ v \parallel$ 45-46 διὰ ... ἀνάγκην om $M \ v \parallel$ 48 τοιοῦτον : τοιοῦτος $G^m \parallel$ τοιοῦτον (-ος $G^m \parallel$) ... ὁ σύμβουλος om GPR at in margine add G

prit, aucune loi ne peut l'interdire, surtout lorsque cela n'a lieu qu'à la prière des auditeurs, comme c'est précisément le cas pour vous. « Je pense donc que cet état est bon1 », dit-il. Tu constates une fois de plus la réserve du propos, d'où est absente toute autorité. Et pourtant il lui était possible de s'exprimer ainsi : Puisque le Seigneur n'a pas prescrit la virginité, je ne la prescris pas moi non plus. Je vous la conseille cependant et vous exhorte à mettre votre zèle à la pratiquer, car je suis votre apôtre. 3. Comme il le dit précisément un peu plus loin en s'adressant à eux : « Si pour d'autres je ne suis pas apôtre, au moins je le suis pour vous². » Mais ici il n'exprime rien de semblable, ses paroles sont empreintes d'une grande discrétion; au lieu de : Je conseille, il dit : « Je donne un avis »; au lieu de : En tant que docteur, il dit : « En homme qui doit à la miséricorde du Seigneur d'être fidèle »; et comme si ces termes mêmes n'étaient pas suffisants pour donner de l'humilité à ses propos, dès les premiers mots de son conseil il en réduit encore l'autorité, car il ne l'énonce pas tout simplement mais ajoute une raison : « Je pense, dit-il, que cet état est bon, à cause de la nécessité présente. » Or, quand il parlait de la continence, il n'avait ni employé le terme : je pense, ni donné d'explication, il disait simplement : « Il est bon pour eux de rester comme je suis³ », tandis qu'il écrit ici : « Je pense donc que cet état est bon à cause de la nécessité présente. » S'il agit ainsi, ce n'est pas qu'il ait un doute à cet égard — loin de là! — mais il entend laisser la décision à l'appréciation de ses auditeurs. Voilà ce que fait le conseiller, il ne tranche pas lui-même en faveur de sa thèse, mais il remet la décision au jugement de son auditoire.

^{1.} I Cor. 7, 26.

^{2.} I Cor. 9, 2.

^{3.} I Cor. 7, 8.

μγ΄ Ποίαν ὁ Παῦλος ἐνεστῶσαν λέγει ἀνάγκην.

Ποίαν δὲ καὶ ἀνάγκην ἐνταῦθά φησιν; ᾿Αρα τὴν ἀπὸ τῆς φύσεως; Οὐδαμῶς. Πρῶτον μὲν γὰρ εἰ ταύτην ἔλεγε, τοὐναντίον ἄν ὅπερ ἐβούλετο κατεσκεύασε μεμνημένος αὐτῆς. Οἱ γὰρ βουλόμενοι γαμεῖν ταύτην ἄνω καὶ κάτω στρέφουσι. Δεύτερον δὲ οὐκ ἄν αὐτὴν ἐνεστῶσαν ἐκάλεσεν. Οὐ γὰρ νῦν πρῶτον ἀλλ᾽ ἄνωθεν εἰς τὸ τῶν ἀνθρώπων κατεφυτεύθη γένος καὶ πάλαι μὲν χαλεπωτέρα καὶ ἀτιθάσευτος ἢν, παραγενομένου δὲ τοῦ Χριστοῦ καὶ τῆς ἀρετῆς ἐπιδοθείσης εὐκαταγώνιστος γέγονεν, ιο ιστε οὐ περὶ ταύτης ὁ λόγος αὐτῷ ἀλλ᾽ ἐτέραν τινὰ αἰνίττεται πολύτροπον καὶ πολυειδῆ. Τίς οῦν ἐστιν αὕτη; Ἡ τῶν ἐν τῷ βίφ πραγμάτων διαστροφή. Τοσαύτη γάρ ἐστιν ἡ σύγχυσις, τοσαύτη τῶν φροντίδων ἡ τυραννίς, τοσοῦτος ὁ τῶν περιστάσεων ὅχλος ὡς καὶ ἄκοντα πολλάκις ἀναγκάζεσθαι τὸν γεγαμηκότα ἀμαρτάνειν καὶ πλημμελεῖν.

μδ΄ "Οτι εὐκολώτερον εἶναι διὰ παρθενίας ἢ διὰ γάμον βασιλείας τυχεῖν.

1. Το μέν γάρ παλαιον ήμιν οὐ τοσοῦτον ἀρετῆς προύκειτο μέτρον ἀλλὰ καὶ ἀμύνασθαι τὸν ἀδικοῦντα καὶ ἀντιλοιδορήσασθαι τῷ λοιδορουμένω καὶ χρημάτων ἐπιμελήσασθαι ἐξῆν καὶ εὐορκοῦντα ὀμνύναι καὶ ὀφθαλμὸν ἐξορύξαι ἀντὶ ὀφθαλμοῦ καὶ μισῆσαι τὸν ἐχθρὸν καὶ οὕτε τρυφᾶν οὕτε ὀργίζεσθαι οὕτε γυναῖκα τὴν μὲν ἐκβάλλειν, τὴν δὲ ἀντεισάγειν κεκώλυτο. Καὶ οὐ τοῦτο μόνον ἀλλὰ καὶ δύο κατὰ ταὐτὸν

XLIII, 1 ἀνάγχην ἐν. λέγει GP \parallel 4 ὅπερ : οὅπερ M v \parallel 8 ἀτιθάσσευτος M v \parallel 12 τοσαύτη ... ἡ σύγχυσις om M v \parallel 14 post ἄκοντα add πολλὰ M v

XLIV, 1 εὐκολότερον Μ \parallel διὰ παρθενίας : παρθένον Μ \parallel 3 ήμιν post τοσούτον coll M v \parallel 3-4 πρόκειτο v \parallel 9 -τα in κατὰ suprascr M²

XLIII. Ce que Paul entend par nécessité présente.

Quelle est donc la nécessité dont il parle ici? Est-ce la nécessité physique ? Nullement. Tout d'abord, s'il s'agissait de cette nécessité, il serait allé contre ses propres intentions en en faisant mention, puisque ceux qui veulent se marier la foulent aux pieds¹. En second lieu, il ne l'aurait pas appelée nécessité présente : elle n'est pas née d'aujourd'hui. mais il y a beau temps qu'elle a été implantée dans le genre humain, et autrefois elle était plus violente et indomptable, mais, après la venue du Christ et les progrès de la vertu. elle est devenue plus traitable; en sorte que ces paroles ne peuvent concerner cette nécessité, mais font allusion à une autre aux mille formes et aux mille visages. Quelle est cette nécessité? L'action pervertissante des choses de ce monde : tel est le désordre, telle est la tyrannie des soucis, telle la multitude des difficultés qui nous assaillent, que l'homme marié est souvent, même contre son gré, contraint au péché et à l'erreur.

XLIV. Il est plus facile par la virginité que par le mariage d'obtenir le royaume des cieux.

1. Autrefois en effet tel n'était pas le degré de vertu qui nous était proposé : on pouvait alors venger un outrage, répondre à l'injure par l'injure, s'intéresser à l'argent, engager sa parole par un serment, arracher œil pour œil, haïr son ennemi; il n'était défendu ni de mener une vie de plaisirs, ni de se mettre en colère, ni de renvoyer sa femme pour en prendre une autre. Et ce n'est pas tout :

^{1.} Le mariage en esset a pour but d'éteindre le feu de la concupiscence.

όμοῦ γυναῖκας ἔχειν ὁ νόμος ἐπέτρεπε, καὶ πολλή καὶ ἐν τούτοις καὶ ἐν τοῖς ἄλλοις ἄπασιν ἡ συγκατάβασις ἦν. Μετὰ δὲ τὴν τοῦ Χριστοῦ παρουσίαν πολλῷ στενωτέρα γέγονεν ἡ ὁδός, οὐ μόνον τῷ τὴν ἄδειαν τῶν εἰρημένων ἀπάντων τὴν ἄφατον ταύτην καὶ πολλὴν περικοπῆναι τῆς ἐξουσίας τῆς ἡμετέρας ἀλλὰ καὶ τῷ τὴν πολλὰ πολλάκις ἀναπείθουσαν καὶ ἀναγκάζουσαν ἡμᾶς καὶ ἄκοντας ἁμαρτάνειν γυναῖκα, ταύτην ἔνδον ἔχειν διὰ παντὸς ἢ μοιχείας ἀλίσκεσθαι βουλόμενον ἐκβάλλειν.

2. Οὐ ταύτη δὲ μόνον ἡμῖν ἡ ἀρετἡ δυσκατόρθωτος ἀλλ' 20 ότι καν άνεκτον ήθος έγη ή συνοικοῦσα, ό δι' αὐτήν καί τὰ έχγονα έχείνης περιρρέων ήμας φροντίδων όχλος οὐδὲ μικρόν άναβλέψαι πρός τὸν οὐρανὸν συγχωρεῖ, πάντοθεν ώσπερ τις ίλιγγος περιστρέφων και βαπτίζων ήμῶν τὴν ψυγήν. Ἐὰν γάρ βούληται τὸν τῶν ἰδιωτῶν βίον τὸν ἀχίνδυνον τοῦτον καὶ ἀπράγμονα ζῆν ὁ ἀνήρ, ἀλλ' ὅταν ἴδη παῖδας περιεστῶτας καὶ γυναϊκα δαπάνης δεομένην πολλής, και άκων είς τον των πολιτικών πραγμάτων έρριψεν έαυτὸν κλύδωνα. Έκει δέ έμπεσόντα λοιπὸν οὐδὲ ἔστιν εἰπεῖν ὅσα ἀνάγκη ἁμαρτάνειν όργιζόμενον, ύβρίζοντα, όμνύοντα, λοιδορούμενον, ύποκρινόμενον, πολλά πρός γάριν πολλά πρός ἀπέχθειαν ποιούντα. Πῶς γὰρ ἔνι στρεφόμενον ἐν ζάλη τοσαύτη καὶ βουλόμενον νωταματον έν αύτη μη πολύν τον άπο τῶν άμαρτημάτων 567 Μ. προστρίβεσθαι δύπον ; Καὶ τὰ κατὰ τὴν οἰκίαν δὲ εἴ τις έξετάσειε, της αύτης καὶ πλείονος δυσκολίας εύρησει γέμοντα ⁸⁵ διά τὴν γυναϊκα. Πολλά γάρ ἀνάγκη μεριμνᾶν καὶ ὑπὲρ πολλών, ὧν οὐκ ἀν ἐδεήθη καθ' ἑαυτόν ὢν ὁ ἀνήρ. Καὶ ταῦτα

17 ἔνδον om at in margine suppl P \parallel 20 ἀνεκτὸν M v : ἀπευκτέον GXA illeg P \parallel ἔχη : ἔχει P \parallel δ om G \parallel 21 τὰ ante ἐκείνης add M v \parallel 23-24 ἐὰν γὰρ καὶ βούληται GPXA : ὅρα γάρ · βούλεται M v \parallel 25 ὅταν : ὅτε GXA \parallel 28 ἀμαρτάνειν ἀνάγκη M v \parallel 29 ὑβρίζοντα om M v \parallel ὁμνύντα M v \parallel ἀμυνούμενον post λοιδορούμενον add M v \parallel 36 ἐ supra δεήθη scr G

la Loi autorisait même à avoir deux femmes à la fois sous le même toit, et sur ce point comme sur tous les autres, grande alors était son indulgence. Mais après la venue du Christ, la voie s'est faite beaucoup plus étroite, d'abord parce que cette licence considérable, inouïe, dans tous les domaines que je viens de citer, a été soustraite à la liberté de notre choix, et aussi parce que la femme, qui nous induit souvent et nous contraint à commettre même malgré nous mille péchés, nous la gardons toujours à notre foyer, ou alors nous sommes convaincus d'adultère si nous voulons la renvoyer.

2. Ce n'est pas pour cette unique raison que la vertu est de pratique difficile, mais parce que, même si notre compagne a un caractère supportable, la foule des soucis dont elle nous entoure, elle ou nos enfants, ne nous donne pas loisir de lever, ne serait-ce qu'un court instant, nos regards vers le ciel : c'est une sorte de tourbillon qui de partout entraîne notre âme et la submerge. Le mari veut-il, par exemple, mener la vie paisible et retirée du simple particulier? Lorsqu'il voit autour de lui des enfants et une femme toujours à court d'argent, même à contrecœur il lui faut se lancer dans les flots agités des affaires publiques. Une fois qu'il y est plongé, il est impossible d'énumérer les péchés qu'il sera obligé de commettre en s'abandonnant à la colère, à la violence, aux serments, aux insultes, à l'hypocrisie, agissant souvent par complaisance, souvent par haine. Comment lui est-il possible, ballotté au milieu d'une telle tempête où il cherche la gloire, de ne pas être contaminé sérieusement par la souillure des péchés¹ ? Et si l'on examine de près ses affaires domestiques, on les découvrira chargées des mêmes difficultés, de plus grandes encore, à cause de sa femme. Il lui faut être en peine de mille détails sur mille problèmes qui n'existeraient pas pour l'homme

verbe, au moyen, par Eschyle, Eumén. 195, au sens de : communiquer une souillure par frottement.

^{1.} Προστρίβεσθαι : être atteint par frottement. Cf. l'emploi de ce

μὲν ὅταν κοσμία τίς ἐστιν ἡ γυνἡ καὶ ἐπιεικής. "Αν δὲ μοχθηρὰ καὶ ἐπαχθὴς καὶ δυσκάθεκτος, οὐκέτι μόνον ἀνάγκην τὸ πρᾶγμα καλέσομεν ἀλλὰ καὶ τιμωρίαν καὶ κόλασιν. Πῶς οὕν δυνήσεται τὴν ἐπὶ τὸν οὐρανὸν βαδίζειν ὁδόν, τὴν εὐλύτων καὶ κούφων δεομένην ποδῶν καὶ ψυχῆς εὐζώνου καὶ εὐσταλοῦς τοσοῦτον ἔχων ἐπικείμενον πραγμάτων ὅγκον, τοσαύταις συνδεδεμένος πέδαις, διὰ τοιαύτης ἀλύσεως ἑλκόμενος κάτω συνεχῶς, τῆς πονηρίας λέγω τῆς γυναικός;

με' "Ότι τοῖς δυσκολίας ἐπινοοῦσι περιττάς οὐδεὶς ὑπὲρ τούτου κεῖται μισθός.

'Αλλὰ τίς ὁ σοφὸς τῶν πολλῶν λόγος πρὸς τοιαῦτα ἄπαντα ἄπερ αὐτοῖς διεξήλθομεν; Οὔκουν πλείονος ἄξιος ὅ ἔσται τιμῆς, φησίν, ὁ μετὰ τοσαύτης ἀνάγκης κατορθῶν; Τίνος ἕνεκεν, ὧ βέλτιστε, καὶ διὰ τί; "Οτι πλείονα μόχθον ὑφίσταται, φησίν, ἀπὸ τοῦ γάμου. Καὶ τίς αὐτὸν φορτίον τοσοῦτον ἀναδέξασθαι ἡνάγκαζεν; Εἰ μὲν γὰρ ἐντολὴν ἐπλήρου γαμῶν καὶ νόμου παράβασις ῆν τὸ μὴ γαμεῖν, το εὐπρόσωπος οὕτος ὁ λόγος ῆν. Εἰ δὲ κύριος ῶν τοῦ μὴ τὸν ζυγὸν ὑπελθεῖν τοῦ γάμου ἑκὼν ἀναγκάζοντος οὐδενὸς δυσκολίας ἑαυτῷ περιθεῖναι τοσαύτας ἡθέλησεν ὥστε ἐπαχθέστερον αὐτῷ γενέσθαι τῆς ἀρετῆς τὸν ἀγῶνα, οὐδὲν τοῦτο πρὸς τὸν ἀγωνοθέτην. Αὐτὸς γὰρ ἕν μόνον ἐπέταξεν ἀνύσαι τὸν κατὰ τοῦ διαβόλου πόλεμον καὶ τὴν κατὰ τῆς κακίας νίκην. Εἴτε γαμῶν καὶ τρυφῶν καὶ πολλὰ μεριμνῶν τις ἀνύοι τοῦτο εἴτε ἀσκούμενος καὶ ταλαιπωρῶν καὶ μετὰ τοῦ μηδὲν ἔτερον

37 ἐστιν : ή M v \parallel ή γυνή post ἐπιεικής coll M v \parallel 38 δυσκάθεκτος : δυσανάσχετος M v \parallel 43 πέδαις : παΐδες at supra corr G πέδες A \parallel καὶ post πέδαις add M v

XLV, 3 πρὸς τοιαῦτα : ὅταν ταῦτα M v \parallel 4 ἄπερ om M v \parallel διεξέλθωμεν M v \parallel 7 φησίν ante ὑφίσταται coll M v \parallel 8 ἀναδέξασθαι ante φορτίον coll M v \parallel 14 έν μόνον : ἔννομον ut vid GP \parallel 15 λαβεῖν post νίκην add M v \parallel εἴτε : εἴτ' δ G εἴθ' δ P \parallel δὲ post εἴτε add M v \parallel 16 τις om P \parallel εἴτε : εἴτ' δ G ἢ δ P

ne dépendant que de lui. Et cela, dans le cas où la femme est modeste et douce! Mais si elle est mauvaise¹, odieuse, insupportable, nous ne parlerons plus seulement de nécessité, mais de supplice et de châtiment! Comment pourra-t-il donc s'avancer sur le chemin du ciel, sur ce chemin qui réclame des pieds libres d'entraves et légers, une âme dispose et alerte, s'il est écrasé par tant de tracas, si tant de liens lui enserrent les chevilles, s'il est constamment sollicité vers la terre par une telle chaîne, je veux dire la malice de son épouse?

XLV. Ceux qui inventent des difficultés superflues n'en peuvent attendre aucune récompense.

1. Mais quelle est la sage réponse du commun des mortels à tous ces embarras que nous venons d'énumérer? Eh bien? n'aurait-il pas droit à une plus haute récompense, celui qui malgré une telle contrainte suit le droit chemin? — Comment cela, mon cher, et pourquoi? — Parce qu'avec le mariage il se charge d'une plus rude épreuve. — Et qui le contraignait à accepter un tel fardeau? S'il exécutait un ordre en se mariant, si c'était enfreindre la Loi que ne pas se marier, ce raisonnement aurait belle apparence; mais si, alors qu'on est libre de ne pas passer sous le joug du mariage, spontanément, sans aucune contrainte, on consent à s'environner de toutes ces difficultés afin d'en rendre plus pesant le combat pour la vertu, cela ne concerne en rien l'Agonothète2. Le seul précepte qu'il ait donné, lui, c'est de mener à bien la guerre contre le diable jusqu'à la victoire sur le mal. Mais qu'on obtienne ce résultat dans le mariage et une vie de plaisirs avec ses mille soucis, ou au contraire par l'ascèse, la mortification et

^{1.} Pour μοχθηρός et (plus bas) πονηρία, cf. p. 238, n. 1.

^{2.} Ce raisonnement se trouve déjà dans Advers. oppugn. III, 15.

μεριμνᾶν οὐδὲν αὐτῷ τούτου μέλει λοιπόν. Τὸν μὲν γὰο τρόπον της νίκης καὶ την ἐπὶ τὸ τρόπαιον φέρουσαν όδὸν οὖτος 20 ἐκείνην είναι φησι τὴν πάντων ἀπηλλαγμένην τῶν βιωτικῶν. 2. Έπειδή δὲ σύ μετά γυναικός καὶ παίδων καὶ τῶν τούτοις έπισυρομένων πραγμάτων στρατεύεσθαι βούλει και πολεμείν ώς τὰ αὐτὰ ἀνύσων ἐκείνοις τοῖς οὐδενὶ τούτων ἐμπεπλεγμένοις καὶ πλείονος ἀπολαύσων διὰ τοῦτο θαύματος, νῦν μὲν 25 ἴσως καὶ τῦφον ἡμῖν ἐγκαλέσεις πολύν ἂν εἴπωμεν ὅτι οὐ δυνατόν σε πρός την αὐτην ἐκείνοις φθάσαι κορυφήν. Τὸ δὲ τέλος καὶ ὁ τῶν στεφάνων καιρὸς τότε σε πείσει καλῶς ὅτι πολλώ βελτίων ἀσφάλεια φιλοτιμίας κενής καὶ κρεῖττον τῶ Χριστῷ πείθεσθαι ἢ τῆ τῶν οἰκείων ματαιότητι λογισμῶν. 30 'Ο μεν γαρ Χριστός ούδε το τοῖς οἰκείοις ἀποτάξασθαι πᾶσι πρός άρετην ήμιν άρχειν φησιν, αν μη χαι ήμας αύτούς μισήσωμεν. Σύ δὲ τούτοις πᾶσι φυρόμενος ἔφης δύνασθαι περιγενέσθαι. 'Αλλά, ὅπερ ἔφην, τότε εἴση καλῶς ὅσον πρὸς άρετην έμπόδιον γυνή καὶ γυναικός φροντίδες.

μς' Εἰ ἐμποδίζει πρὸς τὸν τέλειον βίον γυνή, πῶς βοηθὸν αὐτὴν καλεῖ ἡ γραφὴ τοῦ ἀνδρός.

 Πῶς οὖν, φησί, βοηθὸν αὐτὴν ἐκάλεσε τὴν ἐμποδίζουσαν; « Ποιήσωμεν » γὰρ « αὐτῷ », φησί, « βοηθὸν κατ'
 αὐτόν. » Κάγὰ δέ σε ἐρήσομαι, πῶς βοηθὸς ἡ τοσαύτης ἀποστερήσασα τὸν ἄνδρα ἀσφαλείας καὶ τῆς θαυμαστῆς μὲν ἐκείνης ἐκβαλοῦσα διαγωγῆς τῆς ἐν τῷ παραδείσῳ, εἰς δὲ τὴν

18 οὐδὲν : οὐδὲ $P \parallel$ αὐτῷ : αὐτοῦ $P \parallel$ 19 τὸ om G at supraser $G^* \parallel$ οὕτος : αὐτὸς M v \parallel 23 -ι in οὐδενὶ supraser $G \parallel$ 28 βελτίων : βέλτιον M v \parallel 28-29 καὶ ... πείθεσθαι om $A \parallel$ τῷ Χριστῷ : τῷ Θεῷ $P \parallel$ 30 τὸ supraser $P \parallel$ 31 ἀρκεῖν post φησίν colì M v \parallel 32 τούτοις post πᾶσι M v \parallel 34 ἀρετῆς P

XLVI, 2 αὐτὴν : ταύτην M et (ut vid) $A^{\mathfrak p} \parallel \mathfrak h$ om G \parallel 5 δè post πῶς add GP

sans être en peine d'autre chose, peu lui importe. Le moyen d'obtenir la victoire, la voie qui mène au trophée, c'est, nous dit le Seigneur, celle qui est dégagée de toutes les contingences humaines. 2. Mais toi, avec une femme, des enfants et tous les tracas qu'ils traînent après eux, tu prétends faire campagne et mener la guerre, en t'imaginant pouvoir obtenir les mêmes résultats que ceux que n'embarrasse aucune de ces entraves ? et tu espères, de ce fait, être l'objet d'une plus grande admiration? Aujourd'hui peut-être tu nous taxeras d'orgueil immense si nous te disons l'impossibilité pour toi d'atteindre les mêmes cimes qu'eux : mais finalement, le jour des récompenses te convaincra sans peine que la sécurité est bien préférable à la stérile ambition, et qu'il vaut mieux obéir au Christ qu'à la vanité de ses propres pensées1. Car le Christ déclare qu'il ne nous suffit pas, pour être vertueux, de renoncer à tous nos biens si nous ne nous haïssons nous-mêmes2; mais toi, enfoncé dans toutes ces contingences, tu prétends pouvoir les surmonter? Eh bien, je l'ai déjà dit, tu découvriras sans peine à ce moment quel obstacle pour parvenir à la vertu sont une femme et les soucis qu'elle procure!

XLVI. S'il est vrai que la femme est une gêne pour atteindre à la vie parfaite, pourquoi l'Écriture l'appelle-t-elle une aide de son mari?

1. — Mais alors, dira-t-on, comment Dieu peut-il l'appeler une aide, cette femme qui est une gêne? « Faisons à l'homme, dit Dieu, une aide semblable à lui³. » — Et moi aussi, je te demande : comment peut-elle être une aide, celle qui fit perdre à l'homme la grande sécurité dont il jouissait, qui le chassa de cet admirable séjour du Paradis pour le préci-

^{1.} Cf. Eccl. 1, 2.

^{2.} Cf. Lc, 14, 26.

^{3.} Gen. 2, 18.

τοῦ παρόντος βίου ταραχὴν ἐμβαλοῦσα : Ταῦτα γὰρ οὐ μόνον ού βοηθοῦ άλλὰ καὶ ἐπιβούλου. « 'Απὸ » γὰο « γυναικός ». 10 φησίν, « άργη άμαρτίας καὶ δι' αὐτην ἀποθνήσκομεν πάντες. » 568 M. Καὶ ὁ μακάριος δὲ Παῦλος « 'Αδάμ », φησίν, « οὐκ ἡπατήθη, ή δὲ γυνη ἐξαπατηθεῖσα ἐν παραβάσει γέγονε. » 2. Πῶς οὖν βοηθός ή τῷ θανάτω τὸν ἄνδρα ὑποτάξασα ; Πῶς βοηθὸς δι' ής οι υιοί του Θεού, μάλλον δε πάντες οι την γην οικούντες τότε άμα θηρίοις καὶ πετεινοῖς καὶ τοῖς άλλοις άπασι ζώοις κατακλυσθέντες ἀπώλοντο; Ούχ αΰτη τὸν δίκαιον Ἰώβ έμελλεν ἀπολλύναι, εἰ μὴ σφόδρα ἢν ἐκεῖνος ἀνήρ; Οὐκ αύτη τὸν Σαμψών ἀπώλεσεν: Οὐ τὸ πᾶν Ἑβραίων γένος τελεσθήναι τῷ Βεελφεγώρ καὶ ταῖς συγγενικαῖς κατακοπήναι γερσὶ παρεσκεύασε ; Τὸν δὲ ᾿Αγαὰβ τίς μάλιστα τῷ διαβόλω παρέδωκε καὶ πρὸ τούτου τὸν Σολομῶντα μετὰ τὴν πολλὴν έκείνην σοφίαν καὶ εὐδοκίμησιν : Οὐ μέγρι καὶ νῦν πολλά τούς ἄνδρας τούς έαυτῶν ἀναπείθουσι προσκρούειν τῷ Θεῷ; Ού διὰ τοῦτό φησιν ὁ σοφὸς ἐκεῖνος ἀνήρ· « Μικρὰ πᾶσα 25 κακία πρός κακίαν γυναικός »;

3. Πῶς οὖν, φησίν, εἴπεν αὐτῷ ὁ Θεός: « Ποιήσωμεν αὐτῷ βοηθὸν ὅμοιον αὐτῷ »; Οὐδὲ γὰρ ψεύδεται ὁ Θεός. Οὐδὲ ἐγὼ τοῦτο ἀν εἴποιμι, ἄπαγε, ἀλλ' ἐγένετο μὲν ἐπὶ τούτῳ καὶ διὰ τοῦτο οὐκ ἠθέλησε δὲ μεῖναι ἐπὶ τῆς οἰκείας ἀξίας, καθάπερ

10 φησίν post άμαρτίας coll GP \parallel 12 έξαπατηθεῖσα : ἀπατηθεῖσα M v \parallel 14 κατοικοῦντες M v \parallel 17 ήν post ἐκεῖνος coll M v \parallel 17-18 οὐκ αὐτὴ : οὐχ αὕτη v \parallel 18 αὐτὴ post γένος add AM v illeg P \parallel 20 παρεσκεύασε XAM v : παρεσκεύασατο G illeg P hic in marg ὅρα GX \parallel 21 τὸν ante Σολομῶντα om G illeg P \parallel 26 αὐτῷ GXAM : om P et iam Savile et Ducaeus αὐτῷ post Livineium deleverant \parallel 28 τούτῳ : τοῦτο M v

piter dans le tumulte de ce monde ? Loin de faire œuvre d'aide, c'est agir en perfide conseiller : « C'est une femme, est-il dit, qui est à l'origine du péché, c'est à cause d'elle que nous mourons tous1. » Et le bienheureux Paul dit aussi : « Adam n'a pas été trompé, c'est la femme qui, trompée, a été dans la transgression². » 2. Comment peut-elle être une aide, celle qui a placé l'homme sous le joug de la mort? Comment peut-elle être une aide, celle par qui les enfants de Dieu, ou plutôt tous les habitants de la terre en ces temps-là, avec les bêtes³, les oiseaux et tous les autres êtres vivants périrent engloutis dans les eaux ? N'est-ce pas elle qui allait causer la perte du juste Job4, s'il ne s'était montré vraiment un homme? N'a-t-elle pas perdu Samson? N'at-elle pas tout fait pour que le peuple hébreu tout entier fût initié au culte de Béelphégor et fût exterminé par les mains de ses frères ? Et Achab, qui, surtout, le livra au diable ? Et avant lui Salomon, malgré sa haute sagesse et sa renommée ? Et aujourd'hui encore, ne convainquent-elles pas bien souvent leurs maris d'offenser Dieu? N'est-ce pas pour cela que ce grand sage nous dit : « Toute méchanceté est bien peu de chose comparée à la méchanceté de la femme⁵. »

3. — Comment donc, alors, Dieu a-t-il pu dire à l'homme : « Faisons-lui une aide semblable à lui⁶ » ? Car Dieu ne peut mentir. — Moi non plus je n'irais pas le prétendre, certes non! Je veux dire ceci : la femme sans doute a été créée à cette fin et pour ce motif, mais elle n'a pas voulu se maintenir dans sa dignité originelle, pas plus d'ailleurs que son

^{1.} Sag. Sir. 25, 23.

^{2.} I Tim. 2, 14. — Sur le mot ἐξαπατηθεῖσα, cf. le commentaire de G. Bardy, dans La Sainle Bible, Pirot-Cramer, 1938, p. 215.

^{3.} Tà $\theta\eta\rho$ ia: les bêtes, sauvages ou non, par rapport aux hommes et aux oiseaux; le mot $\theta\eta\rho$ a le même sens. Cf. Gen. 6, 1 s.

^{4.} Cf. Job 2, 9 : il s'agit du conseil donné à Job par sa femme de maudire Dieu pour les fléaux dont il l'accable. Jean avait sous les

yeux la version beaucoup plus complète des LXX. — Pour Samson: cf. Jug. 16, 6. — Béelphégor: sur le culte de Baal, Achab et l'activité déployée par Jézabel en faveur des faux dieux, cf. Nombr. 25, 3; 25, 5; Jos. 22, 17; I Rois 21. — Pour Salomon, cf. I Rois 11, 1. Dans Ad Theod. lapsum II, 2: « Salomon tomba dans les mêmes pièges que David et abandonna pour plaire à ses femmes le Dieu de ses pères. »

Sag. Sir. 25, 18.

^{6.} Gen. 2, 18.

30 οὖν οὐδὲ ὁ ταύτης ἀνήρ. Καὶ γὰρ ἐκεῖνον ὁ Θεὸς ἐποίησε κατ' είκονα καὶ ομοίωσιν' « Ποιήσωμεν », γάο φησιν, « ἄνθρωπον κατ' είκόνα καὶ καθ' όμοίωσιν ήμετέραν » ώσπερ οδν είπε « Ποιήσωμεν αὐτῷ βοηθόν. » Γενόμενος δὲ ἀμφότερα εύθέως ἀπώλεσεν. Ούτε γὰρ τὸ κατ' εἰκόνα ούτε τὸ καθ' όμοίωσιν ἐφύλαξεν — πῶς γάρ; ἐνδούς ἐπιθυμία ἀτόπω καὶ άπάτη άλους και μη κρατήσας ήδονης --, τό τε κατ' εἰκόνα και άκοντος άφηρέθη λοιπόν. 4. Οὐ γὰρ μικρὸν αὐτοῦ τῆς ἀργῆς δ Θεός ύπετέμετο μέρος, τὸν φοβερὸν ἄπασι καθάπερ δεσπότην, ώσπερ οἰκέτην ἀγνώμονα μετὰ τὸ προσκροῦσαι τῷ 40 δεσπότη τοῖς ὁμοδούλοις ποιήσας εὐκαταφρόνητον. Παρὰ μὲν γάρ τὴν ἀργὴν καὶ τοῖς θηρίοις ἄπασιν ἐπίφοβος ἦν. Πάντα γάρ πρός αὐτὸν ήγαγεν ὁ Θεὸς καὶ οὐδὲν αὐτῷ λυμήνασθαι ούδὲ ἐπιβουλεῦσαι ἐτόλμησεν ἑώρα γὰρ ἐν αὐτῷ λάμπουσαν την είκονα την βασιλικήν. Έπειδη δὲ τούς γαρακτήρας ἐκεί-45 νους ήμαύρωσε διά της άμαρτίας και άπο της άργης αυτον έκείνης κατήγαγεν.

5. "Ωσπερ οὖν τὸ μὴ πάντων αὐτὸν ἄρχειν τῶν ἐπὶ τῆς γῆς ἀλλ' ἔνια καὶ τρέμειν καὶ δεδοικέναι οὐ ψευδῆ τοῦ Θεοῦ ποιεῖ τὴν ἀπόφασιν τὴν λέγουσαν « Καὶ ἀρχέτωσαν τῶν θηρίων τῆς γῆς » οὐ γὰρ παρὰ τὸν δεδωκότα ἀλλὰ παρὰ τὸν εἰληφότα ὁ τῆς ἐξουσίας ἀκρωτηριασμὸς γέγονεν. Οὕτως οὐδὲ αἱ παρὰ τῶν γυναικῶν ἐπιβουλαὶ εἰς τοὺς ἄνδρας γινόμεναι, ἐκείνω τῷ λόγω λυμαίνονται τῷ λέγοντι « Ποιήσωμεν αὐτῷ βοηθὸν κατ' αὐτόν. » Ἐγένετο μὲν γὰρ εἰς τοῦτο, οὐκ ἔμεινε δὲ ἐν τούτω.

31 τὴν ἑαυτοῦ post ὁμοίωσιν add M v \parallel 34 τὸ κατ' εἰκόνα om GPM v \parallel οὔτε alt om GPAM v \parallel 41 πᾶσιν M v \parallel 43 ἑώρα : εὖρον GP \parallel 46 ἐκείνης ante αὐτὸν coll G illeg P \parallel 48 ποιεῖ post ψευδῆ coll GP

compagnon. Dieu en effet l'avait formé à son image et à sa ressemblance : « Faisons l'homme, est-il dit. à notre image et à notre ressemblance¹ », comme il a dit aussi : « Faisons-lui une aide », mais une fois créé, l'homme a perdu très vite ces deux avantages. Car il ne s'est pas maintenu à son image et à sa ressemblance — l'aurait-il pu, en s'abandonnant à un désir dénaturé, en succombant à la ruse, en ne maîtrisant pas le plaisir? - et l'image de Dieu en lui, bien contre son gré, lui fut désormais ravie. 4. Dieu le priva en effet d'une partie appréciable de sa puissance : cet être que tous redoutaient comme un maître, il en a fait, tel un serviteur ingrat qui a offensé son maître, un objet de mépris pour ses compagnons de servitude. Au commencement, à tous les animaux même il inspirait la crainte 2; car Dieu les avait tous amenés devant lui et aucun n'avait osé lui faire du mal ni l'attaquer, voyant resplendir en lui l'image de la Royauté. Mais quand il eut, par la faute, obscurci ces traits, Dieu le déchut aussi de cette puissance.

5. Or, si l'homme ne commande plus à tous les êtres sur la terre, s'il en redoute même et craint quelques-uns, cela ne fait pas mentir la parole de Dieu, qui dit : « Et qu'ils aient pouvoir sur les animaux de la terre³ »; car ce n'est pas la faute de celui qui l'a donné, mais de celui qui l'a reçu si l'homme a été amputé de ce pouvoir. Il en est de même des pièges que les femmes tendent à leurs maris, ils n'ébranlent pas la vérité de cette parole : « Faisons à l'homme une aide semblable à lui⁴ »; la femme a en effet été créée à cette fin,

^{1.} Gen. 1, 26. Pour le commentaire de l'expression καθ' ὁμοίωσιν cf. Μέτηορε, Banquel I, 4, 24. Μέτηορε développe cette idée que l'homme, ayant été créé à la ressemblance de Dieu et ayant perdu cette ressemblance, doit la recouvrer par la virginité : « S'il nous est permis d'être à la ressemblance très exacte de Dieu, c'est lorsque vraiment nous fixons en nous, comme des peintres habiles, les mêmes traits qui furent ceux de sa conduite humaine et que nous les conservons intacts en nous faisant ses disciples sur le chemin qu'il a lui-même révélé... Ainsi,

si nous voulons être à la ressemblance de Dieu, mettons notre émulation à honorer la virginité du Christ » (I, 4, 24; trad. Debidour, SC 95, 1963, p. 65).

^{2.} Cf. Gen. 1, 26.28. Selon la Genèse, Dieu donne à l'homme pouvoir sur les animaux, puis il fait venir ceux-ci devant l'homme pour qu'il leur donne un nom (2, 19).

^{3.} Gen. 2, 26.

^{4.} Sur ce chapitre, commentaire du mot de la Genèse, cf. In illud: Vidi Dominum IV, 2 et 3; JEAN CHRYSOSTOME s'y fait le défenseur

55 Χωρίς δὲ τούτου κἀκεῖνο ἔστιν εἰπεῖν ὅτι καὶ πρὸς τὴν τοῦ παρόντος βίου σύστασιν καὶ πρὸς παίδων γονὴν καὶ πρὸς φυσικὴν ἐπιθυμίαν τὴν βοήθειαν ἐπιδείκνυται τὴν αὐτῆς. ὅταν δὲ μηκέτι καιρὸς ἦ τοῦ παρόντος βίου μηδὲ παιδοποιτας, μηδὲ ἐπιθυμίας, τί μάτην ἐνταῦθα μνημονεύεις βοηθοῦ; Τὴν γὰρ ἐν τοῖς ἐλαχίστοις συμβαλέσθαι δυναμένην μόνον ταύτην ἄν τις ἐν τοῖς μεγάλοις ἐπάγηται συνεργὸν οὐ μόνον οὐδὲν ὧνησεν ἀλλὰ καὶ συνεπόδισεν αὐτὸν ταῖς φροντίσι.

μζ΄ Πώς ἐν τοῖς πνευματικοῖς ἡ γυνὴ βοηθός.

1. Τί οῦν ἀντεροῦμεν τῷ Παύλῳ, φησί, λέγοντι « Τί γὰρ οἶδας, γύναι, εἰ τὸν ἄνδρα σώσεις; » ᾿Αλλὰ καὶ τὴν βοήθειαν αὐτῆς ἀναγκαίαν καὶ ἐν τοῖς πνευματικοῖς ἀποφαίνοντι; Καὶ 569 Μ. ⁵ ἐγὰ τοῦτο συνομολογῶ. Οὐδὲ γὰρ αὐτὴν παντελῶς ἐκκόπτω τῆς ἐν τοῖς πνευματικοῖς συμμαχίας (μὴ γένοιτο), ἀλλὰ τότε φημὶ ταῦτα αὐτὴν κατορθοῦν, ὅταν μὴ τὰ τοῦ γάμου πράττη ἀλλὰ μένουσα τῆ φύσει γυνὴ πρὸς τὴν τῶν μακαρίων ἀνδρῶν ἀρετὴν διαβαίνη. Οὐ γὰρ καλλωπιζομένη οὐδὲ τρυφῶσα οὐδὲ προσόδους ἀπαιτοῦσα τὸν ἄνδρα χρημάτων οὐδὲ πολυτελὴς γινομένη καὶ δαπανηρά, οὕτως αὐτὸν δυνήσεται ἐπαγαγέσθαι· ἀλλὶ ὅταν ἀνωτέρω γενομένη πάντων τῶν παρόντων πραγμά-

59 ἐνταῦθα ante βοηθοῦ coll M v: om XA \parallel ἐν τούτοις ante βοηθοῦ add XA \parallel 60 συμβαλέσθαι : συλλαμβάνεσθαι LA συλλαμβάνειν M v

XLVII, 1 ή post γυνή coll $G\parallel$ βοηθόν A βοηθεῖ $X\parallel$ 2 έροῦμεν M $v\parallel$ γὰρ bis ser at corr X om M v ἀλλὰ om XAM $v\parallel$ 4-5 καὶ ἐν τοῖς ... τοῦτο om $GP\parallel$ 9-10 οὐδὲ προσόδους ... ἄνδρα om $GP\parallel$ 11 ἐπαγαγέσθαι post αὐτὸν coll GP ἐπάγεσθαι P ἐξαγαγέσθαι coni Savile

mais elle n'y est pas restée fidèle. D'un autre côté, on peut encore ajouter que l'aide dont elle fait montre concerne l'état de la vie présente, la procréation des enfants, le désir charnel; mais lorsqu'il n'est plus question de cette vie, de procréation ni de concupiscence, n'est-il pas vain, alors, de parler d'aide? Capable d'assistance pour les choses les plus insignifiantes, la femme, quand sa contribution est sollicitée dans les grandes, loin d'être utile a son mari, l'emprisonne dans les soucis.

XLVII. Comment la femme est pour l'homme une aide dans les choses spirituelles.

1. — Et que répondrons-nous à Paul, objecte-t-on, quand il dit : « Que sais-tu en effet, femme, si tu sauveras ton mari¹? » et qu'il montre, en outre, que l'aide de la femme est nécessaire même dans les choses spirituelles? — Moi aussi, j'en conviens; je ne lui retire pas absolument tout concours dans les choses spirituelles — à Dieu ne plaise! —, j'affirme seulement qu'elle le fournit non dans l'exercice du mariage, mais quand, tout en restant physiquement femme, elle dépasse sa nature pour s'élever à la vertu des hommes bienheureux. Ce n'est pas en soignant sa toilette, dans une vie de plaisirs, en réclamant à son mari toujours plus d'argent, en étant prodigue et dépensière qu'elle pourra le gagner; c'est lorsqu'elle se montrera au-dessus de toutes les contingences, en gravant en elle

incroyant, qu'elle ne le renvoie pas »), le εἰ σώσεις exprime alors un espoir, celui pour la femme d'amener son conjoint à la Foi; 2) cependant le sens est différent si on rapporte l'expression au verset 15, qui la précède immédiatement (« Si l'incroyant veut se séparer, qu'il se sépare »); l'espoir paraît alors très incertain pour la femme, dans le cas de mésentente, de convertir son mari; aussi, mieux vaut-il pour elle se séparer de lui. C'est dans ce sens que Jean Chrysostome, en son nom, commente l'expression au paragraphe 2.

de la femme qui « nous a été donnée comme une auxiliaire, et non comme une ennemie ».

^{1.} I Cor. 7, 16. — Pour l'interprétation de si τὸν ἄνδρα σώσεις, voir Allo, Ire Épître aux Corinthiens, p. 169. Jean Chrysostome donne lui-même ici deux interprétations de ce mot : 1) dans la bouche de son interlocuteur, il semble rattacher comme beaucoup de commentateurs, l'interrogation au verset 13 (« Si une femme a un mari

των καὶ τὸν ἀποστολικὸν ἐν ἑαυτῆ χαρακτηρίσασα βίον, πολλὴν μὲν τὴν ἐπιείκειαν, πολλὴν δὲ τὴν κοσμιότητα, πολλὴν δὲ τὴν τῶν χρημάτων ὑπεροψίαν καὶ τὴν ἀνεξικακίαν ἐπιδεικνύηται, τότε αὐτὸν δυνήσεται ἑλεῖν, ὅταν λέγη· « "Εχοντες δὲ τροφὰς καὶ σκεπάσματα, τούτοις ἀρκεσθησόμεθα », ὅταν διὰ τῶν ἔργων ταῦτα φιλοσοφῆ καὶ τοῦ σωματικοῦ θανάτου καταγελῶσα μηδὲν εἶναι λέγη τὴν παροῦσαν ζωήν, ὅταν πᾶσαν τοῦ βίου τούτου τὴν δόξαν κατὰ τὸν προφήτην ἄνθος εἶναι χόρτου νομίζη.

2. Οὐ γὰρ παρὰ τὸ συνεῖναι καθάπερ γυνὴ τούτῳ σῶσαι τὸν ἄνδρα δυνήσεται ἀλλὰ τῷ τὸν εὐαγγελικὸν ἐπιδείκνυσθαι βίον· ἐπεὶ καὶ γάμου χωρὶς ἐποίησαν τοῦτο πολλαὶ γυναῖκες.

25 Ἡ γὰρ Πρίσκιλλα τὸν ᾿Απολλὼ προσλαβομένη, φησί, πρὸς πᾶσαν ἐχειραγώγησε τῆς ἀληθείας τὴν ὁδόν. Εἰ δὲ νῦν τοῦτο οὐκ ἐφεῖται, ἐπὶ τῶν γυναικῶν τὴν αὐτὴν ἔνεστιν ἐπιδεί-ξασθαι σπουδὴν καὶ τὸ αὐτὸ κέρδος καρπώσασθαι. Καὶ γάρ, ὅπερ ἔφθην εἰπών, οὐδὲ ἐκείνη διὰ τὸ γυνὴ εἶναι τὸν ἄνδρα ἐφέλκεται, ἐπεὶ οὐδὲν ἂν ἐκώλυσε μηδένα τῶν ἐχόντων γυναῖκα πιστὴν ἄπιστον μένειν, εἴ γε ἡ συνουσία καὶ τὸ συνοικεῖν τὸ πρᾶγμα κατώρθου. ᾿Αλλ᾽ οὐκ ἔστι τοῦτο, οὐκ

22 οὐκ ἄρα τῷ συνεῖναι M v οὐκ ἄρα οὖν παρὰ τὸ (τῷ X) συνεῖναι XA \parallel τούτ \wp : τοῦ GP \parallel 27 ἀλλ' ante ἐπὶ add M v \parallel ἔνεστιν om GPXA \parallel 28 καὶ γάρ : ἀλλ' GPXA \parallel 30 ἐφέλκετο XA

les traits de la vie des apôtres, en faisant preuve d'une grande modération, d'une grande modestie, d'un profond mépris de l'argent, d'une grande résignation qu'elle pourra le conquérir; quand elle dira : « Ayant nourriture et vêtement, nous nous en contenterons¹ », quand elle traduira en actes cette philosophie et que, se riant de la mort corporelle, elle regardera comme néant l'existence d'ici-bas, quand elle croira avec le prophète que toute la gloire de cette vie est comme l'herbe des champs.

2. Ce n'est pas en accomplissant, en tant qu'épouse, ses devoirs conjugaux qu'elle pourra sauver son mari, mais en pratiquant ouvertement la vie de l'Évangile; ce que beaucoup de femmes, au reste, ont réalisé même en dehors du mariage. Priscilla, par exemple, prit chez elle Apollos, est-il dit, et le guida tout au long du chemin de la vérité². Si cela n'est pas permis actuellement, il est possible, quand il s'agit d'épouses, de déployer le même zèle³ et d'en recueillir le même fruit. En effet, comme je viens de le dire, l'influence de la femme sur son mari ne vient pas de sa qualité d'épouse, car rien n'empêcherait alors la conversion de tous les maris de femmes croyantes, si vraiment la vie conjugale et commune produisait ce résultat. Mais il n'en est pas ainsi,

de Priscilla et d'Aquila qui, l'ayant entendu, « le prirent chez eux et lui exposèrent la voie du Seigneur » (προσελάβοντο αὐτὸν καὶ ἔξέθεντο αὐτῷ τὴν ὁδὸν τοῦ Θεοῦ, Act. 18, 26). — Jean Chrysostome a consacré deux homélies à Priscilla et Aquila; il y célèbre l'heureuse influence de la femme chrétienne qu'il oppose aux femmes écervelées du siècle, plus préoccupées de leur bien-être que du salut de leur âme (Homélie In illud: Salutate Priscillam, 1, 3). Si le rôle de Priscilla est mis en avant, c'est que « la femme avait sans doute une plus haute piété que son mari ». C'est elle qui « accueille Apollos, lui manifeste la voie de Dieu et en fait un maître accompli » (1, 3; PG 51, 190).

3. Vis-à-vis de leur mari, et non plus vis-à-vis d'étrangers reçus à leur foyer. Certains comprennent ainsi l'expression ἐπὶ τῶν γυναιχῶν: de déployer le même zèle vis-à-vis des autres femmes. — Sur les cohabitations suspectes, cf. les deux traités : Contra eos qui habent subintroductas, et Quod regulares feminae (PG 47, 495-533; éd. Dumortier, « Les Belles Lettres », 1955).

^{1.} I Tim. 6, 8. - Pour I' « herbe des champs », cf. Is. 40, 6.

^{2.} Pour l'histoire de Priscilla, Aquila et Apollos, cf. Act. 18, 24: Aquila était un Juif originaire du Pont (Act. 18, 2); il avait été chassé de Rome avec sa femme Priscille (ou Prisca) par l'édit de Claude contre les Juifs vers 49. Tous deux s'étaient retirés à Corinthe où ils avaient rencontré Paul (Act. 18, 2), l'avaient reçu chez eux et protégé. Paul, quittant Corinthe pour Éphèse les emmena avec lui (Act. 18, 18). Ils avaient installé à Éphèse une église dans leur maison quand Paul écrivit vers 54-55, sa 1re Épître aux Corinthiens (I Cor. 16, 19); ils se trouvaient encore à Éphèse au moment de la 2º Épître à Timothée (II Tim. 4, 19), mais, entre temps, à l'époque de l'Épître aux Romains ils étaient à Rome (Rom. 16, 3). — Apollos, Juif d'Alexandrie, orateur très instruit dans la science des Écritures, se convertit sous l'influence

έστιν, άλλα το πολλήν ἐπιδείκνυσθαι την φιλοσοφίαν καὶ την ύπομονήν καὶ τῶν τοῦ γάμου περιστάσεων καταγελᾶν καὶ τοῦτο ἔργον τίθεσθαι διηνεκῶς, τοῦτό ἐστι τὸ ποιοῦν τὴν τοῦ συνοικούντος σωθήναι ψυγήν ώς έαν έπιμένη τα των γυναικῶν ἐπιζητοῦσα, οὐ μόνον οὐδὲν ἂν αὐτὸν ώνησεν άλλὰ καὶ κατέβλαψεν. "Ότι δὲ καὶ οὕτως τῶν σφόδρα δυσκόλων τὸ πράγμα έστιν, άκουσον τί φησι «Τί γαρ οίδας, γύναι, εί τον 40 ἄνδρα σώσεις; » Τούτω δὲ τῷ τρόπω τῆς ἐρωτήσεως κεγρησθαι έπὶ τῶν παραδόξως συμβαινόντων εἰώθαμεν. 3. Τί δὲ μετὰ ταῦτά φησι ; « Δέδεσαι γυναικί ; Μὴ ζήτει λύσιν λέλυσαι ἀπό γυναικός; Μή ζήτει γυναϊκα. » 'Ορᾶς πῶς συνεχῶς ποιεῖται τὰς μεταβάσεις καὶ πολλὴν καὶ δι' 45 όλίγου τῆς παραινέσεως ἐκατέρας τὴν μίξιν : "Ωσπερ γὰρ ἐν τοῖς περὶ τοῦ γάμου λόγοις καὶ τοὺς τῆς ἐγκρατείας ἐνέβαλε μεταξύ διεγείρων τον άκροατήν, ούτω και ένταῦθα τούς περί τοῦ γάμου λόγους πάλιν ἐντίθησι διαναπαύων αὐτόν. "Ηρξατο άπὸ τῆς παρθενίας καὶ πρίν τι περὶ αὐτῆς εἰπεῖν εὐθέως ἐπὶ 50 τὸν ὑπὲρ τοῦ γάμου λόγον κατέφυγε. Τὸ γὰρ « Ἐπιταγὴν ούκ ἔχω », τὸν γάμον συγχωροῦντός ἐστι καὶ εἰσάγοντος. Είτα ἐπὶ τὴν παρθενίαν ἐλθών καὶ εἰπών ὅτι « Νομίζω τοῦτο καλὸν ὑπάργειν », ἐπειδὴ εἶδεν ὅτι συνεγῶς αὐτῆς τὸ ὄνομα λεγόμενον τη λειότητι της άκοης πολλήν έμποιει την τραχύτητα, οὐ τίθησιν αὐτὸ πυκνῶς ἀλλὰ καίτοι αἰτίαν ἱκανὴν

37 ἄν ego supplevi \parallel 38 οὕτω M v \parallel 42 deficit X a ζήτει usque ad xlix, 26 [αἰτί]αν \parallel 44-45 δι' όλίγου : δι' ὅλου LA et iam sic corr Savile \parallel 46 ἐνέβαλλε P \parallel 47-48 ἐνταῦθα τοὺς ... λόγους : ἐν τοῖς ... λόγοις GP \parallel 48 ἐντίθησι : ἐποίησε G def P \parallel 49 ἐπὶ : πρὸς GP \parallel 51 τὸν γάμον om GP \parallel 54 τὴν om G def P

non, pas du tout : faire preuve d'une grande philosophie¹, d'une grande patience, se moquer des embarras du mariage et se fixer continuellement cette conduite comme but, voilà ce qui peut assurer à son compagnon le salut de son âme, tandis que si elle persiste à réclamer ses droits d'épouse, loin de pouvoir lui être utile, elle ne peut que lui nuire. Et encore, même en ce cas, la chose est des plus difficiles, écoute plutôt ce que dit l'apôtre : « Car que sais-tu, femme, si tu sauveras ton mari² ? » Nous avons coutume de poser une question sous cette forme quand il s'agit d'éventualités invraisemblables.

3. Que dit-il ensuite? « Es-tu lié à une femme? Ne cherche pas à rompre ce lien ; n'es-tu pas lié à une femme ? Ne cherche pas de femme³. » Tu vois comme il passe constamment d'une idée à son contraire, comme il mêle étroitement et à très peu de distance les deux exhortations. Si par exemple⁴, dans ses propos sur le mariage, il a intercalé des remarques sur la continence, cherchant par là à stimuler son auditeur, ici, de même, il entremêle des réflexions sur le mariage pour lui permettre de souffler un peu. Son premier mot est pour la virginité⁵ et, avant même d'en avoir rien dit, il se replie aussitôt sur le mariage. Car le mot : « Je n'ai pas d'ordre » est d'un homme qui autorise le mariage. qui l'admet. Puis, quand il en vient à la virginité et qu'il dit : « Je pense que cet état est bon », voyant que le mot de virginité continuellement répété choque assez rudement des oreilles délicates, il ne l'emploie pas sans arrêt et, quoiqu'il ait déjà donné par là6 une raison bien propre à encou-

^{1.} C'est la sagesse évangélique, cf. plus haut τὸν βίον εὐαγγελικόν. Sur le mot φιλοσοφία, cf. A.-M. Malingrey, op. cit., p. 275.

^{2.} I Cor. 7, 16.

^{3.} I Cor. 7, 27.

^{4.} C'est la troisième fois (cf. chap. XXVIII et XLI) que Jean signale ce procédé de l'apôtre. La référence au mariage est I Cor. 7, 2; celle à la virginité et au célibat (ἐνταϊθα) est I Cor. 7, 25-28.

^{5.} Saint Paul débute ainsi (I Cor. 7, 25) : « Pour ce qui est des vierges... »

^{6.} Δι' αὐτό : par ce qu'impliquaient les mots précédents (« Je pense que cet état est bon »). Jean n'a cité que la première partie de la phrase, il explicite sa pensée en citant la seconde partie (« à cause de la nécessité présente »). Le texte de Migne est un peu différent et plus clair : καίτοι αἰτίαν ἱκανὴν παραμυθήσασθαι τοὺς ὑπὲρ αὐτῆς πόνους εἰπών, τὴν ἐνεστῶσαν ἀνάγκην λέγω.

δι' αὐτὸ παραμυθήσασθαι τοὺς ὑπὲρ αὐτῆς πόνους, τὴν ἐνεστῶσαν ἀνάγκην εἰπών, οὐδὲ οὕτως ἐθάρρησε πάλιν παρθενίαν εἰπεῖν, ἀλλὰ τί; « Καλὸν ἀνθρώπφ τὸ οὕτως εἶναι. » Καὶ οὐδὲ ἐπεξέρχεται τῷ λόγφ ἀλλὰ διατεμών αὐτὸν 570 Μ. 60 καὶ διακόψας πρὶν φανῆναι σκληρόν, τοὺς περὶ τοῦ γάμου πάλιν ἐνέβαλε λόγους « Δέδεσαι γυναικί; » λέγων, « μὴ ζήτει λύσιν. » 'Επεὶ εἰ μὴ τοῦτό ἐστι, μηδὲ ταύτην ἐνταῦθα κατασκευάσαι τὴν παραμυθίαν ἐβούλετο, περιττὸν ὑπὲρ παρθενίας συμβουλεύοντα περὶ γάμου φιλοσοφεῖν. Εἶτα πάλιν ἐπὶ τὴν παρθενίαν μεθίσταται, καὶ οὐδὲ νῦν αὐτὴν τῆ κυρία προσηγορία καλεῖ, ἀλλὰ τί; « Λέλυσαι ἀπὸ γυναικός; Μὴ ζήτει γυναῖκα. »

4. 'Αλλά μη δείσης. Ούκ άπεφήνατο ούδὲ ἐνομοθέτησεν. Ο γάρ περὶ τοῦ γάμου λόγος πάλιν ἐγγύς ἔστηκε, τοῦτον τὸν φόβον άνιεὶς καὶ λέγων· « 'Εάν δὲ καὶ γήμης, οὐχ ήμαρτες. » 'Αλλά μηδὲ νῦν ἀναπέσης' πάλιν γάρ σε ἐπὶ τὴν παρθενίαν έλκει καὶ τοῦτο ὁ λόγος αὐτοῦ βούλεται, ὁ διδάσκων πολλήν τῆ σαρχὶ θλῖψιν ὑπομένειν τοὺς τῷ γάμῳ προσέγοντας. Καθάπερ γὰρ οἱ τῶν ἰατρῶν ἄριστοι καὶ προσηνεῖς φάρμακον πικρόν η τομήν η καύσιν ή τι τῶν τοιούτων προσάγειν μέλλοντες, ούκ άθρόως τὸ πᾶν ἐργάζονται άλλ' ἐν τῷ μεταξύ δόντες άναπνεύσαι τῷ κάμνοντι ούτως ἀεὶ τὸ λειπόμενον προστιθέασι, τὸν αὐτὸν τρόπον καὶ ὁ μακάριος Παῦλος οὐκ άνενδότως οὐδὲ δι' όλου οὐδὲ ἐφεξῆς τὴν περὶ τῆς παρθενίας 80 υφηνε συμβουλήν άλλά διακόπτων αύτην συνεγώς τοῖς περί τοῦ γάμου λόγοις καὶ ταύτης τὸ σφοδρότερον ὑποκλέπτων προσηνή τε καὶ εὐπαράδεκτον τὸν λόγον ἐποίησεν. Ἡ μέν οὖν ποιχίλη μίξις τῶν λόγων διὰ τοῦτο γεγένηται.

5. "Αξιον δὲ καὶ αὐτὰ λοιπὸν ἐξετάσαι τὰ ῥήματα. « Δέδε-

56 δι' αὐτὸ om M v \parallel εἰπών post πόνους add M v \parallel 57 εἰπών : λέγω M v \parallel 61 πάλιν ἐνέβαλε λόγους : λοιπὸν ἐπέβαλε νόμους GP \parallel λέγων om GP \parallel μὴ : μηκέτι G \parallel 66 μὴ : μηκέτι GP \parallel 70 γημήσης GP \parallel 72 αὐτοῦ : αὐτῷ M v def P \parallel ὁ om M v def P \parallel 79 ἐφεξῆς : ἐξαίφνης G def P et abhinc magis fit illegibilis

rager aux épreuves de la virginité — la nécessité présente —, il n'ose pas néanmoins prononcer à nouveau le mot de « virginité ». Que dit-il ? « Il est bon pour l'homme d'être ainsi. » Et il ne développe pas non plus sa pensée, il l'arrête court et l'interrompt avant qu'elle ne paraisse importune, puis se remet à parler du mariage : « Es-tu lié à une femme ? ne cherche pas à rompre ce lien. » Évidemment, si ce n'était pas là son but, s'il ne se proposait pas ici d'encourager son auditeur, il serait superflu, en voulant conseiller la virginité, de philosopher sur le mariage. Et puis il retourne à la virginité, mais ici encore il ne l'appelle pas par son propre nom. Que dit-il ? « N'es-tu pas lié à une femme ? ne cherche pas de femme. »

4. Mais sois sans crainte : il ne dévoile pas le fond de sa pensée et ne légifère pas, car il ne tarde pas à revenir au mariage et dissipe notre appréhension par ces mots : « Si tu as pris femme tu n'as pas péché. » Mais ici non plus ne perds point courage : il te ramène à la virginité, et c'est bien à cela que tendent ses propos, qui nous apprennent que les personnes engagées dans le mariage « ont beaucoup de tribulations dans leur chair ». Il en est comme pour les bons médecins, attentionnés pour leurs malades : quand ils ont un remède amer à administrer, une opération, une cautérisation à effectuer ou quelque autre chose de ce genre, ils n'exécutent pas d'un seul coup toute la besogne, mais accordent de temps en temps un répit au malade pour qu'il reprenne souffle, et ainsi font toujours passer ce qui reste; de la même façon, le bienheureux Paul ne débite pas ses conseils sur la virginité d'une seule traite, en bloc et d'affilée, non, il les coupe sans cesse de réflexions sur le mariage et, dissimulant ce que la virginité a de trop rebutant, il rend son exposé d'abord agréable et facile. Voilà la raison de cette mosaïque que forme l'alternance de ses propos.

5. Mais il est bon aussi d'examiner maintenant¹ les

sur la dialectique et la méthode de S. Paul. Jean Chrysostome a d'abord constaté, puis expliqué le procédé de l'apôtre, où il voit une

^{1.} Ici s'achève la longue digression commencée au paragraphe 3

σαι », φησί, « γυναικί ; Μή ζήτει λύσιν. » Τοῦτο ούγ ούτως συμβουλεύοντός έστιν ώς τὸ ἄπορον δειχνύντος καὶ άδιεξόδευτον τοῦ δεσμοῦ. Τίνος δὲ ἔνεκεν οὐκ εἶπεν ἔχεις γυναῖκα ; μή καταλίπης αὐτήν συνοίκει, μή διαστής, άλλά δεσμόν την συζυγίαν έκάλεσε; Τὸ φορτικὸν ένταῦθα τοῦ πράγματος 90 ένδεικνύμενος. Έπειδή γάρ ώς πρός ἐπέραστον πρᾶγμα τὸν γάμον άπαντες τρέγουσι, δείχνυσιν ότι των δεδεμένων οὐδὲν οί γεγαμηκότες διαφέρουσι. Κάνταῦθα γὰρ ὅπουπερ ἂν ἐλκύση θάτερος, ἀνάγκη καὶ τὸν ἔτερον ἔπεσθαι ἢ διαστασιάζοντα καὶ τὸν ἔτερον συναπολέσθαι ἐκείνω. Τί οὖν, ἐὰν ὁ ἀνὴο κατω-95 φερής ή, φησίν, έγω δὲ έγκρατεύεσθαι βούλωμαι ; Ανάγκη έκείνω έπεσθαι. Καὶ γὰρ μη βουλομένην σε τοῦτο ποιεῖν ή διὰ τὸν γάμον περιτεθεῖσα άλυσις καθέλκει καὶ ἐπισπᾶται πρὸς τὸν συνδεθέντα σοι τὴν ἀρχήν κἂν ἀντιπέσης καὶ διακόψης, ού μόνον ούκ ἀπήλλαξας σαυτήν τῶν δεσμῶν ἀλλὰ καὶ εἰς 100 τιμωρίαν ἐσγάτην ἐνέβαλες.

μη΄ "Ότι ἡ ἄκοντος ἐγκρατευομένη τοῦ ἀνδρὸς αὐτὴ τούτου πορνεύοντος δώσει μειζοτέραν δίκην.

1. Ἡ γὰρ ἄκοντος ἐγκρατευομένη τοῦ ἀνδρὸς οὐ τῶν τῆς ἐγκρατείας μισθῶν ἀποστερεῖται μόνον ἀλλὰ καὶ τῆς ἐκείνου μοιχείας αὐτὴ τὸν λόγον ὑπέχει καὶ τὰς εὐθύνας μᾶλλον ἐκείνου. Τί δήποτε; "Ότι αὐτὴ πρὸς τὸ βάραθρον αὐτὸν τῆς ἀσελγείας ἄθησε τῆς κατὰ νόμον ἀποστερήσασα μίξεως. Εἰ γὰρ μηδὲ πρὸς ὀλίγον τοῦτο ποιεῖν ἐπιτέτραπται ἄκοντος

85 φησί post γυναικί coll M v \parallel οὕτω M v \parallel 88 συνοικεῖς M v \parallel 90 πρὸς ἐπέραστον πρᾶγμα : ἐπὶ ῥᾶστον M v \parallel 91 ούδὲν post γεγαμηκότες coll M v \parallel 92 γὰρ om G \parallel 94-95 καταφερής M v \parallel 96 σὲ ante ἐκείν \wp add M v \parallel 96-97 διὰ τὸν γάμον : ἡδεῖα τοῦ γάμου M v

XLVIII, 1 αὐτὴ : αὐτοῦ M || τούτου : τοῦ M || 2 μείζονα M || 3 οὐ A : οὔτε (?) G || οὐχ ὅτι Μ ν || 5 ὑφέξει Μ ν || 8 μήτε Μ ν

grande habileté d'orateur et une parfaite connaissance des âmes. Il revient maintenant à son propos : le mariage enchaîne les deux époux

expressions elles-mêmes : « Es-tu lié à une femme, ne cherche pas à rompre ce lien. » Ce n'est pas tant un conseil, qu'un témoignage du caractère inviolable et indissoluble du lien conjugal. Pourquoi n'a-t-il pas dit : « Tu as une femme ? Ne la délaisse pas, vis avec elle, ne t'en sépare pas », au lieu d'appeler l'union conjugale un lien ? Pour faire ressortir le caractère astreignant de cette condition. Étant donné que tous courent au mariage comme à une partie de plaisir, Paul veut montrer que les gens mariés ressemblent en tous points à des prisonniers enchaînés. Dans le mariage aussi, lorsque l'un tire la chaîne, il faut que l'autre suive et, s'il rechigne, qu'il périsse avec son compagnon. -- Mais alors? objectet-on, si mon mari est porté vers les choses de la terre, et si je veux, moi, être continente ? - Tu dois le suivre! Eh oui! même si tu ne le veux pas, la chaîne que t'impose le mariage t'entraîne et te tire vers celui auquel tu es rivé depuis le premier jour ; si tu résistes et cherches à te détacher, non seulement tu ne te délivres pas de tes liens, mais tu t'exposes au plus rigoureux supplice.

> XLVIII. La femme qui est continente contre le gré de son mari subira un plus grand châtiment que ce dernier vivant dans la débauche.

1. Car la femme qui est continente contre le gré de son mari non seulement se voit privée des récompenses de la continence, mais est responsable de la conduite adultère de son mari et aura plus de comptes à en rendre que lui. Pourquoi ? parce que c'est elle qui l'a poussé vers le gouffre du dévergondage en le privant de l'union légitime. Si, même pour peu de temps, cette conduite n'est pas autorisée sans le consentement de son mari, quel pardon pourrait-elle

comme des prisonniers et la femme est une gêne pour son mari comme le mari l'est pour la femme.

ἐκείνου, τίνα ἄν ἔχοι συγγνώμην ἡ διὰ παντὸς αὐτὸν ταύτης ἀφελομένη τῆς παραμυθίας ; Καὶ τί ταύτης, φησί, τῆς ἀνάγκης καὶ τῆς ἐπηρείας βαρύτερον γένοιτ' ἄν ; Κάγὼ τοῦτό φημι. Τίνος οὖν ἔνεκεν ὑποβάλλεις σαυτὴν τῆ ἀνάγκη τοσαύτη ; Τοῦτον γὰρ τὸν λογισμὸν οὐ μετὰ τὸν γάμον ἀλλὰ πρὸ τοῦ γάμου λαβεῖν ἐχρῆν.

2. Διὰ τοῦτο καὶ ὁ Παῦλος ὑστέραν τὴν ἀπὸ τοῦ δεσμοῦ θείς ἀνάγκην, τότε περὶ τῆς λύσεως διαλέγεται. Εἰπὼν γὰρ « Δέδεσαι γυναικί ; Μή ζήτει λύσιν », τὸ τηνικαῦτα ἐπήγαγε « Λέλυσαι ἀπὸ γυναικός ; Μὴ ζήτει γυναῖκα. » Ποιεῖ δὲ 571 Μ. τοῦτο ίνα σύ πρότερον ἀκριβῶς ἐπισκεψάμενος καὶ κατα-20 μαθών την ἀπό της συζυγίας βίαν εὐκολώτερον τὸν περὶ της άγαμίας δέξη λόγον. « 'Εάν δὲ καὶ γήμης », φησίν, « ούχ ημαρτες καὶ ἐὰν γήμη ή παρθένος, οὐγ ήμαρτεν. » Ἰδού τό μέγα τοῦ γάμου κατόρθωμα ποῦ τελευτᾶ: εἰς τὸ μὴ ἐγκληθήναι, ούκ είς τὸ θαυμαστωθήναι τοῦτο γὰρ τῆς παρθενίας 25 έστίν, ὁ δὲ γεγαμηκώς ἀρχεῖται ἀκούων ὅτι οὐγ ήμαρτε. Τίνος οδν ένεκεν παραινεῖς, φησί, μὴ ζητεῖν γυναῖκα; Καὶ ότι δεθέντα καθάπαξ λυθηναι οὐκ ἔνι, ὅτι πολλὴν ἔχει τὸ πράγμα την θλίψιν. Τοῦτο οὖν, εἰπέ μοι, κερδανοῦμεν ἀπό τῆς παρθενίας μόνον τὸ τὴν ἐνθάδε θλῖψιν διαφυγεῖν: Καὶ τίς ανέξεται παρθενεύειν ἐπὶ τοιούτοις μισθοῖς; Τίς δ' ἀνάσχοιτο είς τοσούτον άγωνα κατιέναι μέλλων τοσούτων ίδρώτων γέμοντα ταύτην μόνην ἀπολαμβάνειν την ἀμοιβήν;

12 οδν om M v $\|$ τῆ ἀνάγκη σαυτήν (om τοσαύτη) M v $\|$ 15 δεσμοῦ PAM v : δεσπότου G $\|$ 24 θαυμαστωθήναι GA : θαυμασθήναι M v $\|$ 25 ἐστίν om M v $\|$ ἀρκεῖται GPA : ὀρκείσθω M v $\|$ 26 καὶ om M v $\|$ 30 ἀνάσχοιτο GA : ἀν ἐδέξατο M v $\|$ 31 ἀγῶνα κατιέναι : καθεῖναι ἀγῶνα M v $\|$ τοσούτων om M v $\|$ 32 γέμοντα om M v

attendre, la femme qui prive constamment son époux de cette consolation? — Ah! que peut-on concevoir, dira-t-on, de plus écrasant que cette contrainte, que cet outrage! — C'est aussi mon opinion: pourquoi, dans ces conditions, te soumets-tu à une telle contrainte? Ce raisonnement, ce n'est pas après le mariage, mais avant, qu'il fallait le tenir.

2. C'est pour cela que Paul évoque en second lieu la contrainte qu'impose le lien conjugal¹, et traite alors de l'absence de ce lien. A ces mots : « Es-tu lié à une femme ? ne cherche pas à rompre ce lien », il ajoute : « N'es-tu pas lié à une femme? ne cherche pas de femme. » Il agit de la sorte pour qu'on porte d'abord soigneusement son attention et sa réflexion sur la force du lien conjugal et qu'on accueille ainsi plus favorablement ses propos sur le célibat. « Mais si pourtant tu prends femme, dit-il, tu ne pèches pas, et si la vierge se marie, elle ne pèche pas. » Voilà où aboutit cette belle vertu du mariage! à te soustraire à une accusation. non à te faire admirer. L'admiration s'adresse à la virginité, l'homme marié se contente d'apprendre qu'il n'a pas péché2. - Dans ces conditions, objecte-t-on, pourquoi m'exhorter à ne pas chercher de femme³? — Parce qu'une fois dans les chaînes, on ne peut pas se détacher; parce que le mariage entraîne de nombreuses tribulations. — C'est donc là le seul bénéfice, dis-moi, que nous vaudra la virginité? nous éviter les tribulations d'ici-bas? Qui supportera de pratiquer la virginité pour aussi piètre récompense ? Qui consentirait à se lancer dans un pareil combat, qui lui coûtera tant de sueurs, pour n'en retirer que cette compensation?

virginité; il parle d'abord de la virginité (I Cor. 7, 25-26), puis (ὑστέραν) du lien du mariage (27), enfin (τότε) il revient à la virginité (28).

^{1.} C'est une mise en garde : la femme qui a l'intention de rester dans la continence doit songer que ce n'est plus possible après le mariage sans le consentement problématique de son mari. — Voir plus haut XLVII, 3, les remarques sur le plan suivi par S. Paul, qui entremêle les réflexions sur le mariage à celles relatives à la

^{2.} Même idée, chap. XXX, 2.

^{3.} L'objection concerne la condamnation du mariage, apparemment illogique si le mariage n'entraîne pas le péché (οὖν reprend οὐχ ήμαρτεν).

μθ΄ Διὰ τί ἀπὸ τῶν ἐν τῷ παρόντι ήδέων εἰς τὴν παρθενίαν προτρέπει.

Τί λέγεις; Πρὸς δαίμονάς με μάχεσθαι καλῶν — « Οὐ γάρ ἐστιν ἡμῖν ἡ πάλη πρὸς αίμα καὶ σάρκα » —, πρὸς μανίαν φύσεως ἑστάναι προτρέπων, μετὰ σαρκὸς καὶ αίματος τὰ αὐτὰ ταῖς ἀσωμάτοις δυνάμεσι κατορθῶσαι παρακαλῶν, τῶν ἐν τῆ γῆ μεμνῆσαι καλῶν καὶ ὅτι θλῖψιν οὐχ ἔξομεν τὴν ἀπὸ τῶν γάμων; Διὰ τί γὰρ οὐχ οὕτως εἶπεν· Ἐὰν γὰρ καὶ γήμη ἡ παρθένος, οὐχ ἥμαρτε, τῶν δὲ ἀπὸ τῆς παρθενίας δωρεῶν; Διὰ τί μὴ διηγήσατο τὰ μετὰ τὴν ἀθανασίαν αὐταῖς ἀποκείμενα καλά, πῶς εἰς ἀπάντησιν τὰς λαμπάδας λαβοῦσαι μετὰ δόξης πολλῆς καὶ παρρησίας συνεισέρχονται εἰς τὸν νυμφῶνα τῷ βασιλεῖ; Πῶς μάλιστα πάντων πλησίον ἐκείνου

XLIX, 3 μαχήσθαι G \parallel 6 τὰ αὐτὰ GPA: ἴσα M v \parallel 8 γὰρ alt : δὲ PM v \parallel 11 άθανασίαν GPA : ἄθλησιν M v \parallel 12-14 τὰς λαμπάδας ... τὸν νυμφῶνα GPA : ἔρχονται τοῦ νυμφίου, πῶς φαιδρὰς ἔξουσι τὰς λαμπάδας, πῶς μετὰ δόξης πολλῆς καὶ παρρησίας εἰς ἐκεῖνον συνεισέρχονται τὸν νυμφῶνα M v

XLIX. Pourquoi Paul nous détourne des plaisirs. de cette vie pour nous diriger vers la virginité.

1. Comment ? tu m'invites à lutter contre les démons — « car nous n'avons pas à lutter contre la chair et le sang¹ » —, tu me pousses à tenir bon devant les furieuses ardeurs de la nature, tu m'exhortes, moi qui suis faite de chair et de sang, à pratiquer les vertus des puissances incorporelles, et tu ne me parles que des biens terrestres, tu nous promets que nous seront épargnées les tribulations du mariage²! Pourquoi l'apôtre n'a-t-il pas dit : si la vierge se marie, elle ne pèche pas, mais elle se prive des couronnes réservées à la virginité, présents immenses et indicibles ? Pourquoi n'a-t-il pas fait connaître tous les biens qui les attendent pendant l'immortalité ? Comment, allant à la rencontre de l'époux, elles prennent les lampes, environnées de gloire et d'assurance pour pénétrer avec le Roi dans la chambre nuptiale³ ? Comment elles resplendissent au plus

mander la charité. Le Christ, certes, ne procède pas ainsi et promet des récompenses célestes à ses auditeurs quand il les entretient de la virginité et du pardon des injures, mais ses auditeurs étaient les Apôtres. De même Yahweh fait miroiter aux yeux des Juifs ($v\eta\pi\iota\iota\iota$) les biens temporels. 2) Paul insiste (§ 8) sur le mérite particulier de la virginité qui, contrairement à la plupart des autres vertus recueille dès ce monde sa récompense. 3) Malgré les apparences (§ 8), la virginité est une vertu d'accès facile car elle est plus agréable que le mariage.

3. Cf. Matth. 25, 1, l'épisode des vierges folles et des vierges sages. Le mot παρρησία désigne l'assurance, la confiance en soi qui procède de la sainteté. En particulier ce terme est employé pour désigner la confiance filiale que créait chez l'homme l'amitié divine dans le Paradis; cette confiance allait de pair avec l'όμιλία, l'intimité familière entre Dieu et l'homme. Par le baptême l'homme retrouve cette παρρησία que la honte du péché lui avait fait perdre et qui lui permet de se présenter devant Dieu et de lui parler familièrement. Cf. ΑΤΗΛΝΑΣΕ, Contra gentes, 2 (PG 25, 8): « Le premier homme était au commencement uni à Dieu par la παρρησία. »

^{1.} Éphés. 6, 12.

^{2.} L'objection cherche à combler une apparente lacune de S. Paul : « Quand il traite de la virginité, S. Paul ne dit mot des récompenses réservées à ceux qui la garderont, mais il parle simplement de l'affranchissement des ennuis du mariage » (Expos. In Psalm. CXXVI, 3; PG 55, 369); et encore : « Paul propose fréquemment des récompenses sensibles, appuie ses exhortations sur l'espoir des biens présents, comme par exemple quand il parle de la virginité : il n'est pas là question des cieux, mais bien des choses présentes » (In Matth., Hom. XV, 3; PG 58, 226). — Jean Chrysostome fait allusion à I Cor. 7, 26, passage dans lequel Paul fait l'éloge de la virginité « en raison de la nécessité présente », sans invoquer des motifs spirituels ni évoquer la récompense céleste. Dans ce chapitre XLIX, Jean Chrysostome explique cette lacune : 1) Par la qualité des auditeurs; Paul en effet s'adresse à des êtres encore charnels et allègue des motifs tirés d'intérêts humains pour les détourner du mariage; il agit de même pour recom-

τοῦ θρόνου καὶ τῶν παστάδων λάμπουσι τῶν βασιλικῶν; 'Αλλὰ τούτων μὲν οὐδὲ βραχεῖαν μνήμην πεποίηται ἄνω δὲ καὶ κάτω τῆς ἀπαλλαγῆς τῶν ἐν βίφ μνημονεύει δυσχερῶν.
« Νομίζω », φησί, « τοῦτο καλὸν ὑπάρχειν. » Καὶ ἀφεὶς εἰπεῖν, διὰ τὰ μέλλοντα ἀγαθά, λέγει· « Διὰ τὴν ἐνεστῶσαν ἀνάγκην. » Εἶτα πάλιν εἰπών· « 'Εὰν δὲ καὶ γήμη ἡ παρθένος, οὐχ ήμαρτε », καὶ σιωπήσας τὰς ἐν τοῖς οὐρανοῖς δωρεάς, ὧν ἑαυτὴν ἀπεστέρησε, « Θλῖψιν », φησί, « τῆ σαρκὶ ἕξουσιν οἱ τοιοῦτοι. »

2. Καὶ οὐ μέχρι τούτου μόνον άλλὰ καὶ ἕως τέλους τὸ 25 αὐτὸ ποιεῖ. Καὶ οὐ παρεισάγει τὸ πρᾶγμα ἀπὸ τῶν μελλόντων άγαθῶν άλλὰ πάλιν ἐπὶ τὴν αὐτὴν αἰτίαν καταφεύγει· « 'Ο καιρός συνεσταλμένος ἐστί » λέγων. Καὶ ἀντὶ τοῦ εἰπεῖν· θέλω ύμας αστράψαι έν τοῖς οὐρανοῖς καὶ πολλῷ λαμπροτέρους δειχθηναι τῶν γεγαμηκότων, πάλιν τῶν ἐνταῦθα ἔχεται λέγων· « Θέλω ύμας αμερίμνους είναι. » Ούκ ένταῦθα δέ μόνον τοῦτο ποιεῖ ἀλλὰ καὶ περὶ ἀνεξικακίας διαλεγόμενος έπὶ την αὐτην της συμβουλης ηλθεν όδόν. Εἰπών γὰρ ὅτι « 'Εὰν πεινᾶ ὁ ἐχθρός σου, ψώμιζε αὐτόν, ἐὰν διψᾶ, πότιζε αὐτόν », καὶ πρᾶγμα τοσοῦτον ἐπιτάξας καὶ τῆς φύσεως βιάσασθαι την ἀνάγκην κελεύσας καὶ πρὸς οὕτως ἀφόρητον παρατάξασθαι πυράν, ἐν τοῖς περὶ τῶν μισθῶν λόγοις σιωπήσας τὸν οὐρανὸν καὶ τὰ ἐν τοῖς οὐρανοῖς ἀγαθὰ ἐν τῇ τοῦ λελυπηκότος βλάβη την αντίδοσιν ίστησι. « Τοῦτο γάρ », φησί, « ποιών άνθρακας πυρός σωρεύσεις ἐπὶ τὴν κεφαλὴν 40 αύτοῦ. »

3. Τίνος οδν ένεκεν τούτω τῆς παρακλήσεως κέχρηται τῷ τρόπω; Οὐ δι' ἄγνοιαν οὐδὲ διὰ τὸ μὴ εἰδέναι πῶς ἄν τις

17 τῷ βἰῳ M v || 18 νομίζων G || τοῦτο, φησί M v || X repetit a 26 [αἰτί]αν καταφεύγει || 25 τὸ αὐτὸ : τοῦτο M v || οὐ οm M v || παρεισάγει : παρεἰς ἐπᾶραι M v || 26 ἀλλὰ οm M v || 29 τῶν οm M v || 30 δὲ post θέλω add M v || 33-34 ἐὰν διψῷ ... αὐτόν οm XA sed in marg add καὶ ἐὰν κτλ X || 37 ἀγαθὰ om M v || 39 σωρεύεις M v

près de son trône et des appartements royaux ? Mais il ne fait pas la moindre allusion à tout cela, du début à la fin il ne parle que de l'exemption des misères humaines : « J'estime, dit-il, que cet état est bon¹ »; et il néglige d'ajouter : à cause des biens à venir ; mais il dit : « A cause de la nécessité présente. » Et encore, après avoir déclaré : « Si la vierge se marie elle ne pèche pas », il se tait sur les présents célestes dont elle s'est privée : « De telles gens, dit-il, souffriront la tribulation dans leur chair. »

2. Et il ne s'en tient pas là : jusqu'à la fin il procède de la même façon. Il ne recommande pas la virginité par la considération des récompenses futures, mais il a recours une fois encore au même motif2: « Le temps qui reste est court3 », dit-il. Et au lieu de dire : je voudrais que vous resplendissiez comme des étoiles dans le ciel et que vous paraissiez plus éclatants que les gens mariés, il s'attache à nouveau aux choses de la terre et dit : « Je voudrais que vous fussiez sans inquiétudes4. » Procédé qu'on retrouve encore en un autre endroit : quand il parle de la patience dans l'épreuve, il s'engage dans la même ligne de conseils. Après avoir dit en effet : « Si ton ennemi a faim, donne-lui à manger, s'il a soif, donne-lui à boire⁵ », alors qu'il nous enjoint une telle conduite, qu'il nous ordonne de faire violence aux exigences de la nature et de lutter pour éteindre un fover aussi intolérable, au chapitre des récompenses, pas un mot sur le ciel et sur les biens célestes : la récompense consiste dans le dommage subi par l'offenseur : « En agissant ainsi, dit-il, tu amasseras des charbons ardents sur sa tête6. »

3. Pourquoi recourir à ce genre d'encouragement? Ce n'est pas erreur de sa part, ce n'est pas non plus qu'il ignore

^{1.} I Cor. 7, 26, puls I Cor. 7, 28.

^{2.} C'est-à-dire emprunté aux choses de la terre.

^{3.} I Cor. 7, 29.

^{4.} I Cor. 7, 32.

^{5.} Rom. 12, 20, emprunté à Prov. 25, 21.

^{6.} Ibid.

έπαγάγοιτο καὶ πείσειε τὸν ἀκροατὴν ἀλλὰ καὶ διὰ τὸ μάλιστα πάντων άνθρώπων ταύτην κατωρθωκέναι την άρετην, την τοῦ 45 πείθειν λέγω. Τοῦτο πόθεν δήλον: 'Από τῶν εἰρημένων αὐτῶ. Πῶς καὶ τίνι τρόπω; Κορινθίοις διελέγετο — πρότερον γὰρ ύπερ των περί παρθενίας αὐτῶ διειλεγμένων έροῦμεν — Κορινθίοις, εν οζς έκρινε μηδέν είδέναι εί μη Ίησοῦν Χριστόν καὶ 572 Μ. τοῦτον ἐσταυρωμένον, οἶς οὐκ ἡδυνήθη λαλῆσαι ὡς πνευματι-50 κοῖς καὶ διὰ τὸ σαρκίνους εἶναι ἔτι γάλα ἐπότιζεν, οἶς καὶ ὅτε ταῦτα ἐπέστελλεν ἐνεκάλει λέγων « Γάλα ὑμᾶς ἐπότισα, οὐ βρώμα. Ούπω γάρ ήδύνασθε άλλ' ούδὲ ἔτι νῦν δύνασθε ἔτι γὰρ σαρχικοί ἐστε, καὶ κατὰ ἄνθρωπον περιπατεῖτε. » 4. Διὰ τοῦτο ἀπὸ τῶν ἐν τῆ γῆ πραγμάτων, ἀπὸ τῶν ὁρωμένων, ἀπὸ 55 τῶν αἰσθητῶν καὶ προτρέπει εἰς παρθενίαν αὐτούς καὶ ἀπάγει τοῦ γάμου. Συνείδε γάρ τοῦτο καλῶς ὅτι τούς ταπεινούς καὶ γαμαιπετεῖς καὶ πρὸς τὴν Υῆν ἔτι κύπτοντας ἀπὸ τῶν ἐν τῆ γη μάλλον έφελκύσαιτο άν τις καὶ προτρέψειε. Διὰ τί γάρ, είπε μοι, πολλοί τῶν ἀγροικοτέρων ἔτι καὶ παγύτερον διακειμένων τὸν μὲν Θεὸν καὶ ἐπὶ μικροῖς καὶ ἐπὶ μεγάλοις καὶ όμνύουσι καὶ ἐπιορκοῦσιν ἀδεῶς, ἐπὶ δὲ τῆς τῶν παίδων κεφαλής οὐδ' αν όμόσαι έλοιντο την αρχήν; Καίτοι γε καὶ ή έπιορχία και ή κόλασις πολλώ μείζων ταυτής ἐκείνη, ἀλλ' όμως τούτω μᾶλλον ἢ ἐκείνω τῷ ὅρκω κατέχονται.

5. Καὶ πρὸς τὸ βοηθῆσαι δὲ πένησιν οὐχ οὕτως αὐτοὺς οἱ

43 ἐπάγοιτο G \parallel ἀλλὰ καὶ om G \parallel 51-52 Γάλα ... ἢδύνασθε om M v \parallel 59 ἀγροικότερον M v \parallel παχυτέρων G

la manière de se concilier et de convaincre un auditeur, mais c'est précisément parce qu'il possède plus que personne cette faculté, je veux dire la faculté de convaincre. La preuve? ses propres paroles. Mais encore? comment cela? Il s'adressait aux Corinthiens — nous parlerons d'abord des propos qu'il a tenus sur la virginité —, aux Corinthiens, dis-je, chez qui il jugeait bon de ne rien savoir sinon Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié¹, auxquels il n'avait pu s'adresser comme à des êtres spirituels et qu'il abreuvait encore de lait parce qu'ils étaient des charnels, auxquels encore, lorsqu'il écrivait ces mots, il faisait ces reproches : « Je vous ai donné du lait à boire, non de la nourriture solide, car vous ne pouviez pas encore la supporter et vous ne le pouvez pas même à présent : vous êtes encore charnels et vous marchez selon l'homme². » 4. Voilà pourquoi il invoque les choses terrestres, visibles et perceptibles, pour les entraîner à la virginité et les détourner du mariage. Il savait très bien en effet que de pauvres hommes rampant sur le sol et encore penchés vers la terre, il aurait plus de chance de les ébranler, de les entraîner, en leur parlant d'objets terrestres3. Pourquoi, en effet, je te prie, tant d'hommes encore rustauds et grossiers n'hésitent-ils pas, dans les petites comme dans les grandes choses, à jurer par le nom de Dieu et même à se parjurer⁴, alors qu'ils ne se décideraient au grand jamais à jurer sur la tête de leurs enfants? Or le parjure et le châtiment sont beaucoup plus graves dans le premier cas, et pourtant le second serment les fait hésiter plus que le premier.

5. Et encore, quand il s'agit de secourir les pauvres, les

aux âmes encore rampantes qu'il instruisait, à plus forte raison le Psalmiste... Mais Jésus-Christ », ajoute Chrysostome, « n'en use pas ainsi, il recommande la virginité et montre en perspective le royaume des cieux ; lorsqu'il fait un précepte de l'amour des ennemis, il nous promet que nous serons semblables à Dieu. »

^{1.} I Cor. 2, 2 : « Je n'ai pas jugé bon de rien savoir parmi vous, sinon Jésus et Jésus crucifié »; puis I Cor. 3, 1 : « Je n'ai pu vous parler comme à des hommes spirituels, mais comme à des êtres charnels. »

^{2.} I Cor. 3, 2; mais les derniers mots καὶ κατὰ ἄνθρωπον περιπατεΐτε sont empruntés à I Cor. 3, 3.

^{3.} Dans Expos. in Psalm. CXXVII, 3, JEAN CHRYSOSTOME fait appel aux mêmes arguments; il commente la parole du Psalmiste sur les avantages matériels du mariage: « Le prophète s'adressait à des âmes encore imparfaites et il les instruit comme des enfants par des choses sensibles; n'en soyez pas surpris; S. Paul, au temps où il prêchait une sagesse si sublime, était obligé de tenir ce langage

^{4.} JEAN a longuement et à plusieurs reprises traité du problème des serments, cf. Homélies au peuple d'Antioche, VI, 7; VII, 5; VIII, 4, etc.

τῆς βασιλείας διεγείρουσι λόγοι, καίτοι γε συνεχῶς ἐνηχούμενοι, ὡς τὸ χρηστὸν ἐλπίσαι τι κατὰ τὸν παρόντα βίον ἢ ὑπὲρ παίδων ἢ ὑπὲρ ἑαυτῶν. Τότε γοῦν μάλιστα φιλότιμοι γίνονται περὶ τὰς τοιαύτας ἐπικουρίας, ὅταν ἐκ μακρᾶς το ἀνενέγκωσι νόσου, ὅταν κίνδυνον διαφύγωσιν, ὅταν δυναστείας τινὸς ἐπιτύχωσι καὶ ἀρχῆς καὶ ὅλως τοὺς πλείονας τῶν ἀνθρώπων τοῖς παρὰ πόδας εὕροι τις ἄν μᾶλλον νουθετουμένους. "Εν τε γὰρ τοῖς χρηστοῖς ταῦτα μᾶλλον προτρέπει, ἔν τε τοῖς λυπηροῖς μειζόνως φοβεῖ, τῷ τὴν αἴσθησιν ἐγγυτέραν ὑπάρχειν αὐτοῖς. Διὰ ταῦτα καὶ Κορινθίοις οὕτω διελέγετο καὶ 'Ρωμαίους ἀπὸ τῶν παρόντων εἰς ἀνεξικακίαν ἐγύμναζεν.

6. Ἡ γὰρ ἀσθενὴς καὶ ἠδικημένη ψυχὴ οὐχ οὕτως εἰκόλως ἀφίησι τῆς ὀργῆς τὸν ἰόν, ὅταν περὶ βασιλείας ἀκούση καὶ εἰς μακρὰς ἐλπίδας ἐμπέση ὡς ὅταν παρὰ τοῦ λελυπηκότος προσδοκήση λήψεσθαι δίκην. Βουλόμενος οὖν διασεῖσαι τῆς μνησικακίας τὴν ρίζαν καὶ τέως κενῶσαι τὴν ὀργήν, ὁ μᾶλλον ἐπαγωγὸν ἢν πρὸς τὸ παραμυθήσασθαι τὸν ἠδικημένον τοῦτο τίθησιν, οὐκ ἀποστερῶν αὐτὸν τῆς ἐν τῷ μέλλοντι καιρῷ κειμένης τιμῆς, ἀλλὰ τέως αὐτὸν ἐμβιβάσαι σπεύδων οἱφδήποτε τρόπῳ εἰς τὴν τῆς φιλοσοφίας ὁδὸν καὶ τὰς θύρας ἀνοῖξαι τῆς καταλλαγῆς. Τὸ γὰρ δυσκολώτατον τῆς ἀρχῆς ἐπιλαβέσθαι τοῦ κατορθώματος, μετὰ γὰρ τὴν εἴσοδον οὐκέτι τοσοῦτος ὁ πόνος ἐστίν.

7. 'Αλλ' οὐχ ὁ κύριος ἡμῶν 'Ιησοῦς Χριστὸς τοῦτο ποιεῖ οὕτε περὶ παρθενίας οὕτε περὶ ἀνεξικακίας διαλεγόμενος. 'Αλλ' ἐκεῖ μὲν τὴν βασιλείαν τίθησι τῶν οὐρανῶν « Εἰσὶ » γὰρ « εὐνοῦχοι », φησίν, « οἵτινες εὐνούχισαν ἑαυτοὺς διὰ τὴν βασιλείαν τῶν οὐρανῶν. » "Οτε δὲ εὕχεσθαι ὑπὲρ τῶν

67 $\overline{\chi}$ ν at in marg χρηστόν G || 73 γάρ τοῖς om GP || 75 καὶ supraser A || οὕτως GP || 76 μὲν post 'Ρωμαίους add GP || 78 ἡ γὰρ XM v : καὶ γὰρ GP εἰ γὰρ A || εὐκόλως om GP || 79 ἰόν : θυμόν GP || 79-80 καὶ εἰς ... ἐμπέση om GP || 84 ἀποστερήσας G || 88 γὰρ : δὲ M v || 90 ὁ ante Χριστὸς add G || 93 οἵτινες, φησίν G

paroles sur le Royaume des Cieux, bien que souvent renouvelées, ne stimulent pas les auditeurs comme l'espoir d'un avantage dans cette vie pour eux-mêmes ou pour leurs enfants. En tout cas, le moment où les hommes se montrent le plus empressés pour ce genre de secours est lorsqu'ils relèvent d'une longue maladie, qu'ils viennent d'échapper à un danger, d'obtenir une haute charge ou une magistrature; en un mot, on peut constater que la plupart des hommes se laissent surtout influencer par ce qu'ils ont à leurs pieds. Dans la prospérité ils en sont davantage stimulés et dans l'adversité en éprouvent plus d'effroi, parce qu'ils y sont plus immédiatement sensibles. C'est pour cela que l'apôtre parlait en ces termes aux Corinthiens, et qu'il avait recours à la considération des choses présentes pour entraîner les Romains à la patience dans l'épreuve.

6. Une âme faible, en effet, victime d'une offense, ne renonce pas aussi facilement au venin de sa colère lorsqu'on lui parle du royaume des Cieux et qu'on lui offre des espérances à long terme, que lorsqu'elle s'attend à tirer vengeance de l'offenseur. Aussi, pour arracher jusqu'à la racine le souvenir des injures, pour réduire à néant le ressentiment, Paul propose ce qui était le plus apte à réconforter la victime, non qu'il veuille la priver des honneurs qui l'attendent dans l'autre vie, mais il se hâte de l'amener, par n'importe quel moyen, dans la voie de la sagesse et d'ouvrir devant elle les portes de la réconciliation. Car ce qui coûte le plus, dans un acte de vertu, c'est le premier pas ; une fois qu'on s'est mis en marche, la difficulté n'est plus aussi grande.

7. Et pourtant Notre Seigneur Jésus-Christ ne procède pas de cette manière, qu'il traite de la virginité ou de la patience dans l'épreuve. Là, il propose le céleste royaume : « Car il y a des eunuques qui se sont faits eunuques euxmêmes à cause du royaume des Cieux¹»; mais quand il

^{1.} Matth. 19, 12. — Pour les « charbons de feu », cf. Prov. 25, 21, et Rom. 12, 20.

έχθρῶν παρεκάλει, οὐδὲν ὑπὲρ τῆς τῶν λελυπηκότων βλάβης εἰπών, οὐδὲ τῶν ἀνθράκων μνημονεύσας τοῦ πυρὸς ἀλλὰ πάντα ἐκεῖνα ἀφεὶς πρὸς τοὺς μικροψύχους λέγεσθαι καὶ ταλαιπώρους, αὐτὸς ἀπὸ τῶν μειζόνων αὐτοὺς προτρέπει. Ποίων δὴ τούτων; « "Οπως γένησθε », φησίν, « ὅμοιοι τοῦ πατρὸς ὑμῶν τοῦ ἐν τοῖς οὐρανοῖς. » Βλέπε πόσον τὸ ἔπαθλον. Πέτρος γὰρ ἦν ὁ ταῦτα ἀκούων καὶ Ἰάκωβος καὶ Ἰωάννης καὶ ὁ λοιπὸς τῶν ἀποστόλων χορός διὰ τοῦτο ἀπὸ τῶν πνευματικῶν αὐτοὺς ἐνῆγεν ἐπάθλων. Καὶ ὁ Παῦλος δὲ τοῦτο ἀν ἐποίησεν, εἰ πρός τινας τοιούτους ὁ λόγος ἦν αὐτῷ. Ἐπειδὴ
δὲ πρὸς Κορινθίους τοὺς ἀτελέστερον διακειμένους διελέγετο, ἤδη τῶν πόνων αὐτοῖς δίδωσι τοὺς καρποὺς ἴνα προθυμότερον ἐπὶ τὴν ἐργασίαν ἔλθωσι τῆς ἀρετῆς.

8. Διὰ τοῦτο καὶ ὁ Θεὸς Ἰουδαίοις ἀφεὶς ἐπαγγείλασθαι βασιλείαν οὐρανῶν τὰ τῆς γῆς ἐχαρίζετο ἀγαθά. Καὶ ἀντὶ τῶν πονηρῶν δὲ πράξεων οὐ γέενναν ἀλλὰ τὰς ἐν τῷ αἰῶνι τούτῳ 573 Μ. συμφορὰς ἡπείλει, λιμούς καὶ λοιμούς καὶ νόσους καὶ πολέμους καὶ αἰχμαλωσίαν καὶ ὅσα τοιαῦτα ἔτερα. Τούτοις γὰρ μᾶλλον οἱ σαρκικώτεροι τῶν ἀνθρώπων κατέχονται καὶ ταῦτα μᾶλλον δεδοίκασι. Τῶν δὲ οὐχ ὁρωμένων οὐδὲ παρόντων ιτοῦτονα ποιοῦνται λόγον. Διὰ τοῦτο καὶ ὁ Παῦλος τούτοις μᾶλλον ἐνδιατρίβει, ἃ μάλιστα αὐτῶν καθικέσθαι τῆς παχύτητος ῆν ἱκανά. Πρὸς τούτοις δὲ κἀκεῖνο δεῖξαι ἐβούλετο, ὅτι τῶν μὲν ἄλλων ἀγαθῶν ἔνια ἐνταῦθα μὲν ἡμᾶς πόνοις περιβάλλει πολλοῖς, τὸν δὲ καρπὸν ἄπαντα ἐν τῷ μέλλοντι ταμιεύεται χρόνῳ. Ἡ δὲ παρθενία ἐν αὐτῷ τῷ κατορθοῦσθαι οὐ μικρὰς ἡμῖν ἀποδίδωσι τὰς ἀμοιβὰς τοσούτων ἀπαλλάττουσα πόνων καὶ φροντίδων. Μετὰ δὲ τούτων καὶ τρίτον τι

95 παρεκάλει : παρήνει GP $\|$ 103 τοῦτο : τὸ αὐτὸ M v $\|$ 105 διελέγετο om M v $\|$ 111 λοιμούς καὶ λιμούς G $\|$ 116 διατρίβει G $\|$ 117 πρὸς τούτ ϕ GP $\|$ δὲ supraser A $\|$ 118 μὲν ἐνταῦθα G $\|$ 122 πόνων : πολέμων GP $\|$ τούτων : τοῦτο GP

invite à prier pour ses ennemis, il ne dit rien du dommage qu'éprouveront les coupables, il ne fait pas mention des « charbons de feu »; il laisse tous ces propos à l'adresse des êtres pusillanimes et misérables; lui, il invoque de plus hautes considérations pour entraîner ses disciples. Lesquelles ? « Pour que vous deveniez, dit-il, semblables à votre Père qui est dans les Cieux¹. » Considère l'ampleur de la récompense! ses auditeurs en effet étaient Pierre, Jacques et Jean, et tout le collège des apôtres! Voilà pourquoi il les sollicitait par l'attrait des récompenses spirituelles. Paul, lui aussi, eût fait de même s'il s'était adressé à de semblables auditeurs, mais comme il parlait à des Corinthiens, plus éloignés de la perfection, il leur accorde tout de suite les fruits de leurs labeurs, pour qu'ils se mettent avec plus de cœur à la pratique de la vertu.

8. C'est aussi pour cette raison que Dieu, négligeant de promettre aux Juifs le royaume des Cieux, leur accordait la grâce des biens temporels; et, pour prix de leurs mauvaises actions, il les menacait non de la géhenne, mais des calamités du temps présent, pestes, famines, maladies, guerres, captivité et tous autres malheurs de ce genre. Car pour les hommes charnels, c'est un meilleur frein, une crainte plus efficace; ce qui échappe aux regards, ce qui n'est pas à portée de la main, ils en tiennent moins compte. Voilà pourquoi Paul lui aussi insiste davantage sur les arguments les plus susceptibles de toucher leur lourdeur. En outre, il voulait montrer que, parmi toutes les vertus, certaines nous imposent ici-bas des labeurs innombrables et nous réservent tous leurs fruits pour la vie future ; tandis que la virginité, dans le temps même où nous la pratiquons, nous procure des compensations appréciables, puisqu'elle nous délivre de tant de labeurs et de soucis. De plus, il nous

dans celle de Solon et celle des XII Tables; la Loi nouvelle est fondée au contraire sur l'amour du prochain et de ses ennemis. Cf. chap. I, 3-4.

^{1.} Matth. 5, 45, Sermon sur la Montagne. La loi du talion était inscrite dans la législation mosaïque (Lévit. 24, 19) aussi bien que

συγκατεσκεύασε. Ποιον ; Τὸ μὴ τῶν ἀδυνάτων νομισθῆναι τὸ πρᾶγμα εἶναι ἀλλὰ καὶ τῶν σφόδρα δυνατῶν. Ποιεῖ δὲ αὐτὸ ἐκ περιουσίας πολλῆς τὸν γάμον ἀποφαίνων πλείονας ἔχοντα δυσκολίας, ὡς εἰ πρός τινα ἔλεγε, μοχθηρὸν καὶ ἐπίπονόν σοι εἶναι τὸ πρᾶγμα τοῦτο δοκεῖ ; Δι' αὐτὸ μὲν οῦν τοῦτο ἔγωγέ φημι δεῖν αὐτὸ μετιέναι ὅτι οὕτω ῥᾶστόν ἐστιν ὡς πολὺ τοῦ γάμου πράγματα ἡμῖν παρέχειν ἐλάττω. Ἐπειδὴ γὰρ φείδομαι, φησίν, ὑμῶν καὶ οὐ βούλομαι θλῖψιν ὑμᾶς ἔχειν, διὰ τοῦτο ὑμᾶς οὐ θέλω γαμεῖν.

9. Καὶ ποίαν θλῖψιν; ἴσως εἴποι τις ἄν. Τοὐναντίον μὲν οὖν καὶ ἄνεσιν ἔχοντα πολλὴν καὶ τρυφὴν τὸν γάμον εὐρήσομεν. Καὶ πρῶτον ἀπάντων τὸ μετὰ πάσης ἀδείας τὴν ἐπιθυμίαν ἀποπληροῦν καὶ μηδεμίαν ἀπὸ τῆς φύσεως ὑπομένειν βίαν, οὐ μικρὸν εἰς ῥαστώνης λόγον ἐστίν. Ἔπειτα τῷ καὶ τὴν ἄλλην διαγωγὴν ἀπηλλάχθαι κατηφείας καὶ αὐχμοῦ, καὶ μεστὴν εἶναι φαιδρότητος καὶ γέλωτος καὶ χαρᾶς. Καὶ γὰρ τραπέζη πολυτελεῖ καὶ μαλακοῖς ἱματίοις καὶ στρωμνῆ μαλακωτέρα, καὶ λουτροῖς διηνεκέσι, καὶ μύροις καὶ οἴνω μύρου οὐδὲν χεῖρον διακειμένω καὶ ἐτέρα πολλῆ καὶ διαφόρω δαπάνη λειτουργοῦντες τῆ σαρκὶ πολλὴν ἀπὸ ταύτης παρέχουσιν αὐτῆ τὴν τρυφήν.

ν' "Ότι καὶ ἐν τῆ παλαιᾳ καὶ ἐν τῆ καινὴ παράνομον ἡ τρυφή.

1. Μάλιστα μὲν οὐδὲ ταῦτα ἐφίεται τῷ γάμῳ. Τὴν γὰρ τῆς μίξεως μόνης ἄδειαν, ούχὶ δὲ καὶ τὴν τῆς τρυφῆς παρέχειν

123-124 εἶναι τὸ πρᾶγμα M v \parallel 127 εἶναι post δοκεῖ coll G \parallel δοκεῖ τοῦτο PA τοῦτο alt om G \parallel έγὼ GP \parallel 132 ἴσως ἄν εἴποι τις GP \parallel εἴποι τις ἄν ἴσως M v \parallel 133 καὶ pr om GP \parallel 136 τῷ : τὸ M v

L, 3 τῷ γάμφ : δ γάμος M v \parallel γὰρ om M v \parallel 4 τὴν τρυφὴν M v

ménage encore un troisième enseignement. Lequel ? Il ne faut pas croire cette vertu inaccessible, mais facile entre toutes; ce qu'il fait en nous montrant que le mariage comporte sans comparaison plus de désagréments; c'est comme s'il disait à son interlocuteur : cet état te paraît fâcheux et pénible ? En vérité, voici précisément la raison pour laquelle, à mon sens, je prétends qu'il faut l'embrasser : telle est sa facilité qu'il nous procure des ennuis moins graves, et de beaucoup, que le mariage. C'est parce que je cherche à vous épargner, dit-il en effet, pour vous éviter les tribulations, que je voudrais vous voir renoncer au mariage¹.

9. — Mais quelles tribulations? me dira-t-on peut-être; bien au contraire nous trouverons dans le mariage beaucoup de douceurs et de bien-être². D'abord, pouvoir en toute liberté assouvir son désir, sans avoir à résister aux furieux assauts de la nature, contribue sérieusement à faciliter l'existence! Et puis, la vie s'écoule désormais à l'abri de la tristesse et du chagrin desséchant, débordant de bonne humeur, de rire et de joie! Table somptueuse, vêtements moelleux, couche plus moelleuse encore, bains à n'en plus finir, parfums, vin de la qualité du parfum, mille formes diverses de dépense, voilà les services qu'ils³ prodiguent au corps pour lui procurer mille jouissances!

L. Dans l'Ancienne Loi comme dans la Nouvelle, la vie de plaisirs est interdite.

1. — En premier lieu⁴, ces avantages ne sont pas accordés au mariage : il nous procure la liberté de l'union charnelle seulement, mais non pas celle d'une vie de plaisirs, en

^{1.} Cf. I Cor. 7, 28.

Sur ἄνεσις (souvent accompagné de ἄδεια) cf. chap. IV, p. 103,
 n. 2 et chap. LXVIII, 2. — Plus bas ῥαστώνη est une reprise du ῥᾶστος

du § 8. — 'Ο αὐχμός est le dessèchement que cause le chagrin; cf. Racine, *Phèdre* 690 : « J'ai langui, j'ai séché dans les pleurs, dans les larmes. »

^{3.} Ils représente les gens mariés qui imaginent les plaisirs du mariage.

^{4.} Μάλιστα μέν annonce l'objection principale, à savoir que l'idée

⁵ ἡμῖν εἴωθε. Καὶ μάρτυς ὁ μακάριος Παῦλος οὐτωσὶ λέγων· « Ἡ δὲ σπαταλῶσα ζῶσα τέθνηκεν.» Εἰ δὲ περὶ χηρῶν ταῦτα εἴρηται, ἄκουσον καὶ περὶ τῶν γεγαμηκότων τί φησι· « Γυναῖκας ὡσαὐτως ἐν καταστολῆ κοσμίω μετὰ πάσης αἰδοῦς καὶ σωφροσύνης κοσμεῖν ἑαυτάς, μὴ ἐν πλέγμασιν ἢ χρυσῷ ἢ μαργαρίταις ἢ ἱματισμῷ πολυτελεῖ, ἀλλ' ὡς πρέπει γυναιζὶν ἐπαγγελλομέναις θεοσέβειαν δι' ἔργων ἀγαθῶν. » Καὶ οὐκ ἐνταῦθα δὲ μόνον ἀλλὰ καὶ ἑτέρωθι ἴδοι τις ἄν πολύν αὐτὸν ποιούμενον τὸν λόγον ὑπὲρ τοῦ μηδ' ὅλως εἶναι τούτων ἡμῖν περισπούδαστον.

2. « Έχοντες », γάρ φησί, « διατροφάς καὶ σκεπάσματα, τούτοις ἀρκεσθησόμεθα. Οἱ γὰρ βουλόμενοι πλουτεῖν ἐμπίπτουσιν εἰς ἐπιθυμίας ἀνοήτους καὶ βλαβεράς, αἴτινες βυθίζουσι τοὺς ἀνθρώπους εἰς ὅλεθρον καὶ ἀπώλειαν. » Καὶ τί λέγω Παῦλον, ὅς, ὅτε τῆς ἄκρας φιλοσοφίας ῆν ὁ καιρὸς καὶ πολλὴ ἡ τοῦ πνεύματος χάρις, ἔλεγε ταῦτα; 'Ο γὰρ 'Αμὼς ὁ προφήτης τοῖς νηπίοις 'Ιουδαίοις διαλεγόμενος, ἐφ' ὧν καὶ τρυφὴ συγκεχώρητο καὶ πολυτέλεια καὶ πάντα ὡς εἰπεῖν τὰ περιττά, ἄκουσον πῶς σφόδρα καθάπτεται τῶν τῆ τρυφῆ προσκειμένων λέγων· « Οὐαὶ οἱ ἐρχόμενοι εἰς ἡμέραν κακήν, οἱ ἐγγίζοντες καὶ ἐφαπτόμενοι σαββάτων ψευδῶν, οἱ καθεύδοντες ἐπὶ κλινῶν ἐλεφαντίνων καὶ κατασπαταλῶντες ἐπὶ ταῖς στρωμναῖς αὐτῶν· οἱ ἐσθίοντες ἐρίφους ἐκ ποιμνίων καὶ μοσχάρια ἐκ μέσου βουκολίων γαλαθηνά· οἱ ἐπικροτοῦντες πρὸς τὴν

7 γεγαμημένων XM v $\|$ 8 ώσαύτως om M v $\|$ 12 δè om G $\|$ 12-13 άλλά ... ποιούμενον om G $\|$ 13 μηδ' : μηδèν GP $\|$ 15-18 Έχοντες ... ἀπώλειαν om M v $\|$ 19 ὅς ... πολλή om G $\|$ 20 τοῦ π. ή χάρις M v $\|$ ὁ προφήτης om M v $\|$ 22 ὡς PXAM v : ὅσα G $\|$ 23 σφόδρα ... προσχειμένων : ἔσκωπτεν σφοδρῶς τοῖς τῆ τρυφῆ προσχειμένοις G et ut vid P $\|$ 24 λέγων om M v $\|$ 26 κατασπαταλῶσα cod Ruthen apud Ducaeum $\|$ 28 γαλαθινά GA

général. Le bienheureux Paul l'atteste, quand il dit : « La femme qui vit dans les plaisirs est morte¹. » Si ces paroles s'adressent aux veuves, écoute-le aussi parler des personnes mariées : « Pour les femmes pareillement, je les veux en tenue décente, se parant avec pudeur et modestie, non avec des torsades, de l'or, des perles, des vêtements coûteux, mais avec leurs bonnes actions², comme il convient à des femmes qui font profession de servir Dieu. » Et ce n'est pas seulement en cet endroit, ailleurs encore on peut le voir s'étendre longuement sur la nécessité pour nous de nous désintéresser totalement de ces choses.

2. « Ayant nourriture et vêtements, dit-il, nous nous en contenterons ; car ceux qui veulent s'enrichir tombent dans des convoitises insensées et pernicieuses qui plongent les hommes dans la ruine et dans la perdition³. » Et pourquoi citer Paul, qui s'exprimait ainsi à une époque de haute philosophie⁴, où abondait la grâce de l'Esprit ? Le prophète Amos, lui, quand il s'adressait aux Juifs encore dans l'enfance, en un temps où la vie de plaisirs était autorisée, le luxe et à vrai dire toutes les superfluités de la vie, écoute avec quelle rigueur il gourmande les hommes attachés à la vie de plaisirs : « Malheur à ceux qui marchent vers le jour du malheur, qui fréquentent et célèbrent de faux sabbats, qui sont couchés sur des lits d'ivoire, vautrés sur leurs divans; à ceux qui mangent les agneaux de leurs troupeaux et les veaux allaités dans leurs étables, qui

1. I Tim. 5, 6, puis I Tim. 2, 9.

qu'on se fait du mariage est fausse; l'expression est reprise au chap. LI où la deuxième objection est développée (si $\delta \epsilon \ \mu \dot{\eta}$): même si le plaisir était permis dans le mariage, les ennuis qu'il comporte sont beaucoup plus nombreux que ses avantages.

^{2.} J'interprète δι' ἔργων ἀγαθῶν en rattachant ces mots à κοσμεῖν et non à ἐπαγγελλομέναις.

^{3.} I Tim. 6, 8-9, mais le texte est incomplet : « Ceux qui veulent s'enrichir tombent dans la tentation et le piège et dans des convoitises, etc. »

^{4. &}quot;Ακρα... φιλοσοφία : le christianisme et ses exigences supérieures, par opposition avec le temps où les Juifs étaient encore des νηπίοι.

574 Μ. φωνήν τῶν ὀργάνων· οἱ πίνοντες τὸν διϋλισμένον οἶνον καὶ τὰ πρῶτα μύρα χριόμενοι· ὡς ἑστῶτα ἐλογίσαντο καὶ οὐχ ὡς φεύγοντα. »

να΄ "Ότι εἰ καὶ ἐφεῖτο τρυφᾶν ἱκανὰ τὰ τοῦ γάμου λυπηρὰ ταύτην ἀφανίσαι τὴν ἡδονήν.

"Όπερ οὖν ἔφην, μάλιστα μὲν οὐκ ἐφεῖτο τρυφᾶν, εἰ δὲ καὶ μηδὲν τούτων κεκώλυτο, ἀλλὰ πάντα συγκεχώρητο, ἔστιν ⁵ ἔτερα τούτων ἀντίρροπα εἰς ἀθυμίας καὶ ὀδύνης λόγον, μᾶλλον δὲ οὕτω πλείονα καὶ μείζω ὡς μηδὲ μικρὰν ἀπὸ τούτων ἡμᾶς λαμβάνειν τὴν αἴσθησιν ἀλλ' ἐκποδὼν πᾶσαν γίνεσθαι τὴν ἐξ αὐτῶν ἡδονήν.

νβ΄ "Όσον ή ζηλοτυπία κακόν.

1. Εἰ γάρ τις, εἰπέ μοι, φύσει ζηλότυπος ὢν τύχοι, ἢ καὶ ἔκ τινος προφάσεως οὐκ ἀληθοῦς τούτῳ ληφθείη τῷ κακῷ τἱ τῆς τοιαύτης ψυχῆς ἐλεεινότερον γένοιτ' ἄν ; Ποῖον πόλεμον, τίνα χειμῶνα τῆ τοιαύτη παραβάλλοντες οἰκία ἀκριβῶς ἐπιτυχεῖν δυνησόμεθα τῆς εἰκόνος ; Πάντα ὀδύνης μεστά, πάντα ὑποψίας καὶ στάσεως καὶ ταραχῆς. Τῶν γὰρ δαιμονώντων ἢ φρενίτιδι κατεχομένων νόσῳ οὐδὲν ἄμεινον διάκειται ὁ ταύτη τῆ μανία πληγείς. Οὕτω συνεχῶς ἐξάλλεται καὶ ἀποπηδᾶ καὶ δυσχεραίνει πρὸς ἄπαντας καὶ εἰς τοὺς παρόντας ἀπλῶς καὶ ἀνευθύνους ἀφίησιν ἀεὶ τὴν ὀργήν, κᾶν δοῦλος ἢ κὰν υἰὸς κὰν ὁστισοῦν ἔτερος. Καὶ ἡδονὴ μὲν ἀπελή-

30-31 ώς έστῶτα ... φεύγοντα ante οἱ πίνοντες coll M v

LI, 1 ἐφεῖτο : ἐφίεται Μ \parallel 3 ἐφεῖτο : ἐφίεται Μ v \parallel 4 συνεχωρεῖτο Μ v \parallel 6 μάλλον ... πλείονα : οὕτω καὶ πλείω G \parallel 7 ἄπασαν Μ v

LII, 2 xal om GP \parallel 4 yévoito ser G \parallel 4-5 π 0100 ... ceimãna GPXA : π 6λεμόν τινα και χειμώνα M v

applaudissent au son des harpes, à ceux qui boivent un vin purifié et se frottent avec des parfums de choix. Ils s'imaginent ces biens stables et non passagers¹!»

LI. Même s'il avait été permis de mener une vie de plaisirs, les ennuis du mariage sont suffisants pour faire évanouir le plaisir que nous y cherchons.

Comme je le disais donc : en premier lieu, il n'était pas permis de mener une vie de plaisirs ; d'autre part, alors même que rien de tout cela n'eût été défendu, que tout eût été autorisé, le mariage présente en contrepartie autant de sources de tristesse et de douleur; ou plutôt elles sont tellement plus nombreuses et plus graves que nous ne retirons pas la moindre sensation de ces avantages et que le plaisir qu'ils promettaient brille par son absence.

LII. Le grand mal qu'est la jalousie.

1. Supposons, en effet, veux-tu, un mari naturellement jaloux, ou encore ayant contracté ce mal pour un motif sans fondement: que pourrait-on concevoir de plus pitoyable qu'une telle âme? Quelle guerre, quelle tempête comparer à une telle maison pour trouver l'image exacte? partout la douleur, partout les soupçons, la discorde, le désordre. L'homme frappé de cette folie n'est guère mieux partagé que les démoniaques ou les malades mentaux, tant il ne cesse de gesticuler, de bondir, de déverser sa hargne sur tout le monde, de déchaîner toujours sa colère contre ceux qu'il a sous la main, même s'ils n'y sont pour rien: serviteur, fils ou n'importe qui d'autre. Le plaisir s'en est allé, ce

^{1.} Amos 6, 3. — Le texte de la version hébraïque est différent; les mots ως ... φεύγοντα ne se trouvent que dans la leçon des LXX.

λαται πᾶσα, κατηφείας δὲ ἄπαντα γέμει καὶ πένθους καὶ άηδίας. Κάν οἴκοι μένη, κάν εἰς ἀγορὰν ἐμβάλη, κάν ἀποδημίαν στέλληται, πανταγού τὸ δεινὸν ἀπέτεχεν θανάτου παντὸς γαλεπώτερον παραχνίζον καὶ ἐρεθίζον αὐτοῦ τὴν ψυγὴν καὶ ού συγγωροῦν ήρεμεῖν. Οὐ γὰρ ἀθυμίαν μόνον αύτη ἡ νόσος άλλα καὶ θυμὸν ἀφόρητον τίκτειν εἴωθε. Τούτων δὲ ἕκαστον και καθ' έαυτό μεν ίκανον ἀπολέσαι τον άλόντα. ὅταν δε καί 20 όμοῦ συνελθόντα πολιορκή, συνεχῶς αὐτὸν πιέζοντα καὶ οὐδὲ βραγύν ἀναπνεῖν συγγωροῦντα καιρόν, πόσων τοῦτο θανάτων ού γαλεπώτερον: "Αν τε γάρ πενίαν είποι τις την έσγάτην, άν τε νόσον ανίατον άν τε πῦρ άν τε σίδηρον, οὐδὲν ἴσον ἐρεῖ καὶ τοῦτο οἱ πεῖραν λαβόντες ἴσασι μόνοι καλῶς λόγος γὰρ 25 ούδελς αν παραστήσειε τοῦ δεινοῦ την ύπερβολήν. "Όταν γάρ την μάλιστα πάντων άγαπωμένην και ύπερ ης αν ηδέως και την ψυγην προοίτο, ταύτην άναγκάζηται δι' ύποψίας έχειν άεί, τί τῶν ἀπάντων αὐτὸν παραμυθήσασθαι δύναιτ' άν;

2. "Αν τε γάρ εἰς εὐνὴν τρέπεσθαι, ἄν τε σῖτον ἐλέσθαι καὶ πότον δέη, τὴν μὲν τράπεζαν οἰήσεται δηλητηρίων γέμειν φαρμάκων μᾶλλον ἢ ἐδεσμάτων. Ἐπὶ δὲ τῆς εὐνῆς οὐδὲ μικρὸν ἀτρεμεῖν ἀνέξεται χρόνον, ἀλλ' ὥσπερ ἀνθράκων ὑποκειμένων οὕτως θορυβεῖται καὶ μεταστρέφεται καὶ οὕτε συνουσία φίλων οὕτε πραγμάτων φροντὶς οὕτε κινδύνων φόβος οὕτε ἡδονῆς ὑπερβολὴ οὕτε ἄλλο οὐδὲν τῆς τοιαύτης αὐτὸν ζάλης ἀπαγαγεῖν δυνήσεται ἀλλὰ παντὸς μὲν χρηστοῦ, παντὸς δὲ λυπηροῦ τυραννικώτερον οὕτος αὐτοῦ κατακρατεῖ τὴν ψυχὴν ὁ χειμών. Ταῦτα διασκεψάμενος ὁ Σολομὼν ἔλεγε « Σκληρὸς ὡς "Αιδης ζῆλος. » Καὶ πάλιν « Μεστὸς γὰρ ζήλου θυμὸς ἀνδρὸς αὐτῆς, οὐ φείσεται ἐν ἡμέρα κρίσεως καὶ οὐκ ἀνταλλάξεται οὐδενὸς λύτρου τὴν ἔχθραν οὐδὲ μὴ διαλυθῆ πολλῶν δώρων. »

14 ἐμβάλλη M y || 15 ἀπέτεκεν θανάτου : ἄπτεται κέντρου M v || 16 παρακνίζον : ἀχίζον G ἀκκίζον ut vid P || 17 μόνον om G || 19 μὲν om GP || 27 προοῖτο : ποιοῖτο M v || 36 ἀναγαγεῖν GPXA || 40 καὶ om GL

n'est que tristesse, affliction, humeur morose. Qu'il reste chez lui, qu'il se rende sur l'agora, qu'il entreprenne un voyage, partout il fait renaître ce mal, plus redoutable que toute mort, qui aiguillonne et irrite son âme, sans lui accorder de répit. Car cette maladie n'enfante pas seulement le chagrin, mais encore, d'ordinaire, un ressentiment intolérable. Chacun de ces maux par lui-même suffirait à perdre sa victime; quand ils se réunissent tous pour l'assiéger, qu'ils le harcèlent sans relâche, sans le laisser respirer un seul instant, combien de morts seraient plus terribles? Qu'on parle de la plus extrême pauvreté, d'une maladie incurable, du feu, du fer, on n'exprimera rien d'équivalent : ceux-là seuls qui en ont fait l'expérience le savent bien; aucun discours ne pourrait traduire l'extraordinaire gravité de ce fléau. Quand une femme qu'on chérit par-dessus tout, pour laquelle avec joie on donnerait jusqu'à sa vie, quand on est contraint de la suspecter sans cesse, est-il chose au monde capable d'apporter un réconfort ?

2. Qu'il faille se livrer au sommeil, prendre nourriture ou boisson, le jaloux s'imaginera la table couverte de poisons mortels plutôt que de nourritures; sur sa couche, il ne cessera pas un moment de trembler, il s'agite et se retourne comme sur un lit de charbons ardents¹. Ni la société des amis, ni le souci de ses affaires, ni la crainte des dangers, ni le comble du plaisir, rien ne pourra le soustraire à pareil ouragan; avec plus de violence que toute joie, que toute peine, cette tempête prend possession de son âme. Pour l'avoir bien observé, Salomon disait : « La jalousie est cruelle comme la mort²», et puis encore : « La colère pleine de jalousie de son mari ne l'épargnera pas au jour du Jugement; aucune compensation ne le fera renoncer à sa haine et le nombre des présents ne pourra non plus l'apaiser³. »

^{1.} Les mêmes images sont reprises dans Περί γάμου (In illud: Propter fornicationes) I, 5.

^{2.} Cant. 8, 6.

^{3.} Prov. 6, 34.

3. Τοσαύτη γὰρ ἡ τῆς νόσου ταύτης μανία, ὡς μηδὲ μετὰ τὴν τοῦ λελυπηκότος τιμωρίαν ἀφεῖσθαι τῆς ὀδύνης. Πολλοὶ γοῦν πολλάκις ἀνελόντες τὸν μοιχόν, τὸν θυμὸν καὶ τὴν ἀθυμίαν οὐκ ἴσχυσαν ἀνελεῖν. Εἰσὶ δὲ οἴ καὶ μετὰ τὸ κατασφάξαι τὰς ἑαυτῶν γυναῖκας ἔμειναν ὁμοίως ἢ καὶ μειζόνως τηκόμενοι τῆ πυρᾶ. Καὶ ὁ μὲν ἀνὴρ τοσούτοις συζῆ κακοῖς καὶ ὅταν μηδὲν ἀληθὲς ὂν τύχη ἡ δὲ ἀθλία καὶ ταλαίπωρος ἐκείνη πολλῷ χαλεπώτερα ὑπομένει τἀνδρός. "Όταν γὰρ τὸν ὀφείλοντα εἴναι παραμυθίαν τῶν λυπηρῶν ἀπάντων καὶ ὅθεν προστασίαν ἐχρῆν προσδοκᾶν, τοῦτον ἐκτεθηριωμένον καὶ πάντων πολεμιώτερον ἴδη διακείμενον πρὸς αὐτήν, ποῦ δυνήσεται βλέψαι λοιπόν ; Πρὸς τίνα καταφύγη ; Πόθεν τῶν κακῶν εὕρη τὴν ἀπαλλαγήν, τοῦ λιμένος αὐτῆ προσκεχωσμένου καὶ μυρίων γέμοντος προβόλων ;

5 Μ. 4. Τότε καὶ οἰκέται καὶ θεράπαιναι τάνδρὸς ὑβριστικώτερον αὐτῆ κέχρηνται. "Υποπτον μὲν γὰρ καὶ ἄλλως καὶ ἀχάριστον τοῦτο τὸ γένος, ὅταν δὲ καὶ παρρησίας μείζονος ὅτα ἀκάριστον τοῦτο τὸ γένος, ὅταν δὲ καὶ παρρησίας μείζονος κρατοῦντας αὐτῶν οὐ μικρὰν ἀφορμὴν τῆς οἰκείας λοιδορίας τὸν ἐκείνων λαμβάνουσι πόλεμον. Καὶ γὰρ συντιθέναι καὶ πλάττειν ὅσαπερ ᾶν βούλοιντο, ἔξεστιν αὐτοῖς μετὰ ἀδείας ἀπάσης τότε, καὶ τὴν ὑποψίαν ταῖς παρ' αὐτῶν διαβολαῖς ὅτο καὶ τὰν ὑποψίαν ταῖς παρ' αὐτῶν διαβολαῖς κατασχεθεῖσα ψυχὴ πάντα ἐυκόλως τίθεται καὶ πᾶσιν ἀναπετάσασα ἐξ ἴσης τὴν ἀκοὴν οὐκ ἀνέχεται διακρίνειν τοὺς συκοφάντας τῶν μὴ τοιούτων, ἀλλὰ καὶ αὐτοὶ μάλιστα πιστὰ λέγειν δοκοῦσιν, ὅσοι τὴν ὑποψίαν ἐπαίρουσιν, ὅσοι σπουδά-

⁷⁰ ζουσιν αὐτῆς καθελεῖν.

46 καὶ οἱ G (non P) \parallel 50 τἀνδρός : τοῦ ἀνδρός GP \parallel 52 ἐχρῆν : ἔχειν GP \parallel 53 ι in ἴδη in ras scr G \parallel 54 καταφύγη : καταφυγεῖν P et (in ras scr) G \parallel 55 εὕρη : εὑρεῖν GP \parallel 55-56 προσκεχωσμένου PXA : προκεχωσμένου M v προχωρισμένου G \parallel 57 θεραπεναι sed αι suprascr G \parallel τοῦ ἀνδρός GP \parallel 61 λοιδορίας GXA : δυστροπίας P βδελυρίας M v \parallel 63 βούλοιντο GPXA : ἐθέλωσιν M v \parallel 64 αὐτῶν : ἑαυτῶν G \parallel 65 ποιοῦσιν : ποιεῖν M v \parallel μοχθηρ : πονηρ M v 66 τίθεται : πείθεται M v \parallel 68 πιστὰ om G \parallel 69 δοκοῦσι λέγειν GP \parallel ἐπαίρουσιν : φέρουσιν G \parallel η ante ὅσοι add M v

- 3. Telle est la rage où se porte cette maladie que même le châtiment du coupable ne parvient pas à dissiper la douleur. Beaucoup de maris, bien souvent, ont supprimé l'homme adultère sans avoir la force de supprimer leur ressentiment et leur chagrin. Il en est même qui, après avoir tué leur femme, ont conservé intact, avivé même, le foyer qui les consumait. Et le mari vit en compagnie de tous ces maux, même lorsqu'il n'y a rien de vrai; quant à cette malheureuse, cette infortunée, elle endure des tourments beaucoup plus pénibles que son mari. Quand celui qui devait être pour elle un réconfort dans toutes ses peines, dont elle aurait dû attendre l'assistance, quand elle le voit transformé en bête sauvage et devenu son pire ennemi, où pourra-t-elle désormais jeter ses regards? Auprès de qui chercher asile? Où trouver le remède à ses souffrances, puisque le port est fermé devant elle et semé d'innombrables écueils?
- 4. Et dans ces circonstances, domestiques et servantes la traitent de façon plus outrageante que son mari. Ces gens-là sont toujours soupçonneux et ingrats, mais quand s'offre à eux l'occasion d'une plus grande licence, quand ils voient la discorde entre leurs maîtres, ils prennent dans le conflit qui les oppose un prétexte excellent pour donner libre cours à leur grossièreté naturelle. Il leur est alors possible en toute sécurité d'inventer et d'imaginer tout ce qu'ils veulent et, par leurs calomnies, de donner plus de consistance aux soupçons. Car l'âme une fois possédée par cette pernicieuse maladie est prompte à tout accepter, elle prête à tous la même oreille attentive, refuse de distinguer les sycophantes de ceux qui ne le sont pas, et même leur paraissent les plus dignes de foi ceux qui accroissent leurs soupçons, ceux qui s'ingénient à les dissiper.
- 1. Il me paraît plus logique de lire : μάλιστα πιστὰ ὅσοι... ἐπαί-ρουσιν ἢ ὅσοι... σπουδάζουσιν, « leur paraissent les plus dignes de foi ceux qui accroissent leurs soupçons, plutôt que ceux qui s'ingénient à les dissiper ».

5. Έντεῦθεν λοιπὸν ἀνάγκη δεδοικέναι καὶ τρέμειν τούς συνοικοῦντας οὐγ ήττον τούς δραπέτας ἐκείνους καὶ τὰς έχείνων γυναϊκας και την αυτή πρέπουσαν τάξιν προεμένην αὐτοῖς τὴν ἐκείνων ἀντιλαβεῖν. Πότε οὖν ἀδακρυτὶ διαγαγεῖν δυνήσεται ; Ποίαν νύκτα ; Ποίαν ἡμέραν ; Ποίαν ἑόρτην ; πότε στεναγμών γωρίς καὶ θρήνων καὶ όδυρμών ; 'Απειλαὶ καὶ ὕβρεις καὶ λοιδορίαι διὰ παντός — αἱ μὲν παρὰ τοῦ τετρωμένου μάτην άνδρός, αἱ δὲ παρὰ τῶν μιαρῶν θεραπόντων —. φυλακαί, προφυλακαί, καὶ ἄπαντα δέους καὶ τρόμου μεστά. Οὐ γάρ εἴσοδοι καὶ ἔξοδοι πολυπραγμονοῦνται μόνον ἀλλά καὶ όήματα καὶ βλέμματα καὶ στεναγμός μετὰ πολλῆς βασανίζεται τῆς ἀκριβείας καὶ ἀνάγκη ἢ τῶν λίθων ἀκινητοτέραν εἶναι καὶ σιγἢ πάντα φέρειν καὶ τῷ θαλάμω προσηλῶσθαι διαπαντὸς δεσμώτου χεῖρον. "Η βουλομένην φθέγγεσθαι καὶ στένειν καὶ έξιέναι πάντων εύθύνας ύπέγειν καὶ λόγον ἐν τοῖς διεφθαρμένοις έχείνοις δικασταῖς, ταῖς θεραπαινίσι λέγω καὶ τῷ πλήθει τῶν οἰκετῶν. 6. Τούτων, εἰ βούλει, μεταξύ τῶν δεινῶν τίθει καὶ πλοῦτον ἄφατον καὶ τραπέζης πολυτέλειαν καὶ οἰκετῶν άγέλας, γένους λαμπρότητα, δυναστείας μέγεθος, δόξαν πολλήν, προγόνων περιφάνειαν. Μηδέν όλως ἀφῆς τῶν δοχούντων ζηλωτόν τὸν παρόντα βίον ποιεῖν ἀλλὰ πάντα άκριβώς συναγαγών άντίθες ταύτη τῆ λύπη καὶ οὐδὲ φαινομένην όψει την έξ ἐκείνων ἡδονήν, ἀλλ' ούτως ἡφανισμένην ώσπερ εν πελάγει πολλώ σπινθήρα μικρόν έμπεσόντα σβεσθή-

71-72 τοῦ συνοιχοῦντος M v \parallel 72 ante δραπέτας add συνοιχοῦντας terum $GP \parallel$ 73 αὐτ η : αὐτ η ν G (non P) αὐτοῖς $R \parallel$ τάξιν: δόξαν G \parallel προεμένην: προσμένειν G et forte P προεμένοις $R \parallel$ 76 όδυρμῶν χαὶ θρήνων M v \parallel 79 χαὶ ἄπαντα ... μεστά om $GP \parallel$ post μεστά add χαὶ μετὰ σφραγίδων ἄπαντα soli R et Stavronikita \parallel 82 η om $GP \parallel$ 90 δλως om $GXA \parallel$ 94 ώσπερ: ὡς G

5. De la sorte, il ne lui reste plus qu'à craindre et qu'à trembler pareillement¹ devant les gens de sa maison : ces vauriens d'esclaves et leurs femmes; elle n'a plus qu'à leur laisser la place qui lui revient et prendre la leur! Quand pourra-t-elle vivre sans larmes? Quelle nuit? Quel jour? En quelle fête? Quand cesseront les soupirs, les lamentations, les sanglots? Menaces, insolences, insultes perpétuelles — soit de la part d'un mari à la blessure imaginaire. soit de la part de misérables serviteurs —, surveillances, espionnages: partout la crainte et la terreur. Car ce ne sont pas seulement les entrées et sorties qui sont l'objet d'inquisition, mais encore les propos, les regards, les soupirs sont soumis à l'examen le plus attentif; nécessité pour elle ou bien de garder l'immobilité de la pierre, de tout endurer en silence, d'être toujours rivée à sa chambre, plus cruellement qu'un prisonnier. Ou alors, si elle veut ouvrir la bouche, se plaindre, sortir de chez elle, il lui faut rendre compte de tout, se justifier devant ces juges corrompus, je veux dire devant les servantes et la foule des domestiques. 6. Au milieu de ces misères, si tu le veux, place une fortune inouïe, une table somptueuse, des troupes de serviteurs. l'éclat du nom, l'étendue de la puissance, une réputation immense, le lustre des aïeux. N'omets absolument rien de ce qui passe pour rendre l'existence enviable, rassemble soigneusement tous ces avantages et compare-les à cette souffrance : tu ne verras même pas l'ombre du plaisir qu'ils promettent, il se sera évanoui comme s'éteint, naturellement, une petite étincelle tombée dans l'immense océan.

son mari, doit-elle trembler devant ces esclaves... Les termes sont assez méprisants pour cette race de « gens toujours soupçonneux et ingrats » (chap. LII, 4); en fait, cependant, s'il tolère l'esclavage, Jean ne l'approuve pas et sa sympathie va aux déshérités et aux malheureux; dans le Π epì π ap θ evíaç même, il distingue avec soin la personne humaine de l'esclave et sa fonction (XLI, 5) citant le texte de Paul sur les esclaves (I Cor. 7, 23) et rappelant qu'aux yeux du Christ, nul n'est esclave.

^{1.} C'est-à-dire: tout autant que devant son mari. Ces δραπέται, ce sont les « esclaves fugitifs »; vu la proximité de συνοιχοῦντας, le mot ne peut avoir que le sens de : esclaves prêts à s'enfuir, et désigne la pire race d'esclaves, appelés plus bas μιαροί. Certains manuscrits portent συνοιχοῦντος désignant le mari: aussi, tout autant que devant

95 ναι είκος. Καὶ ταῦτα μὲν ὅταν ὁ ἀνὴρ ζηλοτυπῆ ἀν δὲ ἐπὶ την γυναϊκά ποτε μεταβαίη το πάθος — ούκ ολιγάκις δε τοῦτο είωθε γίνεσθαι -, έκεῖνος μέν όᾶον διακείσεται τῆς γυναικός, τὸ δὲ πλέον τῆς ὀδύνης πάλιν ἐπὶ τὴν ἀθλίαν ἐκείνην μετέπεσεν. Ούτε γάρ τοῖς αὐτοῖς ὅπλοις γρήσασθαι ἐπὶ τὸν 100 ύποπτευθέντα δυνήσεται. Τίς γάρ ανέξεται γυναικός κελευούσης οἴκοι μένειν διά παντός; 7. Τίς δὲ τὸν δεσπότην τολμήσει παρατηρεϊσθαι τῶν οἰκετῶν καὶ οὐκ εὐθέως ἐπὶ τὸ βάραθρον άπαγθήσεται : Ούτε οδν τούτοις δυνήσεται έαυτην παραμυθήσασθαι τοῖς μηγανήμασιν ούτε γοῦν τὴν ὀργὴν διὰ τῶν όπμάτων έξενεγχείν, άλλ' άπαξ μέν αύτην ίσως γαλεπαίνουσαν οἴσει καὶ δὶς ὁ ἀνήρ. Ἐὰν δὲ ἐπιμείνη συνεχῶς ἐγκαλοῦσα, διδάζει ταγέως αὐτὴν ὅτι βέλτιον σιγῆ τὰ τοιαῦτα φέρειν καὶ τήκεσθαι. Και ταῦτα μὲν ἐν ταῖς ὑποψίαις ὅταν δὲ ἀθηθὲς ὂν τύχη τὸ δεινόν, τὴν μὲν γυναῖκα οὐδεὶς ἐξαιρήσεται τῶν τοῦ 110 ἡδιχημένου γειρών, άλλ' ἔχων αὐτῷ βοηθοῦντας τοὺς νόμους την άπάντων αὐτῷ φιλτάτην εἰς δικαστήριον άγαγὼν κατέσφαξεν. 'Ο δὲ ἀνὴρ τὴν μὲν ἀπό τῶν νόμων διαφεύγει τιμωρίαν, την δὲ ἄνωθεν καὶ τῆ τοῦ Θεοῦ τετήρηται ψήφω. 'Αλλ' ούχ ξχανόν τοῦτο παραμυθήσασθαι τὴν ἀθλίαν ἐκείνην, ἀλλ' ⁷6 Μ. ¹¹⁵ ἀνάγκη μακρόν τινα καὶ ἐλεεινὸν ὑπομένειν θάνατον, τὸν ἀπὸ τῶν μαγγάνων, τὸν ἀπὸ τῶν φαρμάχων ἄπερ αἱ πορνευόμεναι γυναϊκες κατασκευάζουσιν. Είσι δε αίς ούτε έπιβουλης έπι τάς ήδιχημένας έδέησεν άλλ' ἔφθασαν έχεῖναι προαναρπασθεῖσαι τη της άθυμίας σφοδρότητι. "Ωστε εί και πάντες άνδρες 120 ἐπέτρεχον τῷ γάμῳ, τὰς γυναῖκας οὐκ ἐχρῆν αὐτὸν διώκειν. Ούτε γάρ αν έχοιεν είπειν ώς τοσαύτη παρ' αύταις της έπιθυ-

95 &ν : el M v || 96-97 εἴωθε τοῦτο G || 100-101 χελευούσης om G || 104 γοῦν : τῷ M v || 106 ἐἀν : ἀν G || 110 βοηθοῦντας τοὺς supraser A || 113 χαὶ τῇ : παρὰ P || 116 μαγγανειῶν M v || φαρμακειῶν M v

Voilà ce qu'il en est quand le mari est jaloux, mais si jamais cette maladie se transmet à l'épouse — éventualité qui n'est pas rare — l'homme s'en trouvera mieux que la femme, mais c'est sur cette malheureuse que retombe encore la majeure partie de la souffrance. Car elle ne pourra disposer des mêmes armes contre l'objet de ses soupçons. Quel homme en effet acceptera, sur l'ordre de sa femme, de ne pas bouger de chez lui ? 7. Quel est celui des domestiques qui aura l'audace d'espionner son maître sans être sur-le-champ jeté au cachot ? Elle ne pourra donc pas user de ce moyen pour se rassurer ni, bien sûr, exhaler sa colère verbalement: une fois peut-être ou deux le mari tolérera sa mauvaise humeur; mais si elle n'arrête pas de récriminer, il lui fera comprendre bien vite qu'il est préférable de supporter la situation et de dévorer son mal en silence. Et cela pour de simples soupçons; mais si d'aventure le mal est réel, personne ne pourra arracher la femme des mains du mari outragé; la loi venant à son aide, il traîne devant les tribunaux celle qu'il chérissait plus que tout au monde et la fait exécuter. Tandis que l'homme échappe au châtiment de la loi1; c'est au jugement d'En-Haut, au jugement de Dieu, qu'il est réservé, mais c'est insuffisant pour réconforter cette malheureuse, qui devra endurer une mort lente et pitoyable, par les charmes ensorcelés, par les poisons que les femmes adultères savent préparer. Il en est qui n'ont même pas besoin de comploter contre leurs victimes, celles-ci les ont prévenues, emportées par la violence de leur désespoir. En sorte que, même si tous les hommes se précipitaient vers le mariage, les femmes ne devraient pas lui courir après; car elles ne peuvent prétendre que la tyrannie du désir

hommes; seuls le stupre et l'adultère sont condamnés mais il est permis à leur fantaisie de satisfaire leur passion dans les lupanars ou avec de petites esclaves; comme si c'était le rang social qui fait le crime et non la volupté! Chez nous ce qui n'est pas permis aux femmes ne l'est pas non plus aux hommes; identique est la servitude, égal aussi le statut » (trad. Labourt, «Les Belles Lettres », 1954).

^{1.} Les droits des sexes, égaux pour le Christ, ne le sont pas devant la loi ; cf. S. Jérôme (Épître LXXVII, 3 à Oceanus, PL 22, 691) : « Autres sont les lois de César et autres celles du Christ : Papinien ordonne une chose et notre Paul en ordonne une autre. Chez les païens, les rênes de la pudeur sont bien relâchées en faveur des

μίας ή τυραννίς καὶ τῶν τοῦ πράγματος κακῶν τὸ πλέον αὐταὶ καρποῦνται μέρος, ὥσπερ οὖν καὶ ὁ λόγος ἀπέδειξε.

8. Τί οὖν ; φησίν, ἄπασι τοῦτο πρόσεστι τοῖς γάμοις ; 125 'Αλλ' οὐδὲ πάντων ἄπεστι, παρθενίας δὲ πόρρω καὶ μακράν πάσης έστι. Και ή μεν γαμηθείσα καν μή τω δεινώ περιπέση άλλα τη του δεινού προσδοκία περιπεσείται. Ού γαρ έστι την άνδρὶ μέλλουσαν όμιλεῖν μὴ μετά τῆς όμιλίας πάντα άναλογίζεσθαι καὶ δεδοικέναι τὰ δεινά. Ἡ δὲ παρθένος οὐ μόνον τῶν 180 δυσγερῶν πραγμάτων ἀλλὰ καὶ τῆς ὑποψίας ἀπήλλακται. Οὐ πρόσεστι τοῦτο πᾶσι τοῖς γάμοις. Οὐδὲ γὰρ ἐγώ τοῦτό φημι, άλλ' ἐὰν τοῦτο μὴ προσῆ, πολλὰ ἕτερα πρόσεστι, κἂν έκεινά τις διαφύγη, πάντα άπλως διαφυγείν ού δυνήσεται. 'Αλλ' ώσπερ ἐπὶ τῶν ἀκανθῶν τῶν τοῖς ἱματίοις προσπηγνυμένων έν τῷ τὰς αἰμασιὰς διαβαίνειν, ὅταν ἐπιστραφῆ τις τὴν μίαν έξελεῖν, έτέραις κατέχεται πλείοσιν, ούτω καὶ ἐπὶ τῶν τοῦ γάμου πραγμάτων ὁ τοῦτο διαδράς ἐκείνω περιπείρεται πάλιν, καὶ ὁ τοῦτο διαδύς άλλω προσέπταισε, καὶ ὅλως οὐκ ένι γάμον πάσης εύρεῖν ἀηδίας έλεύθερον.

νγ΄ "Ότι τὸ ἀπὸ πλουσίων γαμεῖν οὐ ζηλωτὸν ἀλλὰ τοῦ ἀπὸ πενήτων χαλεπώτερον.

'Αλλά, εἰ βούλει, τὰ δυσχερῆ τέως ἀφέντες τὸ δοκοῦν εἶναι ἐν αὐτῷ μακαριστὸν καὶ οὕ πολλοὶ πολλάκις, μᾶλλον δὲ πάντες εὕχονται ἐπιτυχεῖν, τοῦτο ἀγαγόντες εἰς μέσον ἐξετάσωμεν νῦν. Τί δὴ τοῦτό ἐστιν ; Τὸ πένητα ὅντα καὶ εὐτελῆ καὶ ταπεινὸν ἀπὸ μεγάλων καὶ δυνατῶν καὶ πολλὰ χρήματα κεκτημένων γυναῖκα λαβεῖν. 'Αλλὰ τοῦτο τὸ ζηλωτὸν ἐκείνου τοῦ ἀπευκτοῦ οὐκ ἐλάττους εὑρήσομεν ἔχον συμφοράς. "Εστι

122 δτι post καὶ add $G \parallel 124$ τί οδν; ego interpunxi $\parallel 134$ -135 προσπηγνυμένων : προσηλωμένων $G \parallel 137$ περιπήρεται G περιπέρεται A LIII, 5 εὔχονται ἐπιτυχεῖν AM v : ἐπιτυχεῖν εὔχονται X εὔχονται τυχεῖν $G \parallel 9$ τοῦ ἀπευκτοῦ om $G \parallel$ τὰς συμφοράς M V

chez elles est aussi grande et d'autre part elles récoltent la majeure partie des misères conjugales, comme nous l'avons précisément démontré.

8. — Quoi ? me dira-t-on, ces ennuis sont-ils le lot de tous les mariages ? — Du moins tous n'en sont pas exempts, tandis qu'ils sont à cent lieues, toujours, de la virginité. La femme mariée, même si elle ne tombe pas dans le malheur, éprouvera la crainte du malheur; car il est impossible qu'une femme qui va partager la vie d'un homme ne suppute et ne redoute tous les maux inhérents à la vie commune. La vierge, elle, est affranchie non seulement des misères du mariage mais aussi de l'appréhension. — Cela n'est pas le lot de tous les mariages. — Je ne le prétends pas non plus, mais à défaut de ce mal, il s'en trouve beaucoup d'autres et si l'on parvient à les éviter encore, il sera absolument impossible de les éviter tous. C'est comme pour les ronces qui s'accrochent aux vêtements quand on franchit les haies: appliquez-vous à en arracher une, d'autres plus nombreuses vous retiennent; il en est de même pour les ennuis du mariage : échappez à celui-ci, celui-là vous transperce, évitez l'un, vous bronchez sur cet autre. En bref, il n'est pas possible de trouver un mariage libre de tout désagrément.

LIII. Un riche mariage, loin d'être enviable, est plus pénible qu'un mariage pauvre.

Mais, veux-tu? laissons maintenant de côté ses misères, considérons ce qui passe dans le mariage pour le comble de la félicité, ce que tant de gens très souvent — disons plutôt tout le monde — souhaitent d'obtenir et examinons de près la chose. De quoi s'agit-il? De ceci: un homme pauvre, simple, modeste, épouse une femme issue d'une maison importante, puissante et très riche. Eh bien! cette situation si enviable, nous allons voir qu'elle ne comporte pas moins de tribulations que celle, si détestable, définie

μὲν γὰρ καὶ ἄλλως τὸ τῶν γυναικῶν γένος ὑπεροπτικὸν καὶ ἀσθενέστερον, διὸ καὶ μᾶλλον ὑπὸ τοῦ πάθους ἀλίσκεται. "Όταν δὲ καὶ ἀφορμὰς ἔχη τῆς ὑπεροψίας πολλάς, οὐδέν ἐστι τὸ κατέχον αὐτάς. 'Αλλ' ὥσπερ ὕλης τινὸς λαβομένη φλὸξ οὕτως εἰς ὕψος ἄφατον αἰρονται καὶ τὴν τάξιν ἀντιστρέφουσι καὶ πάντα ἄνω καὶ κάτω ποιοῦσιν. Οὐ γὰρ ἀφίησιν ἐν τῆ τῆς κεφαλῆς χώρα μένειν τὸν ἄνδρα ἡ γυνή, ἀλλ' ὑπὸ φρονήματος καὶ ἀπονοίας ἀπωσαμένη τῆς τάξεως αὐτὸν ἐκείνης καὶ εἰς τὴν αὐτῆ προσήκουσαν ἄγουσα τὴν τῆς ὑποταγῆς, αὐτὴ γίνεται κεφαλὴ καὶ ἀρχή. Τί οὖν ταύτης τῆς ἀνωμαλίας χεῖρον γένοιτ' ἄν ; Καὶ σιωπῶ τὰ ὀνείδη, τὰς ὕβρεις, τὰς ἀηδίας, ἀ πάντων ἐστὶν ἀφορητότερα.

νδ΄ "Ότι κὰν δυνηθῆ τις τὴν πλουτοῦσαν ὑποτάξαι γυναῖκα μείζων ἡ ἀηδία.

Εἰ δὲ λέγοι τις — καὶ γὰρ πολλῶν ἤκουσα λεγόντων ἐγώ, ὅταν τοιοῦτοι γίνωνται λόγοι — πλουτείτω μόνον καὶ εὔπορος ἔστω, καὶ οὐδὲν ἔργον ἐστὶ κατενεγκεῖν αὐτῆς καὶ ταπεινῶσαι τὸ φρόνημα. Εἴ τις οὖν ταῦτα λέγοι, πρῶτον μὲν ἀγνοεῖ ὅτι

10 γυναιχῶν γένος ὑπεροπτικόν GPXA : ἀνθρώπων γένος ὑπεροπτικότατον καὶ ἐν αὐτῷ τοὑτῷ μᾶλλον τὸ τῶν γυναιχῶν, ὅσῷ M v \parallel 13 ἀλλ' ante ώσπερ om M v \parallel 15 πάντα ... κάτω : τὰ ἄνω κάτω XAM v

LIV, 1 the post úποτάξαι coll M $\|$ πλουτούσαν : πλουσίαν G $\|$ 2 γυναϊκα om M

plus haut. Les femmes en effet sont généralement orgueilleuses, et plus faibles que les hommes¹— aussi sont-elles plus facilement sujettes à ce défaut—, mais dans le cas où elles disposent d'aliments nombreux à cet orgueil, plus rien n'est capable de les retenir! Comme une flamme qui s'empare d'un combustible, elles se montent le cou à un point inouï, renversent l'ordre des choses et mettent tout sens dessus dessous; car la femme ne laisse pas l'homme demeurer à sa place de tête² de la famille, mais sous l'effet d'une présomption démentielle, elle le repousse de ce rang et le relègue au sien, le rang de la subordination, devenant elle-même la tête et le chef. Quoi de pire que ce désordre? Sans parler des reproches, des affronts, des vexations— ce qui est plus intolérable que tout³!

LIV. Si l'on peut soumettre à ses ordres une femme riche, la situation est encore plus désagréable.

Et si l'on me disait — pour ma part, je l'ai entendu dire bien souvent quand on parle de ce sujet — : qu'elle soit riche seulement et qu'elle ait de la fortune! Je me fais fort de rabaisser et de rabattre sa présomption⁴! — Tenir ce langage, c'est ignorer d'abord que l'entreprise est des plus

Matth. hom. 73, il stigmatise l'attitude des domestiques à l'égard du « pauvre gueux ». Il s'agit d'ailleurs d'un lieu commun déjà exploité par les tragiques grecs, en particulier Euripide (cf. Électre 936; 1097). Quant aux inconvénients qu'il y a pour un homme à épouser une femme riche, ils ont été évoqués dans la littérature grecque. Voir : Не́біоре, Tr. 700 s.; 374 s.; Théog. 591-602; Aristophane, Nuées 40 s., où le paysan Strepsiade se plaint de ses malheurs avec sa « mijaurée de femme ».

4. Tour assez elliptique : qu'elle soit riche seulement (c'est le souhait de la plupart des gens) et si vous m'objectez que richesse engendre présomption, je vous répondrai que je me charge de rabattre cette présomption.

^{1.} La même idée se trouve exprimée en termes presque identiques dans le traité Quod regulares : « La race humaine, prise dans son ensemble est, disons-le, vaniteuse (κενόδοξον), mais le sexe féminin l'est au plus haut degré » (7, trad. Dumortier). Dans notre passage, le texte de Migne est un peu différent (voir apparat critique), mais l'idée est assez voisine.

^{2.} Cf. I Cor. 11, 3 : « L'homme est la tête de la femme. »

^{3.} Dans Π. γάμου, III, 4 (Quales ducendae uxores), Jean reviendra sur cette idée que la femme riche est un despote : dans In

LIV, 7 - LV, 18

τῶν σφόδρα δυσκόλων ἐστίν. "Επειτα ὅτι κᾶν γένοιτο, οἰ μικρὰν ἔχει τὴν ζημίαν. Τὸ γὰρ ἀνάγκη καὶ δεδοικυῖαν καὶ μετὰ βίας ὑποτετάχθαι τῷ ἀνδρὶ τοῦ μετὰ πάσης ἐξουσίας ἐπιτάττειν αὐτῷ βαρύτερον ἔσται καὶ ἀηδέστερον. Τί δήποτε; "Ότι πᾶσαν ἐκβάλλει φιλίαν καὶ ἡδονὴν αὕτη ἡ βία φιλίας δὲ οὐκ οὕσης οὐδὲ πόθου, ἀλλ' ἀντὶ τούτων φόβου καὶ ἀνάγκης τίνος ὁ τοιοῦτος ἄξιος ἔσται γάμος λοιπόν;

νε΄ "Ότι ἀφόρητον κακὸν πλουσιώτερον ἄνδρα λαβεῖν.

Καὶ ταῦτα μέν όταν ή γυνή εύπορος η. Εί δὲ συμβαίη ταύτην μέν μηδέν έχειν, τὸν δὲ ἄνδρα πλουτεῖν, θεράπαινα 577 Μ. μέν άντὶ γαμετῆς καὶ άντ' έλευθέρας γίνεται δούλη, καὶ τὴν 5 αὐτῆ προσήκουσαν παρρησίαν ἀπολέσασα, τῶν ἀργυρωνήτων ούδεν άμεινον διακείσεται, άλλα καν άσελγαίνειν καν παροινεῖν ἐκεῖνος ἐθέλη κὰν ἀγαγεῖν ἐπ' αὐτὴν τὴν ἐκείνης εὐνὴν έταιριζομένων πλήθος γυναικών, πάντα φέρειν άνάγκη καὶ άσμενίζειν ή τής οἰκίας ἐκπεσεῖν. Καὶ οὐ τοῦτο μόνον ἐστὶ τὸ 10 δεινόν άλλ' ὅτι τάνδρὸς οὕτω διαχειμένου οὕτε οἰκέταις οὕτε θεραπαινίσι μετ' έλευθερίας έπιτάττειν δυνήσεται, άλλ' ώσπερ εν άλλοτρίοις ζώσα καὶ τών οὐ προσηκόντων άπολαύουσα καὶ δεσπότη μᾶλλον ἢ ἀνδρὶ συνοικοῦσα οὕτω καὶ πράττειν καὶ πάσχειν ἄπαντα ἀναγκάζεται. Εἰ δὲ καὶ ἐξ ὁμοίων 15 τις θέλοι γαμεῖν, πάλιν τῷ τῆς ὑποταγῆς νόμω τὰ τῆς ὁμοτιμίας λυμαίνεται, τοῦ τῆς οὐσίας μέτρου πείθοντος αὐτὴν έξισοῦσθαι τῷ ἀνδρί. Τί οῦν ἄν τις ποιήσειε τοσαύτης δυσκολίας πανταγοῦ ούσης ; Μὴ γάρ μοι, εἴ που σφόδρα ὀλίγοι καὶ

7 γένηται G || 9 ύποτάττειν Μ

LV, 1 πλουσιωτέραν M \parallel 2 όταν post γυνή coll M \parallel 4 ἀντ' έλευθέρας : ή έλευθέρα M \parallel 6 διάχειται G \parallel 6-7 παροινεῖν : παρθενεύειν G \parallel 7 ἐχεῖνος ... ἀγαγεῖν om A \parallel ἐπ' αὐτὴν ἄγειν M v \parallel 15 ἐθέλοι M v θέλει G \parallel 17-18 δυσκολίας : δουλείας cod Ruthen apud Ducaeum \parallel 18 οὕσης πανταχοῦ G

difficiles, et puis, serait-elle possible, qu'elle entraîne un grave préjudice : si la femme est soumise par contrainte, dans la peur et sous la violence, aux ordres de son mari, la situation en sera beaucoup plus pénible et désagréable que si elle exerce sur lui une complète autorité. Pourquoi cela ? parce que cette violence chasse toute affection et tout plaisir; or, quand il n'y a plus affection ni désir amoureux¹, mais à la place terreur et contrainte, que peut valoir désormais un tel mariage ?

LV. G'est un mal insupportable que d'épouser un homme plus riche.

Voilà quand la femme est fortunée, mais si d'aventure elle ne possède rien alors que le mari est riche, d'épouse elle devient servante, de femme libre, esclave; elle perd l'assurance qui convient à son rôle et son sort n'a rien à envier à celui des esclaves qu'on achète; son mari veut-il se livrer à la débauche, à l'intempérance, introduire dans le propre lit de sa femme une foule de courtisanes, force lui est de tout supporter avec le sourire, ou alors de quitter la maison. Et ce n'est pas là le plus terrible : avec un pareil mari, elle ne pourra plus donner un ordre librement aux domestiques et aux servantes, elle vit comme une intruse qui profite de ce qui ne lui appartient pas, son compagnon est un maître plutôt qu'un époux, aussi est-elle obligée de tout faire et de tout souffrir. Supposez maintenant qu'un homme veuille épouser une femme de condition équivalente, ici encore l'égalité est compromise par la loi de l'obéissance, bien que des conditions de fortune identiques invitent la femme à être l'égale de son mari. A quoi nous déterminer, vraiment, au milieu de toutes ces difficultés qui nous cernent? Et ne

et du lien charnel pour assurer dans l'harmonie l'épanouissement spirituel et moral des époux.

^{1.} Heureuse réflexion sur la convergence nécessaire du lien affectif

εὐαρίθμητοι ταῦτα διέφυγον γάμοι, τούτους εἰς μέσον ἀγάγης. οὐ γὰρ ἀπὸ τῶν σπανιζόντων ἀλλ' ἀπὸ τῶν ἀεὶ συμβαινόντων τα πράγματα προσῆκεν.

νς' "Ότι πολλάς ἔχει λύπης ἀνάγκας ή γαμηθείσα.

1. Έπὶ μὲν γὰρ τῆς παρθενίας δύσκολον ταῦτα γενέσθαι. μάλλον δὲ ἀδύνατον, ἐπὶ δὲ τῶν γάμων δύσχολον μή γενέσθαι. Εί δὲ ἐπὶ τοῖς δοχοῦσιν εἶναι χρηστοῖς τοσαῦται τίχτονται 5 ἀηδίαι καὶ συμφοραί, τί ἄν τις ἐπὶ τοῖς ώμολογημένοις εἴποι λυπηροῖς; Ού γὰρ ὑπὲρ ἑνὸς δέδοικε θανάτου μόνον, καίτοι γε άπαξ μέλλουσα ἀποθανεῖσθαι, οὐδὲ ὑπὲρ μιᾶς φροντίζει ψυχης μίαν έγουσα μόνην, άλλά τρέμει μὲν ὑπὲρ ἀνδρός, τρέμει δὲ ύπὲρ παίδων, τρέμει δὲ ὑπὲρ τῶν ἐκείνοις προσηκόντων γυναικών πάλιν καὶ παίδων, καὶ ὅσωπερ αν εἰς πλειόνας ἐκτείνηται κλάδους ἡ ῥίζα, τοσούτω πλεονάζει καὶ τὰ τῶν φροντίδων αὐτῆ, καὶ καθ' ἔκαστον τούτων εἴτε ζημία γρημάτων είτε σώματος άρρωστία είτε έτερόν τι συμβαίη τῶν άβουλήτων, άνάγκη κόπτεσθαι καὶ θρηνεῖν τῶν πασχόντων 15 ούν ήττον αύτῶν, Κᾶν μὲν προαπέλθωσιν ἄπαντες ἀφόρητον τὸ πένθος, ἂν δὲ οἱ μὲν μένωσιν, οἱ δὲ ἀώροις ἀπενεχθῶσι θανάτοις, οὐδὲ οὕτως καθαρὰν εὕροι τις ἂν παραμυθίαν. 2. Ὁ γὰρ ὑπὲρ τῶν ζώντων ἀεὶ φόβος κατασείων τὴν ψυγήν ούκ έλάττων τῆς ἐπὶ τοῖς τετελευτηκόσι γίνεται

21 προσήκει M v post quod novum capitulum praebent codd sed tantum post γενέσθαι (Lvi, 2) v

LVI, 1 έχει post ἀνάγχας coll M \parallel 7 ἄπαξ del Montfaucon \parallel ἐναποθανεῖσθαι M v \parallel μόνη post ἀποθανεῖσθαι add Montfaucon \parallel 9 παιδίων G \parallel 17 οὕτω M v \parallel 19 -τη- in τετελευτηχόσι sscr G

m'oppose pas ces rarissimes mariages, trop faciles à compter, qui ont échappé à ces maux : car ce n'est pas d'après des exceptions, mais d'après leurs effets habituels qu'il faudrait définir les choses¹.

LVI. La femme mariée a des causes nombreuses de chagrin.

1. Dans la virginité, en effet, il est difficile, disons plutôt impossible, que se rencontrent ces ennuis; dans le mariage, il est difficile qu'ils ne se rencontrent pas. Et si, dans les unions considérées comme heureuses, se produisent tant de désagréments, tant de malheurs, que dire de ce qui passe sans conteste pour des misères ? La femme en effet a plus d'une mort à redouter, bien qu'elle ne doive mourir qu'une fois, plus d'une âme pour qui s'inquiéter, bien qu'elle n'en possède qu'une; elle tremble pour son mari, elle tremble pour ses enfants², elle tremble pour leur famille, femmes et enfants, et plus la racine a poussé de rejetons, plus s'accumulent les soucis; qu'à l'une ou l'autre de ces personnes arrive un malheur, perte d'argent, maladie, quelque accident fâcheux, le sort l'oblige à se désoler, à se lamenter tout autant que les victimes elles-mêmes. Si tous quittent ce monde avant elle, c'est une souffrance intolérable; et si les uns restent tandis que les autres sont ravis par une mort prématurée, elle ne saurait trouver, même en ce cas, une consolation sans mélange. 2. Car les craintes continuelles qui ébranlent son âme pour les vivants ne le cèdent en rien à la peine éprouvée pour les disparus, disons même, pour

2. Cf. Sophocle, Trach. 147-149: « C'est dans les plaisirs, loin de toute souffrance, que sa vie se déploie, jusqu'au jour où la vierge, prenant le nom de femme, reçoit dès lors sa part des soucis de la nuit et ne cesse plus de trembler pour son mari, pour ses enfants » (trad. Mazon). — Plus bas, les termes κόπτεσθαι et θρηνεῖν sont empruntés à la tragédie.

^{1.} Sur tous ces chapitres concernant les misères du mariage, voir J. Dumortier, « Le mariage dans les milieux chrétiens d'Antioche et de Byzance », Lettres d'Humanité, VI, 1947, p. 102-166. J. Dumortier, s'inspirant de Jean Chrysostome, évoque le milieu moral et matériel dans lequel ont vécu les familles chrétiennes au IV° siècle; il trace également le tableau des « mœurs matrimoniales » à Antioche.

20 λύπης άλλ' εί δεῖ τι καὶ θαυμαστὸν είπεῖν, γαλεπώτερος. Τὴν μέν γὰρ ἐπὶ τοῖς κειμένοις ἀθυμίαν ὁ χρόνος ἐμάλαξε, τὰς δὲ ύπὲρ τῶν ζώντων φροντίδας ἢ μένειν ἀνάγκη διὰ παντὸς ἢ θανάτω παύσασθαι μόνω. Εί δὲ τοῖς οἰκείοις οὐκ ἀρκοῦμεν πάθεσι, ποῖον βιωσόμεθα βίον τὰς ἐτέρων πενθεῖν ἀναγκαζόμενοι συμφοράς : Πολλαί πολλάκις έγενοντο γονέων λαμπρών, άνετράφησαν μετά πολλής της τρυφής, έξεδόθησαν τινι των μεγάλα δυναμένων άνδοῶν, εἶτα ἐξαίφνης πρὶν ἐπὶ τούτοις μακαρισθήναι, κινδύνου τινός καθάπερ καταιγίδος ή πνεύματος προσπεσόντος, κατέδυσαν καὶ αὖται καὶ τῶν τοῦ ναυαγίου συμμετέσχον δεινών καὶ μυρίων πρό τοῦ γάμου καλών ἀπολαύουσαι πρός τὴν ἐσχάτην ἀπὸ τοῦ γάμου κατέπεσον συμφοράν. 'Αλλ' οὐδὲ ταῦτα, φησί, πᾶσιν οὐδὲ ἀεὶ συμπίπτειν εἴωθεν. 'Αλλ' οὐδὲ πάντων κεχώρισται — καὶ γὰρ κάγω το αυτό πάλιν έρω —, ότι τοῖς μὲν τοιαῦτα καὶ διά 85 της πείρας ἐπηλθεν, όσοι δὲ τὴν πεῖραν διέφυγον, τούτους διά της προσδοκίας ήνίασε. Παρθένος δὲ πᾶσα καὶ της πείρας καὶ τῆς προσδοκίας ἔστηκεν ἀνωτέρω.

νζ΄ Περὶ τῶν παντὶ γάμω προσόντων λυπηρῶν.

Πλὴν ἀλλ' εἰ δοκεῖ ἐκεῖνα ἀφέντες, ἃ συγκεκλήρωται φύσει τῷ γάμῳ καὶ ἄπερ οὐδεἰς ἂν οὕτε ἑκὼν οὕτε ἄκων διαφύγοι, ταῦτα ἐπισκεψώμεθα νῦν. Τίνα οῦν ἐστι ταῦτα;
 'Ωδῖνες καὶ τόκοι καὶ παιδία. Μᾶλλον δὲ ἀνωτέρω τὸν λόγον

21 κειμένοις : κεκοιμένοις M v $\|$ 22 $\hat{\eta}$ pr om M v $\|$ 23 μόν ϕ : μόνον G $\|$ 24 πενθεῖν om G $\|$ 25 πονεῖν ante συμφοράς add G $\|$ έγένοντο post γονέων coll G $\|$ 26 τῆς om G $\|$ 27 μεγάλα ex μεγάλων corr G $\|$ 29 ἐκείν ϕ ante κατέδυσαν add G $\|$ 32 οὐδὲ : οὐ M v $\|$ 34 κάγ $\dot{\phi}$: ἐγ $\dot{\phi}$ M v $\|$ τὸ αὐτὸ : τὰ αὐτὰ M v $\|$ ὅτι ... τοιαῦτα : ἀλλὰ τοῖς μὲν M v $\|$ 35 ἐπῆλθον M v $\|$ 37 ἔστηκεν : ἐστὶν M v $\|$ ἀνωτέρα M v

LVII, 4 ἐπισκεψώμεθα GXA : διασκεψώμεθα v

étonnant que cela soit, elles sont plus pénibles. Car le temps adoucit le chagrin dont les morts sont la cause, mais nos soucis pour les vivants n'ont pas de cesse, la mort seule peut y mettre un terme. Et si nous ne suffisons pas à nos propres épreuves, quelle vie sera la nôtre, si nous devons pleurer sur les malheurs d'autrui ? Bien des femmes souvent, nées de parents illustres, élevées dans le plus grand luxe, se sont mariées à quelque puissant du monde, et soudain, avant qu'elles aient savouré ce bonheur, un danger fond sur elles, comme une tempête ou une bourrasque, et les voilà, elles aussi, submergées, livrées aux horreurs du naufrage : elles qui jouissaient de biens innombrables avant le mariage, le mariage les a plongées dans la dernière infortune. -- Mais ici encore, objecte-t-on, ces malheurs n'arrivent pas dans tous les mariages ni toujours! - Du moins ils ne les épargnent pas tous — oui, moi aussi, je vais me répéter — : certains en font directement l'expérience, quant à ceux qui peuvent y échapper, c'est par l'appréhension qu'ils les tourmentent. La vierge se trouve toujours placée au-dessus de l'expérience et de l'appréhension.

LVII. Sur les ennuis qui accompagnent toujours le mariage.

1. Au reste, veux-tu? laissons cela de côté; venons-en à l'examen des ennuis inhérents au mariage et auxquels personne, bon gré mal gré, ne peut se soustraire. Quels sont ces ennuis? Les douleurs de la gestation, de la naissance, les enfants. Mais plutôt reprenons les choses de plus haut

^{1.} Les épreuves que Jean vient d'énumérer peuvent en effet

[—] l'objection le montre — être qualifiées d'accidentelles. A partir de ce chapitre, Jean aborde les épreuves inhérentes au mariage; il les expose dans l'ordre chronologique, en commençant par la période des flançailles. Il s'agit là de τόποι. Cf. Introduction, p. 39. Ce développement a déjà été esquissé dans Ad Theod. II, 5 (PG 47, 314).

309

578 Μ. ἀγάγωμεν καὶ τὰ πρὸ τοῦ γάμου καταμάθωμεν ώς δυνατόν. Μετά άκριβείας γάρ οἱ παθόντες ἴσασι μόνοι. Ἐπέστη τῆς μνηστείας δ καιρός, καὶ φροντίδες εὐθέως ἐπάλληλοι καὶ ποικίλαι, τίνα ἄρα λήψεται ἄνδρα μη δυσγενή, μη τῶν ἀτίμων 10 τινά, μη αὐθάδη, μη ἀπατεῶνα, μη ἀλαζόνα, μη θρασύν, μη ζηλότυπον, μη σμικρολόγον τινά, μη εύήθη, μη πονηρόν, μη σκληρόν, μη ἄνανδρον. Ταῦτα γὰρ ἄπαντα συμβαίνειν μὲν οὐκ άνάγκη ταῖς γαμουμέναις ἀπάσαις, μεριμνᾶν δὲ ἀνάγκη καὶ φροντίζειν άπαντα. Ούπω γὰρ ὄντος τοῦ κληρωθησομένου δήλου άλλ' έτι της έλπίδος μετεώρου μενούσης πάντα ή ψυγή δέδοικε καὶ τρέμει καὶ οὐδέν ἐστιν ὅπερ οὐ λογίζεται τούτων. Εί δὲ λέγοι τις ὅτι καὶ τὰ ἐναντία προσδοκῶσα εὐφραίνεσθαι δύναιτ' άν, εὖ ἴστω ὅτι οὐχ οὕτως ἡμᾶς αἱ τῶν ἀγαθῶν έλπίδες παραμυθούνται, ώς αἱ τῶν πονηρῶν προσδοκίαι λυποῦσι. Τὰ μὲν γὰρ ἀγαθὰ ὅταν ἐλπισθῆ βεβαίως, τότε μόνον τίκτει την ήδονην, τὰ κακὰ δὲ κᾶν ὑποπτευθη μόνον. εὐθέως συνέχεε καὶ συνετάραξε τὴν ψυχήν.

LA VIRGINITÉ

2. "Ωσπεο δὲ ἐπὶ τῶν ἀνδοαπόδων ἡ τῶν ἐσομένων ἀδηλία δεσποτών ούχ ἀφίησιν ἡρεμῆσαι τὴν ἐχείνων ψυχήν, οὕτως καὶ ἐπὶ τῶν παρθένων πάντα τὸν ἀπὸ τῆς μνηστείας καιρὸν γειμαζομένω πλοίω προσέοικεν αὐτῶν ἡ ψυχή, καθ' ἐκάστην ήμέραν τῶν γονέων τοὺς μὲν ἐγκρινόντων, τοὺς δὲ ἐκβαλλόντων. Τὸν γὰρ νικήσαντα χθές τῶν μνηστήρων σήμερον παρευδοκίμησεν έτερος καὶ τοῦτον πάλιν ἐξέβαλεν άλλος. "Εστι δὲ ότε καὶ πρὸς αὐταῖς τοῦ γάμου ταῖς θύραις ὁ μὲν προσδοκηθεὶς νυμφίος κεναῖς ἀπήλλακται γερσί, τῷ δὲ μὴ ἐλπισθέντι τὴν κόρην παρέδωκαν οί γονεῖς. Οὐ γυναῖκες δὲ μόνον ἀλλά καὶ άνδρες χαλεπάς έχουσι τάς φροντίδας. Τούτους μέν γάρ καί

6 πρό : περί G | 9-10 μη δυσγενή ... τινά om G | 11 μικρολόγον Μ v | τινά om G | 12 πάντα G | 13 δè post ἀνάγκη add G | 14 ἄπαντας G | κληρωσομένου G | 20-21 τότε μόνον : τόμενον (sic) G corr G² 24 ούτω ν | 27 έγκρινόντων : κρατούντων Μ ν | 28 τήμερον G | 31 ἀπήλλακται G : ἀπῆλθε ΧΑΜ v | 33 τούτους : ταύταις (sc γυναιξί) G

et informons-nous de ce qui précède le mariage — dans la mesure du possible, car pour le savoir avec exactitude, il faut y être passé! Le temps des fiançailles est arrivé, et des soucis de toutes les couleurs se présentent aussitôt en rangs serrés : quel mari va-t-elle avoir ? Ne sera-t-il pas de basse naissance, de mauvaise réputation, suffisant, fourbe, hâbleur, effronté, jaloux, petit esprit, sot, méchant, brutal, efféminé¹? Tout cela, bien sûr, n'échoit pas forcément à toutes les jeunes filles qui se marient, mais pour tout il leur faut se faire de l'inquiétude et du souci. Comme elle ignore encore quel mari le sort lui donnera, comme elle est encore dans l'incertitude sur ce qui l'attend, son âme s'alarme et frémit à tout sujet; pas une de ces éventualités qui ne se présente à sa pensée. Et si quelqu'un vient prétendre qu'elle peut tout aussi bien espérer le contraire et se trouver alors dans la joie, qu'il retienne bien ceci : l'espoir du bonheur ne nous réconforte jamais autant que la crainte du malheur ne nous afflige. L'espoir du bonheur ne procure de plaisir que s'il est sûr, pour le malheur un simple soupcon suffit pour jeter aussitôt dans l'âme le trouble et le désarroi.

2. C'est comme pour les esclaves : l'ignorance où ils sont des maîtres qu'ils vont avoir ne laisse à leur âme aucun instant de repos; ainsi pour les jeunes filles : leur âme, pendant tout le temps des fiançailles, ressemble à un navire ballotté dans la tempête, car chaque jour leur famille agrée et refuse tour à tour les prétendants. Le vainqueur de la veille, un autre prétendant l'évince le lendemain, et ce dernier, à son tour, un troisième l'élimine. Parfois même au seuil du mariage, l'époux qu'on attendait se voit éconduit les mains vides, et les parents remettent la jeune fille à un prétendant imprévu. Ce n'est pas seulement le lot des femmes, les hommes aussi éprouvent des soucis cruels : sur

^{1.} JEAN CHRYSOSTOME se plaît à ce genre d'énumérations ;

cf. chap. LXXI, 1; même procédé dans Contra eos qui subintroductas, 11.

πολυπραγμονεῖν ἔνεστι, τὴν δὲ ἔνδον συγκεκλεισμένην διὰ παντὸς πῶς ἄν τις περιεργάσαιτο ἢ τρόπων ἕνεκεν ἢ μορφῆς; Καὶ ταῦτα μὲν κατὰ τὸν τῆς μνηστείας καιρόν, ὅταν δὲ ὁ τοῦ γάμου παραγένηται, ἐπιδίδωσιν ἡ ἀγωνία καὶ τῆς ἡδονῆς πλείων ὁ φόβος, μήποτε ἀπ' αὐτῆς τῆς ἑσπέρας ἀηδής τις εἶναι δόξη καὶ τῆς προσδοκίας πολλῷ καταδεεστέρα. Τὸ μὲν γὰρ παρὰ τὴν ἀρχὴν εὐδοκιμήσασαν ὕστερον καταφρονηθῆναι φορητόν ὅταν δὲ ἀπ' αὐτῆς, ὡς ἄν εἴποι τις, τῆς γραμμῆς φαίνηται προσκορής, πότε δυνήσεται θαυμασθῆναι λοιπόν;

3. Καὶ μή μοι τοῦτο εἴπης· τί δαὶ ἄν εὕμορφος οὕσα τύχη; Οὐδὲ γὰρ οὕτω ταὐτης ἀπήλλακται τῆς φροντίδος. Πολλαὶ γοῦν διαλάμψασαι σφόδρα κατὰ τὴν τοῦ σώματος ὥραν οὐκ ἴσχυσαν ἄνδρας ἑλεῖν τοὺς αὐτῶν, ἀλλὰ ἀφέντες αὐτὰς ἐκεῖνοι ταῖς σφόδρα λειπομέναις αὐτῶν ἐξέδωκαν ἑαυτούς. Καὶ ταύτης δὲ τῆς φροντίδος λυθείσης ἑτέρα πάλιν ἐπεισέρχεται· τὰς γὰρ ἀηδίας τὰς ἐν τῆ τῆς προικὸς καταβολῆ ὅ τε κηδεστὴς οὐ μετὰ προθυμίας ἀποδιδούς, ἄτε προῖκα κατατιθείς, ὅ τε νυμφίος πάντα μὲν ἀπολαβεῖν σπεύδων, τὴν δὲ εἴσπραξιν μετὰ αἰδοῦς ποιεῖσθαι ἀναγκαζόμενος, ἤ τε γυνὴ ἐν τῆ τῆς ἐκτίσεως ἀναβολῆ αἰσχυνομένη καὶ ἐρυθριῶσα τὸν ἄνδρα παντὸς μᾶλλον ἀγνώμονος ὀφειλέτου τυχοῦσα πατρός — 55 παρίημι νῦν.

4. 'Αλλά γάρ ἐκείνης τῆς φροντίδος λυθείσης ὁ τῆς ἀπαιδίας εὐθέως ἐπεισέρχεται φόβος καὶ πρὸς τούτω πάλιν ἡ τῆς πολυπαιδίας φροντίς καὶ οὐδενὸς ὅντος τούτων οὐδέπω φανεροῦ ταῖς ἀμφοτέρων ἐξ ἀρχῆς ταράττονται φροντίσι. Κάν μὲν εὐθέως κυήση, μετὰ φόβου πάλιν ἡ χαρά· οὐδὲν

37 παραγίνηται M v \parallel 39 τὸ μὲν : τὴν μὲν M v \parallel μὲν om G sed in marg set $G^{\mathfrak d}$ \parallel 43 τί δαὶ : τί δὲ A v \parallel 44 οὕτως $G \parallel$ 46 τοὺς ante ἄνδρας add M v \parallel ἐλεῖν τοῦς αὐτῶν : ἑαυτῶν ἑλεῖν M v \parallel ἀλλ' $G \parallel$ 48 πάλιν post ἐπεισέρχεται coll $G \parallel$ 48-49 τὰς γὰρ ἀηδίας τὰς : ἀηδία M v \parallel 50 κατατιθείς : καταπιστευθείς $G \parallel$ 51 δὲ : τε $GXA \parallel$ 52 τε : δὲ $G \parallel$ 53 ἐκτίσεως : κτίσεως M quare τίσεως coni Ducaeus \parallel 54 τυχοῦσα πατρός P : πατρὸς τυχοῦσα R om GXAM v \parallel ad verbum παρίημι de imperfecta sententia monet Savile ante quod ἄλλα πολλὰ τοιαῦτα inseri voluit Boisius \parallel 60 οὐδὲν... χωρίς linea tragica e fonte ignoto

leur compte, en effet, il est possible de se renseigner¹, mais pour la femme, continuellement cloîtrée chez elle, quel moyen de s'informer de son caractère ou de son physique ? Et cela pendant le temps des fiançailles; mais quand le jour du mariage est arrivé, l'angoisse redouble, le plaisir s'efface devant la crainte; crainte qu'elle ne paraisse dès ce soir-là dépourvue d'attraits et bien au-dessous de ce qu'on avait espéré. Louanges au début, mépris plus tard, c'est supportable; mais si elle inspire la répulsion dès la ligne de départ, pour ainsi dire, quand donc pourra-t-elle à l'avenir inspirer de l'admiration ?

3. Et ne me dis pas: Eh quoi? si elle est belle fille? Même ainsi, elle n'est pas à l'abri de cette inquiétude. Bien des femmes d'une remarquable beauté ne réussissent pas à captiver le cœur de leur mari, qui les abandonne pour se livrer à d'autres qui ne les valent pas, et de loin! Et, cette inquiétude dissipée, une autre surgit aussitôt; sur les désagréments que cause le règlement de la dot — le beaupère qui s'exécute de mauvaise grâce, car pour lui c'est un dépôt à fonds perdus²; le marié pressé d'entrer en possession de tout, mais honteux d'employer la contrainte pour se faire payer; la jeune femme humiliée par ce retard à s'acquitter et rougissant surtout devant son mari d'avoir pour père un mauvais débiteur —, sur ces désagréments, je passe ici.

4. Cette inquiétude dissipée, donc, la crainte de la stérilité aussitôt pénètre en son cœur et aussi, inversement, celle d'une trop nombreuse progéniture; comme elle est dans l'incertitude encore à ce sujet, ces deux soucis contraires la bouleversent dès le début. Si très vite elle est enceinte, la joie se mêle encore de crainte. Rien³ dans

1. Sur πολυπραγμονεῖν et περιεργάζεσθαι, cf. p. 153, n. 4.

^{2.} Jeu de mots sur προῖκα qui signifie à la fois la dol (προῖξ), le bien qu'apporte la jeune fille en mariage, et, à l'accusatif adverbial (προῖκα) en don, gratuitement, à fonds perdus.

^{3.} Οὐδέν... χωρίς, trimètre ïambique parfait sans substitution

γάρ τῶν ἐν τῷ γάμῳ φόβου χωρίς. Ὁ δὲ φόβος, μήποτε γενομένης άμβλώσεως διαφθαρή μέν το συλληφθέν, κινδυνεύσει δὲ περί τῶν ἐσχάτων ἡ κύουσα. "Αν δὲ πολύς μεταξύ γένηται γρόνος, άπαρρησίαστος ή γυνή ώσπερ αὐτή κυρία οδσα τοῦ τεκεῖν. "Όταν δὲ ὁ τοῦ τόκου καιρὸς ἐπιστῆ διακόπτουσι μέν καὶ διασπώσι τὴν ἐπὶ τοσούτω χρόνω πονη-579 Μ. θεΐσαν νηδύν ωδίνες, αξ καὶ μόναι ίκαναὶ πάντα συσκιάσαι τὰ τοῦ γάμου χρηστά. Θορυβοῦσι δὲ αὐτὴν καὶ ἄλλαι μετὰ τούτων φροντίδες. ή γαρ άθλία καὶ ταλαίπωρος κόρη καίτοι 70 ούτω σφοδρώς ύπὸ τῶν ἀλγηδόνων ἐκείνων κατατεινομένη. δέδοικε τούτων ούν ήττον, μήποτε λελωβημένον καὶ ἀνάπηρον άντι άρτίου και ύγιους προέλθη, μήποτε άντι άρρενος θήλυ. Καὶ γὰρ καὶ αύτη οὐχ ἦττον αὐτὰς τῶν ὧδίνων ἡ ἀγωνία θορυβεῖ τότε· οὐδὲ γὰρ ἐν οῖς εἰσιν ὑπεύθυνοι μόνον ἀλλὰ καὶ 75 ων της αίτιας άφιενται κάν τούτοις δεδοίκασι τούς άνδρας ούκ έλαττον ή εν εκείνοις, καὶ τὴν ἰδίαν ἀσφάλειαν ἀφεῖσαι σκοπεῖν ἐν τοσούτω κινδύνω, μεριμνῶσι μή τι τάνδρὶ τῶν άβουλήτων γένηται. Τοῦ δὲ παιδίου πεσόντος εἰς τὴν γῆν καὶ πρώτην ἀφέντος φωνήν έτεραι πάλιν διαδέγονται φροντίδες. 80 ύπερ της σωτηρίας και της άνατροφής.

5. Κᾶν μὲν εὐφυὲς ὂν τύχη καὶ πρὸς ἀρετὴν ἐπιτήδειον, πάλιν ἐν φόβοις οἱ τεκόντες μή τι πάθη δεινὸν τὸ τεχθέν, μὴ θάνατον ἄωρον ὑποστῆ, μὴ μεταβάλη πρὸς κακίαν τινά. Οὐδὲ γὰρ ἐκ πονηρῶν χρηστοὶ γίνονται μόνον, ἀλλὰ καὶ ἀπὸ σπουδαίων φαῦλοι καὶ πονηροί. Κᾶν μὲν τούτων τι γένηται τῶν ἀπευκτῶν, ἀφορητοτέραν ἔχει τὴν λύπην ἢ εἰ παρὰ τὴν

62-63 κινδυνεύση M v \parallel 64 εὐπαρρησίαστος G \parallel 67 α t και μόναι : ἐγκειμέναι G \parallel 69 κόρη om G \parallel 72 και ὑγιοῦς om G \parallel 73 και alt om G \parallel αὐτὰς post ἀγωνία coll G \parallel 74 θορυβῆ G \parallel οὐδὲ : οὐ G \parallel 75 ἀφεῖνται M v \parallel 77 ἐν om G \parallel κινδύν ϕ : κλυδώνι M v \parallel 80 ὑπὲρ ... και : αί ... αί M v \parallel 82 τὸ τεχθέν om G \parallel 86 ἀπευκτῶν : ἀπευκταίων G

le mariage n'est exempt de crainte : crainte qu'une fausse couche ne survienne, que l'enfant concu ne meure et que la parturiente ne coure un danger mortel. Si d'autre part l'attente se prolonge, la femme n'ose plus ouvrir la bouche, comme si elle était maîtresse de son accouchement! Et au moment d'accoucher, les douleurs frappent et déchirent ce ventre depuis si longtemps à l'épreuve, douleurs capables à elles seules de rejeter dans l'ombre toutes les joies du mariage1. Et d'autres inquiétudes se joignent à celles-ci pour la tourmenter : la malheureuse et l'infortunée jeune femme, quoique à ce point torturée par ces souffrances, éprouve une crainte non moins vive, celle de mettre au monde un être souffreteux et infirme au lieu d'un enfant bien conformé et sain, au lieu d'un garcon une fille. Cette angoisse en effet ne les tourmente pas moins à ce moment que les douleurs physiques; car ce ne sont pas seulement les choses dont elles sont responsables, mais celles où elles ne sont pour rien qui les font trembler, tout autant, devant leurs maris; négligeant de songer à leur propre sécurité, dans une situation aussi critique, elles appréhendent un événement qui n'ait pas l'approbation de leur époux. Et à peine l'enfant est-il venu au monde, à peine a-t-il poussé son premier cri, que d'autres soucis encore prennent le relais, car il s'agit de le conserver en vie et de l'élever.

5. S'il se trouve avoir une bonne nature, portée à la vertu, voilà de nouveau ses parents dans les transes : crainte que leur rejeton ne soit victime d'un malheur, d'une mort prématurée, qu'il ne se laisse entraîner à quelque vice. Car on ne passe pas seulement de la mauvaise à la bonne conduite, mais aussi de l'honnêteté à la malfaisance et à la méchanceté. Et si l'une de ces éventualités redoutées se réalise, elle apporte avec elle un chagrin plus accablant

divine a si bien placé la consolation à côté de la tristesse, qu'on est en droit de se demander si la joie qu'on éprouve après qu'un enfant est né n'égale pas la douleur qui précède et accompagne la naissance.

métrique, et qui suit la loi de Porson. Son origine n'est pas identifiée [H. M.].

^{1.} Dans In Cap. III Genes., Hom. XVII, 8 (PG 53, 144), JEAN CHRYSOSTOME reconnaît cependant que ces douleurs de l'enfantement sont largement compensées par les joies de la maternité : « La bonté

άργην ταῦτα συνέπεσεν. Έὰν δὲ ἄπαντα μένη τὰ χρηστὰ βέβαια, δ γοῦν ἀπὸ τῆς μεταβολῆς ἀεὶ πάρεστιν αὐτοῖς φόβος κατασείων την ψυγήν τῶν τεκόντων καὶ πολύ τῆς ἡδονῆς 90 ύποτεμνόμενος μέρος. 'Αλλ' ού πᾶσι τοῖς γεγαμηκόσι παῖδας έγειν συμβαίνει. Ούκουν έτέραν όμολογεῖς πάλιν άθυμίας ύπόθεσιν; "Όταν οὖν καὶ παίδων ὄντων καὶ οὐκ ὅντων καὶ γρηστών γενομένων καὶ πονηρών διαφόροις συνέχωνται λύπαις καὶ φροντίσι, πόθεν λοιπὸν ἡδίστην καλέσομεν τὴν ἐν τῷ

95 γάμω ζωήν ;

6. Πάλιν ἄν μεν όμονοοῦντες οἱ συνοικοῦντες διατελῶσι, φόβος μή θάνατος έμπεσών διακόψη την ήδονήν, μᾶλλον δὲ ούκέτι φόβος τοῦτο μόνον, οὐδὲ μέχρι προσδοκίας το δεινον άλλὰ καὶ εἰς ἔργον αὐτὸ προελθεῖν πάντως ἀνάγκη. Οὐδεὶς γάρ ἔσχεν ἐπιδεῖζαί ποτε ἐν ἡμέρα μιᾶ ἀμφοτέρους τελευτήσαντας τούτου δὲ οὐκ ὄντος δυνάτου τὸ λειπόμενον ἀνάγκη πολύ τοῦ θανάτου χαλεπωτέραν ὑπομένειν ζωήν, ἄν τε πολύν τύγη συνωκηκώς χρόνον ἄν τε όλίγον. Έκεῖνος μέν γάρ όσω πλείονα την πειραν έλαβε, τοσούτω μείζονα έχει την όδύνην 105 της πολλης συνηθείας ἀφόρητον ποιούσης τὸν χωρισμόν. 'Ο δὲ πρίν ή γεύσασθαι καὶ ἐμπλησθήναι τῆς φιλίας, ἀκμαζούσης έτι της ἐπιθυμίας, αὐτὴν ἀφαιρεθεὶς αὐτὸ τοῦτο μᾶλλον ἐκείνου πενθεῖ, καὶ ἐξ ὑποθέσεων ἐναντίων ἴσοις ἀμφότεροι συνέχονται τοῖς λυπηροῖς. 7. Τί δὲ χρη λέγειν τους ἐν τῷ μεταξύ γινομένους χωρισμούς, τὰς μαχράς ἀποδημίας, τὰς συνεζευγμένας αὐτοῖς ἀγωνίας, τὰς νόσους ; Καὶ τί τοῦτο πρὸς τὸν γάμον ; φησί. Μάλιστα μὲν καὶ ἀπὸ τῆς αἰτίας τῆς τούτου πολλαὶ πολλάκις ήρρωστησαν. Καὶ γὰρ ύβρισθεῖσαι καὶ ὀργισθεῖσαι τότε μέν ύπο τοῦ θυμοῦ, τότε δὲ ὑπο τῆς ἀθυμίας πολλούς ἔτεκον 115 πυρετούς. 'Εὰν δὲ καὶ παρόντος μηδὲν πάθωσι τοιοῦτον ἀλλὰ προσηνούς ἀπολαύσωσι διὰ παντός, ὑπὸ τῆς ἀποδημίας εἰς

87 ἐἀν : ἀν Μ ν | 91 οὔκουν scripsi et interpunxi : οὐκοῦν codd et ν | δμολογείς : μοι λέγεις Μ ν || 93 post χρηστών add καὶ άχρήστων et ante πονηρών add άγαθών καὶ $G \parallel 94$ post πόθεν add οὖν $G \parallel 99$ οὐδεἰς : ούδὲ G | 100 τις post ἔσχεν add G | 101 δυνάτου om v | 104 τοσοῦτο G | 108 πενθεῖν G | ὑποθέσεως M v | 109 δὲ χρὴ : δεῖ G | 114 θυμοῦ : άνδρός G at ύπό κτλ. cum verbis έτεκον πυρετούς construenda sunt que si le coup avait été porté le premier jour : si au contraire toutes ces qualités sont solides et durables, du moins la crainte d'un changement est toujours là qui secoue l'âme des parents, les privant d'une bonne partie de leur plaisir. - Mais les gens mariés n'ont pas tous des enfants! - N'estce pas reconnaître encore une autre source d'affliction? Ainsi, qu'on ait des enfants ou qu'on n'en ait pas, qu'ils soient vertueux, qu'ils soient vicieux, les parents sont assaillis de chagrins et de soucis de toutes sortes : comment pourrons-nous dans ces conditions parler des félicités du mariage?

6. Et encore : l'union règne-t-elle entre les deux époux ? la crainte les possède que la mort ne les frappe et vienne détruire leur bonheur; ou plutôt, ce n'est plus seulement une crainte, un malheur qu'on ne fait qu'appréhender, il se réalisera un jour, c'est inéluctable. Car on n'a jamais vu la mort enlever les deux époux le même jour, et comme ce n'est pas possible, reste la seule perspective d'avoir à supporter une existence beaucoup plus cruelle que la mort, que le temps de la vie conjugale ait été long ou bref. Pour celui-là, plus longue en a été l'expérience, plus grande est la douleur, car une longue vie côte à côte rend intolérable la séparation; pour celui-ci, avant d'avoir goûté, avant de s'être abreuvé d'affection, dans toute l'ardeur encore de la passion charnelle, il en est spolié, et la peine qu'il ressent est plus vive encore; ainsi, pour des raisons contraires, ces deux êtres sont accablés de semblables chagrins. 7. Et que dire des séparations qui interviennent en attendant, des longs voyages et des anxiétés qui les accompagnent, des maladies? - Quel rapport avec le mariage? m'objectet-on. - En premier lieu, par la faute du mariage, bien des femmes souvent tombent malades; victimes de violences et de colères, tantôt l'exaspération, tantôt le découragement leur donnent sièvre sur sièvre. Et si même un tel traitement leur est épargné quand leur mari est près d'elles et s'il les comble au contraire de prévenances, survienne un éloigneταῦτα πάλιν περιίστανται τὰ κακά. Πλὴν ἀλλὰ ταῦτα πάντα παρείσθω καὶ μηδὲν ἐγκαλῶμεν τῷ γάμφ, ἀλλ' οὐχὶ μετὰ τούτων κἀκείνης αὐτὸν ἀπαλλάξαι δυνησόμεθα τῆς αἰτίας.

120 Ποίας δὴ ταύτης; "Οτι τὸν ὑγιαίνοντα οὐδὲν ἀφίησιν ἄμεινον τοῦ κάμνοντος διακεῖσθαι ἀλλ' εἰς τὴν αὐτὴν τῷ κειμένφ καθίστησιν ἀθυμίαν.

νη' "Ότι οὐδὲν μέγα ὁ γάμος κἂν πάντα διαφύγη τὰ λυπηρά.

1. Βούλει καὶ ταῦτα πάντα ἐκβαλόντες θῶμεν τῷ λόγῳ τὰ ἀδύνατα καὶ συγχωρήσωμεν γενέσθαι γάμον πάντα ὅμου ἔχοντα τὰ ἀγαθά, πολυπαιδίαν, εὐπαιδίαν, πλοῦτον, γυναικὸς σωφροσύνην, κάλλος, σύνεσιν, ὁμόνοιαν, γῆρας μακρόν ; Προσέστω καὶ γένους περιφάνεια καὶ δυναστείας μέγεθος καὶ μηδὲ τὸ κοινὸν τοῦτο τῆς φύσεως ὀχλείτω πάθος ὁ φόβος τῆς τούτων μεταβολῆς, ἀλλ' ἐξαιρείσθω πᾶσα μὲν ἀθυμίας ὑπόθεσις, πᾶσα οὰ φροντίδος καὶ μερίμνης ἀφορμὴ καὶ μήτε ἄλλη τις αἰτία μήτε θάνατος ἄωρος διαζευγνύτω τὸν γάμον, ἀλλὰ καὶ τοῦτον ἐν μιᾶ πάντες δεχέσθωσαν ἡμέρᾳ ἢ ὁ τούτων πολλῷ μακαριώτερον εἶναι δοκεῖ, μενέτωσαν μὲν οἱ παῖδες κληρονόμοι, τοὺς δὲ γονεῖς ἀμφοτέρους ὁμοῦ προπεμπέτωσαν μετὰ γῆρας μακρόν. Καὶ τί τὸ πέρας ; Ποῖον τὸ κέρδος ἐκ ταύτης τῆς πολλῆς ἡδονῆς ἔχοντες ἀπελεύσονται ἐκεῖ ; Τὸ γὰρ πολλοὺς παῖδας καταλιπεῖν καὶ καλῆς ἀπολαῦσαι γυναικὸς μετὰ

LVIII, 5 πολυπαιδία $G \parallel$ εύπαιδία $G \parallel$ 9 έξαιρείσθω : έξορίσθω M έξωρίσθω $v \parallel$ 14 προπεμπέτωσαν : προπεμπόντων M $v \parallel$ 15 τούτων post τί add G

ment et les voilà encore victimes de ces maux! Au reste, ne parlons plus de tout cela, ne reprochons rien au mariage : du moins ne pourrons-nous pas pour autant lui faire grâce d'un dernier grief. Lequel ? le sort qu'il réserve à l'homme bien portant n'est pas meilleur que celui du malade, il le plonge dans la même détresse que l'homme alité.

LVIII. Le mariage, même s'il échappe à tous les ennuis, n'a rien de grand.

1. Faisons encore abstraction, veux-tu? de tout cela; supposons l'impossible et accordons au mariage d'englober toutes les conditions du bonheur : nombreux et beaux enfants, de l'argent, une femme sage, belle, intelligente, une bonne entente, une longue vieillesse¹. Ajoutons aussi l'éclat de la race, l'étendue de la puissance, admettons que cette affection dont nous souffrons tous ne les importune pas : la crainte d'un revers de fortune : bannissons tout sujet de chagrin, toute occasion de souci et d'inquiétude; supposons qu'aucun autre motif, aucune mort prématurée ne vienne briser le lien du mariage, que tous même accueillent la mort le même jour, ou encore, ce qui passe pour être le comble de la félicité², que leurs enfants leur restent pour hériter, et qu'ils escortent à leur dernière demeure leurs père et mère ensemble après une longue vieillesse. Et pour quel résultat ? Quel profit retireront-ils d'un plaisir aussi complet, au moment de partir pour l'autre monde ? avoir laissé de nombreux enfants, avoir possédé

sommeil, qui sommes dès longtemps instruits de la vérité des choses d'ici-bas, serons-nous excusables de pleurer sur nos enfants, de vouloir contempler nos petits-fils et les laisser sur une terre d'où nous avons hâte de sortir ?... A qui donc, demanderez-vous, laisser nos domaines, nos maisons, nos esclaves, et notre argent ? car c'est là une sollicitude dont l'expression frappe à chaque instant mes oreilles. Eh bien ! laissez-les à celui auquel ils devaient revenir auparavant. »

^{1.} Même développement dans Grégoire de Nysse, Π spl π ap θ evlac, III, 2, 1.

^{2.} Dans Adversus oppugn. III, 16, JEAN CHRYSOSTOME soutenait que cette félicité sans pareille d'avoir des enfants pour hériter, était indigne d'un chrétien : « Je ne m'étonne pas que des personnes pour lesquelles la résurrection future n'est point article de foi pleurent sur leurs enfants... Mais nous qui regardons la mort comme un

τρυφής καὶ τῶν ἄλλων ἀπάντων ὧν ἄρτι διῆλθον καὶ εἰς Υῆρας έλάσαι μακρόν, τί πρὸς τὸ δικαστήριον ήμᾶς ὡφελῆσαι 20 δυνήσεται έκεῖνο ἐν τοῖς αἰωνίοις πράγμασι καὶ ἀληθινοῖς: Οὐδέν. Οὔκουν σκιὰ ταῦτα καὶ ὄναρ ; 2. "Όταν γὰρ ἐν τοῖς έχει ληψομένοις ήμας αίωσι και πέρας ούκ έγουσι μηδέν άπό τούτων δυνηθώμεν κερδάναι μήτε παραμυθίας απολαύσαί τινος, εν ίσω τοῖς οὐ μετασγοῦσι τὸν μετασγόντα θετέον. 25 Ούδὲ γὰρ εἴ τις ἐν χιλίοις ἔτεσι μίαν νύκτα μόνην εἴδεν ὄναρ γρηστόν, πλέον έγειν τι τοῦτον φήσομεν τοῦ μὴ ταύτης ἀπολελαυκότος της όψεως. Καίτοι γε ούδὲ όσον ἐβουλόμην εἶπον. Ούδὲ γὰρ ὅσον τὰ ὀνείρατα ἀπολείπεται τῆς ἀληθείας, τοσοῦτον τὰ ἐνταῦθα ἀφέστηκε τῶν ἐκεῖ ἀλλ' ἔτι μᾶλλον. Οὐδὲ 30 όπερ ἐστὶν ἐν ἔτεσι χιλίοις μία νύξ τοσοῦτον ὁ παρών αἰών πρός τὸν μέλλοντα, ἀλλὰ κάν τούτω πολλῷ πλέον πάλιν τὸ μέσον. 'Αλλ' οὐ τὰ τῆς παρθένου τοιαῦτα, ἀλλὰ πολλὴν άπεισιν έντεῦθεν έγουσα την έμπορίαν μάλλον δὲ τὸν λόγον άνωθεν έξετάσωμεν.

νθ' "Οτι εὔκολον ἡ παρθενία.

Οὐκ ἀναγκάζεται πολυπραγμονεῖν τὸν νυμφίον οὐδὲ μή τινα ἀπάτην ὑπομείνη δέδοικεν. Θεὸς γάρ ἐστιν οὐκ ἄνθρωπος, δεσπότης οὐχ ὁμόδουλος. Καὶ τῶν μὲν νυμφίων τὸ μέσον τοσοῦτον σκόπει δὲ καὶ ἐπὶ τίσιν ἀρμόζονται. Οὐ γὰρ ἀνδράποδα οὐδὲ γῆς πλέθρα οὐδὲ τόσα καὶ τόσα χρυσίου τάλαντα, ἀλλ' οὐρανοὶ καὶ τὰ ἐν οὐρανοῖς ἀγαθὰ τὰ ἔδνα

18 καὶ om G \parallel 21 οὔκουν scripsi et interpunxi : οὖκοῦν v \parallel 22 ληψομένοις : διαδεξομένοις M v \parallel 23 δυνηθείημεν G \parallel 24 μετέχουσι G \parallel 26 τι πλέον τοῦτον ἔχειν G πλέον τι τοῦτον ἔχειν M v \parallel 29 οὐδὲ om G \parallel 31 πάλιν πλέον G \parallel 33 ἄπεισιν : ἄπασιν G \parallel ἐντεῦθεν om M v \parallel ἐμπορείαν G

LIX, 1 εδλογον AM

une belle femme, au milieu du luxe et de tous les avantages énumérés à l'instant, être parvenu à une longue vieillesse, de quoi cela pourra-t-il nous servir en présence du tribunal, devant les choses éternelles et véritables ? De rien1. Tout cela n'est-il pas une ombre et un songe²? 2. Puisque dans les siècles qui nous attendent là-haut et qui n'ont point de terme, nous ne pourrons des biens de la terre retirer aucun profit ni bénéficier d'aucune consolation, il nous faut mettre sur le même plan de les avoir ou non possédés. Supposons en effet un homme qui, en l'espace de mille ans n'aurait été qu'une seule nuit visité par un songe agréable : nous ne lui reconnaîtrons aucun avantage sur celui qui n'a pas joui de cette vision. Et encore ces mots n'expriment-ils pas toute ma pensée! car s'il y a loin du songe à la réalité, il n'y a pas autant de la vie d'ici-bas à la vie d'en-haut, mais beaucoup plus encore. Et ce qu'est une seule nuit en mille années ne représente pas non plus le temps de la terre par rapport au temps à venir; là encore la différence est bien plus importante. Tel n'est pas le sort de la vierge : elle quitte ce monde largement pourvue. Mais plutôt reprenons les choses par le commencement.

LIX. La virginité est chose aisée.

La vierge n'est pas obligée de s'informer sur son époux et elle ne craint pas d'être abusée. C'est Dieu en effet, non un homme, c'est un Maître, non un compagnon d'esclavage. Voilà la différence entre les deux époux; considère aussi les conditions de leur union. Pas question d'esclaves, de plèthres de terrain, de tant et plus de talents d'or, non, mais les Cieux et les biens célestes sont les présents de noces de

doute des joies terrestres mais que ces joies ne sont d'aucune valeur aux yeux de Dieu et portent en elles leur récompense.

^{1.} Jean veut dire seulement que le mariage humain procure sans

^{2.} Cf. Pindare, Pyth. VIII, 96: l'homme est le rêve d'une ombre (σκιᾶς ὄναρ ἄνθρωπος).

ταύτης τῆς νύμφης ἐστί. Πρὸς τούτοις ἡ μὲν γεγαμηκυῖα φρίττει τὸν θάνατον τῶν τε ἄλλων ἕνεκεν καὶ ὅτι τοῦ συνοι10 κοῦντος αὐτὴν διαζεύγνυσιν. Ἡ δὲ παρθένος καὶ ποθεῖ τὴν τελευτὴν καὶ βαρύνεται τῆ ζωῆ, σπεύδουσα τὸν νυμφίον ἰδεῖν πρόσωπον πρὸς πρόσωπον καὶ τῆς δόξης ἀπολαῦσαι ἐκείνης.

ξ΄ "Ότι ή παρθενία οὐδενὸς δεῖται τῶν οὐκ ἐφ' ἡμῖν.

1. Οὔτε δὲ τὸ πενία συζῆν καθάπερ ἐπὶ τοῦ γάμου παραβλάψαι δύναιτ' αν αὐτὴν άλλα καὶ μᾶλλον ποθεινοτέραν τῷ νυμφίω την έκουσαν τουτο ύπομένουσαν ποιεί ούτε το έκ 5 ταπεινών γεγονέναι ούτε το μή διαλάμπειν τήν τοῦ σώματος ώραν ούτε άλλο τῶν τοιούτων οὐδέν. Καὶ τί λέγω ταῦτα: Καν γαρ μηδε έλευθέρα οὖσα τύχη, οὐδε τοῦτο αὐτῆς λυμαίνεται την μνηστείαν, άλλα άρχει ψυγην επιδείξασθαι χαλήν καὶ τῶν πρωτείων τυχεῖν. Οὐκ ἔστιν ἐκεῖ φοβηθῆναι ζηλο-10 τυπίαν, οὐκ ἔστιν ἀλγῆσαι διαφθονουμένην ἑτέρα γυναικὶ ώς λαμπροτέρω συνεζευγμένη άνδρί. Οὐ γάρ ἐστιν ὅμοιος αὐτῶ ούδε ἴσος ούδεὶς άλλ' ούδε κατά μικρόν έγγύς: έν δε τῷ γάμω καν των σφόδρα πλουτούντων και μεγάλα δυναμένων έγη τις άνδρα, άλλ' όμως δύναιτ' αν έτέραν εύρεῖν πολλῷ μείζονα 581 Μ. 15 ἔγουσαν. 2. Οὐγ ὡς ἔτυγε δὲ ἐλαττοῖ τὴν ἐκ τῆς τῶν ἡττόνων ύπεροχής ήδονην ή των μειζόνων ύπερβολή, άλλ' ή πολλή τρυφή τῶν χρυσίων καὶ τῶν ἱματίων καὶ τῆς τραπέζης καὶ τῆς άλλης άδείας ίκανή δελεάσαι ψυγήν και έφελκύσασθαι καί

10 καὶ om G || 12 πρὸς : κατὰ G

LX, 5 άλλ' post γεγονέναι add G \parallel 8 άλλ' M v \parallel 15 δè om v \parallel 16 ύπεροχής ήδονήν : ύπεροχήν ή δόξαν R \parallel 18 ίκανή v : ίκανὰ codd \parallel άφελκύσασθαι G

cette fiancée. En outre, si la femme mariée redoute la mort entre autres raisons parce qu'elle la sépare de son compagnon, la vierge, elle, désire le trépas, la vie est un fardeau pour elle, tant elle a hâte de voir son Époux face à face et de jouir de cette gloire!

LX. La virginité n'a nul besoin des choses qui ne dépendent pas de nous¹.

1. Et puis, la pauvreté de son état ne saurait, comme dans le mariage, lui être préjudiciable : au contraire, elle rend plus chère encore à son époux celle qui la supporte volontairement; ainsi pour sa bassesse d'origine, ainsi pour l'absence de beauté physique, et toute autre chose du même genre. Que dis-je? même si elle n'est pas de condition libre, cela non plus ne compromet pas ses fiancailles; c'est assez de montrer la beauté de son âme et d'occuper le premier rang. Elle n'a pas ici à craindre la jalousie, elle n'a pas à souffrir les affres de l'envie pour une autre femme qui a épousé un homme plus brillant. Il n'y a pas d'époux semblable au sien, égal au sien, qui en approche même si peu que ce soit; dans le mariage au contraire, même si une femme a pour mari un homme extrêmement riche et très puissant, elle pourra toujours en trouver une autre mieux pourvue qu'elle. 2. Or il est sensiblement diminué, le plaisir que nous éprouvons à surpasser nos inférieurs, quand nous songeons à la supériorité de ceux qui nous dépassent, et la vie de bien-être que supposent objets en or, vêtements, bonne table et autres commodités, est bien propre à appâter une âme et à l'allécher²! Et combien de femmes jouissent

έφ' ἡμῶν est stoïcienne (mais le titre du chapitre n'est pas de Jean, voir supra, p. 86).

^{1.} Il n'y a pas contradiction avec le chapitre XXVII, 1; Jean parlait de l'effort qu'exige la virginité pour vaincre ce désir naturel qu'est la concupiscence; ici, il montre que la virginité libère des soucis superflus et nous soustrait à l'esclavage des besoins artificiels, des exigences tyranniques de la vie en société. L'expression τὰ οὐκ

^{2.} Nous sommes toujours inférieurs à quelqu'un et ce sentiment de frustration entretient le tourment dans notre âme par l'espoir qu'il fait miroiter de posséder or et bijoux. Peut-être faut-il modifier la

πόσαι τούτων ἀπολαύουσι γυναῖκες; Τὸ γὰρ πλεῖστον τῶν
αλθρώπων μέρος πενίαις συζῆ καὶ ταλαιπωρίαις καὶ πόνοις. Εἰ
δέ τινες εἶεν αἱ τούτων μετέχουσαι, σφόδρα μὲν ὀλίγαι καὶ
εὐαρίθμητοι καὶ αὖται δὲ παρὰ τὸ τῷ θεῷ δοκοῦν· οὐδενὶ γὰρ
ἐφίεται ἐν τούτοις τρυφᾶν ὡς καὶ ἀπεδείξαμεν ἐν τοῖς
πρόσθεν λόγοις.

ξα' "Οτι τὸ χρυσοφορείν μείζονα τῆς ἡδονῆς ἔχει τὸν φόβον.

Πλην άλλά θῶμεν πάλιν τῷ λόγω καὶ ταύτην συγχωρεῖσθαι την τρυφήν καὶ μήτε τὸν προφήτην μήτε Παϋλον ἀποφήνασθαι πρὸς τὰς χλιδώσας τῶν γυναικῶν. Τί τὸ ὄφελος τῶν πολλῶν χρυσίων; "Ετερον μὲν οὐδέν, βασκανία δὲ καὶ φροντὶς καὶ φόβος οὐχ ὁ τυχών. Οὐ γὰρ μόνον ὅταν εἰς τὸ κιβώτιον αὐτὰ ἀποθῶνται οὐδὲ νυκτὸς καταλαβούσης μόνον ταράττονται ταῖς φροντίσιν, ἀλλὰ καὶ ὅταν αὐτὰ περικέωνται, καὶ ὅταν ἡμέρα ἢ τὴν αὐτὴν ὑπομένουσι μέριμναν, μᾶλλον δὲ καὶ χαλεπωτέραν. Καὶ γὰρ ἐν βαλανείοις καὶ ἐκκλησίαις παραγίνονται αἱ τὰ τοιαῦτα κακουργοῦσαι γυναῖκες. Κἀκείνων δὲ πολλάκις χωρὶς ὑπὸ τοῦ πλήθους ὼθούμεναι καὶ

19 ἀπολαύουσαι Μ || 20 πενία Μ ν || 24 πρόσθεν : πρότερον G

LXI, 3 τον ... Παΐλον M v $\|$ 8 περικέωνται XM v : περικέονται A περικείσωνται G -κέωνται ex -κειωνται corr M $\|$ 10 èv ante èκκλησίαις add G $\|$ 11 αἱ τὰ τοιαῦτα om G $\|$ κακουργήσαι G

ponctuation, faire de άλλ' ή πολλή une objection et de καὶ πόσαι une réponse : — Mais la vie de bien-être que supposent objets en or... — Et combien de femmes... etc.

de ces avantages? La plupart des hommes en effet passent leur vie dans la pauvreté, les misères et les épreuves. Si quelques femmes disposent de ces biens, elles sont rarissimes, on peut les compter sur les doigts! de plus, elles agissent contre la volonté de Dieu. Car il n'est permis à personne de vivre au milieu de ces plaisirs, comme nous l'avons montré précédemment¹.

LXI. Porter de l'or crée plus de crainte que de plaisir.

Au reste, supposons encore que cette vie de plaisirs soit permise et que ni le prophète ni Paul² ne se soient déclarés contre les femmes fastueuses. Que gagnent-elles à cette masse de bijoux en or ? Rien, si ce n'est jalousie, préoccupation, crainte peu ordinaires. Car les soucis ne les tourmentent pas seulement lorsqu'elles les ont déposés dans le coffre, ni à la nuit tombée, mais lorsqu'elles en sont parées, en plein jour, elles éprouvent la même inquiétude, ou plutôt plus pénible encore. C'est en effet dans les établissements de bain et dans les églises³ qu'on trouve ces femmes qui font main basse sur de tels objets. Et souvent aussi, sans parler de ces malfaiteurs, il arrive que les personnes couvertes

il y a évidemment les pertes causées par la bousculade; ces deux causes de disparition sont rappelées par διασπασθέντα et ἐκπεσόντα. Jean signalera ailleurs, non sans s'indigner, que la coquetterie des femmes se manifeste jusque dans les églises, où les femmes viennent faire admirer leurs toilettes : « Qu'y a-t-il de plus déraisonnable que l'acquisition de toutes ces parures d'or pour les promener dans les thermes et sur les places publiques? Et rien d'étonnant peut-être à les voir dans les thermes et sur les places publiques, mais n'est-il pas ridicule qu'une femme ainsi parée ose franchir le seuil d'une église? Pourquoi viennent-elles étaler leur luxe dans ce lieu où elles doivent entrer pour entendre qu'elles ne doivent se parer ni d'or, ni de perles, ni de vêtements somptueux? » (Hom. XXVIII in Hebr., 5, PG 63, 199).

^{1.} Cf. chap. L et LI.

^{2.} Is. 3, 16-26; et I Tim. 2, 9.

^{3.} Les vols dans les églises n'étaient pas rares; Jean Chrysostome en parlera dans les Catéchèses baptismales (I, 34), rappelant que les gens se plaignaient des vols de bijoux : « Les bijoux excitent le regard des envieux et invitent les malfaiteurs (τούς κακούργους) à faire main basse sur eux » (SC, p. 126). Dans Sur l'incompr. de Dieu (IV, SC, p. 245), Jean parle aussi des voleurs (λησταί) et des coupeurs de bourses (βαλαντιοτόμοι) qui sévissent dans les églises. Outre ces vols

πιεζόμεναι αὶ χρυσοφοροῦσαι οὐδὲ αἰσθάνονται ἐκπεσόντος αὐταῖς τῶν χρυσίων τινός. Οὕτω γοῦν πολλαὶ οὐ ταῦτα μόνον ἀλλὰ πολλῷ τοὑτων ἔτι τιμιώτερα περιδέραια ἀπὸ τιμίων συγκείμενα λίθων διασπασθέντα καὶ ἐκπεσόντα ἀπώλεσαν. Πλὴν ἀλλὰ μηδὲ οῦτος ἔστω ὁ φόβος ἀλλὰ καὶ αὕτη ἐξηρήσθω ἡ φροντίς.

ξβ΄ "Ότι τὸ χρυσοφορεῖν καὶ τῷ κάλλει λυμαίνεται καὶ τὴν ἀμορφίαν ἐπιτείνει.

1. Είδεν έτερος, φησί, καὶ έθαύμασεν. 'Αλλά οὐ τὴν περικειμένην άλλά τὰ περικείμενα, ἐκείνην δὲ διὰ ταῦτα καὶ 5 έκακισε πολλάκις ώσπερ παρά την άξίαν κοσμουμένην αὐτοῖς. "Αν μὲν γὰρ εὔμορφος ῆ, λυμαίνεται τῶ κάλλει τῆς φύσεως. Ό πολύς γάρ κόσμος έκεῖνος οὐκ ἀφίησιν αὐτὸ φαίνεσθαι γυμνόν, τὸ πλεῖστον αὐτοῦ μέρος ἀποφερόμενος: έὰν δὲ ἄμορφος ἢ καὶ δυσειδής, ἀτερπεστέραν ἀπέδειξεν 10 ούτω μάλλον αὐτήν. Ἡ γὰρ ἀμορφία πανταχοῦ καθ' ἐαυτὴν μέν φαινομένη όσον έστὶ φαίνεται μόνον. όταν δὲ αὐτῆ παραβάλληται λίθων λαμπρότης καὶ έτέρας τινὸς ύλης κάλλος, έπιτείνεται είς δυσείδειαν μειζόνως. 2. Τό τε γάο τοῦ σώματος μέλαν πολλώ μελάντερον δείχνυσιν ἐπικείμενον τοῦ μαργαρίτου τὸ φῶς καὶ ώσπερ ἐν σκότω στίλβον, τό τε τοῦ προσώπου δυσδιάπλαστον τὰ τῶν ἱματίων ἄνθη πολύ κάκιον ἀποφαίνει ούκ άφιέντα καθ' έαυτὸν άγωνίζεσθαι τὸν τῆς ὄψεως τύπον παρά τοῖς θεαταῖς, άλλὰ πρὸς τὸ χειροποίητον ἐκεῖνο

14 οὕτω γοῦν : οὕτως οῦν G $\|$ 15 περιδέρεα G sed corr $G^2\|$ 17 πλην άλλὰ κτλ. in proximum capitulum transp v $\|$ άλλὰ οπ G $\|$ έξηρείσθω G $\|$ 18 post φροντίς add τί τὸ ὄφελος ; (ex lxi, 4) GM v

LXII, 5 éxáxise ... détan om G $\|$ ànosmouményn G $\|$ 6 -morin esmopogs om M et in marg ser M² $\|$ luménetal A $\|$ 8 àpogerómens : drairoúmens M v $\|$ 9 $\|$ om G $\|$ 10 pantacos om G $\|$ 11-12 parabalytal G $\|$ 15 pe : dè G

d'or, pressées et bousculées par la foule, ne s'aperçoivent même pas de la perte d'un de leurs bijoux. Ainsi, bien des femmes ont fait leur deuil non seulement de ce genre d'objets, mais de parures beaucoup plus précieuses encore, qui leur ont été arrachées ou qu'elles ont perdues. Mais soit! admettons même que cette crainte n'existe pas et que cette inquiétude soit bannie de l'esprit!

LXII. Porter de l'or nuit à la beauté et fait ressortir la laideur.

1. Un homme m'a vue, dites-vous, et a été saisi d'admiration. - Mais non, ce n'est pas la femme parée, mais la parure qu'il a admirée; elle, ces bijoux la font souvent décrier, comme s'ils l'ornaient à contresens¹! Ou bien en effet c'est une belle femme², et ils nuisent à sa beauté naturelle, car l'importance de ces ornements ne permet pas à la beauté de se montrer telle quelle, mais en fait disparaître la majeure partie. Ou bien au contraire la femme est laide et d'aspect désagréable, ils font alors ressortir sa disgrâce. Partout en effet la laideur, quand elle apparaît seule, n'apparaît que ce qu'elle est; mais quand l'éclat des pierreries l'environne et la beauté de quelque autre matière, elle n'en devient que plus désagréable à regarder. 2. Un corps sombre est rendu plus sombre encore par l'orient de la perle posée sur lui et qui lance ses feux comme dans l'obscurité; et un irrémédiable défaut dans une physionomie est encore vilainement accusé par les broderies des vêtements qui ne laissent pas les traits du visage affronter seuls le jugement des spectateurs, mais par comparaison avec cette beauté artificielle et prodigieuse,

^{1.} Dans les deux cas (qu'elle soit belle ou qu'elle soit laide) le résultat obtenu est contraire à ce qu'on attendrait légitimement d'une parure.

^{2.} Εὔμορφος et ἄμορφος désignent les formes du corps, δυσειδής, l'apparence extérieure désagréable; plus loin, il sera question du visage. Δυσδιάπλαστον est un hapax, le mot fait allusion sans doute à une tare physique à laquelle on ne peut remédier (δυσ-πλάττω).

καὶ ἀμήχανον κάλλος ὅθεν μείζων ἡ ἤττα γίνεται. Ὁ γὰρ διεσπαρμένος ἐν τοῖς ἱματίοις χρυσὸς καὶ ἡ πολλὴ τῶν τὰ τοιαῦτα ἐργαζομένων ποικιλία καὶ ὁ λοιπὸς κόσμος ἄπας καθάπερ τις ἀθλητὴς γενναῖος εὐεκτῶν καὶ σφριγῶν ψωραλέον τινὰ καὶ αἰσχρὸν καὶ λιμώττοντα παρωσάμενος ἀνταγωνιστήν, οὕτω τὴν τοῦ προσώπου δόξαν τῆς περικειμένης καταβαλὼν πρὸς ἑαυτὸν ἐπισπᾶται τοὺς θεατάς, ἐκείνην μὲν καταγελᾶσθαι μειζόνως, αὐτὸν δὲ μεθ' ὑπερβολῆς θαυμάζεσθαι παρασκευάζων.

ξγ΄ Τίς ὁ κόσμος τῆς παρθενίας καὶ τί τὸ κάλλος.

1. 'Αλλ' οὐχ ὁ τῆς παρθενίας κόσμος τοιοῦτος. Οὐ γὰρ λυμαίνεται τῆ περικειμένη ἐπειδὴ μηδ' ἐστὶ σωματικὸς ἀλλὰ τῆς ψυχῆς ὅλος. Καὶ διὰ τοῦτο ἄν τε δυσειδὴς ἢ, μετέβαλε την δυσείδειαν εὐθέως κάλλος περιθεῖσα ἀμήχανον, ἄν τε δεα καὶ φαιδρά, λαμπροτέραν εἰργάσατο. Οὐ γὰρ λίθοι καὶ χρυσὸς οὐδὲ ἰματίων πολυτέλεια οὐδὲ χρωμάτων πολυτελῆ ἄνθη διάφορα οὐδὲ ἄλλο τοιοῦτον οὐδὲν τῶν φθαρτῶν ἐκείνων κοσμεῖ τὰς ψυχὰς ἀλλ' ἀντὶ τούτων νηστεῖαι, παννυχίδες ἱεραί, πραότης, ἐπιείκεια, πενία, ἀνδρεία, ταπεινοφροσύνη, καρτερία — πάντων ἀπλῶς τῶν ἐν τῷ παρόντι βίφ πραγμάτων ὑπεροψία.

2. Καὶ γὰρ ὀφθαλμὸς αὐτἢ οὕτω μὲν καλὸς καὶ εὐπρεπὴς

19 ή ante μείζων coll M v \parallel 22 ψωραλλόν ut vid G \parallel 26 καταγελάσσσθαι G

LXIII, 7 χρωμάτων : χρημάτων GP || πολυτελή om G || 13 αὐτής G

d'où résulte une plus grande défaite. L'or répandu sur les habits, les travaux variés qu'on exécute dans ce domaine, tous les autres ornements¹, font penser à un valeureux athlète, vigoureux et robuste qui repousserait un adversaire galeux, minable et crevant de faim! De la même façon, dépréciant le visage de la femme qui en est couverte, ils concentrent sur eux tous les regards et ont pour résultat de la ridiculiser davantage, tandis qu'ils sont, eux, l'objet d'une admiration sans bornes.

LXIII. Quels sont les ornements de la virginité et quelle est sa beauté.

- 1. Tels ne sont pas les ornements de la virginité; ils ne déparent pas celle qui en est couverte, car ils ne sont pas corporels mais tout spirituels². Ainsi, la femme est-elle sans grâces? la virginité transforme soudain cette laideur en la vêtant d'une prodigieuse beauté. Est-elle dans sa fleur et son lustre? la virginité en rehausse l'éclat. Car ce ne sont ni les pierreries, ni l'or, ni les étoffes somptueuses, ni les magnifiques broderies aux couleurs variées, ni aucun de ces biens périssables qui servent d'ornements aux âmes, mais à leur place les jeûnes, les saintes veilles, la douceur, la modération, la pauvreté, le courage, l'humilité, l'endurance, en un mot le mépris de toutes les choses de ce monde³.
 - 2. Oui, le regard de la vierge offre tant de beauté et de

JEAN parle de ces riches qui par pure vanité font recouvrir d'argent leurs coupes de verre 1

2. Cf. GRÉGOIRE DE NAZIANZE : « Qu'on puisse admirer votre beauté les yeux fermés » (Poèmes, A Olympias, II, 6, 9 ; PG 37, 1543).

3. Souvenir de *I Tim.* 2, 9 : « Que les femmes, dans une tenue décente, se parent avec honnêteté et réserve, non pas avec une chevelure tressée et de l'or et des perles et des vêtements coûteux, mais de bonnes œuvres, comme il convient à des femmes qui font profession de servir Dieu. » On voit ici que l'idéal de la virginité est proche de l'idéal monastique.

^{1.} L'abus de l'or, des étoffes précieuses, caractérise le luxe oriental du 1v° siècle : les vêtements sont souvent en soie et brochés d'or, l'usage s'était même répandu des étoffes brodées de figures humaines ou d'animaux (In Matth. XLIX, 4; PG 57, 501). L'or était utilisé partout, pour les meubles, pour les chars, pour les carrosses; le nombre des bijoux, des perles, des pierres précieuses dont les femmes sont surchargées montre que la quantité importait plus que la valeur artistique. Même ostentation dans la vaisselle : au chap, LXVIII, 3.

ώς άντι άνθρώπων τάς άσωμάτους δυνάμεις και τόν τούτων 15 δεσπότην έγειν έραστήν. Ούτω δὲ καθαρός καὶ διειδής ώς ἀντὶ τῶν σωματικῶν τὰ ἀσώματα κάλλη δύνασθαι καθορᾶν, οὕτω δὲ ήμερος καὶ γαληνὸς ὡς μηδὲ πρὸς τοὺς ἀδικοῦντας καὶ συνεγώς λυπούντας άγριαίνειν καὶ διανίστασθαι άλλά καὶ πρός τούτους ήδύ καὶ μειλίχιον ένορᾶν. Κοσμιότης δὲ αὐτῆ 20 τοσαύτη περίκειται ώς καὶ τούς ἀκολάστους αἰσγύνεσθαι καὶ έρυθριᾶν καὶ τῆς οἰκείας ἐνδιδόναι μανίας ὅταν πρὸς αὐτὴν ίδωσιν άκριβώς. "Ωσπερ δε γυναικί κοσμία την διακονουμένην θεράπαιναν καὶ αὐτην εἶναι τοιαύτην ἀνάγκη κᾶν μὴ βούληται, ούτω και την σάρκα της ούτω φιλοσοφούσης 25 ψυγῆς πρὸς τὰ ἐκείνης κινήματα καὶ τὰς οἰκείας ἀνάγκη ουθμίζειν δρμάς. Και γάρ δφθαλμός και γλώττα και σχήμα καὶ βάδισις καὶ πάντα άπλῶς πρὸς τὴν ἔνδον εὐταξίαν γαρακτηρίζεται καὶ καθάπερ μύρον βαρύτιμον κᾶν εἰς άγγος άποκλείηται τὸν ἀέρα τῆς οἰκείας ἀναγρῶσαν εὐωδίας, οὐ τοὺς 30 ἔνδον και πλησίον ἐστῶτας μόνον ἀλλὰ καὶ τοὺς ἔξω πάντας έμπίπλησι τῆς ἡδονῆς, 3. ούτω καὶ ἡ τῆς παρθενικῆς ψυχῆς εύωδία ταῖς αἰσθήσεσι περιρρέουσα ἐνδείχνυται τὴν ἔνδον άποκειμένην άρετήν, καὶ τὰς χρυσᾶς τῆς εὐκοσμίας ἐπιβάλλουσα πᾶσιν ἡνίας ἐν πολλῆ τῶν ἵππων ἕκαστον εὐρυθμία 35 διατηρεί, καὶ ούτε την γλώτταν ἀφίησιν ἀπηγές τι καὶ ανάρμοστον φθέγξασθαι ούτε τὸν ὀφθαλμὸν μόνον ἀναισχύντως καὶ ὑπόπτως ἐνιδεῖν οὕτε τὴν ἀκοὴν δέξασθαί τι τῶν οὐ προσηκόντων μελών. Και ποδών δὲ αὐτῆ μέλει ώστε μὴ άτακτα βαδίζειν και διατεθρυμμένα άλλ' άπλαστόν τινα και άνεπιτήδευτον έχειν την βάδισιν. Καὶ τὸν ἀπὸ τῶν ἱματίων δὲ καλλωπισμόν περικόψασα καὶ τῷ προσώπω παραινεῖ συνεχῶς μή διαγεῖσθαι τῷ γέλωτι ἀλλὰ μηδὲ ἡρέμα μειδιᾶν ἀλλ' έπισκύνιον αίδέσιμον άεὶ καὶ αύστηρὸν ἐπιδείκνυσθαι καὶ πρός δάκρυα παρεσκευάσθαι διὰ παντός, πρός γέλωτα δὲ μηδέποτε.

16 σωματικών : σωμάτων $G \parallel 19$ μείλιχιον όρᾶν M v \parallel αὐτ $\tilde{\eta}$: αὐτ \tilde{q} $G \parallel 20$ τοσαύτη post περίκειται coll $G \parallel 24$ φιλοσόφου $G \parallel 29$ άποκλείηται M v : ἀποκέηται XA ἀποκείται $G \parallel 34$ ἐν om $G \parallel$ πολλ $\tilde{\eta}$...

charme qu'il éveille l'amour non des hommes, mais des Puissances incorporelles et de leur Souverain ; il est si pur et si pénétrant qu'il peut contempler non les beautés corporelles, mais incorporelles; il est si paisible et si serein que loin de s'irriter et de se dresser contre ceux qui la persécutent et ne cessent de la tourmenter, il les considère avec douceur et bienveillance. Telle est la modestie qui enveloppe la vierge que même les débauchés, rougissants et confus, tempèrent leur propre frénésie lorsqu'ils jettent sur elle un regard attentif. Tout comme une servante aux ordres d'une femme modeste ne peut se dispenser de l'être, elle aussi, bon gré mal gré, de même le corps qui accompagne une âme aussi pénétrée de sagesse est obligé de mettre ses propres mouvements au rythme de cette âme. Regards, langue, maintien, démarche, tout, en un mot, se modèle sur la discipline intérieure; comme un parfum précieux, même à l'intérieur d'un flacon, imprègne l'air de sa suave odeur et comble de plaisir non seulement les habitants de la maison, tout proches, mais aussi toutes les personnes du dehors, 3. de même le doux parfum de l'âme virginale, pénétrant les activités des sens révèle la vertu cachée à l'intérieur; imposant à tous les coursiers les rênes d'or de la modération, elle maintient chacun d'eux dans un rythme parfait, elle interdit à la langue toute parole choquante ou discordante, aux yeux un regard seulement effronté et suspect, aux oreilles d'écouter tout chant inconvenant. Les pieds même sont l'objet de son souci : point d'allure molle et efféminée, mais une démarche sans affectation ni recherche. Elle retranche tout raffinement dans le vêtement, sans relâche, elle recommande au visage de ne pas laisser le rire détendre ses traits, de ne pas esquisser même un sourire, mais de présenter toujours un front sérieux et austère, d'être prêt aux larmes, à tout instant, au rire jamais.

εὐρυθμία G \parallel 37 καὶ ὑπόπτως om G \parallel 38 post μελῶν add δὲ G \parallel δὲ om G \parallel 39 ἀλλὰ G

ξδ΄ "Οτι ἃ διὰ τὸν Χριστὸν πασχόμενα, κἂν ἀνιαρὰ ἡ, ἡδονὴν ἔχει.

"Όταν δὲ δακρύων ἀκούσης μηδὲν ὑποπτεύσης σκυθρωπόν. Τοσαύτην γὰρ ἔγει τὰ δάκρυα ἐκεῖνα τὴν ἡδονὴν ὅσην οὐδὲ 5 ὁ γέλως τοῦ κόσμου τούτου. Εί δὲ ἀπιστεῖς, ἄκουσον τοῦ Λουχᾶ λέγοντος ότι « Μαστιγθέντες οἱ ἀπόστολοι ἀνεχώρουν άπὸ προσώπου τοῦ συνεδρίου χαίροντες » καίτοι γε οὐ τοιαύτη τῶν μαστίγων ἡ φύσις οὐ γὰρ ἡδονὴν καὶ χαρὰν άλλ' όδύνην καὶ κόπον ἐργάζεσθαι εἴωθεν. 'Αλλ' ἡ μὲν τῶν μαστίγων φύσις οὐ τοιαύτη, ἡ δὲ εἰς τὸν Χριστὸν πίστις τοιαύτη ώς καὶ τῆς φύσεως αὐτῆς τῶν πραγμάτων κρατεῖν. Εί δὲ μάστιγες ήδονὴν ἔτεκον διὰ τὸν Χριστόν, τί θαυμάζεις εί καὶ τὰ δάκρυα τὸ αὐτὸ ἐργάζεται διὰ τὸν αὐτόν ; Διὰ τοῦτο ήν στενήν καὶ τεθλιμμένην ἐκάλεσεν ὁδὸν ταύτην 15 πάλιν καλεί καὶ ζυγὸν γρηστὸν καὶ φορτίον ἐλαφρόν. Τῆ μὲν γάρ φύσει τὸ πρᾶγμα τοιοῦτόν έστι, τῆ δὲ τῶν κατορθούντων προαιρέσει καὶ ταῖς ἐλπίσι ταῖς γρησταῖς σφόδρα γίνεται κούφον. Διὸ ἀντὶ τῆς εὐρυγώρου καὶ πλατείας τὴν στενὴν καὶ τεθλιμμένην μετά πλείονος άν τις ίδοι προθυμίας όδεύοντας 20 τούς έλομένους αὐτήν, οὐ διὰ τὸ μὴ θλίβεσθαι άλλὰ διὰ τὸ τῶν θλίψεων ανωτέρους είναι καὶ μηδέν πάσχειν ὑπ' αὐτῶν, οίον καὶ τούς ἄλλους εἰκός. "Εχει μὲν γὰρ θλίψεις καὶ οὖτος ὁ βίος άλλ' όταν αὐτὰς πρὸς τὰς τοῦ γάμου παραβάλωμεν οὐδὲ θλίψεις χρή καλεῖν.

LXIV, 8 ή ante φύσις om M v \parallel 9 άλλὰ G \parallel κόπον : πόνον XAM v \parallel 10 τὸν om XA v \parallel 12 θαυμάζεις : θαυμαστὸν M v \parallel 18 διὸ ἀντὶ XA : τῶν γὰρ διὰ G διὸ (om ἀντὶ) M v \parallel 20 μὴ om G \parallel 23 οὐδὲ : οὐ G

LXIV. Ce que nous subissons pour le Christ, même si c'est pénible, comporte du plaisir.

Lorsque tu m'entends parler de larmes, ne te fais pas des idées noires; ces larmes comportent autant de plaisir que n'en peuvent procurer même les éclats de rire de ce monde. Si tu en doutes, écoute Luc racontant que les apôtres « battus de verges, se retirèrent de devant le Conseil le cœur joyeux¹ »; et pourtant tel n'est pas l'effet naturel des verges qui, loin de causer plaisir et joie, produisent d'ordinaire douleur et souffrances. Mais ce que ne peuvent réaliser les verges, la foi dans le Christ le réalise : elle triomphe de la nature même des choses. Puisque les verges recues pour le Christ étaient sources de plaisir, quoi d'étonnant si les larmes produisent le même effet, versées pour ce même Christ? Voilà pourquoi ce qu'il avait appelé une voie étroite et resserrée, le Seigneur l'appelle maintenant joug agréable et fardeau léger2. Par sa nature sans doute la virginité est un fardeau, mais la détermination de ceux qui la pratiquent et les biens qu'ils en espèrent lui communiquent une extrême légèreté. Ainsi l'on verra des hommes, qui à la voie large et spacieuse ont préféré la voie étroite et resserrée, y cheminer avec plus d'ardeur non parce qu'ils n'éprouvent point de tribulations, mais parce qu'ils s'élèvent au-dessus des tribulations et qu'ils n'en souffrent pas comme en souffrent d'ordinaire les autres hommes. Car ce genre de vie, sans doute, a lui aussi ses tribulations, mais quand nous les comparons à celles du mariage, elles n'en méritent même pas le nom.

^{1.} Act. 5, 41. Ce thème de la joie des apôtres dans la souffrance est d'un emploi fréquent : cf. Ad Olymp. X, 4 b; XIII, 4 a; De Prov. XIV, 9; In laud. sancti Ignatii, 3; Lettre d'exil, 4.

^{2.} Cf. Matth. 7, 14. Sur ce thème, cf. Ad Stag. I, 3; II, 4 (PG 47, 429 et 454); In Lazarum hom. VII, 2 (PG 48, 1047).

ξε΄ "Ότι πάντα τὰ ἐπίπονα τῆς παρθενίας 583 Μ. τῶν ὧδίνων μόνων τοῦ γάμου οὐκ ἔστιν ἀντίρροπα.

Τί γάρ, εἰπέ μοι, παρὰ πάντα τὸν βίον ἡ παρθένος ὑπομένει τοιοῦτον οἶον καθ' ἔκαστον ὡς εἰπεῖν ἐνιαυτὸν ἡ γεγαμημένη, ὁ ἀδῖσι καὶ οἰμωγαῖς διακοπτομένη; Τοσαύτη γὰρ τῆς ἀλγηδόνος ταύτης ἡ τυραννὶς ὡς καὶ τὴν θείαν γραφὴν ἡνίκα ἄν αἰχμαλωσίαν καὶ λιμὸν καὶ λοιμὸν καὶ τὰ ἀφόρητα τῶν κακῶν αἰνίττεσθαι βούληται, ἀδῖνας πάντα τὰ τοιαῦτα καλεῖν. Καὶ ὁ Θεὸς δὲ ἀντὶ τιμωρίας αὐτὸ καὶ ἀρᾶς ἐπέθηκε τῆ γυναικί, οὐ τὸ τίκτειν λέγω ἀλλὰ τὸ οὕτω τίκτειν μετὰ πόνων καὶ ἀδίνων « Ἐν λύπαις γάρ », φησί, « τέξη τέκνα. » Ἡ δὲ παρθένος ἀνωτέρω ταύτης ἔστηκε τῆς ἀδῖνος καὶ τῆς ἀρᾶς. Ὁ γὰρ τὴν ἀπὸ τοῦ νόμου κατάραν λύσας καὶ ταύτην ἔλυσε μετ' ἐκείνης.

ξς' "Ότι τὸ βαδίζειν τοῦ περιφέρεσθαι ἐπὶ ἡμιόνοις ἥδιον.

'Αλλὰ τὸ περιφέρεσθαι ἐπὶ τῆς ἀγορᾶς ἐπὶ ἡμιόνων ἡδύ. Τῦφος τοῦτο περιττὸς μόνον, ἡδονῆς δὲ ἀπεστέρηται πάσης. Καὶ ὥσπερ οὕτε σκότος τοῦ φωτὸς ἄμεινον οὕτε τὸ συγκεκλεῖσθαι τοῦ λελύσθαι οὕτε τὸ πολλῶν χρήζειν τοῦ μηδενός, οὕτως οὐδὲ αὐτὴ τοῖς οἰκείοις ποσὶ μὴ κεχρημένη

 LXV, 2 μόνον G $\|$ 6 ταύτης om G $\|$ 10 οὕτω om G $\|$ 13 λύσας κατάραν G

LXVI, 1 ἡμιόνων G $\|$ 4 ούτε alt : οὐδὲ M v $\|$ 5 λελύσθαι : δεδέσθαι G $\|$ 6 μὴ om sed sscr M

LXV. Toutes les épreuves de la virginité pèsent moins lourd que les seules douleurs de l'enfantement qui accompagnent le mariage.

Par exemple, dis-moi : pendant sa vie tout entière, la vierge endure-t-elle ce qu'endure à peu près chaque année la femme mariée, déchirée par les douleurs de la maternité et les gémissements ? Telle est en effet la tyrannie de cette souffrance que la divine Écriture, lorsqu'elle veut représenter la captivité, la famine, la peste, les maux intolérables, les désigne tous sous le nom de douleurs de l'enfantement. Du reste, c'est ce que Dieu a imposé à la femme comme châtiment et malédiction, non pas l'enfantement, bien sûr, mais l'enfantement dans ces conditions, accompagné d'épreuves et de douleurs : « C'est dans les souffrances, dit-il, que tu enfanteras¹. » Tandis que la vierge est placée au-dessus de ces douleurs et de cette malédiction : car celui qui a aboli la malédiction de la Loi a du même coup aboli cette dernière malédiction.

LXVI. Il est plus agréable d'aller à pied que monté sur des mules.

1. — Mais circuler sur la place publique montée sur des mules est bien agréable²! — Ce n'est là que faste inutile, d'où tout plaisir est banni. De même que les ténèbres ne sont pas préférables à la lumière, ni la captivité à la liberté, ni des besoins nombreux à la suffisance, de même une femme non plus ne se trouvera pas mieux à ne pas se servir de ses

pour utiliser ce moyen de locomotion. Dans l'Homélie VII in Matth., 5, JEAN parle de ces femmes qui, pour traverser une simple bourgade, se font trainer par des mules (PG 57, 80).

^{1.} Gen. 3, 16. — Ταύτην représente la malédiction de Yahweh : tu enfanteras dans la douleur.

^{2.} L'usage des mules est encore un des signes du luxe au rve siècle; les femmes veillaient à ce que les mules fussent richement caparaconnées; elles en tiraient vanité et profitaient de la moindre occasion

άμεινον διακείσεται. Τὰς γὰρ ἀηδίας ὅσας ἐκ τούτων ὑπομένειν ανάγκη παρίημι. Καὶ γὰρ οὐγ ὅτε βούλεται ἔξεστιν αὐτῆ τῆς οἰκίας προελθεῖν, ἀλλά καὶ πολλάκις χρησίμου τινὸς κατεπειγούσης έξόδου οἴκοι μένειν ἀναγκάζεται, καθάπερ τῶν ἐπαιτῶν οἱ τοὺς πόδας ἀποτετμημένοι καὶ οὐκ ἔγοντες ότω φέροιντο. Κάν μεν ό άνηρ τύχη τὰς ημιόνους ἀπασχολήσας μικροψυγία καὶ μάγη καὶ πολλή παρασιώπησις. ἄν δὲ αὐτή μηδέν τῶν μελλόντων προορωμένη τὸ αὐτὸ τοῦτο ἐργάσηται, 15 τον άνδρα άφεῖσα καθ' έαυτῆς τρέπει τον θυμόν, διατρώγουσα συνεχῶς ὑπὸ τῆς ἐπηρείας ἑαυτήν. Καὶ πόσω βέλτιον ην τοῖς ποσὶ κεγρημένην - διὰ γὰρ τοῦτο ἡμῖν αὐτούς έποίησεν ο Θεός - μηδέν τούτων ύπομένειν τῶν δεινῶν ἢ βουλομένην θρύπτεσθαι τοσαύτας έγειν λύπης καὶ μικροψυγίας 20 άνάγκας. Ούδὲ γὰρ αὖται μόναι αἱ προφάσεις αὐτὰς οἴκοι κατέγουσιν, άλλα κᾶν άλγησαι τούς πόδας τύγη άν τε άμφοτέρας τὰς ἡμιόνους ἄν τε θατέραν, τὸ αὐτὸ γίνεται. Καὶ όταν μεν είς πόαν ἀπενεχθηναι συμβή — συμβαίνει δε τοῦτο καθ' έκαστον ένιαυτὸν καὶ ἐπὶ πολλαῖς ἡμέραις —, ἀνάγκη 25 πάλιν οἴκοι μένειν ὥσπερ δεδεμένην καὶ μηδὲ γρείας καλούσης άναγκαίας έξιέναι τῆς οἰκίας.

2. Εἰ δὲ λέγοι τις ὅτι τοῦ πλήθους ἀπήλλακται τῶν ἐντυγχανόντων οὐκ ἀναγκαζομένη καθ' ἔκαστον τῶν γνωρίμων ὁρᾶσθαι καὶ ἐρυθριᾶν, σφόδρα ἀγνοεῖν μοι δοκεῖ καὶ τὰ ἀπαλλάττοντα καὶ τὰ περιβάλλοντα τὴν γυναικείαν φύσιν τῆ αἰσχύνη. Οὕτε γὰρ τὸ φαίνεσθαι οὕτε τὸ κρύπτεσθαι τοῦτο ποιεῖ ἀλλὰ τὸ μὲν ἡ μὴ κατέχουσα τὴν ψυχὴν ἔνδον προπέτεια, τὸ δὲ ἡ σωφροσύνη καὶ ἡ αἰδώς. Διὰ ταῦτα καὶ τῶν ἀπηλλαγμένων τῆς εἰρκτῆς ἐκείνης πολλαὶ καὶ διὰ μέσου τοῦ πλήθους ἐπὶ τῆς ἀγορᾶς βαδίζουσαι οὐ μόνον οὐκ ἐπεσπάσαντο κατηγόρους ἀλλὰ καὶ πολλοὺς ἔσχον τῆς σωφροσύνης τοὺς θαυμαστὰς

9 αὐτὴν M v || 16 πόσον G || 21 τύχη ante τοὺς πόδας coll G || 23 μὲν : δὲ M v || ἀπενεχθῆναι : ἀφεθῆναι M v || συμβαίη GXA || τοῦτο : καὶ G || 26 ἐξεῖναι G at ἐξιέναι sscr G² || οἰκίας codd v : οὐσίας lectio vulgata apud Montfaucon || 30 τὰ alt om M v || 30-31 τῆ αἰσχύνη : αἰσχύνην G || 31 τοῦτο : ταῦτα G || 32 μὴ om M v

pieds - sans parler des désagréments qui en découlent inévitablement. Ainsi, elle ne peut quitter sa maison quand elle le veut et bien souvent, malgré une raison sérieuse qui la presse de sortir, elle est contrainte de rester au logis, tout comme ces mendiants culs-de-jatte qui n'ont rien pour les porter. Si par hasard le mari a disposé des bêtes, ce sont brouille, querelle, longue bouderie. Et si elle-même, sans rien prévoir des conséquences, en a fait autant, parce qu'elle a négligé son mari, elle s'en prend à elle-même¹ et se ronge à ressasser l'embarras dont elle est cause. Combien eût-il été préférable pour elle de se servir de ses pieds! — c'est bien pour cela que Dieu nous les a donnés — et d'éviter ainsi tous ces fâcheux ennuis, au lieu de s'exposer par amour du luxe à tant de motifs inévitables de chagrin et de brouille! Car ce ne sont pas les seuls motifs qui retiennent les femmes à la maison : qu'il arrive aux deux bêtes ou à l'une des deux d'avoir mal aux pattes, le résultat est le même; et quand d'aventure on les a lâchées au pâturage — ce qui se produit tous les ans et pour plusieurs jours - la voilà de nouveau forcée de garder le logis, comme enchaînée, et elle ne peut sortir de sa demeure, même invitée par une nécessité pressante.

2. Et si l'on me représente qu'elle est ainsi délivrée de la foule des fâcheux et qu'elle n'a pas à subir, rougissante, les regards de chacune de ses connaissances, c'est méconnaître, à mon sens, ce qui préserve l'être féminin de la honte comme ce qui peut l'en couvrir; ce n'est pas de paraître en public ni de se cacher, mais d'un côté une impudence qui ne garde pas l'âme recueillie, et de l'autre la réserve et la pudeur. Voilà pourquoi bien des femmes qui ne sont pas astreintes à cette vie cloîtrée et circulent même sur l'agora au milieu de la foule, loin de soulever contre elles des détracteurs, suscitent beaucoup d'admiration pour leur

^{1.} Elle est en effet mécontente d'elle-même puisqu'elle a mis son mari dans l'embarras en disposant des bêtes. On peut aussi rattacher ἀφεῖσα à ce qui précède: si elle en a fait autant sans penser à son mari.

καὶ διὰ τοῦ σχήματος καὶ διὰ τοῦ βαδίσματος καὶ διὰ τοῦ τῶν ἱματίων ἀνεπιτηδεύτου τῆς ἔνδον κοσμιότητος ἀφιεῖσαι τὴν ἀκτῖνα λαμπράν οὐκ ὀλίγαι δὲ τῶν ἔνδον καθημένων πονηρῷ δόξη περιέβαλον ἑαυτάς. "Ενεστι γὰρ καὶ συγκεκλεισμένην μᾶλλον τῶν φαινομένων τοῖς βουλομένοις ἐπιδείποθαι μετὰ πολλῆς τῆς προπετείας καὶ τῆς ἰταμότητος.

ξζ΄ "Οτι τὸ πολλὰς ἔχειν θεραπαινίδας ἀνιαρόν.

'Αλλ' ίσως το των θεραπαινίδων πλήθος ήδύ. Ταύτης μέν οὖν οὐδὲν χεῖρον τῆς ἡδονῆς τοσαύτας ἔχει τὰς φροντίδας, όσαι τὸ πληθός ἐστιν' ἀνάγκη γὰρ ἐφ' ἑκάστη καὶ ἀρρωστούση καὶ τελευτώση ταράττεσθαι καὶ άθυμεῖν. 'Αλλὰ ταῦτα μὲν ίσως φορητά και τὰ τούτων έτι γαλεπώτερα, οίον τὸ καθ' έκάστην διατείνεσθαι την ημέραν ραθυμίαν επιστρέφουσαν, 584 Μ. κακουργίαν ἐκκόπτουσαν, ἀχαριστίας παύουσαν, τὴν ἄλλην πᾶσαν αὐτῶν κακίαν παιδαγωγοῦσαν. Τὸ δὲ πάντων γαλεπώ-10 τερον, όπερ μάλιστα έν τῷ πλήθει τῆς τοιαύτης θεραπείας συμβαίνειν εἴωθεν, ὅταν ἐν τῆ τῶν θεραπαινίδων ἐχείνων άγέλη εὐπρεπής τις οὖσα τύγη. 'Ανάγκη γὰρ τοῦτο πάντως έν τῷ πλήθει συμπεσεῖν οὐδὲ γὰρ ώστε πολλάς κτήσασθαι μόνον, άλλ' ώστε καὶ εὐειδεῖς ἐξ ἴσης οἱ πλουτοῦντες σπου-15 δάζουσιν. "Όταν οὖν συμβή τινα διαλάμπειν ἐν αὐταῖς, ἄν τε έλη τὸν δεσπότην τῷ φίλτρω ἄν τε μηδὲν περαιτέρω τοῦ θαυμασθηναι ἰσχύση, τὰ τῆς ὀδύνης ἴσα γίνεται τῆ δεσποίνη

37-38 καl (alt) ... ξματίων om G $\|$ 38 ἀνεπιτηδεύτου : ούκ ἐπιτηδεύτου G $\|$ 40 ἔνεστι : ἔστι G

LXVII, 1 tò om G \parallel 2-3 ταύτης ... ήδονῆς om G \parallel 3 μèν οὖν post τοσαύτας add G \parallel 4 δσαι ... ἐστιν om M v \parallel 8 ἐγκόπτουσαν M v \parallel 15 διαλάμπειν : εὐειδῆ εἶναι G \parallel 16 ἕλη : ἔχη M

réserve; à travers leur attitude, leur démarche, la grande simplicité de leurs vêtements, elles laissent briller l'éclatant rayon de leur sagesse intérieure¹. En revanche, un bon nombre de femmes qui restent chez elles se sont attiré une détestable réputation. Car une femme cloîtrée dans sa maison, plus facilement que celles qui se font voir, peut se montrer à qui voudra avec une effronterie et une impudence sans bornes.

LXVII. Avoir de nombreuses servantes est importun.

- Mais peut-être est-il agréable d'avoir une foule de servantes. — Rien de pire que ce plaisir : autant de servantes. autant de soucis. Inévitable sujet de tourment et de chagrin, que la maladie ou la mort de chacune d'elles! Et encore, ces inconvénients sont-ils peut-être supportables, tout comme d'autres plus fâcheux encore -- par exemple, la peine que la femme se donne chaque jour à réprimander la paresse, à réprimer la malfaisance, à apaiser les querelles, à corriger tous leurs autres vices - ; mais le plus pénible - et le cas se présente surtout quand cette sorte de domesticité est nombreuse —, c'est lorsque dans la troupe de ces soubrettes. il s'en trouve une mignonne : dans le nombre, c'est inévitable, car les gens riches ne se mettent pas seulement en peine d'en avoir beaucoup, il faut encore qu'elles soient jolies! Lors donc qu'une d'entre elles se distingue parmi les autres, soit qu'elle ensorcelle le cœur de son maître, soit qu'elle ne puisse rien obtenir de plus que de l'admiration, la douleur est la même pour la maîtresse de maison, qui se

doute, pour venir à l'assemblée ou pour aller au bain, il lui faut quitter sa maison, mais la plupart du temps elle y reste. Il lui est loisible alors de philosopher et, recevant son mari, d'adoucir son esprit troublé, d'en chasser les pensées vaines et chagrines. »

^{1.} Dans In Johan., Hom. LXI, 3 (PG 59, 340), JEAN CHRYSOSTOME fait l'éloge de la femme chrétienne en ces termes : « Si par hasard elle est forcée de sortir, elle n'est pas pour cela exposée au trouble. Sans

παρευδοκιμουμένη εἰ καὶ μὴ τῷ πόθῳ ἀλλὰ τῆ τοῦ σώματος ὅρα καὶ τῷ θαύματι. "Όταν οὖν τὰ δοκοῦντα εἶναι παρ' αὐτοῖς λαμπρὰ καὶ ζηλωτὰ τοσαύτας ἔχη τὰς θλίψεις, τί ἄν τις εἴποι περὶ τῶν λυπηρῶν ;

ξη' Περί της άταραξίας της τη παρθενία προσούσης.

- 'Αλλ' οὐχ ἡ παρθένος ὑπομένει τούτων οὐδέν, ἀλλ' ἀπήλλακται ταραχῆς τὸ δωμάτιον καὶ κραυγὴ πᾶσα ἐκποδὼν ἀπελήλαται, ὥσπερ δὲ ἐν εὐδίω λιμένι σιγὴ πάντα κατέχει τὰ
 ἔνδον καὶ τῆς σιγῆς πλείων ἑτέρα ἀταραξία τὴν ψυχήν, ἄτε ἀνθρώπινον μὲν οὐδὲν μεταχειρίζουσαν, διὰ παντὸς δὲ τῷ Θεῷ διαλεγομένην καὶ πρὸς αὐτὸν ἀτενέστερον ὁρῶσαν. Τίς ἀν οὖν ταύτην ἀναμετρήσειε τὴν ἡδονήν; Ποῖος λόγος τὴν εὐφροσύνην τῆς οὕτω διακειμένης παραστήσειε ψυχῆς; Οὐκ ἔστιν οὐδείς. 'Αλλ' οἱ τοῦ κυρίου κατατρυφῶντες αὐτοὶ μόνοι τὸ μέγεθος ἴσασι ταύτης τῆς τρυφῆς καὶ πῶς ἄπασαν σύγκρισιν ἐκ πολλοῦ τοῦ περιόντος νικᾶ.
- 2. 'Αλλ' ὁ πολὺς ἄργυρος ὁρώμενος πανταχοῦ πολλὴν παρέχει τὴν τέρψιν τοῖς ὀφθαλμοῖς. Καὶ πόσω βέλτιον εἰς τὸν οὐρανὸν ἐνορᾶν καὶ πολλῷ μείζονα ἐκεῖθεν καρποῦσθαι τὴν ἡδονήν. "Οσον γὰρ ὁ χρυσὸς κασσιτέρου καὶ μολύβδου τοσοῦτον ὁ οὐρανὸς χρυσοῦ καὶ ἀργύρου καὶ πάσης ὕλης λαμπρότερός τέ ἐστι καὶ φαιδρότερος. Καὶ αὕτη μὲν χωρὶς φροντίδος ἡ θεωρία, ἐκείνη δὲ μετὰ πολλῆς τῆς μερίμνης, ὁ μάλιστα πανταχοῦ ταῖς ἐπιθυμίαις λυμαίνεται. 'Αλλ' οὐ βούλει τὸν οὐρανὸν ἰδεῖν; "Εξεστί σοι τὸν ἐπὶ τῆς ἀγορᾶς κείμενον

18 τοῦ om v

LXVIII, 1 ἀταρξίας $A \parallel 4$ εὐδίω XA: εὐδιανῷ G εὐδιενῷ M εὐδιενῷ $V \parallel 6$ -7 μεταχειρίζουσα ... διαλεγομένη ... ὁρῶσα codd corr Savile $\parallel 7$ ἂν om $G \parallel 11$ πᾶσαν $M \nu \parallel 16$ καὶ σιδηροῦ post κασσιτέρου add G sed parallelismo minus congruit $\parallel μολίβδου$ $GX \parallel 17$ καὶ post οὐρανὸς add $G \parallel$ ἀργ. καὶ χρυσοῦ coll $G \parallel 18$ τέ om G

voit préférer une autre sinon sur le plan de l'amour, du moins sur celui de la beauté et de l'admiration¹. Aussi, quand les avantages qui passent pour éclatants et enviables dans le mariage sont accompagnés de tant de tribulations, que dire de ses misères²?

LXVIII. Sur la tranquillité d'âme inhérente à la virginité.

- 1. Tandis que la vierge n'a rien de pareil à supporter : point de trouble dans sa modeste demeure, tous cris sont bannis de sa présence ; comme en un havre de paix le silence règne en son cœur, et plus parfaite encore que le silence, la sérénité dans son âme, car elle n'applique son activité à aucune chose humaine, mais ne cesse de s'entretenir avec Dieu, de fixer sur lui ses regards. Qui pourrait donner la mesure de ce plaisir? Quel langage pourrait exprimer le bonheur dont jouit une âme ainsi disposée? Il n'en existe pas. Mais ceux-là seuls qui mettent dans le Seigneur leurs délices, connaissent la grandeur de ces délices et savent combien toute comparaison est impuissante à la traduire.
- 2. Cependant la vue d'une grosse somme d'argent exerce partout sur les yeux un puissant attrait! Comme il est préférable de contempler les cieux pour en recueillir un plaisir beaucoup plus grand! Autant l'or l'emporte sur l'étain et le plomb, autant le ciel l'emporte sur l'or, l'argent et toute autre matière, pour l'éclat et la splendeur! Cette contemplation est exempte de soucis, l'autre s'accompagne d'une profonde inquiétude, ce qui a toujours le plus fâcheux effet sur nos désirs. Mais tu ne veux pas regarder le ciel? Tu peux regarder l'argent exposé sur la place

d'un côté s'épanouit, quand de l'autre elle se fane, et l'œil se plaît à cueillir la fleur de l'une, tandis qu'il s'écarte de l'autre. »

^{1.} Souvenir de Sophocle, Trachin. 547 : « Je vois la jeunesse qui

^{2.} Même remarque, ch. LVI, p. 305.

ἄργυρον ίδεῖν. « Πρὸς ἐντροπὴν ὑμῖν λέγω » κατὰ τὸν μακάριον Παῦλον, ἐπειδὴ οὕτως ἐπτόησθε πρὸς τὸν τῶν χρημάτων ἔρωτα. 'Αλλ' οὐκ ἔχω τί εἴπω. Πολλὴ γάρ με ἐνταῦθα κατέσχεν ἀπορία καὶ οὐ δύναμαι συνιδεῖν πόθεν ἄπαν ὡς εἰπεῖν τὸ τῶν ἀνθρώπων γένος, ὅταν μὲν ἐξῆ μετ' εὐκολίας καὶ ἀνέσεως τέρπεσθαι, οὐδὲ ἡδονὴν τὸ πρᾶγμα τίθενται, ἐν δὲ τῷ φροντίζειν καὶ περισπᾶσθαι καὶ μεριμνᾶν μάλιστα πάντων ἡδονται.

3. Διὰ τί γὰρ αὐτοὺς οὐχ οὕτω τέρπει ὁ κείμενος ἐπὶ τῆς ἀγορᾶς ἄργυρος ὡς ὁ κατὰ τὴν οἰκίαν; Καίτοι γε λαμπρότερος ἐκεῖνός ἐστι καὶ μερίμνης ἀπάσης ἐλευθέραν ἀφίησι τὴν ψυχήν. "Οτι, φησίν, ἐκεῖνος μὲν οὐκ ἐμός, οὖτος δὲ ἐμός. 'Η πλεονεξία ἄρα ἐστὶν ἡ τὴν ἡδονὴν ἔχουσα, οὐχ ἡ τοῦ ἀργύρου φύσις: ἐπεὶ εἰ τοῦτο ῆν, καὶ ἐκεῖθεν ὁμοίως τέρπεσθαι ἔδει. Εἰ δὲ χρήσεως ἕνεκεν λέγοις, πολλῷ βελτίων ἡ ὕελος, καὶ ταῦτα αὐτοὶ οἱ πλουτοῦντες εἴποιεν ἀν οἱ τὰ ἐκπώματα ἀπὸ τῆς ὕλης ταύτης ὡς τὰ πολλὰ κατασκευάζοντες. Εἰ δέ που διὰ τὸν τῦφον ἀναγκασθεῖεν καὶ ἐξ ἀργύρου τοῦτο ποιῆσαι, πρότερον ἔνδοθεν θέντες τὴν ὕελον οὕτως ἔξωθεν τὸν ἄργυρον περιβάλλουσι, δεικνύντες ὅτι αὕτη μὲν πρὸς πόμα ἡδίων καὶ ἐπιτηδεία, ἐκεῖνος δὲ πρὸς τὸν τῦφον μόνον καὶ τὴν ἀλαζονείαν. Τί δέ ἐστιν ὅλως ἐμὸς καὶ οὐκ ἐμός; Ταῦτα γὰρ ὅταν μετὰ ἀκριβείας ἐξετάσω, ῥήματα μόνον ὁρῶ ψιλά.

4. Πολλοί μὲν γὰρ καὶ ζῶντες ἀποπηδῶντα αὐτὸν τῆς αὐτῶν δεσποτείας οὐκ ἴσχυσαν κατασχεῖν. Οῖς δὲ μέχρι τέλους παρέμεινεν, ἐν τῷ καιρῷ τῆς τελευτῆς καὶ ἑκόντες καὶ

24 άλλ' om $G \parallel \gamma$ άρ post έχω add $G \parallel$ εἰπεῖν $M \lor \parallel 27$ ἐν δὲ τῷ : τὸ δὲ $G \parallel 31$ ὁ om sed postea add $G \parallel 35$ κάκεῖθεν $G \parallel 36$ ἕνεκεν χρήσεως $G \parallel 37$ καὶ ante αὐτοὶ add G αὐτοὶ om $V \parallel 39$ καὶ ἐξ ἀργύρου om $G \parallel 41$ πόμα : στόμα $R \parallel 42$ ἐκείνη $G \parallel$ τὸν om $M \lor \parallel$ τὴν om $M \lor \parallel 43$ περιττήν post ἀλαζονείαν add $M \lor \parallel 44$ τὰ ῥήματα ante ἡήματα add $M \lor \parallel 45$ μὲν om $G \parallel 47$ παρέμεινεν : παρῆν G

publique¹. « Je le dis à votre honte », pour parler comme le bienheureux Paul², puisque vous poussez ainsi jusqu'à la démence l'amour de l'argent. Vraiment, je ne sais quel langage tenir : je me trouve ici dans un embarras extrême, car je ne peux comprendre comment presque tout le genre humain, quand s'offre à lui un bonheur dans la quiétude et le repos d'esprit³, n'y voit pas même un plaisir, tandis qu'il fait consister dans le souci, les tiraillements et l'inquiétude son plaisir le plus grand !

3. Pourquoi l'argent étalé sur l'agora n'a-t-il pas à leurs yeux autant d'attrait que celui qu'ils ont à la maison ? Il a pourtant bien plus d'éclat et il libère notre âme de toute inquiétude. - Parce que cet argent, direz-vous, n'est pas à moi, tandis que l'autre est à moi. - C'est donc la cupidité qui produit le plaisir et non la nature de l'argent; car, en ce cas, tu devrais trouver dans l'autre argent un attrait identique. Tu allègues l'utilité ? mais le verre est bien préférable et les riches eux-mêmes te le diraient qui, le plus souvent, font fabriquer leurs coupes en cette matière. Et si par hasard leur orgueil les oblige à employer aussi l'argent, ils font mettre d'abord le verre à l'intérieur et ne le recouvrent d'argent qu'extérieurement : preuve que le verre est beaucoup plus agréable et plus commode pour boire et que l'argent n'est qu'affaire de vanité et d'ostentation4. Et puis, au fait, que signifie : c'est à moi, ce n'est pas à moi ? Quand j'examine avec attention ces expressions, je n'y découvre que de simples mots.

4. Que de gens, même pendant leur vie, ont vu l'argent qu'ils possédaient leur échapper des mains sans être capables de le retenir! Et ceux qui l'ont conservé jusqu'au bout, à l'heure de leur mort, bon gré mal gré, en ont perdu

^{1.} Allusion aux tables des changeurs (τράπεζαι).

^{2.} Cf. I Cor. 6, 5.

La vie que nous propose le Christ est ἀπράγμων, cf. chap. LXXIV,
 Le terme ἄνεσις n'est pas ici péjoratif comme il l'est aux chap. IV et XLIX.

^{4.} Cf. chap. LXIII, p. 326, n. 1.

άκοντες αὐτοῦ τῆς ἐξουσίας ἐξέπεσον. Οὐκ ἐπὶ τοῦ ἀργύρου δὲ 585 Μ. μόνον καὶ χρυσοῦ ἀλλὰ καὶ ἐπὶ τῶν λουτρῶν καὶ ἐπὶ τῶν παρα
50 δείσων καὶ ἐν ταῖς οἰκίαις τὸ ἐμὸν καὶ οὐκ ἐμὸν τοῦτο ῥῆμα ἀν τις ἴδοι μόνον ψιλόν. Ἡ μὲν γὰρ χρῆσις κοινὴ πάντων ἐστίν, πλεονεκτοῦσι δὲ οἱ δοκοῦντες αὐτῶν εἶναι κύριοι τῶν οὐκ ὅντων τὴν ὑπὲρ αὐτῶν φροντίδα. Οἱ μὲν γὰρ ἀπολαύουσι μόνον αὐτῶν, οἱ δὲ μετὰ τοῦ ποιεῖσθαι πολλὴν τὴν ἐπιμέλειαν τὸ αὐτὸ τοῦτο καρποῦνται ὁ μετὰ τῆς ἀμελείας ἐκεῖνοι.

ξθ΄ "Ότι πολλής ἀηδίας αἱ πολυτελεῖς γέμουσι τράπεζαι.

1. Εί δέ τις την πολλην θαυμάζοι τρυφήν, οίον τὸ τῶν κατακοπτομένων πλήθος κρεών, την περιττήν τοῦ οἴνου δαπάνην, τῶν καρυχευμάτων την περιεργίαν, τραπεζοποιῶν 5 καὶ σιτοποιῶν καὶ μαγείρων τέγνας, παρασίτων καὶ δαιτυμόνων όγλον, εὖ ἴστω ὅτι τῶν μαγείρων αὐτῶν οὐδὲν ἄμεινον ἐν τοῖς τοιούτοις οἱ πλουτοῦντες διάκεινται. Καθάπερ γὰρ έχεῖνοι τούς δεσπότας ούτω τούς χεκλημένους αὐτοὶ δεδοίκασι μή τινος ἐπιλάβωνται τῶν μετὰ πολλοῦ πόνου καὶ δαπάνης παρασκευασθέντων αὐτοῖς. Καὶ τούτω μὲν ἐξισοῦνται τοῖς οἰκέταις, καθ' ἔτερον δὲ καὶ πλεονεκτοῦσιν αὐτῶν έκεῖνοι. Οὐ γὰρ μόνον κατηγόρους ἀλλά καὶ βασκάνους δεδοίκασι. Πολλοῖς γὰρ πολλάκις ἀπὸ τῶν τοιούτων συμποσίων έτέχθησαν φθόνοι, καὶ οὐ πρότερον ἔστησαν ἕως κινδύνους 15 ἐπήγαγον τοὺς ἐσγάτους. 'Αλλὰ τὸ σιτεῖσθαι πολλὰ πολλάκις ήδύ. "Απαγε. 2. Καὶ γὰρ όταν καρηβαρίαι καὶ γαστρός διατάσεις καὶ πνεύματος ἐμφράζεις καὶ σκοτοδινίαι καὶ ἴλιγγοι καὶ ἀγλύες καὶ τὰ ἔτι τούτων ἀτοπώτερα ἀπὸ τῆς τρυφῆς

49 χουσίου G || ἐπὶ om G || 54 ποιήσασθαι G

LXIX, 2 τδ: τι $G \parallel 3$ πλήθος om $G \parallel 5$ καὶ μαγείρων om $v \parallel 6-7$ ἐν τοῖς hic inc L et prosequitur ad finem \parallel 11 οἰκέταις: μαγείροις ML $v \parallel$ 12 ἐκεῖνοι om ML et post κατηγόρους coll $v \parallel$ 14 ἐτέχθη φθόνος ML $v \parallel$ ἔστησαν: ἔστη ML $v \parallel$ 15 τὸ om $v \parallel$ 16 ἄπαγε: πάνυ γε $G \parallel$ καὶ γὰρ om ML $v \parallel$ 16-17 διάτασις ML $v \parallel$ 17 ἔμφραξις ML $v \parallel$ σκοτόδινοι $G \parallel$ 18 ἀχλύς XA ἀχλύεις P ἀλύσεις G

la jouissance. Ce n'est pas seulement à propos de l'or et de l'argent, mais à propos des bains, des jardins et de tout ce qu'il y a dans les maisons que l'expression : « C'est à moi, ce n'est pas à moi », peut n'apparaître qu'un simple mot. Car l'usage en est commun à tous et ce que leurs prétendus propriétaires ont de plus que les autres, ce sont... les soucis à leur sujet. Les uns se contentent d'en jouir, les autres, avec tout le mal qu'ils se donnent, recueillent exactement le même résultat qu'obtiennent les premiers sans la moindre peine.

LXIX. Les tables somptueuses causent beaucoup de désagréments.

1. Est-on émerveillé devant les raffinements du plaisir? par exemple, l'abondance des viandes coupées en morceaux, les assaisonnements recherchés, la profusion du vin, les inventions des maîtres d'hôtel, des pâtissiers et des cuisiniers, la foule des parasites et des convives ? Qu'on le sache bien : les riches ne s'en trouvent pas mieux que leurs cuisiniers. Ceux-ci craignent leurs maîtres, mais les maîtres, eux, craignent leurs invités, redoutant qu'ils n'aient quelque chose à reprendre dans ces festins préparés pour eux avec tant de peine et tant de frais. Jusqu'ici, leur condition est semblable à celle de leurs domestiques, mais sur un autre point ces derniers sont beaucoup mieux partagés; car eux. ils ne redoutent pas seulement la critique, mais l'envie. Combien de gens, souvent, à la suite de tels banquets, ont vu naître contre eux des jalousies qui n'ont eu de cesse qu'après avoir attiré sur leur tête le péril suprême! - Du moins est-il agréable de se livrer souvent à la bonne chère! - Allons donc! 2. Vraiment, quand les maux de tête, les dilatations d'estomac, les étouffements, les étourdissements, les vertiges, les troubles de la vue et autres affections plus

ταύτης ἀναβλαστάνη δεινά, ποίαν ἡδονὴν καρπωσόμεθα;

²⁰ Καὶ εἴθε μέχρι τῶν παρ' ἡμέραν λυπηρῶν καὶ τὰ τῆς ἀσχημοσύνης ἐκείνης καὶ τὰ τῆς ζημίας ἴστατο μόνον. Νυνὶ δὲ αἱ μάλιστα τῶν νόσων δυσίατοι ἀπὸ τῶν τοιούτων τραπεζῶν ἔχουσι τὴν ἀρχήν. Καὶ γὰρ ποδαλγίαι καὶ φθόη καὶ νόσος καὶ παράλυσις καὶ σπασμὸς τὸ σῶμα πολιορκεῖ ἕως ἐσχάτης ἀναπνοῆς. Τίνα οὖν ἄν τις ἔχοι τούτων ἀντίρροπον τῶν κακῶν ἡδονὴν εἰπεῖν; Ποίαν δὲ οὐκ ἄν τις ἕλοιτο σκληραγωγίαν ὑπὲρ τῆς τούτων ἀπαλλαγῆς;

ο΄ "Ότι χρησιμώτερον καὶ ἥδιον τὸ μὴ τρυφάν τοῦ τρυφάν.

'Αλλ' οὐχ ἡ εὐτέλεια τοιαύτη, ἀλλὰ πόρρω τούτων ἀφέστηκε τῶν δυσχερῶν ὑγιείας καὶ εὐεξίας ποιητική, ἡν μείζονα οὖσαν εὑρήσεις τῆς τρυφῆς. Καὶ πρῶτον μὲν ἀπὸ τοῦ εἰρρῶσθαι καὶ μηδενὶ τῶν κακῶν ἐνοχλεῖσθαι ἐκείνων ὧν ἕκαστον καὶ καθ' ἑαυτὸ πᾶσαν ἱκανὸν σβέσαι καὶ ἀνατρέψαι ἐκ βάθρων ἡδονήν. Δεύτερον δὲ καὶ ἀπὸ τῶν σιτίων αὐτῶν. Πῶς; "Οτι ἡδονῆς ποιητικὸν ἐπιθυμία, ἐπιθυμίαν δὲ οὐχ ὁ κόρος

19 ἀναβλαστάνει G \parallel ποίαν ήδονην καρπωσόμεθα om ML v \parallel 20 καὶ alt om ML v \parallel 21 καὶ om G \parallel 23 καὶ νόσος om G \parallel 24 σπασμός : πολλὰ ἔτι τούτων χαλεπώτερα ἀπολαβόντα ML v \parallel 24-25 ἕως ἐσχάτης ἀναπνοῆς : εἰς ἐσχάτας ἀναπνοάς ML v

LXX, 1 hdion : hdeon A idion M \parallel 3 aftether : estimae GXA \parallel odsa post edeklag add ML v \parallel post pointieth add el dè eal hdonh tig èpithtoth eal taithn pap' adth ML v \parallel vix intelligentes sensum hn om ML v \parallel 4 edehoei ML v \parallel 4-5 and ... ènoxdeïsdai om G \parallel 5 and om GXA \parallel 8 d om G

anormales encore sont les fruits de cette vie de plaisirs, quelle satisfaction en retirerons-nous? Et si ces dérèglements et leurs conséquences se bornaient à ces ennuis d'un jour! En fait, les maladies les plus difficiles à guérir ont pour origine de tels festins: la goutte, la phtisie, l'épilepsie, la paralysie, les convulsions assiègent le corps jusqu'au dernier soupir¹. Pour contrebalancer tous ces maux, quelle satisfaction peut-on citer? Et quelle vie de privation n'accepterait-on pas pour en être préservé?

LXX. Une vie d'où les plaisirs sont absents est plus profitable et plus agréable qu'une vie de plaisirs.

1. Mais ce n'est pas le cas de la frugalité; loin d'entraîner ces inconvénients, elle est principe de santé et de bonne condition physique; tu la trouveras préférable à la vie de plaisirs. D'abord parce qu'elle permet de se bien porter, de n'être importuné par aucun de ces maux dont chacun suffit à lui seul pour éteindre tout plaisir et pour l'anéantir jusqu'à la racine. Ensuite, à cause de la nourriture elle-même. Comment cela? Parce que le plaisir a pour cause l'appétit,

délicats; les vins délicieux coulaient à profusion, les cuisiniers faisaient preuve de beaucoup d'ingéniosité pour satisfaire des estomacs sans appétit; en somme, les descriptions de Sénèque (Lucil. 47) et de Pétrone (Satiricon) concernant les banquets romains du 1^{er} siècle sont valables pour Antioche; la vanité: chacun rivalise de luxe avec ses voisins et consacre une fortune à les éblouir: vaisselle d'or et d'argent, domesticité nombreuse et richement vêtue, tables somptueusement décorées, spectacles, joueuses de flûtes; les plaisirs des sens: beaucoup de ces banquets se terminaient par des scènes de débauche et les convives échauffés par le vin et la bonne chère s'abandonnaient à leurs instincts et trouvaient dans cette ivresse des sens un plaisir dont ils ne pouvaient plus se passer. S'il s'agit là de lieux communs de la diatribe, un chrétien sincère pouvait y voir autre chose qu'un thème littéraire.

^{1.} Lieu commun de la diatribe sur la gourmandise, la goinfrerie et leurs conséquences; cf. In Matth. Hom. LXX, 4 (PG 58, 660) et Lettre d'exil, 8 (SC 103, p. 101). Ces festins de riches ont été souvent stigmatisés par Jean Chrysostome; ils étaient fréquents à Antioche et avaient pour causes essentielles tous les défauts d'une société corrompue, d'une société attachée aux biens de la terre : la gourmandise, car les mets étaient variés, succulents, flattant les palais

οὐδὲ ἡ πλησμονὴ ἀλλ' ἡ ἔνδεια καὶ ἡ σπάνις ποιεῖ. Αὕτη δὲ οὐκ ἐν ἐκείνοις τοῖς συμποσίοις τοῖς τῶν πλουτούντων ἀλλ' ἐν τοῖς τῶν πενομένων ἀεὶ πάρεστι, παντὸς τραπεζοποιοῦ καὶ μαγείρου μᾶλλον ἐπιστάζουσα πολὺ τοῖς προκειμένοις τὸ μέλι. Οἱ μὲν γὰρ πλουτοῦντες οὕτε πεινῶντες ἐσθίουσι καὶ χωρὶς τοῦ διψεῖν πίνουσι, καὶ πρὶν αὐτοῖς σφοδρῶς ἐπελθεῖν τὴν ἀνάγκην τοῦ ὕπνου καθεύδουσιν. Οὖτοι δὲ ἐν χρεία τούτων ἀπάντων καθιστάμενοι πρότερον οὕτως αὐτῶν μετέχουσιν, δ μάλιστα πάντων αὕξει τὰ τῆς ἡδονῆς.

2. Διὰ τί γάρ, εἰπέ μοι, καὶ ὁ Σολομὼν τὸν ὕπνον τοῦ δούλου φησὶν εἶναι ἡδὺν οῦτωσὶ λέγων· « Ἡδὺς ὕπνος τῷ δούλῳ ἄν τε πολὺ ἄν τε ὀλίγον φάγη; » Ἦρα διὰ τὴν στρωμνὴν τὴν ἀπαλήν; Καὶ μὴν ἐπὶ ἐδάφους ἢ ἐπὶ στιβάδος οἱ πλείους καθεύδουσιν. ᾿Αλλὰ διὰ τὴν ἄδειαν; ᾿Αλλ' οὐδὲ μικρᾶς καιροῦ ἑοπῆς εἰσι κύριοι. ᾿Αλλὰ διὰ τὴν ἑαστώνην; 586 Μ. 25 ᾿Αλλ' οὐ διαλιμπάνουσι μόχθοις κοπτόμενοι καὶ ταλαιπωρίαις. Τί ποτ' οῦν ἐστι τὸ ποιοῦν τὸν ὕπνον ἡδύν; Οἱ πόνοι, καὶ τὸ πρότερον εἰς χρείαν καταστάντας οὕτως αὐτοῦ μεταλαμβάνειν. Τοὺς δὲ πλουτοῦντας ἄν μὴ μέθη βαπτισθέντας ἡ νὺξ καταλάβη, ἀνάγκη διὰ παντὸς ἀγρυπνεῖν καὶ ἐπιστρέφεσθαι καὶ ἀλύειν ἐπὶ τῶν μαλακῶν κειμένους στρωμάτων.

οα' "Ότι καὶ ψυχὴν λυμαίνεται ἡ τρυφή.

Ένην και έτέρωθεν δεῖξαι τῆς τρυφῆς τὴν ἀηδίαν και τὴν ζημίαν καὶ τῆν ἀσχημοσύνην, τὰς νόσους καταλέγοντα ὅσας ἐναπομόργνυται τῆ ψυχῆ πολλῷ πλείους καὶ χαλεπωτέρας

11 πενομένων : πενήτων G $\|$ 14 αὐτοῖς om G $\|$ 15 σφοδρῶς αὐτοῖς ML v $\|$ 16 ἀπάντων om M v $\|$ 20 'Hδὺς : Γλυκὺς G $\|$ 21 πολὺ ... ὀλίγον G $\|$ 26 οἱ πόνοι om ML v $\|$ 27 καὶ : η ML v $\|$ 29-30 περιστρέφεσθαι G LXXI, 2 ἐνῆν : ἕνι G

et l'appétit, ce ne sont ni la satiété ni le ventre plein, mais le besoin et la privation qui le créent¹. Cette privation, on ne la trouve pas dans ces festins de riches, mais elle est toujours à la table des pauvres, distillant sur les aliments, mieux que tous les maîtres d'hôtel et tous les cuisiniers, le miel d'une saveur exquise. Car les riches mangent sans avoir faim, boivent sans avoir soif et s'endorment avant de sentir sur eux l'impérieuse contrainte du sommeil. Les pauvres, eux, éprouvent tous ces besoins avant que d'y satisfaire, ce qui, plus que tout, augmente le plaisir qu'ils y prennent.

2. Pourquoi, je te prie, Salomon lui-même affirme-t-il la douceur du sommeil de son serviteur en ces termes : « Le sommeil est doux au serviteur, qu'il ait pris peu ou prou de nourriture² » ? Serait-ce à cause de la délicatesse de sa couche ? Et pourtant ils dorment le plus souvent à même le sol ou sur de la paille. Alors, est-ce à cause de sa liberté d'esprit ? Mais ils n'ont pas même le plus petit instant à leur disposition. Alors est-ce à cause de son existence facile ? Mais leur vie n'est qu'un tissu serré d'épreuves et de misères. Qu'est-ce donc qui leur rend le sommeil si doux ? Les fatigues et le besoin qu'ils en éprouvaient avant de s'y livrer. Pour les riches, si la nuit ne vient les surprendre plongés dans l'ivresse, ils ne peuvent un seul instant fermer l'œil, ils se retournent et s'agitent sans cesse, étendus sur leurs couches moelleuses.

LXXI. La vie de plaisirs est préjudiciable à l'âme.

Il serait aisé de faire ressortir d'une autre manière encore les désagréments d'une vie de plaisirs, ses conséquences, son indécence, en énumérant les maladies dont elle infecte l'âme, maladies beaucoup plus nombreuses et plus pénibles

2. Eccl. 5, 11.

^{1.} Thème de la diatribe, cf. De statuis II, 7 (PG 49, 44).

5 οὔσας τῶν σωματικῶν. Καὶ γὰρ μαλακοὺς καὶ ἀνάνδρους καὶ θρασεῖς καὶ ἀλαζόνας καὶ ἀσελγεῖς καὶ ὑβριστὰς καὶ ἀκολάστους καὶ ἀκροχόλους καὶ ἀμοὺς καὶ ἀγεννεῖς καὶ πλεονέκτας καὶ δουλοπρεπεῖς καὶ πρὸς ἄπαν εἰπεῖν τῶν χρησίμων καὶ ἀναγκαίων ἀχρήστους καθίστησιν, ὧν τἀναντία πάντα ἡ αὐτάρκεια ποιεῖ. ᾿Αλλὰ νῦν πρὸς ἔτερον ἡμῖν ὁ λόγος ἐπείγεται διὸ μόνον ἐκεῖνο προσθέντες τῶν ἀποστολικῶν πάλιν άψώμεθα ἡημάτων. Εἰ γὰρ τὰ δοκοῦντα εἶναι ζηλωτὰ τοσούτων γέμει κακῶν καὶ τοσοῦτον τῆ ψυχῆ καὶ τῷ σώματι τὸν νιφετὸν ἐπάγει τῶν νοσημάτων, ποῦ τὰ λυπηρὰ θήσομεν; Οἶον ἀρχόντων φόβους, δήμων ὁρμάς, συκοφαντῶν καὶ βασκάνων ἐπιβουλάς, ὰ μάλιστα τοὺς πλουτοῦντας περιστοιχίζεται, ἐν οἶς καὶ τὰς γυναῖκας μειζόνως τῶν κακῶν ἀνάγκη κοινωνεῖν διὰ τὸ μὴ γενναίως τὰς τοιαύτας φέρειν μεταβολάς.

οβ΄ "Ότι μετά τῶν ἄλλων κακῶν καὶ τὰς μεταβολὰς ἀφορήτους ποιεῖ τὸ τρυφᾶν.

Καὶ τί λέγω γυναῖκας ; Καὶ γὰρ αὐτοὶ οἱ ἄνδρες ταλαιπώρως ὑπὸ τῶν τοιούτων ἀλίσκονται. 'Ο μὲν γὰρ ἐν αὐταρκεία ζῶν οὐδεμίαν μετάπτωσιν δέδοικεν. 'Ο δὲ ἐν ἐκείνω τῷ ὑγρῷ καὶ διακεχυμένω βίω δαπανηθείς, εἴποτε συμβαίη κατὰ περίστασίν τινα καὶ ἀνάγκην παραδοθῆναι πενία, τεθνήξεται πρότερον ἢ ταύτην οἴσει τὴν μεταβολὴν διὰ τὸ ἀμελέτητον καὶ ἀγύμναστον. Διὰ ταῦτα ὁ μακάριος Παῦλος ἔλεγε· « Θλῖψιν τῆ σαρκὶ ἔξουσιν οἱ τοιοῦτοι· ἐγὼ δὲ ὑμῶν φείδομαι. » Εἴτα μετὰ τοῦτό φησιν· « 'Ο καιρὸς συνεσταλμένος τὸ λοιπόν ἐστιν. »

que celles du corps. Mollesse, lâcheté, insolence, suffisance, libertinage, violence, intempérance, irascibilité, cruauté, bassesse d'âme, cupidité, servilité, incapacité pour toutes les choses utiles et nécessaires, voilà son lot : résultats exactement contraires à ceux de la frugalité. Mais j'ai hâte d'en arriver maintenant à un autre point, aussi me bornerai-je à ajouter cette simple observation, avant de reprendre les paroles de l'apôtre. Si les choses qui passent pour enviables débordent à ce point de maux, si elles exposent l'âme et le corps à un tel déluge de maladies, que penser des vraies misères? par exemple, la crainte des magistrats, les mouvements populaires, les intrigues des sycophantes et des envieux — misères qui assiègent principalement les riches, et dont les femmes recoivent nécessairement une part plus importante, parce qu'elles n'ont pas le courage de supporter ce genre de vicissitudes.

LXXII. En plus des autres maux, la vie de plaisirs rend les vicissitudes intolérables.

Et pourquoi parler des femmes ? Les hommes eux-mêmes sont les proies malheureuses de ces misères. Quiconque pour vivre se contente de ce qu'il a, ne redoute aucun revers de fortune; mais celui qui s'épuise dans cette vie voluptueuse et débauchée, qu'il arrive une catastrophe, un coup du sort pour le précipiter dans l'indigence, et il sera mort avant de s'être accommodé de ce changement auquel il n'est ni préparé ni entraîné. Aussi le bienheureux Paul disait-il: « Ceux-là souffriront tribulations dans leur chair; et moi, je cherche à vous les épargner », puis il ajoute: « Le temps qui reste est court¹. »

⁷ ἀγενεῖς $G \parallel 14$ νηφετὸν $G \parallel 16$ ἐπιβουλάς : ὀργάς $G \parallel 17$ ἐν οἶς : ἐκείνοις $G \parallel 18$ μὴ : μηδὲ G

LXXII, 5 ύγρῷ : χρόνῷ G $\|$ 9 ταὕτα : τοῦτο G $\|$ έλεγε : φησι G $\|$ 12 έστι τὸ λοιπόν G

^{1.} I Cor. 7, 28 et I Cor. 7, 29.

ογ' "Ότι οὐ γάμου ὁ καιρὸς ὁ παρών.

1. Καὶ τί τοῦτο πρὸς τὸν γάμον : ἴσως ἂν εἴποι τις. Καὶ σφόδρα μὲν οὖν πρὸς αὐτόν. Εἰ γὰρ ἐν τῷ παρόντι βίω συγκέκλεισται, έν δὲ τῷ μέλλοντι οὕτε γαμοῦσιν οὕτε γαμίζονται, 5 ό δὲ παρών καιρός πρός τὸ τέλος ἐπείγεται καὶ ἐπὶ θύραις τὰ τῆς ἀναστάσεως ἔστηκεν, οὐ γάμων καιρὸς οὐδὲ κτημάτων άλλ' ένδείας καὶ τῆς άλλης φιλοσοφίας άπάσης τῆς έκεῖ χρησιμευούσης ήμιν. "Ωσπερ γάρ ή παρθένος έως μέν αν οίκοι μένη μετά τῆς μητρός πολλήν τῶν παιδικῶν ἀπάντων ποιεῖται 10 φροντίδα καὶ κιβώτιον ἐν τῷ ταμιείω καταθεμένη τῶν ἀποκειμένων ἐκεῖ καὶ τὴν κλεῖν αὐτὴ κέκτηται καὶ τὴν ἐξουσίαν άπασαν έχει, καὶ τοσαύτην ύπὲρ τῆς τῶν μικρῶν ἐκείνων καὶ φαύλων φυλακής αναδέγεται μέριμναν όσην οἱ τὰς μεγάλας έπιτροπεύοντες οίκίας. Έπειδαν δὲ μνηστεύεσθαι δέη καὶ ὁ 15 τοῦ γάμου καιρός ἀναγκάζη την πατρώαν οἰκίαν ἀφεῖναι, τότε τῆς εὐτελείας ἐχείνης ἀπαλλαγεῖσα καὶ τῆς ταπεινότητος. οίκιας προστασίαν και κτημάτων και άνδραπόδων πλήθος και άνδρὸς θεραπείαν καὶ τὰ άλλα τὰ τούτων πολλῶν μείζονα μεριμνᾶν ἀναγκάζεται. Οὕτω καὶ ἡμᾶς χρὴ ποιεῖν, ἐπειδὴ πρός τον τέλειον ἀγόμεθα βίον καὶ τὸν ἀνδράσι προσήκοντα τὰ ἐπὶ τῆς γῆς πάντα ἀφέντας τὰ ὄντως παιδικὰ ἀθύρματα φαντάζεσθαι τὸν οὐρανὸν καὶ τῆς ἐκεῖ διατριβῆς τὴν λαμπρότητα καὶ τὴν δόξαν ἄπασαν.

LXXIII, 3-4 συγκέκληται $G \parallel 4$ γαμίσκονται $G \parallel 5$ -6 πρὸς ... γάμων καιρὸς per hom ut vid om $G \parallel 7$ πάσης $G \parallel 8$ -9 ή παρθένος ... μετὰ om $G \parallel 9$ τὰ ante τῆς add $G \parallel$ πολλῶν $G \parallel 11$ κλεῖδα $G \parallel 14$ οἰκίας om $V \parallel 15$ ἀφιέναι $G \parallel 18$ πολλῶν codd : om V πολλῷ coni Grillet $\parallel 19$ ποιεῖν om ML $V \parallel 22$ διατριβεῖς at postea corr G

LXXIII. Le temps présent n'est pas celui du mariage.

1. — Quel rapport avec le mariage ? m'objectera-t-on peut-être. — Très étroit assurément. Car si le mariage ne dépasse pas les bornes de la vie présente, si, dans la vie future, on n'épouse ni on n'est épousé¹, si le temps présent touche à son terme et que le jour de la résurrection est à notre porte, ce n'est pas le temps de songer au mariage ni aux biens de ce monde, mais à notre indigence et à tous les autres éléments de sagesse qui nous seront utiles dans l'autre vie. Il en est comme de la jeune vierge : tant qu'elle reste au logis avec sa mère, elle s'intéresse vivement à toutes les choses de l'enfance, elle dépose son coffret dans la resserre2, garde même par-devers elle la clé de ce qu'elle y a enfermé, en a l'entière jouissance et consacre à veiller sur ces babioles et amusettes autant de sollicitude qu'on en met à administrer de grandes maisons. Mais quand il lui faut se fiancer et que le temps du mariage l'oblige à quitter la maison paternelle, elle doit renoncer à ces vils et humbles objets pour s'inquiéter du gouvernement d'une maison, de biens et de domestiques nombreux, du soin d'un époux et de tous les autres soucis plus graves encore que ceux-là, si nombreux. Ainsi devons-nous procéder nous aussi : puisque nous parvenons à la maturité et à la vie qui convient à des hommes, nous devons abandonner tous les biens de la terre qui sont réellement des jouets d'enfants et tourner nos pensées vers le ciel, la splendeur et toute la gloire de l'existence céleste.

la pièce où s'entassent les provisions, les objets constituant le « trésor » de la famille, la « resserre » (Platon, Rép. 548 a; Isocrate, Démon. 44; Χένορμον, Mém. I, 5, 2); cf. Contra eos qui subintroductas, 9 : as-tu une resserre pour de grands trésors et de coûteux vêtements? — A l'époque chrétienne, le ταμιεῖον est aussi la pièce de la maison où l'on va se recueillir et prier (cf. Matth. 6, 6).

^{1.} Cf. Matth. 22, 30. — Sur la parousie, voir Introduction, p. 12, n. 3. 2. Ταμιεῖον: c'était le lieu où le ταμίας, l'intendant de la maison accomplissait ses fonctions, une sorte de cellier; puis le mot désigne

2. Ἡρμόσθημεν γὰρ καὶ ἡμεῖς νυμφίφ οὕτως ζητοῦντι παρ' ἡμῶν ἀγαπᾶσθαι ὡς μὴ τῶν ἐν τῆ γῆ μόνον μηδὲ τῶν μικρῶν τούτων καὶ εὐτελῶν ἀλλὰ καὶ τῆς ψυχῆς αὐτῆς ἀφίστασθαι δι' αὐτὸν ὅταν δέη. Ἐπεὶ οὖν ἐκεῖ λοιπὸν ἀπιέναι χρὴ ἀπαλλάξωμεν ἑαυτοὺς τῆς φροντίδος τῆς εὐτελοῦς. Οὐδὲ γὰρ εἰς βασιλείαν μεθίστασθαι μέλλοντες ἀπὸ πενιχρᾶς οἰκίας, κεραμίδων καὶ ξύλων καὶ ἐπίπλων καὶ τῆς ἄλλης τῆς κατὰ τὴν οἰκίαν ἐφροντίσαμεν ἄν πενίας. Μὴ τοίνυν μηδὲ νῦν τὰ ἐν τῆ γῆ μεριμνῶμεν ὁ γὰρ καιρὸς ἡμᾶς ήδη καλεῖ πρὸς τὸν οὐρανόν, καθάπερ καὶ 'Ρωμαίοις ἐπιστέλλων ὁ μακάριος Παῦλος ἔλεγε· « Νῦν γὰρ ἐγγύτερον ἡμῶν ἡ σωτηρία ἢ ὅτε ἐπιστεύσαμεν' ἡ νὺξ προέκοψεν, ἡ δὲ ἡμέρα ῆγγικε. » Καὶ πάλιν· « Ἐνταῦθα ὁ καιρὸς συνεσταλμένος τὸ λοιπόν ἐστιν, ἵνα καὶ οἱ ἔχοντες γυναῖκας ὡς μὴ ἔχοντες ὧσι. »

3. Τί οὖν δεῖ γάμου τοῖς οὐ μέλλουσιν ἀπολαύεσθαι γάμου ἀλλ' ἐν ἴσφ τοῖς οὐκ ἔχουσι διακείσεσθαι; Τί δαὶ χρημάτων, τί δαὶ κτημάτων, τί δαὶ τῶν βιωτικῶν, τῆς χρήσεως αὐτῶν ἀώρου λοιπὸν οὕσης καὶ παρὰ καιρόν; Εἰ γὰρ οἱ μέλλοντες δικαστηρίφ παραστήσεσθαι τῷ παρ' ἡμῖν καὶ λόγον ὑφέξειν τῶν πεπλημμελημένων, τῆς κυρίας γενομένης ἐγγύς, οὐ γυναικὸς μόνον ἀλλὰ καὶ σίτων καὶ ποτῶν καὶ πάσης ἑαυτοὺς ⁴⁵ ἀποστήσαντες φροντίδος τῆς ἀπολογίας γίνονται μόνης — πολλῷ μᾶλλον ἡμᾶς τοὺς οὐκ ἐπιγείφ τινὶ δικαστηρίφ ἀλλ' οὐρανίφ βήματι παραστήσεσθαι μέλλοντας καὶ ἡημάτων καὶ πραγμάτων καὶ ἐννοιῶν εὐθύνας ὑφέξειν, πάντων ἀφίστασθαι χρὴ καὶ χαρᾶς καὶ λύπης τῆς ἐπὶ τοῖς παροῦσι πράγμασι καὶ τὴν φοβερὰν μόνον ἐκείνην ἡμέραν μεριμνᾶν. « Εἴ τις », γάρ

25 μηδὲ $G \parallel 27$ διὰ τοῦτον $G \parallel$ ἀπεῖναι supra ἀπιέναι ser $G \parallel 28$ ἀπάξωμεν $XA \parallel 29$ βασιλεία $G \parallel 30$ τῆς alt om $G \parallel 33-38$ καθάπερ ... μέλλουσιν certe propter causas theologicas om GPRS at in margine add totam pericopen S (cf lxxiii, 38) $\parallel 38$ ante ἀπολαύεσθαι add ἔνθα τοῖς ἔχουσι γυναικὰς οὐκ GPRS $\parallel 39$ ἐν ἴσ ω : ἴσ ω ς GPRS $\parallel 39$ ἐν ἴσ ω : ἴσως GPRS $\parallel 39$ ἐν ἴσ ω : ἀχοράς οπ $G \parallel 48$ τῶν $G \parallel 48$

- 2. Car nous avons été unis, nous aussi, à un époux qui exige de nous un tel amour que nous sacrifions pour lui non seulement les choses de la terre, non seulement ces choses insignifiantes et sans valeur, mais notre vie elle-même, s'il est besoin. En conséquence, puisqu'il nous faut quitter ce séjour pour l'autre, affranchissons-nous de cette vaine préoccupation. Si nous devions échanger pour un palais une misérable demeure, nous ne serions pas en souci des bibelots d'argile et de bois, des meubles et des autres pauvres objets de la maison. Alors, ne nous inquiétons pas non plus aujourd'hui des choses de la terre : car le temps est venu qui nous appelle vers le ciel, selon le bienheureux Paul dans son Épître aux Romains : « Maintenant le salut est plus proche de nous que lorsque nous avons reçu la foi; la nuit est bien avancée et le jour est proche1. » Et puis encore : « Le temps qui reste est court, que ceux qui ont une femme soient comme s'ils n'en avaient pas. »
- 3. Alors, à quoi bon le mariage, pour des gens qui ne doivent pas en profiter, qui se trouveront comme ceux qui n'ont pas de femme? Oui, à quoi bon la fortune? à quoi bon les possessions, à quoi bon les biens de la vie, puisque l'usage en est désormais hors de saison et inopportun? Si les accusés qui doivent comparaître devant un de nos tribunaux pour y rendre raison de leurs fautes, à l'approche du jour crucial, ne songent ni à leur femme ni même à la nourriture, à la boisson, à tout autre souci, mais n'ont en tête que leur défense, bien davantage encore nous, qui devons comparaître non devant un tribunal terrestre, mais devant le trône céleste pour y rendre compte de nos paroles, de nos actes et de nos pensées, devons-nous faire abstraction de tout, de la joie, du chagrin que nous causent les choses du monde et ne nous inquiéter que de ce jour redoutable. « Si quel-

^{1.} Rom. 13, 11, et I Cor. 7, 29. Sur l'interprétation de τὸ λοιπόν cf. Allo, op. cit., p. 179. On rattache en général le mot à ce qui suit : « Le temps s'est fait court ; désormais, que ceux qui ont femme... »

φησιν, « ἔρχεται πρός με καὶ οὐ μισεῖ τὸν πατέρα αὐτοῦ καὶ τὴν μητέρα καὶ τὴν γυναῖκα καὶ τὰ τέκνα καὶ τοὺς ἀδελφοὺς καὶ τὰς ἀδελφὰς ἔτι δὲ καὶ τὴν ἑαυτοῦ ψυχήν, οὐ δύναταί μου μαθητής εἶναι. Καὶ ὅστις οὐ βαστάζει τὸν σταυρὸν αὐτοῦ καὶ τὸς ἔρχεται ὀπίσω μου οὐ δύναταί μου εἶναι μαθητής. »

4. Σύ δὲ παρακάθη σγολάζων ἐπιθυμίαις γυναικός καὶ γέλωτι καὶ διαχύσει καὶ τρυφη ; « Ὁ κύριος ἐγγύς. » Σὐ δὲ ύπερ χρημάτων φροντίζεις και μεριμνάς; « Ἡ βασιλεία τῶν οὐρανῶν ἐφέστηκε. » Σὸ δὲ περὶ οἰκίας καὶ τρυφῆς καὶ τῆς 60 άλλης σκοπεῖς ἡδογῆς: « Παράγει τὸ σχῆμα τοῦ κόσμου τούτου. » Τί οὖν κόπτεις σαυτὸν ἐν τοῖς τοῦ κόσμου πράγμασι τοῖς οὐ μένουσιν άλλὰ δαπανωμένοις, τῶν μενόντων καὶ βεβαίων άμελων ; Οὐκέτι γάμος, οὐδὲ ἀδῖνες, οὐχ ἡδονὴ καὶ μίζις, οὐ χρημάτων εὐπορία οὐδὲ κτημάτων ἐπιμέλεια, οὐ 65 τροφή οὐδὲ ἐνδύματα, οὐ γεωργίαι καὶ ναυτιλίαι, οὐ τέχναι ούτε οἰκοδομαί, οὐ πόλεις οὐδὲ οἰκίαι ἀλλ' ἑτέρα τις κατάστασις καὶ διαγωγή. Ταῦτα δὲ πάντα μικρὸν ὕστερον ἀπολεῖται. Τοῦτο γάρ ἐστι τὸ εἰρημένον « Παράγει τὸ σχῆμα τοῦ κόσμου τούτου. » Τί τοίνυν ώς είς τοὺς αἰῶνας ἄπαντας 70 ένθάδε μενούντες, ούτως πάσαν σπουδήν ἐπιδεικνύμεθα, ὑπὲρ πραγμάτων μεριμνώντες ών πρό τῆς ἐσπέρας πολλάκις άποστησόμεθα : Τί τὸν μοχθηρὸν αἰρούμεθα βίον ἐπὶ τὸν ἀπράγμονα καλούντος ήμας του Χριστού; « Θέλω, » γάρ « ύμᾶς, » φησίν, « άμερίμνους είναι. Ο άγαμος μεριμνα τά ⁷⁵ τοῦ χυρίου. »

52 καὶ τὰ τέκνα om $G \parallel 54$ εἶναι μαθητής $G \parallel$ ὅστις : εἴ τις $G \parallel$ 57 post ἐγγύς add ex Evang μηδὲν μεριμνᾶτε P v sed contra sensum $\parallel 59$ σὐ δὲ : καὶ σὐ $G \parallel 62$ τῶν : τῶν δὲ in ras scr $G \parallel 63$ οὐδὲ : οὐκέτι ML v $\parallel 65$ ἔνδυμα G σὐ¹ : οὐδὲ $G \parallel$ καὶ : οὐδὲ $G \parallel$ οὐ alt : οὐδὲ $G \parallel$ 66 οὔτε : οὐδὲ $G \parallel$ οὐ : οὐδὲ $G \parallel 67$ πάντα om $G \parallel 68$ τὸ εἰρημένον om ML v \parallel γὰρ post Παράγει add $G \parallel 69-72$ τί ... ἀποστησόμεθα om G cuius loco descripsit τί οὔν κοπιεῖς σαυτὸν ἐν τοῖς τοῦ κόσμου πράγμασι τοῖς οὐ μένουσιν ἀλλὰ διαπανουμένοις, τῶν δὲ μενόντων καὶ βεβαίων ἀμελῶν ; οὐκέτι γάμος οὐδὲ ἀδῖνες, οὐχ ἡδονή, et alia partim repetita $G \parallel 70$ οὕτω ML v $\parallel 74$ φησιν, ὑμᾶς $G \parallel$ εἶναι ἀμερίμνους $G \parallel 74-75$ δ ἄγαμος ... κυρίου om G

qu'un vient à moi, dit le Seigneur, et ne hait pas son père, sa mère, sa femme, ses enfants, ses frères, ses sœurs et même sa propre vie, il ne peut être mon disciple. Et quiconque ne porte pas sa croix et ne me suit pas, ne peut être mon disciple¹. »

4. Mais toi, tu restes là, occupé de la passion d'une femme, de rire, de mollesse, de luxe! « Le Seigneur est proche² », et toi, c'est l'argent qui est l'objet de tes soucis et de ta sollicitude! « Le royaume des Cieux est tout près ». mais toi, tu ne rêves que maison, luxe et autres plaisirs! « Elle passe, la figure de ce monde³. » Pourquoi donc te tourmenter des choses de ce monde qui ne restent pas, mais se dissipent, tandis que tu négliges celles qui restent et sont stables? Il n'est plus question de mariage, de parturition, de plaisir, d'union charnelle, de profusion d'argent, de gestion de fortune, de nourriture ni de vêtements, de travaux des champs ni de navigation, de métiers ni de construction, de cités ni de maisons, mais d'un état nouveau, d'une existence nouvelle. Toutes ces choses très bientôt vont disparaître. Car c'est bien là le sens de la parole : « Elle passe, la figure de ce monde. » Pourquoi donc, comme si nous devions pour tous les siècles rester sur cette terre. pourquoi manifester une telle hâte à nous inquiéter de ce dont il nous faudra, bien souvent, nous séparer avant le soir? Pourquoi préférons-nous notre vie d'épreuves, quand le Christ nous appelle à une vie de loisirs? « Je veux, dit-il en effet, que vous soyez exempts d'inquiétude : l'homme non marié s'inquiète des choses du Seigneur⁴. »

^{1.} Lc, 14, 26. Ce texte doit être nuancé par celui de Matth. 10, 37: « Celui qui aime son père et sa mère plus que moi n'est pas digne de moi. »

^{2.} Phil. 4, 5.

^{3.} I Cor. 7, 31.

^{4.} I Cor. 7, 32.

οδ΄ Πως θέλων ήμας άμερίμνους είναι κελεύει μεριμνάν.

1. Πῶς οὖν ἡμᾶς ἀμερίμνους εἶναι βούλει εἰς ἐτέραν πάλιν έμβαλών φροντίδα; "Ότι ούτε φροντίζειν τοῦτό ἐστιν. ώσπερ οὖν οὐδὲ θλίβεσθαι τὸ διὰ τὸν Χριστὸν θλίβεσθαι, οὐ 5 διά τὸ μεταβάλλεσθαι τὴν τῶν πραγμάτων φύσιν άλλὰ διὰ τὸ την προαίρεσιν των ταυτα φερόντων μεθ' ήδονης καὶ της των πραγμάτων φύσεως κρατεΐν. Ο μέν γάρ ύπερ τούτων φροντίζων ὧν ούχ εἰς μακρὸν ἀπολαύσεται γρόνον, πολλάκις δὲ οὐδὲ εἰς βραγύν, εἰκότως ἂν λέγοιτο μεριμνᾶν. 'Ο δὲ μείζονας τῶν φροντίδων ἀποληψόμενος τούς καρπούς ἐν τοῖς άμερίμνοις παντί που δικαίως αν τάττοιτο λόγω. Καὶ τούτων δέ χωρίς τοσούτον της μερίμνης έκατέρας το μέσον ώς μηδέ μέριμναν ταύτην έκείνη παραβαλλομένην νομίζεσθαι ούτως κουφότερα τέ έστιν έκείνης καὶ σφόδρα εὐκολωτέρα. Καὶ 15 ταῦτα ἄπαντα διὰ τῶν ἔμπροσθεν ἀπεδείξαμεν λόγων· « 'O άγαμος μεριμνα τὰ τοῦ χυρίου, ὁ δὲ γαμήσας μεριμνα τὰ τοῦ κόσμου », άλλ' ὁ μὲν παράγει, ὁ δὲ μένει.

2. Τοῦτο οὖν μόνον οὐχ ἰκανὸν δεῖξαι τὸ τῆς παρθενίας ἀξίωμα; "Όσον γὰρ τοῦ Θεοῦ πρὸς τὸν κόσμον τὸ διάφορον, τοσοῦτον αὕτη βελτίων ἐκείνης ἡ φροντίς. Πῶς οὖν συγχωρεῖς τὸν γάμον τὸν προσηλοῦντα ἡμᾶς ταῖς φροντίσι καὶ τῶν πνευματικῶν ἀπάγοντα; Διὰ γὰρ τοῦτο, φησίν, εἶπον' ἵνα καὶ οἱ ἔχοντες γυναῖκας ὡς μὴ ἔχοντες ὧσιν, ἵνα οἱ φθάσαντες ἡδη δεθῆναι ἡ καὶ μέλλοντες ἐτέρῳ τινὶ τρόπῳ χαυνότερον ἐργάσωνται τὸν δεσμόν. Ἐπειδὴ γὰρ διαρρῆξαι αὐτὸν οὐκ ἔνι

LXXIV, 1 hmág : ύμας A άμερίμνους ήμας X \parallel 2 βούλει (sc σύ, $\tilde{\omega}$ Παΰλε) : βούλεται G \parallel 3 οὔτε : οὐδὲ G \parallel 4 οὔν om G \parallel 5 διὰ τὸ om G \parallel 6 $\tilde{\omega}$ ς ante xal add G \parallel 6-7 φύσεως τῶν πραγμάτων G \parallel 8 ἀπολαύσασθαι G \parallel 9 εἰχότως : δικαίως G \parallel 9-10 οἱ ... ἀποληψόμενοι G \parallel 11 που om ML v \parallel τάττοιντο G \parallel 13 οὔτω G τε om G \parallel 15 πάντα G \parallel 20 αὐτῆς ... ἐχείνη G \parallel 20-21 συγχωρεῖ GML v

LXXIV. Pourquoi Dieu, qui nous veut exempts d'inquiétude, nous invite à nous inquiéter.

1. — Comment veux-tu que nous soyons exempts d'inquiétude, si tu nous imposes un autre souci ? — Parce que ce n'est pas là un souci, de même que souffrir pour le Christ n'est pas souffrir : non que la nature des choses soit changée. mais la détermination de ceux qui supportent avec joie ces souffrances permet de triompher même de la nature¹. Se soucier de choses dont la jouissance sera brève, souvent même inexistante, mérite avec raison le nom d'inquiétude; mais celui qui doit recueillir de ses soucis des avantages qui les compensent largement, en toute logique, il serait juste, je pense, de le ranger parmi les gens exempts d'inquiétude. De plus, la différence entre ces deux formes d'inquiétude est telle que la seconde comparée à la première ne mérite même pas le nom d'inquiétude, tant elle est plus légère que l'autre et en tous points plus supportable. Tout cela, nous l'avons démontré précédemment : « L'homme non marié s'inquiète des choses du Seigneur, l'homme marié s'inquiète des choses du monde² », mais le monde passe et Dieu reste.

2. Cette raison n'est-elle point suffisante à elle seule pour prouver la haute valeur de la virginité ? Car la distance de Dieu au monde, c'est toute la supériorité de ce souci par rapport à l'autre. — Comment peux-tu donc permettre le mariage, qui nous rive aux soucis et nous éloigne des choses spirituelles ? — C'est bien pourquoi j'ai déclaré, dit l'apôtre : « Que ceux qui ont des femmes soient comme s'ils n'en avaient pas³ », que ceux qui déjà sont enchaînés ou qui vont l'être, par quelque autre moyen rendent leur lien plus lâche. Puisqu'il ne t'est plus possible, en effet, de le rompre

^{1.} Même idée au chap. LXIV, 1.

^{2.} I Cor. 7, 32,

^{3.} I Cor. 7, 29.

περιβληθέντα άπαξ, ἀνεκτότερον αὐτὸν ποίησον. Ἔξεστι γάρ, ἄν βουλώμεθα, πάντα περικόπτειν τὰ περιττὰ καὶ μὴ μειζόνως τῶν ἀπὸ τῆς τοῦ πράγματος φύσεως τικτομένων φροντίδων τὰ παρὰ τῆς ἡμετέρας προστιθέναι νωθείας.

οε' Πώς ἔστιν ἔχοντα γυναῖκα μὴ ἔχειν.

1. Εί δὲ καὶ σαφέστερόν τις θέλοι μαθεῖν τί ποτέ ἐστιν έγοντα γυναϊκα μη έγειν, τούς ούκ έγοντας έννοείτω τούς έσταυρωμένους πῶς διάκεινται. Πῶς οὖν ἐκεῖνοι διάκεινται; 5 Ού θεραπαινίδων άναγκάζονται πλήθος ώνεῖσθαι, ού γρυσία καὶ περιδέραια, οὐκ οἰκίας λαμπράς καὶ μεγάλας, οὐ πλέθρα γης τόσα καὶ τόσα. 'Αλλὰ ταῦτα πάντα ἀφέντες ὑπὲρ ἱματίου φροντίζουσιν ένδς καλ τροφής τής αὐτῶν. "Εξεστι καλ τῶ γυναϊκα έγοντι είς ταύτην έαυτον άγαγεῖν την φιλοσοφίαν. Τὸ 10 γὰρ ἀνωτέρω λεχθέν « Μὴ ἀποστερεῖτε ἀλλήλους », περὶ μίζεως είρηται μόνης. Έν τούτω γάρ έπεσθαι άλλήλοις κελεύει καὶ οὐδένα ἀφίησιν έαυτοῦ κύριον εἴναι· ἔνθα δὲ ἂν δέη την άλλην φιλοσοφίαν άσκεῖν, την έν τοῖς ίματίοις, την έν τη διαίτη, την έν τοῖς άλλοις άπασιν, οὐκέτι θατέρω λοιπόν 16 ὁ ἔτερος ὑπεύθυνος γίνεται ἀλλ' ἔξεστι τοῖς ἀνδράσι, κἂν ἡ γυνή μή βούληται, περικόψαι τρυφήν άπασαν καὶ τὸν περιρρέοντα τῶν φροντίδων ὄχλον. Καὶ γυναικὶ πάλιν ὁμοίως ούδεμία ανάγκη μη βουλομένη καλλωπίζεσθαι καὶ κενοδοξεῖν καὶ περιττά μεριμνᾶν, εἰκότως. Ἐκείνη μὲν γάρ ἡ ἐπιθυμία φυσική τίς έστι και διά τοῦτο πολλης έτυχε της συγγνώμης καὶ οὐκ ἔστι κύριος ὁ ἕτερος ἀποστερεῖν τὸν ἕτερον μὴ βουλόμενον ή δὲ τῆς τρυφῆς καὶ τῆς θεραπείας τῆς περιττῆς καὶ

28 post πράγματος add και τῆς ML | 29 post νωθείας capitulum continuant usque LXXV, 4 διάχεινται GXAL

LXXV, 1 titulum om M \parallel 6 περιδέρρεα G -ραια $G^aXA \parallel 7$ άφέντες $GXAL^m$ v : άφελόντες $ML \parallel 8$ τῆς om $v \parallel 10$ άποστερῆτε $GXA \parallel 12$ αὐτοῦ $G \parallel$ ἀν om $G \parallel 13$ τὴν (ter) : ἢ (ter) $G \parallel 16$ -ην in τρυφὴν in ras ser $G \parallel 19$ εἰκότως : εἰκαίως G

une fois que tu en es chargé, rends-le plus supportable. Car nous pouvons, si nous le voulons, retrancher tout ce qui est superflu et ne pas ajouter aux soucis qui nous viennent de la nature du mariage, d'autres soucis encore plus grands causés par notre nonchalance.

LXXV. Comment il est possible, en ayant une femme, de n'en pas avoir.

1. Si l'on veut connaître plus clairement encore ce que veut dire « en ayant une femme, ne pas en avoir », que l'on songe à la vie de « crucifiés1 » de ceux qui n'en ont pas. Quelle est-elle donc, cette vie? Ils ne sont pas obligés d'acheter une foule de servantes, des bijoux d'or et des colliers, des demeures luxueuses et vastes, tant et plus de plèthres de terrain; négligeant tous ces biens, ils n'ont souci que de leur unique vêtement et de leur nourriture. Il est possible aussi à l'homme qui a une femme d'accéder à cette sagesse; car le mot cité plus haut : « Ne vous refusez pas l'un à l'autre² » concerne les seuls rapports charnels. Sur ce point en effet, l'apôtre ordonne aux époux une obéissance réciproque et il ne permet à aucun d'eux d'être son propre maître; mais pour la pratique des autres règles de sagesse, relatives aux vêtements, au genre de vie, et tout le reste, aucun des époux n'a plus de compte à rendre à l'autre, il est permis aux maris, même contre la volonté de leur femme, de supprimer tout luxe, ainsi que la foule des tracas qui l'accompagnent. Et à la femme de son côté on ne peut pareillement imposer contre son gré les parures de la vaine gloire et les soucis superflus. Et c'est avec raison : car la concupiscence est un instinct naturel qui de ce fait a droit à une grande indulgence, et l'un des époux n'a pas pouvoir de frustrer l'autre contre son gré; tandis que le désir du luxe et

^{1.} Cf. Gal. 6, 14.

^{2.} I Cor. 7, 5.

τῆς φροντίδος τῆς ἀνονήτου οὐκ ἀπὸ τῆς φύσεως ὁρμᾶται ἀλλ' ἀπὸ τῆς ῥαθυμίας καὶ τῆς πολλῆς ὕβρεως τίκτεται. Διὰ τοῦτο οὐκ ἀναγκάζει καὶ ἐν τούτοις τοὺς γεγαμηκότας ὑποκεῖσθαι ἀλλήλοις καθάπερ καὶ ἐν ἐκείνοις.

2. Τοῦτο τοίνυν ἐστὶν ἔχοντα γυναῖκα μὴ ἔχειν ὅταν τὰς περιττὰς φροντίδας τὰς διὰ τὸν ἀκκισμὸν καὶ τὴν διάθρυψιν γινομένας τῶν γυναικῶν μὴ δεχώμεθα, ἀλλὰ τοσαύτην λάβωμεν προσθήκην φροντίδος ὅσην εἰκὸς μιᾶς ψυχῆς προστεθείσης ἡμῖν καὶ ταύτης φιλοσόφως καὶ εὐτελῶς ζῆν προαιρουμένης. "Ότι γὰρ τοῦτό φησι, διὰ τῆς ἐπαγωγῆς ἐδήλωσε. « Καὶ οἱ κλαίοντες ὡς μὴ κλαίοντες καὶ οἱ χαίροντες ἐν κτήσεσιν ὡς μὴ χαίροντες. » Οἱ γὰρ μὴ χαίροντες οὐδὲ τῆς κτήσεως ἐπιμελήσονται καὶ οἱ μὴ κλαίοντες οὕτε τὴν πενίαν δυνήσονται φέρειν οὕτε τὴν αὐτάρκειαν ἀποστρέφεσθαι. Τοῦτό ἐστιν ἔχειν γυναῖκα καὶ μὴ ἔχειν, τοῦτό ἐστι κεχρῆσθαι τῷ κόσμφ καὶ μὴ κατακεχρῆσθαι.

3. « Ο δὲ γαμήσας μεριμνᾶ τὰ τοῦ κόσμου. » "Όταν οὖν καὶ ἐνταῦθα κάκεῖ μέριμνα ἢ, καὶ ἐνταῦθα μὲν εἰκἢ καὶ μάτην, μᾶλλον δὲ καὶ ἐπὶ λύπη — « Θλῖψιν γὰρ τἢ σαρκί », φησίν, « ἔξουσιν οἱ τοιοῦτοι » —, ἐκεῖ δὲ ἐπὶ τοῖς ἀπορρήτοις ἀγαθοῖς, τί μὴ ταύτην αἰρούμεθα μᾶλλον τὴν φροντίδα, οὐ τῷ τοιαύτας καὶ τοσαύτας ἔχειν τὰς ἀντιδόσεις ἀλλὰ καὶ τἢ φύσει κουφοτέραν οὖσαν ἐκείνης ; Τί γὰρ ἡ μὴ γαμηθεῖσα μεριμνᾶ ; Ἦρα ὑπὲρ χρημάτων, ὑπὲρ οἰκετῶν, ὑπὲρ οἰκονόμων, ὑπὲρ ἀγρῶν καὶ τῶν ἄλλων ; Μαγείροις ἐφέστηκε καὶ ὑφάνταις καὶ τἢ λοιπῆ θεραπεία ; "Απαγε. Οὐδὲν τούτων εἰς νοῦν βάλλεται ἀλλὶ εν φροντίζει μόνον τὴν αὐτῆς οἰκοδομεῖν ψυχήν, τὸν ναὸν

23 ἀνωνήτου $G \parallel 25$ τοῦτο : ταῦτα ML $v \parallel 30$ δσην : δσον $G \parallel 31$ φιλοσόφου $G \parallel 31-32$ προηρημένης ML $v \parallel 34$ τῆς om $G \parallel 36$ φέρειν : φρίττειν ML $v \parallel 38$ παρακεχρῆσθαι ML $v \parallel 40$ κάκεῖ : καὶ ἐκεῖ L $v \parallel$ μεριμνῷ (om ỹ) $G \parallel 41$ καὶ θλίψει post λύπη add M (καὶ suprascripto) $v \parallel$ φησίν om $G \parallel 43$ μᾶλλον post μὴ coll $G \parallel 49$ οἰκοδομεῖν : οἰκονομεῖν G sed perperam ut sequela de aedibus animae docet

des commodités superflues, des soucis inutiles, n'a pas une origine naturelle, mais est l'effet de la paresse et d'une grande présomption. C'est pourquoi l'apôtre ne contraint pas les époux à être mutuellement asservis en ce cas comme ils le sont dans l'autre.

2. Voici donc ce que signifie « en ayant une femme n'en pas avoir » : c'est refuser les soucis inutiles dont les caprices et la mollesse des femmes sont les causes, et n'agréer que le seul surcroît de souci que nous impose normalement la charge d'une seule âme¹, et encore, d'une âme qui se prononce pour une vie de sagesse et de simplicité. Que ce soit la pensée de l'apôtre, la suite le montre bien : « Que ceux qui pleurent soient comme s'ils ne pleuraient pas, ceux qui se réjouissent de leur fortune comme s'ils ne se réjouissaient pas². » Car ceux qui ne se réjouissent pas ne se préoccuperont pas non plus de leur fortune et ceux qui ne pleurent pas ne pourront ni souffrir de la pauvreté ni avoir en aversion la frugalité. Voilà ce que c'est que d'avoir une femme et n'en pas avoir, voilà ce que c'est qu'user du monde sans en abuser.

3. « L'homme marié s'inquiète des choses du monde³. » Ainsi, puisque d'un côté comme de l'autre il est question d'inquiétude, mais ici vaine et inutile ou plutôt source d'affliction — car « ceux-là souffriront tribulations dans leur chair » —, et là au contraire source de biens ineffables, pourquoi ne préférons-nous pas ce dernier souci, qui non seulement nous offre tant de magnifiques rémunérations, mais qui est, de nature, beaucoup plus léger que l'autre ? De quoi s'inquiète en effet la femme qui n'est pas mariée ? Est-ce d'argent, de domestiques, d'intendants, de propriétés, et autres choses ? A-t-elle à surveiller cuisiniers, tisserands, et tout le personnel domestique ? Fi donc! Rien de cela n'effleure son esprit, elle n'a qu'un seul souci, édifier sa

^{1.} C'est-à-dire : seul nous incombe le salut de l'âme de notre compagne, non son bonheur terrestre.

^{2.} I Cor. 7, 30. — L'expression ἐν κτήσεσιν ne se trouve pas dans le texte de Paul.

^{3.} I Cor. 7, 33; puis I Cor. 7, 28.

50 κοσμεῖν ἐκεῖνον τὸν ἄγιον οὐκ ἐν πλέγμασιν ἢ χρυσῷ ἢ μαργαρίταις, οὐκ ἐπιτρίμμασιν οὐδὲ ὑπογραφαῖς, οὐ ταῖς ἄλλαις
δυσκολίαις καὶ μοχθηρίαις, ἀλλὰ τῆ ἀγιωσύνη τῆ κατὰ σῶμα
καὶ κατὰ πνεῦμα. 4. « Ἡ δὲ γαμηθεῖσα », φησί, « μεριμνῷ
πῶς ἀρέσει τῷ ἀνδρί. » Σφόδρα συνετῶς οὐκ ἢλθεν ἐπὶ τὴν
τῶν πραγμάτων αὐτῶν ἐξέτασιν οὐδὲ εἶπεν ὅσα πάσχουσι
γυναῖκες ὑπὲρ τῆς εἰς τοὺς ἄνδρας ἀρεσκείας καὶ τῷ σώματι
καὶ τῆ ψυχῆ, τὸ μὲν βασανίζουσαι καὶ κονιῶσαι καὶ ἐτέραις
κολάσεσι κατατείνουσαι, τὴν δὲ ἀνελευθερίας, κολακείας,
ὑποκρίσεως, μικροψυχίας, φροντίδων περιττῶν καὶ ἀνονήτων
πληροῦσαι. ᾿Αλλὰ μιῷ ῥήσει πάντα ταῦτα αἰνιξάμενος ἀφῆκε
τῷ συνειδότι τῶν ἀκουόντων αὐτὰ ἀναλογίσασθαι, καὶ δείξας
οὕτω τῆς παρθενίας τὴν ὑπεροχὴν καὶ πρὸς αὐτὸν ἄρας αὐτὴν
τὸν οὐρανόν, πάλιν μετατίθησιν ἐπὶ τὴν τοῦ γάμου συγχώρησιν

50 τὸν ἄγιον ἐκεῖνον κοσμεῖν G ἐκεῖνον τὸν ἄγιον κοσμεῖν ML v \parallel 53 κατὰ om G \parallel γαμήσασα ML v \parallel μεριμνᾶ, φησί G \parallel 58 κολάσεσι : θλίψεσι G \parallel κολακείας : ἀκολασίας G \parallel 60 ταῦτα πάντα G \parallel αἰνιξάμενος : ἐνδειξάμενος G \parallel 62-63 ἄρας αὐτὴν post οὐρανόν coll G

propre âme, décorer ce temple sacré¹ non de torsades, d'or, de perles, de fards, de maquillages² et autres incommodités et misères, mais de sainteté du corps et de l'esprit. 4. Tandis que « celle qui est mariée, dit l'apôtre, s'inquiète des moyens de plaire à son mari³ ». Très habilement, il n'aborde pas l'examen des choses mêmes et il ne dit pas ce que les femmes, pour plaire à leurs maris, ont à souffrir dans leur corps et dans leur âme — ce corps qu'elles torturent, qu'elles ravalent⁴, qu'elles tourmentent d'autres supplices encore; l'âme qu'elles ouvrent toute grande à la bassesse, à la flatterie, à l'hypocrisie, à la mesquinerie, aux soucis superflus et inutiles. D'un seul mot il a suggéré tout cela, laissant à la conscience de ses auditeurs le soin de l'approfondir; après avoir montré l'excellence de la virginité et l'avoir exaltée jusqu'au ciel même, il en revient à parler de la permission

dans l'Homélie XXVIII ad Hebr. 6, Jean compare ces coquettes « à des comédiennes et des femmes de mauvaise vie qui mettent tout en œuvre pour se faire remarquer » (PG 63, 199); - mais ce sont aussi des raisons de bon sens : les moyens utilisés sont tels que la coquetterie oblige à tourmenter le corps (cf. : τὸ σῶμα βασανίζουσαι καί... κολάσεσι κατατείνουσαι) et que les femmes doivent souffrir pour se croire belles; - enfin, nous avons vu au chap. LXII, 1 que la coquetterie est d'une efficacité toute relative, car elle est antinaturelle et empêche « la vraie beauté d'apparaître telle quelle ». — Ici encore c'est surtout un excès que condamne Jean Chrysostome; selon lui, cet excès est devenu une seconde nature. Un long développement sur le luxe des femmes, dans le Commentaire d'Isaïe (III, 7 et 8), contient une remarque sur « la conscience tranquille de ces femmes qui ne croient pas pécher alors que, par les excès de leurs ajustements, elles sont pires que des comédiennes ». Dans le Contra eos qui..., 10, Jean rappelle que « des vierges même emploient des parfums variés et coûteux ». - Dans ce développement, si l'indignation est sincère, les termes sont empruntés à des τόποι de la rhétorique.

^{1.} Cf. p. 174, n. 2. Souvenir de I Tim. 2, 9.

^{2.} Ἐπιτρίμματα: Malgré les admonestations des Pères, l'usage des fards, très répandu chez les Grecs, s'était maintenu. Jean Chrysostome évoque plusieurs fois l'emploi des ἐπιτρίμματα et des ὑπογραφαί, deux mots souvent associés (cf. Hom. VI in Matth. 5, PG 57, 369; Hom. XX in Matth. I, PG 57, 287; Hom. XXX in Matth. 5, PG 57, 368, etc.). Έπιτοίμματα (om. par Bailly et Lidell, mais cité dans Lampe. A Patristic Greek Lexicon) est d'emploi courant chez Jean, au lieu de ἐντρίμματα (Plutarque). Il s'agit de couleurs pilées : blanc, rouge, bleu, noir; en particulier, pour les cils et les sourcils, on utilisait le στίμμι, antimoine pulvérisé (cf. LXX, II Rois 9, 30) : « Des lèvres rouge sang, une bouche qui ressemble à celle d'un ours barbouillé de sang, des sourcils noirs comme la suie d'une poêle, des joues poudrées comme les murs des tombeaux » (Hom. XXX in Matth. 30, PG 57, 369), trad. Wenger, in Huit Caléch. baptismales, SC 50, p. 127). - La coquetterie des femmes est en effet une nouvelle cause de l'indignation de Chrysostome : les raisons qu'il avance pour condamner la coquetterie des femmes sont d'abord évidemment morales : la coquetterie est une occupation vaine et dangereuse, car elle flatte le corps au détriment du soin de l'âme (cf. chap. LXXV. 3);

^{3.} I Cor. 7, 32.

^{4.} Le verbe κονιᾶν signific couvrir de plâtre (cf. les sépulcres blanchis); il s'agit, pour un visage, de la poudre dont on le couvre. Le terme est très péjoratif, on peut le traduire par « ravaler », car il évoque le « replâtrage », à l'aide d'onguents parfumés aux couleurs vives, d'un visage défraîchi.

τὸν λόγον, πανταχοῦ δεδοικώς μή τις τὸ πρᾶγμα ἐπίταγμα ⁶⁵ εἶναι νομίση. Διόπερ οὐδὲ ἠρκέσθη ταῖς προτέραις παραινέσεσιν ἀλλ' εἰπών· « Ἐπιταγὴν κυρίου οὐκ ἔχω », καὶ « Ἐἀν γήμη ἡ παρθένος, οὐχ ήμαρτε », πάλιν ἐνταῦθά φησιν· « Οὐχ ἵνα βρόχον ὑμῖν ἐπιβάλω. »

ος' "Ότι οὐχ ή παρθενία βρόχος άλλὰ τὸ ἡμῖν ἀπρόθυμον.

1. Υπέρ οδ καὶ διαπορήσειεν άν τις εἰκότως, πῶς ἀνωτέρω λύσιν δεσμών τὸ πράγμα καλών και πρὸς τὸ συμφέρον ἡμῖν αὐτὸ συμβουλεύειν λέγων, καὶ ἵνα θλῖψιν μὴ ἔγωμεν καὶ ἵνα 5 αμέριμνοι ώμεν και έπειδή φείδεται ήμων και διά τούτων άπάντων δεικνύς τὸ κοῦφον αὐτοῦ καὶ φορητὸν ἐνταῦθά φησιν· « Ούχ ἴνα βρόγον ὑμῖν ἐπιβάλω; » Τί οὖν ἐστιν; Οὐ τὴν παρθενίαν βρόγον έκάλεσεν — ἄπαγε — άλλὰ τὸ μετὰ βίας καὶ ἀνάγκης αίρεῖσθαι τοῦτο τὸ καλόν. Καὶ γὰρ οὕτως ἔγει. Πᾶν 10 όπερ αν βιαζόμενος καὶ μετά τοῦ μὴ βούλεσθαι καταδέχηταί τις, κᾶν σφόδρα κοῦφον ἢ, πάντων ἀφορητότερον γίνεται καὶ άγχόνης χαλεπώτερον την ήμετέραν ἀποπνίγει ψυχήν. Διὰ τοῦτο εἶπεν· « Οὐχ ἵνα βρόχον ὑμῖν ἐπιβάλω », τοῦτό ἐστιν· άπαντα τὰ καλὰ τῆς παρθενίας εἶπον καὶ ἀπέδειξα, καὶ μετὰ 16 ταῦτα όμως άπαντα τὴν αξρεσιν ὑμῖν ἐπιτρέπω τοῦ πράγματος, ούχὶ μὴ βουλομένους έλκω πρός τὴν ἀρετήν. Οὐδὲ γὰρ ύμᾶς θλῖψαι βουλόμενος ταῦτα συνεβούλευσα ἀλλ' ώστε μή

64-65 épltagma post nomish coII A \parallel 65 nomish v \parallel 65-66 paraithsesin G

LXXVI, 1 titulum om M \parallel παρθενίας A \parallel ήμῖν XA : ἡμῶν G \parallel 3 τὸ om G \parallel 4 συμβουλεύει G \parallel θλίψεις G \parallel 16 μὴ om et sscr X

du mariage, redoutant toujours qu'on ne voie dans la virginité un précepte. Aussi ne s'est-il pas contenté des exhortations précédentes, mais après les mots « Je n'ai pas d'ordre du Seigneur¹ », et « Si la vierge se marie elle ne pèche pas », il dit encore en cet endroit : « Ce n'est pas pour vous mettre la corde au cou². »

LXXVI. Ce n'est pas la virginité qui est une corde, mais notre manque d'ardeur³.

1. Sur ce point on aurait droit d'être embarrassé : comment, puisqu'il dit un peu plus haut de la virginité qu'elle affranchit de tous liens, qu'il déclare nous la conseiller dans notre intérêt, pour nous préserver des tribulations, pour que nous soyons sans inquiétude, puisqu'il cherche à nous épargner et que par tous ces motifs il nous montre comme elle est légère et facile à porter, comment peut-il prétendre ici : « Ce n'est pas pour vous mettre la corde au cou »? Que veut-il dire? Ce n'est pas la virginité qu'il appelle une corde - non, bien sûr! -, mais c'est de choisir ce bien sous la violence et la contrainte4. Et c'est bien vrai : tout ce que l'on accepte sous la violence et à contrecœur, quelle qu'en soit la légèreté, devient absolument intolérable et étouffe notre âme plus cruellement qu'un lacet. De là ces mots : « Ce n'est pas pour vous mettre la corde au cou », c'est-à-dire : tous les avantages de la virginité, je vous les ai énumérés et dévoilés, néanmoins, après tout cela, je vous laisse libres de choisir, je ne vous entraîne pas contre votre gré vers la vertu. Car mon intention, en vous donnant ces conseils, n'est pas de vous accabler; je veux éviter

importance à cette προθυμία à laquelle il oppose l'άθυμία, l'absence de «ressort » moral. Cf., à ce sujet., A.-M. Malingrey, dans l'Introduction des Lettres à Olympias, p. 50 (SC 13, Paris 1947).

^{1.} I Cor. 7, 25, puis I Cor. 7, 28.

^{2.} I Cor. 7, 35. Βρόχος est la corde, le lasso dont on se sert pour la chasse; plus bas, Jean rappelle cette image par le mot άγχόνη.

^{3. &#}x27;Απρόθυμον: c'est le contraire de la προθυμία, ardeur spirituelle qui pousse l'âme à s'élever vers la vertu. Jean accorde une grande

^{4.} Au sujet de la « contrainte », cf. I Cor. 7, 37.

τὴν εὐσχήμονα προσεδρίαν ὑπὸ τῶν βιωτικῶν ἐκκοπῆναι πραγμάτων.

2. Σύ δέ μοι θέα κάνταῦθα τοῦ Παύλου τὴν σύνεσιν, πῶς ταῖς παραιτήσεσι πάλιν παραίνεσιν ἐπεισήγαγε καὶ διὰ τῆς συγχωρήσεως συμβουλήν. Τὸ γὰρ εἰπεῖν « Οὐκ ἀναγκάζω ἀλλὰ παραινῶ », καὶ προσθεῖναι « διὰ τὸ εὕσχημον καὶ εὐπρόσεδρον », ἔδειξε τῆς παρθενίας τὸ θαυμαστὸν καὶ τὸ κέρδος ὅσον ἡμῖν ἐν τῆ κατὰ Θεὸν ἀπ' αὐτῆς γίνεται πολιτεία. Οὐ γὰρ ἔνι τὴν βιωτικαῖς ἐμπεπλεγμένην φροντίσι καὶ πανταχοῦ περιελκομένην εὐπρόσεδρον εἶναι, τῆς σπουδῆς καὶ σχολῆς ἀπάσης εἰς πολλὰ μεριζομένης, εἰς ἄνδρα λέγω καὶ οἰκίας ἐπιμέλειαν καὶ τῶν ἄλλων ἀπάντων ἄπερ ὁ γάμος ἐπισύρεσθαι εἴωθεν.

οζ΄ "Ότι ή τὰ βιωτικά μεριμνώσα οὐκ ἂν εἴη παρθένος.

Τί οὖν φησιν ὅταν καὶ ἡ παρθένος πολλὰ πραγματεύηται καὶ μερίμνας ἔχη βιωτικάς — ἄπαγε — ἔξω ταύτην ἐλκύσας τοῦ τῶν παρθένων χοροῦ ; Οὐ γὰρ ἀρκεῖ τὸ μὴ γαμηθῆναι τοιῆσαι παρθένον ἀλλὰ δεῖ καὶ τῆς ψυχικῆς ἀγνείας, ἀγνείαν δὲ λέγω οὐ τὸ πονηρᾶς καὶ αἰσχρᾶς ἐπιθυμίας ἀπηλλάχθαι μόνον καὶ καλλωπισμάτων καὶ περιεργίας, ἀλλὰ καὶ φροντίδος εἶναι καθαρὰν βιωτικῆς. "Αν δὲ μὴ τοῦτο ἢ, τί τὸ ὄφελος τῆς σωματικῆς καθαρότητος ; "Ωσπερ γὰρ στρατιώτου οὐδὲν αἰσχρότερον γένοιτ' ἄν τὰ ὅπλα ῥίψαντος καὶ καπηλείοις σχολάζοντος, οὕτως οὐδὲ παρθένων ἀσχημονέστερον βιωτι-

21 πάλιν παραίνεσιν om G \parallel 22 τὸ : τῷ ML v \parallel 26 γὰρ ... φροντίσι καὶ om G et PRS \parallel 27 περιελκομένης et postea add διὰ τὸ GPRS \parallel 29 πάντων G

LXXVII, 1 titulum om M $\|$ 3 éxet G $\|$ post biwtikág add éstat parbévog XA $\|$ 5 ágnetan : ágnetag G $\|$ 8 thg om ML v $\|$ 9 kab. swmatikhg coll X

seulement que « votre belle assiduité (auprès du Seigneur) » n'ait à souffrir du contact des choses du monde.

2. Et remarque, là encore, je te prie, la sagacité de Paul, vois comme il joint de nouveau l'exhortation aux prières et sous la permission glisse le conseil. En disant : « Je ne vous contrains pas, je vous conseille », et en ajoutant : « Pour vous porter à ce qui est digne et vous rend assidus (auprès du Seigneur)¹ », il montre ce qu'il y a d'admirable dans la virginité et le profit que nous en retirons pour notre vie selon Dieu. Car il est impossible à la femme embarrassée de soucis temporels et tiraillée de toutes parts d'être « assidue (auprès du Seigneur) » : toute son activité, tous ses loisirs, se partagent entre trop de choses, je veux dire son mari, le soin de sa maison et tout ce que, par ailleurs, le mariage entraîne d'ordinaire à sa suite.

LXXVII. La femme qui s'inquiète des choses temporelles ne saurait être une vierge.

— Que dit-il là ? Quand la vierge est chargée, elle aussi, d'occupations et qu'elle a des soucis temporels, — à Dieu ne plaise! — il la soustrait donc au chœur des vierges ? — C'est qu'il ne suffit pas de n'être point mariée pour être vierge, il faut encore la chasteté de l'âme; j'entends par chasteté non pas seulement d'être exempte d'un désir mauvais et honteux, de parures et de soins superflus, mais d'être pure aussi de tout souci temporel. Sans cela, à quoi bon la pureté du corps ? De même qu'il ne saurait y avoir chose plus honteuse qu'un soldat jetant ses armes pour passer son temps dans les cabarets, de même il n'y a pas non plus pire inconvenance que des vierges enchaînées dans les

Seigneur sans distraction (*I Cor.* 7, 35). — Le texte de Paul porte εὐπάρεδρον au lieu de εὐπρόσεδρον; l'un et l'autre termes évoquent l'idée d'une présence assidue auprès de Dieu.

^{1.} Le texte complet est : πρός τὸ εὔσχημον καὶ εὐπάρεδρον τῷ Κυρίῳ ἀπερισπάστως, en vue de ce qui est digne et nous attache au

καῖς ἐνδεδεμένων φροντίσι. Καὶ γὰρ αἱ πέντε ἐκεῖναι καὶ λαμπάδας εἶχον καὶ παρθενίαν ἤσκησαν ἀλλ' οὐδενὸς τούτων ἀπώναντο, ἀλλὰ τῶν θυρῶν ἀποκλεισθεισῶν ἔμενον ἔξω καὶ ἀπώλλυντο. Καὶ γὰρ ἡ παρθενία διὰ τοῦτο καλὸν ὅτι πᾶσαν ἐκκόπτει φροντίδος ὑπόθεσιν περιττῆς καὶ πᾶσαν σχολὴν τοῖς κατὰ Θεὸν ἀνατίθησιν ἔργοις, ὡς ἀν μὴ τοῦτο ἔχοι, πολὺ τοῦ γάμου πάλιν ἐλάττων γίνεται ἀκάνθας ἐν τῆ ψυχῆ περιφέρουσα καὶ τὸν καθαρὸν καὶ οὐράνιον συμπνίγουσα σπόρον.

οη' Διὰ τί μὴ σφόδρα καθάπτεται τοῦ νομίζοντος ἀσχημονεῖν ἐπὶ τὴν αὐτοῦ παρθένον.

« Εἰ δέ τις », φησίν, « ἀσχημονεῖν ἐπὶ τὴν παρθένον αὐτοῦ νομίζει, ἐἀν ἢ ὑπέρακμος καὶ οὕτως ὀφείλει γίνεσθαι, ὁ θέλει ποιείτω, οὐχ ἁμαρτάνει, γαμείτωσαν. » Τί λέγεις, ὁ θέλει ποιείτω; Καὶ οὐ διορθοῖς τὴν ἐσφαλμένην γνώμην ἀλλ' ἐπιτρέπεις γαμεῖν ; Διὰ τί γὰρ οὐκ εἴπες, εἰ δὲ ἀσχημονεῖν ἐπὶ τὴν παρθένον αὐτοῦ νομίζει, ἄθλιός ἐστι καὶ ταλαίπωρος πρᾶγμα οὕτω θαυμαστὸν ἐπονείδιστον εἴναι νομίζων ; Διὰ τί μὴ συνεβούλευσας ταύτης ἀπαλλαγέντα τῆς ὑποψίας, ἀπαγαγεῖν τοῦ γάμου τὴν αὐτοῦ θυγατέρα ; "Οτι, φησί, τῶν σφόδρα ἀσθενῶν καὶ χαμαὶ συρομένων ἤσαν αὶ τοιαῦται ψυχαί· τὰς δὲ οὕτω διακειμένας οὐκ ἐνῆν ἀθρόον ἀναγαγεῖν ἐπὶ τοὺς ὑπὲρ τῆς παρθενίας λόγους. 'Ο γὰρ οὕτω πρὸς τὰ τοῦ κόσμου πράγματα ἐπτοημένος καὶ τὸν παρόντα βίον θαυμάζων ὡς καὶ μετὰ τὴν τοσαύτην παραίνεσιν αἰσχύνης ἄξιον εἴναι νομίζειν, ὁ τῶν οὐρανῶν ἄξιόν ἐστι καὶ τῆς ἀγγε-

15 ἀπώλλοντο GL ἀπόλλυντο post corr L

LXXVIII, 1 καθάπτηται ML \parallel 2 αύτοῦ scripsi : αὐτοῦ v \parallel 3 ἀσχημονεῖν, φησίν ML v \parallel 5 γαμήτωσαν G \parallel 6 διορθοῦσαι G \parallel 10 ἀπαλλαγῆναι G \parallel 13 ἐνῆν : ἔνι G \parallel ἀναγαγεῖν : ἀπαγαγεῖν G ἀγαγεῖν ML v \parallel 17 τῶν : τὸν G

soucis temporels. Ainsi, les cinq jeunes filles avaient bien leurs lampes et elles avaient pratiqué la virginité¹, elles n'en retirèrent pourtant aucun avantage, la porte leur fut fermée, elles durent rester dehors et périrent. Oui, ce qui rend si belle la virginité, c'est qu'elle retranche toute occasion de vain souci et qu'elle offre un complet loisir pour s'occuper des œuvres de Dieu; sinon, elle est au contraire de beaucoup inférieure au mariage, car elle couvre l'âme d'épines et étouffe la pure et céleste semence.

LXXVIII. Pourquoi Paul ne s'en prend pas violemment à celui qui croit manquer aux convenances à propos de sa fille vierge.

1. « Si quelqu'un, dit l'apôtre, croit manguer aux convenances à propos de sa fille vierge, en lui laissant passer l'âge, et s'il est obligatoire que les choses se fassent, qu'il agisse comme il l'entend, il ne pèche point, qu'on se marie²! » — Comment ? Qu'il agisse comme il l'entend ? loin de corriger cette opinion fausse, tu autorises le mariage? Pourquoi n'avoir pas dit : s'il croit manquer aux convenances à propos de sa fille vierge, c'est un pauvre malheureux de juger blâmable un état aussi admirable ? Pourquoi ne pas lui avoir conseillé de se défaire de ce préjugé et d'éloigner sa fille du mariage? — Parce que, dit l'apôtre, de telles âmes appartenaient à des êtres très faibles et rampant sur la terre; avec de telles dispositions, il eût été impossible de les élever d'un seul coup à la doctrine de la virginité. Un homme assez passionné par les choses du monde, assez admirateur de la vie présente pour estimer digne de honte, après une telle exhortation, un état digne

^{1.} Cf. Matth. 25, 10.

^{2.} I Cor. 7, 36. — Pour le commentaire de ce passage, cf. Allo, op. cit., p. 183. Οὕτως γενέσθαι : c'est-à-dire que son devoir exige de la marier.

λιχῆς πολιτείας ἐγγύς, πῶς ἀν ἡνέσχετο συμβουλῆς εἰς τοῦτο έναγούσης αὐτόν: Καὶ τί θαυμαστὸν εἰ ἐπὶ πράγματος συγκεγωρημένου τοῦτο ὁ Παῦλος ἐποίησεν, ὅπου γε ἐπὶ κεκωλυμένου καὶ παρανόμου τὸ αὐτὸ πάλιν ποιεῖ ; 2. Οἶόν τι λέγω τὸ τῆς τῶν βρωμάτων παρατηρήσεως ἔχεσθαι καὶ τοῦτο μέν έγκρίνειν, έκεῖνο δὲ ἐκβάλλειν, Ἰουδαϊκῆς ἀσθενείας ήν. 'Αλλ' διως ήσαν παρά 'Ρωμαίοις οἱ ταύτην ἔγοντες 25 την ἀσθένειαν, καὶ οὐ μόνον αὐτῶν οὐ κατηγόρησε μετὰ σφοδρότητος άλλά καὶ ἔτερόν τι τούτου πλέον ποιεῖ. Τούς γάρ άμαρτάνοντας άφελς τοῖς ἐπιγειροῦσι κωλύειν αὐτούς ἐπιτιμᾶ λέγων « Σύ δὲ τί κρίνεις τὸν ἀδελφόν σου ; » 'Αλλ' οὐχ ὅτε Κολοσσαεύσιν ἐπέστειλε τοῦτο ἐποίησεν άλλὰ μετὰ πολλῆς 30 έξουσίας και καθάπτεται αὐτῶν και φιλοσοφεῖ λέγων· « Μή οδν τις ύμας κρινέτω εν βρώσει ή έν πόσει. » Καὶ πάλιν « Εί άπεθάνετε εν Χριστῷ ἀπὸ τῶν στοιχείων τοῦ κόσμου, τί ὡς ζώντες έν κόσμω δογματίζετε, μη άψη μηδέ γεύση μηδέ θίγης ἄ ἐστι πάντα εἰς φθορὰν τῆ ἀπογρήσει. »

3. Τι δήποτε οὖν τοῦτο ποιεῖ; "Οτι ἐκεῖνοι μὲν ἦσαν ἰσχυροί, 'Ρωμαῖοι δὲ πολλῆς ἔτι τῆς συγκαταβάσεως ἐδέοντο, καὶ περιέμεινε πρότερον τὴν πίστιν ἐν ταῖς ἐκείνων παγῆναι ψυχαῖς, δεδοικὼς μὴ πρὸ καιροῦ καὶ τοῦ δέοντος θᾶττον ἐπὶ τὸ τὰ ζιζάνια ἀνασπάσαι ἐλθὼν πρόρριζα μετ' αὐτῶν συνανασπάση καὶ τὰ τῆς ὑγιοῦς διδασκαλίας φυτά. Διὰ τοῦτο οὕτε καθικνεῖται αὐτῶν σφοδρῶς οὔτε ἀνεπιτιμήτους ἀφίησιν ἀλλὰ καθάπτεται μέν, ἀνυπόπτως δὲ καὶ λανθανόντως καὶ ἐν

20 συγχωρουμένου G $\|$ 22 ξχθεσθαι G $\|$ 23 έκκρίνειν G $\|$ 24 παρά sscr A $\|$ 26 πλέον τούτου ML v $\|$ 33 δογματίζεσθε M v δογματίζεσθαι L $\|$ 38 και om L v et (spatio relicto) M post corr $\|$ 39 έλθων : θέλων G

du ciel et proche de la condition des anges, comment auraitil pu tolérer un conseil qui l'v engageait ? Est-il d'ailleurs surprenant que Paul ait agi de la sorte à propos d'une chose permise, lorsqu'il procède de la même façon pour un objet défendu et contraire à la loi? 2. Par exemple : établir une distinction entre les aliments¹, admettre les uns, rejeter les autres, était une faiblesse judaïque, et pourtant chez les Romains il v avait des fidèles atteints de cette faiblesse. Or. Paul non seulement ne les condamne pas rigoureusement, mais il fait mieux encore; négligeant les coupables, il critique ceux qui essayaient de les empêcher, disant : « Mais toi, pourquoi juges-tu ton frère² ? » Mais tout autre est sa manière quand il écrit aux Colossiens; avec une grande liberté il les reprend et leur fait la leçon en ces termes : « Que personne ne vous juge sur la nourriture et la boisson³ », et plus loin : « Si vous êtes morts avec le Christ aux éléments du monde, pourquoi, comme si vous viviez dans le monde, décrétez-vous : ne prends pas, ne goûte pas! Tout cela se détruit par l'usage qu'on en fait. »

3. Pourquoi cette façon de procéder ? C'est que les Colossiens étaient affermis dans la foi⁴, alors que les Romains avaient encore besoin d'une très grande indulgence; l'apôtre attendait que la foi fût d'abord profondément implantée dans leurs âmes, de crainte qu'à chercher prématurément et trop vite à arracher l'ivraie, il n'arrachât en même temps jusqu'à la racine les plantes de la saine doctrine⁵. Voilà pourquoi il ne veut ni les reprendre sévèrement, ni les laisser sans avertissement; il les réprimande certes, mais d'une manière voilée, à leur insu, sous le blâme dirigé

baptême nous sommes morts au monde, c'est-à-dire nous n'avons plus rien à voir avec la Loi, faite pour des $v\eta\pi\iota\sigma\iota$; le Christ nous a conduits vers la vraie $\varphi\iota\lambda\sigma\sigma\varphi\iota\alpha$, qui n'a que faire de ces vains préceptes.

^{1.} Cf. Rom. 14, 2. — Paul fait allusion à des ascètes de Rome qui s'abstenaient de certaines nourritures non pour se mortifier mais pour éviter de contracter une souillure. Ces superstitions sont d'origine juive, ou païenne. Cf. Contra eos qui subintroductas, 3.

^{2.} Rom. 14, 10.

^{3.} Col. 2, 16; puis Col. 2, 20. — Le texte de Paul porte δογματίζεσθε: pourquoi vous laissez-vous imposer ces préceptes? — Par le

^{4.} Cette distinction entre les « forts » et les « faibles » est faite par Paul dans Rom. 14, 1, et 15, 1.

^{5.} Cf. Matth. 13, 29.

τἢ τῶν ἐτέρων ἐπιτιμήσει. Τὸ γὰρ λέγειν « Τῷ ἰδίφ κυρίφ στήκει ἢ πίπτει », δοκεῖ μὲν ἐπιστομίζειν τὸν ἐπιπλήττοντα ἐκείνφ, τὸ δὲ ἀληθὲς τὴν τούτου δάκνει ψυχὴν ἐμφαίνων ὅτι τὸ τὰ τοιαῦτα αἰρεῖσθαι οὐ τῶν βεβαίων οὐδὲ τῶν παγίως ἑστώτων ἐστίν, ἀλλὰ τῶν ἔτι σαλευομένων, τῶν μὴ ἱσταμένων καὶ πεσεῖν κινδυνευόντων.

4. Τὸν αὐτὸν δὴ κάνταῦθα φυλάττει νόμον διὰ τὴν πόλλην 591 Μ. 50 ἀσθένειαν τοῦ αἰσγυνομένου τῷ πράγματι. Οὐ γὰρ φανερῶς πρός αὐτὸν ἀποτείνεται ἀλλ' ἐν τοῖς ἐπαίνοις τοῦ τὴν ἑαυτοῦ διατηρούντος παρθένον δίδωσιν αὐτῷ σφοδρὰν τὴν πληγήν. Τί γάρ φησιν; « "Ος δὲ ἔστηχεν ἑδραῖος ἐν τῆ καρδία αὐτοῦ ». Τοῦτο δὲ πρὸς ἀντιδιαστολὴν εἴρηται τοῦ εὐκόλως καὶ εὐχερῶς περιφερομένου καὶ οὐδέποτε βέβαια βαδίζειν εἰδότος οὐδὲ έστάναι μετά πολλής της άνδρείας. Είτα έπειδή συνείδεν ίκανὸν όντα τὸν λόγον δακεῖν τὴν ἐκείνου ψυχήν, ὅρα πῶς αὐτὸν συνεσκίασε πάλιν αἰτίαν ἐπαγαγών οὐ σφόδρα κατηγορίας άξίαν. Εἰπών γὰρ « "Ος δὲ ἔστηκεν έδραῖος ἐν τῆ καρδία αὐτοῦ », προσέθηκε « Μή ἔγων ἀνάγκην, ἐξουσίαν δὲ ἔγων. » Καίτοι ακόλουθον ήν είπειν ος δε έστηκεν έδραιος καὶ μή νομίζων τὸ πρᾶγμα ἀσγημοσύνην εἶναι ἀλλὰ τοῦτο πληκτικώτερον ήν. Διὸ έτερον άντὶ τούτου προσέθηκε παραμυθούμενος αύτον και διδούς μαλλον έπι ταύτην έλθειν την αίτίαν. 65 Ού γάρ ούτω δεινόν το πρᾶγμα δι' άνάγκην κωλύειν ώς δι' αἰσχύνην. Τοῦτο μὲν γὰρ ψυχῆς ἐστιν ἀνάνδρου καὶ ταλαιπώρου, ἐκεῖνο δὲ καὶ διεστραμμένης καὶ οὐδὲ τὴν τῶν πραγμάτων φύσιν ἐπισταμένης χρίνειν ὀρθῶς.

5. 'Αλλά τούτων ούπω τῶν λόγων ἦν ὁ καιρός, ἐπεὶ ὅτι γε

43 post ἐπιτιμήσει glossam ἑτέρους κατόρθου praebet L \parallel τὸ : τῷ ML v \parallel 46 τὸ A v : sscr XM om GL \parallel 47 post σαλευομένων ras 3 litt praebet L \parallel μὴ ἱσταμένων : εἰ μὴ σταῖεν ML v \parallel 50 τοῦ αἰσχυνομένου : τῶν ἐπαισχυνομένων ML v \parallel 51 ἑαυτοῦ : αὐτοῦ XAML v \parallel 53 φησιν ; v ego correxi \parallel 56 τῆς om G \parallel ἐπειδὴ : ἐπεὶ G \parallel 57 δάκνειν G \parallel 62 νομίζει ML v \parallel 68 φύσιν post ἐπισταμένης coll G

contre autrui. En disant : « S'il se tient debout ou s'il tombe, cela regarde son maître¹ », il semble fermer la bouche au censeur, mais en réalité sa morsure atteint l'âme de l'intéressé, car il montre qu'une telle conduite n'est pas celle de gens au pas sûr, solides sur leurs jambes, mais celle de gens qui chancellent encore, qui ne tiennent pas debout et courent grand risque de tomber.

4. Paul observe ici la même règle en raison de la grande faiblesse de celui qui rougissait de la virginité; il ne s'explique pas ouvertement sur son compte, mais, par les louanges qu'il décerne à celui qui conserve sa fille vierge, il lui assène un coup vigoureux. Que dit-il en effet ? « Celui qui s'est fermement résolu dans son cœur² »; ces mots évoquent par opposition l'homme qui se laisse ballotter d'un cœur léger et insouciant, qui ne sait jamais marcher d'un pas assuré et n'a pas assez d'énergie pour se tenir debout. Puis, lorsqu'il a compris que ces propos suffisaient pour pénétrer de leur morsure l'âme de son interlocuteur. vois comment il en atténue la portée à nouveau, en introduisant un motif qui n'a absolument rien de répréhensible. Après avoir dit : « Celui qui s'est fermement résolu dans son cœur », il ajoute : « Sans contrainte et avec l'exercice de sa volonté. » Or, il eût été logique de dire : celui qui s'est fermement résolu et qui ne voit en cela rien d'inconvenant. Mais cette expression eût été trop brutale, c'est pourquoi il lui en substitue une autre pour encourager l'auditeur en lui donnant la possibilité de recourir de préférence à ce motif. Car il n'est pas aussi grave de s'opposer à la virginité sous la contrainte que parce qu'on en a honte. Dans le premier cas, il s'agit d'une âme faible et malheureuse, dans le second, d'une âme corrompue et incapable d'apprécier correctement la nature des choses.

5. Mais ce n'était pas encore le moment favorable pour

^{1.} Rom. 14, 4.

^{2.} I Cor. 7, 37.

70 οὐδὲ ἀνάγκης ἐπικειμένης θέμις τὴν προηρημένην παρθενεύειν χωλύεσθαι, άλλα πρός πάντα ζστασθαι χρή γενναίως τά διακόπτοντα την καλην ταύτην όρμην, άκουσον τί φησιν ό Χριστός: « 'Ο φιλών πατέρα ή μητέρα ύπερ εμε ούκ έστι μου άξιος. » "Όταν γάρ τι μετίωμεν τῶν τῷ Θεῷ δοκούντων, 75 άπας ὁ κωλύων ἐγθρὸς ἔστω καὶ πολέμιος, κᾶν πατὴρ ἢ κᾶν μήτης καν όστισοῦν έτερος. 'Αλλ' ὁ Παῦλος έτι διαβαστάζων των ακουόντων το ατελές ταύτα έγραφε λέγων « "Ος δέ έστηκεν έδραῖος μη έγων ἀνάγκην. » Καὶ οὐδὲ μέγρι τούτου τον λόγον έστησε· καίτοι γε τὸ « Μὴ ἔχων ἀνάγκην » καὶ 80 « Έξουσίαν έγων » ταύτόν έστιν. 6. 'Αλλά τῷ μήκει τοῦ λόγου καὶ τῆ συνεχεία τῶν συγχωρήσεων τὴν εὐτελῆ καὶ μικράν παραμυθείται διάνοιαν, μετά τούτων καὶ έτέραν αἰτίαν προσθείς τὸ « "Ος κέκρικεν ἐν τῆ καρδία αὐτοῦ. » Οὐ γὰρ άρκεῖ τὸ ἐλεύθερον εἶναι οὐδὲ ἀπὸ τούτου μόνον ὑπεύθυνός 85 ἐστιν ἀλλ' ὅταν ἔληται καὶ κρίνη τότε καλῶς ποιεῖ. Εἶτα ἴνα μή νομίσης διά την πολλήν συγκατάβασιν μηδέν είναι τό μέσον, τίθησι πάλιν την διαφοράν μεθ' ύποστολής μέν, τίθησι δ' όμως λέγων « "Ωστε καὶ ὁ ἐκγαμίζων καλῶς ποιεῖ, ὁ δὲ μὴ έκγαμίζων κρεΐσσον ποιεί. » 'Αλλ' ένταῦθα μέν όσον τὸ κρεῖττον οὐκ ἔδειξε διὰ τὴν αὐτὴν πάλιν αἰτίαν, σύ δὲ εἰ θέλεις μαθείν άχουσον του Χριστού λέγοντος « Ούτε γαμούσιν ούτε γαμίζονται, άλλ' εἰσὶν ὡς ἄγγελοι ἐν οὐρανῷ. » Εἶδες τὸ μέσον, ποῦ τὸν θνητὸν ἡ παρθενία ἀθρόον αἴρει ὅταν ὅντως ἦ παρθενία ;

70 ἀνάγκης om v \parallel 74 τοῦ Θεοῦ G \parallel δοκούντων : δογμάτων G \parallel 76 ἔτερος om ML v \parallel 84 ὑπεύθυνός : ἐλεύθερός G \parallel 85 ποιεῖται (om εἶτα) G \parallel 86 νομίζης G \parallel 87 την om G \parallel ὑποστολῆς : ὑπερβολῆς cod Ruthen apud Ducaeum \parallel 88-89 γαμίζων (bis) G

tenir ce langage1: car assurément, il n'est pas permis, même lorsqu'il y a contrainte, d'interdire à la jeune fille qui l'a décidé, de rester vierge; nous devons au contraire nous opposer généreusement à tout ce qui peut briser ce beau dessein : écoute en effet ce qu'en dit le Christ : « Celui qui aime son père et sa mère plus que moi n'est pas digne de moi² »: lorsque nous poursuivons une entreprise conforme aux volontés de Dieu, tenons pour notre ennemi, notre adversaire, quiconque y met obstacle, qu'il soit notre père, notre mère ou toute autre personne. Paul cependant, parce qu'il avait encore à supporter l'imperfection de ses auditeurs, écrivait : « Celui qui s'est fermement résolu, sans contrainte. » Et il ne s'en tient pas là, quoique les expressions « sans contrainte » et « ayant l'exercice de sa volonté » soient synonymes. 6. Mais par l'insistance du propos et les constantes concessions, il rassure l'esprit simple et médiocre, ajoutant même encore à tout cela une autre condition : « Celui qui a décidé dans son cœur. » Car il ne suffit pas d'être libre, ce n'est pas assez pour être engagé; seuls le choix réfléchi et la décision peuvent faire la bonne action. Et puis, de crainte que sa grande indulgence ne te semble réduire à néant la distance qui sépare virginité et mariage, à nouveau il en indique la différence, timidement sans doute, mais il l'indique cependant en ces termes : « Ainsi, celui qui marie sa fille agit bien, celui qui ne la marie pas agit mieux3. » Mais ici, et pour le même motif encore, il ne révèle pas dans quelle mesure c'est mieux agir. Si tu désires le savoir, écoute les paroles du Christ : « On n'épouse pas, on n'est pas épousé, mais on est comme des anges dans le ciel4. » Tu vois la distance qui les sépare, à quelle place la virginité élève d'un seul coup l'être mortel. la vraie virginité, s'entend?

vement épousé sept frères, morts les uns après les autres : de qui sera t-elle la femme au moment de la résurrection ? A la résurrection, on n'épouse pas et on n'est pas épousé, on est comme des anges de Dieu dans le Ciel.

^{1.} C'est-à-dire celui de la ligne 62. Jean veut dire : il faut tenir ce langage, le seul digne d'un chrétien — mais le moment, alors, n'était pas encore favorable.

^{2.} Malth. 10, 37.

^{3.} I Cor. 7, 38.

^{4.} Matth. 22, 30. Le texte a déjà été cité plus haut (chap. X); Jésus répond à la question des Sadducéens : une femme a successi-

οθ' "Ότι των ἀγγέλων οὐδὲν ἀπεῖχον οἱ περὶ τὸν Ἡλίαν καὶ ὅτι ἡ παρθενία τοιούτους αὐτοὺς ἐποίησεν.

1. Τι γάρ τῶν ἀγγέλων ἀπεῖγον, εἰπέ μοι, ὁ Ἡλίας, ό Έλισσαΐος, ό Ἰωάννης, ούτοι οἱ γνήσιοι τῆς παρθενίας 5 ἐρασταί ; Οὐδὲν ἄλλ' ἢ ὅσον θνητῆ προσεδέδεντο φύσει. Τὰ δὲ ἄλλα εἴ τις ἀκριβῶς ἐξετάσειεν, οὐδὲν χεῖρον ἐκείνων εύρήσει διαχειμένους. Καὶ τοῦτο δὲ αὐτὸ τὸ δοχοῦν ἐλάττωμα είναι μέγα είς έγκωμίου λόγον έστί. Τὸ γὰρ γῆν οἰκοῦντας καὶ τη της θνητής φύσεως ύποκειμένους άνάγκη δυνηθήναι φθάσαι πρός ἐκείνην τὴν ἀρετήν, ὅρα πόσης ἀνδρείας, πόσης φιλοσοφίας ήν. "Οτι δὲ αὐτούς ἡ παρθενία τοιούτους ἐποίησε δήλον έκεϊθεν εί γάρ γυναϊκα είχον καὶ παϊδας, ούκ αν εὐκόλως την ἐρημίαν ὤκησαν, οὐκ οἰκίας κατεφρόνησαν, οὐκ αν της άλλης του βίου κατασκευής. Νύν δὲ πάντων τούτων 592 M. 15 ἀπολυθέντες τῶν δεσμῶν ὡς ἐν οὐρανοῖς ὄντες οὕτως διέτριβον ἐπὶ τῆς γῆς. Οὐ τοίγων ἐδέοντο, οὐκ ὀροφῆς, οὐ κλίνης, οὐ τραπέζης, οὐκ άλλου τῶν τοιούτων τινός, άλλ' ἀντὶ μέν στέγης είχον τὸν οὐρανόν, ἀντὶ δὲ κλίνης τὴν Υῆν, ἀντὶ δὲ τραπέζης την έρημίαν. 2. Καὶ πράγμα ὁ τοῖς ἄλλοις αἴτιον εἶναι λιμοῦ 20 δοκεῖ τῆς ἐρημίας ἡ ἀκαρπία, τοῦτο τοὺς ἀγίους ἐκείνους ἐν άφθονία καθίστησιν. Οὐ γάρ άμπέλων αὐτοῖς ἐδέησεν οὐδὲ ληνών ούδε λητων ούδε άμητου. 'Αλλά το μεν ποτόν αύτοις άφθονον παρείχον και ήδύ πηγαί και ποταμοί και λίμναι, τράπεζαν δὲ τῷ μὲν ἄγγελος κατεσκεύαζε θαυμαστήν τινα καὶ 25 παράδοξον καὶ μείζονα ἢ κατ' ἀνθρωπίνην συνήθειαν. « 'Ο γὰρ είς άρτος », φησί, « πρὸς τεσσαράκοντα ήμερῶν ἀσιτίαν

LXXIX, 1-2 titulum om ML \parallel 5 åll' v \parallel 8 έγκωμίων G \parallel 13 åv ante olxίας add ML v forte recte \parallel 15 ούτω ML v \parallel 16 ούκ δροφής : οὐ τρυφής G \parallel 20 δοκεῖ om G \parallel 21 καθίστη ML v \parallel ἀμπελώνων G \parallel 22 ληνῶν (toreularia) : λειμώνων (prata) M \parallel 26 πρὸς : εἰς G

LXXIX. Élie et ses compagnons ne différaient en rien des anges et c'est à la virginité qu'ils le devaient.

1. En quoi, s'il te plaît, différaient-ils des anges, Élie, Élisée, Jean, ces authentiques amants de la virginité? En rien, sinon par les seuls liens de leur condition mortelle. Qu'on examine bien les autres points, on ne trouvera pas ces prophètes moins bien partagés que les anges. Cela même qui paraît une infériorité contribue grandement à leur louange. Car habiter sur la terre, être soumis aux contraintes d'une nature mortelle, et avoir pu s'avancer à ce degré de vertu, songe à l'énergie, à la sagesse qu'il a fallu pour cela. Et qu'ils le doivent à la virginité, en voici la preuve : s'ils avaient eu femme et enfants, il ne leur eût pas été si facile d'habiter le désert, ils n'auraient pas fait fi d'une maison et des autres commodités de la vie. En réalité, parce qu'ils étaient affranchis de tous ces liens, ils vivaient sur la terre comme s'ils étaient dans les cieux, ils n'avaient nul besoin de murs, de plafond, de lit, de table et autres choses de cette espèce; leur toit, c'était le ciel, leur lit, la terre, leur table, le désert. 2. Et ce qui paraît condamner les autres hommes à la famine, la stérilité du désert, était pour ces saints hommes source d'abondance. Ils n'avaient nul besoin ni de vignes, ni de pressoirs, ni de champs de blé ni de moissons1. Mais sources, rivières, nappes d'eau leur fournissaient un breuvage suave et abondant; un ange dressait pour l'un d'eux² une table étonnante, extraordinaire, plus grande que celles auxquelles les hommes sont accoutumés : « Ce pain unique, dit l'Écriture, te suffit pour

Τὸ λήτον: le champ ensemencé (terme employé par Homère, Hésiode); ὁ ἀμητός: le champ moissonné (terme postclassique).

^{2.} Élie, cf. I Rois 19, 5. La citation n'est pas textuelle. Le tableau de Rubens : « Élie au désert » (Louvre) s'inspire de ce passage de la Bible.

διήρκεσε. » Τὸν δὲ ἡ τοῦ πνεύματος χάρις πολλάκις ἔτρεφε θαυματουργοῦντα, καὶ οὐκ αὐτὸν μόνον ἀλλὰ καὶ δι' ἐκείνου ἑτέρους. 'Ο δὲ προφήτου πλέον 'Ιωάννης, οῦ μείζων ἐν γεννητοῖς γυναικῶν οὐκ ἐγήγερται, οὐδὲ ἀνθρωπίνης ἐδεἡθη τροφῆς οὐ γὰρ σῖτος καὶ οἶνος καὶ ἔλαιον ἀλλ' ἀκρίδες καὶ μέλι ἄγριον τὴν τοῦ σώματος αὐτοῦ διεκράτουν ζωήν. Εἴδες ἀγγέλους ἐπὶ τῆς γῆς; Εἴδες παρθενίας ἰσχύν; Τοὺς αἴματι καὶ σαρκὶ συμπεπλεγμένους, τοὺς χαμαὶ ἐρχομένους, τοὺς ἀνάγκη φύσεως ὑποκειμένους θνητῆς ὡς ἀσωμάτους, ὡς τὸν οὐρανὸν ἤδη λαχόντας, ὡς ἀθανασίαν μετειληφότας, οὕτως ἄπαντα ποιεῖν παρεσκεύαζεν.

π΄ Τί τὸ εὔσχημον καὶ εὐπρόσεδρον.

1. Πάντα γὰρ ἐκείνοις ἢν περιττά, οὐ ταῦτα μόνον τὰ ὅντως ὅντα περιττά, τρυφὴ καὶ πλοῦτος καὶ δυναστεία καὶ δόξα καὶ ὁ λοιπὸς τῶν ὀνείρων τούτων ὁρμαθός, ἀλλὰ καὶ τὰ δοκοῦντα εἶναι ἀναγκαῖα, οἰκίαι καὶ πόλεις καὶ τέχναι. Τοῦτό ἐστιν τὸ « Εὕσχημον καὶ εὐπρόσεδρον » εἶναι, τοῦτο παρθενίας ἀρετή. Θαυμαστὸν μὲν γὰρ καὶ πολλῶν στεφάνων ἄξιον καὶ τὸ τῆς τῶν ἐπιθυμιῶν περιγενέσθαι λύττης καὶ μαινομένην κατέχειν τὴν φύσιν, ἀλλὰ τότε ὅντως γίνεται θαυμαστὸν ὅταν ὁ τοιοῦτος βίος προσῆ, αὐτὸ δὲ καθ' ἑαυτὸ ἀσθενὲς καὶ οὐχ ἱκανὸν σῶσαι τοὺς ἔχοντας. Καὶ μαρτυρήσειαν ᾶν ἡμῖν ὅσαι παρθενίαν μὲν ἀσκοῦσι καὶ νῦν, τοσοῦτον δὲ ἀποδέουσιν Ἡλίου καὶ Ἑλισσαίου καὶ Ἰωάννου ὅσον ἡ γῆ τοῦ οὐρανοῦ.

27 διήρκεσε : ήρκεσε GML $v \parallel$ τὸν : τῷ $G \parallel$ 28 θαυματουργοῦσα M v θαυματουργοῦν $A \parallel$ 32 αὐτῷ $G \parallel$ 37 παρεσκεύασεν G v

LXXX, 1 edháredron ML \parallel 4 dnelrwn : 0nhtwn G \parallel 8 lússag G \parallel 9 thn rússin aatécein GXA \parallel 11 martuphsaien G -seian v \parallel 12 mèn om G te soutenir pendant quarante jours. » La grâce de l'Esprit apaisait souvent la faim de cet autre prophète¹, qui accomplissait ainsi des miracles, et pas seulement la sienne, mais par son intermédiaire celle de plusieurs autres. Et Jean, qui était plus qu'un prophète, le plus grand des enfants de la femme², n'eut pas besoin non plus de nourriture humaine; ce n'était ni le froment, ni le vin, ni l'huile, mais des sauterelles et du miel sauvage qui entretenaient sa vie corporelle. Voilà des anges sur la terre! Voilà la puissance de la virginité! Ces êtres pétris de chair et de sang, marchant sur le sol, assujettis aux exigences de la nature mortelle, la virginité les rendait aptes à agir en toutes choses comme s'ils n'avaient point de corps, comme si déjà le ciel leur était échu, comme s'ils avaient déjà obtenu l'immortalité.

LXXX. Ce qu'il faut entendre par « ce qui est digne et rend assidu (auprès du Seigneur) ».

1. Tout était pour eux superfluité, non seulement les biens réellement superflus — plaisirs, richesse, puissance, gloire et toute la séquelle de ces chimères —, mais ceux qui passent pour indispensables — maisons, villes et métiers³. Voilà ce qu'il faut entendre par « ce qui est digne et rend assidu (auprès du Seigneur)⁴ », voilà ce qu'est la vertu de virginité. Chose admirable, certes, et digne de nombreuses couronnes, que de maîtriser la rage des passions, de réprimer la nature en folie; mais ce n'est chose réellement admirable que lorsqu'on y joint une pareille vie, tandis que réduite à elle-même, la virginité n'est que faiblesse et ne suffit pas pour sauver ceux qui la possèdent. Témoins toutes les femmes qui encore aujourd'hui pratiquent la virginité et qui sont aussi éloignées d'Élie, d'Élisée et de Jean que la terre l'est du ciel.

^{1.} Élisée, cf. II Rois 4, 38. Il s'agit du miracle de la farine de Galgala et du miracle des pains d'orge.

^{2.} Pour Jean-Baptiste, cf. Matth. 11, 11; 3, 4 et Mc 1, 6.

^{3.} Cf. chap. XIV, 4.

^{4.} I Cor. 7, 35.

2. "Ωσπερ γὰρ τὸ εὕσχημον καὶ εὐπρόσεδρον ἄν περιέλης,
αὐτὰ τὰ νεῦρα τῆς παρθενίας ἐξέκοψας, οὕτως ὅταν αὐτὴν
μετὰ πολιτείας ἔχης ἀρίστης, τὴν ῥίζαν καὶ τὴν ὑπόθεσιν
ἔχεις τῶν καλῶν. Καθάπερ γὰρ ῥίζαν γῆ λιπαρὰ καὶ γόνιμος,
οὕτως οἴδεν ἀρίστη πολιτεία τρέφειν τοὺς τῆς παρθενίας
καρπούς, μᾶλλον δὲ καὶ ῥίζα καὶ καρπὸς παρθενίας ὁ ἐσταυρωμένος βίος ἐστίν. Αὕτη τοὺς γενναίους ἐκείνους πρὸς τὸν
θαυμαστὸν ἥλειψε δρόμον, πάντα μὲν αὐτῶν τὰ δεσμὰ περικόψασα, ποσὶ δὲ εὐλύτοις καὶ κούφοις καθάπερ πτηνοὺς
ἀφεῖσα πέτεσθαι πρὸς τὸν οὐρανόν. "Οπου γὰρ οὔτε γυναικὸς
θεραπεία οὔτε παίδων ἐπιμέλεια, πολλὴ τῆς ἀκτημοσύνης ἡ
εὐκολία, ἀκτημοσύνη δὲ ἐγγὺς εἶναι ποιεῖ τῶν οὐρανῶν, οὐ
φόβων μόνον οὐδὲ φροντίδων οὐδὲ κινδύνων ἀλλὰ καὶ τῆς
ἄλλης δυσκολίας ἡμᾶς ἀπαλλάττουσα.

πα΄ Πόσον ή ἀκτημοσύνη καλόν.

Ό γὰρ μηδὲν ἔχων ὡς πάντα κατέχων, οὖτος ἀπάντων καταφρονεῖ καὶ παρρησία κέχρηται πολλῆ καὶ πρὸς ἄρχοντας καὶ πρὸς δυνάστας καὶ πρὸς αὐτὸν τὸν τὸ διάδημα περι
5 κείμενον. Ὁ γὰρ χρημάτων καταφρονῶν ὁδῷ προβαίνων καὶ θανάτου καταφρονήσει ῥαδίως. Τούτων δὲ γενόμενος ἀνωτέρω πᾶσι μετὰ παρρησίας διαλέξεται οὐδένα δεδοικὼς οὐδὲ τρέμων. Ὁ δὲ περὶ χρήματα ἡσχολημένος οὐ χρημάτων ἐστὶ μόνον δοῦλος ἀλλὰ καὶ δόξης καὶ τιμῆς καὶ τῆς παρούσης ζωῆς καὶ πάντων ἀπλῶς εἰπεῖν τῶν βιωτικῶν. Διὰ τοῦτο ῥίζαν αὐτὴν τῶν κακῶν πάντων ὁ Παῦλος ἐκάλεσεν. ᾿Αλλὰ ταύτην ἱκανὴ ξηρᾶναι τὴν ῥίζαν ἡ παρθενία καὶ

15 αὐτὴν ὅταν $G \parallel$ 17 γὰρ om sed sscr $A \parallel$ ῥίζα καὶ γῆ $ML \parallel$ 25-26 ἀκτημοσύνη ... φόβων om $G \parallel$ 26 μόνον οὐδὲ : οὐ μόνου G

LXXXI, 2 μèν ante γὰρ add v \parallel τὰ πάντα ML v \parallel οὕτος : οὕτως XAML v \parallel 5 γὰρ om G \parallel 8 ὁ δὲ : οὐδὲ G \parallel 9 μόνον ἐστὶ XA δὲ μόνον οὐχ ἔστι G \parallel ἀλλὰ καὶ : ἀλλὶ οὐδὲ G \parallel 11 ὁ Παῦλος ante τῶν κακῶν coll G \parallel πάντων om G

2. De même, en effet, que si l'on retranche « ce qui est digne et rend assidu (auprès du Seigneur) », on enlève son nerf à la virginité, de même, lorsqu'on joint à sa possession une conduite parfaite, on détient la racine et la source des biens. Comme le fait pour la racine une terre grasse et fertile, une conduite parfaite sait nourrir les fruits de la virginité, ou plutôt une vie crucifiée1 est à la fois racine et fruit de la virginité. C'est elle qui frotte d'huile ces êtres généreux pour leur course admirable, coupant autour d'eux tous les liens et leur permettant de prendre d'un pied agile et léger, comme des êtres ailés, leur essor vers le ciel. Lorsqu'on n'a point d'épouse à entourer de soins, ni d'enfants à sa charge, le dénuement est très facile à supporter; or, le dénuement nous rapproche des cieux en nous délivrant non seulement des craintes, des soucis, des dangers, mais de toutes les autres contrariétés.

LXXXI. Sur la beauté du dénuement.

Celui qui n'a rien, comme s'il possédait tout, méprise tout²; il agit avec une grande assurance vis-à-vis des magistrats, des princes, de celui même qui est ceint du diadème. Car celui qui méprise les richesses, poursuivant sa route, en viendra facilement à mépriser la mort. Bien au-dessus de ces considérations, à tous il parlera avec assurance, sans redouter ni craindre personne. Mais celui qui n'a que l'argent en tête n'est pas seulement l'esclave de cet argent, il l'est aussi de la gloire, de l'honneur, de la vie présente, en bref de toutes les choses humaines. Aussi Paul dénonce-t-il l'amour de l'argent comme «la racine de tous les maux³». Or, cette racine, la virginité est à même de la dessé-

^{1.} Expression employée par Paul, cf. Gal. 6, 14.

^{2.} Cf. II Cor. 6, 10.

^{3.} I Tim. 6, 10.

έτέραν ἡμῖν ἐνθεῖναι τὴν ἀρίστην τὴν ἄπαντα βλαστάνουσαν τὰ καλά, ἐλευθερίαν, παρρησίαν, ἀνδρείαν, ζῆλον πεπυρωμένον, ἔρωτα τῶν οὐρανίων θερμόν, ὑπεροψίαν πάντων τῶν ἐπὶ γῆς. Οὕτω « τὸ εὕσχημον καὶ εὐπρόσεδρον » γίνεται.

πβ΄ Πρός τοὺς λέγοντας ὅτι οἱ παρθενεύσαντες εἰς κόλπους ᾿Αβραὰμ εὕχονται ἐλθεῖν.

- 1. 'Αλλά τίς ὁ σοφὸς τῶν πολλῶν λόγος; 'Ο πατριάρχης, φησίν, 'Αβραάμ καὶ γυναϊκα είγε καὶ παϊδας καὶ γρήματα καὶ 5 ποίμνια καὶ βουκόλια, καὶ μετὰ πάντα ἐκεῖνα Ἰωάννης ὅ τε βαπτιστής δ τε εὐαγγελιστής, ἀμφότεροι παρθένοι τυγγάνοντες, καὶ Παϋλος καὶ Πέτρος ἐπὶ τῆς ἐγκρατείας διαλάμψαντες, είς τούς έκείνου κόλπους εύγονται ἀπελθεῖν. Τίς σοι τοῦτο εἶπεν, ἄ βέλτιστε ; Ποῖος προφήτης ; Τίς εὐαγγε-10 λιστής ; Αὐτός, φησίν, ὁ Χριστός. Τὸν γὰρ ἐκατοντάργην ίδων πολλήν έχοντα πίστιν έλεγεν « "Οτι πολλοί ἀπό άνατολών καὶ δυσμών ήξουσι καὶ ἀνακλιθήσονται μετὰ ᾿Αβραὰμ καὶ 'Ισαάκ καὶ 'Ιακώβ. » Καὶ ὁ Λάζαρος δὲ μετ' αὐτοῦ τότε όρᾶται ὑπὸ τοῦ πλουσίου τρυφῶν. Καὶ τί τοῦτο πρὸς Παῦλον, 15 τί δαὶ πρὸς Πέτρον, τί δαὶ πρὸς Ἰωάννην ; Οὐ γὰρ Λάζαρος Παῦλος καὶ Ἰωάννης, οὐδὲ οἱ πολλοὶ οἱ ἀπὸ ἀνατολῶν καὶ δυσμών ὁ των ἀποστόλων ἦσαν γορός. "Ωστε περιττός ύμιν οδτος ό λόγος καὶ μάταιος.
- 2. Εἰ δὲ θέλεις ὅλως ἀκοῦσαι τὰ τῶν ἀποστόλων ἔπαθλα,
 ακουσον τοῦ μέλλοντος αὐτὰ διδόναι λέγοντος « Ὑμεῖς οἱ ἀκολουθήσαντές μοι, ὅταν καθίση ὁ υίὸς τοῦ ἀνθρώπου ἐπὶ θρόνου δόξης αὐτοῦ, καθίσεσθε καὶ ὑμεῖς ἐπὶ δώδεκα θρόνους κρίνοντες τὰς δώδεκα φυλὰς τοῦ Ἰσραήλ. » Καὶ οὐδαμοῦ

16 τῆς γῆς ML v

LXXXII, 1 πρὸς τοὺς λέγοντας om X \parallel παρθενεύοντες ML \parallel 6 παρθένοι ἀμφότεροι ML v \parallel 8 ἐλθεῖν GML v \parallel 11 τὴν πίστιν G \parallel 15 δαὶ ... δαὶ : δὲ ... δὲ GAM v \parallel ὁ Λάζαρος ML v \parallel 16 ἢν post Ἰωάννης add ML v \parallel 20-22 Ὑμεῖς ... αὐτοῦ om ML v \parallel 22 καὶ ὑμεῖς om ML v

cher et d'en implanter une autre en nous, la racine parfaite d'où germent tous les biens, liberté, assurance, courage, zèle de feu, amour ardent des choses du ciel, mépris de toutes les choses de la terre. C'est ainsi qu'on parvient à « ce qui est digne et rend assidu (auprès du Seigneur) ».

LXXXII. A l'adresse de ceux qui déclarent que les adeptes de la virginité souhaitent s'en aller dans le sein d'Abraham.

- 1. Mais quel est le sage propos de la plupart des gens? - Le patriarche Abraham, dit-on, avait une femme, des enfants, de la fortune, des troupeaux de moutons et de bœufs; et malgré tout cela Jean le Baptiste, Jean l'Évangéliste, tous deux vierges, et Paul et Pierre qui brillèrent par leur continence, souhaitent de s'en aller dans le sein d'Abraham. - Qui t'a raconté cela, mon cher ami ? Quel prophète? Quel évangéliste? — Le Christ lui-même. Devant la grande foi du centurion, il disait : « Beaucoup viendront de l'Orient et de l'Occident et prendront place au festin avec Abraham, Isaac et Jacob1. » Et le riche ne voit-il pas Lazare partager alors la félicité du patriarche? — Et quel rapport y a-t-il avec Paul, quel rapport avec Pierre? Quel rapport avec Jean? Paul et Jean n'étaient pas Lazare, et cette « foule de ceux qui viennent de l'Orient et de l'Occident » ne formait pas le collège des apôtres. Aussi ton raisonnement est-il sans fondement et sans valeur.
- 2. Désires-tu connaître exactement les trophées réservés aux apôtres, écoute la parole de celui qui doit les leur distribuer : « Vous qui m'avez suivi, lorsque le Fils de l'homme siégera sur son trône de gloire, vous siégerez vous aussi sur douze trônes et vous jugerez les douze tribus d'Israël². » Il

^{1.} Matth. 8, 11. -- Pour Lazare, cf. Lc 16, 23.

^{2.} Matth. 19, 28.

ένταῦθα ὁ ᾿Αβραὰμ οὔτε ὁ τούτου παῖς οὐδὲ ὁ ἐκείνου οὐδὲ 25 ὁ λαγών αὐτούς κόλπος, άλλ' ἀξία πολλῶ μείζων ἐκείνης· τούς γάρ ἐκείνων οὖτοι καθεδοῦνται κρινοῦντες ἐγγόνους. Οὐ ταύτη δὲ μόνον ἡ διαφορά δήλη άλλ' ὅτι ὧν μὲν ὁ ᾿Αβραάμ έτυγε πολλοὶ τεύξονται. « Πολλοὶ » γάρ « ἐλεύσονται ». φησίν, « ἀπὸ ἀνατολῶν καὶ δυσμῶν καὶ ἀνακλιθήσονται μετὰ 30 'Αβραάμ καὶ 'Ισαάκ καὶ 'Ιακώβ » τῶν δὲ θρόνων ἐκείνων ούδελς έτερος επιλήψεται άλλα μόνος ό τῶν άγίων τούτων χορός.

3. "Ετ' οὖν, εἰπέ μοι, ποιμνίων μέμνησθε καὶ βουκολίων καὶ γάμων καὶ παίδων; Τί οὖν, φησίν, ὅταν τῶν παρθενευσάντων πολλοί μετά τούς πολλούς ίδρῶτας εύχωνται χωρῆσαι έκει ; Έγω δὲ τούτου μειζον ἐρῶ ὅτι πολλοὶ τῶν παρθενευσάντων ούδε εκείνων επιτεύζονται των κόλπων ούδε των έλαττόνων άλλ' είς την γέενναν αὐτην ἀπελεύσονται, καὶ δηλοῦσιν αἱ τοῦ νυμφῶνος ἀποκλεισθεῖσαι παρθένοι. "Αρ' οὖν 40 παρά τοῦτο τῆς παρθενίας ἴσος ὁ γάμος ἢ καὶ γείρων ; Τὸ γὰρ ύπόδειγμα τὸ σὸν καὶ χείρονα αὐτὴν ποιεῖ. Εἰ γὰρ ὁ μὲν γεγαμηκώς 'Αβραάμ ἐν ἀνέσει καὶ τρυφῆ, οἱ δὲ παρθενεύσαντες εν γεέννη, τοῦτο ὑπολείπεται κατὰ τὸν ὑμέτερον ύποπτεῦσαι λόγον. 'Αλλ' οὐκ ἔστι ταῦτα, οὐκ ἔστι' οὐ γὰρ 45 μόνον οὐκ ἐλάττων ἀλλὰ καὶ πολλῷ βελτίων ἡ παρθενία τοῦ γάμου. Πῶς ; "Οτι ούτε τὸν 'Αβραὰμ ὁ γάμος τοιοῦτον ἐποίησεν ούτε ή παρθενία τὰς ἀθλίας ἐκείνας ἀπώλεσεν, άλλὰ καὶ τὸν πατριάρχην ἡ λοιπὴ τῆς ψυχῆς ἀρετὴ λαμπρὸν ἀπέδειξε καὶ ταύτας ἡ λοιπή κακία τοῦ βίου τῷ πυρὶ παρέδωκεν. Ἐκεῖ-50 νος μεν γάρ καὶ ἐν γάμῳ ζῶν ἐσπούδασε τὰ τῆς παρθενίας 594 Μ. κατορθώσαι καλά, τὸ εὔσχημον λέγω καὶ εὐπρόσεδρον. 4. Αδται δὲ καὶ παρθενίαν ἑλόμεναι εἰς τὸν τοῦ βίου κλύδωνα

> 25 αὐτοῖς G | 26 ἐχγόνους ML v | 27 ἀλλ' ὅτι : ἀλλὰ τί G | 28-29 φησίν, έλεύσονται G || 31 ἐπιλήψεται ἔτερος || ἀλλὰ : ἀλλ' ἡ G || 33 ετ' : είτα G | 34 φησίν om G | 38 αύτην om G | 39 παρθένοι άποκλεισθεῖσαι | 40 τῆς παρθενίας ὁ γάμος ἴσος in παρθενία τοῦ γάμου lon corr L | 41 γάρ om G | 43 γάρ post τοῦτο add G | ὑπολείπεται : λείπεται ΧΑΜΙ. ν | 45 έλαττον ... βέλτιον G | 50 έν γάμω ζων : έγγαμίζων G || έσπούδαζε G

n'est nulle part question ici d'Abraham, ni de son fils, ni de son petit-fils ni du sein qui les accueillera, mais d'une dignité bien plus considérable, puisqu'ils siégeront sur leurs trônes pour juger les descendants de ces patriarches. La différence ne se borne pas à cela d'ailleurs : la récompense d'Abraham, beaucoup l'obtiendront — « Beaucoup viendront, dit le Christ, de l'Orient et de l'Occident et prendront place aux côtés d'Abraham, d'Isaac et de Jacob » —, mais sur ces trônes nul ne prendra place en dehors du chœur des saints apôtres.

3. Et après cela, dis-moi, vous me parlez encore de troupeaux de brebis et de bœufs, de mariage et d'enfants? - Eh quoi ?, me dira-t-on, si, parmi ceux qui ont pratiqué la virginité, beaucoup, après tant de sueurs, ne souhaitent d'en venir que là? - Je vais vous dire, moi, quelque chose de plus grave : nombre de ceux qui ont pratiqué la virginité n'obtiendront même pas le sein d'Abraham ni même une récompense moindre, ils s'en iront dans la géhenne, ce que prouve bien l'exemple des vierges exclues de la chambre nuptiale. - Est-ce alors, à ce compte, que le mariage vaut la virginité et même que celle-ci lui est inférieure? Car l'exemple que tu invoques la rend inférieure : si Abraham, qui a été marié, jouit maintenant du repos et du bien-être tandis que ceux qui ont pratiqué la virginité sont dans la géhenne, c'est la seule conclusion que nous fasse supposer ton raisonnement. — Mais non, pas du tout, pas du tout. Loin de lui être inférieure, la virginité est de beaucoup supérieure au mariage. Comment cela ? Parce que ce n'est pas au mariage qu'Abraham doit son sort, ce n'est pas la virginité qui a perdu ces malheureuses, ce sont les autres vertus morales du patriarche qui ont assuré sa gloire et c'est la vie par ailleurs perverse de ces vierges qui les a livrées au feu. Abraham, quoique vivant dans le mariage, s'est efforcé de cultiver les vertus de la virginité, je veux dire « ce qui est digne et rend assidu (auprès du Seigneur) », 4. et ces vierges, bien qu'elles eussent

385

καὶ τὰς ἐν τῷ γάμῳ πραγματείας κατέπεσον. Τί οὖν κωλύει, φησί, καὶ νῦν μετὰ τοῦ γάμου καὶ τῶν παίδων καὶ τῶν χρημάτων καὶ τῶν ἄλλων ἀπάντων τὸ εὐπρόσεδρον διασῶσαι; Πρῶτον μὲν ὅτι οὐδεἰς κατὰ τὸν ᾿Αβραὰμ νῦν, ἀλλ᾽ οὐδὲ κατὰ μικρὸν ἐγγύς. Καὶ γὰρ τῶν ἀκτημοσύνην ἀσκούντων μᾶλλον ἐκεῖνος χρημάτων κατεφρόνησε πλουτῶν καὶ γυναῖκα ἔχων καὶ ἡδονῆς μᾶλλον τῶν παρθενευόντων ἐκράτει. Οὖτοι μὲν ἐκεῖνος δὲ οὕτω ταύτην κατεσβέκει τὴν φλόγα καὶ οὐδεμιᾳ συνεδέδετο προσπαθεία, ὡς μὴ μόνον ἀποσχέσθαι τῆς παλλακίδος ἀλλὰ καὶ ἐκβαλεῖν αὐτὴν τῆς οἰκίας ὑπὲρ τοῦ μάχης καὶ στάσεως πᾶσαν ὑπόθεσιν ἀνελεῖν. Νῦν δὲ οὐ σφόδρα εὔκολον τοῦτο εὑρεῖν.

πγ' "Ότι οὐ τὸ αὐτὸ τῆς ἀρετῆς μέτρον ἡμιν καὶ τοις ἐν τῆ παλαιὰ πρόκειται.

Καὶ χωρὶς τούτων δέ, ὅπερ καὶ ἀρχόμενος ἔλεγον, τοῦτο καὶ νῦν ἐρῶ ὅτι οὐ τὸ αὐτὸ τῆς ἀρετῆς ἀπαιτούμεθα μέτρον ἡμεῖς τε κἀκεῖνοι. Νῦν μὲν γὰρ οὐκ ἔστι τέλειον εἶναι μὴ πάντα πωλήσαντα, μὴ πᾶσιν ἀποταξάμενον, οὐ χρήμασι λέγω μόνον καὶ οἰκία, ἀλλὰ καὶ τῆ ψυχῆ τῆ ἑαυτοῦ. Τότε δὲ οὔπω τοσαύτης ἀκριβείας ἐπίδειξις ῆν. Τί οὖν ; ᾿Ακριβέστερον ἡμεῖς, φησί, τοῦ πατριάρχου βιοῦμεν νῦν ; Ὠφείλομεν μὲν καὶ τοῦτο ἐπιτετάγμεθα, οὐ βιοῦμεν δέ, καὶ διὰ τοῦτο πολύ τοῦ δικαίου ἀπολειπόμεθα. Ἐπεὶ ὅτι γε μείζονα ἡμῖν τὰ σκάμματα

58 κατεφρόνει G \parallel πλοΰτον G \parallel 62 ἀπέχεσθαι G \parallel 63 ἐκβάλλειν GXA LXXXIII, 1 μέτρον post πρόκειται coll G \parallel 11 λειπόμεθα ML v

choisi la virginité, sont tombées dans les tempêtes du siècle et les embarras du mariage. - Eh bien ? qu'est-ce qui empêche, maintenant encore, un homme marié, avec des enfants, de la fortune, et tout le reste, de garder « ce qui rend assidu (auprès du Seigneur) »? — D'abord il n'y a personne aujourd'hui de comparable à Abraham, ni même qui en approche, si peu que ce soit. Plus que ceux qui pratiquent le dénuement, Abraham en effet a méprisé l'argent, tout riche qu'il fût, et marié, il maîtrisait aussi le plaisir mieux que les hommes voués à la virginité. Ces derniers en effet chaque jour sont embrasés par la concupiscence, mais il en avait, lui, si bien étouffé la flamme, il s'était si bien affranchi des liens de la convoitise que bien loin de toucher à sa concubine¹, il la chassa de sa maison pour prévenir toute occasion de querelle et de mésentente. De nos jours, il serait fort malaisé de trouver une telle conduite.

LXXXIII. La mesure de vertu qui nous est proposée aujourd'hui n'est pas la même qu'autrefois.

1. Et, outre cela, je répéterai encore ici ce que je disais en commençant: on ne réclame pas de nous la même mesure de vertu qu'on réclamait alors². Aujourd'hui, il est impossible d'être parfait sans avoir vendu tous ses biens, sans avoir renoncé à tout, je ne dis pas seulement à sa fortune, à sa maison, mais à sa propre vie. A cette époque, il n'y avait pas encore d'exemple d'une telle exigence morale.

— Alors? nous menons aujourd'hui une vie plus exigeante sur le plan moral que celle du patriarche? — Nous le devrions, certes, et c'est le précepte que nous avons reçu, mais nous ne le faisons pas, aussi restons-nous bien loin derrière ce juste; bien loin, car les épreuves³ qui nous sont

au pluriel il est souvent employé par Chrysostome pour désigner les épreuves du chrétien. Έπει explique πολύ ἀπολειπόμεθα : nous res-

^{1.} Cf. Gen. 21, 12; il s'agit d'Agar.

^{2.} Cf. chap. XLIV, 1 et L.

^{3.} Τὰ σκάμματα: le mot désigne, au singulier, la fosse remplie de terre où les sauteurs « se recevaient », le sautoir ; cf. E. N. Gardiner, JHS 24, 1904, p. 70 s. ; et J. Delorme, Gymnasion, Paris 1960, p. 292;

πρόκειται, παντί που δῆλόν ἐστι. Διὰ τοῦτο καὶ τὸν Νῶε θαυμάζουσα ή γραφή ούχ άπλῶς τοῦτο ποιεῖ ἀλλὰ μετὰ προσθήκης τινός. « Νῶε », γάρ φησι, « δίκαιος, τέλειος ών 15 έν τη γενεά αὐτοῦ, τῶ Θεῷ εὐηρέστησεν. » Οὐν ἀπλῶς τέλειος άλλ' έν τῶ τότε καιρῷ: πολλοί γὰρ τελειότητος τρόποι χατά διαφόρους ώρισμένοι χαιρούς, χαὶ τοῦ γρόνου προκόπτοντος τὸ τότε τέλειον ἀτελὲς ὕστερον γίνεται. 2. Οἴόν τι λέγω τέλειον ήν ποτε τό κατά τὸν νόμον βιοῦν. « Ο ποιή-20 σας γὰρ αὐτά », φησί, « ζήσεται ἐν αὐτοῖς », ἀλλ' ἐλθών ό Χριστός τοῦτο τὸ τέλειον ἔδειξεν ἀτελές. « 'Εὰν » γὰρ « μὴ περισσεύση », φησίν, « ή δικαιοσύνη ύμῶν πλέον τῶν γραμματέων καὶ Φαρισαίων, οὐ μὴ εἰσέλθητε εἰς τὴν βασιλείαν τῶν οὐρανῶν. » Τότε φόνος ἐδόκει μόνον εἶναι δεινόν, νῦν δὲ καὶ 25 όργη καὶ λοιδορία μόνη τῆ γεέννη παραπέμψαι δύναιτ' ἄν. Τότε μοιγεία ἐκολάζετο μόνον, νῦν δὲ καὶ τὸ ἀκολάστοις όφθαλμοῖς γυναῖκα ίδεῖν οὐκ ἀπήλλακται τιμωρίας. Τότε ἡ ἐπιορχία μόνη ἢν ἐχ τοῦ πονηροῦ, νῦν δὲ καὶ τὸ ὁμόσαι. «Τὸ » γάρ «περισσόν», φησί, «τούτων έχ τοῦ πονηροῦ ἐστιν.» Ούδεν πλέον άπητοῦντο οἱ τότε ἢ τὸ τοὺς φιλοῦντας άγαπᾶν. νῦν δὲ τὸ μέγα τοῦτο καὶ θαυμαστὸν οὕτως ἐστὶν ἀτελές, ὡς καὶ μετά την κατόρθωσιν αὐτοῦ μηδέν πλέον ήμᾶς ἔγειν τῶν τελωνῶν.

17 γίνονται post καιρούς add G \parallel 17-18 και ... γίνεται om G \parallel 19 τέλειος ... δ κατὰ τὸν νόμον βιῶν ML v \parallel τὸ om G \parallel 22 φησίν : ἡμῶν G \parallel πλεῖον ML v \parallel 24 μὲν post τότε add G \parallel 30 ἢ om G

tons derrière ce juste, et d'autant plus loin que les exigences divines sont plus grandes aujourd'hui.

proposées sont plus importantes, c'est l'évidence même. Voilà pourquoi l'Écriture, offrant Noé à notre admiration, ne le fait pas franchement, elle y joint une nuance : « Noé, homme juste et parfait parmi les hommes de sa génération, fut agréable à Dieu1. » Il n'était pas « parfait » tout court. mais eu égard à son temps. Car il y a plusieurs modes de perfection, définis selon la diversité des circonstances, et avec le temps, ce qui était parfait à une époque devient plus tard imparfait. 2. Par exemple: autrefois, vivre selon la Loi était parfait : « Celui qui les mettra en pratique, est-il dit, vivra par elles². » Mais le Christ est venu et a montré que cette perfection était imparfaite : « Si votre justice ne surpasse celle des scribes et des Pharisiens, dit-il, vous n'entrerez pas dans le royaume des Cieux3. » En ces temps. seul l'homicide passait pour un crime, aujourd'hui la colère et les injures suffiraient pour nous livrer à la géhenne. En ces temps, l'adultère seul était châtié, maintenant même le regard coupable jeté sur une femme⁴ n'est pas soustrait au châtiment. En ces temps, le parjure seul procédait du Malin, maintenant le serment même en procède : « Ce qu'on y ajoute vient du Malin », est-il dit5. On demandait simplement aux hommes de ce temps, de chérir ceux qui les aimaient, maintenant cet acte, grand et admirable, est si imparfait que son accomplissement ne nous donne rien de plus qu'aux publicains6.

^{1.} Gen. 6, 9.

^{2.} Lév. 18, 5. Jean oppose à nouveau la loi de l'Ancien Testament et la venue du Christ révélant l'άκρα φιλοσοφία (chap. L); αὐτά et αὐτοῖς représentent les lois de Dieu.

^{3.} Matth. 5, 20.

^{4.} Cf. Matth. 5, 28. — Cf. In illud: Propter fornicat.: « N'oubliez pas que, du moment que vous êtes marié, un regard coupable jeté sur une autre femme vous entraîne à l'adultère. » (Περὶ γάμου, I, 4, PG 51, 215.)

^{5.} Matth. 5, 37: « Que votre parole soit oui, oui, non, non ; ce qu'on y ajoute vient du malin. »

^{6.} Cf. Matth. 5, 46.

πδ΄ "Ότι εἰκότως τῶν αὐτῶν κατορθωμάτων οὐχ ὁ αὐτὸς κεῖται μισθὸς ἡμῖν καὶ τοῖς ἐν τῆ παλαιᾳ.

LA VIRGINITÉ

1. Τί δήποτε οὖν τῶν αὐτῶν κατορθωμάτων οὐχ ὁ αὐτὸς κεῖται μισθὸς ἡμῖν καὶ τοῖς ἐν τῆ παλαιᾶ, ἀλλὰ μείζονα ἐπι-5 δείχνυσθαι δεῖ τὴν ἀρετὴν εἰ μέλλοιμεν τῶν αὐτῶν ἐκείνοις τυγγάνειν ; "Οτι πολλή ή τοῦ πνεύματος γάρις ἐκκέγυται νῦν καὶ μεγάλη τῆς τοῦ Χριστοῦ παρουσίας ἡ δωρεά. ἄνδρας γὰρ αύτη τελείους αντί νηπίων εποίησεν. "Ωσπερ οὖν ἡμεῖς τοὺς παΐδας τούς ήμετέρους όταν ήβήσωσι, πολλώ μείζονα άπαι-10 τούμεν τὰ κατορθώματα καὶ ἃ ποιούντας πρότερον ἐπηνούμεν 595 Μ. κατά τὴν πρώτην ἡλικίαν, ταῦτα γενομένους ἄνδρας καὶ κατορθούντας οὐκέτι διιοίως θαυμάζομεν, άλλ' ἕτερα πόλλω μείζονα έχείνω κελεύομεν έπιδείκνυσθαι, ούτω και τὴν ἀνθρωπίνην φύσιν ὁ Θεὸς ἐν τοῖς πρώτοις χρόνοις οὐ μεγάλα 15 ἀπήτει τὰ κατορθώματα, ἄτε νηπιωδέστερον διακειμένην. Έπειδή δὲ προφητῶν ήκουσεν, ἀποστόλων, καὶ τῆς τοῦ πνεύματος ἐπέτυχε χάριτος, ἐπέτεινεν αὐτἢ τῶν κατορθωμάτων το μέγεθος - είκοτως. Και γάρ μισθούς μείζονας έθηκε καὶ τὰ ἔπαθλα πολλῷ λαμπρότερα νῦν. Οὐκέτι γὰρ γῆ 20 και τὰ ἐπὶ τῆς γῆς ἀλλ' οὐρανὸς και τὰ νοῦν ὑπερβαίνοντα άγαθά τοῖς κατορθοῦσιν ἀπόκειται.

2. Πῶς οὖν οἰκ ἄτοπον ἐπὶ τῆς αὐτῆς ἔτι μένειν σμικρότητος ἀνδρωθέντας; Τότε μὲν γὰρ ἡ ἀνθρωπίνη καθ' ἑαυτῆς ἔσχιστο φύσις καὶ πόλεμος ἄσπονδος ἦν. Καὶ τοῦτον ὁ Παῦλος διηγούμενος οὑτωσί πώς φησιν « Βλέπω δὲ ἔτερον νόμον ἐν τοῖς μέλεσί μου ἀντιστρατευόμενον τῷ νόμῳ τοῦ νοός μου καὶ αἰχμαλωτίζοντά με τῷ νόμῳ τῆς ἁμαρτίας τῷ ὄντι ἐν τοῖς

LXXXIV, 2 hmin ... halaiq : nun kal tote G \parallel 5-6 tugxánen éxelnoig G \parallel 12 oùxéh' ML v \parallel 13 éxelnon G \parallel 24 hn äshondog M v \parallel hn om L \parallel n in touton eras habet L

LXXXIV. C'est avec raison que les mêmes actes de vertu ne valent pas même récompense à nous et aux hommes de l'Ancienne Loi.

1. Pourquoi donc les mêmes actes de vertu ne valent-ils pas même récompense à nous et aux hommes de l'ancienne Loi ? Et pourquoi faut-il déployer une vertu plus grande si nous voulons être traités comme eux? Parce que la grâce de l'Esprit s'est répandue aujourd'hui avec abondance, immense est le présent de la venue du Christ : des nourrissons que nous étions, il a fait des hommes achevés. Ainsi en est-il avec nos enfants : lorsqu'ils parviennent à l'adolescence, nous sommes plus exigeants pour leur bonne conduite, et les actes dont nous les félicitions auparavant dans leur première enfance, nous ne les admirons plus autant quand ils les accomplissent devenus hommes, nous réclamons de leur part d'autres témoignages bien plus sérieux ; ainsi pour la nature humaine : Dieu ne lui demandait pas, dans les premiers temps, de grands actes de vertu, car elle était en bas âge. Mais quand elle eut entendu la voix des prophètes, des apôtres, et qu'elle eut été touchée par la grâce de l'Esprit, Dieu accrut l'importance des vertus qu'il lui demandait; — et avec raison, puisqu'il nous propose des récompenses plus belles et des trophées beaucoup plus glorieux aujourd'hui; ce n'est plus la terre ni les choses de la terre, mais le ciel et les biens dépassant l'entendement qui sont offerts à ceux qui les accomplissent.

2. Ne serait-ce pas absurde de persévérer dans la même puérilité, une fois devenus hommes? En ces temps, la nature humaine était intérieurement déchirée, victime d'une guerre implacable. Paul, décrivant cet état, s'exprime ainsi: « J'aperçois dans mes membres une autre loi qui lutte contre la loi de mon entendement et qui me rend captif de la loi du péché qui réside dans mes membres¹. » Mais il

^{1.} Rom. 7, 23.

μέλεσί μου. » 'Αλλὰ νῦν οὐκ ἔστι ταῦτα. « Τὸ γὰρ ἀδύνατον τοῦ νόμου ἐν ῷ ἠσθένει διὰ τῆς σαρκός, ὁ Θεὸς τὸν ἑαυτοῦ υἱὸν πέμψας ἐν ὁμοιώματι σαρκὸς ἀμαρτίας καὶ περὶ ἀμαρτίας κατέκρινε τὴν ἀμαρτίαν ἐν τῆ σαρκί. » Καὶ περὶ τούτων εὐχαριστῶν ὁ Παῦλος ἔλεγε· « Ταλαίπωρος ἐγὰ ἀνθρωπος, τίς με ῥύσεται ἐκ τοῦ σώματος τοῦ θανάτου τούτου ; Εὐχαριστῶ τῷ Θεῷ διὰ Ἰησοῦ Χριστοῦ. »

3. Διὰ τοῦτο κολαζόμεθα εἰκότως ὅτι τῶν συμπεποδισμένων ζαα τρέγειν οὐ βουλόμεθα οἱ λελυμένοι, μᾶλλον δὲ κὰν ζαα δυνηθώμεν οὐδὲ οὕτως ἀπηλλάγμεθα τῆς κολάσεως. Τοὺς γὰο βαθείας ἀπολαύοντας εἰρήνης τῶν σφόδρα βαρυνομένων πολέμω πολλῷ μείζονα δεῖ καὶ λαμπρότερα ἱστᾶν τὰ τρόπαια. Εἰ δὲ 40 μέλλοιμεν περί χρήματα καὶ τρυφὴν καὶ γυναῖκας καὶ πραγμά-596 Μ. των ἐπιμέλειαν στρέφεσθαι, πότε ἄνδρες ἐσόμεθα, πότε πνεύματι ζήσομεν, πότε τὰ τοῦ κυρίου μεριμνήσομεν; "Όταν άποδημήσωμεν έντεῦθεν ; 'Αλλ' οὐκέτι πόνων οὐδὲ ἀγώνων ό καιρός άλλα στεφάνων καὶ κολάσεων. Τότε κᾶν παρθένος ή 45 τις οὐκ ἔγουσα ἔλαιον ἐν ταῖς λαμπάσιν, οὐ δυνήσεται παρ' έτέρων λαβεῖν, άλλ' έξω μενεῖ: κᾶν ρυπαρά τις ἱμάτια ἐνδεδυμένος παραγένηται, οὐ δυνήσεται ἐξελθὼν ἀμεῖψαι τὴν στολήν. άλλ' είς τὸ τῆς γεέννης ἀπαχθήσεται πῦρ' κἂν αὐτὸν παρακαλῆ τὸν 'Αβραάμ, οὐδὲν αὐτῷ πλέον ἔσται λοιπόν. Τῆς γὰρ κυρίας παραγενομένης καὶ τοῦ βήματος προτεθέντος καὶ τοῦ δικαστοῦ καθίσαντος, καὶ τοῦ ποταμοῦ συρομένου τῆς φλογὸς καὶ τῆς ἐξετάσεως γινομένης τῶν πεπραγμένων ἡμῖν, οὐκέτι λοιπὸν ἀποδύσασθαι τὰ πλημμελήματα συγχωρούμεθα, ἀλλ' ἐπὶ την ὀφειλομένην ἀπὸ τούτων δίκην καὶ ἐκόντες καὶ ἄκοντες

31 περὶ : ὑπὲρ G || 34 δι' ML v || 38-39 σφοδροῖς ... πολέμοις G || 50 προτεθέντος : τεθέντος ΧΑΜL v || 53 ἀποδύσασθαι : ἀπεκλύσασθαι ML v || 54 ἀπὸ om G

n'en est pas ainsi maintenant : « Ce qui était impossible à la Loi, parce qu'elle était sans force à cause de la chair, Dieu, en envoyant son propre fils revêtu d'une chair semblable à celle du péché et au sujet du péché a condamné le péché dans la chair¹. » Et rendant grâces au Seigneur de ce bienfait, Paul s'écriait : « Malheureux que je suis, qui me délivrera de ce corps de mort ? Grâces soient rendues à Dieu par Jésus-Christ²! »

3. Aussi, est-ce avec justice qu'on nous châtie parce que nous nous refusons, nous libres d'entraves, à courir aussi vite que les hommes chargés de liens; ou plutôt, même si nous pouvons courir aussi vite, nous ne sommes pas pour autant soustraits au châtiment. Car ceux qui jouissent d'une paix profonde doivent dresser des trophées beaucoup plus grands et éclatants que ceux qu'écrasent les fardeaux de la guerre. Si nous voulons nous consacrer sans relâche à l'argent, aux plaisirs, aux femmes et au soin des affaires. quand serons-nous des hommes? Quand vivrons-nous de l'Esprit ? Quand nous inquiéterons-nous des choses du Seigneur ? Lorsque nous aurons quitté cette terre ? Mais ce ne sera plus alors le temps des épreuves ni des combats. mais celui des couronnes et des châtiments. Alors, si une vierge n'a pas d'huile dans sa lampe, il sera pour elle impossible d'en emprunter à autrui³, elle restera dehors. Et celui qui se présentera vêtu d'habits sordides ne pourra sortir pour changer de vêtements, il sera rejeté dans le feu de la géhenne⁴. Et s'il appelle à son aide Abraham lui-même. cela ne lui servira de rien désormais⁵. Car le grand jour arrivé, le tribunal dressé, le Juge sur son trône, le fleuve de feu roulant ses flots⁶, l'examen de nos actions commencé, nous ne sommes plus autorisés à nous dépouiller de nos fautes, mais nous sommes, bon gré mal gré, entraînés vers

:

^{1.} Rom. 8, 3. — Le début de la phrase reste en suspens, il faut comprendre : ce qui était impossible à la Loi, Dieu l'a réalisé en envoyant...

^{2.} Rom. 7, 24.

^{3.} Cf. Matth. 25, 1-12.

^{4.} Cf. Matth. 22.

^{5.} Cf. Le 16, 24.

^{6.} Cf. Dan. 7, 10.

55 έλκόμεθα, οὐ μόνον οὐδενὸς ἡμᾶς ἐξιλάσασθαι δυναμένου τότε, ἀλλὰ κὰν τύχη τὴν αὐτὴν τοῖς μεγάλοις καὶ θαυμαστοῖς ἀνδράσι παρρησίαν ἔχων τις, κὰν Νῶε κὰν Ἰῶβ κὰν Δανιὴλ κὰν ὑπὲρ παίδων δέηται καὶ θυγατέρων, οὐδὲν ἔσται πλέον.
4. ᾿Αλλ᾽ ἀνάγκη λοιπὸν ἀθάνατα κολάζεσθαι τοὺς ἡμαρτη60 κότας ὥσπερ οὖν καὶ τιμᾶσθαι τοὺς κατωρθωκότας. "Ότι γὰρ οὕτε τοὑτων οὕτε ἐκείνων τέλος ἔσται ὁ Χριστὸς ἀπεφήνατο, ὥσπερ τὴν ζωὴν αἰώνιον οὕτω καὶ τὴν κόλασιν αἰώνιον εἶναι λέγων. "Ότε γὰρ τοὺς μὲν ἐκ δεξιῶν ἀπεδέξατο, τοὺς δὲ ἐξ εὐωνύμων κατεδίκασεν, ἐπήγαγε λέγων. « Καὶ ἀπελεύσον65 ται οὕτοι εἰς κόλασιν αἰώνιον, οἱ δὲ δίκαιοι εἰς ζωὴν αἰώνιον. »
Διὸ χρὴ πάντα ἐνταῦθα πραγματεύεσθαι καὶ τὸν ἔχοντα γυναῖκα ὡς μὴ ἔχοντα εἶναι καὶ τὸν ὅντως οὐκ ἔχοντα μετὰ τῆς παρθενίας καὶ τὴν ἄλλην ἄπασαν ἀσκεῖν ἀρετήν, ἵνα μὴ μετὰ τὴν ἐνθένδε ἀποδημίαν ἀνόνητα ἀποδυρώμεθα.

55 οδ ... ἐξιλάσασθαι : μόνον οὐδενὸς ἡμᾶς ἐξαιτήσασθαι ML v \parallel 55-56 τότε ante δυναμένου coll ML v \parallel 58 δέωνται G \parallel 64 καὶ om ML v \parallel 65 κόλασιν ... αἰώνιον : ζώην αἰώνιον καὶ οὕτοι εἰς κόλασιν αἰώνιον G \parallel 69 ἐνθένδεν X ἐντεῦθεν G \parallel post ἀποδυρώμεθα doxol. praebent Barocci et codex Augustanus apud Savile.

le châtiment qu'elles méritent; non seulement personne, alors, ne pourra intercéder pour nous, mais se trouverait-il un être possédant l'assurance des grands hommes que nous admirons, serait-il Noé, Job, ou Daniel, supplierait-il pour ses enfants et pour ses filles, tout cela ne servira de rien¹.

4. Immortel, désormais, sera le châtiment des pécheurs, tout comme la récompense des hommes vertueux. Ni l'un ni l'autre n'auront de terme, le Christ l'a déclaré, disant que si la Vie est éternelle, le châtiment lui aussi sera éternel. Après avoir accueilli ceux qui sont à sa droite et condamné ceux qui sont à sa gauche, il ajoute : « Ils s'en iront, ceux-ci, au châtiment éternel et les Justes à la vie éternelle². »

Aussi devons-nous ici-bas déployer tous nos efforts, celui qui a femme pour être comme s'il n'en avait pas, et celui qui effectivement n'en a pas pour pratiquer avec la virginité toutes les autres vertus, afin que nous n'ayons pas, au sortir de cette vie, à nous consumer en d'inutiles lamentations.

^{1.} Ge mouvement oratoire, avec l'évocation des intercesseurs impossibles, se retrouve dans *Hom. in Matth.* V, 4 (PG 57, 59); Quod regulares, 3.

^{2.} Matth. 25, 46. Ces dernières lignes s'inspirent de Matth. 25, 31-46.



I. INDEX DES CITATIONS SCRIPTURAIRES

Cet index contient les citations textuelles; ont été laissées de côté les allusions, nombreuses, aux Écritures, notamment à *I Corinthiens*, 7.

Les chiffres romains renvoient aux chapitres, les chiffres arabes aux lignes.

ANCIEN TESTAMENT

Genèse		6, 28	XXVII, 5
1, 26 1, 28	XLVI, 32 XV, 4	6, 34	XXXIV, 5 LII, 39
2, 18 2, 26	XLVI, 49	Ecclésias 5, 11	te LXX, 20
3, 16 6, 9 15, 2 18, 27	XV, 7	Cantique 8, 6	
Lévitique	•	5, 4 9, 14	
Deutéroz 24, 1	nome XLI, 8	Sagesse 25, 18 25, 23	
II Rois 2, 23	XXII, 4	Isaïe 5, 20	XXI, 9
Psaumes 44, 14		Joël 2, 16	XXX, 22
49, 20	XXI, 5 XXIV, 19 XXVII, 13, 20	Amos 2, 12 6, 3	XXI, 7 L, 24
Proverbe		Habacuc	
6, 27	XXXIV, 59	2, 15	XXI, 20

NOUVEAU TESTAMENT

Matthier	ι	Romains	•
5, 20	LXXXIII, 21	6, 7	XXX, 12
5, 22	XXI, 5	7, 23	LXXXIV, 25
5, 32	XXVIII, 22	7, 24	LXXXIV, 32
5, 37	LXXXIII, 28	8, 3	LXXXIV, 28
5, 44	I, 36	12, 6	XXXVI, 18
5, 45	XLIX, 99	12, 20	XLIX, 2
7, 14	LXIV, 14	13, 11	LXXIII, 34
8, 11	LXXXII, 11	14, 4	LXXVIII, 43
10, 37	LXXVIII, 73	14,10	LXXVIII, 28
18, 6	XXI, 33	12,10	13374 VIII, 20
19, 10	XIII, 26; XXXII,	I Corinti	iens
40.40	42; XLI, 40	2, 2	VI IV 40
19, 12	II, 30; XIII, 28,		XLIX, 48
	53; XVII, 29;	2, 14	XIV, 25
	XXXVI, 28 ;	3, 2	XLIX, 51
	XLIX, 92	6, 15	XXV, 5
19, 28	LXXII, 20	7, 1	XII, 63; XIII, 40,
22, 30	X, 26; XI, 6;	İ	55; XXIV, 51;
	LXXVIII, 91		XXVI, 10; XXVII,
25, 10	LXXVII, 13		51; XXIX, 38;
25, 41	IV, 12		XXXII, 40
25, 46	LXXXIV, 64	7, 2	XIX, 4; XXVI,
26, 41	II, 23		11; XXVII, 37, 52; XXXIII, 5
Marc		7, 3	XXVIII, 3;
	*****		XXIX, 19;
1, 24	VIII, 29		XXXIII, 5
-		7, 4	XXVIII, 6, 23;
Luc		•	XXIX, 3; XXIX,
6, 27	I, 36		33; XXXIII, 6;
10, 20	XXXVI, 42		XLI, 41
14, 26	LXXIII, 50	7, 5	XIX, 7; XXIX,
17, 10	II, 27	·	4; XXIX, 22, 34,
20, 36	X, 6		39; XXXII, 34;
•	·		XXXIII, 7;
Jean			XXXIV, 67, 71;
16, 12	VII 10		XL, 18; LXXV, 10
10, 12	XII, 19	7, 6	XXXIV, 90
Actes		7, 7	II, 21; XXXIV,
5, 41	LXIV, 6		108; XXXV, 3;
16, 17	VIII, 29		XXXVI, 3, 59, 65; XLI, 76
	τ.		

7, 8 XXXVI, 60, 66; 7, 37 LXXVIII, 53; XXXVII, 64; 78, 83 XXXVI, 53; 7, 38 XXXVI, 53;	
XXXVII, 64; 78, 83 XLI,7; XXXVIII, 7, 38 XXXVI, 53;	}. 59.
XLI, 7; XXXVIII, 7, 38 XXXVI, 53;	.,,
ALI, 7; AAAVIII, 7, 38 AAAVI, 53;	
39 ; XLII, 44 LXXVIII, 88	
7, 9 XIX, 9; 7, 40 XXXVIII, 41	
XXXVIII, 7; 9, 2 XLII, 33	
XXXIX, 23, 34, 49, 9, 25 VII 18	
7, 10 XII, 6; XXXIX, 11, 30 XXIV, 9	
55; XLVII, 2 15, 9 XXXV, 9	
7, 11 XL, 20; XLI, 9 15, 10 XXXVI, 12	
7, 12 XII, 7, 26; XLI, 69	
7, 16 XLVII, 2, 39 II Corinthiens	
7, 23 XLI, 50 6, 4-6 XXXVI, 48	
H OF TT OO STYTEFT	
7, 25 II, 33; XXXIV, 11, 2 I, 10	
93; XLI, 64, 81,	
104; XLII, 5 37; Galates	
XLVII, 3, 4; 4, 12 XXXV, 32	
LXXV, 16	
7, 26 XLII, 28, 41, 45; Éphésiens	
327 3777 CO . 327 TSZ -	
10 7,10 201 0	
7 27 YI VII 49 85. 0,12 AAVII, 22;	
XLVIII, 17	
7, 28 XXXIX, 6; Philippiens	
XLVII, 70, 73;	
XLVIII, 21; 4, 5 LXXIII, 57	
VIIV 90 99 . !	
LXXII, 10; Colossiens	
LIZZZY , TI, U/	
7, 20 20125, 20,	
LXXII, 11; I Timothée	
LAXIII, 50:	
LXXIV, 22; 2, 9 L, 7; LXXV,	50
LXXV, 3 2, 14 XLVI, 11	
7, 30 LXXV, 32 4, 1 V, 10	
7, 30 LXXV, 32 4, 1 V, 10 7, 31 LXXIII, 60 5, 6 L, 6	
7, 30 LXXV, 32 4, 1 V, 10 7, 31 LXXIII, 60 5, 6 L, 6 7, 32 XXXIV, 64; 5, 9 XXXIX, 18	
7, 30 LXXV, 32 7, 31 LXXIII, 60 7, 32 XXXIV, 64; XLIX, 30; 4, 1 V, 10 5, 6 L, 6 5, 9 XXXIX, 18 5, 11 XXXVIII, 37	
7, 30 LXXV, 32 7, 31 LXXIII, 60 7, 32 XXXIV, 64; XLIX, 30; LXXIII, 73; 4, 1 V, 10 5, 6 L, 6 5, 9 XXXIX, 18 5, 11 XXXVIII, 37 5, 12 XXXVI, 33	
7, 30 LXXV, 32 7, 31 LXXIII, 60 7, 32 XXXIV, 64; XLIX, 30; LXXIII, 73; 4, 1 V, 10 5, 6 L, 6 5, 9 XXXIX, 18 5, 11 XXXVIII, 37 5, 12 XXXVI, 33	
7, 30 LXXV, 32 7, 31 LXXIII, 60 7, 32 XXXIV, 64; XLIX, 30; LXXIII, 73; LXXIV, 16; 4, 1 V, 10 5, 6 L, 6 5, 9 XXXIX, 18 5, 11 XXXVIII, 37 5, 12 XXXVI, 33 6, 8 XLVII, 17; I	
7, 30 LXXV, 32 7, 31 LXXIII, 60 7, 32 XXXIV, 64; XLIX, 30; LXXIII, 73; LXXIV, 16; LXXV, 53 4, 1 V, 10 5, 6 L, 6 5, 9 XXXIX, 18 5, 11 XXXVIII, 37 5, 12 XXXVI, 33 6, 8 XLVII, 17; I 6, 10 LXXXI, 11	
7, 30 LXXV, 32 7, 31 LXXIII, 60 7, 32 XXXIV, 64; XLIX, 30; LXXIII, 73; LXXIII, 73; LXXVI, 16; LXXV, 53 7, 33 XIV, 67; LXXV,	
7, 30 LXXV, 32 7, 31 LXXIII, 60 7, 32 XXXIV, 64; XLIX, 30; LXXIII, 73; LXXIV, 16; LXXV, 53 7, 33 XIV, 67; LXXV, 39 4, 1 V, 10 5, 6 L, 6 5, 9 XXXIX, 18 5, 11 XXXVIII, 37 5, 12 XXXVI, 33 6, 8 XLVII, 17; I 6, 10 LXXXI, 11	., 15
7, 30 LXXV, 32 7, 31 LXXIII, 60 7, 32 XXXIV, 64; XLIX, 30; LXXIII, 73; LXXIV, 16; LXXV, 53 7, 33 XIV, 67; LXXV, 39 7, 34 VII, 23 4, 1 V, 10 5, 6 L, 6 5, 9 XXXIX, 18 5, 11 XXXVIII, 37 5, 12 XXXVII, 33 6, 8 XLVII, 17; I 6, 10 LXXXI, 11 Hébreux 13, 4 VII, 24; VIII	., 15
7, 30 LXXV, 32 7, 31 LXXIII, 60 7, 32 XXXIV, 64; XLIX, 30; LXXIII, 73; LXXIV, 16; LXXV, 53 7, 33 XIV, 67; LXXV, 39 7, 34 VII, 23 7, 35 XI, 9; LXXV, 67; 4, 1 V, 10 5, 6 L, 6 5, 9 XXXIX, 18 5, 11 XXXVIII, 37 5, 12 XXXVII, 37 6, 8 XLVII, 17; I 6, 10 LXXXI, 11 Hébreux 13, 4 VII, 24; VIII XXX, 3	., 15
7, 30 LXXV, 32 7, 31 LXXIII, 60 7, 32 XXXIV, 64; XLIX, 30; LXXIII, 73; LXXIII, 73; LXXV, 53 7, 33 XIV, 67; LXXV, 39 7, 34 VII, 23 7, 35 XI, 9; LXXV, 67; LXXVI, 7, 13, 23;	., 15
7, 30 LXXV, 32 7, 31 LXXIII, 60 7, 32 XXXIV, 64; XLIX, 30; LXXIII, 73; LXXIV, 16; LXXV, 53 7, 33 XIV, 67; LXXV, 39 7, 34 VII, 23 7, 35 XI, 9; LXXV, 67; LXXVI, 7, 13, 23; 4, 1 V, 10 5, 6 L, 6 5, 9 XXXIX, 18 5, 11 XXXVIII, 37 5, 12 XXXVII, 37 6, 8 XLVII, 17; I 6, 10 LXXXI, 11 Hébreux 13, 4 VII, 24; VIII XXX, 3	., 15
7, 30 LXXV, 32 7, 31 LXXIII, 60 7, 32 XXXIV, 64; XLIX, 30; LXXIII, 73; LXXIII, 73; LXXV, 53 7, 33 XIV, 67; LXXV, 39 7, 34 VII, 23 7, 35 XI, 9; LXXV, 67; LXXVI, 7, 13, 23;	., 15

II. INDEX DES NOMS PROPRES

Les chiffres romains renvoient aux chapitres, les chiffres arabes aux lignes.

Aaron	XXIV, 37
ABRAHAM	XV, 5; LXXXII, 2, 3, 24, 27, 30, 42, 46, 56 LXXXIV, 19
Achab	XLVI, 20
Adam	XIV, 74; XV, 11; XVII, 70; XLVI, 11
Amos	L, 20
Apollos	XLVII, 25
Beelphégor	XLVI, 19
Charmi	XXIV, 37
DANIEL	LXXXIV, 57
ÉLIE	XXII, 32; LXXIX, 1, 3; LXXX, 14
Élisée	XXII, 3, 33; LXXIX, 4; LXXX, 14
Ève	XIV, 75 ; XVII, 71
GRECS	I, 5; IV, 2, 3, 8, 16; VIII, 20
ISAAC	LXXXII, 13, 30
Isaïe	XXI, 16
JACOB	LXXXII, 13, 30
JACQUES	XLIX, 101
Jean (Apôtre)	XLIX, 101; LXXXII, 5
Jean (Baptiste)	LXXIX, 4, 29; LXXX, 14; LXXXII, 5
Јов	XLVI, 16; LXXXIV, 57
Joër	XXX, 22
Juirs	I, 3; VIII, 15; XXX, 6, 17; XLI, 3
	XLIX, 108; L, 21
Koré	XXIV, 29
Lévites	XII, 69
Luc	LXÍV, 6

III, 2 III, 2

Manès MARCION 404

VALENTIN

INDEX

Marie Moïse	XXI, 41; XXII, 1 XXI, 41; XXX, 16, 21
Naziréens Noé	XXI, 27 XVIII, 5; LXXXIII, 12; LXXXIV, 57
Perses Pharaon Pharisiens Pierre Platon Priscilla	VIII, 40 XXIV, 30 LXXXIII, 23 XXIV, 26; XLIX, 101; LXXXII, 7 VIII, 21 XLVII, 25
Romains	VIII, 41 ; LXXVIII, 24
SALOMON SAMSON SAMUEL SAPPHIRE SIMON LE MAGICIEN	XLVI, 21; LII, 38; LXX, 19 XLVI, 18 XXIX, 25 XXIV, 36 XXIV 25
SIMON LE MAGICIEN	XXIV, 25

III, 2

III. INDEX DES MOTS GRECS

Cet index contient les mots fréquemment employés par Jean, ainsi que quelques termes caractéristiques relatifs à la virginité, au mariage, à la vie spirituelle, utilisés dans le traité. Les relevés sont complets pour les mots cités, sauf s'ils se trouvent dans des textes scripturaires. Le terme $\pi\alpha\rho\theta e\nu i\alpha$, utilisé très fréquemment, ne figure pas dans cet index.

Les chiffres romains renvoient aux chapitres, les chiffres arabes aux lignes.

```
'Aγαπᾶν: I, 39, 53; LII, 26; LXXIII, 25; LXXXIII, 30.
άγάπη: XII, 13.
άγιασμός: ΧΙΧ, 17.
άγιος: VI, 14; VIII, 29; XI, 13; XXII, 47; XXIII, 3; XXIX,
   25; XXX, 19; XXXVII, 62; LXXIX, 20; LXXXII, 31;
   άγιος ναός: XXV, 6; LXXV, 50; άγιος νυμφίος: V, 19.
άγιωσύνη: XXI, 32; XL, 21; LXXV, 52.
άγνεία: XXXVI, 51; LXXVII, 5. -- άγνός: I, 8, 10, 15.
άγρυπνία: ΙΧ, 12; ΧΧVΙΙ, 17; ΧΧΧVΙ, 50.
άγών: II, 31; VII, 17, 22; IX, 24; XIV, 24; XXXVIII, 23;
   XXXIX, 16; XLV, 13; XLVIII, 31; LXXXIV, 43.
άδεια: VIII, 43; XXXIV, 37; XLI, 102; XLIV, 13; XLIX,
   134; L, 4; LII, 63; LX, 18; LXX, 23.
åndla: XXXVII, 17; XL, 5; LII, 14, 139; LIII, 20; LIV, 2;
   LVI, 5, 49, 57; LXXI, 2. - andre: LIV, 10; LVII, 38.
άθλησις: VII, 15, 21; IX, 25. — ἄθλον: XXVI, 16.
άκαθαρσία: VIII, 12; XIX, 16; XXX, 41. — άκάθαρτος: I, 67;
   VIII. 8, 9, 10 : XXV, 6.
άκρασία: XXXIII, 18; XXXIV, 71, 73, 80, 83, 84, 97, 103, 107;
   XXXIX, 27, 41; XLI, 36. — ἀκρατής: XXXVI, 53.
άνεσις: IV, 6; XLIX, 133; LXVIII, 27; LXXXII, 42.
άξίωμα: ΙΧ, 36; ΧΙ, 15; ΧΧΧΙΧ, 17; LXXIV, 19.
άπράγμων: XLIV, 25; LXXIII, 73.
ἀσέβεια: XXIV, 31. - ἀσεβής: V, 23; VIII, 21.
ἀσέλγεια: V, 3; XIX, 13; XLVIII, 7.
άσθένεια: XIV, 20; XV, 20, 23; XVII, 13, 34; XXXIV, 82;
```

LXXVIII, 23, 25, 50. — ἀσθενεῖν: XXV, 1. — ἀσθενής: XXII, 11, 22: XXIV, 9; XLIX, 78; LIII, 11; LXXX, 10.

άσκεῖν: XL, 29; XLV, 17; LXXV, 13; LXXVII, 13; LXXX, 12; LXXXII, 57; LXXXIV, 68. — ἀσκησις: XXI, 31.

άσωματος: LXXIX, 35. — (αὶ δυνάμεις ά.): XI, 17; XXVII, 31; XLIX, 6.

άταραξία: LXVIII, 1, 5.

αὐτάρκεια: LXXI, 10; LXXII, 4; LXXV, 36.

Βέβηλος: VI, 15; XXV, 6. βίος (εὐαγγελικός): XLVII, 24.

Γενναΐος: XVII, 20; XXXIV, 29; LXII, 22; LXXX, 20. — γενναίως: XV, 30; XXXVII, 58; XL, 16; LXXI, 18; LXXVIII, 71.

γνήσιος: LXXIX, 4. - γνησιότης: XXXVII, 15.

Δεσμός: XLI, 11; XLVII, 87, 88, 99; XLVIII, 15; LXXIV, 25; LXXVI, 3; LXXIX, 15.

Έγκράτεια: II, 22; XVII, 58; XXVII, 41, 59; XXIX, 36; XXXIII, 12; XXXIV, 109, 110; XXXVI, 8, 26, 47, 60; XXXIX, 15; XL, 29; XLI, 75, 77; XLII, 43; XLVII, 46; XLVIII, 4; LXXXII, 7. — ἐγκρατεύεσθαι: XXXVIII, 13, 40; XXXIX, 24, 34, 49; XL, 20; XLVII, 95; XLVIII, 1, 2. ἐναγής: I, 67, 68; VI, 15; VIII, 12, 13; XII, 50. ἔξις: VII, 14.

έξουσία: ÎX, 18; XII, 57; XXVIII, 29; XXXIV, 33, 39, 41; XXXVIII, 23; XLI, 21, 28, 67, 102; XLII, 29, 40; XLIV, 14; XLVI, 51; LIV, 9; LXVIII, 48; LXXIII, 11; LXXVIII, 30, 80. — Aἱ ἐξουσίαι: XXVII, 23.

ἔπαθλον: I, 19, 69, 79; XLIX, 100, 103; LXXXII, 19; LXXXIV, 19.

έπήρεια: XXXII, 44; XLVIII, 11; LXIV, 16.

ἐπιείκεια: VI, 25; XLVII, 14; LXIII, 10. — ἐπιείκής: XXI, 42; XXXII, 33; XXXVI, 44; XL, 2; XLI, 8; XLIV, 37.

έπιθυμία (désir charnel): IX, 9; X, 28, 33; XIII, 11; XVIII, 7; XXVII, 4, 7, 27; XXX, 28; XXXIV, 34, 36; XXXVII, 55, 68; XXXVIII, 11; XXXIX, 32, 46; XL, 23; XLI, 36; XLVI, 35, 57, 59; XLIX, 134; LII, 121; LVII, 107; LXVIII, 20; LXXIII, 56; LXXV, 19; LXXX, 8; LXXXII, 60.

εύγνωμοσύνη: ΧΧΧΙΧ, 47; ΧΙΙΙ, 16. — εύγνωμων: ΧΧΧΥΙ, 15; ΧΙΙ, 83.

Ζήλος: XI, 19; XIV, 9; XXVII, 31; XXXV, 15; XXXVII, 38; LII, 39. — ζηλοῦν: I, 6; XIV, 9; XXII, 13; XXIV, 30; XLII, 32.

Θεωρία: LXVIII, 19. θλῖψις: II, 5; XXXVI, 11, 48; XLVII, 73; XLVIII, 28, 29; XLIX, 7, 23, 130, 132; LXIV, 21, 22, 24; LXVII, 20;

XLIX, 7, 23, 130, 132; LXIV, 21, 22, 24; LXVII, 20; LXXII, 10; LXXV, 41; LXXVI, 4.

Καθαρός: V, 18, 20; VI, 6; X, 32; XII, 51; XXI, 15; XXXVI, 44; XXXVII, 70; LVI, 17; LXIII, 15; LXXVII, 8, 19. — καθαρότης: LXXVII, 9.

χατορθούν: Î, 28; II, 27; VIII, 54; XIII, 29, 31; XIV, 30; XXVII, 19; XXXII, 10; XXXV, 18; XXXVI, 69; XLI, 81; XLV, 5; XLVII, 7, 32; XLIX, 6, 44, 120; LXIV, 16; LXXXII, 51; LXXXIV, 12, 27, 60. — χατόρθωμα: VIII, 39; XVI, 4; XXXVI, 7, 21, 46; XLVIII, 23; XLIX, 88; LXXXIV, 1, 3, 10, 17. — χατόρθωσις: LXXXIII, 32.

κατωφερής: XXXIV, 74; XLVII, 94. κοίτη: VII, 24; VIII, 19; XXXI, 10.

κόσμιος: Χ΄L, 6; Χ΄LI, 8; ΧLΙV, 37; ΧLΙΧ, 8; LΧΗΗ, 22. — κοσμιότης: Χ΄LVΗ, 14; LΧΗΗ, 19; LΧVΙ, 38.

Λαγνεία: XXVII, 63; XXXII, 40. — λάγνος: IV, 42.

Μακάριος: XII, 38; XIV, 54, 57, 72; XXI, 44; XXXVI, 55; LIII, 4; LVIII, 13. — μακαρίζειν: XXVII, 53; XXXVI, 43; LVI. 28.

μέριμνα: LVIII, 10: LXI, 9: LXVIII, 19, 32: LXXIII, 13; LXXIV, 12; LXXV, 40; LXXVII, 3. — μεριμνᾶν: XIV, 46, 67; XXXIV, 65; XLIV, 35; XLV, 16, 18; LVII, 13, 77; LXVIII, 28; LXXIII, 19, 32, 50, 58, 71, 74; LXXIV, 1, 9, 16; LXXV, 19, 39, 45; LXXVII, 1; LXXXIV, 42.

μίξις: VIII, 4; IX, 8; XIV, 40; XV, 18; XXX, 10, 31, 38; XXXIV, 46, 76, 86; XLVIII, 7; L, 4; LXXIII, 64.

μοιχεία: XL, 44; XLIV, 17; XLVIII, 5; LXXXIII, 26. — μοιχεύειν: I, 61; IX, 31. — μοιχός: I, 26; IV, 29; LVI, 45. μοχθηρία: XX, 7; XLI, 33; LXXV, 52. — μοχθηρός: XL, 2;

XLIV, 37; XLIX, 126; LII, 65; LXXIII, 72.

Νήπιος : XXX, 15 ; L, 21 ; LXXXIV, 8. — νηπιώδης : XVI, 18 ; LXXXIV, 15.

νηστεία: IV, 9, 14; IX, 11; XXVII, 16; XXIX, 6, 34; XXX, 5, 22, 29, 35, 40; XXXII, 34, 37; XXXVI, 50; LXIII, 9. — νηστεύειν: IV, 14; XXX, 32.

'Ομιλεῖν: IV, 5; LII, 128. — ὁμιλία: XIV, 39; XXX, 17, 41; XXXVII, 12; LII, 128. ὁμόδουλος: XLI, 104; LIX, 4.

Παιδαγωγεΐν: XXII, 25; XL, 15; LXVII, 9. — παιδαγωγία: XVI, 23.

παιδοποιΐα: XIV, 4; XV, 5; XIX, 2, 5; XXXIX, 40; XLVI, 58.

παραμυθεῖσθαι: XXIX, 48; XLI, 50; XLVII, 56; XLIX, 83; LII, 28, 104, 114; LVII, 19; LXXVIII, 64, 82. — παραμυθία: IV, 31; XI, 12; XXII, 21; XXXIV, 5; XXXVIII, 2, 4, 8; XLI, 29; XLVII, 63; XLVIII, 10; LII, 51; LVI, 17; LVIII, 23.

παρρησία: XLIX, 13; LII, 59; LV, 5; LXXXI, 3, 7, 14; LXXXIV. 57.

περιεργάζεσθαι: ΧVII, 51; LVII, 35.

πνευματικός: XLIX, 102; LXXIV, 22.

πόθος: XXX, 29, 32; LIV, 12; LXVII, 18.

πολιτεία: IV, 23; XVI, 20; (ἀρίστη): XXXVI, 37; LXXX, 16, 18; (ἰσάγγελος): XXI, 39; (ἀγγέλων): XXVII, 31; (ἀγγελική): LXXVIII, 18; (κατὰ θεόν) LXXVI, 25.

πολυπραγμονείν: XVII, 48; LII, 80; LVII, 34; LIX, 2.

πονηρία: V, 7; XXVII, 25; XLIV, 44; (ή πον.): XXXIV, 28. — πονηρός: I, 18, 56, 63; VI, 20; VIII, 24, 59; IX, 5; XI, 21; XX, 9; XXI, 9; XLIX, 110; LVII, 11, 19, 84, 85, 93; LXVI, 40; LXXVII, 6. — (δ πον.): LXXXIII, 28, 29.

πορνεία: VIII, 14; XIX, 4; XXV, 3; XXVI, 12, 14; XXVII, 56; XXXIII, 16; XXXIV, 85, 113; XXXIX, 26, 42; XLI, 36. — πορνεύειν: IX, 31; LII, 117.— πόρνη: XXV, 5.

πραότης: LXIII, 10.

προαίρεσις: IV, 16; VIII, 39; IX, 15; XIV, 20; XXXVI, 39; XXXIX, 12; XLI, 92; LXIV, 17; LXXIV, 6. — προαιρεῖσθαι: LXXV, 31.

προθυμία: ΧΙΙΙ, 19, 31; ΧΧΧΙV, 104; LVII, 50; LXIV, 19. — προθύμως: ΧLΙΧ, 106.

προπέτεια: LXVI, 32, 42.

προστασία: XXXVI, 20; XLII, 3; LII, 53; LXXIII, 17.

'Ραθυμία: XIV, 23; XXXII, 13; XXXIV, 83; XXXIX, 35; LXVII, 7; LXXV, 24. — βαθυμεΐν: XXXIV, 37. — βάθυμος: XXXIV, 106.

ροπή (ή ἄνωθεν ρ.): XXVII, 13, 15; (τοῦ Θεοῦ): XXXVI, 58.

Σοφία: V, 6; XIII, 9; XVII, 51; XLVI, 22; (τοῦ Θεοῦ): VIII, 7; XVII, 52.

σπουδή: ΧΙ, 5; ΧΧΧ, 15; ΧΧΧΙΙ, 12, 29; ΧΧΧVΙ, 25, 59; XL, 15; XLVII, 28; LXXIII, 70; LXXVI, 27.

συγκατάβασις: XVI, 1, 25, 26; XVII, 1; XXIX, 8; XXXIX, 52; XLIV, 11; LXXVIII, 36, 86.

σωφρονεῖν: XXIV, 28, 46, 49. — σωφρονεῖν (être chaste): IX, 33. — σωφροσύνη (chasteté): V, 3; IX, 6; XXV, 2; L, 9; LVIII, 5; (modération): LXVI, 33, 36. — σώφρων: XV, 29.

Τέλειος: Ι, 49; VΙΙΙ, 50; XV, 5, 7, 9; XVΙ, 14; XLVΙ, 1; LXXΙΙΙ, 20; LXXXΙΙΙ, 5, 16, 18, 19, 21; LXXXΙΙ, 8. — τελειότης: XVΙ, 26; LXXXΙΙΙ, 16.

τρυφᾶν: XXXIX, 46, 47, 48; XLÍV, 7; XLV, 16; XLVII, 9;

LI, 1, 3; LX, 23; LXX, 1; LXXII, 2; LXXXII, 14. — τρυφή: XV, 30; XLI, 34; XLIX, 143; L, 2, 4, 21, 23; LVI, 26; LVIII, 18; LX, 17; LXI, 3; LXVIII, 11; LXIX, 2, 18; LXX, 4; LXXI, 1, 12; LXXIII, 57, 59; LXXV, 16, 22; LXXX, 3; LXXXII, 42; LXXXIV, 40.

Φιλία: XXXVII, 12; LIV, 11; LVII, 106.

φιλοσοφεΐν: XXXV, 17, 36; XLVII, 64. — φιλοσοφεΐν (pratiquer la sagesse de l'Évangile): XLVII, 18; LXIII, 24; LXXVIII, 30. — φιλοσοφία (enseignement de l'Évangile): XVI, 24; XLVII, 33; XLIX, 86; L, 19; LXXIII, 7; LXXV, 9, 13; LXXIX, 11. — φιλοσόφως: LXXV, 31.

φιλοφροσύνη: Ι, 46.

φροντίς: V, 21; XI, 9; XVII, 24; XXX, 33, 35; XLI, 12, 23; XLIII, 14; XLIV, 21; XLV, 34; XLVI, 62; XLIX, 122; LII, 34; LVI, 12, 22; LVII, 8, 33, 44, 48, 56, 58, 59, 69, 79, 94; LVIII, 10; LXI, 6, 8, 18; LXIV, 17; LXVII, 3; LXVIII, 18, 53; LXXIII, 10, 28, 45; LXXIV, 2, 10, 20, 21, 28; LXXV, 17, 23, 28, 30, 43, 59; LXXVI, 26; LXXVII, 7, 12, 16; LXXX, 26. — φροντίζειν: LVI, 8; LVII, 14; LXVIII, 28; LXXIII, 58; LXXIV, 8; LXXV, 8, 49.

Χάρις: ΧΧΧ, 11; ΧΧΧΥΙ, 19; ΧΙΙ, 98; ΧΙΙΙ, 14, 20; L, 20;

χάρισμα: XXXV, 5; XXXVI, 2, 3, 6, 19, 21, 23, 25, 26, 32, 34, 38, 51.

χειραγωγείν: ΧΧΙΙ, 23; ΧLVΙΙ, 26. — χειραγωγία: ΧΧΙΙ, 26.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION GÉNÉRALE	
CHAPITRE I. Le milieu historique	۶ 21
	21 2(
	21 31
* / · · · · · · · · · · · ·	38 91
o	
	ŧ
CHAPITRE VII. La place du traité dans l'œuvre de Jean	۸,
J. J	68
CHAPITRE VIII. Bibliographie sommaire	73
A. La tradition théologique B. La tradition de la vulgate	77. 77. 82 87.
	9(
TEXTE ET TRADUCTION I. La virginité des hérétiques ne comporte pas de	
récompense	9;
II. Les hérétiques sont même châtiés pour leur pra- tique de la virginité	99
III. L'horreur du mariage est la marque d'une inhu- manité diabolique 10	0:

TABLE	DES MATI	ÈRES
ana ant má		faihlas

TTT	T - 11 11 11 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1		****** *	
1 V	Les hérétiques observant la virginité sont plus	400		175
17	infortunés que les Grecs	103	XXVI. Il se fait le plus grand tort celui qui, capable	100
V.	La virginité des hérétiques est plus impure même	40=	1	175
377	que l'adultère	107	XXVII. La virginité est un grand bien et dispensatrice de	4
VI.	Les hérétiques qui pratiquent la virginité souillent		B	177
	non seulement leur âme mais leur corps	109	XXVIII. Ce que Paul dit du mariage est un encouragement	
ATT	. Il faut juger la virginité non d'après les vêtements			183
	mais d'après l'âme	113	XXIX. La règle « Ne vous refusez pas l'un à l'autre » est	
VIII	. Il est préjudiciable à la vierge de manifester du			185
	dédain pour les gens mariés	115	XXX. Pourquoi, si le mariage est estimable, l'apôtre	
IX.	. Faire l'éloge de la virginité n'est pas interdire		recommande-t-il à ceux qui jeûnent d'être	
	le mariage	121	***************************************	189
\mathbf{X}	Celui qui dénigre le mariage fait du tort à la		XXXI. Paul était obligé de détourner des relations	
	virginité	123	sexuelles ceux qui veulent consacrer leur temps	
XI.	. La virginité transforme d'hommes en anges tous		The property of the contract o	193
	ceux qui l'embrassent sincèrement	127	XXXII. Par une prière négligente, non seulement nous ne	
XII	Paul, quand il dit : « Quant aux autres, je leur dis,		nous rendons pas Dieu propice, mais nous l'irri-	
	moi, non le Seigneur », n'exprime pas un conseil			195
	qui vient de l'homme	129	XXXIII. Se répéter sur le même sujet, c'est imiter le	
XIII	Pourquoi les Corinthiens ont écrit à Paul sur la		Christ 1	197
	virginité et pourquoi Paul ne leur avait pas		XXXIV. La virginité est chose admirable et mérite de	
	adressé d'exhortations auparavant	133		199
XIV.	Objection de ceux qui rejettent la virginité et		XXXV. Paul était obligé de se proposer comme exemple	
	réfutation	137	de continence 2	209
XV.	Ce n'est pas le mariage qui accroîtra le genre		XXXVI. C'est par esprit de modestie que l'apôtre appelle	
	humain	145	la virginité une faveur (divine)	213
XVI	Le mariage est une condescendance	147		219
	Sur la divine condescendance	151	XXXVIII. Pourquoi Paul traite avec beaucoup de ménage-	
	. Ce n'est pas la virginité qui diminue le genre		ments les gens mariés et pourquoi il ne fait pas	
	humain, mais le péché	157	cesser les épreuves de la vierge 2	225
XIX.	Autrefois le mariage avait deux causes, il n'en a	10.	XXXIX. A quelle veuve, à quelle vierge Paul autorise le	
	qu'une à présent	157	mariage 2	229
XX.	N'y aurait-il aucun danger à faire fi de la virginité,	101	1	233
	une telle attitude n'est pas néanmoins sans		XLI. Pourquoi Dieu a autorisé les Juifs à répudier leur	
	risques	159		237
XXI	Le danger est grand pour ceux qui font fi de la	103		245
	virginité	161	**************************************	251
XXII	La destruction des enfants du temps d'Élisée a été	101	XLIV. Il est plus facile par la virginité que par le mariage	
******	utile	165	d'obtenir le royaume des cieux	251
XXIII	Pourquoi les mêmes fautes n'attirent pas les	100	XLV. Ceux qui inventent des difficultés superflues n'en	401
2X2X111,	mêmes châtiments	169	peuvent attendre aucune récompense 2	255
XXIV	Les pécheurs, même s'ils demeurent impunis, ne	103	XLVI. S'il est vrai que la femme est une gêne pour	-00
ALAKA Y	doivent pas pour autant éprouver de l'assurance,			
	·	460	atteindre à la vie parfaite, pourquoi l'Écriture	257
	mais plutôt en ressentir de la crainte	169	l'appelle-t-elle une aide de son mari 2	201

ABLE DES MATIÈRI	ES	
------------------	----	--

TABLE DES MATIÈRES	415
LXX. Une vie d'où les plaisirs sont absents est plus	
profitable et plus agréable qu'une vie de plaisirs .	345
LXXI. La vie de plaisirs est préjudiciable à l'âme	347
LXXII. En plus des autres maux, la vie de plaisirs rend les	
vicissitudes intolérables	349
LXXIII. Le temps présent n'est pas celui du mariage	351
LXXIV. Pourquoi Dieu, qui nous veut exempts d'inquié-	05=
tude, nous invite à nous inquiéter LXXV. Comment il est possible en ayant une femme, de	357
n'en pas avoir	359
LXXVI. Ce n'est pas la virginité qui est une corde, mais	999
notre manque d'ardeur	365
LXXVII. La femme qui s'inquiète des choses temporelles	000
ne saurait être une vierge	367
LXXVIII. Pourquoi Paul ne s'en prend pas violemment à	
celui qui croit manquer aux convenances à	
propos de sa fille vierge	369
LXXIX. Élie et ses compagnons ne différaient en rien des	
anges et c'est à la virginité qu'ils le devaient	377
LXXX. Ce qu'il faut entendre par « ce qui est digne et	
rend assidu (auprès du Seigneur) »	379
LXXXI. Sur la beauté du dénuement	381
LXXXII. A l'adresse de ceux qui déclarent que les adeptes de la virginité souhaitent s'en aller dans le sein	
d'Abraham	000
LXXXIII. La mesure de vertu qui nous est proposée aujour-	383
d'hui n'est pas la même qu'autrefois	387
LXXXIV. C'est avec raison que les mêmes actes de vertu ne	007
valent pas même récompense à nous et aux	
hommes de l'Ancienne Loi	391
INDEX	
I. Index des citations scripturaires	399
II. Index des noms propres	403
III. Index des mots grecs	405

XLVII.	Comment la femme est pour l'homme une aide	263
XLVIII.	dans les choses spirituelles	203
	mari subira un plus grand châtiment que ce dernier vivant dans la débauche	271
XLIX.	Pourquoi Paul nous détourne des plaisirs de cette	2/1
	vie pour nous diriger vers la virginité	275
L.	Dans l'Ancienne Loi comme dans la Nouvelle, la	905
1.1	vie de plaisirs est interdite	285
2321	sirs, les ennuis du mariage sont suffisants pour	
	faire évanouir le plaisir que nous y cherchons.	289
LII.	Le grand mal qu'est la jalousie	289
£/111.	Un riche mariage, loin d'être enviable, est plus pénible qu'un mariage pauvre	299
LIV.	Si l'on peut soumettre à ses ordres une femme	-00
	riche, la situation est encore plus désagréable.	301
LV.	C'est un mal insupportable que d'épouser un	909
LVI	homme plus riche	303
12 (1,	chagrin	305
LVII.	Sur les ennuis qui accompagnent toujours le	
1 3/7711	mariage	307
13 4 111.	n'a rien de grand	317
	La virginité est chose aisée	319
LX.	La virginité n'a nul besoin des choses qui ne	321
LXI	dépendent pas de nous	323
LXII.	Porter de l'or nuit à la beauté et fait ressortir la	020
	laideur	325
LXIII.	Quels sont les ornements de la virginité et quelle	327
LXIV.	est sa beauté	021
	pénible, comporte du plaisir	331
LXV.	Toutes les épreuves de la virginité pèsent moins	
	lourd que les seules douleurs de l'enfantement qui accompagnent le mariage	333
LXVI.	Il est plus agréable d'aller à pied que monté sur	
	des mules	333
LXVII.	Avoir de nombreuses servantes est importun	337 339
LXIX	Sur la tranquillité d'âme inhérente à la virginité. Les tables somptueuses causent beaucoup de	009
13471474	désagréments	343

NIHIL OBSTAT
IMPRIMI POTEST:
New York, le 25 mars 1966
John J. McGinty, s.j.
Praep. Prov. New York

IMPRIMATUR:
Lyon, le 18 avril 1966
Jean Peloux
vic. gén.

SOURCES CHRÉTIENNES

LISTE COMPLÈTE DE TOUS LES VOLUMES PARUS

N. B. — L'ordre suivant est celui de la date de parution (nº 1 en 1942), et il n'est pas tenu compte ici du classement en séries : grecque, latine, byzantine, orientale, textes monastiques d'Occident ; et série annexe : textes para-chrétiens.

Sauf indication contraire, chaque volume comporte le texte original, grec ou latin, souvent avec un apparat critique inédit.

La mention bis indique une seconde édition.

	\mathbf{F}
1. Grégoire de Nysse : Vie de Moïse, J. Daniélou, S. J., prof. à l'Inst. cath. de Paris (3° édition) En prép	aration
2 bis. Clément d'Alexandrie: Protreptique. C. Mondé- sert, S. J., prof. aux Fac. cath. de Lyon, avec la collabo- ration d'A. Plassart, prof. à la Sorbonne (réimpression 1961)	12,00
3. Athénagore : Supplique au sujet des chrétiens. G. Bardy (trad. seule) (1943)	•
4 bis. NICOLAS CABASILAS: Explication de la divine Liturgie. S. Salaville, A. A., de l'Inst. fr. des Et. byz. En prép	aration
5. DIADOQUE DE PHOTICÉ : Œuvres spirituelles. E. des Places, S. J., prof. à l'Inst. biblique de Rome (3° édition)	presse
 GRÉGOIRE DE NYSSE: La création de l'homme. J. La- place, S. J., et J. Daniélou, S. J. (trad. seule) (1944) 	Épuisé
7 bis. Origène: Homélies sur la Genèse . H. de Lubac, S. J., prof. à la Fac. de Théol. de Lyon, et L. Doutre-leau, S. J	aration
8. NICÉTAS STÉTHATOS : Le paradis spirituel. M. Chalendard, doct. ès lettres (1945)	



ACHEVÉ D'IMPRIMER SUR LES PRESSES DE L'IMPRIMERIE DARANTIERE A DIJON, LE QUINZE NOVEMBRE MCMLXVI

Numéro d'édition 5.572 Dépôt légal 4e trimestre 1966